



**HAL**  
open science

# Le professeur Jean-Martin Charcot : sur sa vie et son œuvre au regard des biographies et des titres de la grande presse française à la suite de son décès en août 1893

Claude Harel

## ► To cite this version:

Claude Harel. Le professeur Jean-Martin Charcot : sur sa vie et son œuvre au regard des biographies et des titres de la grande presse française à la suite de son décès en août 1893. Histoire, Philosophie et Sociologie des sciences. 2015. dumas-01438814

**HAL Id: dumas-01438814**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01438814>**

Submitted on 18 Jan 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## AVERTISSEMENT

Ce mémoire est le fruit d'un travail approuvé par le jury de soutenance et réalisé dans le but d'obtenir le DU d'histoire de la médecine. Ce document est mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt toute poursuite pénale.

*Code de la Propriété Intellectuelle. Articles L 122.4*

*Code de la Propriété Intellectuelle. Articles L 335.2-L 335.10*

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES  
Faculté de Médecine PARIS DESCARTES

Année 2015

N° 2016 - 01

MÉMOIRE  
POUR LE DIPLÔME UNIVERSITAIRE  
D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Le Professeur Jean-Martin CHARCOT

*Sur sa vie et son œuvre au regard des biographies  
et des titres de la grande Presse française  
à la suite de son décès en août 1893*

Présenté par

***M. Claude HAREL***

Directeurs de mémoire

M. Le Professeur Patrick BERCHE, Doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Paris Descartes  
M. Le Professeur Jean-Noël FABIANI, Directeur du département de chirurgie Cardio-vasculaire  
de l'Hôpital Européen Georges Pompidou, Paris

**« Faites attention à l'Histoire que  
l'imposture se charge d'écrire ».**

**François-René de Chateaubriand**  
*Mémoires d'Outre-tombe.*

## **Remerciements**

Qu'il nous soit permis de remercier, à cette occasion, Monsieur le Professeur Patrick Berche, Doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Paris Descartes, Membre de l'Académie nationale de médecine et Monsieur le Professeur Jean-Noël Fabiani, Chirurgien, Chef du département Cardio-vasculaire de l'Hôpital Européen Georges Pompidou à Paris, pour l'attention qu'ils nous ont portée tout au long de cette année universitaire 2014-2015.

Remerciements à Monsieur Jean-Baptiste Busaall, Maître de Conférences à l'Institut d'Histoire du Droit de l'Université Paris Descartes, pour les conseils qu'il nous a accordés à la lecture de la rétrospective historique et sociopolitique du mémoire.

Remerciements et gratitude à l'ensemble de nos enseignants.

## Plan du Mémoire

Préambule.....	4
1/ Rappel sur l'évolution politique de 1800 à 1894.....	11
2/ La grande Presse et les corollaires de son essor au XIXème siècle.....	72
2-1 : ~Emergence d'une langue nationale.....	72
2-2 : ~Evolution de l'intérêt pour la lecture au XIXème .....	74
2-2-1 : La volonté de l'Etat.....	75
2-2-2 : Les lieux de lecture.....	77
2-2-3 : Une Presse accessible au plus grand nombre.....	78
3/ La Presse au XIXème siècle.....	79
3-1 : ~Progrès techniques permettant l'essor de la Presse.....	79
3-1-1 : L'amélioration de l'imprimerie, de l'encrage, du papier.....	80
3-1-2 : La diffusion rapide des journaux grâce au chemin de fer.....	84
3-2 : ~Du publiciste au journaliste, d'un art élitaire à la littérature industrielle.....	85
3-3 : ~La bête noire de l'édition au XIXème siècle : La censure.....	88
4/ Rappels sur la vie et la carrière de Jean-Martin Charcot .....	92
5/ La mort de Charcot et ce qui reste de sa vie et de son œuvre à la lecture de certains des titres de la Grande Presse parisienne du 19 août à la fin août 1893 .....	148
Conclusion.....	158
Bibliographie.....	160
Annexes.....	169

# Jean-Martin Charcot

(1825 - 1893)

Sur sa vie et sur son œuvre au regard de biographies, d'articles et thèses, puis des titres de la grande Presse française au lendemain de son décès en août 1893.

## PREAMBULE

Il y a deux genres majeurs que l'on retrouve fréquemment au fil des éditoriaux et qui viennent cibler les célébrités :

-Le Pamphlet qui procède à une critique acerbe, exécutive, violente, sans nuance et souvent de mauvaise foi. En versus :

-L'Eloge dithyrambique, récompense méritée (ou non), qui est, lui, généralement plus facile à métaboliser pour « l'égo ».

Le docteur Théophraste Renaudot (1586-1653), médecin ordinaire du Roi Louis XIII, ami de Richelieu, considéré comme le créateur de la presse en France (Janvier 1631 : *Nouvelles ordinaires de divers endroits*, puis le 31 mai 1631 : *La Gazette*, avec privilège Royal), consacré premier journaliste officiel, mais aussi, son ennemi juré, le docteur Guy Patin, auteur de mazarinades, augurent de cette « presse » qui use et abuse de l'éloge, ou du pamphlet, et le plus souvent jusqu'à l'indécence. Mais qui faut-il blâmer ? L'échotier ou le public qui en redemande jusqu'au ravissement?

Quiconque à la prétention de prendre une place au soleil s'expose à cette « taxe » du public dont, au final, le bénéfice ira à cette presse que savourent les lecteurs, ou parfois les scandalise, mais jamais ne les laisse dans l'indifférence. Cette collusion scandée au rythme des offres et des demandes, cette entente tacite entre les lecteurs et ces nouveaux publicistes que l'on nomme déjà journalistes au XIX<sup>ème</sup> siècle, nous évoque spontanément le très fameux vers de Charles Baudelaire :

« Hypocrite lecteur -- mon semblable -- mon frère ! » (1).

Henri Carton, observant le rapport entre les journalistes et les célébrités, cite Addison : « C'est un impôt que tout candidat à la célébrité doit payer au public ; vouloir s'y soustraire, quelque mérite éminent que l'on ait, c'est une folie ; ne pouvoir le supporter est une faiblesse » (2).

Ainsi semble-t-il intéressant, à partir de rubriques journalistiques publiées dès le lendemain de la mort de Jean-Martin Charcot, en confrontant ces articles à la réalité de sa vie, de vérifier le poids de cette nouvelle gabelle (car elle ne manque pas de sel), observée à l'égard d'une célébrité de la médecine triomphante du XIX<sup>ème</sup> siècle et d'illustrer ainsi l'octroi cité par Addison.

Ce décryptage, même restreint à un survol limité, doit mettre en exergue les diverses appréciations émises à l'endroit d'un membre éminent de la médecine. Nous essaierons, à la faveur du recul des décennies qui nous séparent de cette époque, comme garantie d'une mise à l'écart de jugements ambiants, de faire la lumière et de vérifier, dans les textes proposés, ce qui tient du vrai, du vraisemblable, du plausible, ou du toxique.

Au préalable, et pour approcher un tel sujet qui tient à confronter la presse aux images qu'elle crée, il fallait définir le cadre d'une époque qui pouvait se prêter à une telle investigation en considérant une diffusion suffisamment abondante de journaux pour permettre de collecter les données nécessaires à l'étude ; donc un choix judicieux limité et représentatif de « titres ». Il convenait enfin trouver le personnage adéquat : un homme représentatif, singulièrement et régulièrement sollicité par les « journalistes d'idées », en l'occurrence un médecin dont la personnalité, le mode de vie, les engagements sociopolitiques et les travaux scientifiques ne pouvaient laisser la presse indifférente.

### **-Le choix du personnage :**

Lorsque l'on parcourt la seconde partie du XIX<sup>ème</sup> siècle on constate que la presse semble se prêter favorablement à un traitement des critères envisagés, tant par les propositions faites d'une richesse de progrès que par sa participation à l'émergence de personnages emblématiques dans le monde médicochirurgical. Un médecin à lui seul peut incarner par sa progression sociale, sa pugnacité exemplaire, son ambition et ses talents scientifiques, la représentation « d'une élite médicale qui se sent désormais mandatée pour faire embrayer les savoirs sur les pouvoirs » (3). Le personnage incarnant internationalement le triomphe médiatisé de la médecine française est



sans conteste Jean-Martin Charcot. Si à la même époque Claude Bernard peut être considéré comme le chef de file des médecins « modernes », Jean-Martin Charcot est, pour le chroniqueur et le grand public, l'homme du siècle. Le Maître personnifie cette médecine universitaire et hospitalière à l'origine du modèle de « Grand Patron » et ses travaux interpellent tout autant le monde des sciences qu'ils activent celui des fantasmes.

Octave Mirbeau écrit dans *l'Événement* : « Ce siècle sera le siècle des maladies nerveuses, à un double point de vue : d'abord parce qu'elles auront été maîtresses et causes de tous ses actes ; ensuite parce qu'il aura étudié à fond et connu les secrets de son mal. C'est pourquoi il ne sera peut-être ni le siècle de Victor Hugo, ni le siècle de Napoléon, mais le siècle de Charcot » (4).

### **-Le choix de la Période : Le XIX<sup>ème</sup> siècle :**

Ce choix est consubstantiel à notre option initiale qui vient désigner prioritairement le personnage idéal au regard d'une presse abondante en son temps.

La seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, période de pleine expansion, cristallise des éléments positifs à notre examen du fait des bénéfices de l'éducation, de l'intérêt croissant des masses pour la lecture, de la qualité du papier et de l'encre, mais aussi des progrès techniques qui vont améliorer la cadence des tirages, d'où la diminution du coût des impressions ; nous ajouterons le développement considérable d'un réseau ferroviaire national facilitant la rapidité des livraisons et des échanges, avec sa conséquence, l'amélioration de la collecte et de la diffusion des « nouvelles fraîches ». L'écrit devient une véritable industrie placée sous la houlette de propriétaires : les « Directeurs de journaux ». Ceux-ci sont parfois des « Gens de Lettres » animés par l'ambition du pouvoir politique, souvent des magnats (ou les deux à la fois), mais toujours des passionnés qui vont, pour ce qui nous intéresse, orchestrer à grands crissemments de plumes d'auteurs la création d'icônes représentatives du monde des « savants » et ce grâce à l'offrande propice d'une actualité scientifique permanente et considérablement commentée.

Si à cette époque on constate une importante poussée du média écrit, elle doit pourtant souvent se réaliser contre les vents et les marées d'une censure qui, au gré des circonstances, protège les pouvoirs politiques successifs. L'intérêt des rédactions pour les sciences, et pour ceux qui en créent la substance, est national. Au-delà même de ce sujet, le demi-siècle : de 1850 à 1900, voit naître une véritable compétition entre les Etats européens. L'enjeu, qui tient à la valorisation des

sciences, est lié à la montée des nationalismes et des impérialismes en Europe. Le docteur Philippe Galanopoulos, historien, archiviste-paléographe, nous fait part de cette compétition entre la France et ses voisins, notamment dans le cadre de la médecine et plus spécifiquement dans celui de la neurologie :

« ... Dès 1850, une partie des jeunes carabins français comprend que le centre de gravité de la science médicale s'est déplacé de Paris vers Berlin. Ceci explique que des neurologues aussi influents que Paul Broca, Alfred Vulpian ou Jean-Martin Charcot soient toujours restés attentifs aux innovations venues d'outre-Rhin, aussi bien que d'outre-Manche et d'outre-Atlantique, et cela malgré le rayonnement international de leurs travaux... » (5).

Cette montée en puissance des enjeux nationalistes, qui prend assise sur l'originalité des travaux cliniques, des Recherches et des découvertes, va exacerber l'égo des Nations mais aussi celui de quelques personnalités françaises parmi lesquelles certains médecins pourvoyeurs d'idées ou d'innovations remarquables.

L'information concerne autant l'élite que le grand public, c'est un phénomène sans précédent qui va nous permettre de focaliser notre attention sur deux émergences identifiées de l'époque : d'une part celle du pouvoir des « Journalistes », ces nouveaux publicistes des temps modernes, comme régulateurs et créateurs de « nouvelles », et d'autre part, celle des « Grands Patrons », mandarins universitaires, comme image magnifiée d'une élite nationale médicale méritante. Considérant l'opinion publique, si elle pointe le bout de son nez dans les « affaires » dès Louis XVI, elle s'installe pleinement sous la révolution française pour devenir toute puissante au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Les données, qui permettront notre examen, seront puisées à la source des biographies et des colonnes de plusieurs périodiques représentatifs de cette époque.

### **-Le choix des Titres :**

Outre ce que nous avons déjà défini comme préférables afin de mener l'étude, nous devons nous intéresser à des signatures aussi diverses dans les styles que dans les orientations idéologiques.

Par exemple, un «Titre » emblématique qui nous apparaît comme incontournable est :

*Le Figaro*, qui est né au début de 1826, trois mois après la venue au monde de Jean-Martin Charcot ; c'est un des plus anciens périodiques au monde encore édité. Les rubriques du journal *Le Figaro* étaient confiées, au XIX<sup>ème</sup> siècle, à des personnalités et des sensibilités très diverses : Balzac, Sandreau, Sand, Baudelaire, Mirbeau, Dumas, Zola, Proust, Karr, le docteur Véron,

Vallès, Nerval, Maupassant, Daudet (Alphonse et Léon), Sardou, Dumas fils, Platel, Goncourt, Capus, Barrès... pour ne citer que quelques unes des « plumes » connues et liées à la période en question. Dans l'ensemble, les propriétaires successifs de ce journal ont su s'entourer de fabuleux chroniqueurs ; des expressions autant plurielles dans les sensibilités politiques que singulières dans la forme de l'écriture. *Le Figaro* devient un journal quotidien qui est autorisé, dès 1867, à aborder les débats politiques de la Chambre, devenant donc, et de surcroît, un journal politique grâce à l'impulsion de son propriétaire de l'époque : Hippolyte de Villemessant. Hippolyte de Villemessant, le pionnier, le maître d'œuvre de la réussite de ce journal, s'empresse alors de rassurer les diverses composantes de son lectorat. *Le Figaro* restera: « Une arène ouverte et libre» [...] « N'y cherchez pas d'opinion dominante » (6).

Soulignons aussi que Charcot lisait régulièrement et attentivement *Le Figaro*.

A cette époque de nombreux médecins exerçaient le journalisme, comme Emile Littré ou Georges Clemenceau, qui furent journalistes bien avant que d'être des médecins, et pour le dernier, médecin avant que d'être l'homme d'une certaine politique. Citons aussi l'élève de Charcot : Bourneville, qui s'engage sur la voie politique et crée son propre journal en y affichant ses convictions sur la laïcité et sur l'intérêt d'écarter de l'exercice hospitalier les « sœurs officières ».

**-Le But recherché de l'étude :** Faire un bref résumé sur ce que nous apporte certaines des diverses biographies, articles et thèses qui ont été rédigés sur un personnage clef de l'Histoire de la médecine ; mais aussi de faire émerger quelques articles ciblés de la Grande Presse à l'égard d'une célébrité médicale à la fin de sa vie et sur ce qui semble donc rester de son œuvre. Nous reproduirons quelques parties d'articles et les examinerons contradictoirement à la lumière des données ou savoirs historiques récents. Nous ferons part chronologiquement, mais succinctement, la vie de Charcot en prenant pour repères les quelques biographies, thèses et articles publiés sur la vie du Maître. Nous ferons état de la part du réel en l'opposant aux rumeurs péjoratives élaborées dans les coulisses de la scène du « théâtre hystérique » du service Pariset à la Salpêtrière. En effet, le cercle professionnel (mais surtout extra professionnel) de Charcot, tel une boîte de Pétri (et bientôt de Pandore),ensemencée de cultures diverses et variées, nous offre de sulfureuses poussées en prêtant le flanc aux dires des uns et aux véhémences des autres. Autant de « bruits » qui pouvaient prendre parfois le chemin d'une translation heureuse pour les journaux et ce sous la

forme d'agréables sonorités métalliques de petits sous. *Le Figaro* était vendu 40 centimes au numéro en 1854 ; ce n'était pas rien ! Si nous voulons avoir un repère de « pouvoir d'achat », une infirmière de cette époque, en 1840 à la Salpêtrière, percevait 8 francs par mois, environ 27 centimes par jour – vêtue, nourrie, logée – pour 16 heures de travail par jour, nous informe le Professeur Baudouin dans *Paris médical* du 23 mai 1925.

*Le Figaro* était alors vendu à des dizaines de milliers d'exemplaires et voyait ses recettes sonnantes et trébuchantes composer dans les tiroirs du Chef caissier de la rue Vivienne une véritable partition symphonique !

Point de Presse sans finance, car la censure à un coût si l'on veut être audacieux, et de surcroît le fonctionnement des Rédactions demande d'importants moyens. Certains journaux de la Capitale sont très rentables, mais c'est aussi une des parties primordiales des objectifs. Des fortunes considérables vont s'édifier à partir de créations de journaux et d'autres grâce aux journaux. Cette presse est dors et déjà en prise avec les vertiges d'une industrialisation massive, elle est animée par des appétits mercantiles mais tout autant porteuse des ambitions politiques de certains de ses propriétaires.

Afin de permettre une meilleure lisibilité contextuelle de la période au profit du sujet, nous ferons quelques rappels indispensables :

#### **-Sur l'Epoque :**

- Rappel sur l'évolution politique du XIX<sup>ème</sup> siècle.
- Les bases de l'essor de la Presse au XIX<sup>ème</sup> siècle.
  - ~ L'émergence d'une langue nationale.
  - ~ L'évolution de l'intérêt pour la lecture au XIX<sup>ème</sup> siècle en France.
    - La volonté de l'Etat.
    - Les lieux de lecture.
    - La Presse comme catalyseur de l'engouement pour la lecture.

#### **-Sur les Journaux :**

- La Presse au XIX<sup>ème</sup> siècle.
  - ~ Les progrès techniques permettant l'évolution de la Presse au XIX<sup>ème</sup> siècle.
    - L'amélioration de l'imprimerie, de l'encrage, du papier.
    - La diffusion rapide des journaux grâce au chemin de fer.
  - ~ Du « publiciste » ou « journaliste », de l'art élitaire à la « littérature industrielle ».

~ La bête noire de l'édition au XIX<sup>ème</sup> siècle : la censure.

### **-Sur Le Personnage :**

Rappel sur les points forts de la vie de Jean-Martin Charcot : -Ses origines familiales, sa jeunesse, ses études médicales, l'Internat, ses protections, le Clinicat, Charcot médecin des Hôpitaux, l'agrégation de médecine, son mariage, son ascension sociale, sa nomination à une Chaire, l'Académie, ses travaux cliniques neurologiques et autres, le « Grand Patron », son exercice privé, sa vie privée, ses convictions, ses relations et ses inimitiés, l'homme influent, Charcot sentinelle du pré carré de l'Institution universitaire médicale, ses amis les animaux, Charcot misanthrope (?), son intérêt pour l'hystérie, les coulisses mondaines des leçons de la Salpêtrière, la famille Charcot, sa notoriété, sa mort. Le Bilan d'une vie de médecin.



Le Tableau de Brouillet (1887) : « *Une leçon de Charcot à la Salpêtrière* ». Sur la toile on peut reconnaître les élèves de Charcot, sa surveillante, une patiente. Brouillet, ingénieur de formation, entre aux Beaux-arts où il aura pour Maître Jean-Léon Gérôme, un ami de Charcot. Ce tableau est exposé actuellement au niveau de l'inter-étage du Musée de la Médecine, au 12 rue de l'Ecole de Médecine à Paris. C'est une toile monumentale de 3 X 4,25 mètres ; elle a été retrouvée dans une

cave humide où elle a été entreposée durant des décennies sans la moindre protection. Elle fut restaurée grâce à des fonds Britanniques. (Annexe en fin de mémoire).

## **1/ Rappel sur l'évolution politique du XIXème siècle.**

Ce rappel historique, concernant l'évolution politique au XIXème siècle, a pour objet de restituer chronologiquement les éléments contextuels qui facilitèrent l'installation des régimes successifs en amont et lors de la vie de Jean-Martin Charcot. Nous partons du principe que comprendre la vie et la carrière d'un grand médecin du XIXème siècle c'est, a minima, de préalablement décrire les différentes couches du décor sociopolitique du pays sur la scène duquel va se jouer le destin du personnage, en l'occurrence Jean-Martin Charcot ; enfance, puis vie d'adulte, ces deux périodes seront toutes les deux « pondérés » par l'implicite pression ancestrale des différentes « atmosphères » historiques de notre Nation.

~

Le XIXème siècle nous fait part de quasiment tous les régimes politiques. Nous comptons sur cette période, relativement limitée au regard de l'Histoire de la Nation, la succession de nombreuses formes de représentations :

Le Consulat avec Bonaparte comme Premier Consul, de 1799 à 1804.

Les Français aspiraient plus que tout au rétablissement de l'ordre mais surtout à un ordre pérenne. Bonaparte rentrant d'Egypte pouvait incarner à lui seul celui par qui ce vœu allait-être exhaussé. La conjoncture lui était très largement favorable, ainsi que le note Jean Tulard :

« ... Le pays était las : quelques Vendéens et Chouans mis à part, on aspirait à la fin des luttes civiles comme de la guerre extérieure ; ceux qui n'avaient rien gagné redoutaient un surcroît de misère ; les profiteurs avaient peur maintenant de perdre ce qu'ils avaient obtenu. La Révolution, pour la nouvelle bourgeoisie, était faite ; restait à la consolider ... » (7).

Bonaparte consolide la Révolution bourgeoise commencée en 1789, mais Bonaparte, lui, rassure ; ne dit-il-pas ? : « Le Conseil des Anciens m'a appelé : j'ai répondu à son appel. Un plan de restauration générale avait été concerté par des hommes en qui la Nation est accoutumée à voir des défenseurs de la liberté, de l'égalité, de la propriété » (8). Singulièrement, ici, on n'observe que le dernier terme : « propriété », prévôt, en la circonstance, sur celui de « fraternité ». Nous savons que certains avaient déjà repéré, quelques années plus tôt, une antinomie préoccupante

entre égalité et propriété, mais le violent et séditionnaire révolutionnaire Babeuf a été guillotiné en 1797, événement augurant ainsi sur la volonté d'un retour affirmé des notables modérés.

Bonaparte devient de plus en plus populaire ; le résultat du plébiscite du 2 août 1802 le confirme en instituant, haut la main, le Consulat à vie, avec 3,5 millions de « oui », contre un peu plus de 8.000 « non ». A Paris sont comptés: 60.395 « oui », contre 80 « non » (9).

En 1802, le Traité de Lunéville permet à la France d'être enfin en paix avec l'Angleterre ; le Concordat avait déjà permis l'amorçage du ralliement des Catholiques.

**Le premier Empire** : Deux ans plus tard, le 18 mai 1804, le même Bonaparte, alors « Consul à vie », organise un nouveau plébiscite qui met fin à la Première République ; à cet égard, il convient de préciser que la disparition formelle du terme « République » ne date pas pour autant de 1804 ; en effet il ne sera gommé dans la publication des lois qu'en 1806, et bien plus tard, en 1808, sur les monnaies. Napoléon 1<sup>er</sup>, Empereur des Français, est plébiscité à la faveur de 3,5 millions de « oui » contre 2.569 « non », prolongeant son goût pour le pouvoir personnel. Notons au passage que la Constitution de 1791 considère la distinction entre citoyen « actif » et citoyen « passif ». Le vote n'est pas un devoir mais une fonction que la Nation attribue à certains de ses membres pour désigner ses représentants : les députés. La contribution de Sieyès à la réflexion de la mise en place du processus de vote a pour résultat de l'attribuer aux seuls « citoyens actifs » masculins de plus de 25 ans. Avec le suffrage censitaire, de la Constitution de 1791, il est donc considéré au final que pour voter il faut avoir 25 ans au moins, appartenir au sexe masculin et être imposable au-delà du Cens. Ce que résume le législateur par le fait d'être « intelligent et posséder un certain niveau économique » ; seuls les actionnaires de la grande société sont donc légitimes et désignés pour voter. Il est indéniable qu'il s'agit là d'un contrat républicain conforme à l'esprit de ceux qui pensent la Nation d'alors ; on peut toutefois se poser des questions sur l'origine de cet esprit et sur ceux qui l'insufflent. Les précurseurs, comme Diderot et Voltaire, ces « beaux esprits », « n'assimilaient pas le pauvre à un être humain ; c'était une entité, certes, mais pas un être humain. » (10). Sans doute, sur ce point, comme le souligne Monsieur Jean Baptiste Bussall (MCU, Faculté de Droit de Paris Descartes), le problème n'est pas celui de la nature humaine du pauvre, que son utilité dans la société. Ces remarques vont prendre une orientation plus générale dès lors que l'on considère qu'elles infiltrent encore aujourd'hui notre « non-conscient ». En 1793, la Constitution de l'an II établit le suffrage universel... qui reste toutefois masculin ; mais

ce mode de scrutin ne sera jamais appliqué. La Constitution de l'an III, en 1795, rétablit le suffrage censitaire dans les textes. Prudence est mère de sûreté ! Le mode de vote sera réexaminé à l'occasion de la Constitution de l'an VIII. Si on regarde l'évolution du mode du vote censitaire, on s'aperçoit, au fil des temps, qu'il est réajusté au niveau des curseurs de l'âge et du seuil exigé de « l'impôt direct » pouvant ouvrir à participation, et cela dans la perspective d'une stratégie permettant de conforter le pouvoir en place (l'augmentation du Cens requit, favorisant la noblesse ou la grande bourgeoisie), ou, versus, pour répondre à la détermination d'une classe sociale moyenne souhaitant elle aussi d'être représentée en participant aux votes (diminution du Cens). Le suffrage censitaire ne sera remplacé par le suffrage universel (mais ce toujours exclusivement masculin jusqu'à l'après seconde guerre mondiale), qu'en 1848, date de l'instauration de la Seconde République. (Décret du 5 Mars 1846). Sur cet aspect, la question du vote, jusqu'en 1848, est celle du vote capacitaire. La possibilité de voter est attribuée à ceux qui en ont la capacité, c'est-à-dire ceux dotés d'une « liberté personnelle » qui découle d'une indépendance financière, d'une formation intellectuelle etc.... A partir de 1848, voter deviendra un « droit », un attribut du citoyen. Actuellement il subsiste toujours une dimension capacitaire : l'âge.

Laconiquement nous qualifierons la Direction de l'Empire par Napoléon 1er en quelques phrases lues dans les chroniques ou les ouvrages de spécialistes du sujet... et de sa Majesté :

Reprenons ce que note Alfred Fierro dans son « Histoire et Dictionnaire de Paris » (11) :

« Les intérêts positifs firent à l'Empire plus de partisans que l'opinion et la réflexion » (12).

Mais pourtant s'installe très vite la crise financière en 1805 ; elle sera jugulée par l'optimisme que va susciter la victoire de la Grande Armée à Austerlitz. Cette satisfaction sera de courte durée car vite remplacée par les faillites et le marasme de l'économie.

**-1806** : se caractérise par la langueur et la diminution de la consommation, le ralentissement de toutes les activités et le chômage. L'Empereur rassure et déjoue les mouvements sociaux en enrôlant les ouvriers sur de vastes chantiers (le canal de l'Ourcq d'une longueur de 108 Km, le pont d'Austerlitz, le pont d'Iéna). Les victoires de nos Armées sur la Prusse, et la paix signée avec la Russie, vont contribuer à résorber la crise.



**-1807** : En août 1807, le Ministre de l'Intérieur écrit : « Il y a vingt mois nos manufactures étaient menacées d'une inaction entière... Ateliers découragés, des milliers d'ouvriers sans emploi.... Un grand nombre d'ateliers se réanimant ont offert le spectacle du travail succédant à celui de la misère » (13).

**-1810** : La Grande Armée est malmenée en Espagne et y perd beaucoup d'hommes. C'est le début de l'agonie de l'Empire. Les Banques chutent, car leurs dirigeants sont par nature plus spéculateurs que prudents. Neuf grandes banques parisiennes sont entraînées par la banqueroute de la Maison Roode de Lübeck. L'effet « domino » est considérable, on ne compte plus les faillites des entreprises ou les dépôts de bilan. Le moral est au plus bas. En fait l'état d'esprit favorable des populations ne peut passer que par le dynamisme de la prospérité ; sans prospérité c'est le tumulte assuré. La guerre et les incertitudes servent les doutes et les mécontentements.

**-1811** : les mauvaises récoltes de 1811 vont amener, entre autres carences, la rareté de la farine donc de la cherté du pain. Dans la traînée de ce climat s'ajoute la spéculation des boulangers. Le peuple de France gronde !

**-1812** : Ce sont, cette année là, les émeutes de Caen au printemps 1812. La main de Napoléon se ferme sur la ville bientôt occupée par 4.000 soldats de la Garde Impériale. Les commissions militaires vont condamner à mort, de façon expéditive, 19 des émeutiers ayant participé au pillage du moulin à blé et de la halle aux grains : de très jeunes gens, des dentellières, un maître d'école, des marins, des artisans... seront exécutés.

En Juin l'Empereur a maintenant d'autres préoccupations : il déclare la Guerre au Tsar Alexandre 1er de Russie.

La France est pourtant très malade et son état inspire plus que jamais la montée en puissance de l'esprit de vengeance de ses ennemis. Paradoxalement, au moment de la campagne de Russie, Napoléon était au sommet de sa domination. Il règne sur les Nations de l'Europe continentale, sauf l'Espagne dont Alicante et Cadix restent hors de la portée des troupes impériales, et ce jusqu'à l'été 1812, de plus tout le pays occupé est sujet aux guérillas. La paix, grâce au Traité de Tilsit, est signée avec la Russie, mais la défiance de cette dernière à l'égard des Français reste

grande. Napoléon n'aurait-t-il pas dû épouser la Princesse Catherine, sœur d'Alexandre 1er ? Le destin de l'Europe n'en aurait-il pas été changé ? « Les prédictions sont difficiles surtout lorsqu'elles concernent l'avenir » (Pierre Dac). On ne refait pas l'Histoire, elle se refait d'elle-même. Napoléon envoie à Saint-Pétersbourg une offre de paix, mais elle reste lettre morte.

La Grande Armée entre en Russie le 22 Juin 1812 ; c'est la plus grande Armée du monde qui franchit le Niémen pour marcher vers Moscou. Les finances de l'Etat ne peuvent absorber le coût d'un tel projet militaire et ce malgré les taxes douanières et les impôts nouveaux infligés aux Français; l'argent manque. L'état prévisionnel du budget lié aux dépenses militaires de 1812 est estimé à 722 millions ! Napoléon avait pourtant bien trouvé une parade afin de diminuer le coût de l'entretien de ses Armées : il les faisait stationner sur des territoires hors de nos frontières, à charge du pays « accueillant » de contribuer, très substantiellement, à l'entretien des troupes et au paiement des soldes. Les chiffres, cités par Branda Pierre, faisant état de la composition de la Grande Armée marchant vers la Russie en 1812 sont impressionnants : 664.000 hommes, 1.393 canons, 600 chariots, 160.000 chevaux et mulets 3.000.000 de bouteilles de vin, 500.000 pintes d'eau de vie, sans comptabiliser le fonctionnement propre au Carré de l'Empereur. (14).

Les Russes vont pourtant tenter de résister. Du côté de l'Empereur Napoléon 1er on note des noms prestigieux : Mac Donald, Mortier, Bessières, Lefebvre, Davout, Ney, Murat, Gouvion-Saint-Cyr, de Grouchy, Poniatowski, Latour-Maubourg, Reynier, Schwarzenberg, Victor ; les Français et Alliés de Napoléon : Italiens, Autrichiens, Polonais, Allemands (Bavarois, Saxons, Prussiens), Suisses et Espagnols, Croates et Portugais. Néerlandais et Belges.

**Le 24 Juin** les choses se gâtent : pluies et canicule pendant une semaine ; les poux et le typhus, les dysenteries et la faim atteignent les rangs de l'Armée. Les chevaux meurent. Les Français avancent mais les Russes détruisent tout en se retirant. Les seuls ennemis vraiment actifs sont les carences logistiques et les maladies. L'avancée est fulgurante et les Russes ne trouveront jamais le temps nécessaire à l'organisation d'une ligne de combat pertinente pour s'opposer à la déferlante de la Grande Armée ; ils sont pris de court et reculent. Pourtant quelques accrocs et échecs stratégiques des Français sont à compter près de Saint-Pétersbourg, ils seront lourds de conséquences dans un proche avenir.

**Le 17 août** c'est la bataille de Smolensk. Les Russes abandonnent la ville. L'Armée prépare la grande bataille du 7 septembre 1812 : la bataille de la Moskova (Borodino). A l'aube les Français

attaquent. Le Général Lariboisière commande une stratégie d'artillerie, 70.000 boulets sont tirés et immédiatement remplacés ! Au crépuscule les Russes se replient avec 45.000 hommes mis hors de combat. Les Français comptent 28.000 morts ou blessés. Les blessés, qu'ils soient de notre côté ou du côté des Russes, sont conduits dans nos hôpitaux de campagne. La route vers Moscou est ouverte, Koutousov, au haut commandement de l'Armée Russe, fait évacuer la ville ! Le 14 septembre Napoléon entre dans la ville de Moscou désertée et s'installe au Kremlin. Il croyait que le fait de prendre Moscou allait lui amener ipso facto la reddition d'Alexandre 1er, mais l'Empereur Russe reste dans sa Capitale à Saint-Pétersbourg. Les réponses des Russes resteront évasives car Alexandre 1er pense que le froid du prochain hiver obligera la Grande Armée à évacuer Moscou ; il le pense avec autant de certitude qu'il sait que les vivres manquent déjà. L'armistice accordé aux Russes se prolonge encore.

**Entre les 18 et le 20 septembre** Moscou brûle. Les Russes ont déclenché des incendies dans différents endroits de la ville. Moscou est réduit en cendres et 20.000 victimes sont décomptées. Un mois après la prise de Moscou la capitulation Russe n'est toujours pas parvenue aux Français ; Napoléon décide de lever le camp avec son Armée le 19 octobre. Le 23 octobre les troupes restées en arrière dynamitent le Kremlin.

Le retour prend une allure de retraite. En octobre 1812, débute la catastrophe : l'Armée est relâchée, l'indiscipline, le froid, le manque de denrées, vont conduire les effectifs à leur perte. Les hommes meurent de maladies, de froid et de faim. Pourtant à la suite d'une reprise en main des soldats par l'Empereur ils vont transcender les difficultés et l'Armée se remet en marche.

Les chariots militaires seront vite abandonnés, car les chevaux meurent faute de pâturages et de foin. Les Cosaques harcèlent les troupes isolées. Le 7 novembre, il fait moins 22 °Ré (Il faut souligner qu'à l'époque les thermomètres sont à l'alcool, donc moins fiables que nos sondes actuelles, et l'échelle française est liée au degré Réaumur (°r ou °Ré), du nom de son concepteur). Alfred Fierro nous fait part d'un fait qui peut paraître anecdotique, mais qui sera pourtant lourd de conséquences : il est lié à la résistance au froid des métaux. Au dessous de 13 degrés Celsius (-10,40 °Ré), l'étain blanc se transforme en étain gris, et cette transformation associe le changement de sa densité en jouant négativement sur sa résistance mécanique. A moins 50 degrés Celsius (-40 °Ré), l'étain tombe en poussière (il est pulvérulent), on nomme cela la peste de

l'étain. Les boutons des uniformes, du fait du grand froid, n'assurent plus la fermeture des vêtements, d'où une atteinte considérable au confort de la troupe (15).

**A la fin novembre 1812**, le 25, Napoléon arrive sur la rive orientale de la Berezina. La rivière n'est pas totalement gelée, il faut donc traverser au moyen d'un pont. Il n'y a qu'un seul pont dans ce secteur mais il est fortement tenu par les Russes. L'Empereur ordonne une manœuvre de diversion qui détourne l'attention des Russes vers l'aval, pendant ce temps deux ponts de 100 mètres de long sont construits, plus en amont ; l'ouvrage est réalisé en un temps record par les pontiers Français et Néerlandais sous les ordres du Général Elbé ; un troisième pont sera construit sous les ordres du Général Chasseloup-Laubat. Ces ponts seront dynamités après le passage des troupes. Il y aura malheureusement des retardataires, on les estime à 10.000 ; ces soldats sont pris au piège du fait de l'impossibilité du passage de la Bérézina. Ils vont mourir de froid, de faim, de la fièvre des tranchées et du typhus, mais ils seront aussi canonnés par les Russes.

L'Armée poursuit son retour. Le 5 décembre l'Empereur donne ses ordres et confie le commandement de l'Armée à Murat avant de rentrer précipitamment à Paris. Le 14 décembre l'Armée quitte la Russie. La campagne de Russie aura causé 200.000 morts, dont 100.000 de froid, de faim et de maladies ; on décompte 190.000 prisonniers (D'un coté comme de l'autre les prisonniers furent très mal traités note l'historien Thierry Lentz (16).

Certains Français resteront vivre à Moscou ; on en comptait encore 3.200 en 1837.

Murat cèdera rapidement le Commandement de l'Armée à Eugène de Beauharnais, car il doit lui aussi rentrer à Paris afin de participer à la reconstitution d'une Armée fraîche en hommes et en matériels. C'est une nécessité que de renouveler les troupes car les Français sont aussi repoussés en Espagne et la pression des Russes sur le mouvement de retraite perdurera bien au-delà du passage du Niémen. Sur le retour les Français abandonnent la Prusse et la Pologne.

**-1813** : L'Armée Française est réarmée grâce à un effort considérable ; elle sera regroupée sur l'Elbe en procédant à un afflux massif de jeunes conscrits : les « Marie-Louise » (voir annexe : plan page : ). Au total 400.000 hommes rejoignent le reste de la Grande Armée au début 1813. Napoléon y programme une nouvelle offensive. En mai 1813 il combat en Allemagne et obtient deux victoires consécutives sur les Coalisés. 18.000 de nos jeunes soldats, vaillants mais

inexpérimentés, sont tués. Napoléon manque cruellement de cavalerie, mais il obtient malgré tout des résultats ; ceci confirme ses talents de stratège.

Ce sont les trahisons successives de nos alliés qui vont aussi contribuer à perdre la France et à changer irréversiblement le cours des événements. Les coulisses diplomatiques œuvrent pour rallier la totalité des forces de l'Europe contre la France. La Prusse s'est retirée de l'alliance et passe du côté Russe ; autre trahison notoire : celle de l'ancien maréchal Bernadotte qui permet à la Suède de se rallier à la nouvelle Coalition contre les Français. Il est proposé à l'Empereur un armistice qui sera signé par les protagonistes à Pleiswitz, le 4 Juin 1813, avec toutefois une exigence de l'Empereur : que cet armistice soit suivi d'un Congrès.

Dans un premier temps les hostilités sont suspendues jusqu'au 20 Juillet 1813. Par la suite la date butoir fut prorogée jusqu'au 10 août. A Dresde Napoléon accepte la médiation de l'Autriche restée neutre jusque là. Erreur sans doute fatale. A Prague, le 29 Juillet, le Congrès à lieu. Le but ? : Faire la Paix. Mais c'est une ruse « diplomatique », car nos ennemis ne font que gagner du temps de façon à préparer favorablement de nouvelles forces contre la France. Dans les coulisses de cette pantomime les jeux se font et l'Autriche allie ses forces à la Russie. Schwarzenberg, notre allié d'hier, ce grand militaire, sera maintenant notre ennemi. Certains historiens s'accordent sur le fait que c'était donc là une erreur considérable de Napoléon que de signer l'armistice ; mais l'Empereur, malgré ses deux victoires, avait été très affecté par les pertes de ses jeunes soldats et par la mort de deux de ses Généraux : Duroc et Bessières. Peut-être cherchait-il aussi, par cet armistice, à gagner du temps, dans le but de reconstituer une cavalerie sans laquelle il lui était difficile de reprendre durablement l'avantage ?... A cela on peut encore ajouter sa crainte première de voir l'Autriche grossir les rangs des Coalisés ; juste et indubitable crainte, car l'Autriche en août 1813 déclare la guerre à la France. Les Coalisés attaquent massivement l'Armée Française. Napoléon gagne une grande bataille à Dresde. Ce sera sa dernière grande victoire. Des deux côtés les effectifs sont identiques : 120-130.000 hommes. On décomptera, au terme des combats, 8.000 tués et blessés du côté des Français et 27.000 tués et blessés du côté des Coalisés (17).

**En octobre 1813**, c'est la bataille de Leipzig, avec des effectifs de 190.000 hommes pour la Grande Armée contre 330.000 hommes pour la Coalition ennemie. On perd cet engagement le 19 octobre 1813. Les Saxons trahissent la France lors de l'ultime fin de la bataille en retournant leurs

canons contre nos troupes ! Au total, 60.000 soldats Français et 90.000 Coalisés tués ! L'Empereur sauvera l'Armée grâce à un judicieux mouvement de retraite. Consécutivement à la défaite de Leipzig l'industrie française perd ses marchés vers l'Allemagne. Le 7 novembre 1813 Napoléon franchit le Rhin à Mayence et gagne Saint-Cloud le 9 novembre. L'Empereur fait augmenter le prix du sel, celui des taxes sur les fenêtres et des portes pour grossir les caisses de l'Etat. On recrute de nouveaux soldats. Les Coalisés souhaitent pourtant une paix négociée ; ils le font savoir à Napoléon, mais celui-ci aurait gardé la proposition secrète, car il tenait surtout à ne rien négocier. Les Coalisés déclarent, haut et fort, que la France veut la guerre. L'empereur a le Sénat avec lui, mais le Corps législatif, lui, rechigne. Les Sénateurs se rangent à la décision de Napoléon le 31 décembre, pourtant les ennemis de la France vont bientôt franchir le Rhin.

**-1814** : Cette année est marquée par la campagne de France. 360.000 hommes sous les bannières de notre Pays, pour 1.000.000 d'hommes chez les Coalisés ! Toute l'Europe est contre nous. Lentement, mais sûrement, les ennemis avancent. Un poème de Prévert nous semble métaphoriser à merveille la situation : « Découpé dans le rideau de fer de la pharmacie, une étoile de lumière brille, et comme des rois mages en mal d'enfant Jésus, les garçons bouchers, les marchands d'édredons, et tous les hommes de cœur, contemplant l'étoile qui leur dit que l'homme est à l'intérieur, qu'il n'est pas tout à fait mort, qu'on est en train peut-être de le soigner, et tous attendent afin de l'achever » (18).

Fin janvier les « Marie-Louise » battent Blücher à Saint-Dizier, puis à Brienne. Parallèlement aux combats sont menées des négociations à Châtillon. Les Coalisés proposent une paix avec un retour des Français aux frontières de 1791. L'Empereur refuse ! C'est l'arrêt des négociations. Les 10, 11, 14, 17, 18, janvier datent des victoires françaises de : Champaubert, Montmirail, Vauchamps, Mormant, Nangis et Montereau. Napoléon, fort de ces succès n'écoute pas les propositions de paix des Coalisés, mais il fait toutefois une contre-proposition ; s'en suit de nouvelles défaites des Coalisés qui proposent alors à l'Empereur une suspension des armes. Pourtant, après de courts pourparlers rien n'est conclu, sinon que les Coalisés signent un traité (d'une durée d'application de 20 ans) stipulant une unification contre nous. Tous les Français sont alors appelés sous les armes ; c'est alors la victoire de Craonne, mais ce ne sera ensuite, et très vite, que des défaites.

**Fin mars 1814**, le Tsar Alexandre 1er regarde Paris du haut d'une colline. La capitale est assiégée le 30 mars 1814 et la bataille commence à 6H00 ; un « cessez le feu » est proposé à 16H00. Marmont, guidé par Talleyrand, demande un armistice, qui est accepté et signé ; les troupes françaises quittent la Capitale vers le Sud. Le 31 mars, à 11 heures, les Coalisés entrent dans Paris. Napoléon doit se résigner et attendre à Fontainebleau que l'on décide de son sort. Le Sénat nomme un Gouvernement provisoire le 1er avril, il sera présidé par Talleyrand ; ce même Sénat, et le Corps législatif, votent la déchéance de l'Empereur. Le 6 avril Napoléon ratifie son abdication, mais pas sans condition, car il souhaite y apporter la demande de la préservation des droits de son fils et de ceux de l'Impératrice. Lui sont alors accordés : la souveraineté de l'île d'Elbe, une rente de 2 millions par an (qu'il ne percevra pas), et le duché de Parme pour son épouse Marie-Louise. Le 12 avril, Napoléon fera une tentative d'autolyse en ingérant un poison. Le 20 avril il quitte Fontainebleau, avec 600 hommes vers l'île d'Elbe. Fin mai, la France est réduite dans ses frontières à ce qu'elle possédait avant 1792. 12.000 Officiers fidèles napoléoniens sont placés sous le statut de « demi-solde ». Les affaires ont été menées « tambour battant ». Début juin les Coalisés quittent Paris et la France. En octobre 1814 Talleyrand propose aux Coalisés, qui restent scrutateurs de la politique française, de déporter Napoléon aux Antilles ou à Sainte-Hélène. De nouveaux Généraux sont nommés, ils sont Chouans ou Vendéens.

**La première et la seconde Restauration** : 1814, c'est donc la première Restauration. Entraîné par Talleyrand le Sénat a voté la déchéance de l'Empereur le 2 avril 1814. Les notables, à l'Hôtel de Ville, forment le vœu ardent de voir incarner la Monarchie en la personne de **Louis XVIII**. Le choix de Louis XVIII est surtout dicté par les Coalisés qui occupent Paris (L'installation de Louis XVIII par les Coalisés tient peut-être à une méprise : les parisiens portent un brassard blanc en gage de soumission et de bonne volonté ; les Coalisés y ont vu peut-être un attachement aux Bourbons ?). Le 3 mai 1814, le Roi entre dans Paris. Ce même jour Napoléon aborde l'île d'Elbe.

Napoléon ne va pas résider longtemps sur son île et débarquera à Golf Juan fin février 1815 pour venir, au final, s'installer aux Tuileries le 20 Mars 1815. Les Parisiens sont indifférents, seuls les ouvriers lui témoignent un vif soutien.

Au désastre consécutif à la retraite de Russie viendra s'ajouter, lors d'un ultime baroud, celui de la défaite de Waterloo : le 18 Juin 1815. Le 22 Juin 1815 ce sera la seconde abdication de

l'Empereur. Paris est occupée par 300.000 soldats étrangers, alors qu'elle ne comptait que 700.000 âmes !

**La Seconde Restauration ramène Louis XVIII**, sur le trône de 1815 à 1824 :

« Tout à coup une porte s'ouvre : entre silencieusement le vice appuyé sur le bras du crime, Mr. de Talleyrand marchand soutenu par Fouché ; la vision infernale passe lentement devant moi, pénètre dans le cabinet du Roi et disparaît. Fouché venait jurer foi et hommage à son seigneur ; le féal régicide, à genoux, mit les mains qui firent tomber la tête de Louis XVI entre les mains du frère du Roi martyr ; l'évêque apostat fut caution du serment.» (19). Alfred Fierro, ajoute que Châteaubriand, reçu par Louis XVIII, avoue son indignation et, au final, confie au Roi : « ...Je crois que la Monarchie est finie ». Louis XVIII, de lui répondre : « Eh bien, Monsieur de Chateaubriand, je suis de votre avis. » (20). A cet égard Alfred Fierro cite une nouvelle fois Jean Tulard : « Un nouveau règne commence : celui de ces notables à regard froid et ample bedaine que symbolise Bertin l'Aîné, tel que l'a immortalisé Ingres. C'est pour assurer, involontairement, le triomphe de la bourgeoisie que sont morts volontaires en sabots de l'an II et Vendéens au Sacré-Cœur brodé sur la poitrine, aristocrates tendant avec panache leur tête au couperet de la guillotine et Conventionnels montant à l'échafaud au terme d'âpres et violents débats où ils ont joué leur vie, tous héros d'une épopée sanglante dont le dénouement ne fut pas à la hauteur des espérances qu'elle avait fait naître. » (21).

Guillaume de Bertier de Sauvigny, historien de la Restauration, note : « Louis XVIII rentré aux Tuileries, pourra voir du côté jardin la foule de ses partisans qui manifestent leur joie par des chants et des danses, et, du côté Carrousel, les troupes prussiennes, bivouaquant, des canons braqués sur le château, une boucherie établie sous l'Arc de Triomphe » (22).

Les troupes d'occupation campent partout : aux Invalides, au Champ-de-Mars, dans les jardins du Luxembourg, sur les Champs Elysées, au Bois de Boulogne.

### **Ce qui caractérise le règne de Louis XVIII :**

Louis XVIII est mis en place par les Coalisés qui vont hésiter entre Bernadotte, Eugène de Beaumarchais, l'Aiglon et même une République. Ce sera Louis XVIII, le Comte de Provence, frère de Louis XVI, qui deviendra Roi de France et de Navarre sous le nom de Louis XVIII. Au début de son règne il gouverne appuyé par les « Ultras », des députés plus royalistes que le Roi, alors que ce dernier souscrit à la Charte constitutionnelle qui concilie l'héritage de la révolution à



celui l'Ancien Régime. Paradoxalement il restaure aussi la loi du « sacrilège » qui punit de mort toute personne qui profane un objet sacré ; la puissance législative s'exerce collectivement par le Roi, par la Chambre des Pairs, par la Chambre des députés des départements. L'unité du pouvoir de l'Etat est détenue par le Roi. Le Roi exerce seul le pouvoir législatif, mais il va s'appuyer sur les 2 Chambres pour faire les lois. Louis XVIII, dans sa pratique, laisse aux Chambres la possibilité de jouer un plus grand rôle que celui que prévoyait la Charte. Les députés, qui vont former la Chambre des députés (430 au total... à titre comparatif ils sont 577 en 2012), sont élus au suffrage censitaire pour 5 ans (Sur plus de 30 millions de Français, moins de cent mille peuvent voter) ; la Chambre des Pairs compte des représentants en nombre illimité, nommés par le Roi pour un mandat à vie, ou héréditaire. Louis XVIII pondère les « Ultras », cela dit le régime n'échappe pas à la « Terreur blanche », mais elle n'aura pourtant aucun degré de comparaison à ce que fut la Terreur révolutionnaire. On constate tout de même l'exécution du général de la Bédoyère et du maréchal Ney ; à l'Institut on épure et l'on chasse : Carnot, Lakanal, Sieyès, Monge, Grégoire, David. L'Ecole Polytechnique manifeste ses sentiments bonapartistes : ses élèves sont renvoyés ! On en revient aussi à l'exposition des condamnés au pilori en place publique, au « poing coupé », qui est un premier châtiment avant que d'être conduit à la guillotine. Les Coalisés veillent sur ce qui se passe en France et, craignant une nouvelle révolution, pèse sur Louis XVIII afin qu'il ne cède pas à la tentation de mettre en place un régime divisant encore plus le Pays. Le Roi va dissoudre la Chambre des députés à la recherche d'une voie intermédiaire conciliante, ne voulant pas laisser les Ultras lui imposer une politique réactionnaire. En fait l'effort de Louis XVIII tend à nationaliser la Monarchie.

**-1818** : A la faveur de nouvelles élections les « Ultras » sont mis en minorité. Encore une fois, le 29 Juillet 1818, les élèves Polytechniciens sont consignés lors des obsèques de l'opposant Monge.

**-1819** : Les Français sont plus enclins à s'occuper de leurs intérêts personnels que de ceux des affaires publiques. Les étudiants manifestent au quartier Latin pour le libéralisme et l'effigie de l'Empereur circule dans les rues.

**-1820** : Le mécontentement est général. En février, le neveu du Roi, le Duc de Berry, l'espoir de la dynastie, est assassiné en sortant de l'Opéra (de la rue Richelieu) par Louvel ; il voulait par ce geste mettre fin à la race. Le Duc de Berry était le seul qui pouvait permettre un descendant à la lignée des Bourbons ; les espoirs de Louis XVIII et de Charles X reposaient donc sur lui. Les Ultras mettent en cause le ministère de Decazes qui, depuis sa nomination, entreprend une politique libérale en cela plus conforme aux idées de Louis XVIII. Les suites furent immédiates : le ministère Decazes chute et Richelieu émerge à la tête du nouveau ministère. Ce dernier impose une idéologie répressive qui sera à l'origine de sa perte. Ironie du sort l'épouse du duc de Berry, la duchesse, était enceinte de deux mois lorsque son époux fut assassiné. Le geste de Louvel ne mettra pas fin « à la race » des Bourbons. Henri-Dieudonné, duc de Bordeaux, comte de Chambord, naît le 29 septembre 1820 à Paris au Palais des Tuileries.

Avec Richelieu le vote censitaire est alors aménagé dans sa composante fiscale de façon à permettre un certain confort du régime en place : c'est le « double vote ». Ceci consiste à permettre au quart de la population, qui paie le plus d'impôt, de voter deux fois ! Le résultat de cette stratégie amène les élections escomptées par le pouvoir. Les étudiants, et la moyenne bourgeoisie, créent des émeutes aux cris de « A bas le Roi ! Vive la Charte ! ». Les libéraux se font entendre dans la rue. Des chants séditionnels amènent le Préfet de police à réprimer les chansonniers, les sociétés de chant et les chanteurs ambulants.

**-1823** : Sans doute à la faveur de « l'expédition d'Espagne », et après une dissolution de la Chambre, les élections marquent un profond déclin des libéraux qui passent de 110 sièges à 19 ! Benjamin Constant, Casimir Perrier et le Général Foy sont toutefois réélus à Paris.

**-1824** : L'année est marquée par la mort du Roi le 16 septembre 1824. Le Roi Louis XVIII, obèse et aboulique, sans doute diabétique, couvert d'ulcères variqueux, meurt des suites d'une gangrène des membres inférieurs. Son frère, le Comte d'Artois, devient Charles X Roi de France et monte sur le trône (car Louis XVIII n'a pas d'héritier), il règnera de 1824 à 1830.

**-Bilan du règne de Louis XVIII :** Lorsqu'on lui a annoncé qu'il était Roi de France, en 1814, il aurait rétorqué : « N'ai-je jamais cessé de l'être ? ». Il mènera une politique en faveur de la modération, et pour cela manifestera sa pondération en restant à distance des « Ultras » ; il en fit ainsi non vraiment par goût, mais parce qu'il pensait que c'était là le seul moyen de permettre la stabilité de la France.

Talleyrand écrit sur Louis XVIII : « Louis XVIII était le plus fieffé menteur que la terre ait jamais porté. Je pus juger du caractère de l'homme. Egoïste, insensible, épicurien, ingrat. Tel ai-je toujours trouvé Louis XVIII » (23). Pourtant cet homme avait aussi des qualités énoncées par d'autres de ses contemporains : « Il était favorable à la littérature » (Mme de Staël) ; homme d'humour : « Qui pouvait résister à l'esprit déflorateur de Louis XVIII ? » (Balzac) ; beaucoup aussi de s'accorder sur le fait qu'il soulignait « la majesté de sa race » : « Il était Roi partout, comme Dieu est Dieu partout » (de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*) ; « Il passait pacifique et sévère au milieu des sabres nus. Sa berline massive, toute dorée, avec des grosses branches de lys peintes sur les panneaux, roulait bruyamment » (Victor Hugo : *Les Misérables*).

Louis XVIII a eu la réelle volonté de concilier les acquis de la Révolution et de l'Empire avec ceux de la Monarchie. Il était aussi très lucide sur l'avenir de son clan en considérant avec pessimisme la succession et le rétablissement durable de la maison de Bourbon : « Bien rétablie ?...Cela dépend. Je l'accepte et elle nous restera si je survis à mon frère. Mais si c'est lui qui me survit, je ne réponds de rien » (24). En cela Louis XVIII voyait juste.

Paris sous Louis XVIII est devenue une ville manufacturière de premier ordre et l'entrepôt de toutes les manufactures de France. Ce ne fut pas une mince affaire que d'en arriver là car l'héritage de la France post-napoléonienne était lourd d'un passif économique difficile à reconstruire. Louis XVIII a largement contribué, sans faire de réclame, à restaurer une France riche et une Armée pleinement fonctionnelle. Louis XVIII, partait de loin : acharnement de Napoléon à retrouver son pouvoir, caisses vides de l'Etat, rébellion d'un grand nombre, conspirations des « Ultras », complots des libéraux, émeutes des étudiants...

Positif sur le plan économique le bilan est contrasté au regard d'autres éléments. Les condamnations à mort des 4 Sergents de La Rochelle, l'exécution de Ney, les expulsions, le règne des prêtres. On le voit, l'aspect majeur c'est qu'il n'y a aucune réconciliation nationale. Le retour de la noblesse n'a rien arrangé. Le poids des traditions qu'incarnent les Bourbons freine le

progrès social et politique. Les partisans de l'Empire, les libéraux, empêchent le pays d'évoluer. Pour une certaine catégorie de bourgeois la Restauration est propice à faire de l'argent et les ambitieux, sans le moindre scrupule, thésaurisent avec gloutonnerie. A cet égard citons un poème de Jean Richepin, Breton, fils de médecin militaire, Richepin écrira, quelques décennies plus tard, un poème qui traduit bien le goût d'une certaine classe pour le lucre et les affaires : « Philistins, épiciers, tandis que vous caressiez vos femmes, en songeant aux petits que vos grossiers appétits engendrent. Vous pensez ils seront, menton rasé ventre rond, notaires. Mais pour bien vous punir, un jour vous voyez venir sur terre, des enfants non voulus qui deviendront chevelus, poètes » (25).

**Nous sommes en 1824**, la France est un lieu installé par une bourgeoisie confortable et une aristocratie qui se confine dans ses hôtels et châteaux en province ; la Monarchie, et la grande bourgeoisie, détiennent à titre quasi héréditaire les acquits construits pour eux lors de la révolution et, de surcroît, jouissent des bons offices de la finance.

**Charles X, 1824-1830** : « Esprit obtus, ex-libertin reconverti dans la dévotion ». « Roi de l'intrigue et de la conspiration » (26). Cet homme, jusque là était à la tête des « Ultras » ; c'est un opposant à la Charte Constitutionnelle. Charles X est un conservateur qui rêve du retour à la Monarchie absolue.

**-1825** : La première année du règne de Charles X est assez calme, mais à son terme l'opposition va se manifester à l'occasion des obsèques du Général Foy, bonapartiste notoire. Nous sommes le 30 novembre 1825 (Jean Martin Charcot a 1 jour). La manifestation est de grande ampleur, elle se déroule dans un cadre légal, mais c'est un premier indice d'insatisfaction. Le pouvoir tentera de faire condamner, en décembre, deux journaux ; ils sont inculpés pour attaquer systématiquement le clergé et la religion d'Etat. Les tribunaux prononceront l'acquittement.

**-1826** : une loi présentée par le Gouvernement sur les successions est repoussée par la Chambre des Pairs. On soupçonne cette loi de vouloir rétablir le droit d'aînesse. En octobre l'acteur Talma meurt ; Talma, qui fut l'acteur favori de Napoléon, est conduit au Père-Lachaise sans passer par l'Eglise. Cela permet à l'opposition d'y trouver matière à injustice, à intolérance, et de manifester, avec beaucoup d'efficacité, contre le pouvoir politique et religieux.

**-1827** : La Presse est dans le collimateur du Gouvernement qui veut limiter ses libertés en faisant passer une loi répressive permettant de contrôler efficacement tous les journaux. Le projet est qualifié de « juste, utile, favorable et doux » par le Gouvernement. C'est un retour sévère afin que de procéder aux attaques de la Presse : le « faire part » de deuil du 24 août 1826, à l'occasion du 254<sup>ème</sup> anniversaire de la Saint-Barthélemy et aux diverses diatribes contre les Jésuites. Lorsque le Roi passe en revue la Garde Nationale, le 29 avril au Champ de Mars, les militaires crient à son passage : « Vive la Charte ! A bas les Ministres ! A bas les Jésuites ! Vive la liberté de la Presse ! ». Charles X dissout la Garde, ce qui le rend encore plus impopulaire. Par ailleurs Récamier est nommé au Collège de France, préférence désignée pour ses convictions royalistes. Cette nomination, voulue par le Ministre de l'Instruction publique, va à l'encontre des soutiens de l'Académie des Sciences et des Professeurs du Collège de France qui ont opté pour Magendie ; ceci entraîne des heurts au quartier Latin. En novembre Villèle, le chef du Gouvernement, obtient du Roi la dissolution de la Chambre des députés pensant surprendre l'opposition et faire le ménage au profit d'un nouveau vote. Cela l'amène à une déroute !

**-1828** : Pour repère, Charcot aura 3 ans en novembre. Conséquence d'un vote, dès le début de l'année : Villèle démissionne de son poste de Chef du Gouvernement et est remplacé par un modéré, Martignac. La Sorbonne rouvre alors les cours des libéraux Cousin et Guizot. Charles X croit toujours en Villèle avec lequel il entretient une relation épistolaire quotidienne. Le journal *Le Constitutionnel* publie ces lignes : « Le personnage principal n'a quitté la scène que pour se réfugier dans le trou du souffleur ! » (27) ; (27 bis). Martignac a conscience d'être un pion à la merci du bon vouloir du Roi.

**-1829** : En août, le renvoi de Martignac est prononcé et de Polignac prend sa place ; c'est un ami intime du Roi. Cet individu est honni par l'opinion. La Presse se déchaîne à son encontre. Les procès contre les publications aboutissent, pour le plus grand nombre, à aucune condamnation ; les Magistrats refusent de sanctionner les journalistes.

**-1830** : Polignac est un être passif, il laisse faire ; la Chambre refuse de collaborer avec son Cabinet. Le Roi dissout la Chambre des députés en mai. Les élections seront favorables à l'opposition. Le Roi prend alors des décisions absurdes. En juillet, le 26 : Il dissout la nouvelle

Chambre sans même qu'elle n'ait siégé une fois ! Il muselle la Presse qui est suspendue. Aucun journal ne peut paraître sans autorisation. Le mode de vote est réajusté de façon à favoriser les fortunés conservateurs. De nouvelles élections sont prévues pour septembre. Le 27 Juillet 1830, c'est le début des « Trois glorieuses » (27-28-29 Juillet 1830) : Des insurgés affrontent les forces royales près du Palais Royal. A la nuit tombée 1.000 soldats manquent à l'appel, ils ont déserté, changé de camp, ou ils sont morts. Le 29, des barricades sont édifiées dans les rues de Paris. Les élèves de l'Ecole Polytechnique, et d'anciens Officiers de l'Empire, encadrent les insurgés qui prennent le Palais Bourbon. Les troupes régulières vont se retirer. Alfred Fierro cite Talleyrand (toujours là où il faut !) : « D'une fenêtre de son hôtel, rue Saint-Florentin, Talleyrand assiste à la reculade des troupes régulières. Tirant sa montre il dit : « A midi cinq minutes la branche aînée des Bourbons a cessé de régner ! » (28). La Capitale est aux mains des insurgés ; ils ont de leur côté 700 tués, ce sont des artisans, des employés, des boutiquiers. Charles X est à Saint-Cloud. L'opposition parlementaire prend les directives ; elle désapprouve l'idée d'un retour de la République car elle sait que cela réactiverait indubitablement les réprimandes des autres Etats Européens, mais elle y est tout autant hostile du fait que cela remémore, en ses rangs, l'association criminelle de la République à la Terreur jacobine. Le Marquis de La Fayette est nommé Commandant de la Garde Nationale.

**Le 31 Juillet :** Les députés vont offrir le Royaume au Duc d'Orléans qui accepte la Charte. « C'est du peuple français qu'il tiendra sa couronne [...] Le Duc d'Orléans a toujours été dévoué à la cause de la République, et il a porté au feu les couleurs tricolores » (29). La Fayette rend visite au Duc d'Orléans au Palais Bourbon et lui dit : « Ce qu'il faut aujourd'hui au peuple c'est un trône populaire entouré d'institutions républicaines » (30). La Fayette, qui jouit d'un crédit favorable près du peuple a permis au Duc d'Orléans d'être adopté par la population ; ceci n'était pas gagné d'avance, car le Duc avait été très mal reçu sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Ce ne sera qu'après l'accolade de La Fayette, au balcon de l'Hôtel de Ville, que la foule acclamera le Duc d'Orléans.

**Charles X abdique le 2 août 1830**, simultanément son fils renonce à la couronne (ce qu'il n'acceptera pas avec enchantement). Cela dit, pendant le laps de temps qui sépare le moment de la signature de l'abdication de Charles X et la signature du renoncement à la couronne du fils de Charles X (Louis Antoine d'Artois), il s'est passé une vingtaine de minutes pendant lesquelles il fut officiellement Roi de France en tant que Louis XIX.

Charles X quitte Saint-Cloud pour la Normandie et rejoint Cherbourg d'où il embarque le 16 août 1830 pour l'Angleterre. Après un séjour outre-Manche il gagne Prague ; c'est là qu'il finira ses jours. Il meurt le 6 novembre 1836, lors d'une épidémie de choléra.

**-Bilan du règne de Charles X :** Ce Roi fut toujours opposé à la Charte ; cette Charte, octroyée aux Français impliquait un compromis entre le régime de la monarchie et les principes révolutionnaires ; elle garantissait l'égalité civile, le libre accès aux emplois de la fonction publique, la liberté du culte et, avec certaines limites, ou des limites certaines, la liberté de la Presse. Charles X, contrairement à son frère Louis XVIII, ne joua pas le jeu de la Charte et voulu activement restreindre les libertés. Il connut très peu de temps la bienveillance des Français. Sa piété laissait croire qu'il était l'instrument du Clergé mais, en fait, depuis la mort de la dernière de ses maîtresses, en 1805, il s'était réfugié dans la dévotion. Ce souverain ne put jamais endosser l'habit d'un Roi constitutionnel. Sur le plan de la politique extérieure : elle fut marquée en faveur de l'intervention pour la Grèce et par l'expédition d'Alger.

### **-Le règne de Louis-Philippe 1er, de 1830 à 1848 :**

La Maison d'Orléans évince les Bourbons lors des suites données aux journées des « Trois glorieuses ». Le Duc d'Orléans fut membre des amis de la République, ce qui est une qualité et une garantie pour certains. Chez les républicains, en dehors de leur espoir de voir un jour édifier une république en France (perspective pour le moment peu envisageable), il est logique d'accepter ce Duc bon gré mal gré, d'autant qu'il est adoubé par le très populaire La Fayette. Pour autant, la frange la plus radicalement révolutionnaire et belliqueuse du peuple ne jettera pas son bonnet phrygien par-dessus les moulins et poursuivra son combat contre la monarchie constitutionnelle. Louis-Philippe d'Orléans est surtout plébiscité par les Parisiens ; il sera utile pour lui de ne jamais l'oublier, car c'est grâce à eux, et à la caution activement manifestée par La Fayette, qu'il va monter sur le trône ; ne plus considérer cet aspect majeur dans le processus qui l'a amené là où il est maintenant serait prendre le risque de le regretter amèrement... et ce jour arrivera indubitablement. Les partisans républicains extrémistes sont encore assez forts et suffisamment représentés pour se permettre de régulièrement créer des troubles dans la capitale ; ils vont se structurer en un groupement actif et diffuser leurs idées, notamment par l'entremise de nombreux journaux « ouvriers » qui naissent un peu partout. Bien que n'étant pas écrits par des

prolétaires, mais par des intellectuels à l'esprit aiguisé aux stratégies politiques, ces publications sans ressource ne connaissent que des tirages éphémères.

Tout est désordre, bien que proclamé Roi des Français, Louis-Philippe 1er ne quitte que tardivement son domicile du Palais-Royal, le 1er octobre, pour sa résidence Royale aux Tuileries. En attendant, sa sécurité est assurée par une curieuse garde : « ... des volontaires aux bras nus ; leurs camarades assis ou vautrés dans les salles ou les escaliers, y recevant leurs amis, jouant et buvant, ils ressemblent moins à une garde qu'aux gens contre lesquels on se fait garder... » (31).

Thureau-Dangin, historien spécialiste de cette époque, décrit les débuts du règne de Louis-Philippe : « Ce fut en 1830 la désorganisation de l'économie [...] La révolution de 1830 a provoqué la panique des milieux aisés [...] La crise financière de 1830 se trouvait plus encore désastreuse pour le commerce et l'industrie que ne l'avait été celle de 1814, et que ne le sera celle de 1848... [...] Les riches ont fui Paris : on n'évalue pas à moins de 150.000 le nombre des départs. De là le chômage et les souffrances qui en sont l'accompagnement ordinaire » (32).

En octobre 1830, Polignac, anciennement impliqué sous Charles X comme chef de son dernier gouvernement, est mis en accusation avec d'autres Ministres de l'époque ; mais au-delà de ces accusations il est demandé par certains extrémistes que ces Ministres soient condamnés à mort. Devant cette vindicte extrême les Députés vont trouver une solution afin de ne pas voir resurgir les excès populaires révolutionnaires, ils vont présenter une loi à l'appréciation du Roi. Il s'agit d'abolir la peine de mort pour les crimes politiques ; Louis-Philippe y répondra positivement : « Témoin dans mes jeunes années de l'épouvantable abus qui a été fait de la peine de mort en matière politique, j'en ai constamment et bien vivement désiré l'abolition » (33). Le petit peuple, voyant dans cette proposition de la Chambre des Députés une mesure de protection, marche sur Vincennes, lieu d'incarcération de Polignac et des trois autres anciens Ministres. Le gouverneur refuse de livrer ses prisonniers à la populace. Un procès est organisé en décembre devant la Chambre des Pairs (au Palais du Luxembourg). Les accusés sont condamnés à la prison à vie. Nouveaux mécontentements ! Le Pays est en fait agité par de multiples oppositions : entre les Orléanistes et les partisans des Bourbons, entre les libéraux bourgeois et les Républicains modérés ou non, ou encore entre l'opposition formée par les prolétaires et les extrémistes. On ouvre un autre procès, mais cette fois à l'encontre des présumés provocateurs qui auraient organisé l'agitation lors du procès des Ministres de l'ancien Gouvernement de Charles X !



La Fayette, un peu girouette, mais bien plus encore arriviste, vient se montrer lors des débats et prouver ainsi son soutien aux accusés. Ils seront acquittés !

**-1831** : De mars à septembre les troubles naissent à Paris : « L'agitation et le tumulte furent à peu près permanents dans les rues de Paris : rassemblements et promenades accompagnés de chants factieux, plantations d'arbres de la liberté, bris de réverbères, pillages des boutiques, attaques à mains armées contre les agents de la force publique, assaut de la foule contre l'hôtel d'un Ministre ou contre le palais du Roi... » (34).

**-1832** : Cette année là sera marquée par une effroyable hécatombe. En février : c'est le premier mort d'une épidémie de choléra qui éclate en France. Les morts officiels ne sont décomptés qu'à partir du 22 Mars. Cette épidémie est venue d'Asie, du Bengale en traversant la Russie, la Pologne, l'Autriche, la Prusse (Pour repère J.M. Charcot avait alors 6 ans 1/2). Les autorités ne vont pas prendre la juste mesure de la propagation. Dans les colonnes du *Journal des débats*, du 28 Mars 1832, on peut lire que cette maladie ne touche que les pauvres, ceux qui vivent dans la saleté, mais qu'elle n'est en rien contagieuse ! A la lecture de l'écrivain Henri Heine, cité par Alfred Fierro (35), on peut résumer sa description avec nos propres termes : C'était la mi-carême (29 mars), il faisait beau, les boulevards étaient très animés, plus que jamais les bals sont fréquentés. On boit, on chante, on danse, on se prélassse, on mange des glaces. Heine nous décrit la mort brutale d'un homme en insistant sur le fait que, devant lui, et d'une façon fulgurante, un arlequin fut pris d'une sensation de froid intense au niveau des membres inférieurs ; il ôta son masque et là, à la stupeur de l'auteur et des autres badauds festifs, ils découvrirent son visage, d'un bleu violet intense, se décomposer ; l'homme s'écroula terrassé par la Camarde ! Dans la capitale les gens vont alors s'affoler, les plus aisés vont quitter Paris par milliers. Dans les mémoires du célèbre docteur Véron, qui outre la médecine s'exerça à de nombreuses et excellentes « occupations », notamment celle de journaliste ou encore de Directeur de l'Opéra de Paris, on peut lire : « Le 7 avril 1832, comme par un changement à vue, la désolation remplaça l'ivresse de la prospérité. Etait à l'affiche, pour ce soir-là, une représentation de *Robert le Diable* ; dès la veille, 6.000 francs de location annonçaient la foule pour le lendemain. Le 7 avril au matin la foule se pressait à nouveau, mais cette fois pour redemander son argent : le choléra venait d'éclater à Paris [...] C'était un sauve-qui-peut, pour le public, comme pour les artistes.

M.M Nourrit, Levasseur, Mme Damoreau et Mlle Taglioni prirent alors leurs congés de 3 mois ; ils furent engagés au grand théâtre de Londres [...] Le choléra avait cessé à Londres, ils y vivaient donc plus en sûreté qu'à Paris » (36).

En avril on compte 12.733 parisiens décédés ! (37). En mai et juin il y a une légère inflexion de la courbe des victimes, mais un nouveau pic paroxystique est noté en juillet, puis un retour durable à la normale s'installe début octobre.

**Au total** : plus de 16.500 parisiens sont morts en 6 mois ! Casimir Perrier, le Chef du Gouvernement, meurt lui aussi du choléra. Le Général napoléonien Lamarque est inhumé le 5 Juin, terrassé lui aussi par l'épidémie ; les étudiants républicains vont profiter de ce rassemblement pour créer de l'agitation. Une rumeur affirme que les bourgeois utilisent l'épidémie pour assassiner le peuple ! Les insurgés tiennent rapidement la Capitale des Halles à la Bastille. La révolte est matée le 6 Juin par l'Armée et la Garde nationale. Les 4.000 insurgés sont écrasés. Victor Hugo, dans *Les Misérables*, décrit les derniers combats ; d'autres en feront l'analyse : « L'émeute fut faite par une majorité d'ouvriers, d'un niveau professionnel élevé, de branches diverses, où le premier rôle revint aux métiers du bâtiment, auxquels se joignirent des manœuvres [...] Le type de l'ouvrier insurgé en 1832 est celui d'un travailleur né en province, ayant des charges de famille et qui avait à se plaindre de la conjoncture économique du moment : soit d'une baisse de salaire, soit d'un emploi en dessous de sa qualification, soit d'une totale inoccupation » (38). Jean-Martin Charcot avait 6 ans et cinq mois au début de l'épidémie et le docteur Jean Thuillier nous indique qu'il fut donné au jeune garçon, à titre préventif, et ce quotidiennement, deux morceaux de sucre trempés dans de l'éther ; cette médication trouvait son origine dans une autre rumeur qui indiquait qu'Alexandre Dumas avait été lui-même protégé du choléra en absorbant, par erreur, une fiole d'éther (39).

Un constat établit que les décès les plus fréquents étaient comptés dans les mauvais quartiers : l'Hôtel de Ville, la Cité, dans les rues réputées insalubres, dans les immeubles où étaient entassés les habitants dans une grande promiscuité. Un rapport scientifique exceptionnel datant de l'époque expose statistiquement, et de façon exhaustive, les données liées à l'épidémie de choléra à Paris ; ce rapport a été réalisé en mettant en exergue les conditions de la diffusion, de l'évolution, ainsi que les éléments qui facilitèrent la propagation de l'épidémie. Cette étude contribue à contredire les idées reçues sur la propagation (40).

**Toujours en 1832** : Le Roi va réorganiser son pouvoir en un triumvirat qui sera composé : du Duc de Broglie aux Affaires étrangères, de Thiers à l'Intérieur, de Guizot à l'Instruction publique. L'épidémie a eu des effets dévastateurs, qui s'invitent pourtant opportunément dans la résolution de la crise sociale. Le prolétariat parisien, en grande partie décimé par le choléra, voit ses offres de travail considérablement affluer. Cette reprise favorise les ouvriers restants qui vont faire profit de l'aubaine pour faire monter les enchères (A quelque chose malheur est bon !). Le 18 novembre, dans *La Tribune*, un ouvrier nommé Bercy rend compte des volontés des prolétaires : « Aujourd'hui que le choléra, la misère, les combats de Juin et les sergents de ville ont considérablement diminué le nombre d'ouvriers, et que l'ouvrage presse, nous avons jugé à propos d'user de représailles » (41). On assiste là à une vraie organisation de la classe ouvrière qui, par les grèves, va obtenir l'acceptation de leurs revendications. A la tête du mouvement républicain on observe progressivement l'apparition toujours plus dominante de la mouvance de la « Société des droits de l'Homme » ; cette dernière vient supplanter maintenant l'association des « Amis du peuple » qui, elle, avait pourtant convaincu certains bourgeois. « La Société des droits de l'Homme » est composée de trois-quarts d'ouvriers et d'un quart de bourgeois ; il y a maintenant un afflux massif de la gauche dans cette organisation. Ce mouvement est très opposé à Louis-Philippe et résiste grâce à sa stratégie ; en effet, la « Société des Droits de l'Homme » est constituée à partir de multiples groupuscules, chacun de moins de 20 membres, ceci lui permet d'échapper à la réglementation de « déclaration administrative » dont le seuil est fixé à une vingtaine d'individus et lui assure une clandestinité relative. Ces groupuscules totalisent un nombre de gens très motivés et engagés, environ 4.000 membres. Ce sont des clubs révolutionnaires actifs et efficaces dans l'art de conspirer.

**-1833** : « Jamais le commerce n'a été plus florissant ; le travail abonde, la misère, entretenue pendant près de deux années par les entreprises des factions, a disparu » (42). La « Société des droits de l'Homme » n'arrive plus à persuader et soulever les Parisiens. Des grèves sporadiques sont pourtant sagement organisées, mais le Préfet de police les contre tout en libérant, par souci d'apaisement, les grévistes emprisonnés ; les accords se succèdent toujours favorablement et la tension sociale retombe. Le calme ne fait pas les affaires de la « Société des droits de l'Homme » qui joue sur le désordre pour forger ses desseins insurrectionnels ; ses meneurs vont tout faire pour occasionner des troubles qui sont favorables à un climat subversif. Différentes émeutes sont

encore déjouées, ou contrées, par les forces de l'ordre. Le pouvoir va dès lors chercher un moyen de supprimer cette organisation d'opposition trop tonitruante en faisant passer des mesures efficaces et en réprimant avec sévérité les troubles à l'ordre. Ces mesures dissuasives vont surtout viser à responsabiliser collectivement les adhérents des associations.

**-1834** : Du 12 au 14 avril 1834, les républicains prennent pour prétexte cette loi afin de motiver une insurrection à Lyon, puis à Paris. L'Armée réprime rapidement la révolte des canuts de Lyon. A Paris, des arrestations préventives sont pratiquées ; une totale désorganisation amène à l'échec de cette tentative. Ainsi, et ce durablement, le mouvement républicain est discrédité. Le 20 avril 1834 le pouvoir crée à Paris un corps électoral composé de gens instruits ayant pour tâche d'élire un Conseil municipal. C'est une représentation élue et non désignée par le pouvoir exécutif. Cette année reste toujours marquée par les grèves et la « Société des Droits de l'Homme » qui devient de plus en plus la bête noire du Gouvernement.

**-1835** : C'est une année marquée par le procès, devant la Chambre des Pairs, d'insurgés républicains. De célèbres représentants du parti sont inculpés. Le procès durera jusqu'au début 1836. On y assiste surtout au déballage des contradictions internes au parti. C'est un procès qui tourne carrément au ridicule. 28 accusés, dont le chef républicain, s'évadent de la prison. L'opinion est hilare ! Mais parallèlement les républicains seront aussi totalement discrédités par l'affaire de « la machine infernale » ; un attentat qui visait le Roi mais qui fait 18 victimes collatérales. La Presse républicaine ne cache pas son regret que Louis-Philippe ait pu s'en tirer. L'opinion publique, elle, et dans sa plus grande part, reste en accord avec le pouvoir qui en profite pour faire passer trois lois répressives sur la Presse de l'opposition afin de la contraindre.

**-1836** : Les républicains sombrent dans les attentats car ils veulent tuer Louis-Philippe.

**-1840** : La Chambre des députés prépare un projet d'expansion du droit de vote. Les républicains demandent, par la voix de François Arago, le vote universel, mais Thiers, chef du Gouvernement et ministre des Affaires étrangères, enterre la tentative de réforme électorale. Louis-Philippe congédie Thiers et rappelle Soult et Guizot, revenant ainsi au conservatisme. Le différent tenait surtout au fait que Thiers voulait gouverner seul et ainsi réduire le rôle du Roi. Son slogan était :

« le Roi règne mais ne gouverne pas ! », Louis-Philippe ne l'entend pas de cette oreille et tient à participer pleinement aux affaires. C'est justement l'affaire égyptienne qui va justifier le renvoi de Thiers. Ce dernier soutien en Egypte Mehmet Ali qui s'engage dans une rupture avec l'empire Ottoman. Les nations européennes, soutiennent les Turcs et le Roi Louis-Philippe se range du côté de la Grande Bretagne, des Russes, de la Prusse et de l'Autriche ; ce désaccord signe le renvoi de Thiers.

**-1842** : On le voit, l'ambiance du Pays baigne dans un climat délétère fait d'une agitation qui n'est contrée, dans l'urgence, que par des manœuvres opportunistes et politiciennes. Les conservateurs sont encore majoritaires et fort heureusement pour eux l'extrême gauche n'arrive pas, au-delà des désordres qu'elle crée, à s'entendre vraiment avec le centre gauche dans le but de constituer une représentation électorale en un groupe homogène et cohérent ; de plus, depuis 1835 le mouvement républicain est décapité. Il est devenu illégal de se réclamer de la République ! Pourtant il est à noter que l'opposition progresse lentement et qu'elle rencontre chez les petits bourgeois, autant que chez les électeurs aisés, un certain intérêt de sympathie.

**-1844** : Charcot termine ses études secondaires au Collège Royal Bourbon (qui s'appelait le Lycée de la Chaussée d'Antin en 1803, et deviendra, en 1870, le Lycée Condorcet) ; il débute en 1844 ses études médicales.

**-1846** : Année marquée par les élections qui sont en faveur du Gouvernement en lui assurant une confortable majorité. Ce regain de conformisme électoral est sans doute à attribuer au bénéfice d'une vaste corruption électorale et aussi à une période plus prospère, qui elle-même engendre une certaine paix sociale. A Paris on constate que l'opposition est gagnante et qu'elle se démarque ainsi de la province. C'est un signe particulièrement annonciateur, car nous vivons dans une France qui est et restera très centralisée en dépit des apparences et des pseudos mesures. Le Pays vit sous l'égide d'un Paris dirigiste et d'un fonctionnement profondément ancré dans la tradition jacobine.

En fin d'année il y a des problèmes d'approvisionnement avec la maladie de la pomme de terre et la mauvaise moisson. Le prix du pain augmente mais on le distribue gracieusement aux nécessiteux ; à défaut d'une planification durable et de réformes effectives, on a de la mémoire :

« ventre affamé n'a point d'oreilles ! ». Il faut garder à l'esprit que c'est le pain qui est le premier poste des dépenses mensuelles des Parisiens : 70 centimes le kilogramme de pain pour un ouvrier qui gagne 1,50 sous par jour. Un ouvrier en mange 500gr par jour en moyenne. (43). L'économie fléchit, le pouvoir politique est remis en cause. A cela les historiens ponctuent le peu de morale de certains anciens Ministres : Détournements de fonds publics effectués par Teste et Cubières, mais aussi une affaire qui jette le discrédit sur un des plus grands noms de France : le Duc de Choiseul-Praslin qui tue sauvagement sa femme et se suicide avant que de reconnaître son crime. Il avait pour maîtresse l'institutrice de ses enfants. L'affaire embrase l'opinion et va gravement ébranler le Trône (44). Tout cela met à mal la classe dirigeante jugée comme bien peu encline à la moralité.

**-1847** : Les républicains veulent se réunir autour d'un banquet dans le 12ème arrondissement (qui est actuellement, en 2015, le 5ème arrondissement. Il est à noter à ce sujet que jusqu'en 1859 nous comptons 12 arrondissements à Paris, puis 20 arrondissements dès le 1er Janvier 1860). Cette réunion doit clôturer une campagne nationale dont l'objet principal est la réforme du régime électoral. Le député du 12ème arrondissement est Pierre Boissel, un pharmacien, décrit comme un personnage grossier violent et doté d'un esprit rude. Le gouvernement interdit la réunion craignant des désordres, pourtant plusieurs autres banquets sont ainsi organisés et mobilisent l'opinion en faveur du suffrage universel.

**-1848** : Les banquets se succèdent et suite à l'interdiction d'un d'entre eux, le 21 février, deux journaux : *La Réforme* et le *National*, invitent les Gardes nationaux, qui sont hostiles au Gouvernement, à venir se joindre à un cortège d'ouvriers convives et d'étudiants de l'opposition qui vont manifester Place de la Madeleine. Les 3.000 manifestants étudiants et ouvriers sont dispersés par la Garde municipale. Le chef du Gouvernement, Guizot, redoute que ces heurts se renouvellent ; il demande aux Gardes nationaux de renforcer les contingents de la garde municipale. Refus catégorique et manifestation des Gardes nationaux en faveur de la Réforme. Le Roi renvoie illico Guizot et fait appel à Molé. Le peuple est satisfait et manifeste pacifiquement, devant le Ministère des Affaires étrangères, boulevard des Capucines, croyant que Guizot y était encore, mais la troupe affolée tire sur les manifestants désarmés : 100 morts ! Le 24 au matin, 1.500 barricades sont édifiées dans Paris. C'est l'insurrection des Républicains. La Chambre des

députés est envahie. Les Gardes nationaux soutiennent la révolte et le Maréchal Bugeaud, qui commande l'Armée régulière, refuse de tirer sur des Français. Le Roi se doit d'abdiquer, et il le fait. Un gouvernement provisoire est formé. Symboliquement le trône Royal est brûlé aux Tuileries. C'est la seconde République qui commence. Jean-Martin Charcot a 22 ans, il est alors externe des hôpitaux et soigne les blessés.

**Bilan du règne de Louis Philippe :** On a observé, au fil de cette description très laconique du règne de Louis Philippe 1er, que la Monarchie sombre du seul fait de son immobilisme et de son manque de volonté ; et c'est bien là le drame du règne de Louis Philippe.

Le Roi a pourtant évité l'arrogance, la pompe et les dépenses excessives. C'est surtout la petite bourgeoisie qui l'aura adulé. Malheureusement, au fil des Gouvernements successifs, le conservatisme s'installa et facilita sa chute.

Après son abdication le Roi s'enfuit déguisé comme le fit en son temps Louis XVI, prenant un carrosse pour le Havre ; il s'embarque alors le 2 mars pour l'Angleterre sous un faux nom : Monsieur Smith. Arrivé outre-Manche, il se met à la disposition de la Reine Victoria (45). Il meurt le 26 août 1860. Son corps sera rapatrié à Dreux, où il repose dans la Chapelle Royale.

**La seconde République, 1848-1851** : Le 24 Février 1848, c'est la pression de la rue qui amène la Seconde République, et ce à la grande surprise des députés qui sont majoritairement favorables à un régime de Monarchie parlementaire. Les revendications ouvrières font peur à la petite et à la moyenne bourgeoisie.

Pendant une certaine période c'est la liesse chez les ouvriers, les ateliers et boutiques vont rester fermés. L'extrême gauche ridiculise et rudoie les bourgeois dans la rue. Barbès, Blanqui et Raspail règnent sur ce monde. Les soldats insultés, molestés, sont chassés de la ville. La police est dissoute. La préfecture de police est occupée par les militants qui se distinguent par une ceinture rouge. Sainte-Beuve décrit la situation au début mars : « La fortune de la France s'abîma toute entière en moins de quinze jours, mais c'était sous l'invocation de l'égalité et de la fraternité. Quant à la liberté elle n'existait que pour les fous et les gens sages se seraient gardés d'en user... Les gros ont tellement peur, disait ma portière (concierge), mais les petits triomphaient et c'était leur règne » (46). « Vous ne pouvez vous figurer la tristesse de cette ville qui était si vivante il y a six semaines » (47).

Le travail manque mais les ouvriers refusent celui qui leur est offert car ils revendiquent le doublement des salaires. Les socialistes veulent que soit créé un atelier par profession pour gérer et éventuellement employer les chômeurs ; ce sera les « Ateliers nationaux ». Très vite, et rien qu'à Paris, on compte 80.000 hommes inscrits qui sont payés 2 francs par jour ; c'est là une armée d'oisifs qui veulent imposer un « paradis » communiste (48). C'est aussi une aubaine pour les extrémistes car cette population est placée sous la coupe d'agitateurs professionnels en la maintenant dans un climat spéculatif et d'effervescence. Ce n'est qu'à la fin mars 1848 que l'exaspération des modérés, celle des petits commerçants et de la Garde nationale, se manifeste ; « les redingotes », c'est sous ce vocable que l'on désigne la manifestation pour un retour à l'ordre. Le 5 mars 1848, le suffrage universel est instauré. La stratégie des républicains radicaux est de contrecarrer les prochaines élections ; ils craignent que le manque d'éducation politique de la population ne conduise, en définitive, à la captation des votes pour les élites traditionnelles ; ils vont donc tout faire pour retarder les élections afin d'avoir le temps de convaincre et politiser les électeurs.

Les élections sont organisées : encore une fois les divisions entre les ouvriers et les Clubs socialistes font qu'ils perdent les élections. Les gagnants sont les républicains modérés. A Paris Alphonse de Lamartine est confortablement élu ; le socialiste Louis Blanc passe de justesse, il est au 27ème rang sur 34 élus. Le 4 mai se réunit l'Assemblée nationale avec ses 900 Membres. Elle est dans son immense majorité décidée à faire cesser les troubles causés par l'anarchie révolutionnaire ; du côté des « clubistes », c'est le coup de force, ils envahissent le Palais Bourbon. Parallèlement, ils improvisent à l'Hôtel de Ville un Gouvernement provisoire dont les Membres seront très rapidement arrêtés lorsque l'Hôtel de Ville est libéré par la Garde nationale. Les socialistes poursuivent leur dessein et veulent imposer les « Ateliers nationaux » de façon permanente. Il y a 100.000 ouvriers de la Seine inscrits dans ces ateliers, ils ne travaillent pas, mais leurs cadres bien payés passent leur temps à les guider vers des stratégies de troubles en tous genres. En juin, à l'occasion d'élections complémentaires, les socialistes obtiennent 15% des suffrages à Paris, mais l'abstention est dominante. A la 8ème et avant dernière place, un nom : le citoyen Louis-Napoléon Bonaparte. Dans le journal *Le Peuple* Proudhon écrit : « Il y a huit jours, le citoyen Bonaparte n'était qu'un point noir dans un ciel de feu ; avant-hier ce n'était



qu'un ballon gonflé de fumée ; aujourd'hui c'est un nuage qui porte dans ses flancs la foudre et la tempête » (49).

Pour contraindre le déblocage des Ateliers nationaux, le Gouvernement décide d'envoyer certains ouvriers sur des chantiers en province. Les socialistes voient un plan qui vient contrarier les leurs ! Ils fomentent alors un coup d'Etat. Il est aussitôt donné au Général Louis Eugène Cavaignac les pleins pouvoirs afin de « mettre à la raison cette vile populace assez criminelle pour croire aux discours de Godefroy Cavaignac, son frère » (50). Godefroy en effet le frère du Général est un activiste.

**Le 28 Juin 1848**, les barricades s'édifient dans la partie Est de Paris. Les insurgés se révoltent contre l'injustice, mais leurs chefs sont en prison : les Barbès, les Blanqui, les Albert. Les pleins pouvoirs sont donnés par l'Assemblée au Général Louis Eugène Cavaignac ; il abandonne la partie Est de la ville aux insurgés et, à partir de la zone Ouest, la plus sûre, il avance avec 30.000 soldats ; le chemin de fer lui apportera des renforts. Au plein des effectifs ils seront 100.000 soldats en ordre de bataille.

Les insurgés ne sont que 15.000, ils seront totalement écrasés. Le mouvement révolutionnaire est décapité. En septembre 1848, à l'occasion d'une élection partielle, Louis-Napoléon Bonaparte est à nouveau candidat ; il est élu et acclamé par les Parisiens. Une nouvelle Constitution est proclamée le 4 novembre 1848. Elle définit entre autres aspects la procédure électorale. La République est retenue comme régime. Le suffrage universel lui aussi est retenu, mais il restera exclusivement masculin. C'est Tocqueville qui travaille alors sur les modalités électorales ; il est fortement influencé par le modèle américain, ce qui est à l'origine du choix de la durée de 4 ans pour un mandat présidentiel. Si le suffrage est universel, il reste réservé aux hommes, il exclut donc les femmes, mais aussi les militaires, les Membres du Clergé et les Algériens ; on passe malgré tout de 240.000 électeurs à 9.000.000 (51). En décembre les élections présidentielles donnent pour vainqueur Louis-Napoléon Bonaparte avec une écrasante majorité. Sans doute cet homme, encore inconnu un an auparavant, a-t-il bénéficié de la légende impériale et du renom de son oncle.

## **La Seconde République et Louis-Napoléon Bonaparte : 1848-1851.**

Cette période, et la suivante (1851-1870), amènent Louis-Napoléon Bonaparte au pouvoir ; ces deux décennies, seront très importantes dans la vie de Charcot, tant sur le plan social que professionnel. Le pouvoir politique ne sera pas étranger à sa progression, Charcot le recherchera, l'obtiendra et en jouera.

Le Président de la République Française doit maintenant rétablir la confiance et relancer l'économie, car pour donner un exemple de la situation laissée par son prédécesseur, la moitié de la population parisienne est à considérer comme indigente et le Pays est en très mauvais état.

Ce Président sera aussi le premier à résider à l'Élysée. Il n'est pas marié, mais il vit avec une compagne Anglaise : Miss Howard. Le fait de ce célibat ne permet pas à sa maîtresse d'endosser le rôle de première Dame et d'hôtesse de l'Élysée. Cette tâche sera confiée à la cousine du Président : la Princesse Mathilde. Il faut ajouter, en un clin d'œil à l'émission de Jean-Noël Jeanneney (France Culture), *Concordance des temps* (52) que la Princesse Mathilde fut, un temps précédent, la « fiancée » du Duc Louis-Napoléon Bonaparte. On peut le comprendre, la Princesse et Miss Howard ne sont pas de bonnes amies, plus encore elles ne s'entendent en rien, d'où l'initiative du Président d'installer sa maîtresse... rue du Cirque, une rue parallèle à l'Élysée, maintenant très connue !

La vie conjugale et familiale du Prince-Président (et quelques années plus tard de l'Empereur Napoléon III), fut mouvementée et pléthorique en nombre de maîtresses, un vrai roman; on ne compte plus ses dulcinées, pas plus que ses paternités officieuses. Un an après son installation à l'Élysée le Président reçoit son demi-frère (adultérin), le Comte de Morny, qu'il voit pour la première fois. De Morny deviendra par la suite le conseiller prépondérant du Président.

**-1849** : Une nouvelle épidémie de choléra se déclare, elle durera de mars à septembre et fera 16.000 victimes à Paris.

**-1850** : Sous la Seconde République le Président ne mène pas la politique du Pays, celle-ci est déterminée par une Assemblée unique sous la dépendance de laquelle sont placées les autres institutions : ministre, président... La loi du 13/04/1850, s'inscrit dans la suite des réflexions de

la Monarchie de Juillet sur la question sociale et une loi va permettre de construire des cités ouvrières dans Paris. Elle contribue à lutter contre l'insalubrité qui règne dans une grande partie de la Capitale et permet d'abriter les travailleurs dans des lieux décents. En ce qui concerne les loyers, il est décidé de les modérer, ils seront donc fixés en fonction des moyens des ouvriers. Il y a aussi un projet qui vise à reconsidérer l'urbanisation de Paris dans son ensemble, mais l'économie ne reprend que lentement et un tel investissement doit attendre de meilleurs auspices. Dans les rues on observe quelques manifestations et échauffourées, toujours à l'initiative des extrémistes, toutefois rien de semblable aux troubles de la période précédente. Le Président a l'intelligence de gouverner en montrant une certaine neutralité. Il laisse voter une mesure de la droite tout en se prononçant contre. Les critères qui permettent aux Français de voter sont alors revus mais encore de façon à limiter les droits des moins nantis. Il convient d'avoir résidé 3 ans, au lieu de 6 mois, pour pouvoir voter dans sa circonscription. Ce changement des règles initiales pénalise l'électorat de gauche. Etonnant que ce Président laisse faire cela, lui le partisan du scrutin universel ? En fait c'est une tactique politicienne qu'il avoue à Hortense Cornu et que nous cite Alfred Fierro : « Vous, lui dit-elle, l'enfant du suffrage universel, vous allez soutenir le suffrage restreint ! ---- Vous n'y entendez rien, je perds l'Assemblée. ---- Mais vous vous perdez avec elle. ---- Pas du tout ! Lorsque l'Assemblée sera au-dessus du précipice, je couperai la corde ! » (53).

Il laisse l'Assemblée se discréditer aux yeux de la gauche afin d'envisager son maintien le moment venu comme seul sauveur désigné tout en se rapprochant de l'Armée dans la perspective d'un coup d'Etat réussi ! (magnifique stratège). Il offre des dîners aux Officiers et aux sous-Officiers, il y prend part avec beaucoup de convivialité ; il séduit. Le Prince-Président arrive au terme de son mandat fin 1851, mandat qui n'est pas renouvelable ; on avait déjà statué sur le « non cumul » du mandat présidentiel. Il doit faire vite pour se maintenir au pouvoir au-delà de cette date butoir. La propagande joue son jeu et le suffrage mutilé au profit des « aisés » va créer une réprobation virulente de plus en plus affirmée.

Les bourgeois ont peur du futur. Outre les favorables à sa personne, le Prince-Président rallie à lui de nombreux inquiets parmi les tendances les plus diverses, mais il n'arrive pas toutefois à faire changer la Constitution pour permettre un second mandat républicain en sa faveur. Les futurs envisageables sont limités et à l'Assemblée l'ombre d'un retour de la Monarchie se dessine avec son corollaire : l'insurrection de la gauche et de coûteux désordres. Le coup d'Etat provoqué

par le Prince-Président est maintenant inéluctable et est perçu comme « écologique »... Il se fera !

L'Armée est dans les rues de Paris le 2 décembre 1851. L'Assemblée nationale est dissoute, le suffrage universel non restrictif est rétabli (hormis qu'il reste strictement masculin en excluant toujours les catégories déjà citées). La gauche exulte et applaudit le Président ! Les gens de droite ont peur et seul le Président semble, paradoxalement, être l'homme providentiel afin de sauvegarder la paix civile. Magnifique stratège, il donne ainsi l'image d'un quasi socialiste (au-delà de l'image il se considère, et le confie en privé, comme un « socialiste utopiste » ; mais le terme « socialiste » ne recouvre pas du tout notre signification d'aujourd'hui).

A la tête des Armées sont nommés des hommes sûrs ; les choses s'annoncent favorablement. « Un très grand nombre d'ouvriers se mirent à dire et à répéter sur tous les tons que le Président valait mieux pour eux que les Changarnier, les Montalembert et les Falloux » (54). Les Royalistes, eux, pensent comme Falloux : « Il faut en finir avec le Président qui habitue le Pays à la révolution ! » (55). Les Orléanistes, préparent un coup d'Etat avec un retour en cachette et fomenté depuis Londres (56). La gauche pressent la tentative des Orléanistes. Karl Marx écrit : « La dictature de l'Assemblée nationale était imminente » (57).

C'est dans cette ambiance que le Prince-Président a donc prit l'initiative après avoir projeté son plan depuis bien des mois. Les Ministères sont occupés et les journaux d'opposition bloqués. Les députés républicains vont appeler le peuple à l'insurrection, les royalistes vont se résigner.

Au petit matin les barricades et le soulèvement de certains quartiers parisiens donnent le départ à l'insurrection ; en fin d'après midi, à 17 heures, l'Armée l'a écrasée. Bilan : 26 militaires et 215 civils tués. Le Ministre de l'Intérieur, qui a à sa tête de Morny, va demander un coup d'Etat à titre préventif pour éviter la guerre sociale ! Le plan magnifiquement monté évolue selon les prévisions projetées. Tout le monde approuve le coup d'Etat et le plébiscite du 21-22 décembre 1851 le confirme en donnant : 7.145.000 « oui » contre 592.000 « non ».

Même le socialiste Proudhon, alors emprisonné à Sainte-Pélagie, souscrit le 19 décembre 1851 favorablement à la thèse du Prince-Président sur l'utilité du coup d'Etat : « Quand je me représente ce qu'eût été la domination de nos meneurs, je n'ai plus la force de condamner, au point de vue élevé de la marche humanitaire, les événements du 2 décembre » (58).

Le 31 décembre le Président déclare : « je ne suis sorti de la légalité que pour rentrer dans le droit. Plus de sept millions de suffrages viennent de m'absoudre en justifiant un acte qui n'avait pour but que d'épargner à la France peut-être des années de troubles et de malheurs » (59).

**Le 1er janvier 1852**, le Prince-Président quitte l'Élysée pour gagner les Tuileries, haut lieu de villégiature des Rois. Etape par étape le processus qui l'amène à l'Empire est maintenant bien amorcé.

Les Membres du Sénat et du Conseil d'Etat sont désignés par le Prince-Président, mais les 265 députés sont élus. Le plébiscite des 21-22 novembre 1852 va rétablir l'Empire.

Louis-Napoléon Bonaparte ne va pas attendre cette date pour agir selon un mode plus dirigiste. Il prend dès la fin février 1852 de grandes initiatives qui vont se prolonger tout au long de l'année : Un budget important est débloqué pour envisager la lutte contre l'insalubrité par la transformation urbanistique de Paris ; le Mont-de-piété doit répondre aux demandes de prêts sur gage à faible taux pour les gens en difficulté. Nous noterons que l'initiative d'un Mont-de-piété, date de 1637 et que ce procédé d'aide est à ajouter à la liste des initiatives du Docteur Théophraste Renaudot, comme prolongement des offres de son « Bureau d'adresse » qui lui date de 1629..

Le Président présente une écoute certaine à l'égard du monde des ouvriers et innove en matières sociales. Au niveau de l'urbanisme : Il fait débiter les percements de certaines grandes artères à Paris, entre autres la rue des Ecoles. Il fait aussi promulguer un décret permettant l'expropriation de certains quartiers. Il est vrai qu'il faudra attendre la nomination du Préfet Haussmann, le 22 juin 1853, pour permettre un développement considérable de la politique initialement conçue et faire de Paris un vaste chantier visant à une transformation exceptionnelle.

### **Bilan de la Présidence de Louis-Napoléon Bonaparte : 1848-1852.**

Les quatre années offertes à ce premier Président de notre seconde République furent trop vite passées d'autant qu'amputées d'une année par le fait d'un coup d'Etat fomenté qui, malgré la continuité républicaine assurée, fit flotter les effluves contrastées de la perspective du second

Empire. Dès le début de la seconde République on enregistre certains progrès ; les deux principaux sont :

**1/** L'abolition de l'esclavage, qui vient dénoncer la servilité de l'être humain. (Rappel, 1790 : La révolution accepte et considère comme légale la traite négrière et l'esclavage sur le fondement du respect des droits sur la propriété ; 1794 : on assiste à une abolition conjoncturelle qui vise à résorber une révolte négrière dans nos colonies, mais cette décision d'abolition est aussi inscrite dans la philosophie des Conventionnels de la Gironde et de la Montagne ; cela aura un effet sur le retour au calme. 1802 : rétablissement de la légalité de l'esclavage ; 1815 : on condamne la « traite négrière », mais pas l'esclavage ; 1848 : abolition de l'esclavage). **2/** Le suffrage universel qui est très amélioré dans ses propositions et son effectivité. Le Prince-Président ajoute à la République une forme d'autorité et une garantie de stabilité ; il sait équilibrer l'influence des partis, mais en pensant souvent à son profit. Il ouvre l'ère des grandes réformes urbanistiques et sociales. Pourtant il a des inconditionnels et irréductibles détracteurs, même si bien souvent ils perdent en crédibilité par l'excès passionnel de leurs propos ou écrits.

### **Le second Empire 1852-1870 : Louis Napoléon Bonaparte devient Napoléon III.**

Pendant 18 ans Louis-Napoléon Bonaparte, Empereur des Français, va régner. Cette période faite de conjonctures exceptionnelles est caractérisée par la pleine expansion de notre Pays, elle est aussi en phase positive avec la vie professionnelle et sociale de Jean-Martin Charcot.

Si le règne de l'Empereur Napoléon III caractérise la montée flatteuse de la France en termes économiques, c'est aussi, pour la médecine et la chirurgie, une période de gloire. Le terrain a été génialement préparé : « De 1800 à 1830 : c'est la prédominance de la médecine française avec Corvisart (percussion), Laennec (stéthoscope), Récamier (spéculum), Bretonneau (trachéotomie) ; Magendie et Flourens préparent la physiologie de Claude Bernard, Braille est un bienfaiteur des aveugles, Dupuytren un immense chirurgien, Pelletier découvre l'émétine et, avec Caventou, la strychnine, la colchicine, la quinine, la caféine, tandis que Lugol prépare sa solution à base d'iode » (60). Si on trouve ces lignes dans *l'Histoire de la Médecine* de Rullière, éditée chez Masson en 1981, p : 12, il faut toutefois y apporter un bémol, car ce n'est pas à Corvisart que l'on doit la « percussion » mais bien à l'Autrichien Léopold Auenbrugger (1722-1809), Corvisart ne fit que la traduction des travaux de Léopold Auenbrugger.

Charcot va rencontrer, lors du mandat républicain du Prince-Président, un homme providentiel, un homme aussi important pour lui que le seront ses futures découvertes pour la neurologie... C'est Pierre François Olive Rayer, médecin de Louis-Napoléon Bonaparte, qui deviendra sous l'Empire médecin ordinaire de l'Empereur ; il sera autant révélateur qu'inspirateur du destin de Charcot. A bien des égards on constate des aspects similaires contextuels dans la jeunesse de ces deux hommes qui viennent les faire se retrouver sur un chemin commun ; ces différents aspects sont faits, en premier lieu, d'une jeunesse offrant à leurs yeux l'exemplarité de pères « besogneux ». Sans un courage opiniâtre, volontaire, irréductible, point de destin possible dans la filière d'une médecine hospitalière où l'accumulation préalable des connaissances fondamentales et cliniques prend la majeure partie des heures de la journée et de la nuit. Rayer, résidant dans la campagne de Caen avait eu un père Paysan ; là encore, nul besoin de souligner le courage, l'abnégation, la part irréductible du tempérament paysan. Charcot avait aussi un père exigeant au travail, il était « charron », c'est-à-dire un homme qui réparait les voitures hippomobiles, les roues, les essieux, les suspensions, plus tard, et de surcroît, il conceptualisera « sur mesures » certaines calèches, cabriolets ou limousines. Des métiers prenants, des hommes durs à la tâche, chez lesquels le travail régnait en maître.

La croissance économique vient consolider la confiance qui est accordée à l'Empereur ; les Français veulent profiter de cette prospérité et en jouir sans s'opposer au pouvoir. Les monarchistes se cantonnent dans leurs cercles respectifs ; les républicains et socialistes vont constituer, pour certains, des « sociétés secrètes » et conspirer contre l'Empereur Napoléon III. Il est pourtant difficile, pour les tenants de la République, de trouver un sujet de mécontentement car le Pays dans sa grande majorité est satisfait. Ceci va persister pendant quelques années. L'ouvrier est bien payé et les bourgeois, petits ou grands, font des profits substantiels. Victor Hugo devient littéralement, et littérairement, enragé au regard de ce constat. Hugo, exilé volontaire anime ses idées, tel un balancier oscillant au rythme des heures politiques de son temps, passant du soutien inconditionnel à Louis-Napoléon Bonaparte au statut de critique le plus véhément.

**-1857** : Les élections vont restituer un cliché très réaliste de l'état des mentalités. En province les inconditionnels satisfaits sont largement dominants, à Paris l'opposition monte et la Capitale est en voie de devenir le bastion de la contestation. Cela gêne le pouvoir. Paris est alors divisé

politiquement en deux parts : les beaux quartiers favorables à l'Empire, les quartiers ouvriers favorables à la République. Haussmann trouve une solution urbanistique de façon à remédier à la poussée de la gauche : il ne faut plus construire de nouvelles usines dans l'enceinte de Paris.

**-1858** : Les élections partielles de 1858 vont toutefois montrer l'impuissance de l'opposition à contrer l'immense popularité de l'Empereur. Napoléon III en profite pour agrandir les limites de la Capitale en élargissant son enceinte jusqu'aux fortifications édifiées en 1840. Cela fait plus que doubler la surface de Paris ! (grosso modo nous sommes d'ors et déjà dans les limites actuelles, voir plan 1 annexes).

**-1859** : Amnistie pour les exilés politique. Victor Hugo, en exil, a quitté l'île de Jersey ; il en a été chassé du fait d'un manquement de respect à l'égard de la Reine Victoria. Il s'installe alors sur l'île de Guernesey ; à la réception de la mesure d'amnistie promulguée par Napoléon III, il refuse le retour en France, comme il le refusera encore en 1869, après la seconde amnistie concédée par l'Empereur. « Et s'il n'en reste qu'un je serai celui là ». (*Les châtiments* : « *Ultima Verba* » ; Victor Hugo).

**-1860** : Dans les nouvelles limites territoriales du nouveau Paris l'opposition s'installe et devient encore plus virulente à l'égard du pouvoir. Il est à noter que 60% de la population de Paris est ouvrière, donc sous l'influence de « dominants » idéologiquement hostiles au pouvoir. 60% c'est un pourcentage considérable ; pour en donner une idée à titre de comparaison, la population ouvrière était de 11 % à Paris en 2001. (Alain Schifres, *L'Express*, 6 avril 2001).

**-1863** : A la fin de l'année, à l'occasion des élections, l'opposition triomphe à Paris. Cela donne lieu à des manifestations qui sont qualifiées comme les plus dures depuis le coup d'Etat. Les très grandes villes de la province sont elles aussi en nette avancée au profit de l'opposition. Seule la France profonde reste fidèle à Napoléon III. Cette solide fidélité, plus le système des candidatures officielles qui vont faire pression, lui assurent 63% des sièges favorables (61).



**-1864** : Parallèlement à la progression des votes républicains le parti ouvrier renaît. Cela évolue vers la création de la première Internationale ouvrière le 28 Septembre.

**-1866** : C'est le début du déclin du second Empire. A « l'extérieur » nous nous sommes engagés au Mexique afin de contrebalancer la possible hégémonie Américaine (et donc du protestantisme). La période de notre intervention était favorable dans la mesure où les Américains étaient en pleine guerre de sécession. En Europe la victoire des Prussiens sur les Autrichiens oblige la France à resserrer les rangs ; nous abandonnons nos visées Mexicaines. Cette année est calamiteuse : épidémie de choléra (1865-1866), mauvaises récoltes, inondations. C'est aussi l'année de franches manifestations cliniques des maux de l'Empereur dont l'état de santé périclité à grande vitesse. Il négocie avec une frange non hostile des républicains dans une perspective de poussée du libéralisme.

**-1867** : L'Empereur est très affaibli, quasi fini pour certains. Il est vieillissant et malade, sa politique lui échappe. A Paris le climat est délétère, même les affaires immobilières sont au plus mal. Thiers, monte en puissance ; cet avocat, journaliste, historien, orléaniste, avait soutenu le Prince-Président, mais il s'y était opposé lors du coup d'Etat (tout comme Victor Hugo). Il s'était exilé en Suisse jusqu'en 1852. A la faveur d'un assouplissement politique, et surtout de l'amnistie, il revient et est élu député en 1863.

**-1868** : Haussmann liquide les affaires et prépare son départ. Le nouveau régime de la Presse permet la création de nouveaux journaux opposants. *La Lanterne*, titre en première page: « La France, dit *l'almanach Impérial*, comprend trente-six millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement ». La même année la Presse diffuse une souscription afin d'élever une statue à la mémoire du député Baudin, opposant tué lors des manifestations contre le coup d'Etat du Prince-Président. Les journaux qui ont relayé cette appel à souscription sont condamnés, mais un jeune avocat de la défense vient démontrer ses talents au procès : Léon Gambetta.

**-1869** : Les élections font part d'une différence d'un million de voix en faveur du régime ; elle était de trois millions en 1863. L'opposition progresse encore et à Paris c'est une véritable déferlante. Les républicains modérés sont dépassés par les républicains radicaux. Léon Gambetta,

radical, est élu. Cela n'empêche pas le pouvoir de disposer d'une majorité, même si elle n'est pas unitaire, mais l'affaiblissement de la majorité est pourtant singulièrement significatif. Apportons au crédit de l'Empereur son souci d'arbitrage en faveur d'un débat démocratique ; il le prouve avec panache à l'égard d'un opposant notoire : Rochefort, qu'il fait libérer afin qu'il puisse être présent à la représentation électorale. Rochefort avait été recruté au journal *Le Figaro* par son Directeur Villemessant, ce qui lui offrait incontestablement une tribune pour exposer ses idées.

**-1870** : Au début de l'année l'Empereur, qui opte pour l'effectivité d'un régime parlementaire, confie à Ollivier, un républicain modéré, la constitution d'un Ministère. Cela évite une possible insurrection ; par le fait, une certaine satisfaction s'installe, sauf bien entendu chez les radicaux. Le 8 mai, le peuple est amené à voter. Surprise : les suffrages rendent compte d'une totale adhésion à l'Empereur, sauf à Paris, où se renforce plus que jamais le bastion de l'opposition. L'Empereur semble débiter une nouvelle ère, puis, tout s'effondre ! Bismarck, après avoir unifié les Etats du Nord de l'Allemagne, décide de rallier les Etats du Sud afin de permettre la constitution d'un Empire capable d'équilibrer les forces Européennes du moment. Le Sud est francophile et catholique : la Bavière, le Wurtemberg et Bade. Dans un contexte multifactoriel complexe, qui attise les tensions entre la France et l'Allemagne, Bismarck profite d'une erreur de diplomatie de notre Pays pour provoquer un conflit (qui en fait est bien programmé par une stratégie mesurée et préétablie ; ce sera l'affaire de la dépêche d'Ems). Les Français sont pour la guerre et veulent en découdre avec les Prussiens. Thiers met en garde les députés en essayant de démontrer que le Pays n'est pas prêt à mener une offensive ; malgré sa mise en garde sont votés, dès le 13 Juillet, la mobilisation et les crédits de guerre. La guerre débute le 19 Juillet 1870, elle sera suspendue par un armistice le 28 Janvier 1871. Le sort de la France était scellé dès le début du conflit car les Armées de Bismarck étaient supérieures en effectifs et les victoires Allemandes franches et sans appel. Le 2 Septembre l'Empereur Napoléon III et l'Armée capitulent à Sedan. La nouvelle arrive à Paris le 4 septembre. Dans la Capitale le peuple envahit le Palais-Bourbon, les forces de l'ordre n'osent tirer, les élus ne peuvent siéger ; les députés républicains se rendent alors à l'Hôtel de Ville et constituent un Gouvernement provisoire avec les élus de la Seine. Jules Favre et Léon Gambetta déclarent la République et vont habilement désangoisser les républicains modérés en nommant Trochu à la présidence du Gouvernement de la Défense nationale. A ce moment entre en scène Thiers, qui est sollicité pour devenir Ministre des Affaires étrangères,

mais il décline cette offre ; c'est Jules Favre qui est nommé. Thiers, lui, va sillonner l'Europe avec opiniâtreté à la recherche d'alliés. La République est proclamée à cette date. Etienne Arago est nommé Maire de Paris contre Rochefort.

La capitulation de Napoléon III c'est aussi sa déportation en Allemagne comme prisonnier. Triste fin pour un homme qui était plus que sceptique sur le bien-fondé et la nécessité de cette guerre. En outre, on va lui reprocher d'avoir écourté les combats et surtout de n'avoir pas tout tenté pour la victoire, alors qu'il n'avait opté pour la reddition que par souci d'épargner la vie de ses soldats devant l'inéluctable défaite. Lui, si faible, malade, rongé par le « mal de la pierre » (un enclavement rénal et vésical), par des hémorragies hémorroïdaires, par des crises paroxystiques de céphalées, lui qui envisageait d'abdiquer et de passer la main à son fils, termine son règne dans un véritable drame. L'Armée avait pourtant été réorganisée par Niel, mais l'Empereur n'hurlait pas avec les bellicistes soucieux d'en démordre avec les Prussiens. L'Impératrice quitte la France et rejoint l'Angleterre en compagnie de son fils ; ce dernier sera tué en 1879 à l'âge de 23 ans en Afrique du Sud dans les rangs de l'Armée Anglaise lors d'une escarmouche menée contre les Zoulous.

### **-Bilan du règne de Napoléon III.**

De 1852 à 1870 : ces 18 années sont grandement marquées par une croissance unique, par une expansion durable, par une modernisation sans précédent et par d'importants progrès sociaux. « Il fut le Roi du peuple tandis que les autres furent les rois des nobles et des privilégiés » (Alphonse de Lamartine : *Mémoires*). C'est durant son règne que s'affiche l'apogée de la classe paysanne en France (62); cet électorat est important pour le pouvoir car il marquera une fidélité indéfectible à l'Empereur.

En quoi ce Monarque se situe-t-il dans le dynamisme de son temps ? A bien des égards : par exemple en introduisant le libre échange commercial et l'abolition des droits de douane avec la Grande-Bretagne, ce qui ne fut pas apprécié par certains industriels Français, mais qui créa une émulation positive. Son dirigiste économique permettra d'éviter les dépenses inutiles ; il est pour les profits qui améliorent la vie des hommes. Si la Grande-Bretagne était ultra dominante en 1848, la France la dépassera sous le règne de Napoléon III. Tout fut mis en forme dans le but d'améliorer le dynamisme économique : sont alors élaborées les bases juridiques des SARL et des SA, le port de Marseille fait part d'une activité considérable par le fait de sa modernisation,

les salaires sont revus à la hausse et le niveau de vie est en nette progression au niveau de toutes les couches sociales ; la Bourse bat son plein, la sidérurgie et le charbon sont des domaines dont l'exploitation est en plein essor. Les voies ferroviaires affichent en 1870 un réseau de 22.000 km lignes qui convergent vers un centre national : Paris (jacobinisme oblige)... Le droit de grève est institué en 1864 par Ollivier, Chef du Gouvernement, et la liberté de la Presse fait l'objet d'une législation plus favorable en 1868. Alors magnifique Pays, dirigé par un non moins magnifique pouvoir ? Si tel est le cas pourquoi aujourd'hui encore le Second Empire laisse-t-il si peu de place à une mémoire positive ? Une certaine « légende noire » va faire son chemin pour perdurer bien au-delà de la Troisième République ; on peut d'ailleurs constater que cette légende a encore la vie dure de nos jours. Si elle est largement reprise sans analyse, sans la moindre « antipathie du discours », c'est sans doute involontairement et du fait de la carence des enseignements de l'Histoire dans notre Pays.

Certains spécialistes modernes ont expliqué la mise à l'index durable de Napoléon III : Pierre Milza et Eric Anceau font une analyse en profondeur de cette « légende noire » et récemment un homme politique, certes atypique, Philippe Seguin, a tenté une approche plus rationnelle, historique et objective, avec un bilan plutôt réhabilitant pour les deux mandats de Louis Napoléon Bonaparte.

Cette période est importante pour Jean-Martin Charcot dans la mesure où c'est lors du premier mandat républicain du Prince-Président, puis plus encore lors du second Empire, qu'il met le pied à l'étrier d'une carrière exceptionnelle, favorablement dynamisée par des contacts privilégiés placés aux sommets des Etats.

Si l'Empereur est la cible de reproches durables, bien que souvent peu objectifs, c'est qu'ils ont été parfois concoctés et diffusés par de grands spécialistes de la « médiatisation », des écrivains, des journalistes, toujours impliqués dans une opposition politique virulente : Eugène Sue, Victor Hugo, Chamfort, et une multitude d'autres de leurs contemporains... L'usure du pouvoir est aussi certainement un facteur ajouté qui a facilité les revendications. La défaite de Sedan fut fatale à l'Empire, car elle a impliqué la résurgence de souvenirs humiliants liés au séjour des troupes étrangères autour de Paris puis dans notre Capitale, triste remémoration de 1815.

## **-Le début de la troisième République et la période transitoire de la Commune :**

Nous en avons fait part, le Général Trochu préside le Gouvernement de défense nationale. Il va s'installer à l'Hôtel de Ville au lendemain du 4 septembre 1870 ; c'est ce jour là que sera proclamée la République.

Il est aussi décidé de continuer la guerre.

On redoute l'anarchie interne à Paris et les gares sont envahies par tous ceux qui veulent fuir rapidement la Capitale ; c'est l'exode pour de nombreux Parisiens nantis. Par la suite, après l'encerclement de Paris par l'ennemi, le 19 septembre 1870, on quitte Paris par ballon ; c'est ainsi que 66 ballons vont décoller de la Capitale et franchir les lignes allemandes jusqu'à l'armistice du 28 février 1871. Le plus célèbre des passagers de ces aérostats est sans doute Léon Gambetta, qui quitte la Capitale grâce à un ballon le 7 octobre 1870. Mais parallèlement un reflux s'amplifie, il est constitué de charrettes et de fiacres apportant une population limitrophe cherchant une protection du côté interne de l'enceinte fortifiée de Paris. S'entassent aussi dans Paris 500.000 hommes de troupes. Les fortifications de la Capitale ne servent plus à grand-chose car les canons ont alors une portée de 8 kilomètres et il est facile pour les Prussiens, dotés d'une artillerie moderne, de toucher le cœur de Paris. Le 19 septembre, les Prussiens ont encerclé Paris et vont miser sur un siège et écarter un assaut.

« Nous avons le temps d'attendre qu'ils aient mangé leurs chiens et leurs beaux chats à longs poils », écrivait Bismarck à son fils (63). Mais les parisiens restent confiants, car il y a quatre fois plus de soldats dans Paris que d'ennemis qui l'assiègent. Victor Hugo, dont nous avons déjà cité l'agressivité et l'irréalisme, harangue les parisiens : « Ils sont trois cent mille, vous êtes trois millions, levez-vous et soufflez dessus ! » (64).

En fait, les troupes qui défendent Paris sont d'une grande médiocrité ; l'élite de notre Armée a été capturée à Sedan.

Une sortie vers le sud est programmée le 19 septembre afin de forcer le blocus, mais les Zouaves, qui font le gros de la troupe attaquante lors de cette mission, sont mis en déroute par le seul fait d'une lâcheté avérée ; Trochu est totalement découragé et cet échec lui révèle l'impuissance de notre défense. Les autres tentatives de sorties ne seront pas plus probantes.

Le siège avait pour premier but d'affamer la population. Charcot était resté à Paris, mais il avait demandé à sa famille de quitter la capitale pour Londres par souci de protection. Charcot a donc

connu les sévères répercussions de ces sombres mois de siège : le froid, la famine, les maladies, les troubles politiques séditieux et les morts. Au début (octobre), il y avait encore quelques denrées, mais au fil du temps tout manque. En décembre les prix décuplent ! On trouve des marchés aux corbeaux, aux moineaux, aux chats, aux chiens, aux rats. Les chevaux ont été abattus, les ânes, les animaux exotiques du zoo du Jardin des Plantes aussi : zèbres, chameaux, antilopes, loups, éléphants. Les rats sont accommodés en sauce, on les trouve au menu des grandes maisons : « Salmis de Rats sauce Robert ». Alexandre Choron, Grand Chef Parisien originaire de Caen, propose un « Cuissot de loup à la sauce chevreuil », « Civet de Kangourou », « Chameau rôti à l'anglaise », « Terrine d'antilopes aux truffes ». Les prix, sont prohibitifs ! La ressemblance des grands singes avec l'homme les protège de la boucherie ; les tigres, les lions et les ours, sont d'un prix trop exorbitant pour être accessibles aux bouchers.

Au bas de cette funeste toile de fond le froid signe le tableau cataclysmique de l'hiver 70-71 (39°C durant l'été 1870 à Paris, puis -20°C durant l'hiver ! On constatait 1,10 m de neige dans le Roussillon. Données météorologiques de 1870 ; archives météo France). De concert, durant l'hiver, la malnutrition contribue à la mortalité des vieillards. Les pathologies et les épidémies s'installent : bronchite, pneumonie, variole, typhoïde. Du 18 septembre 1870 au 24 février 1871 on comptera 3.000 morts chez les soldats, mais surtout plus de 74.000 victimes chez les civils (trois fois plus que la mortalité normale). Alfred Fierro souligne que la « fièvre obsidionale » (une forme de dysfonctionnement mental décrit spécifiquement chez les assiégés), amène à une effervescence délétère très en prise avec les rumeurs changeantes du moment. Pendant le siège il y a un pouvoir officiel intra-muros, mais il s'est créé au fil du temps, et parallèlement, un contre-pouvoir à partir de factions constituées d'ouvriers républicains radicaux et d'extrémistes en tous genres. Arago, Maire de Paris (auquel succéda, dès novembre 1870, Jules Ferry), avait dès sa nomination placé un maire à la tête de chaque arrondissement, mais ils viendront très rapidement, eux aussi, à constituer une autre forme de contre-pouvoir. Le climat est donc vraiment confus. Un exemple d'électron libre (penseur), Pierre Flourens (Pr. au Collège de France, médecin physiologiste, précurseur des neurosciences) avait deux fils dont un : Gustave, qui occupa pendant une année un poste d'assistant d'enseignement dans la même Maison que son père, au Collège de France, mais dans un tout autre domaine : celui de l'« Histoire des races humaines ». Il sera vite interdit d'enseignement puis éconduit du fait de ses idées et de ses emportements extrémistes antireligieux et anti-bonapartistes. Après un duel il sera condamné par contumace à

six ans d'emprisonnement ; afin d'échapper à cette peine il s'exile en Angleterre. Gustave Flourens est un républicain extrémiste, un « rouge », qui dès la République proclamée, le 4 septembre 1870, décide de réintégrer ses pénates en France. Animé par une hargne irréductible, et qualifié d'« agité », à la faveur d'une opportunité il décide d'envahir l'Hôtel de Ville à la tête d'un escadron de la Garde nationale ; son motif ? : demander l'épuration des « suspects ». Opposant invétéré, meneur d'un coup de main à l'autre, c'est un exemple non isolé de cet esprit insurrectionnel permanent ; Flourens sera régulièrement emprisonné, mais aussi vite relâché, comme de nombreux activistes intra-muros de cette époque. On perçoit bien toute la précarité du destin de cette jeune République avec d'un coté une guerre à mener contre les Prussiens qui campent aux portes de Paris, et de l'autre le besoin de circonscrire les agitations et les troubles internes. L'affaire est donc complexe. Conscient de ses excès, le mouvement ouvrier craint que le Gouvernement en place souhaite négocier une reddition favorable à l'Allemagne de façon à contrecarrer et réduire les poussées socialistes à Paris. Il y avait, à priori, plus à craindre des extrémistes parisiens que de nos ennemis érigés alors comme gendarmes affectés à la veille de l'ordre Européen.

**En décembre 1870**, Bismarck décide de démoraliser les Parisiens en bombardant intensivement la Capitale. Le 27 décembre les tirs débutent et écrasent les forts du Sud de Paris ; ils vont ensuite s'intensifier sur différents arrondissements; ils dureront 23 jours avec une cadence de 250 tirs par jour ! Au total des milliers de maisons détruites, une centaine de morts, et quatre fois plus de blessés.

Les Prussiens ont, le 18 janvier 1871, solennellement proclamé l'Empire Allemand ; ils organisent cette cérémonie dans la grande « galerie des glaces » du château de Versailles, lieu ô combien symbolique. Ils mettent ainsi en scène leur incontestable victoire.

Sous la pression des civils parisiens, qui exigent une « sortie torrentielle », Trochu décide, après ses différents échecs à l'Est et au Sud Est, de mener une opération en direction de Versailles les 7 et 19 janvier 1871. C'est l'ultime erreur. Le 19 janvier, 80.000 hommes se font étriller à Buzenval, avec 4.000 morts ! Alors que Trochu avait été poussé à cette opération par l'aile gauche des républicains, ces mêmes gens lui reprochent d'avoir fomenté machiavéliquement cet échec dans le seul but de provoquer une terreur facilitant ainsi une capitulation unanimement

consentie ! Les radicaux demandent la destitution de Trochu et celui-ci démissionne le 22 Janvier 1871. Victor Hugo, qui aime railler avec autant de sarcasme que d'humour, commente :

« Trochu, participe passé du verbe trop choir ! ». La veille, le 21, un coup de main libère les prisonniers de Mazas, dont Flourens (Gustave). Blanqui, le 22, tente d'investir l'Hôtel de Ville, total : 25 morts chez les radicaux et les arrestations des meneurs.

**Le 26 janvier** un cessez-le-feu est déclaré et évolue, le 28, vers un armistice d'une durée de 21 jours ; armistice qui est signé à Versailles. C'est Favre qui signe, car depuis le 4 septembre 1870 il n'y a plus d'Assemblée en France. L'armistice prévoit qu'une Assemblée doit être élue sous trois semaines et que des préliminaires de paix soient signés. La population parisienne reste toutefois persuadée de notre supériorité et la publication d'une convention officielle d'armistice, le 29 janvier 1871, suscite une totale indignation. Les révolutionnaires, jusque là incarcérés, sont libérés et les élections qui sont organisées le 8 février ont pour effet de ramener le calme. C'est l'Armée Allemande qui surveille la bonne tenue des élections au niveau des territoires occupés. Au final, les suffrages exprimés ne seront pas favorables à l'extrême gauche. Les « Eléphants » politiques de l'époque sont élus : Gambetta, Hugo, Louis Blanc, Rochefort, Thiers, Clemenceau et bien d'autres... Blanqui et Flourens sont battus. La Province a élu la majorité des députés Royalistes. Cette Assemblée, avec les voix de 400 Royalistes, permet une perspective favorable à la paix, car ils y souscrivent sans coup férir, mais les députés parisiens manifestent massivement pour la continuité de la guerre. La paix se profile pourtant à l'horizon, elle annonce aussi ses conséquences : perte de « l'Alsace-Moselle » et 5 milliards d'indemnisation ! Cette paix, cette capitulation devrait-on dire, est considérée comme humiliante pour les Parisiens, mais elle devient pourtant incontournable.

**Le 17 février 1871**, l'Assemblée, qui se réunit à Bordeaux, amène Adolphe Thiers à la tête du Gouvernement et de l'Etat. Il est élu car il est pour la paix et la négociation. Il a derrière lui les monarchistes qui pensent, le moment venu, pouvoir le révoquer. Le titre de Chef du Gouvernement ne plait pas à Thiers, il préfère celui de « Président de la République », la loi Rivet du 31 août 1871 lui accordera. A l'Assemblée cohabitent deux tendances monarchistes : Les Légitimistes (issus du droit divin, qui détestent la révolution) et les Orléanistes (qui concilient Royauté et Révolution). Un autre bloc : celui des Républicains.



**Le 1er mars 1871** les Allemands défilent sur les Champs Elysées.

Les Parisiens sont défaits. Il s'installe une défiance considérable entre la Province et la Capitale, car ce sont les députés de la Province qui ont voté massivement pour la paix. Les Parisiens ont résisté pendant 4 mois à un siège pendant lequel ils n'ont jamais désespéré d'en sortir comme vainqueurs ; maintenant on vient mettre en cause leur engagement patriotique ? On impose une paix dont ils ne voulaient pas.

La Capitale compte alors 1.880.000 habitants (selon le dernier recensement de 1866). Sous les toits de Paris le savetier ne côtoie plus le financier, comme c'était le cas au Moyen-âge ; la Capitale est socialement stratifiée. Nous avons les « beaux quartiers », où vivent les grands fortunés (7-8-16-17<sup>ème</sup> arrondissements) ; au centre réside la moyenne et petite bourgeoisie ; à l'Est de Paris ce sont les petits artisans, la classe ouvrière, le prolétariat ; au Nord ce sont les éléments les plus virulents de la classe prolétarienne. Cet ordonnancement va avoir une importance dans la mise en place du mouvement insurrectionnel de « la Commune ».

Les causes avancées de l'insurrection : Tentative de réappropriation de l'espace urbain confisqué par la révolution urbanistique haussmannienne. Jacques Rougerie : « La Commune était l'expression, chez les meneurs, d'un républicanisme ultra-rouge, antireligieux, jacobin, prolétarien, fouettée par la haine pour une Assemblée Monarchiste ».

Qui sont ces insurgés ? Des travailleurs, des ouvriers, des cordonniers-savetiers, des marchands de vin, des ouvriers du livre, des petits patrons, mais aussi les femmes de ces foyers professionnels. Ce qui a facilité l'insurrection : La Presse de l'opposition, car de nombreux irréductibles sont impliqués au niveau des rédactions des journaux fermement contestataires et cette Presse relaie, avec vigueur, les revendications des mouvements ouvriers, tel le droit de grève qui fait part de l'activisme de « *l'Internationale ouvrière* », car elle joue de ce droit et milite à Paris. Ces extrémistes, adeptes de Blanqui, vont inquiéter la population modérée. Dans cette population contestataire il n'y a pas que des socialistes « rouges », il y a aussi un certain ralliement de la bourgeoisie commerçante ; des commerçants qui, bien que n'étant ni socialistes ni partisans de la Commune, sont dépités et ne peuvent faire face à la situation économique dans laquelle ils sont immergés.

Adolphe Thiers est à la tête du Pays, c'est un homme qui à l'habitude du pouvoir décisionnel, il a présidé de nombreux ministères. Plus favorable au parlementarisme il personnifie aujourd'hui la nouvelle classe dirigeante. Il s'est opposé au Coup d'Etat de Napoléon III et à l'Empire. Les

irréductibles républicains rouges lui posent de graves problèmes car ils sont massivement armés de fusils (On évalue une réserve à 500.000 fusils), mais les armes les plus dangereuses sont les canons qui ont été subtilisés et entreposés par la Garde nationale à Montmartre. Cette Garde se dit la seule garante de la République et s'oppose clairement maintenant au Gouvernement ; elle considère pouvoir nommer qui elle veut, où elle veut, quant elle veut, à partir du moment où une représentation ne serait plus conforme aux vœux du Peuple. Mais, ici, qui est le Peuple ? Le Peuple de Paris ? ou le Peuple de France ? Les députés sont méfiants à l'égard de Paris qui reste le chaudron des idées révolutionnaires. Ils vont quitter Bordeaux, non pour venir siéger dans la Capitale, mais à Versailles. L'Assemblée va prendre alors deux décisions catastrophiques : 1/ en décidant que les effets de commerce échus seront exigibles en mars, car c'est tout simplement impossible et entraîne plus encore le désespoir des bourgeois commerçants (65). 2/ L'Assemblée décide aussi malencontreusement la suppression de l'indemnité de « Garde national » : « Presque tout le monde se trouvait menacé dans Paris : les ouvriers de perdre la solde de « Garde national » sans trouver de travail, les locataires d'être expulsés et de voir leurs meubles saisis ; les commerçants d'être mis en faillite » (66). Cette ville est excédée, en proie à tous les possibles. La mèche brûlait dans la lumière du canon, maintenant le feu pénètre dans la chambre et la poudre explose ! C'est le 18 mars 1871, à 4 heures du matin, l'Armée se positionne afin d'accomplir une mission qui consiste à reprendre les 227 canons camouflés sur la Butte Montmartre, mais aussi à désarmer Paris. Les « Gardes nationaux » qui campent sur la butte sont surpris et très facilement mis hors de combat par des militaires professionnels. Le cortège redescend de la butte dès sa mission accomplie, mais il fait déjà jour et la population réveillée se retrouve dans les rues de Montmartre autour des colonnes affairées au convoyage des armes lourdes. Les soldats sont au début interloqués par les craintes de la population. Va-t-on s'en prendre à eux ? Les soldats vont en peu de temps fraterniser avec ces Parisiens et, comble de retournement, finissent par arrêter leurs Officiers ! C'est le début de l'insurrection. Le pouvoir légal semble perdre la face. Toute la journée la « Garde nationale », appuyée par les militaires qui se sont défaussés et rangés à son côté, emportera un à un les bâtiments Officiels de Paris. Le sang coule : les insurgés tuent deux Généraux loyalistes, Lecomte et Thomas, c'est là véritablement le point marquant d'un non retour. Le soir, très tard vers minuit, le drapeau rouge flotte sur l'Hôtel de Ville ; le Gouvernement provisoire réussit à quitter le bâtiment pour se réfugier, avec les soldats restés fidèles, hors de Paris, à Versailles. L'Assemblée nationale et le Gouvernement

provisoire peuvent-ils vraiment compter sur cette Armée loyaliste qui les côtoie ? Taine écrit que ces troupes n'étaient pas si sûres que cela : « Conduites à l'attaque, elles annoncent qu'elles mettraient la crosse en l'air » (67). Les forts de la périphérie de Paris sont pris par les insurgés, mais en fait souvent les capitulations sont le fruit d'une mutinerie ; le Mont Valérien, cette position clé, sera fortement et durablement tenue par les « Versaillais ». Les insurgés Communards vont bien essayer de reprendre ce point stratégique, mais ils ne feront que mettre en scène leur incapacité tactique et leur nullité au combat. Nous sommes en avril 1871, Thiers et les « Versaillais » ont eu tout leur temps pour mettre de l'ordre dans l'Armée loyaliste, et « faire le tri des hommes qui tiendraient bon » (68).

**Le 3 avril 1871**, Cluseret, un ancien Général de l'armée Nordiste des Etats-Unis, qui a été nommé chef des Armées de la Commune, marche avec ses troupes sur Versailles. Il a à ses cotés des Officiers improvisés : Flourens, cet exalté dont nous avons déjà cité les exploits, Bergeret, Eudes et Duval.

« Ce plan aurait été excellent si le Mont Valérien n'eut pas été aux mains des Versaillais » (69). Sous le feu intense des canons du Mont Valérien les Communards fuient et se replient en catastrophe sur Paris. Gustave Flourens est sans doute un des seuls de cette funeste équipée à se désorienter de sa route au nord-ouest, vers Chatou (il sera tué dans cette ville, et non pas à Rueil comme il est souvent écrit). Il s'installe à la table d'une auberge, comme il l'aurait fait à l'estrade d'un amphithéâtre du Collège de France pour y poursuivre ses diatribes, mais c'était bien là sans compter sur la détermination des « Versaillais » qui ont déjà lâché leurs « argousins » aux trousses des fuyards et des égarés. C'est un Officier, Capitaine de Gendarmerie, qui mettra fin aux rêves subversifs de Gustave Flourens en l'abattant sans lui laisser le temps de se défendre. Les militaires « Versaillais » iront poursuivre les fuyards jusqu'au pont de Neuilly.

A partir de cette défaite stratégique il sera élaborée une proclamation tout autant imprégnée de fausseté que de mythologies révolutionnaires par les Communards : « ... Malgré la modération de notre attitude, ils ont attaqué. Ne pouvant plus compter sur l'Armée Française, ils ont attaqué avec des Zouaves pontificaux et la police Impériale [...] Ce matin les Chouans de Charrette, les Vendéens de Cathelineau, les Bretons de Trochu, flanqués des Gendarmes de Valentin, ont couvert de mitraille et d'obus le village inoffensif de Neuilly et engagés la guerre civile avec nos nationaux » (70).

### **A cette date quelles sont les forces opposées ?**

D'un côté les forces de la Commune cantonnées à Paris ; à cet égard Alfred Fierro cite l'hagiographe communiste de la Commune Jacques Rougerie : « Trop de liberté nuit. Les bataillons destituaient et réélisaient toutes les quinzaines à peu près (à tort ou à raison) leurs délégués, cadres et commandants. [...] Les légions changeaient régulièrement de chefs, et ceux-ci étaient en querelles incessantes avec les autorités civiles des arrondissements » (71). Pour Rougerie, il y aurait eu au plus 20.000 soldats dans les rangs des révolutionnaires.

On le voit c'est déjà une Armée en déroute et bien qu'elle soit habillée d'uniformes chamarrés et couverts de gallons, elle n'est qu'une clique désordonnée marchant et claironnant de fausses notes en fausses notes.

A ce stade on peut se poser une question : mais les Allemands dans tout cela ? Ils regardent les choses se faire, ou sont-ils absents, eux les tenants de l'ordre ?

En fait les Allemands campent autour de Paris. Si Jules Fabre et Thiers ont su négocier l'armistice avec les Allemands, on sait aussi que Bismarck n'est pas hostile à une collaboration avec les Versaillais et qu'il apporte son appui au Gouvernement légal de Thiers. On peut penser que les Communards considéraient pouvoir compter sur un effectif de 200.000 hommes, mais c'est là un nombre totalement irréaliste comme le souligne Rougerie, ils ne sont en fait que 20.000, au plus. Du côté des Versaillais on comptabilise 22.000 hommes, mais Bismarck va apporter à Thiers une aide considérable et précieuse en libérant les prisonniers de guerre Français. Ainsi Thiers le Gouvernement et le Général des Armées Mac-Mahon vont-ils bénéficier d'une Armée professionnelle de 130.000 combattants dès le 16 avril 1871. Mac-Mahon procède alors à un mouvement en étau sur Paris et, dans un ordre méthodique, sans aucune précipitation, il enlève un à un les forts de la périphérie de Paris. Conjointement les Allemands, en concertation avec Thiers, bloquent la ligne du chemin de fer au Nord de la Capitale. Les issues à l'est de Paris sont interdites aux insurgés par la concentration de troupes allemandes. Les Communards sont pris dans une nasse n'offrant aucune échappatoire au plan qu'ils vont subir. Les Allemands laissent passer les Versaillais permettant ainsi leur stratégie d'encercllement. Le 21 mai, porte de Versailles, les troupes légalistes entrent dans Paris. Du 21 mai, c'est un dimanche, jusqu'au dimanche suivant, le 28 mai, ce sera la « semaine sanglante ». Barricade après barricade, méthodiquement les Versaillais progressent victorieusement de l'Ouest vers l'Est de Paris. Versus : chez les Communards on ne constate que des mouvements incendiaires et des replis

incontrôlés. Dans toute cette pagaille sanguinaire les soldats provinciaux rencontrent parfois de fortes résistances, ils y répondent par de violents massacres où la pitié semble totalement absente.

**Le dimanche 28 mai 1871**, vers midi, l'insurrection est écrasée.

Selon Rougerie, 100.000 personnes auraient été tuées, arrêtées ou contraintes à la fuite, mais toujours cité par Alfred Fierro, Lissagaray, l'Historien le moins contestable de la Commune écrit : « Le Conseil Municipal de Paris inscrit l'inhumation de 17.000 cadavres, mais un grand nombre de personnes furent tuées ou incinérées hors de Paris ; il n'est alors pas exagéré de dire 20.000 » (72). Sur 38.000 arrestations on compte 10.000 condamnations et 23 exécutions à mort sur les 93 peines capitales prononcées.

**Pour conclure** sur cet épisode terrible de l'Histoire de Paris, on peut encore citer un représentant concerné par le socialisme : Karl Marx. Il écrit en privé à Neuwenthuis, en 1881 : « Outre que la Commune fut simplement la rébellion d'une ville dans des circonstances exceptionnelles, la majorité de la Commune n'était nullement socialiste et ne pouvait l'être. Avec un tout petit peu de bon sens, elle eût put facilement obtenir de Versailles un compromis favorable à toute la masse du peuple, ce qui était la seule chose possible d'ailleurs » (73).

### **La Troisième République (description de la période 1871-1894).**

**Thiers** : 1871-1873 ; **Mac-Mahon** : 1873-1879 ; **Grévy** : 1879-1887 ; **Carnot** : 1887-1894.

#### **Le Mandat d'Alphonse Thiers**

L'écrasement de la Commune met fin à un siècle d'insurrections parisiennes ; insurrections qui tenaient régulièrement en otage la politique de la France. Cela ne se reproduira plus dans notre Histoire.

**En juin 1871**, l'ambiance à Paris est ainsi décrite par Gustave Flaubert : « Une partie de la population à envie d'étrangler l'autre, qui lui porte le même intérêt. Cela se lit clairement dans les yeux des passants » (74). Cette atmosphère va se dissiper assez vite ; début juillet les élections législatives vont faire part, pour Paris, d'une poussée de la majorité républicaine modérée.

Victor Hugo, Floquet et Ranc sont battus. Georges Clemenceau, homme politique à tendance révolutionnaire, ancien maire du XVIIIème arrondissement pendant le siège de Paris, et qui

faisait la navette entre la Commune et l'Assemblée à Versailles, sera lui aussi rejeté par les uns autant que par les autres.

Au final la France dans son ensemble va devenir la République conservatrice voulue par Thiers ; mais, à Paris, quinze jours plus tard, cette fois dans le cadre des élections municipales, les suffrages font part d'un virage à gauche ! Paris reste une spécificité de la représentation nationale, sans doute du fait du profil de sa population. Thiers affirme fermement son ralliement à la République dans son discours du 13 novembre 1872.

A l'Assemblée les Royalistes, qui sont majoritaires, perçoivent bien qu'ils n'ont pas grand-chose à attendre de Thiers comme Président de la République et, sans doute pour s'en garder, ils font voter la « loi Chinoise » le 13 mars 1873 ; elle porte sur le fonctionnement des pouvoirs publics. Cette loi complète la loi Rivet et vient surtout contrer l'influence possible et effective du Président de la République, car les interventions de Thiers commençaient à gêner une certaine frange de l'Assemblée qui était pour un retour de la Monarchie. Ainsi le Président, avec cette nouvelle loi, peut encore faire un discours devant l'Assemblée, mais ce n'est que sous la forme d'un monologue n'appelant aucun débat ; ceci limite donc l'intervention d'un Président qui par le fait se voit éloigner des parlementaires ; c'est pensé dans cet objectif.

Si le 26 février 1871 il a été signé le traité préliminaire de paix, il ne sera ratifié par l'Assemblée que le 1<sup>er</sup> mars 1871 et entériné, à Francfort, le 10 mars 1871 ; il faudra attendre encore plus longtemps pour considérer les suites :

**Le 15 mars 1873**, est signée la convention du départ des troupes allemandes.

**Le 23 mai 1873**, Thiers fait un discours de 2 heures devant l'Assemblée, affirmant à la majorité monarchiste et à « l'union des droites », que seule la République est un régime viable. « J'ai pris mon parti sur la question de la République, oui, je l'ai pris. Ce qui m'y a décidé, c'est aujourd'hui pour vous, pour nous, que la Monarchie est impossible. On n'occupe pas un trône à trois ! » (75), (Le Comte de Paris, le Comte de Chambord, et le prétendant bonapartiste, alors Prince Impérial). Il considère donc la Monarchie comme impossible. Il est mis en minorité, mais c'était là plus que prévisible et il démissionne le 24 mai 1873 ; le même jour, Patrice de Mac-Mahon, légitimiste, conservateur, vainqueur de la Commune, est élu Président de la République.

Les hommes de la Commune, les radicaux comme Clemenceau, vont essayer maintenant de trouver de nouvelles luttes : ce sera l'anticléricalisme, thème très attractif chez les Parisiens, qui occupera avec passion les opposants. Il sera décidé, le 24 juillet 1873, de construire une basilique

sur la butte Montmartre en expiation à la Commune : le « Sacré-Cœur ». Clemenceau mène, à cette occasion une charge anticléricale.

**Le 16 septembre 1873** les troupes allemandes quittent le territoire Français.

### **-Bilan du mandat d'Adolphe Thiers :**

Adolphe Thiers, étudiant à Marseille, fait son Droit puis devient avocat. Journaliste et Historien, c'est un libéral qui écrit aussi dans les colonnes de journaux tels : *Le Constitutionnel* et *Le National*. Il est l'auteur d'une « *Histoire de la révolution* » en 10 volumes, et de 20 volumes sur « *Le Consulat et l'Empire* ». Il sera élu à l'Académie Française en 1833 du fait de cette œuvre. Au départ rien ne le destine à un parcours politique et social au plus haut niveau. Certes il est ambitieux, mais il n'a pas de fortune. A Paris il est amené à rencontrer André Dosne, un très riche agent de change de la Capitale ; ce dernier le conseillera. Si André Dosne s'intéresse à Thiers, ce dernier s'intéresse à la femme d'André Dosne ; il devient son amant puis, plus tard, et peut-on dire « conjointement », il devient aussi l'amant de la fille aînée de Madame Dosne (en cela Thiers avait de qui tenir, car son père était un séducteur impénitent). Il épouse la fille Dosne, tout en poursuivant ses relations avec la mère de son épouse. Ce mariage fait de lui un homme fortuné : Hôtel particulier place Saint-Georges et représentation mondaine très favorable dans le cadre de la poursuite de sa carrière politique. Plus tard, sans doute adepte de la vie en famille, il aura une autre maîtresse, Félicie, la seconde fille de Madame Dosne, donc la sœur de sa femme. Un Ménage à quatre, lui, Madame Dosne et ses deux filles qui fera « titrer » la Presse, lors de sa démission de son mandat de la Présidence de la République : « Les trois moitiés de Monsieur Thiers ! » (76), ironie sans doute aussi liée à son discours de rupture devant l'Assemblée, mettant en avant l'impossible existence de siéger à trois dans la perspective d'une restauration de la Monarchie : « On n'occupe pas un trône à trois ! »... mais, pour lui, dans le privé, trois femmes, c'était la plus stable des situations, surtout avec un nom comme Thiers ! Là encore, on constate une concordance des temps, qui vient mettre en lumière l'intérêt de l'éclairage du passé sur l'actuel ou le prévisionnel, mais ceci ne doit pas, et pour si peu, masquer les autres qualités de l'homme qui sont aussi énoncées : Il permet de réinstaurer la République tout en la préservant des extrêmes. Si, encore récemment, un Président a supprimé le « service national militaire », Thiers, lui, le réinstaure ; mais il fait en sorte que les militaires ne puissent avoir le droit de vote, d'où l'expression : « La grande muette » ; l'Armée est et reste le fer de lance de la République. Il se

montre un excellent négociateur, c'est un homme sage à qui notre Pays doit notre sortie, certes « aux forceps », mais sans crâniotomie, d'une période difficile, celle qui succéda à la défaite de Sedan, avec la période délétère de la Commune. Il contribue au total à fixer durablement les bases de la Troisième République.

**Thiers décède en 1877.** Gambetta lui rendra hommage en faisant édifier un mausolée dans lequel il repose au Père-Lachaise. Ce mausolée a pour épitaphe : « Patriam dilexit-Veritatem coluit » (Il a vraiment servi le pays qu'il aimait).

Si ses contemporains lui rendent hommage, la « doxa » de 1968 lui attribue les pires des vices, et vient se ranger (curieusement...), au côté de l'avis de Karl Marx, qui ne voyait en Thiers qu'« un cireur des bottes de Napoléon 1<sup>er</sup> [...] avide des richesses des hommes, mais animé par la haine de ceux qui la produisent » (77). Afin de ne pas terminer sur une note tendancieuse, car plus partisane que réaliste et qui n'est en fait qu'une mise à « l'index » par Marx, ajoutons que d'autres de ses contemporains ont un tout autre regard sur Thiers : « Personne n'a résumé comme lui la France » (Flaubert), et, après tout, Thiers reflète de lui-même ses convictions au niveau de ses propres discours, c'est ainsi que le souligne Georges Valande dans sa biographie de Thiers : *Thiers bourgeois et révolutionnaire*, en citant le Président mettant en exergue quelques phrases situant le personnage comme lucide sur son devoir politique : « Il ne suffit pas en effet d'avoir gagné les élections, faut-il être capable d'exploiter sa victoire, c'est-à-dire de proposer un programme et une équipe de gouvernement ». Mais encore, le 13 février 1850 (extrait du discours devant l'Assemblée) : « La République est le gouvernement qui nous divise le moins ». Autres citations : « La France doit redouter également, les gens qui sont capables de rien, et les gens qui sont capables de tout ! », enfin : « Le travail est le vrai fondement de la propriété ».

## **Le Mandat de Patrice de Mac-Mahon.**

**1873-1879.**

Patrice de Mac-Mahon, dont le patronyme s'inscrit dans un creuset territorial et culturel Irlandais, est un homme du sérail militaire ; il est pensionnaire, dès l'âge de 12 ans, au Collège d'Autun (comme l'ont été avant lui Napoléon Bonaparte et son frère Joseph, ou encore Jean Carnot), il y reçoit une éducation stricte et élitaine ; reçu à la Grande Ecole de Saint-Cyr, il devient un brillant Officier qui démontre son courage et sa sagacité à la manœuvre tout au long de sa carrière.



Mac-Mahon est profondément monarchiste, c'est un garant de l'ordre moral et clérical. En cela il va, par réaction, faciliter la poussée de son contraire, Georges Clemenceau qui entre au Conseil municipal de Paris comme Secrétaire. Aux élections Sénatoriales de 1876, Victor Hugo obtient un siège. En 1877, à l'occasion des obsèques de Thiers, la ferveur républicaine est encore plus ravivée et le défunt, qui fut pourtant le « boucher » de la Commune, est honoré par l'ensemble des Républicains modérés, comme radicaux. Ceci veut dire aussi que la France du territoire opte pour une représentation républicaine, mais surtout dans son expression modérée, restant hostile aux radicaux, même s'ils arrivent à s'imposer ici où là et principalement à Paris.

Au total : la majorité républicaine s'impose partout, surtout à Paris, excepté dans le VIIIème arrondissement. A Paris des noms apparaissent et resteront inscrits dans l'Histoire, tels : Floquet, Gambetta, Clemenceau, de Girardin, Denfert-Rochereau, Louis Blanc, Grévy.

En 1878, l'exposition universelle de Paris permet de calmer légèrement l'opposition et le Gouvernement, tout en facilitant le maintien au pouvoir de Mac Mahon jusqu'en 1879. La majorité opposante élue au Sénat début janvier 1879 est de gauche, cela va décider Mac-Mahon à démissionner le 5 janvier 1879 ; il n'a plus de soutien parlementaire, il est réduit au silence et huit heures plus tard Grévy est élu 4<sup>ème</sup> Président de la République Française.

#### **-Bilan du mandat de Patrice de Mac-Mahon :**

Militaire dans l'âme, ses services et commandements sont irréprochables : Il s'illustre à la prise de Sébastopol par sa victoire et le fameux : « j'y suis j'y reste ! » (1855). Nommé en Algérie, il guerroye contre la résistance Kabyle et assure la paix. Il est victorieux à Magenta (1859). Il sera nommé Gouverneur général d'Algérie. Blessé à la bataille de Sedan, il est fait prisonnier en 1870 avec l'ensemble de l'Armée. En 1871, il est nommé à la tête de l'Armée Versaillaise et combat la Commune. Il est Monarchiste, c'est surtout un fervent « clérical ». De 1887 à 1893, il sera le Président de la « Société des Secours aux Blessés militaires », qui deviendra, en 1940, la « Croix rouge Française ». C'est à Mac-Mahon que l'on doit la durée de 7 ans du mandat Présidentiel ; pendant 129 ans ce septennat fut la règle dans notre Pays.

Mac-Mahon a démissionné, car il n'a pu s'opposer au décret de mise à la retraite d'Officiers liés à la Monarchie, la majorité au Sénat étant de gauche, l'affaire était donc mal engagée pour le Président. Mac-Mahon démissionne car il lui est impossible de s'opposer au régime Parlementaire, il se range à la volonté nationale.

## Les deux mandats de Jules Grévy

**1879 à 1887.**

Le nouveau Président est déjà un élu de Paris. Il s'installe le soir même à l'Élysée. Sous sa houlette est constitué un Gouvernement de gauche modérée, mais la municipalité de Paris est nettement plus à gauche, elle tient à ses prérogatives et l'affirme ; elle demande la suppression des budgets affectés au Culte et aussi l'arrêt des subventions de la construction de Sacré-Cœur. A cette époque le Préfet Poubelle dirige le département avec une grande fermeté et tient à conserver la police sous sa totale juridiction, alors que la municipalité voulait ordonner et diriger sa propre police municipale. La République s'oppose à l'Église catholique, la laïcisation de l'enseignement est organisée et les Jésuites sont expulsés. Une amnistie est votée en faveur des Communards. L'Assemblée nationale et le Sénat, qui siégeaient à Versailles depuis le retour des Parlementaires de Bordeaux, vont, sous le premier mandat de Grévy, quitter Versailles en novembre 1879 et s'installer à Paris, au Palais-Bourbon pour les députés, et au Palais du Luxembourg pour les sénateurs.

Si les socialistes et les extrémistes n'inquiètent pas le Gouvernement, alors que Louise Michèle provoque quelques petites émeutes ici et là, c'est surtout l'esprit généralisé de revanche sur l'Allemagne qui inquiète les dirigeants ; cet esprit s'installe avec force et voit s'affronter les factions nationalistes de la « Ligue des Patriotes » de Déroulède contre les groupes socialistes dès le début de 1885. Les obsèques de Vallès et d'Hugo donnent lieu à de nombreuses échauffourées. C'est à la même époque que le Clergé catholique cède l'église Sainte-Geneviève à l'Etat. Dans ce lieu est recréé le Panthéon avec pour première sépulture celle de Victor Hugo en 1886 ; cette même année 1886, Boulanger est nommé au Ministère de la Guerre et ce grâce à un fidèle ami et condisciple du Lycée de Nantes : Georges Clemenceau. Les gauches forment alors la majorité, mais ces gauches sont divisées en strates qui vont s'étager des modérés jusqu'à l'extrême gauche, en passant par l'incontournable radical Georges Clemenceau.

Freycinet, Président du Conseil, dans le but d'équilibrer la distribution des postes aux uns ou aux autres, va céder, à la demande de Clemenceau, le Ministère de la Guerre au Général Boulanger.

**-L'épisode du Général Boulanger en prise avec le pouvoir:** C'est donc une amitié qui date du lycée qui vaut au Général cette nomination prestigieuse, mais c'est aussi ses convictions anticléricales et son peu d'intérêt pour les Officiers de la Monarchie. Le Général, dès sa sortie de Saint-Cyr, « monta » en grade à une vitesse telle qu'il fut à un moment rétrogradé par

l'Etat Major ! Il est très populaire, et notamment près de la gauche, mais pas simplement du fait de son adoubement par Georges Clemenceau. Il a pourtant assuré sans le moindre état d'âme la répression de la Commune, ce qui ne fut pas vraiment une action favorable à la gauche. Mais Clemenceau à la conviction que Boulanger va épurer l'Armée des Royalistes, qu'il est loyal et qu'il va servir au mieux les intérêts républicains. Boulanger à un autre atout, c'est son physique : «... sa mâle prestance, son teint halé, qui par contraste, fait paraître plus clairs ses yeux bleus voilés de douceur, sa barbe blonde aux reflets roux [...] Les femmes le jugent irrésistible » (78).

Dès son arrivée au Ministère, rue Saint Dominique, il obtient la confiance de l'Armée avec des mesures symboliques : autorisation de porter la barbe pour les sous-Officiers, et d'autres encore plus populaires concernant la durée du service militaire national obligatoire : réduction de 5 ans à 3 ans ; à cet égard, il généralise le service à tous les citoyens et supprime les privilèges des exemptés : bourgeois aisés ou séminaristes. Les anticléricaux et le peuple de gauche exultent. Il fait adopter le fusil Lebel, le meilleur de l'époque. A l'occasion du 14 Juillet 1886 il remporte un triomphe lors de la revue à Longchamp et son programme, qui s'inscrit dans le cadre d'une revanche sur l'Allemagne, connaît un vif succès. Les radicaux avec Clemenceau, le principal soutien de Boulanger, mais aussi Rochefort avec son journal *l'Intransigeant*, et Paul Déroulède avec la « Ligue des Patriotes », lui amènent une franche et large adhésion. Plus encore, il va garder son poste de Ministre après un remaniement gouvernemental en décembre 1886 qui voit destituer Freycinet de la Présidence du Conseil au profit de René Goblet ; cette chute du Gouvernement est liée à un projet malencontreux de suppression des postes des sous-préfets.

Les radicaux sont donc écartés du gouvernement et une légère droitisation s'opère ; mais c'est dire combien Boulanger garde un large crédit dans les sphères du pouvoir, car c'est le seul à garder son portefeuille ministériel. Il profite de son pouvoir pour toujours plus provoquer l'Allemagne et s'affiche comme un revanchard outrancier. Pire, il mène des plans à l'insu du Président du Conseil. Le succès de Boulanger inquiète Bismarck et ce sera une affaire grave qui amènera la France au bord du conflit avec l'Allemagne en 1887 : Boulanger a installé un réseau d'espions sur les territoires allemands, ou annexés par le Reich en 1871. C'est l'affaire dite « Schnaebelé », du nom d'un commissaire de police, dénoncé par un agent double et suspecté d'espionnage au profit de Boulanger. Schnaebelé fait l'objet d'un piège organisé par les Allemands ; il est arrêté à l'occasion d'un faux rendez-vous projeté à la limite de la frontière,

coté Français semble-t-il. Boulanger veut alors déclencher la mobilisation nationale et en découdre sur le champ, mais cette exaltation n'inspire guère le Président Grévy, pas plus que le Ministre des affaires étrangères Flourens (frère du Communard, fils du Professeur Flourens du Collège de France) ; ils se concertent afin de désamorcer cette bombe en trouvant une solution diplomatique auprès de Bismarck. Au final, Schnaebelé sera relâché et l'affaire classée. Georges Clemenceau, lui-même, semble prendre ses distances avec Boulanger, nous en voyons un indice lorsqu'il lance le 20 avril 87 son fameux : « La guerre est une chose trop importante pour la confier aux militaires ! ». Cette affaire aura deux conséquences : elle démontre la dangerosité de Boulanger pour le Gouvernement et pour la France par le fait d'initiatives personnelles ; elle a aussi pour autre conséquence la chute du Gouvernement de René Goblet le 17 mai 1887. Le 31 mai, Maurice Rouvier prend la place de Goblet. Rouvier est en désaccord très net avec Boulanger et c'est le Général Ferron qui hérite du Ministère de la Guerre. Cela prête le flanc à des manifestations. Les pacifistes ont éliminé le Général Boulanger, mais ni les radicaux, ni les nationalistes, n'acceptent cette éviction et cela amène la création du mouvement « Boulangiste ». Boulanger suscite d'extraordinaires manifestations de sympathie, mais Clemenceau, pourtant radical comme Boulanger, semble plus encore prendre ses distances : « ... quels que soient les services qu'un homme ait rendus, quels que soient ceux qu'il puisse rendre, les républicains ont pour premier devoir de ne jamais exalter à ce point un individu. C'est à l'idée, à l'idée seule, qu'ils doivent leurs hommages ». (79). Boulanger semble sinon rejeté, du moins abandonné par les Radicaux.

A la fin de l'année 1887 le Président Grévy est amené à démissionner. Le gendre de Grévy, Daniel Wilson, appartenant à une famille dont la fortune est colossale, a en effet mis en place un trafic de décorations et plus encore est intervenu directement au sein de l'Élysée en facilitant l'obtention illicite de marchés publics. Wilson a aussi un journal dont il se sert pour étayer sa carrière politique ; c'est un radical de gauche qui siège au coté de Léon Gambetta. Daniel Wilson sera condamné à 2 ans de prison pour ses malversations. Cette affaire discrédite le Président de la République et les Chambres demandent sa démission ; dans un premier temps Grévy refuse, mais il doit en définitive s'y résoudre et démissionne le 2 décembre 1887. Le 3 décembre 1887 est élu Sadi Carnot. C'est un polytechnicien (X 1857), spécialisé ensuite aux Ponts et Chaussées, il entre ainsi dans une carrière politique par la voie électorale. Jules Grévy, lui, se retire ; il décédera le 9 septembre 1891 d'un œdème aigu du poumon.

### **-Bilan des mandats de Jules Grévy : de 1879 à 1885 puis de 1885 à 1887.**

Il s'est totalement opposé à Boulanger qui présentait les aléas d'un esprit revanchard et belliciste animé par le souhait d'en découdre avec l'Allemagne. Jules Grévy était un homme de paix, au même titre il n'appréciait pas non plus la politique coloniale telle qu'elle était réalisée, tant au Tonkin qu'en Algérie. Il s'est opposé à la gauche radicale et à ses membres représentatifs : Léon Gambetta et Jules Ferry. Grévy est pour une république modérée, que l'on désigne aussi sous le nom de « république opportuniste » ; c'est un mouvement initialement à gauche qui sera à l'origine de la naissance de la droite républicaine libérale. Schématiquement il y avait à gauche le mouvement des républicains modérés (ou opportunistes), constitué par la moyenne bourgeoisie, mais pas que, et le mouvement des républicains radicaux, constitué par la petite bourgeoisie, mais là encore bien entendu, pas exclusivement. L'aversion de Grévy à l'égard de Léon Gambetta aura une conséquence non négligeable par le fait qu'il l'écartera de la Présidence de l'Assemblée au profit de personnalités plus en rapport avec ses idées. Un tel choix de manœuvrier crée une instabilité au sein de la majorité et, de fait, présente le caractère préjudiciable d'une désunion qu'elle instaure. Au-delà de ce fâcheux aspect Jules Grévy aura indéniablement conforté l'esprit des idées de la République tout en définissant avec talent l'exercice du Président de la République.

### **Le Mandat de Sadi Carnot**

**3 décembre 1887 au 25 juin 1894 (date de son décès à la suite d'un attentat à Lyon).**

Le Président Carnot a une expérience du pouvoir et des affaires politiques, il a déjà été Ministre des Finances. Son mandat s'est joué dans un climat particulier en ce sens ou le boulangisme, qui bat son plein, vient passablement inférer sur l'ambiance politique gouvernementale ; mais c'est aussi l'affaire de Panama avec ses prolongements et plus encore la montée des anarchistes avec son cortège d'attentats meurtriers, dont le Président sera une des victimes.

### **L'Intermezzo du Général Boulanger sur la partition du Président Carnot :**

Nous l'avons constaté, Boulanger était adulé par les représentations politiques allant de la gauche

radicale jusqu'aux monarchistes, il revient maintenant sur la scène. Il se présente aux élections en Dordogne pour y briguer le siège de député et il l'obtient le 8 avril 1888. Les monarchistes vont espérer pouvoir revenir aux affaires grâce à Boulanger en envisageant une refonte de la Constitution : « dissolution, révision, constituante ». Clemenceau, qui voit très bien que les monarchistes se cachent derrière le général Boulanger, change son « Lebel » d'épaule et va dorénavant contrer systématiquement son grand ami et condisciple d'hier. Boulanger demande, le 12 juillet 1888, devant l'Assemblée, la dissolution du Parlement, et à cette occasion insulte Charles Floquet qui est Président du Conseil (radical) ; s'en suivra un duel au terme duquel Boulanger est blessé au cou. Début 1889 il prendra sa revanche ; en effet, en janvier Boulanger se présente à la députation de Paris, c'est là qu'il veut être consacré. La victoire semble lui être acquise : « Paris est en liesse. Une foule à la fois joyeuse et frénétique envahit les grandes artères, braillant : « Vive Boulanger ! Vive Boulanger ! » (80). Boulanger est largement élu et la foule crie alors : « A l'Elysée ! A l'Elysée ! ». Ses proches veulent qu'il tente un coup d'Etat, et tous le supplient d'écouter la voix du peuple ! : « Mais le vainqueur plébiscité cependant reste impassible, le regard voilé, il se borne à dire : « Pourquoi voulez vous que j'aie illégalement conquérir le pouvoir, quand je suis sûr d'y être porté dans six mois par l'unanimité de la France ». (81).

Boulanger, militaire discipliné, ne peut concevoir l'idée de déroger aux principes fondamentaux de la légalité républicaine et préfère l'attente de l'élection. C'était sans doute mal vu, car par le fait il déçoit l'ensemble de ses supporters, des bonapartistes aux gens de l'extrême gauche. En effet le panel est large et les aficionados boulangistes sont largement représentés sur l'échiquier politique national ; pour exemples : Rochefort, qui a fait ses études à Saint Louis (qui s'est initialement engagé dans des études de médecine pour se réorienter très tôt dans l'exercice du journalisme et fonder avec Jules Vallès *La chronique parisienne* et qui travailla notamment au journal *Le Figaro*), est et restera un soutien inébranlable pour Boulanger. Rochefort appartient à l'extrême gauche boulangiste. Déroulède, lui, fréquentait le lycée Louis Le Grand, il devient poète et auteur. C'est un nationaliste de droite qui se caractérise par son goût des duels ; il se bat contre Léon Gambetta et Jean Jaurès. C'est aussi un boulangiste. Henri Michelin, du mouvement ouvrier, est très à gauche et proche de Georges Clemenceau, il est antisémite et lui aussi un inconditionnel boulangiste. Thiébaud, journaliste bonapartiste, lance une véritable campagne à l'américaine en faveur du Général Boulanger. De la droite à l'extrême gauche Boulanger est

adulé et soutenu ; le 27 janvier 1889 voit son triomphe électoral à Paris. Thiébaud y assiste et tard dans la nuit tire la montre de son gousset : « Il est minuit cinq, Messieurs. Depuis cinq minutes le boulangisme est en baisse » (82). Comme le formule si bien Alfred Fierro : « Le militaire discipliné a prévalu chez Boulanger sur le joueur ambitieux » (78). La foule est déçue. Mais la Province fustige sévèrement la versatilité parisienne mettant en accusation son esprit de vagabondage, errances hasardeuses du républicanisme au césarisme sans vergogne, y voyant le seul fait de l'influence puérile des boulevardiers et des « rastaquouères ». Mais à l'Elysée, Carnot respire !!

Comment venir à bout de ce Général devenu un héros pour le moins gênant ? Le Gouvernement confie la tâche de son éviction au Ministre de l'Intérieur qui a la principale qualité de sa fonction : dénué de scrupule. Ernest Constant, puisqu'il s'agit de lui, échafaude un plan machiavélique : il fait courir la rumeur que le Général va être arrêté et traduit devant la Haute Cour. En effet le Ministre poursuit parallèlement « La ligue des Patriotes » comme société secrète et Boulanger peut y être impliqué. C'est d'autant cocasse que Constant est franc-maçon et sait donc à quoi s'en tenir en matière de « société occulte » ! C'est le Ministre le plus indiqué pour mener à bien les basses besognes, il est, et le sera jusqu'à la fin de sa carrière, guidé par l'appât du gain et doté d'un profil qui se prête à toutes les adhésions vicieuses.

Nous l'avons dit, le général Boulanger plaît aux femmes, mais il est aimé et aime passionnément Margueritte de Bonnemains avec laquelle il entretient une relation amoureuse depuis des années. La Vicomtesse Margueritte de Bonnemains et le Général font, depuis le début de leur relation, l'objet d'un « espionnage » permanent mené par la Sûreté Générale. La rumeur diffusée de sa possible arrestation fait son chemin jusqu'au principal intéressé. L'idée même de cette arrestation, qui le séparerait et le priverait de Madame de Bonnemains, lui est totalement insupportable et le couple s'enfuit de France le 1<sup>er</sup> avril 1889. Sans aucun doute son départ a été aidé par le Ministère qui ainsi referme son piège en permettant de définitivement discrédité Boulanger, « ce lâche fuyard », et de demander aussitôt la levée de son immunité parlementaire. En effet ce sera le cas et au terme des accusations retenues, Boulanger, Rochefort, le Comte Dillon, sont condamnés à la déportation ; condamnations par contumace. Rochefort suit Boulanger dans sa fuite. Ce sera le glas sonnante la fin du boulangisme.

Nous sommes là en avril 1889, le Général et Madame de Bonnemains vivront le prolongement de leur idylle jusqu'au 15 juillet 1891, date à laquelle Madame de Bonnemains meurt de la

tuberculose ; le Général profondément affecté et ce jusqu'au désespoir, ne peut supporter l'absence de Margueritte. Emporté par son Amour, par sa passion, par un élan de romantisme, il se suicide sur la tombe de sa maîtresse deux mois plus tard, le 30 septembre 1891. Ils reposent tous les deux dans le même caveau, en Belgique, au cimetière d'Ixelles. Le Ministère de l'Intérieur pouvait dès lors clore son sinistre dossier.

Dans les années qui vont suivre nul n'est besoin de fomenteur de rumeurs alimentées par des élucubrations visant à mettre en péril le régime, il se condamne de lui-même, et pour cela la corruption lui suffit : ce sera l'affaire de la « Compagnie du Canal du Panama » et ses suites ; un scandale non construit, mais objectivement bien réel celui là.

Le 4 février 1889, le Tribunal de Commerce de Paris dissout la « Compagnie du Canal du Panama ». Cette affaire va durer 10 ans et compromettre la classe politique dans son ensemble.

Ferdinand de Lesseps, qui s'est couvert de gloire et d'argent par la percée du canal de Suez, est maintenant un vieillard plus toujours lucide lorsqu'il évalue les coûts financiers des gigantesques chantiers, surtout en ce qui concerne ceux du percement de l'isthme de Panama ; considérables travaux permettant de relier les deux océans de l'Atlantique au Pacifique.

De Lesseps est parti sur une fausse idée en ne prenant aucunement en compte que le sable du désert égyptien n'avait rien à voir avec la roche compacte du sol de Panama ; mais plus encore, qu'extraire les millions de mètres cubes permettant la percée a un coût d'autant plus impressionnant qu'au final le cubage a lui aussi été mal évalué et 4 fois plus important que celui estimé ! Les travaux devaient se terminer en 1888, l'ouverture du canal n'eut lieu qu'en 1913. Très tôt les souscriptions vont pourtant bon train ; les « petits sous » attisent encore une fois les appétits des spéculateurs qui, au nombre de quelques centaines de milliers, achètent les actions de la « Compagnie universelle du Canal du Panama ». Le seul problème c'est que la loi votée le 8 Juin 1888, loi permettant la levée d'obligations à lots, est issue d'un fruit juteux et obtenue grâce à des « pots-de-vin » versés à pleines amphores à de nombreux Parlementaires, Ministres, journalistes et tutti quanti ! Des banquiers et hommes d'affaires : Herz, Kohn, de Reinach, organisaient le dévoiement des Parlementaires, des journalistes et autres protagonistes utiles. Signalons au passage que le journal *La Justice*, dirigé par le Parlementaire de gauche Georges Clemenceau, fut financé lui aussi par les générosités de de Reinach et d'Herz. Cette affaire de corruption va aboutir à la ruine d'épargnants et à la mise en cause de sommités politiques et industrielles du Pays ; pour autant son caractère scabreux ne fera pas école auprès des aventuriers



de la finance ou d'« épiciers » en tous genres, car une autre affaire se dessine et sera plus tardivement révélée : celle de l'emprunt Russe. En 1888, la Russie emprunte en France pour entreprendre la construction de son réseau ferroviaire, et notamment pour réaliser la partie transsibérienne. Les journaux, donc les journalistes, en feront là encore la publicité en cheville avec le Crédit Lyonnais. 1/3 de l'épargne Française part en Russie ; les journaux titrent : « Prêter à la Russie, c'est prêter à la France ! ». La Russie n'était pas fiable et ce fut malheureusement constaté quelques décennies plus tard, en 1917, avec l'annonce de la répudiation des emprunts par le régime bolchevique.

Mais concernant l'affaire de Panama, de Reinach, gravement impliqué dans la corruption, fait l'objet d'articles dans une Presse qui se déchaîne. Maurice Barrès, avec son journal *La Cocarde*, s'en donne à cœur joie contre le banquier : « Le fameux et influent banquier juif, le baron Jacques de Reinach, est un produit de la République parlementaire ». Il est suivi en cela par Edouard Drumont avec *La libre Parole*, et par une Presse unanimement hostile bien qu'ayant largement profité du vice qu'elle dénonce. De Reinach est convoqué devant les juges et il doit y faire impérativement état de ses cahiers comptables, mais il préfère se suicider avant son audience et les fameux documents ne seront jamais retrouvés car détruits par son gendre.

Deux grands mouvements vont dès lors agiter et occuper la vie publique en France durant la dernière décennie du XIXème siècle : celui des revanchards anti-allemands et le courant antisémite. Les anarchistes vont aussi se manifester : ce sont alors les attentats de Ravachol et la bombe de Vaillant jetée dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale. Le point crucial atteindra son comble avec l'assassinat du Président de la République Française Sadi Carnot à Lyon le 24 Juin 1894 ; le Président décède, peu après minuit, le 25 janvier, des suites de sa blessure. (Lorsque le Président Carnot est assassiné, le Professeur Jean-Martin Charcot n'est plus de ce monde depuis une dizaine de mois).

C'est dans ce climat déterminant, du fait de ces mouvements sociopolitiques, économiques, culturels et idéologiques, mais aussi dans le bain mortifère des grandes épidémies de ce siècle, de ces guerres, de ces insurrections meurtrières, que le jeune Charcot va projeter sa vie et la réaliser. Plus tard, devenu adulte, ce sera au contact de personnalités parmi les plus représentatives de cette époque qu'il agira avec talent et autorité dans le registre de la médecine de son temps ; mais nul ne peut faire part de cette vie sans avoir brièvement à rappeler les contextes historiques dans

lesquels elle s'est édifiée. Nous avons tenté succinctement et très schématiquement cette approche.

On ne peut pas penser la progression économique, sociologique et sanitaire du XIX<sup>ème</sup> siècle au regard de ce que nous vivons aujourd'hui, même si on peut souligner des similitudes. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, nous sommes dans la violence effective des intérêts et des idées ; la passion et la brutalité des rapports sociopolitiques, édifiés sur la base de convictions singulières, tranchent avec les mœurs de notre époque, ou du moins s'expriment-elles d'une toute autre façon. La notion de démocratie se situe ici dans des nuances plus que relatives. Nous ne sommes pas encore dans le registre d'une démocratie « molle ». L'autorité des pouvoirs met à distance la notion d'intention, elle passe directement à l'acte ; parfois, ou souvent, le pouvoir rencontre une opposition décidée jusqu'au sacrifice du sang, il ose alors une issue dans des répressions sans merci, réduisant brutalement les soulèvements insurrectionnels qui sont tout autant destructeurs et meurtriers.

Sur le plan des déterminations administratives jugées comme nécessaires : Si elles sont imposées sous la férule, on peut y percevoir pourtant certains avantages. Concernant la seconde partie du XIX<sup>ème</sup> siècle, et plus spécifiquement de 1848 à 1868, au regard des mesures prises avec autorité, il n'est pas certain qu'aujourd'hui au XXI<sup>ème</sup> siècle, du fait des contestations chroniques, tel un genre incontournable, que nous puissions en si peu de temps permettre les travaux urbanistiques et sanitaires réalisés à Paris à cette époque. La capitale, qui comptait au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle 1.800.000 habitants, fut métamorphosée en moins de 20 ans ! Cette restructuration de Paris va désenclaver certains arrondissements ; nous sortons de la vétusté et de son insalubrité. On doit ce changement radical, qui contribue encore aujourd'hui au « bonheur » des Parisiens, à la détermination sans faille, pour ne pas dire autoritaire, de Louis-Napoléon Bonaparte, avant et après le Coup d'Etat de 1851, proclamé Empereur des Français en 1852. Nous noterons toutefois que ce dernier bénéficia d'un pouvoir sans opposition efficace, ce qui facilita l'exécution de ses projets et réformes.



## 2/ La Grande Presse et les corollaires de son essor au XIX<sup>ème</sup> siècle.

### **2-1 : ~L'émergence d'une langue nationale :**

Le français, en tant que langue officielle nationale, s'est imposé par force d'ordonnance Royale en date du 15 août 1539, signée par François 1er, Roi de France ; cette ordonnance est dite de Villers-Cotterêts (naissance de l'Etat civil et des écrits notariés en français), fait que tous les actes, et pas seulement les actes administratifs, sont rédigés, sur le Royaume en français. Cela avait pour visée première d'imposer la langue du Roi dans les Provinces ; le français devient ipso facto langue d'Etat et, dès lors, il a vocation à prendre le pas sur le latin et les dialectes. Il serait trop simple de penser que du jour au lendemain le français s'imposa partout. Si les « Administrations » rédigent les actes en français, les gens, eux, continuent à parler les patois.

Le français est une langue en constante évolution qui prend racine à partir du bas latin, c'est-à-dire d'un latin usité aux III<sup>ème</sup> et IV<sup>ème</sup> siècles. Cette langue était destinée à communiquer au quotidien et en cela elle est qualifiée de langage véhiculaire. Ce langage progresse vers un gallo-romain qui est parlé en Gaule romanisée. Le français se développera essentiellement à partir d'un noyau parisien. Lorsque l'on parle du français on pourrait aussi parler de la langue d'« Oïl », car ce terme peut aussi désigner le français au sens large. Cette langue d'Oïl s'est développée à partir du latin vulgaire, encore une fois ce latin qui désigne le « parlé » au jour le jour ; elle s'est implantée surtout dans le Nord : en Belgique, sur les îles Anglo-Normandes où on y note des influences mixées, autant Celtiques que Germaniques. Ces influences l'ont largement caractérisée par rapport à la langue « d'Oc », implantée au Sud de la France. Le latin va, lui, et au fil du temps, disparaître de notre paysage parlé, mais pour autant il restera la langue universitaire, et pour faire part de la persistance de cet attachement, soulignons que Bergson, en 1889, présente sa thèse en latin afin d'obtenir le grade de Docteur ès-lettre (thèse sur Aristote). Le latin a été une langue permettant de véhiculer les données et les idées scientifiques de Thomas d'Aquin à Kant, jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Chez nous, en France, mais comme ailleurs en Occident, le monolinguisme va s'installer progressivement sur le déclin du Latin. Pourtant la linguistique s'est construite grâce au latin qui était la langue d'une civilisation.

Les prémices de l'émergence du français s'affichent dès le XI<sup>ème</sup> siècle, dans le « Francien » qui est un dialecte de l'Île de France. Ce point de départ de diffusion est important car Paris est le centre des communications, le passage des religieux et des commerciaux, un lieu de rencontres.

Hugues Capet, Roi de France (la partie Nord du Pays actuel, centrée sur l'Ile de France), abandonne le germanique au profit de francien dès son élection en 987.

Au XII<sup>ème</sup> siècle, le français va devenir une langue de prestige, c'est celle des détenteurs du pouvoir. C'est une langue littéraire qui sert à la rédaction des poèmes et à la traduction des vers bibliques en prose. « Pour ce que le François est la langue la plus délectable à ouïr et la plus commune à toutes gens » (Brunetto Latino, poète florentin). Notons encore que les récits des voyages de Marco Polo sont dictés en François alors que nous sommes là en 1298. Au XIV<sup>ème</sup> siècle le français parlé en Angleterre recule devenant une langue étrangère ; Crécy, en 1346, sépare linguistiquement les deux Pays.

Si le latin est la langue des « savants » de la Sorbonne (1252), au Collège de France (créé par François 1<sup>er</sup> (mars, 1530), on commence à enseigner en français. La communauté universitaire écrit en latin, car la grammaire et les règles de cette langue sont précises contrairement à celles du français qui restera encore une langue approximative jusqu'au XVI<sup>ème</sup> siècle. Soulignons que Descartes écrivait en latin à l'exception du *Discours de la méthode*.

La traduction des textes bibliques en Français (textes dont l'Eglise condamnait la lecture), la poussée des sciences et la volonté des Rois à imposer la langue de la cour, sont les trois facteurs qui vont contribuer à la diminution de la primauté du latin. Si Montaigne a appris le français à l'âge de 6 ans, il n'en reste pas moins que les religieux, notamment les Jésuites, ont pratiqué le latin jusqu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. En 1635, la création de L'Académie Française par Richelieu permet un dictionnaire et une grammaire, cela vient « fixer » la précision de la langue. C'est la « révolution » qui ira plus loin dans l'imposition du français, et ce bien au-delà des volontés de l'Ancien régime, car si les Rois permettaient un certain bilinguisme (le patois pouvant côtoyer le Français), la politique révolutionnaire veut éradiquer les dialectes. La Patrie unique doit se doter d'une langue unique. A l'époque de Talleyrand et de l'Abbé Grégoire (qui sont alors, en 1790, chargés de la politique de la langue), on dénombre 28 millions de Français sur le territoire, mais seulement 3 millions d'entre eux le parlent, 6 millions le comprennent sans le parler, le reste parle les dialectes. La Révolution et sa tyrannie unificatrice est annoncée par Barère (Conventionnel) : « Le Français deviendra la langue universelle, étant la langue de tous les peuples. En attendant, elle deviendra la langue de tous les Français » (Discours du 27 janvier 1794). Il faudra attendre Jules Ferry, à la fin du siècle, pour que les dialectes soient totalement interdits à l'Ecole et que l'on mette en place un enseignement scolaire obligatoire en Français

dans toutes les localités du Pays. La généralisation accrue des possibilités de se déplacer sur le territoire va aussi faciliter les échanges et donc l'essor de la langue unique, mais il faut aussi citer l'importance du service militaire, de l'industrialisation et du rôle de la Presse. Les guerres vont aussi contribuer à l'unité linguistique du Pays jusqu'à une époque tardive.

Si le langage unitaire est un aspect important pour une Nation, l'identification du langage par des symboles visuels ou par le tact (Braille), est aussi considérable, c'est la lecture. La lecture a été longtemps réservée à l'élite. Lecture et écriture ont une histoire commune.

## **2-2 : ~Evolution de l'intérêt pour la lecture au XIXème siècle :**

Au XIXème siècle la société va évoluer considérablement. Pour en faire état, et d'une façon très laconique, nous nous référerons à une étude incontournable, celle de Maggiolo, qui concerne l'évolution de la lecture (84) ; nous renvoyons à ce travail considérable pour l'approfondissement des données apportées. Cette étude met en évidence le fait d'une progression sans précédent de la lecture au XIXème siècle : On passe de plus de 63% d'illettrisme, sous la révolution, en 1789, à moins de 30% d'illettrisme sous Jules Ferry. Comment juger de ce fait ? : Il s'agit d'une étude qui a été réalisée en prenant comme donnée essentielle l'apposition des signatures des citoyens au bas des registres des mariages. Le postulat est donc basé sur la corrélation préétablie entre la lecture et l'écriture au regard de la seule capacité à signer ; ceci est un bien faible indice significatif mais plus certainement « politique ». Signer est donc, pour l'auteur, un indicateur d'alphabétisation autant que de capacité à lire.

Au regard de cette étude on constate combien le XIXème siècle est marqué par la massification de l'accès à la lecture.

A cette époque, il y a-t-il des variabilités affichées entre les régions, les sexes ou autres considérations ? : Plus d'hommes que de femmes présentent cette capacité de lire ; l'écart est très marqué de 1800 à 1850, il va se réduire au fil des décennies jusqu'à la fin du siècle. Chose marquante, au niveau des couples qui se forment, on constate que le fait de « signer » est un des éléments qui détermine et fixe le choix des partenaires entre eux. Il existe des disparités sur le territoire : au Nord d'une ligne tracée de Saint Malo à Genève, l'auteur note une forte alphabétisation et, inversement, le Sud de la France, la région Occitane, mais aussi à l'Ouest, la Bretagne, sont des zones territoriales qui vont présenter un fort taux d'illettrisme. Faut-il y supposer une volonté d'opposition de ses régions, et pour certaines le désir irréductible de

conserver et revendiquer des identités culturelles spécifiques ? Pour la Bretagne, faut-il y voire, de surcroît, l'effet de l'isolement de contrées situées au bout du Continent et peu desservies par des voies carrossables, contribuant ainsi à un repliement vers la quasi autarcie ?

Nous voudrions aussi citer, à l'occasion de ce rappel, deux études réalisées récemment sur l'état actuel de l'illettrisme en France ; elles font part de chiffres paradoxalement très différents : une étude de l'INSEE, publiée dans le journal *Le Monde* du 18 décembre 2011, qui fait part d'un taux de 7% d'illettrisme en France. Une autre étude, Universitaire celle-là, répondant à une méthodologie détaillée, nous indique un taux d'illettrisme bien différent : de 30% en France en 2012 ! (89) (Jean Batiste NOE, Historien en économie, étude publiée dans *Ecole et Education*, du 5 août 2012). Ce dernier pourcentage nous ramènerait 230 ans en arrière ! Ce pourcentage tient encore une fois aux critères d'évaluation et peut-être guidés par des intérêts peu scientifiques.

**Quelles sont les causes de l'intérêt, sans précédent, des Français pour la lecture au XIXème siècle ?** Il faut citer plusieurs facteurs prépondérants : 1/ une mentalité nationale ouverte vers l'évolution des savoirs avec en prolongement la scolarisation et, en fin de siècle, l'Ecole obligatoire pour tous. 2/ Les cercles de lectures publiques. 3/ Le rôle considérable de la Presse. La sensibilisation des populations à la lecture, dont nous font part les statistiques de l'alphabétisation, ne se met pas exclusivement en place en France métropolitaine ; par exemple, en Algérie, dès l'arrivée des Français, les autorités militaires organisent les juridictions et trouvent chez les Kabyles des alliés objectifs afin de planifier l'éducation et l'instruction des populations. Les Kabyles sont choisis du fait de leur statut d'Aristocrates intellectuels du Pays et donc préférés aux Arabes.

**# 2-2-1 : La volonté de L'Etat :** Au XIXème siècle les services de l'Etat vont apporter une contribution décisive à l'alphabétisation des Français : Les Ecoles et pensions existaient et avaient déjà leur compte d'élèves, mais l'enseignement n'était pas obligatoire. Une particularité est apportée aux classiques enseignements primaires et secondaires au début du XIXème siècle par le Préfet Chabrol qui emprunte sa méthode à l'Anglais Lancaster : il mutualise l'enseignement en demandant aux enfants les plus avancés de prendre en charge (une forme de tutorat) un, ou une, plus jeune en l'étayant dans les acquisitions du calcul, de la lecture et de l'écriture. Il est à noter que dans certains lycées et collèges militaires ce principe d'entraide fut parfois maintenu jusqu'au XXème siècle. Au début des années 1960, on constate que certaines

Ecoles militaires ou de la Marine nationale visent à permettre une homogénéité supérieure du niveau d'une classe par une mutualisation des capacités ; en fait, c'était prioritairement l'ensemble du groupe qui était évalué au travers de ce stratagème, et ce avant l'individu. Nous voyons ici la priorité d'une culture toute militaire, induisant le sens profond d'une efficacité d'un ensemble cohérent.

C'est l'ordonnance du 5 novembre 1833, qui prolonge la loi de Guizot de juin ; elle confie à la municipalité la responsabilité d'une politique scolaire. A l'époque les classes publiques sont fréquentées surtout par les enfants de pauvres, les enfants des classes privilégiées vont fréquenter les établissements privés. (Charcot sera inscrit à l'Ecole communale, au Collège puis au Lycée ; ce qui est conforme à ses origines sociales liées à la classe moyenne des artisans). On enregistre toutefois en France une fréquentation scolaire globale de 76% d'enfants (dès 1860), et de 90% à Paris (86).

« Le peuple, qui a les meilleures écoles est le meilleur ; si il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain ». Ce sont là les mots de Jules Simon au lendemain de la défaite de 1870. On ouvre alors des Ecoles d'Instituteurs à Auteuil en 1872. En 1873 l'Ecole Normale d'Institutrices ouvre ses portes à Paris. En 1882, c'est la loi sur la scolarité obligatoire pour tous, mais à cette époque, à Paris, on compte déjà 96% d'enfants scolarisés. Si les écoles primaires sont ouvertes en nombre important au XIXème siècle, on peut se demander ce qu'il en est au niveau des lycées, car c'est au terme du cycle lycéen que l'on rentre à l'Université. (Comme le fera Jean-Martin Charcot). L'idée de l'ouverture des lycées est conçue en 1802, elle sera effective, pour la plupart, en 1803 : il existe 1 lycée par département et 5 à Paris. Contrairement aux collèges les lycées sont sous la responsabilité de l'Etat, alors que les collèges sont sous la responsabilité des municipalités. Peu d'élèves fréquentent les lycées, car l'enseignement dispensé est plus classique que celui que proposent les pensions privées. En 1838 on introduit l'allemand et l'anglais au collège et au lycée. L'enseignement des sciences ne sera vraiment introduit que tardivement ; ce sera au Ministre Fortoul que l'on devra cette avancée. Victor Duruy, Ministre de l'Education, introduira un enseignement spécial préparant aux fonctions des Cadres de l'Industrie et du Commerce.

Comme on le voit le XIXème siècle met en place des structures permettant l'instruction des jeunes Français en apportant beaucoup d'innovations, mais pour autant elles ne peuvent pas expliquer, à elles seules, la poussée de l'intérêt pour la lecture, car tout le monde n'est pas en âge

de scolarisation ; qu'en est-il pour les autres, les adultes ? De plus il n'y a pas que l'apprentissage de la lecture, faut-il encore la pratiquer régulièrement pour entretenir ce savoir.

**# 2-2-2 : La participation des lieux de lecture :** Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle il y a bien des bibliothèques mais elles sont essentiellement privées ; c'est là une forme de confiscation des livres par une classe limitée à la haute bourgeoisie triomphante, celle qui a évincé la noblesse, cette bourgeoisie « révolutionnaire » composée de rentiers-propriétaires, spéculateurs et acquéreurs des biens nationaux ; ils sont évalués à 10% de la population à Paris. Pour pallier à ce manque d'accès aux ouvrages il fut créé par les libraires des cabinets de lecture ; de 1815 à 1830 on compte l'existence de 463 cabinets de lecture à Paris. Pour peu d'argent on peut consulter sur place, ou emprunter des ouvrages. Ces cabinets de lecture sont situés principalement à l'Ouest de Paris et au centre, ce qui est un indicateur social de ceux qui fréquentent ces établissements et sur le type de population qui manifeste le goût pour la lecture. Les journaux, avec deux Titres à forts tirages : *La Presse* et *Le Siècle*, participent, dès 1836, à la désaffection des cabinets de lecture ; ils sont vendus 5 sous, c'est là une vraie révolution sur le marché de la « lecture » et de l'information. Mais quel rapport entre la lecture d'un journal et celle d'ouvrages proposés dans les cabinets de lecture ? Le journal, nous le verrons, à l'avantage, pour un prix étonnamment faible (mais pas faible pour tous), d'offrir une information actualisée, mais aussi permet de lire des « romans-feuilletons » qui fidélisent les lecteurs. Ces « romans-feuilletons » sont écrits par les « ténors » de l'époque, citons : Zola, Sand, Dumas, Barbey d'Aurevilly, Balzac, Maupassant, Sue, Zévaco, Leroux, Ponson du Terrail, ce dernier avec son très populaire *Rocamboles*. Si cette forme littéraire attire et recrute les lecteurs parmi les nouveaux alphabétisés, elle suscite la désapprobation totale de certains puristes élitaires, comme Sainte-Beuve; le concernant on constate qu'il ajoute à son opposition un zeste de misogynie dans le cocktail de son dégoût : « ... Juste bonne pour les concierges, les femmes, les enfants et les vieillards... » (Sur la critique de la Presse de son temps un article signé de Sainte-Beuve et résumant sa pensée) (87).

Si le prix d'un journal est ramené à 5 sous, puis par la suite à bien moins encore, c'est que l'amortissement des coûts rédactionnels est possible grâce à une innovation : La réclame. C'est grâce à cette réclame que les lecteurs pourront acquérir, pour un prix abordable, un de ces deux Titres. A la même époque, pour un accès limité à une séance de lecture, dans un cabinet du même nom, il fallait compter 6 sous, mais c'était à la fois limité dans le temps et l'espace et le lecteur n'était pas « propriétaire » de ses feuillets. Le Préfet de Police Delessert, la même année, en



1836, propose la création de bibliothèques municipales pour chaque arrondissement de Paris, mais il ne fut pas écouté. Il faudra attendre 1861, et une initiative privée d'anciens élèves de l'Ecole Polytechnique, pour voir apparaître les premières bibliothèques dans les IIIème et XVIIIème arrondissements de Paris. La municipalité reprendra la formule en 1879, grâce au poète José Maria de Heredia et à Ferdinand Herold, qui vont mettre en place un réseau de 20 Bibliothèques municipales à Paris. Cette création est extraordinairement efficace et vient répondre à une vraie demande car, en 1894, il est enregistré un total d'un million sept cent mille prêts de livres à Paris !

### **# 2-2-3 : Une Presse accessible au plus grand nombre:**

Nous l'avons déjà évoqué : officiellement c'est Théophraste Renaudot, médecin ordinaire du Roi Louis XIII, qui est à l'origine du lancement de la Presse en France en Janvier 1631, avec *Nouvelles ordinaires de divers endroits* (nous parlons bien là de la Presse générale et non de la Presse médicale qui ne naîtra que beaucoup plus tard). Avant l'initiative de Renaudot paraissait déjà annuellement (de 1611 à 1648), le *Mercure Français*, mais il est aujourd'hui simplement considéré comme un ancêtre de la Presse. Renaudot obtient l'autorisation de la publication de *La Gazette* avec le privilège Royal en mai 1631 ; ce journal absorbera très rapidement le *Mercure Français*, puis on constate une progression : la *Gazette de France* (hebdomadaire), le *Journal officiel* du Ministère des Affaires Etrangères, rejoint en 1665 par le *Journal des savants*, en 1672 par *Le Mercure galant* qui se prolongera par *Le Mercure de France* en 1724.

La Presse française, en elle-même, distille au fil des temps une Histoire qui fait état de toutes les composantes de l'évolution de notre Pays.

Pour parvenir rapidement à l'époque qui nous intéresse citons encore *Le Journal de Paris*, qui est publié dès 1777. Entre 1789 et 1792 les Titres explosent en nombre, Mirabeau édite un journal qui porte son nom : *Le Mirabeau*. C'est d'autant facile d'éditer son journal que l'autorisation préalable du Roi n'est plus nécessaire. En 1791 la Constituante crée une taxe sur les journaux, mais rien ne décourage les éditeurs et nous assistons à une déferlante de « feuillets » de tous bords. La violence est du lot, car les idées sont défendues avec une telle hargne que l'on peut difficilement en imaginer la teneur. Marat, avec *l'Ami du Peuple*, échappe de justesse à la condamnation et à l'interdiction. En 1792 les journaux sont poursuivis, et avec eux leurs auteurs ; dans un premier temps ce sont les « papiers » Royalistes qui font les frais des mesures prises,

mais bien vite c'est quasiment toute la Presse qui est concernée et on arrête ces « empoisonneurs de l'opinion publique ». En Mars 1793 il est proposé, devant la Convention, d'expulser tous les journalistes sans distinction d'opinion. Si cette proposition resta sans suite une autre fut dictée et approuvée : les publicistes (journalistes) devenaient responsables de leurs écrits devant la Convention. Il y avait bien là de quoi perdre la tête ! Les choses vont se calmer après que Robespierre ait quitté la scène de la vie et ce faisant celle de la politique. Le nombre des journaux croît à nouveau. Les mesures répressives vont alors apparaître et les publicistes sont poursuivis avec un certain acharnement pour les calomnies qu'ils publient. Les journaux de l'époque sont généralement des « feuilles de choux » ne dépassant rarement plus de 2 ou 4 feuillets (cette dernière expression date du XIX<sup>ème</sup> siècle et vient qualifier les écrits médiocres, sans intérêts ; on la retrouve dans « bête comme choux », expression née du fait que le chou, bien qu'appartenant à de nombreux plats français, n'était pas cher, de fait pas valorisé, rustique, donc médiocre). Le Directoire va légiférer et fait arrêter 32 rédacteurs en chef de différents Titres; ils sont écroués à la Force ; 54 autres sont déportés. Le motif ? Conspiration contre la sûreté intérieure. La Presse restera dès lors sous le regard attentif de la Police. Le droit de « timbre » imposé en fonction du nombre de feuillets publiés, fut mis en place en 1797. En cette fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle la cause de la Presse était entendue, pourtant elle n'était limitée qu'aux seuls « lettrés » et accessoirement à ceux qui pouvaient écouter les « liseurs publics ».

### **3/ La Presse au XIX<sup>ème</sup> siècle :**

#### **3-1 : ~Les progrès techniques permettent l'essor de la Presse :**

Avant même les techniques apportées par le XIX<sup>ème</sup> siècle, de nombreuses découvertes, ou améliorations, ont déjà facilité la lecture : la naissance de la séparation des mots et des phrases et la ponctuation. Jusqu'au VII<sup>ème</sup> siècle les lettres ont le même calibre et sont serrées, les mots ne sont pas séparés : c'est la scriptura continua ; cela demandait de la part du lecteur, qui lisait à haute voix, une compétence toute particulière. Les moines Irlandais vont y apporter des changements notables en séparant les mots les uns des autres, en introduisant des signes et en séquençant le texte avec des espaces en fonction de l'écrit. Cette façon de présenter les textes permet une lecture plus facile, elle est toutefois spécifique au monde celtique et anglo-saxon, le Continent reste sur son vieux mode. Certains se demanderont si un tel choix ne venait pas

marquer les grandes différences dans le fonctionnement de nos sociétés, car d'un côté on a l'Angleterre avec un désir de faciliter l'accès aux textes, de l'autre celui du Continent avec le désir de réserver la lecture à l'élite. Ce ne sera que sous Charlemagne qu'il y aura sur le Continent un apport substantiel avec une rénovation de l'écriture dans le but de faciliter la lecture : c'est la nouvelle écriture « Caroline ». La ponctuation est aussi introduite sur le Continent. La séparation des mots reste toutefois très aléatoire. Au XII<sup>ème</sup> siècle, les copistes qui traduisent en latin les textes arabes doivent se conformer à la science de l'écriture des Arabes, c'est ainsi qu'ils vont séparer les mots quelque soit la nature grammaticale. Cette bonne individualisation des mots amène le trait d'union pour marquer la continuité d'un mot qui est coupé d'une ligne à l'autre ; des barres obliques préfigurent aussi les virgules et ainsi de suite, on améliore le repérage des textes d'un élément à l'autre. Faciliter le repérage des mots est une chose, mais permettre l'accès rapide à différentes parties du texte en est une autre. Ainsi, le « volumen » est l'ancêtre du livre. Il s'agit d'un rouleau qui peut se dérouler sur des mètres d'écritures pour une largeur moyenne de 40 cm. Le support de l'écrit est fait de papyrus et réalisé à partir du roseau du Nil. Les feuillets de papyrus sont collés et forment une longue bande déroulante. L'écriture est généralement inscrite sur une face, mais on trouve aussi des textes inscrits sur les deux faces du volumen. Parallèlement à ce mode on trouve des tablettes qui répondent au besoin d'économiser le matériau qui constitue le support (ces tablettes sont recouvertes de cire et reliées par 10). Cela semble plus pratique, plus fonctionnel, et va donc évoluer vers le « Codex ». Si les Juifs continuent à utiliser le volumen (Torah), les Chrétiens apportent le codex dès le II<sup>ème</sup> siècle à Rome, en publiant les « Quatre Evangiles ». On perçoit tout de suite les avantages de ce mode de publication : une systématisation de l'écriture sur les deux faces du parchemin et, plus encore, on a un accès direct au feuilletage. L'évolution vers le codex fut long ; au Moyen Age on trouve aussi des « rotules », c'est une évolution du volumen, avec cette fois une copie perpendiculaire au déroulement. Pourtant c'est le codex qui est l'avenir et qui donnera naissance au livre et l'imprimerie va opter pour ce système d'encodage des écrits.

### **# 3-1-1 : L'amélioration des techniques de l'imprimerie, encrage, papier :**

Longtemps, en Occident, les savoirs se diffusent par les manuscrits. Du XII<sup>ème</sup> siècle jusqu'au XIV<sup>ème</sup> siècle, les ateliers des copistes sont installés dans les monastères, mais la demande est telle que des ateliers civils se créent rapidement. Les copistes écrivaient en latin au moyen de

plumes d'oies taillées qu'ils plongeaient dans l'encre. Les écrits sont à 75% liturgiques et les autres 25% font référence aux mathématiques, à la médecine et à l'astronomie. Dès cette époque il y a une recherche d'optimisation des processus de l'impression : encrage et support, mais tout autant des organisations professionnelles participantes : copistes, correcteurs, enlumineurs...etc. Au XIIème et XIIIème siècles, même si le monde des « lettrés » est minoritaire les besoins sont importants car le monde laïc évolue vers la lecture. Avant tout, l'activité de la diffusion des livres connaîtra une révolution grâce à la presse à bras. Avec Gutenberg, qui améliore les procédés d'impression, nous semblons loin des scribes Egyptiens antiques qui gravaient sur de la pierre ou écrivaient sur des papyrus.

C'est l'Occident qui invente la presse à imprimer à bras. Avant cela, en Chine, on utilisait des matrices gravées, elles étaient enduites d'encre, puis on les appliquait manuellement sur des supports. Au XIème siècle, les Chinois sont les premiers à utiliser les caractères mobiles. C'est Bi Sheng qui, en 1040, utilise des caractères en terre cuite. Les caractères métalliques sont d'invention Coréenne et datent de 1291. En 1207, le Mongol Gengis Khan ramène vers l'Ouest, au fur et à mesure de ses conquêtes, son matériel d'impression, mais aussi les techniques de fabrication du papier. En 1291, Marco Polo, rentrant de Chine, nous ramène aussi les dernières techniques Chinoises. Ajoutons les conquêtes des Arabes, qui vont contribuer aux apports et nous voyons qu'il y a, à cette époque nombreux éléments extérieurs qui viennent contribuer à l'aboutissement de l'invention de la presse à bras.

Concernant Gutenberg, il met au point un procédé technique de lettrines mobiles en plomb ; il a aussi l'idée d'associer le texte à la gravure. Chaque lettrine est appelée « type » ; ce sont des poinçons qui représentent unitairement une lettre spécifique. Ces « types » sont déposés selon un mode fonctionnel dans des boîtes en bois : des « casses ». En haut de la « casse » sont ordonnées les majuscules, en bas les minuscules. « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » (Lavoisier, chimiste Français, 1743-1794), c'est ainsi que notre modernité du moment emprunte à cette époque l'@ de nos indicatifs Internet, l'arobase : a, rond minuscule et bas de casse : a minuscule, donc rond, situé en bas de casse... à la base : a-ro-base.

Gutenberg a conjugué multiples techniques déjà utilisées avant lui pour concrétiser sa « machine » à imprimer. Une controverse existe pourtant concernant la paternité de l'invention de la presse à bras ; elle tient au fait que le frère aîné de Gutenberg travaillait chez un Néerlandais, Laurent Coster, un homme du métier ; ce dernier a imprimé des textes dès 1430 et ce grâce à une

presse similaire. Le frère de Gutenberg, à la mort de Coster, aurait déménagé le matériel de son patron jusqu'à Mayence, ce qui a alimenté les soupçons et la polémique ; il n'en resterait pas moins, si c'était le cas, qu'il a très certainement amélioré la presse, puis il l'a amplement diffusée. Le premier ouvrage publié par Gutenberg est le « B.42 », la Bible, qui fut tirée en 180 exemplaires ; il reste encore aujourd'hui 48 exemplaires conservés. A partir de Gutenberg l'imprimerie est implantée en Europe dans toutes les grandes villes de l'Occident ; les ateliers s'ouvrent surtout dans les quartiers à proximité des Universités. A Paris, à la Sorbonne en 1470, puis à Lyon, de nombreux ateliers font part du développement de cette technique ; les ouvriers du livre sont surtout des Allemands, car ils dominent ce savoir faire. Le livre est le premier objet produit en série qui annonce l'ère industrielle.

Les grandes voies maritimes seront bientôt ouvertes, l'or et l'argent vont affluer en Occident ; les échanges, tant culturels que commerciaux, sont alors en pleine expansion et vont permettre la création d'une nouvelle classe sociale : La bourgeoisie. Elle est cultivée, fortunée, et a besoin de livres.

En ce milieu du XVème siècle, il n'y a pas que la presse à bras qui apporte des progrès à la qualité de l'impression des livres, par exemple l'encre de Chine est remplacée par une formule qui lui donne plus d'épaisseur, donc plus adaptée à la presse typographique. La qualité du papier sera aussi en constante progression.

Si l'usage de la typographie s'implante très vite dans tout l'Occident, dans l'Empire Ottoman elle est totalement interdite dès 1485 et son utilisation est punie de mort dès 1515. Si l'imagerie des caractères arabes est prohibée chez les Musulmans, elle est pourtant largement publiée en Europe dès le XVIème siècle.

En France il apparaît des dynasties d'Imprimeurs, comme la famille Estienne qui génère depuis 1470 des lignées d'Imprimeurs qui se forment une solide réputation. L'Ecole Nationale des Arts et Industries graphiques de Paris, porte le nom de cette famille : « Ecole Estienne ».

Si nous sommes encore très loin d'une diffusion de masse, l'imprimerie peut mettre à mal le monde « politique » et ce en ce sens ou elle peut grandement participer à la diffusion de la contestation, d'où la surveillance des imprimeurs. En 1537, François 1er, avec l'ordonnance de Montpellier, crée le « Dépôt légal » qui ordonne que chaque imprimeur doit déposer un exemplaire d'un travail édité à la Bibliothèque Royale. En 1566, un édit impose l'autorisation du

Roi pour publier. L'Eglise exerce aussi son propre contrôle en publiant une liste de livres interdits.

L'invention de la presse à bras (typographie), va connaître au fil des années quelques améliorations qui vont permettre d'accroître les rendements, mais on reste dans le domaine artisanal et ce rendement n'est pas significatif au regard des besoins. Entre 1730 et 1760 il y a une inflation des produits imprimés (livres journaux et papiers administratifs). Les ateliers (de très petites entreprises), ont de la difficulté à répondre à la demande, d'une part du fait de la limite des tirages des presses à bras, et d'autre part du fait de la fabrication archaïque du papier. Pourtant, sous la Révolution, de 1789 à 1892, on note la création de 500 titres ! Ces journaux sont généralement constitués de 2 à 8 feuillets.

Dès le XVIIIème siècle on perçoit le fossé qui se creuse entre les moyens d'impression et l'émergence du marché de l'édition. Au fil des apports de mécanismes plus sophistiqués on obtient des améliorations : on passe de la presse à un coup de Didot, à la presse métallique de Lord Stanhope, en 1801, puis à la presse à vapeur (Koenig et Bauer, 1813) qui cadence à 1.100 exemplaires à l'heure, alors que nous étions à 150 exemplaires par heure avec la presse à bras de Gutenberg. Cela dit, pendant 400 ans la reproduction des textes et des illustrations est tributaire des techniques initialement projetées par Gutenberg, même si quelques apports ingénieux viennent parfois améliorer les systèmes. A la fin du XIXème siècle, en 1884, apparaît la linotype d'Otto Mergenthaler ; il s'agit d'un clavier mécanique qui compose les textes à imprimer tout en permettant un assemblage concomitant des matrices, d'où un gain de temps considérable tenant au fait qu'il n'y a plus d'ordonnancement manuel des letrines. C'est là un progrès immense. Cette technique persistera jusqu'en 1970.

A coté de l'évolution des presses il y a aussi l'amélioration de l'encre et du papier :

**L'encre** : là encore on retrouve Gutenberg qui dès le début travaille ses encres afin de les adapter à ses presses à bras. Les encres sont aussi améliorées au fil des temps. Il n'y a pas moins de 20 constituants dans une encre à imprimer. Les constituants principaux sont au nombre de 3 : 25% de colorants (pigments) ; 75% d'une phase fluide ; 10% d'additifs (agents dispersants, anti-mousses...). Les encres peuvent être pâteuses ou plus ou moins fluides, toujours adaptées aux besoins et au type de la presse.

**Le papier** est une invention Chinoise du IIIème siècle avant Jésus-Christ. En France notre principale source d'importation du papier est la Hollande, car nos producteurs sont en perte de

vitesse. Les moulins à papier de Bretagne et de Basse Normandie sont supplantés faute d'une adaptation à la demande.

### **# 3-1-2 : La diffusion rapide des journaux en France grâce au chemin de fer :**

Nous avons au XIX<sup>ème</sup> siècle une Presse importante au regard du nombre des Titres, mais aussi en terme de tirages.

Pour créer l'information il faut collecter les nouvelles ou les faits. Pour permettre la diffusion des journaux il faut des moyens rapides de transport. Au XIX<sup>ème</sup> siècle la collecte des nouvelles hors de Paris vient essentiellement par routage de pigeons. Les faits de l'actualité des Provinces pouvaient être centralisés vers Paris par le télégraphe optique des frères Chappe; dès 1794, ce système qui fait remonter les messages par des relais installés en un réseau arborisé à partir de la Capitale n'a qu'un usage politico-militaire. La Presse est donc écartée de la jouissance de cet instrument qui reste un monopole d'Etat solidement verrouillé. En 1842 un message met 20 minutes pour aller de Paris à Toulon, et 2 minutes de Lille à Paris.

Le télégraphe électrique est utilisé dès 1837 par les Anglais. Les « privés » français vont bien essayer d'utiliser ces moyens modernes de communication en utilisant frauduleusement les systèmes de l'Etat en soudoyant les fonctionnaires des transmissions, mais l'Etat réagit en 1837 et institue un monopole officiel sous l'égide des PTT. Le pouvoir reste soucieux d'être le premier informé en toutes choses.

Concernant l'acheminement des journaux aux quatre coins de France. Le chemin de fer va apporter une vraie révolution en permettant un acheminement rapide des journaux de Paris vers la Province. Le réseau français est envisagé tardivement par rapport à l'engagement de nos voisins Européens, notamment les Anglais qui ont une très large avance dans ce domaine car leur politique est avant-gardiste. La vitesse moyenne des trains en 1813 est de 8-10 km/h ; en Angleterre la « Blücher » peut tracter 70 tonnes de wagons de minerais. Les observateurs attribuent le retard de la France à notre culture nationale des canaux. Nous en trouvons une preuve flagrante dans l'énoncé du Ministère des Ponts et Chaussées qui va considérer, en 1840, les chemins de fer comme des « Canaux secs » en compléments aux « Canaux d'eau ». La politique est de permettre d'apporter par le train le charbon des mines jusqu'aux réseaux fluviaux,

mais aussi d'acheminer les denrées périssables au plus vite vers Paris. Le réseau va pourtant se développer : 550 km en 1840 (2.000 km en Angleterre pour la même année) ; 1850 : 3.100km (10.620 km en Angleterre). Les Anglais sont en avance sur nous, ils mettent en circulation leur première locomotive électrique en 1842 ! En France le réseau va progresser significativement grâce à l'autorisation de création des lignes privées. Un réseau national (voulu par l'Etat) et un réseau secondaire dans les Provinces avec des voies plus étroites ; ce réseau secondaire est à la charge des départements. Pour comparaison : En 1780 les diligences se déplaçaient à une vitesse moyenne de 10 km/heure, une malle-poste à 18 km/heure.

En 1870 il n'y a plus une grande ville française à moins de 24 heures de Paris par le train. En 1883, luxe et prestige, CIWL inaugure une nouvelle ligne : l' « Orient Express », un train sur lequel tout est raffinement et qui parcourt 3.100 km en 3 jours, reliant Paris à Istanbul (avec un tronçon maritime sur la mer Noire : Varna-Istanbul).

On le voit les journaux parisiens peuvent être rapidement acheminés et les informations circuler avec plus d'aisance ; il aura fallu un demi siècle environ pour arriver à ce résultat.

### **3-2 : ~Du publiciste au journaliste, de l'Art de l'écrit à une littérature industrielle :**

Le XIXème siècle, sur toute sa période, va définir l'évolution du métier d'écrire dans *la Presse* et au-delà procéder à la construction identitaire de la profession de journaliste.

Avant 1830 les « journalistes » sont des littérateurs qui participent avec *la Tribune des Chambres* et *la Tribune du Barreau* aux « lieux de la parole » ; ces journalistes ont pour mission de rendre compte des débats de la Cité. Avant 1830 on oppose l'Art de la plume, qui s'adresse à une élite, à la littérature dite mercantile, qui cible le besoin de lire des masses ; cette tâche est prise en charge surtout par les « écrivassiers » qui font de la politique, et parmi eux « le journaliste » ; selon le comte de Lautréamont, (né Isidore Ducasse), la poésie est morte et la littérature ne vaut plus rien ; à qui le doit-on ? : « Aux grandes-têtes-molles de notre époque » (88). Les journalistes sont considérés, par les conservateurs, comme les tueurs des « écrivains ». La Presse, dans la décennie 1860, a anéanti toute forme de publicité (ce terme renvoie au substantif « publiciste », désignant les « gens de lettres » qui portaient un regard sur le monde qui les entourait. Emile



Girardin, avec *La Presse*, dès 1836, donne a contrario un titre noble au métier de journaliste. Cet homme de l'écrit, par la réflexion et les commentaires qu'il apporte, fait réfléchir sur le présent mais tout autant sur l'avenir. Il y a en effet un style « journalistique » radicalement nouveau, un style qui en fonction des intérêts qu'il sert va chercher à séduire une tranche spécifique du lectorat. Ainsi, au centre-gauche, *Le Siècle*, de Dutacq, s'adresse-t-il aux « petits bourgeois » anticléricaux qui sont alors exclus du suffrage censitaire. Il faut plaire ! et les Directeurs des journaux répondent et orchestrent sur cette portée d'écriture. Nous sommes là en pleine éclosion de la « littérature industrielle », comme le souligne Sainte-Beuve dans *La Revue des deux Mondes* du 1er septembre 1839 (89). On peut pourtant se demander si la frontière entre les styles est si franche ? Sainte-Beuve, mais aussi Balzac, s'affichent au rang des contempteurs du journalisme, pourtant ils donnent tous deux dans cet exercice à titre professionnel, tout comme l'ensemble des écrivains de cette époque ! Par ailleurs, le romanesque et la fiction infiltrent souvent les nouvelles d'une actualité dont on soupçonne qu'elle reste donc toute relative. Si à la réalité décrite dans les colonnes des journaux se mêlent fictions construites et approximations, à l'inverse, les « romans-feuilletons » s'inspirent de la réalité des faits ; il est donc bien difficile de déceler là dedans des styles spécifiques. Jusqu'en 1880 le journaliste est considéré avec grand mépris. Il est perçu comme étant à la solde d'une Rédaction, comme un fonctionnaire qui s'oppose à l'image du créateur solitaire, l'homme de lettres, ce romantique.

A Paris les Rédactions empruntent leur mode de fonctionnement à celui de l'Armée. Les rapports sont autoritaires. Si les journalistes sont aux ordres du Rédacteur, ce dernier est aux ordres du pouvoir jusqu'en 1881. La contrainte d'existence est totalement dépendante de l'autocensure (n'en est-il pas de même de nos jours ?). Ce ne sera qu'en 1860 que le *Dictionnaire des Professions* accepte celle de journaliste !

Le journaliste, en 1860, a une rétribution moyenne équivalente à celle d'un Instituteur : 300 francs (c'était une époque où l'Instituteur n'était pas méprisé et avait un statut enviable), mais il y a des disparités, Zola perçoit 1.000 francs par mois au journal *Le Figaro*. Un journaliste privilégié, qui reçoit un salaire de 800 francs par mois, se situe au niveau de l'élite des professeurs agrégés de l'enseignement secondaire. Cela dit, ceux qui en outre participent à l'écriture des « romans-feuilletons » négocient leur talent : 100.000 francs pour Eugène Sue !...

**Les années 1880** : Le régime change pour le journalisme, nous sommes de plein pied dans la diffusion de l'information, c'est la rapidité qui prime. On note la flambée des tirages ; il faut se doter de linotypes pour rester dans la course. Le journal devient un produit de consommation courante car il est proposé à un prix modique ; en effet la plupart des journaux en 1880 sont alors vendus à 1 sou (ou 5 centimes de l'époque), (90). Il faut plaire aux masses : le sport devient une rubrique qui attire le lecteur et le sensationnalisme est de rigueur avec tout le cynisme que cela suppose. C'est une nouveauté dans le mode d'exploitation, avant cela les journaux titraient surtout sur l'actualité littéraire ou artistique afin de ne pas prêter le flanc aux foudres du pouvoir ; la sagesse (pour ne pas dire la lâcheté) réclamait donc de rester hors du champ de la politique.

**En 1880**, les journalistes se posent en « reporters », le travail se fait sur le terrain, on arpente l'espace même par effraction jusque dans les alcôves ; on investit ! Ce mode d'exercice est calqué sur celui des Anglais et surtout des Américains qui mènent des enquêtes poussées sur des sujets sensibles. Derrière la critique adressée aux pratiques américaines se cache un dénigrement élitiste à l'égard de la Presse en général. Il faut voir aussi, à partir de la volonté de diffuser une information de masse, un contre courant basé sur la peur de la dictature des foules. Le journalisme français est perçu par les étrangers comme « une information incomplète et défectueuse », mais le style reste pourtant salué comme « art littéraire », inexistant chez les Américains (91). Les critiques de cette période font aussi état d'un intérêt plus marqué pour une rentabilité et commercialisation des contenus, ce au détriment de l'intérêt général, cherchant à enrichir les actionnaires (92). On ne reviendra pas sur « l'Affaire de Panama » qui a aussi déclenché des accusations d'affairismes à l'égard des journalistes par le fait des collusions patentes entre eux et les hommes d'affaires. Si cette presse « d'avant » est perçue comme plus chère, elle avait, pour certains au moins, le mérite d'émaner largement d'hommes de plumes et non d'industriels vénaux. La vénalité touche surtout les Titres déficitaires, pourtant *Le Petit Journal*, journal à forts tirages, fut un des plus « arrosés » pendant les scandales !

Le péché le plus grand de l'écriture massifiée est de faciliter et de rechercher le « suivisme » en matière d'opinion. Le sensationnalisme et les faits-divers font les grands titres enfin de mieux vendre ; désormais les faits divers sont illustrés en pleine page.

Voici donc le maître mot de cette Presse de masse : Plaire. C'est bien pour cela qu'il nous paraît intéressant de scruter les colonnes des journaux afin de lire comment les journalistes pouvaient rendre compte des travaux de Charcot ; nous le constaterons, le sensationnalisme l'emporte sur la rigueur.

### **3-3 :~La bête noire de l'édition au XIXème siècle : La censure.**

La censure, en France, n'est pas une mesure qui date du XIXème siècle, elle existe depuis des lustres. A des époques reculées elle intéresse avant tout le théâtre, mais aussi les écrits, même si ceux-ci tiennent d'un phénomène limité à public restreint.

Pendant l'Antiquité : L'Aréopage fait brûler les écrits de Protagoras, ce dernier faisant part de son doute sur l'existence des dieux. C'est là une mesure répressive et non préventive.

On trouve trace de la Censure en France dès Philippe Le Hardi (1275). Les Libraires sont surveillés par l'Université. Cela dit, le mal potentiel devient flagrant avec l'invention de l'imprimerie et concomitamment à la poussée de la Réforme, donc de la possible diffusion à plus grande échelle des écrits subversifs ou des idées hérétiques. Les autorités ecclésiastiques et le pouvoir Royal vont réagir en mettant en place une série de mesures préventives et des stratégies spécifiques dans le but de contrôler les écrits. C'est ainsi qu'en 1480 il est décidé que tous les livres seront dorénavant examinés par des délégués ecclésiastiques dûment désignés, que les livres seront approuvés ou exclus en y apposant une signature approuvant, ou non, une édition.

Il y a deux pouvoirs de la Censure : l'Eglise et la Cour ; les deux vont souvent agir de concert. L'Eglise, avec le Pape Alexandre VI, impose la Bulle de 1504 ; cette dernière contraint officiellement les éditeurs, ou éditeurs-libraires, à présenter les ouvrages à l'examen des autorités ecclésiastiques sous peine d'excommunication. C'est donc bien l'Eglise catholique qui prend en main les rênes de l'organisation de la Censure. Pour autant, on remarquera que de son côté la Réforme ne changera rien contre les mesures de la Censure et fera de même sur les territoires qu'elle dominera. Plus tard, en Angleterre, on note que les censeurs religieux seront remplacés par des censeurs laïcs.

En France, en 1521, François 1er affirme comme compétentes les autorités de l'Université et de celle de la Faculté de théologie afin de décider de l'autorisation d'imprimer un ouvrage. Plus encore, toute publication clandestine verra son, ou ses auteurs, menés au gibet (François 1er 1536).

**En 1543**, l'Université dresse une liste (l'Index) de livres défendus. L'expression usitée aujourd'hui « mettre à l'index » pérennise cette notion d'exclure, de rejeter.

L'Edit d'Henri II, en 1547, impose aux libraires de signaler nom, surnom et marque sur chaque ouvrage publié. Il est prévu que ceux qui enfreindront cette règle seront pendus ou étranglés.

Le Concile de Trente, en 1563, réaffirme proroge et complète l'Index pour les livres de sorcellerie, les livres hérétiques et obscènes.

Nous ne pourrions tenir ici la liste exhaustive des mesures liées aux interdictions mises en place à l'égard des écrits, mais ajoutons encore que les livres imprimés à l'étranger n'étaient pas autorisés sur notre sol à cette époque.

Nous avons entendu avec intérêt, lors de nos cours d'Histoire de la Médecine concernant la découverte et la description complète de la circulation sanguine, réalisée en 1628 par Harvey (1578-1657), circulation ainsi que l'évaluation des débits volumétriques sanguins ; conceptions qui ont révolutionné l'état des connaissances (découvertes descriptives argumentées et reproductibles, donc engagées dans une modernité surprenante), mais ces découvertes furent rejetées chez nous par de nombreux opposants, et notamment ceux du cercle universitaire des Médecins parisiens. Sans doute ne faut-il pas s'en étonner, car cette négation s'affiche dans un certain « climat » qui ne tient pas qu'au débat des connaissances, mais aussi à celui de sa propre survie : Dès 1624 le Parlement proclame, par arrêt, « l'infailibilité d'Aristote », et au-delà donc de la totale légitimité des Anciens. Il est totalement interdit de tenir des maximes sur les Anciens sous peine de mort.

L'imprimerie propage la connaissance, mais pas seulement celle des aspects liés à la morale ou aux questions que pose la liberté de conscience ; les docteurs en théologie, les censeurs, ont-ils vraiment les compétences pour juger des expériences scientifiques ? C'est une question à laquelle va répondre l'organisation de la censure.

**A partir de 1664**, la censure s'organise à partir de 4 censeurs choisis au niveau de la Sorbonne et de 2 autres liés à la Maison de Navarre. Le nombre des censeurs devait croître au fil des ans jusqu'à la Révolution.

Montesquieu, Voltaire, Rousseau, feront imprimer leurs œuvres en Suisse, en Hollande ou en Angleterre. Ces livres étaient introduits en France par contrebande ; mais la même censure existe pareillement à l'étranger, ce n'est pas une exclusivité française.

Sous la Révolution les écrits ne devaient plus être soumis à la censure avant publication, mais on assiste très rapidement à son retour sous l'égide de la police.

La Révolution est censée libérer la Presse de l'arbitraire politique et administratif. Cela faisait l'objet des doléances. La liberté de communication étant élevée au rang des droits de l'Homme, ce principe avait été adopté ; mais pour autant on ne perçoit aucune rupture entre ce qui se passait avant et ce que l'on constate après ! En 1793, le « Comité de salut public » a eu raison de la liberté de la Presse et les journaux sont placés sous l'inspection de la police.

Sous l'Empire, Napoléon fait nommer un censeur (mais aussi un directeur régent) pour chaque publication. La Presse rentre dans le rang et est menée autoritairement.

La Restauration avec la Charte, en 1814, libère la Presse, mais pour une courte durée. L'autorisation préalable revient en scène. C'est un pas de deux continu ; en 1819 elle est une nouvelle fois abolie.

**Guizot** va présenter un projet de censure pour la Presse qui finalement ne sera pas adopté. L'abbé de Montesquiou, en 1844, représente une nouvelle fois ce projet qui est adopté malgré la farouche opposition de Benjamin Constant.

« La Presse est un élément jadis ignoré, une force autrefois inconnue, introduite maintenant dans le monde, c'est la parole à l'état de foudre, c'est l'électricité sociale, pouvez vous faire qu'elle n'existe pas, plus vous prétendez la comprimer, plus l'explosion sera violente, il faut donc vous résoudre à vivre avec elle, comme vous vivez avec la machine à vapeur ». C'est ainsi que s'exprime François René de Chateaubriand, en 1841, dans *Mémoires d'Outre-tombe* (Gallimard, livre XXXII, chapitre 8).

**Napoléon III**, lui, pense que le théâtre est responsable de la révolution de 1848 et il est réticent à l'égard de ses représentations. Mais ce qui va vraiment caractériser cette époque c'est que l'on passe de la censure imposée à celle consentie. En fait tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle on alterne entre censure et liberté. Le pouvoir va trouver une solution qui lui sera favorable en imposant aux journaux des mesures préventives : autorisation préalable, cautionnement, timbre, avertissement, suspension administrative, juridiction correctionnelle... Mais le mot censure n'est pas prononcé !

**Ce système sombrera avec l'Empire.** Si la loi du 29 juillet 1881 met fin à une certaine censure, pour autant elle ne va pas rétablir une complète liberté de la Presse, tant s'en faut. Habilement le pouvoir substitue l'autorisation préalable à « une déclaration préalable » examinée par la Préfecture de police puis à un enregistrement au Parquet. La presse et les journalistes resteront dans le viseur du pouvoir sous tous les régimes et pendant toutes les périodes des 3èmes, 4èmes et 5èmes républiques. Aujourd'hui, en 2015, la déclaration d'intention de paraître ne figure plus aux registres des procédures, mais c'est là une disposition toute récente et sans doute liée au regard d'une Presse souvent mûre pour communiquer au profit du Prince en place.

~

#### **4/ Jean-Martin CHARCOT, sur sa vie, sur son œuvre.**

Nos références reprennent les biographies de G. Guillaïn (Médecin français qui a édité un ouvrage de référence), celle aussi de Jean Thuillier, des articles, des mémoires ou écrits de : Léon Daudet, E. et J. de Goncourt, Debove, Souques, Trillat, Michel de Bonduelle, René Valléry-Radot, Ellenberger, Sulloway, Barrucand, Widlocher, Janet...etc, mais nous avons aussi investigué certaines archives officielles et des thèses (Olivier Courniou, thèse de médecine, 2002, P12), sur la vie de Jean-Martin Charcot.

Dans la littérature on constate parfois des avis contradictoires, ou approximatifs, souvent sans l'apport d'un document venant étayer les affirmations et parfois reprenant, sans vergogne, tel ou tel article comme parole d'Évangile ; nous faisons là le constat, qu'au final, une telle chaîne répétitive ne fait que consacrer l'erreur initiale au rang d'une vérité familière. Ce mémoire ne saurait apporter un éclaircissement sur certains des points évoqués comme litigieux, il ne les énumère que dans de rares cas, car manifestes, les investigations de vérification que cela demanderait ne pourraient se concevoir que dans le cadre d'une nouvelle Biographie, ou d'un travail doctoral de « thèse de recherche ».

-----

A la croisée de la nef et du transept de la Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière repose Jean-Martin Charcot. Sur le cercueil sont posés le bicorné d'Académicien du Maître et sa cravate de commandeur de la Légion d'Honneur. Nous sommes le samedi 19 août 1893.

Charcot, qui souffrait d'une insuffisance cardiaque est mort d'un œdème aigu du poumon le mercredi 16 août 1893 dans une auberge de Montsauche-les-Settons, petite ville du Morvan. C'est lors d'un voyage d'agrément réalisé en compagnie de deux de ses élèves préférés, Debove et Strauss, que le Maître décède.

Ce périple avait pour but principal la visite de la cathédrale de Vézelay ; ces courtes vacances s'annonçaient comme conviviales et placées sous les meilleurs hospices, mais très vite les compagnons de voyage de Charcot s'aperçoivent qu'il présente une fatigue anormale : il s'essouffle à la marche et son visage se fige, cependant il feint habilement qu'il n'en est rien en utilisant comme stratagème de récupération des haltes contemplatives devant des paysages qu'il commente pourtant avec peine. Les remarques et précautions de ses amis n'y feront rien, le Maître n'est pas d'une nature à accepter la charité des autres, pas plus que de l'aide et moins encore des conseils.

René Vallery-Radot avait accompagné le petit groupe depuis Paris pendant les premiers jours ; il prendra congé à Marrault, là où il passe traditionnellement deux semaines en famille (René Vallery-Radot, le gendre de Pasteur est écrivain et journaliste, il connaît bien Charcot, leurs familles se fréquentent). Durant le début de la randonnée Vallery-Radot est allé jusqu'à proposer à Charcot l'aide de son bras : « Je ne suis pas aussi malade que cela ! » réplique Charcot (93). Après avoir quitté Vallery-Radot, à Marrault, et profité d'une courte halte, le petit groupe reprend son voyage vers Quarré-les-Tombes, Dun-les-Places, puis Montsauche-les-Settons.

A l'auberge de Settons, Debove, Strauss et Charcot soupent agréablement et c'est assez tôt que le Patron monte dans sa chambre. Voici ce qu'en dira Debove : « Il remonta dans sa chambre après avoir causé avec l'hôtesse, puis il écrivit une longue lettre à sa femme, que nous trouvâmes le lendemain et dans laquelle il déclarait ne pas s'être aussi bien porté depuis longtemps, puis il se coucha » ; ainsi l'ultime soirée de Charcot est-elle rapportée en ces termes dans la biographie de Guillaïn (94). Strauss et Debove se rendront près du Maître alertés par des gémissements et ils vont diagnostiquer un œdème aigu du poumon : « L'asphyxie augmentant produisit une insensibilité qui diminua la douleur et l'angoisse. Sur mes pressantes questions mon pauvre maître me dit qu'il allait un peu mieux ; ce furent ces dernières paroles, la respiration devint plus lente, s'arrêta.... Charcot était mort » (95). (Debove, cité dans la biographie de Guillaïn).

Dans les allées latérales de la Chapelle Saint-Louis se tassent les infirmières, les surveillantes, dont la fidèle Mlle Bottard, responsable infirmière de la division Pariset, il y a aussi certaines des pensionnaires triées sur le volet. Sont bien placés Les Internes, anciens élèves et collaborateurs parmi lesquels Janet ; ce dernier a soutenu sa thèse de médecine 21 jours plus tôt sous la direction de Charcot. Au centre : les personnalités diplomatiques du Brésil, de Tunisie, de Russie... les « politiques » : le Président du Conseil, des Ministres en nombre, les ecclésiastiques, enfin la famille avec près d'eux Waldeck-Rousseau, ancien Ministre de l'Intérieur et mari de la belle-fille de Charcot, Marie ; on le voit, autant d'amis, autant d'admis.

La cérémonie est brève. Une bénédiction, puis c'est l'ébranlement d'un défilé fait de sympathisants qui, à la suite d'une gémissement, vont asperger le cercueil d'eau bénite.

Le cortège funèbre traverse Paris jusqu'au cimetière de Montmartre. Le Préfet, Louis Lépine, nouvellement nommé, a pris ses précautions, il a fait bloquer la circulation sur le trajet afin



d'éviter les embouteillages. Couronnes, gerbes et apparat ; sur le parcours on salue le convoi du défunt et au cimetière les croquemorts et les fossoyeurs attendent devant le caveau de la famille de l'épouse de Charcot, les Laurent-Richard, car c'est là, dans ce « carré » familial, que le Professeur Jean-Martin Charcot sera inhumé. Devant les grilles du cimetière il y a foule, surtout des « politiques », ceux dont les convictions antireligieuses ne pouvaient permettre d'être vus à la Chapelle Saint-Louis ; ils viennent ici rendre leur dernier hommage.

Cette cérémonie solennelle, ce faste, toute cette pompe, marquent la fin de la vie d'un homme né dans l'humble famille d'un père charron. Cette vie débute à Paris le 29 novembre 1825 à 19h00. Charcot naît dans l'appartement situé au dessus de l'entreprise familiale, au n° 1 de la rue du Faubourg Poissonnière (indication corroborée par les actes ; voir Annexes en fin de mémoire). Cet immeuble a depuis été détruit puis reconstruit selon un autre style architectural. .

Cette existence, qui l'aura menée jusqu'à l'étroite allée Troyon du cimetière Montmartre, ne devient-elle pas ici, par le fait même du lieu, s'enrichir d'un symbole où la réussite peut se lire et s'évaluer aux frontons des mausolées ?...(Voir photographie du mausolée en Annexe : fin du mémoire).

Mais cette grandiose réussite, que reflète-t-elle vraiment, et sur quoi repose-t-elle ? Au-delà des commentaires, de cette foule de proches, de familiers, d'anonymes, au delà des innombrables articles des journaux qui feront leurs entrefilets au lendemain des obsèques, qu'en restera-t-il ?

L'œuvre de Charcot est considérable et éminemment scientifique, faisant état en matière de neurologie et de médecine de descriptions et découvertes remarquables ; pourtant une part de ses concepts vont souffrir d'un malentendu niché dans l'ornière de la « maladie mentale » ; cet aspect qui desservira le Maître repose sur la description de la grande crise de l'hystérie et sur le spectacle expérimental des hystériques, mais surtout sur l'utilisation de l'hypnose.

Nous avons questionné 60 personnes parmi la population étudiante (en excluant toutefois systématiquement le « monde » médical), afin de savoir ce qu'évoquait chez eux le nom de Jean-Martin Charcot : 24 l'ont spontanément associé «... aux traitements des fous » et à l'hypnose, 16 à l'hystérie, 5 à la psychologie et à Freud, 4 à la Salpêtrière, 4 ont cité son fils et les expéditions polaires, 3 à une maladie des muscles (mais sans plus en détails), 2 à un film récent lié à une de ses patientes (là encore sans plus de détails), 2 ne le connaissaient pas. Au total rien de

significatif sur ce qui est à l'origine de la gloire scientifique de Charcot, rien sur ses travaux anatomo-cliniques, rien sur ses formidables découvertes en médecine ; au contraire, ce qui est relayé par la Presse, c'est un résumé fait d'ombres équivoques, comme un voile tissé de sensationnalisme et de voyeurisme pour une médecine quasi magique. L'œuvre de Charcot ce n'est pas cela, ou, du moins c'est très loin de n'être que cela.

### **Origines Familiales :**

Jean-Martin Charcot est né le 29 novembre 1825 à 19h00 à Paris au n° 1 rue du Faubourg Poissonnière ; parfois est évoqué le n° 27 de la rue Bleue, ou à la Cité Trévisse (le 27 rue Bleue se situe dans le même quartier, il s'agit d'un immeuble où résidait le grand oncle maternel Martin Cathrein, parrain de Jean Martin Charcot). Mais nous l'avons dit, car contrôlé à la lecture de l'extrait de naissance classé aux archives de Paris, ainsi que sur le registre de l'enregistrement de son baptême au presbytère de Notre Dame de Bonne Nouvelle à Paris, et aux archives de Paris (côte D6 J 32002) ; ces documents mentionnent bien le n°1 de la rue du Faubourg Poissonnière, comme lieu de naissance. (Dépôt de l'acte du baptême aux archives diocésaines catholiques de Paris). Le n° 27 fut sans doute, comme le prétendent certains auteurs (sans apporter de justificatifs) un lieu où il a pu habiter plus tardivement, ou temporairement (peut-être jamais), mais à ce sujet on peut affirmer que la famille Charcot n'y habitait pas en 1826, puisque nous avons contrôlé qu'à la naissance d'Eugène Martin Charcot, le 25 décembre 1826, l'acte mentionne là encore le n°1 de la rue du Faubourg Poissonnière.

Simon-Pierre Charcot, son père, est alors âgé de 27 ans ; il travaille et habite chez ses beaux-parents : les Saussier. Nous n'avons pas observé, sur les documents consultés, d'éléments sur la lignée ancestrale de la famille de Simon-Pierre Charcot. Charcot, est un employé charron chez les Saussier (il est mentionné « Carrossier » sur les actes), mais il est aussi spécialisé dans le travail du cuir, car sellier comme beaucoup de charrons. Il côtoie, et va épouser, la très jeune fille du patron : Jeanne-Georgette Saussier, qui est née le 16 décembre 1808. Le mariage a lieu le 10 Juillet 1824. Nous sommes dans une famille d'artisans. Le métier de Charron est lié aux transports hippomobiles. 50.000 familles vivent, de près ou de loin, du métier du cheval dans la Capitale à cette époque (96). Le charron travaille le bois et le métal, il répare les charrettes, les brouettes, les chars à quatre roues, les fiacres et landaus ; parfois il les confectionne, ce sont alors

les carrossiers et constructeurs de voitures. Le charron intervient essentiellement sur l'entretien des voitures hippomobiles, sur leurs structures intérieures et extérieures, sur les harnachements, ce qui inclus le travail de sellerie. Pour juger de la demande dans le secteur du charronnage citons quelques chiffres : Il y avait près de 20.000 loueurs de fiacres et cochers à Paris à cette époque. 78.908 chevaux y sont recensés (97). L'Atelier, au numéro n°1 rue du Faubourg Poissonnière est situé à l'angle de cette rue et du Grand Boulevard ; c'est un lieu stratégique pour un charron, il bénéficie des passages réguliers des voitures amenant « la marée » de la Mer du Nord et de la Manche aux Halles (anciennement chemin de la marée, puis chemin des poissonniers), et on suppose qu'après tant de kilomètres des réparations sont à envisager sur les voitures. Cet immeuble a été rasé, puis reconstruit dans une autre configuration

Les Saussier, à cette époque, bénéficient aussi de l'activité locale d'un quartier en pleine expansion et qui vient de connaître une rénovation importante dès 1821 avec l'apport d'une nouvelle population, plus huppée, liée au monde des affaires et de la Banque. Cela pour dire que si on ne trouve pas de trace dans les biographies de Charcot sur le niveau de vie réel du père Saussier son beau-père, on suppose bien au regard du potentiel de son activité qu'il devait être très à l'abri de la misère. La femme de Simon-Pierre Charcot, Jeanne-Georgette, a 16 ans et onze mois, à la naissance de leur fils Jean-Martin. L'enfant est baptisé le premier décembre 1825 à l'Eglise Notre Dame de Bonne Nouvelle à Paris. Les témoins sont : Monsieur Martin Cathrein (Grand oncle maternel de Jean- Martin Charcot), et Madame Jeanne-Françoise Cathrein, son épouse ; ils sont répertoriés comme « propriétaires » sur l'acte de baptême n° 742 et ils habitent au n° 27 de la rue Bleu, d'où peut-être les indications sur le lieu de vie de la famille Charcot ; mais peut-être aussi que l'oncle Cathrein a pu récupérer la famille après la mort de Georgette le 18 Mars 1839, mais nous n'avons pu le vérifier. Le prénom de Martin semble être privilégié chez les Charcot et les Saussier ; c'est original car, en fait, une enquête récente, datant de 1985, montre que c'est Jean le premier prénom en vogue à cette époque, mais on n'enregistre quasiment aucun Martin. Chez les Saussier on vit en famille et on travaille tout autant en famille (charron est un travail très dur, physique, mais les Charcot-Saussier sont besogneux).

Après Jean-Martin va naître Eugène Martin (le 25 décembre 1826---acte consulté aux archives de Paris, côte 5Mil 300---), puis Pierre Martin (30 avril 1828), enfin Emile Martin (25 août 1830). Ce n'est pas ce qu'écrivent certains biographes, Jean Thuillier nous indique que Jean-Martin avait eu un frère avant lui et que celui-ci assistait à son baptême. Selon Jean Thuillier, Jean

Martin serait le second fils. En plus ce qui complique la compréhension de la fratrie c'est qu'il est parfois indiqué chez d'autres auteurs comme premier prénom : Martin. C'est d'autant curieux que ses frères associent tous le prénom de Martin mais en seconde position. L'état civil aux archives de Paris nous l'a confirmé.

La mère de Jean-Martin Charcot, Jeanne-Georgette, décède le 18 Mars 1839, elle est âgée de 31 ans et laisse ses quatre enfants orphelins ; Jean-Martin n'avait que 13 ans. Jean-Martin Charcot semble passer sa jeunesse au n° 27 de la rue Bleu, rue proche de la rue du n° 1 de la rue du faubourg Poissonnière (c'est du moins ce qu'indique le Dr. Bonduelle déjà cité, et le Dr. Olivier Courniou dans sa thèse sur Charcot soutenue en 2002 à Paris XII, mais toutefois sans mentionner l'origine de cette information). Jean Thuillier lui ne fait toujours part que du n°1 de la rue du Faubourg Poissonnière. Georges Guillain ne semble rien évoquer sur ce point.

A quoi peut-on attribuer le décès de la mère de Charcot ? Pas comme semble l'écrire Jean Thuillier, qui attribue son décès à un épuisement « après tant grossesses » ; cela semble douteux, le dernier accouchement date de 9 ans. Nous n'avons trouvé aucun document qui fasse état du diagnostic du décès. Il était sans doute légitime, ou tentant, pour Jean Thuillier, de penser à un décès après un accouchement, car cela permettait d'évoquer les tourments causés par les infections du post-partum, cause mortalité fréquente à l'époque, mais eut-il fallu pour autant qu'une naissance en soit la cause, car le dernier enfant du couple Charcot c'est bien Emile Martin, né en 1830 ! Cette origine doit donc être écartée. Pour ajouter un mot sur les décès infectieux du post-partum : quelques décennies après celle que nous évoquons, Jean Dubois, lors d'un discours prononcé à l'Académie de Médecine, affirmait devant un parterre d'éminents Académiciens, du reste très « septiques », qu'il était moins dangereux d'accoucher dans la rue qu'à la Maternité ! (98). Les statistiques de 1861 lui donneront raison : une femme sur dix neuf décédait à la maternité.

L'organisation familiale des Saussier va permettre, après le décès maternel d'assurer une présence maternelle aux 4 garçons avec la présence de Madame Saussier, la grand-mère ; sans doute y avait-il aussi une aide de maison, mais devenu adulte Jean-Martin Charcot restera extrêmement discret, pour ne pas dire muet sur la période de son enfance ; il n'en soufflera mot. Ses élèves et proches collaborateurs le percevaient comme taciturne, introverti, timide. Georges Guillain, un de ses biographes, mais aussi quatrième titulaire de la Chaire de Neurologie dont Charcot fût le premier, souligne qu'en interrogeant les élèves du Maître encore présents, ne put

recueillir aucun renseignement significatif, hormis concernant la « froideur » de Charcot, qui peut-être très jeune avait du se réfugier dans la solitude et dont la persistance de ce trait de caractère en révélait l'importance.

A son décès le père Saussier lègue à Simon-Pierre Charcot, son beau-fils, l'atelier de carrosserie. Simon-Pierre restera très attentif à l'éducation de ses enfants et les élèvera dans le souci du travail et des études. Michel Bonduelle envisage que Jean-Martin Charcot fut le seul « à réaliser des études » (99); pourtant il semble bien, a contrario, et lui-même le signale plus loin dans le même article, que d'autres de ses frères aient eu une scolarité jusqu'au baccalauréat. Si aujourd'hui le « bac » ne nous semble pas significatif comme degré d'étude, replaçons-nous dans le contexte de l'époque où ce « niveau » était très « estimable », et d'ailleurs, dans l'esprit de la loi, il était institué, dès 1808, au rang d'un « grade d'Etat ».

Simon-Pierre Charcot fait prospérer l'entreprise et comptera au nombre de ses clients des notables, parmi eux : les frères Perères (d'après Jean Thuillier, dans *Monsieur Charcot de la Salpêtrière*).

Concernant les trois frères de Jean-Martin, les biographes sont laconiques.

A la mort de Simon-Pierre Charcot l'atelier revient à Pierre Martin (qui n'était pas le puîné comme le disent certains mais le troisième enfant de la fratrie). Ce dernier sut visiblement faire prospérer l'entreprise car il l'installera plus tard avenue d'Eylau, un quartier privilégié ; cela dit les biographes ne mentionnent pas l'année du déménagement de l'entreprise, mais on présume qu'il s'agit de l'ancienne avenue d'Eylau, actuellement avenue Victor Hugo, car l'avenue d'Eylau que nous connaissons aujourd'hui et qui débouche sur la place du Trocadéro, date de 1885 (Ce déménagement est-il à mettre au compte du projet de démolition de l'immeuble du n°1 du Faubourg Poissonnière, nous ne l'avons pas contrôlé, mais à cette époque des projets «d'alignements » avaient été votés dès 1856 ---Documents Mairie de Paris---).

Emile Charcot deviendra Chef de Bataillon ; le second enfant, Eugène Charcot, choisira de s'engager dans la Marine, puis changera d'Arme pour rejoindre le Corps des Spahis ; il sera tué, à l'âge de 43 ans, au combat, lors d'une escarmouche sur le territoire sénégalais en 1869.

L'enfance de Jean-Martin Charcot fut protégée, mais sans doute aussi un tantinet austère, la gaudriole ne devait pas être convoquée au quotidien dans la famille. Jean-Martin puisera-t-il une force considérable dans une intériorisation précoce, mais cet isolement apparent ne semble pas

avoir affecté par la suite son sens relationnel, même s'il s'exprimait rudement, même s'il était dit taciturne et « froid ».

Ses études furent très bonnes, il termine en 1843 son cycle secondaire au Collège Royal de Bourbon (actuellement Lycée Condorcet), avec le grade de bachelier ès Lettres. . A cet égard Michel Bonduelle, à la SFHM (conférence transcrite du 27 novembre, 1993), semble en douter, il pense que le Charcot inscrit au Collège Royal de Bourbon est un autre de ses frères (ce qui vient, comme nous l'avons souligné plus haut, contredire que Jean-Martin fut le seul à faire des études comme pourtant il l'écrit dans le même article ; à moins que pour lui le terme « d'étude » fait part d'un niveau supérieur extrêmement limité à l'époque). Jean-Martin Charcot est pourtant bachelier ès Lettres en août 1843. Pour Jean Thuillier : Jean-Martin Charcot obtient son baccalauréat ès Lettres au lycée Impérial Bonaparte (ce qui est, après contrôle, sur ce point impossible, du moins en ce qui concerne le nom du Lycée ; c'était bien à l'époque le Collège Royal de Bourbon). Olivier Courniou, lui, dans sa thèse, indique une scolarité au Lycée Saint Louis.

Doué d'une excellente mémoire, ayant réalisé des études secondaires axées sur la culture latine et grecque, il parle l'Anglais et l'Allemand ; plus tard il étudiera l'Italien et l'Espagnol. Il est bon dessinateur dit-on, mais incontestablement loin des talents que lui accordent certains dévots ! Il a bien fait de devenir médecin plutôt que peintre ou dessinateur, l'humanité y a gagné. Cela dit, il avait un tempérament d'artiste et était sensible aux arts ; plus tard, il a privilégié dans son service ce moyen pour médiatiser son enseignement et ses recherches. Charcot s'entourera toujours de médecins-artistes et pas des moindres.

## **Les études de médecine de Charcot**

Charcot s'inscrit au cycle de médecine de la faculté de Paris en 1843-1844 (100). Pugnace, infatigable, il se consacre totalement à ses études. En juin 1844, à la fin de sa première année de médecine, il devient Bachelier ès Sciences.

Les études de médecine d'hier, ou d'aujourd'hui, sont liées à une formation exigeante et difficile ; Léon Daudet dans *Souvenirs*, écrira : « Celui qui a besoin de plus de cinq heures de sommeil doit renoncer à étudier la médecine ». Charcot ajoutera : « contrairement aux étudiants en droit, qui discutent dans les clubs ou les cafés à la mode, en buvant du vin, et vont goûter la

douceur d'une matinée de printemps, ou d'un beau crépuscule d'été aux jardins du Luxembourg » (101).

Pour débiter l'étude de la médecine il fallait être bachelier, puis entreprendre une année que l'on peut qualifier aujourd'hui d'études en sciences fondamentales, avant 1968 PCCB, puis PCEM1...A cette époque ce la consistait aussi à obtenir le baccalauréat ès Sciences. Nous renvoyons pour une étude exhaustive de l'histoire de l'enseignement médical, au livre du Professeur Patrick Berche, ex-doyen de la Faculté de médecine de Paris Descartes (102). Après cette première année, Charcot entame des stages hospitaliers et assiste, l'après midi, comme les 2.500 étudiants inscrits cette année là en médecine, aux cours théoriques au numéro 12 de la rue de l'Ecole de médecine, puis, l'après midi, en face, aux Cordeliers, au numéro 15 de la même rue, à l'Ecole Pratique, pour les dissections, la chimie et la physique. Il y avait beaucoup d'étudiants étrangers alors inscrits à la Faculté de médecine de Paris. Les études duraient, à l'époque, 4 ans ; la formation clinique était réduite à la portion congrue et seuls les externes pouvaient vraiment prétendre à une formation sérieuse. Un très faible pourcentage se dirige alors vers le concours de l'Internat. Pour certains, en parallèle, des enseignements privés et payants étaient proposés pour pallier à l'insuffisance de la formation officielle. C'est donc une formation qui a un coût et la population que l'on rencontre à la faculté de médecine est socialement issue de la moyenne et de la haute bourgeoisie. Au terme des 4 années d'enseignements pendant lesquels les étudiants seront évalués chaque année, remarquons que les stages, eux, ne sont pas soumis à une quelconque notation, et le postulant au titre de docteur en médecine soutiendra en fin de cycle une thèse dite « inaugurale » qui donnera le droit d'exercice. Ceux qui vont consacrer leur temps à la préparation de l'externat, puis, au-delà, de l'Internat, ne sont tenus de soutenir leur thèse inaugurale qu'au terme de leur Internat. L'internat, qui dure 4 ans, consacre l'élite faite d'un très petit nombre de médecins et de chirurgiens. Charcot veut au plus vite se présenter au concours de l'externat, il est positivement ambitieux. A cette époque il fallait avoir été reçu au concours de l'externat des Hôpitaux, puis avoir effectué les stages d'externe, pour prétendre se présenter au concours de l'Internat des Hôpitaux. L'externe n'était pas résident, mais il avait l'avantage d'une formation au lit du malade sous la direction de la hiérarchie hospitalière Interne-Chef de Clinique-Assistant-Chef de Service. L'externe examine le malade et rédige l'observation selon un protocole très codifié. L'Interne prend le relais de l'externe et vient contrôler son travail, il apprécie l'examen clinique qui lui est présenté, le complète et fait part de l'examen clinique au

chef de Clinique puis à l'Assistant ou au Chef de Service ; c'est ensuite l'appréciation et la considération du diagnostic, puis la décision des conduites thérapeutiques, ces dernières seront envisagées, et parfois prises, par l'Interne, mais toujours sous le contrôle de l'Assistant ou du Patron. Le grade de chef de Clinique se situe comme intermédiaire après l'Internat et permet de briguer un poste d'Assistant. Les traitements sont appliqués par l'Interne et surveillés par l'externe. Le Chef de Service est responsable et chapeaute le service. Nous le voyons, ce premier grade, celui d'externe était très important à obtenir, car il permettait une solide formation de base en matière de connaissances cliniques au lit du malade avec des responsabilités effectives ; ce statut d'externe était extrêmement formateur car sous le contrôle permanent et « fouillé » de l'équipe médicale et surtout il était exigé afin de préparer et se présenter au concours de l'Internat. D'ailleurs pour se rendre compte combien ce concours était apprécié et distinguait leurs titulaires de ceux qui ne l'avaient pas eu, notons qu'il n'était pas rare de voir encore après la seconde guerre mondiale, sur les plaques des médecins de ville et sur l'entête de leurs ordonnances : « Anciens externe des hôpitaux de ... », même s'ils n'étaient pas par la suite devenus Internes, cette formation était donc valorisante.

Charcot se présentera au concours de l'Externat de Paris et l'obtiendra en 1846 dès sa première présentation. C'est un étudiant volontaire et très organisé. (Stage chez Régnier).

Charcot ne réside plus dans sa famille, car son père soucieux de lui faciliter ses études lui a loué une chambrette non loin de la faculté, rue Hautefeuille; il travaille beaucoup et ne dort que quelques heures par nuit. Une fois par mois il passe un week-end en famille ; là, il se repose, mange, on lui lave son linge, et le lundi il repart pour un nouveau mois sur les chemins de la Faculté et de l'hôpital.

### **Charcot Interne, Chef de Clinique, médecin des hôpitaux.**

**1846**, il est externe chez Régnier. Il a décidé maintenant de préparer le concours de l'Internat. Il tient absolument à concourir à la fin de sa première année d'externat, cela n'est pas dans les mœurs, car il est d'usage que les externes les plus précoces (et c'est rarissime) présentent le concours au terme de deux années d'externat. Il formule tout de même sa demande à Reigner, le Chef du Service. Dans un premier temps le patron le dissuade, mais finalement il se laisse convaincre car Charcot est un externe hors du commun... et de surcroît très persuasif !



Cette question semble très importante pour Charcot, en effet une réussite au concours lui permettrait d'être logé et nourri à l'hôpital, donc de soulager son père d'une charge financière liée à son entretien ; c'est du moins ce qu'il évoque devant Reignier en présentant implicitement son père comme un petit artisan nécessiteux peu fortuné. On peut toutefois rester plus que dubitatif devant cet argument que l'on retrouve dans la littérature, car le père de Charcot a de nombreux clients, c'est maintenant une très ancienne entreprise devenue très prospère, il a pour chalandes de riches habitués comme les frères Pereire. Ses affaires se portent donc très bien et à ce sujet il serait intéressant de faire quelques recherches sur le montant d'imposition de Charcot père dans ces années là. Michel Bonduelle, toujours dans son intervention devant la SFHM du 27 novembre 1893, semble souscrire à ce doute et apporte un autre indice encore plus tangible en faisant état que le charron Charcot ne « tirait pas le diable par la queue » : Jean-Martin Charcot a été le condisciple de Théodule de Banville à la Pension Sabatier pendant toute la scolarité du cycle « primaire » (103), il note aussi que tous les enfants de cette institution appartenaient à une classe aisée (aspect corroboré par l'inspecteur d'Académie). On le voit il devait y avoir une autre cause que celle que cache ce pieux mensonge ; soit un certain amour propre qui le poussait à une autonomie, une indépendance vis-à-vis de son père, ce qui serait conforme aux traits du caractère de Charcot et que l'on retrouve tout au long de sa carrière, mais aussi, et sans doute, Charcot était-il déjà à la recherche du Graal et que son intérêt tenait à une volonté pugnace de gravir au plus vite les échelons d'une hiérarchie hospitalière très convoitée.

Le programme du concours de l'Internat est bien défini, mais les théories physiopathologiques et surtout les usages thérapeutiques sont spécifiques à chaque examinateur. Méfiance, car cela impose à l'oral de connaître les concepts formulés, acceptés ou rejetés par les uns ou les autres et ce afin de ne pas se fourvoyer et ainsi s'opposer à l'amour-propre rigide d'un des Membres du jury. Pour un jeune externe c'était bien là prendre des risques téméraires que de hâter une telle présentation ; ce n'était pas vraiment judicieux.

Reignier recommande pourtant Charcot au Concours auprès de Blache, un des ses amis Membre éminent de l'Académie nationale de médecine ; heureuse coïncidence il siège au jury de l'Internat cette année là. **Décembre 1847** : Charcot ne sera pas pour autant reçu au premier concours. Dès les résultats connus, après un laps de temps fait d'une réflexion teintée d'une morosité certaine et d'un zeste d'amertume, inébranlable il se remet au travail avec encore plus d'acharnement. Lot de consolation, il est nommé Interne provisoire chez Lugol à Saint Louis.

**En février 1848**, dès le 24, règne à Paris une ambiance sociopolitique qui n'est pas au beau fixe. Les étudiants et les ouvriers se rassemblent pour manifester leur désapprobation au sujet de l'interdiction faite aux « banquets ». Le Roi demande à son Ministre Guizot de lui remettre sa démission, Molé est aussitôt nommé, mais cela ne changera rien (nous renvoyons là encore à ce sujet exposé à la partie politico-historique du mémoire). Les agitateurs saisissent l'occasion ; l'insurrection, les barricades et les tueries font le spectacle du quotidien dans les rues de Paris. Charcot ne participe en rien aux manifestations, ou à la révolte, ce n'est pas son genre que de s'engager dans de telles aventures, il a trop à faire avec la médecine ; il soigne les blessés, il assure son service dans sa salle et continue à travailler d'arrache-pied son concours. La République est proclamée par la pression de la rue le 26 février et ce à la stupéfaction des députés qui s'accommodaient parfaitement jusque là de la monarchie parlementaire ; il s'installe alors un apaisement relatif. Comme nous l'avons déjà évoqué, en Juin les émeutes reprennent à Paris, mais la révolte ouvrière est cette fois rapidement écrasée sous la férule des armes avec énergie et sans aucune pitié.

**En octobre 1848** l'Assistance publique ouvre les candidatures au concours de l'Internat, Charcot se présente. En novembre il est déclaré admissible à l'écrit et attend sa convocation pour l'oral. Le 10 décembre 1848 Louis-Napoléon Bonaparte est élu Président de la République Française. **Le 16 décembre** Charcot est nommé Interne à la 5<sup>ème</sup> place sur les 19 candidats reçus de la promotion de 1848. Il y côtoie Vulpian qui sera son ami toute sa vie

**En 1849**, il est nommé chez Béhier à l'hôpital du Bon-Secours. **En 1850** : On le retrouve chez Piorry, (Piorry dont la thèse était intitulée : « Du danger de la lecture des livres de médecine par les gens du monde » (!)...depuis Internet ajouterait plus encore à sa perplexité). Le passage chez Piorry est flou, car selon certains auteurs (dont Olivier Corniou), indiqué comme réalisé à la vieille « Pitié » (Jean Thuillier) en 1850, ce qui semblerait impossible, car la vieille « Pitié » était située à cette époque à l'emplacement de la clinique Saint-Hilaire, face au Jardin des Plantes, c'était une annexe moderne de l'Hôtel-Dieu avec 700 lits, cet hôpital fut détruit en 1912 (104), et rien n'indique que Piorry y ait eu un service; assimilent-ils déjà Pitié et Salpêtrière ? D'autres auteurs citent d'autres lieux, comme la Salpêtrière. En fait il semble que Piorry, à cette époque, était en poste comme Chef de service, Professeur de Médecine Interne à la Charité, et ce depuis

1848, puis il succédera à Trousseau à l'Hôtel-Dieu en 1864. Ce qui sous entend que Charcot fut interne chez Piorry mais à la Charité en **1950**. C'est aussi en **1850**, selon Jean Thuillier, mais en 1852 selon Michel Bonduelle, que Charcot fait son choix chez Pierre François Olivier Rayet à la Charité. Pour Olivier Corniou c'est en **1951**. Mais il est cité aussi un choix écourté à la Salpêtrière : à « l'Hospice des vieilles femmes » chez Cazalis. Quand est-il sur ce point pas toujours évoqué clairement dans la littérature. Janet fait part de ce court passage à la Salpêtrière, et aussi Freud : « Il faudra y retourner », aurait dit Charcot (105).

### **Le passage de Charcot chez Rayet :**

Rayet est un personnage extrêmement important dans l'amorçage de la carrière de Charcot. Il va reproduire pour le jeune Charcot ce dont il a lui-même bénéficié au début de son exercice ; ces deux là sont de la même trempe.

**Qui est Rayet?** : Nous avons déjà évoqué ses origines au niveau du préambule politique; fils de propriétaire-paysan cannaï, il fit ses études de médecine à l'Université de Caen ; il les termine à l'Hôtel-Dieu de Paris après une réussite au concours de l'Internat de Paris en 1813. Thésé en 1818 (Histoire abrégée d'anatomie pathologie), il participe ensuite à de nombreuses recherches et sera l'auteur d'importants travaux originaux (entre autres sur l'épidémie de suette). Sous la Restauration il envisage de se présenter au Concours de l'Agrégation, mais ses attaches l'écartent du concours ! (Sa femme est protestante). Ajoutons à cela qu'il était surtout « fiché » comme proche de Louis-Napoléon Bonaparte et l'affaire était définitivement entendue. En 1822 il devient médecin personnel d'un riche Banquier : Alexandre Aguado. C'est sa chance, le premier étage d'une propulsion fulgurante. Effectivement, Alexandre Aguado prend le jeune médecin sous son aile et lui amène en consultation une clientèle aisée, laquelle fait rapidement de Rayet un homme très riche et un familier des hautes sphères du pouvoir politique, autant que de celles du Tout-Paris.

Aguado est d'origine espagnole. Il est nommé colonel dans les rangs de l'Armée Française sous Napoléon 1er. Exilé en France en 1815 il devient un très grand Banquier tout en restant proche de la cour d'Espagne et des pouvoirs français. Il est d'ailleurs naturalisé Français en 1828. Sa fortune est considérable. Pour en donner une idée à la mesure, Aguado compte parmi ses actifs le vignoble de « Château Margaux ». Il a toujours eu une grande sympathie pour les médecins ; par

exemple il fut commanditaire associé à l'Opéra de Paris lorsque le docteur Louis Véron en était son Directeur et ce fut la naissance d'une belle entente amicale. A sa mort, en 1842, on estime la fortune d'Aguaro à 60 millions de francs (or) !

Voici donc comment, et avec quel appui, Rayer débute une carrière prometteuse, mais elle n'est pas usurpée ; cet homme est estimé pour ce qu'il est : un grand médecin qui participe autant au développement de la recherche scientifique fondamentale, qu'un bon praticien doué de grandes qualités cliniques. On voit au regard du Concours de l'Agrégation, combien il était difficile, à l'époque, et ce même avec de grands talents, de progresser dans les étages de la carrière médicale. Les carrières étaient faites sous l'influence d'un mandarinat dominant et despotique, où l'organisation centralisée devait tout autant compter sur les influences politiques. Léon Daudet (étudiant en médecine), commente cet état de fait en des termes assez durs (mais ne serait-ce pas là une rancœur liée à une expérience toute personnelle ?) : « ...élèves soumis et craintifs que le succès ou l'insuccès au concours fera tantôt monter au mandarinat, tantôt rejettera dans la foule anonyme et misérable des court-la-visite et des coupe-le-ventre » (106). Ceci nous ramène, sous un autre angle, au « temps ancestraux » qui persistent et déjà évoqués dans le préambule.

Rayer poursuit ses travaux sur la peau et sur les reins. En 1848, Louis-Napoléon Bonaparte est élu Président de la République Française et Rayer devient son médecin personnel. Rayer va dès cette date bénéficier de la protection du Prince-Président. Il fonde la Société de Biologie dont il est le Président. Cette institution produira des publications d'une très grande qualité.

En fin de mandat républicain, le Prince-Président, après son coup d'Etat, devient Empereur des Français. Rayer est alors nommé médecin ordinaire de l'Empereur ; plus encore, Napoléon III, par décret Impérial, lui offrira en 1862 une Chaire, celle de « Médecine comparée », elle a été spécialement créée pour lui. On s'en doute, ce ne fut pas unanimement accepté ! L'empereur, afin de calmer autoritairement les réticences des détracteurs nomme cette fois Rayer Doyen de la Faculté de Médecine de Paris. C'est dire combien Charcot se trouvait là tout près de Saint Pierre ! Mais début 1864 les étudiants, sans doute manœuvrés, chahutent les cours de Rayer et celui-ci se résigne à démissionner.

**1853** : Charcot est ambitieux, c'est aussi une autre de ses qualités. Il est en fin d'Internat et connaît de mieux en mieux les rouages et les mentalités du système. Il sait déjà ce que représente Rayer et va se faire apprécier par lui. Il accepte les petites besognes administratives,

parallèlement à son Internat et il devient secrétaire de Rayer au niveau de la Société de Biologie. Il fait la navette entre Rayer et le Collège de France afin d'y déposer des « papiers » ou des courriers. Il rencontre ainsi Claude Bernard devenu Secrétaire de la Société de Biologie ; Claude Bernard publie ses travaux au sein de la Société de Biologie, puisque sa candidature a été rejetée de l'Académie de Médecine en 1849, puis en 1850 de l'Académie des Sciences ! Une mésentente avec Magendie en serait la cause. La Société de Biologie lui permet de publier ses travaux sur la fonction glycogénique du foie, sur les sucs gastriques et pancréatiques, mais aussi sur le curare. Là encore Rayer se montre protecteur et attentif aux travaux de Claude Bernard ; il l'aide logistiquement avec une grande efficacité.

Rayer apprécie et est touché par l'engagement de Charcot, surtout du fait qu'il s'agit là de tâches subalternes, avec un poste de secrétaire bénévole, mais ce travail est surtout pour lui révélateur de son engagement. Si Charcot côtoie Claude Bernard nous verrons qu'entre les deux hommes il va se créer, au fil du temps, des oppositions et de singuliers « d'affects ». Claude Bernard considère que l'animal, prioritairement à l'humain, peut permettre une expérimentation utile pour ne pas dire salutaire, en ce sens où il permet des recherches fondamentales in vivo qui peuvent contribuer à sauver des millions d'humains. Par quels stratagèmes affectifs Charcot en arrive-t-il à être réticent à de telles approches ? Réponse bien difficile à cerner. On remarquera toutefois que de nombreux enfants (ou adultes), se retournent souvent vers l'animal comme vers une ultime bouée à la suite d'une déception. Quoi de plus normal ? Le fantasme donne ici raison à toutes les attentes faute d'un langage de retour, sinon celui supposé du maître!

Dans la personnalité de Charcot c'est bien là le bât qui blesse et qui dénote dans la lignée de ses inspirations humanistes, il est plus enclin à être sympathique envers les animaux qu'à l'égard des humains. Peut-être a-t-il eu à rendre compte ainsi de ce que lui a apporté un animal dans son enfance affective ? (Nul n'en saura plus).

En fin d'Internat Charcot est comme nous l'avons signalé en poste à la Salpêtrière, à « l'Hospice des vieilles femmes ». Il y reste très peu de temps affirment certains biographes, mais suffisamment pour y pratiquer des nécropsies en nombre, cherchant à différencier, pour étayer le sujet de sa thèse sur la « goutte », la forme classique de celle accompagnée de nodosités articulaires. La réponse sur le choix de la Salpêtrière (poste obscur et inintéressant pour une fin d'Internat), peut s'expliquer par le fait que cela lui laisse du temps lui permettant de se consacrer

pleinement à sa thèse, mais aussi aux possibilités d'exploiter le « lieu » à des fins anatomopathologiques sans vergogne, à l'abri de tout et de tous ?

**Thèse inaugurale** : Il soutient sa thèse inaugurale le 16 mars 1853 : « *Etudes pour servir à l'Histoire de l'affection décrite sous le nom de goutte asthénique primitive, nodosité des jointures, rhumatismes articulaires chroniques* ». Il décrit ainsi le rhumatisme chronique, assurant un diagnostic différentiel de la « goutte » en séparant des entités confondues jusqu'à ce jour.

Charcot fait preuve de toutes les qualités, il observe et son regard coupe, tel un scalpel, les pièces anatomiques prélevées ; l'analyse qu'il en fait lui vaut le Prix du jury. Il obtient dans la foulée de sa thèse une place de Chef de Clinique chez Piorry.

C'est la fin de la vie d'Interne ! Mais tout autant de ses prérogatives. Il faut se loger et faire face à la vie telle qu'elle se présente au quotidien. Il donne alors des cours à la préparation de l'Externat et de l'Internat ; il est toujours secrétaire de Rayer, ou du moins à la Société de Biologie. Rayer l'appuie et l'introduit chez Requin. Il travaille sur le traité de pathologie médicale, il participe au rédactionnel d'articles sur la peste, le typhus, la typhoïde.

A l'époque sa famille l'aide encore financièrement. Il pratique des gardes en remplaçant des médecins que lui indique Rayer. Il assure un poste d'Assistant rémunéré près de son maître. Il ne baisse en rien la garde, pas de bal au Bullier, pas de soirée à la Closerie des Lilas, tant affectonnée par les universitaires ! Pas plus de Mabilles aux Champs Elysées (comme le souligne Jean Thuillier), là où Charcot aurait fêté sa Thèse. Il obtient aussi des vacations comme médecin dans les théâtres parisiens, cela lui donnera le goût de la scène. Toutes ces « aides » viennent de Rayer, et Charcot y répond avec reconnaissance, il accepte tout.

Son poste de Chef de Clinique, plus toutes les besognes complémentaires citées, lui permettent de louer un trois pièces rue Laffitte. Il y aménage une salle d'attente, un bureau de consultation et une alcôve lui offrant un étroit lieu de repos. Bref, il est là dans la recherche d'une clientèle. Il prend ses repas à l'hôpital, le soir il mange un en-cas. Il parle à son maître de son installation ; Rayer, habitué aux convenances esthétiques, lui conseille quelques retouches à son « allure ». La consultation de ville n'est pas celle de l'hôpital, Charcot doit raser ses moustaches ! « Un baiser sans moustache, c'est comme une soupe sans sel », disaient les jeunes femmes Allemandes, mais ce n'est pas du goût de Rayer, ni de la clientèle qu'il peut apporter à Charcot. Charcot obtempère

comme un brigadier, les trois coups sont frappés, les moustaches rasées, il entre en scène, ou devrait-on dire dans l'arène de l'exercice privé de la médecine ; ici la mise à son importance. (107). Rayer est satisfait et récompense Charcot en lui présentant Achille Fould, riche Banquier et Ministre d'Etat de Napoléon III (Olivier Courniou site le nom de B. Fould, mais sans doute est-ce bien Achille Fould dont il s'agit); ce dernier avait précédé Fould aux élections partielles de septembre 1848. Fould est un Juif émancipé. La discrimination à l'égard des Juifs s'est estompée au fil des décennies du XIXème siècle. Les Ashkénazes dominent en nombre la très petite communauté séfarade. La liberté de culte est prononcée et les Rabbins, comme les prêtres Catholiques et les Protestants, reçoivent les subsides de l'Etat. En Mars 1846 il est à noter la disparition des discriminations juridiques à l'égard des Juifs. L'intégration se poursuit favorablement. On compte 3 Ministres Juifs sous la seconde République : Crémieux, Fould, Goudchaux. La défaite de 1870, avec la perte de l'Alsace-Lorraine, amène un flux important d'Ashkénazes à Paris. La communauté Juive de Paris représente les 2/3 des Juifs de France. Il y a, selon le recensement de 1876, 40.000 Juifs à Paris pour une population globale de 1.988.806 parisiens (108), mais il n'y a pas plus de 1.000 séfarades à Paris à la même époque.

Achille Fould est un Ministre très actif de Napoléon III. Il gère les finances de l'Etat et ce n'est pas de tout repos. C'est lui qui a déjà créé la Compagnie générale des eaux, le Crédit mobilier et il doit faire face maintenant aux dépenses des « grands travaux ». Achille Fould travaille beaucoup, mais contre coup, il présente un épisode dépressif. Rayer est délégué près du Ministre afin de juger de son état. La prescription ? Du repos. Un voyage d'agrément vers le sud, l'Italie. Rayer demande au jeune Charcot d'accompagner Fould et de veiller sur lui. A plus d'un titre ce patient, cette responsabilité, ce voyage, seront pour le jeune Chef de Clinique un tremplin et une expérience d'un monde qui jusque là lui était très lointain ; les manières, le luxe, l'éclectisme culturel. Durant le voyage Fould sympathise avec Charcot et le dépressif revient de ce périple en pleine forme. Charcot, lui, grâce à Rayer, vient de comprendre auprès de Fould la légitime ambition de viser le pouvoir ; pouvoir du sommet d'une hiérarchie, mais tout autant pouvoir de la fortune.

Fould aide encore Charcot en lui adressant des patients. Le petit cabinet de la rue Laffitte ne désemplit pas. Fould a récompensé, au delà de toutes les espérances, ce Chef de Clinique pour ses attentions pendant le voyage en Italie ; de plus il va faire de Charcot son médecin attitré en lui versant 1.200 francs par an, qu'il ait ou non besoin de ses services.

Le matin Charcot est présent à son poste de Chef de Clinique, l'après midi ce sont ses consultations privées à son cabinet rue Laffitte, en soirée les visites à domicile et une bonne partie de la nuit est consacrée à la préparation du Concours de médecin des Hôpitaux, car c'est maintenant là sa volonté. Charcot mène une vie faite exclusivement de travail, sans le moindre dérivatif, sinon celui de parcourir chaque jour le journal *Le Figaro*. Le travail paie ! Charcot est nommé Médecin du Bureau central des Hôpitaux le 21 avril 1856. Il attend un poste définitif et remplace, ici et là, en attendant une affectation officielle. Il reste aussi attaché à la Société de Biologie de Rayet, poursuivant ses fonctions de Secrétaire.

Rayet soutient aussi Claude Bernard qui vient de passer un second doctorat (de sciences naturelles cette fois) ; il est enfin élu au Collège de France, puis à l'Académie des Sciences en 1854, ce certainement grâce à ses travaux sur le curare, mais aussi du fait de l'attention que lui porte Rayet.

Si Charcot rencontre Claude Bernard à la Société de Biologie, il va aussi y trouver un ami, du moins un homme qui deviendra son ami : Duchenne de Boulogne. Ce dernier étudie les effets du courant électrique sur les muscles. Il a remarqué que lorsque l'on induit un courant à proximité d'un muscle celui ci se contracte isolément, que ce soit en intra cutané, ou à partir de la surface de la peau.

Charcot travaille alors sur les tremblements que l'on constate dans le « goitre exophtalmique » ; il demande à Duchenne comment il peut étudier les différents tremblements observés ; rien de plus facile pour Duchenne, il a un procédé adapté permettant de faire le tri des diverses caractéristiques : Les grandes plumes des chapeaux des « élégantes », tenues dans les mains des malades, ou fixées sur la tête des consultants, amplifient les oscillations, et ces tremblements deviennent ainsi plus évocateurs.

## **Charcot et l'Agrégation de Médecine.**

Charcot est devenu Médecin des Hôpitaux, maintenant il vise le titre de Professeur Agrégé de médecine. Il se présente au Concours en 1857. Le stress, ou autre chemin de réticences psychologiques ? Il tire une question... : « L'expectation en médecine »... A-t-il lu « l'expectoration » ? Il fonce, car il connaît très bien la pneumologie. On l'arrête. « L'EXPECTATION EN MEDECINE ! Monsieur Charcot ! »... Il est troublé, muet, il se dérobe ! C'est l'échec ! L'expectation était bien un choix paradoxalement actif, permettant de



laisser évoluer les signes selon les cas cliniques, permettant au cas où d'envisager une guérison spontanée, ou de mieux considérer l'évolution afin de peaufiner son observation. Charcot devait rester quelques temps dans l'expectative du prochain Concours ! Il accumule les articles et les publications : La Société de Biologie lui est ouverte. « Les maladies de l'aorte », « La claudication intermittente », « Le tremblement sénile », « De l'usage du thermomètre » (qui peut-être inspira Jules Romains pour son « Docteur Knock »), « Du pronostic et de l'évolution des maladies par la prise de la température », « de la recherche du sucre avec la liqueur de Fehling et de celle de l'albumine avec la méthode de Heller »...

**En 1858**, il est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur. C'est là une très grande distinction qui présage de son avenir.

**En 1860** : Charcot se représente au Concours de l'Agrégation en 1860, il tire à l'oral « Les hémorragies intestinales ». Il est tellement stressé, puis dérouté, qu'il met un terme à son exposé avant la fin du temps qui lui est accordé. Rayet, qui est présent dans le jury, le retient et Charcot va au bout de la question. La poursuite de la réponse n'est pas brillante, mais il se rattrape avec la seconde question : de la pneumologie ! : « Les pneumologies chroniques ». Charcot obtient l'Agrégation. Pour certains ce sera là encore : « les abominables et incessants passe-droits auxquels donnent lieu les concours, cérémonies fallacieuses, réglées d'avance » (109). Plus tard Charcot favorisera sans aucun état d'âme ses élèves les plus dévoués.

Charcot se délecte de son succès, il est reçu auprès de son grand ami Vulpian, camarade de promotion.

Avec ses travaux relayés par la Société de Biologie et sa réussite à l'Agrégation il peut considérer un poste comme Chef de Service.

**En novembre 1861** Achille Fould est nommé Ministre des Finances. Illico Vulpian et Charcot se voient attribuer chacun un service à la Salpêtrière ; ils en auront la pleine responsabilité.

Lorsque Charcot et Vulpian arrivent à la Salpêtrière, il y résident 5.035 patients dont : 2.600 indigentes malades et 1.513 aliénés ; une centaine de « reposantes » (les retraitées filles de salle) séjournent aussi en ce lieu.

**1862** souvenons nous, c'est aussi l'année de nomination de Rayet comme Doyen de la faculté de médecine de Paris. Aspect important, car Rayet veut créer de nouvelles Chaires : une de

« Pathologie médicale » pour lui, une autre de d'« Histologie » pour Robin, et enfin une Chaire d'« Histoire de la Médecine » ; cela engendre des jalousies.

Charcot prend en charge le service Pariset ; la Surveillante infirmière, Margueritte Bottard est âgée de 42 ans, elle est entrée la Salpêtrière au début 1841, chez Trélat père, puis chez Falret, chez Lasègue, maintenant elle a pour patron Charcot.

Le Patron organise son service. Moreau de Tours est aussi à la Salpêtrière, il y dirige un service d'aliénés. Charcot lui rend visite, non pas parce qu'il s'intéresse aux pathologies mentales, mais pour chercher chez Moreau des cadavres. Il n'a pas abandonné le goût pour l'anapath. Chez Charcot les malades sont porteurs d'anomalies physiques de toutes sortes, de la paralysie jusqu'à la goutte. Dans le crâne des malades de Moreau Charcot n'y perçoit rien qui ne soit pas conforme aux autres cerveaux et ce même au microscope. Les aliénistes le savent et depuis ne font plus beaucoup de nécropsies. Charcot aime pratiquer l'anatomo-clinique et il compare les cerveaux des « fous » de Moreau, qui sont à priori normaux, à ceux de ses malades décédés chez lui de maladies qui affectent le système nerveux. Comme au temps de son séjour d'interne à la Salpêtrière, il est à l'abri, il peut expérimenter sur un nombre considérable de malades : « Nous sommes, en d'autres termes, en possession d'une sorte de musée pathologique vivant dont les ressources sont considérables... » (110).

Lorsqu'il arrive à la Salpêtrière Charcot à 37 ans ; Il connaît bien les grandes pathologies du corps humain, mais pas celles que l'on appelle les « maladies des nerfs ». Il ne connaît pas non plus les maladies mentales, et n'aime guère les aliénistes.

Il va fonder la Neurologie à la Salpêtrière. Il a déjà étudié les paralysies, les épilepsies, les hémiplésies, les raideurs des membres ou les pertes de motricité... Mais il y a d'autres aspects qu'il veut aborder afin de mieux classer ces pathologies : les tics, les tremblements, les paralysies agitées... On confond beaucoup de choses, il y a beaucoup de flou et il veut apporter un peu d'ordre dans ce domaine qui va devenir la « neurologie ». Sa manière de procéder est simple : il va tout lire sur le sujet qu'il explore. Il veut tout savoir de ce qui a été publié. Il note, pour avoir retenu son mode original de différenciation des tremblements (avec des longues plumes), que Duchenne de Boulogne peut lui en dire encore plus. Il s'intéresse aussi à Duchenne car il maîtrise la photographie (que Charcot considère comme un sujet d'avenir), il est bon clinicien, il pratique l'électricité médicale... que demander de plus ? Il fait venir Duchenne dans son service. On dit

Duchenne de Boulogne (car il est né à Boulogne-sur-Mer) pour le différentier des autres Duchenne. On fait de même avec Moreau (Moreau de Tours).

Duchenne a fait ses études de médecine à Paris à l'époque où naissait Charcot ; ensuite il est retourné exercer à Boulogne dans son pays natal. Marié, il perd sa femme à la suite d'une fièvre puerpérale, ce qui à l'époque était hélas courant. Il se remaria. Duchenne travaille beaucoup sur l'électrothérapie en reprenant ce qu'avait fait Marat (le médecin et politicien révolutionnaire). Il établit la topographie des muscles en stimulant les nerfs et les muscles à travers la peau. Il invente ainsi l'électrodiagnostic.

Il revient à Paris et tous ceux qui vont le rencontrer vont s'accorder sur l'originalité du personnage, mais aussi sur ses connaissances hors du commun. Il parcourt les services et continue ses travaux sur « l'électrisation localisée », sur ses applications en pathologie ou en physiologie à des fins thérapeutiques. Il travaille encore sur l'« atrophie musculaire progressive » (1849), sur l'« ataxie locomotrice » (1858), la « paralysie labio-glosso pharyngée » (1860). Lorsqu'il retrouve Charcot à la Salpêtrière, en 1862, il vient d'écrire sur « la myopathie pseudo-hypertrophique », et surtout il rencontre un succès en publiant « Le mécanisme de la physionomie humaine et l'analyse électro-physiologique de l'expression des passions ». Il essaie de comprendre l'action participative de chaque muscle dans la globalité de l'expression. Charcot donne toutes les facilités à Duchenne au sein de son service. Si Duchenne est un génie instinctif, Charcot rationalise et structure, ils sont complémentaires. Charcot organise son service en créant des laboratoires spécifiques : la Photographie, la microscopie (car le microscope est primordial pour Charcot).

Ce qui est extraordinaire c'est que Charcot va travailler sur toutes les maladies et publier des traités en anatomo-pathologie d'une valeur considérable.... Peau, kyste hydatique, sur les pathologies de la rate... son œuvre la plus forte étant consacrée à la pathologie nerveuse qu'il à édifiée en 8 ans de 1862 à 1870 ! Avant Charcot tout était confus, après Charcot tout est classé. Charcot, en 1862, continue à travailler avec Vulpian et ensemble ils précisent ce que sera la « maladie de parkinson », la paralysie agitante. En 1863, avec son élève Bouchard, ils publient sur « l'anévrisme miliaire et l'hémorragie cérébrale » et ils corrèlent les deux pathologies. En 1865, c'est la « paralysie douloureuse » chez les cancéreux, c'est ensuite « la sclérose latérale amyotrophique des cordons de la moelle (Maladie de Charcot). 1866, toujours avec Vulpian, c'est la description de la « sclérose en plaques », ici Duchenne est crucial, car ce sera grâce à ses

approches des tremblements que Charcot et Vulpian vont préciser leur étude. 1867, Charcot individualise les maladies propres aux vieillards avec ses leçons cliniques. C'est aussi des leçons sur le « ramollissement du cerveau ». En 1868, il reprend ses travaux et ses cours sur les hémorragies cérébrales en dirigeant la thèse de Bouchard. En 1869, c'est le Charcot's disease (que les Anglais saluent en 1881), avec la description des « arthropathies tabétiques » d'une extrême précision. De 1870 à 1880 Charcot travaille sur l'aphasie et les localisations cérébrales. Charcot à pour base la méthode anatomo-clinique. Parmi d'autres études, ce sera encore : le tabès dorsal, l'amyotrophie distale progressive de Charcot-Marie, la poliomyélite. C'est donc une œuvre considérable.

### **Le mariage de Charcot en mars 1864, sa famille, son ascension sociale et professionnelle.**

Pour Jean Thuillier Charcot a du rencontrer sa future épouse chez son tailleur : Laurent-Richard, un artisan très fortuné de Paris. Sa fille Augustine à 27 ans, elle est veuve d'Ermée Victor Durvis, décédé en 1861 ; elle a une fille : Marie. Charcot épouse Augustine en mars 1864 et ce faisant il entre dans le petit cercle des fortunes parisiennes. Cette femme a des « occupations » comme le dessin, la peinture, la poterie d'art ; son père lui fait construire un atelier dans une maison d'été à Neuilly. Charcot épouse la riche veuve. Le couple aménage avenue du Coq, près de la gare Saint Lazare. Les Charcot ont maintenant une fille qui est née en 1865, elle sera prénommée Jeanne. En 1887 c'est la naissance d'un garçon : Jean.

Les Charcot sortent et reçoivent ; les concerts, le théâtre, une vie qui est conforme à une représentation sociale classique mais, pour autant, le Patron continue à travailler ses leçons la nuit et prépare ses enseignements, car Charcot aime enseigner. Il ouvre un cours libre de 12 leçons par an : « les maladies des vieillards », « les maladies chroniques » et « les affections du système nerveux ». Les « leçons », jusqu'en 1872, n'attireront pas grand monde, mais les stagiaires étrangers y viennent. Duchenne à rencontrer un vif succès en Allemagne et en Angleterre avec ses descriptions et photographies, Charcot y est associé, alors, lorsque les stagiaires venus de l'étranger sont à Paris ils viennent écouter Charcot et cela ajoute à sa notoriété ; on le cite au-delà de nos frontières pour ses présentations d'autant qu'il parle en Anglais et en Allemand à ses étudiants, facilitant une meilleure compréhension de ses cours en lui assurant une franche sympathie. Charcot organise ses cours avec Vulpian et Duchenne. Dans une modernité certaine

pour l'époque, les cours vont se succéder aux rythmes de présentations de malades, des démonstrations alliant la clinique, la physiologie et l'expression pathologique. Ils vont ainsi préciser la clinique de la « paralysie agitante » et décrire la « sclérose en plaques ».

Charcot a obtenu, il y maintenant 6 ans, l'Agrégation de médecine. Il est Chef d'un service hospitalier, mais toujours sur la liste d'attente en devenir d'une nomination comme Professeur Titulaire. Il brigue la Chaire de « pathologie médicale », mais pour arriver à ses fins il convient d'obtenir l'appui de Rayer... Lui est-il assuré ? C'est un peu tard car Rayer est malade et malgré son engagement à aider Charcot il ne le pourra, faute de vivre ce qu'il fallait de temps pour mettre en place une stratégie. Rayer meurt le 10 septembre 1867.

Rayer n'est plus et il y a un remaniement des procédures des nominations qui feront dès lors l'objet d'une autre « approche », les protégés ne le sont plus, du moins ce ne sont plus les mêmes ! Charcot est relégué, car être un ancien élève de Rayer lui porte préjudice ; ce n'est pas le cas pour Vulpian, pourtant lui aussi est un ancien élève de Rayer. Vulpian obtient une titularisation avec une Chaire de « Médecine clinique ». Charcot « métabolise » ! Il est très réactif après les échecs et encore une fois il se reprend avec beaucoup d'énergie.

Dans son service Charcot a organisé la structure d'un « laboratoire annexe » avec un matériel moderne, dont 2 microscopes ; c'est un Interne très efficient et méthodique qui s'en occupe : Joffroy. Charcot met aussi à la disposition de Vulpian son laboratoire, ce qui est un beau cadeau pour Vulpian et qui est en fait un fondamentaliste, un physiologiste, plus qu'un « clinicien ». Vulpian s'intéresse à l'expérimentation, il ne convoitait pas la Chaire qu'on lui a confiée et qu'il considère comme une Chaire d'attente car c'est une Chaire de « pathologie expérimentale » qu'il veut diriger.

Charcot fonctionnalise Pariset, mais ce service reste tout de même très vétuste, la grande promiscuité des malades entraîne un taux de mortalité élevé ; Charcot tente de le rendre plus « viable », mais les travaux sont aussi un handicap.

**En 1867** on a déjà construit dans Paris de nouveaux hôpitaux, modernes, fonctionnels et qui viennent répondre aux besoins du moment. Charcot se rend à l'Hôpital Sainte-Anne qui vient d'être inauguré le 1er janvier 1867 afin d'accueillir dès le 1er mai son premier patient. Ce projet

était porté par l'Empereur Napoléon III et pris en charge par Haussmann. On remarque au passage que son architecture est semblable à celle de la prison de la Santé toute proche, son architecte est le même : Vaudremer. La construction du pénitencier de la Santé et du nouvel Asile de Sainte-Anne se réalise de 1861 à 1867. A Sainte-Anne ce n'est qu'espaces bien agencés et salles bien ordonnées, avec des services connexes dans diverses spécialités. Plus tard, dès 1882, toutes les grandes spécialités sont représentées afin de garder sur place les malades... : Chirurgie, ophtalmologie, dermatologie, dentisterie, biologie, radiologie obstétrique .... Tout vise à ce que les aliénistes n'aient pas besoin de « transeater » leurs malades vers des consultations à l'extérieur du centre. Une innovation précoce que l'on trouve à Sainte-Anne : le compartimentage et l'imperméabilité des zones « septiques » et « aseptiques ». Charcot est surpris par tant de modernité, mais il n'y a pas ici de Clinique Universitaire. Charcot, et c'est largement repris par la littérature, méprise les « aliénistes », mais il quitte Sainte-Anne avec des idées.

L'hiver 1868-1869 est glacial, il fait -9°C à Paris en Janvier (Archives météo de France), la Seine est gelée, on la traverse « à pied ». Le froid sec persiste jusqu'en Mars. Pour Charcot le froid est un allié, en ce sens où il permet la conservation des cadavres. Il y a de nombreux décès et Charcot les reçoit dans son « arrière boutique » orientée plein Nord. On laisse les fenêtres entrouvertes de façon à garder la réfrigération du lieu. Charcot pratique à tout-va les nécropsies. Si on se réfère à Jean Thuillier, Charcot était aidé dans sa tâche par Baudin (111), un ancien coutelier-affûteur qui travaillait autrefois pour Dupuytren à l'Hôtel-Dieu. Il était alors aide spécialisé dans les amputations. Charcot a récupéré Baudin lorsqu'il a pris sa retraite dans une chambre au quartier des « Reposantes » (le personnel retraité de la Salpêtrière) ; Baudin est employé moyennant un salaire mensuel de 10 francs. Baudin est rapide, agile, précis et possède un savoir faire incontestable : il allonge face première, sur la dalle en ardoise, le cadavre nu du mort et, d'une longue incision au couteau, découvre la colonne vertébrale des cervicales au sacrum. Il peaufine en moins de temps encore son découpage et épluche avec art les parties considérées comme importantes par le Maître. Charcot se penche alors sur son « matériel » pour l'étudier. Baudin s'occupe maintenant des cerveaux : là encore, en un tour de main, il décalotte, tel un œuf à la coque, la voûte crânienne du cadavre qui vient livrer ses hémisphères. Charcot poursuit maintenant son travail sur la boîte crânienne, il dégage selon une technique qui lui est propre le cerveau, à la manière d'un pâtissier qui retire du moule une brioche juste cuite. Il examine,

considère, étiquette, et fait ranger la pièce dans un bocal. Ensuite Baudin va recoudre et rendre présentable les cadavres réclamés par les familles. Il bourre les crânes de charpie, de paille, de feuilles mortes. Il replace la calotte crânienne sous le scalp qu'il surjette habilement cachant les traits des incisions. Ni vu ni connu. Le travail est magistral ! La famille lui apportera de surcroît les quelques sous d'un pourboire lorsqu'elle saura que c'est lui a préparé et toiletté le défunt.

Vulpian, lui, a du travail dans son service et il n'a pas le temps, ou le goût, d'assister aux nécropsies. Charcot, habilement, et prudent, le fait constater par ses Internes.

« Voyez, messieurs, sur ces fragments que j'ai prélevés sur ces cadavres, vous pouvez remarquer ces petites taches d'un gris rosé, irrégulièrement disséminées sur toute la hauteur de l'axe cérébrospinal, mais aussi dans le thalamus et le noyau lenticulaire. Si je coupe ces plaques avec un fin scalpel, vous remarquerez que les lésions s'étendent jusqu'à la substance grise... quand je les mettrai sous l'objectif du microscope on verra !... ». C'est ainsi que 30 cas sont observés. Charcot publie, car il veut séparer et distinguer la communication réalisée en 1865 sur la « sclérose latérale amyotrophique » (Maladie de Charcot, seul à l'avoir à son actif) et la « sclérose en plaques », publication réalisée avec Vulpian et décrite en 1866. Ainsi Charcot, et cette fois seul, fait-il état de la « signature » histologique de la sclérose en plaques en 1868 dans *La Gazette des Hôpitaux*.

Dans un service non loin de Pariset, un aliéniste a pris en charge une salle d'épileptiques et d'idiotes adultes, c'est Louis Delasiauve ; ce médecin est venu de Bicêtre en 1865. Actuellement il est aidé dans ses tâches par un Interne brillant, mais il semble guère intéressé par les « fous » ou les « convulsifs », c'est Bourneville, par contre c'est un passionné par la neurologie. Charcot va récupérer un excellent élève en la personne de Désiré Magloire Bourneville.

**En septembre 1867** Rayer meurt et la Présidence de la Société de Biologie revient à Claude Bernard. En octobre c'est Achille Fould qui décède ; Charcot perd ses précieux protecteurs.

Claude Bernard souffre de neurasthénie chronique, en un mot c'est un dépressif ; sa vie de couple est en plein marasme. Il a quitté le domicile conjugal et fréquente les « salons » parisiens pour se changer les idées. Conflits d'êtres humains où le rationnel disparaît des interactions, sa femme lui reproche de torturer des animaux, d'être constamment souillé de déjections organiques et en viendra jusqu'à l'accuser d'être à l'origine de la mort de leur fille du fait des expositions

constantes aux microbes que Claude Bernard colporte ! De salon en salon, Claude Bernard renoue maintenant avec les soirées mondaines ; lui ont-elles apportées quelques appuis nécessaires à son élection à l'Académie Française ? Il est reçu sous la coupole par Henri Patin, un latiniste, un helléniste, Professeur d'éloquence à la Faculté de Lettres. Est-il apparenté au Doyen de la faculté de médecine de Paris, qui a occupé ce poste de 1650 à 1652, et dont le Professeur Capron nous a évoqué la vie lors des cours du diplôme d'Histoire de la Médecine ?

**1870** : Nous l'avons noté en préambule socio-historique, c'est l'année de la guerre avec la Prusse et le siège de Paris, la famine et les tueries. Charcot a confié ses enfants et sa femme aux Duchenne qui se sont retranchés à Londres. Charcot va connaître toutes les difficultés des parisiens, il ne recevra plus ses consultations rue Laffitte et se cantonnera dans son service à la Salpêtrière, rentrant chaque soir avenue du Coq avec tous les aléas que l'on suppose.

L'armistice du 28 Janvier 71 permet de ravitailler Paris car les gens y meurent de faim. Nous l'avons décrit, les problèmes viendront maintenant des factions, des oppositions entre la Commune et les Versaillais. Charcot ne parle pas de politique, il assure ses fonctions à l'hôpital. On possède un document qui nous fait part d'un épisode de la vie de Charcot durant cette période de **1870-1871** : « Monsieur Charcot arrive en voiture découverte, très calme, très froid suivant sa coutume, avec sa face maigre et rasée, ses longs cheveux noirs, sa physionomie de Bonaparte. Il raconte qu'il a été arrêté par les fédérés en train d'élever une barricade et qu'il a pu passer outre malgré les protestations de ceux qui voulaient l'obliger à descendre et à étayer quelques pavés, droit de péage traditionnel en cours d'émeute » (112). Nous ne reviendrons pas sur les événements du siège et sur ceux de la Commune décrits en préambule historique.

**L'été 1871**, c'est un calme relatif qui revient, les Charcot se retrouvent et passent l'été à Neuilly. Charcot va déménager avec sa famille et de l'avenue du Coq s'installe quai Malaquais dans une aile de l'hôtel de Chimay (rive gauche, actuellement dépendance de l'Ecole des Beaux Arts). C'est immense et très fonctionnel pour tout le monde : Madame Charcot y organise un atelier de peinture et de poterie ; le Professeur Charcot laisse son cabinet de la rue Laffitte et ouvre ses consultations privées dans cette nouvelle résidence. Sa clientèle est alors considérable et il jouit d'une grande réputation à l'étranger. Le matin Charcot est à l'hôpital, l'après midi ce sont ses consultations privées, mais aussi, dès 1873, il dirigera ses cours à la Faculté de médecine de Paris



rue de l'Ecole de médecine, car il a été enfin nommé Professeur titulaire à la Chaire « d'anatomie pathologie » le 28 novembre 1872, cette chaire que vient de quitter son ami Vulpian qui, lui, est nommé à la Chaire de « pathologie expérimentale », celle là même qu'il convoitait.

Charcot est à son aise dans cette Chaire, la macroscopie et la microscopie c'est son domaine ; dans son service ce sont Joffroy et Gombault qui vont travailler sur les coupes histologiques, ils vont les colorer et les examiner au microscope. Charcot se montre être un fin organisateur et si nous avons déjà dit combien il excellait en pneumologie, souvenons nous que, là encore, il fit des descriptions qui vont rester : la description du « lobule pulmonaire », les « lésions des broncho-pneumonies aiguës », des « pneumonies chroniques », des « pneumo-koniose »... de la structure du « nodule tuberculeux » à l'époque où le bacille de Koch n'était pas visualisé.

Ses descriptions, ses découvertes et son travail acharné vont faire de Charcot un médecin hors du commun, mais pour autant on a le droit de se demander si c'est ce travail de médecin et uniquement ses découvertes scientifiques qui vont le rendre encore plus célèbre ?

**Voilà un homme qui détient en 1873, à 48 ans,** tous les grands titres et, de plus, qui est élu Membre de l'Académie nationale de médecine. Il ne lui reste plus qu'à découvrir « l'amyotrophie de Charcot-Marie » pour compléter son Œuvre neurologique.

### **Aventures et mésaventures de Charcot à « l'Hospice de la vieillesse-Femmes**

Nous avons parlé de Delasiauve dont l'Interne Bourneville quitte son service pour celui de Charcot attiré par l'exercice de la neurologie. Maintenant c'est le service entier de Delasiauve qui est fermé pour rénovation ; les malades sont regroupées dans une annexe de Pariset.

Delasiauve fait une rapide visite de la salle avec Charcot, car c'est lui qui va à l'avenir prendre en charge cette population de malades. Delasiauve explique à Charcot qu'il a déjà réalisé un tri en séparant les épileptiques des hystériques, mais aussi des hystéro-épileptiques. Il a prescrit du bromure de potassium à ses patientes ; il a remarqué, après cela, que les épileptiques faisaient moins de crises, qu'elles étaient plus espacées et surtout qu'entre les crises le comportement des malades restait normal. Souvenons-nous aussi que la crise type de l'épilepsie est brutale, subite, même si il y a un bref indice annonciateur « l'aura », et que de l'on constate une amnésie focale intéressant tout ce qui s'est passé pendant l'épisode convulsif. Pour les autres la crise est ambiguë, les signes sont moins caractéristiques, parfois absents ; la crise est moins forte, elle est souvent déclenchée par une contrariété, et entre les crises, dont on ne note pas la diminution de la

fréquence, le comportement reste le même : « difficile ». Généralement ces dernières patientes ont été amenées par une famille excédée par un comportement fantasque. Delasiauve considère celles-ci comme appartenant à la classe des « hystéro-épileptiques ». Delasiauve a déjà séparé les deux catégories de malades, mais la promiscuité du réfectoire, de l'allée de la promenade, fait que le mimétisme des hystériques reste encore possible et se propage comme une épidémie !

Charcot se serait bien passé d'un tel héritage... Il scrute les malades et repère les traits de certaines femmes qu'il catégorise comme « chroniques » au regard des stigmates de fasciés marqués ; les autres, avec des comportements maniérés, plus jeunes, restant plus juvéniles malgré parfois des handicaps, il les considère comme « hystériques ». Il sépare totalement les deux groupes de malades.

Il a dès lors l'impression de pouvoir aussi permettre d'isoler, sur le plan anatomo-clinique, dans une entité spécifique aux « maladies nerveuses », ces comportements de malades bien étranges. Charcot, allait mettre de l'ordre dans tout cela et parler de ces « deux névroses », que sont l'épilepsie et l'hystérie, avec du sens et de la logique en apportant de la clarté nosologique là où les aliénistes sont restés dans le vague absolu.

Charcot va alors lire toute la littérature sur l'hystérie. Il aborde son étude en considérant qu'il sait tout ce qui a été dit jusque là sur l'hystérie. Il considère aussi que les théories de l'époque sont souvent construites par des aliénistes dans un cadre « fumeux et philosophique ». Le seul qui trouve grâce près de lui sur le sujet c'est Briquet, un interniste de la Charité. Toutefois Charcot trouve que Briquet n'est pas assez pragmatique, un peu romantique, accordant trop aux passions et aux émotions. D'emblé il considère que c'est une maladie pouvant affecter la femme, l'homme et l'enfant ; reprenant ainsi l'étude d'Olivier sur 90 cas d'hystérie masculine. Charcot a déjà observé, tant dans sa clientèle privée qu'hospitalière, des cas d'hystérie. Il a une méthode éprouvée, il s'appuie sur l'étude anatomo-clinique, il n'est pas dans le flou des aliénistes, c'est un médecin et de surcroît un neurologue, il classe, il catégorise et va couler son modèle dans un moule bien cohérent quitte à forcer les surfaces de son bébé au passage ! Ce sera « l'Hysteria Major ».

Les chroniqueurs se demandent pourquoi Charcot passe ainsi du coq à l'âne et vient s'intéresser à cette « névrose » jusque là liée au champ des aliénistes qu'il méprise tant ?

Challenge, volonté d'ordre dans le chaos, fuite au regard du caractère insipide des malades en neurologie, tableau lamentable de la symptomatologie neurologique sans le moindre moyen

d'améliorer les états, mais aussi fuite vers la séduction des jeunes et distrayantes hystériques, ou encore goût « prononcé » pour classer, ordonner, et pourquoi pas défi de traiter un jour les hystériques ? On trouve tous les questionnements. On traite bien les épileptiques au bromure de potassium, avec des résultats, il doit pouvoir trouver un mode de traitement pour les hystériques.

Le modèle de Charcot c'est « la grande attaque » : En observant les malades de Delasiauve il avait remarqué que rien de ce qu'il observait n'était commenté dans les livres avec précision, mais, lui, observait un ordre immuable et répété des manifestations chez les hystérico-épileptiques, c'était toujours la même chose :

-Prodromes : palpitations, boule dans la gorge ;

-ensuite c'est la première période dite épileptoïde : perte de connaissance subite avec raideur, extension du tronc et des membres, nystagmus et oscillations des membres raidis ;

-la seconde période avec des contorsions est caractérisée par : des grands mouvements désordonnés, ou clownisme, des attitudes illogiques et imprévisibles, une position en arc de cercle avec cris intenses ;

-la troisième période est caractérisée par des attitudes passionnelles : poses gaies, ou tristes, selon les hallucinations.

-la quatrième période, dite terminale, ou post-hytérico-épileptique : avec des crampes, délires de paroles, hallucinations ou actions imprévisibles.

La durée globale de la crise est de 15 minutes, et peut revêtir des formes et intensités variables : épileptoïdes, démoniaques, délirantes ou extatiques...

Charcot: « Voilà la vérité, je n'ai pas l'habitude d'annoncer des choses qui ne soient pas expérimentalement démontrables [...] j'inscris ce que je vois et il m'est trop facile de montrer que ce n'est pas à la Salpêtrière seulement que ces choses là se passent. D'abord les récits des démoniaques du Moyen Age en sont plein » (113).

Charcot fait photographier ses malades pendant les crises par un Interne dévoué : Regnard, qui crée ainsi une précieuse iconographie. C'est Duchenne qui a souligné près de Charcot, dès la décennie 50, l'importance de la photographie par rapport aux dessins. Bourneville et Montmeja seront chargés de superviser le service photographique de Charcot ; ce travail de collecte va donner : l'Iconographie photographique de la Salpêtrière. Cette publication sera prolongée par Albert Londe, Paul Richer et Gilles de la Tourette ; les premiers clichés sont alors au collodion. A l'Assistance Publique on enregistre le caractère novateur et les succès de Charcot ; le Directeur

de l'époque, Michel Möhring, lui accorde alors des fonds pour créer ce qui va devenir le « Laboratoire d'expérimentations de la Salpêtrière ».

Charcot côtoie Pasteur et Claude Bernard, des expérimentateurs, de vrais « savants ». Mais peut-on expérimenter sur l'humain ? : « Ces sortes d'expérimentations sont très permises quand elles n'entraînent aucune souffrance, ni inconvénient chez le sujet expérimental » (114). Charcot pense donc pouvoir, avec les hystériques de son service, démontrer expérimentalement, devant ses auditeurs et élèves, la pertinence de sa modélisation : l'hystérie major et ses 4 stades.

Il sélectionne des femmes qui ont des « qualités » affirmées et requises ; il prend aussi celles qui présentent des zones hystérogènes qui, à la pression, permettront de déclencher les crises et ce immuablement selon sa description, selon son modèle en 4 phases. Une compression peut tout autant permettre de stopper la crise ou de la suspendre. « Faites cela à une épileptique il ne se passera rien, elle ne convulsera pas, pas plus que vous arrêterez une crise d'épilepsie en usant d'une pression ovarienne ou autres points [...] Enfin j'ajouterai que tandis que le bromure de potassium à une action tout au moins palliative sur les accès d'épilepsie, pour les attaques d'hystérie, au contraire, il est absolument inutile ; vous pouvez en donner des tonnes sans rien changer à l'état des malades. La grande hystérie ce n'est pas l'épilepsie » (115).

Charcot met en scène ses « leçons ». Plus tard, et c'est là un point capital, il utilisera le somnambulisme et l'hypnose dans le cadre de ses démonstrations, de ses expérimentations cliniques.

Tout comme Claude Bernard, tout comme Pasteur, Charcot maintenant « expérimente », c'était sans doute, malgré ses succès scientifiques reconnus et estimés, un désir secret que de faire connaître ses expériences comme ses collègues dont on parle tant. Si les vrais savants sont les expérimentateurs dont la presse et les revues parlent et en font des célébrités, qu'en sera-t-il pour lui ? Parlera-t-on de lui comme on parle de Claude Bernard et de Louis Pasteur ?

L'entremetteur de l'intérêt de Charcot pour la suggestion pour l'hypnose c'est Burq, et il tombe tête baissée dans ce guet-apens ! Burq médecin contesté qui d'un service à l'autre tente ses pratiques et parfois les applique, bien que souvent se fait expulsé, est persuadé de détenir une vérité thérapeutique en appliquant des anneaux de fer sur la peau des malades. Ce faisant il obtient certains résultats, surtout sur des pathologies comme l'hystérie, les crampes, les nausées... et toutes les manifestations d'origine psychogène, mais au-delà, où est l'explication rationnelle de son principe, le sait-il lui même ? L'explication ne se réduirait-elle pas au simple

fait du constat de la concomitance du geste de l'opérateur et de la levée du symptôme ? (comme ce sera plus tard le cas dans l'abréaction en psychanalyse). Les psychanalystes rejoindront cette explication de concomitance « abréaction-levée du symptôme », lorsqu'on les pressera d'expliquer le phénomène réel de leur « thérapeutique ».

Burq sollicite les instances afin que l'on puisse évaluer sa méthode (il a soit un certain courage, soit un certain manque de conscience). Claude Bernard qui est le Président de la Société de Biologie réunit une commission composée de Luys, de Dumont Pallier et de Charcot (116). Charcot autorise Burq à venir pratiquer dans son service. En cela il avouera :

« J'étais incrédule » (117). Le mode d'action était-il associé à une émission électrique du métal sur la peau ? La commission évalue l'intensité du courant avec un galvanomètre et il est avéré que les métaux produisent de l'électricité. De l'électricité on passe au magnétisme (l'ombre de Messmer rôde et croise celle de Marat). Vigouroux, un élève de Charcot, va démontrer que l'aimant a la même propriété que l'électricité (Faria n'est pas loin non plus, et nous sommes maintenant dans un retour en force à l'hypnose !).

« Malgré son point de contact avec le domaine extrascientifique, l'étude de l'hypnotisme constitue un grand côté de l'histoire de l'hystérie, et nous ne devons pas oublier que nous sommes médecins, et que rien de ce qui touche à la médecine ne doit nous laisser indifférents » (118). C'est ainsi que l'hypnose va devenir dans l'hystérie, et pour son étude, ce que la pièce anatomique est dans le constat des troubles neurologiques lésionnels.

Charcot reproduit les phénomènes morbides de l'hystérie avec l'hypnose en agissant sur le psychisme des patients, il les détermine en « jouant » sur « l'imagination ».

Charcot va maintenant qualifier et décrire le « Grand Hypnotisme », c'est-à-dire un état qui diffère de l'hypnotisme en général et qui se caractérise par une spécificité des patients à présenter les phénomènes selon une description en 3 périodes : la léthargie, la catalepsie, le somnambulisme. Pour Charcot, le « Grand Hypnotisme » c'est l'hypnotisme des hystériques. Ce sont les paralysies hypnotiques qu'il tente de reproduire.

Charcot passe d'un cas à l'autre, d'une patiente à l'autre ; il se montre presque naïvement ingénu lorsqu'il qu'il dit ; « Quand on a l'habitude de ses sujets là, on sait s'en servir ! ». On travaille beaucoup, on expérimente, on manipule, on photographie.

Les patientes deviennent des habituées de la pose, et ces femmes jeunes, parfois belles, aux membres souples, sont agréables à voir. Un piège ? Qu'en penser ?

Les progrès de la médecine sont considérables en ce XIX<sup>ème</sup> siècle, Claude Bernard en a construit un autel, Louis Pasteur officie dans une cathédrale, Charcot et Vulpian veulent leur église.

Ces démonstrations peuvent être une excellente « réclame », cela attire l'attention.

Les démonstrations de Charcot sur l'hystérie c'est la muleta sous laquelle l'épée de ses découvertes scientifiques brille de tous ses éclats ; il attire toute l'attention, mais ce sont ses grands travaux scientifiques qui sont derrière ce voile de lumières.

En Mars 1873 Louis Pasteur sera élu à l'Académie de médecine grâce à l'appui de Charcot, appui que lui a soutiré Claude Bernard ; « En matière d'élection académique, il ne faut pas chercher ce que le candidat gagne à être élu, mais ce que l'Académie gagne à l'élire », disait Charcot. Il n'était pas, au début tout du moins, favorable à l'élection d'un non-médecin, mais il changera vite d'avis. Pasteur ne fait pas l'unanimité dans les rangs de l'Académie de médecine, c'est bien pour cela que Claude Bernard lui cherchait des soutiens ; il est perçu comme un présomptueux, un orgueilleux venant donner des conseils aux médecins, aux chirurgiens. En effet il préconise devant l'illustre assemblée que l'on passe les instruments dans l'eau bouillante ou au four avant que de s'en servir ; il est aussi pour la pulvérisation d'acide phénique dans les salles des interventions. Lucas-Championnière a de son côté fabriqué un pulvérisateur qui permet de vaporiser de l'acide phénique sur les escarres des malades, Charcot utilise ce matériel. Mais tout le monde n'est pas convaincu : « Il faut mieux faire venir l'asticot dans la plaie, l'asticot a du bon, il bouffe le vibrion ». Celui qui dit cela c'est Després, chirurgien à l'hôpital Cochin.

Duchenne convainc Charcot de créer un laboratoire d'électrothérapie et d'abandonner la métallothérapie « le principe actif dans tout cela c'est l'électricité ». Charcot abandonne Burq et ses idées pour créer le « service central d'électrodiagnostic et d'électrothérapie de la Salpêtrière ». Duchenne a été écouté, il meurt le 15 septembre 1875 dans son appartement parisien.

A la même époque, et depuis 1867, l'hospice Sainte-Anne est devenu le temple des aliénistes. Bicêtre et la Salpêtrière n'existent pas à côté de cet établissement moderne. Le jeune Magnan, Interne à Lyon, puis à Paris, a obtenu ici le service des « admissions ». Magnan a travaillé sur les paralysies générales, sur l'alcoolisme, sur les délires. En 1873 il débute un enseignement libre dans son service ; comme une nouvelle Chaire d'enseignement sur les maladies mentales et de

l'encéphale est envisagée à Sainte-Anne, c'est logique que Magnan en hérite ; c'est le plus apte du moins à l'obtenir. Mais Magnan est Médecin des Asiles et il ne faut pas confondre, il n'est pas Médecin des Hôpitaux !

**En 1875 Charcot**, Lasègue, Moreau de Tours vont ourdir un complot contre Magnan afin de faire nommer à cette Chaire un « Médecin des Hôpitaux », un « Agrégé » de leur clan. Ils ont décidé que ce serait Ball, le protégé de Lasègue. Il suffit pour cela d'organiser à la Faculté de médecine un enseignement sur les maladies mentales et de le confier à Ball ; ainsi le moment venu Ball pourra se présenter contre Magnan, avec deux profils majeurs, celui de Professeur Agrégé, et surtout celui de Médecin des Hôpitaux. Bien joué ! Ball est nommé. C'est le pouvoir politique qui est souverain en dernier ressort, le Docteur Georges Clémenceau en l'occurrence, celui ci demande l'avis du Doyen de la faculté de Médecine qui est Vulpian à l'époque. Il y a une élection avec pour candidats : Foville, Voisin, Ball et Magnan. Ball reçoit les suffrages majoritaires et le « politique » entérine la décision.

Ball a un service à Laennec, il lui faut aller à Sainte-Anne pour y donner ses cours ; Magnan s'arrange pour qu'aucune pièce ne lui soit disponible et il devra attendre des mois et des mois pour avoir un bâtiment doté d'une salle de cours. Plus tard ce sera Joffroy qui récupérera la « Chaire ».

La guerre s'enlise dans les retranchements, c'est ainsi que durant des années, des décennies, quasiment un siècle, jusqu'en 1970, la Chaire de Psychiatrie de Sainte-Anne a été la propriété des Médecins des Hôpitaux, en lieu et place de ceux des Asiles !

Charcot poursuit ses expérimentations sur l'hystérie et l'hypnose ; il induit par la suggestion des symptômes neurologiques et tout autant peut les lever par le même procédé. Il pratique de plus en plus l'hypnose pour créer un état morbide de façon artificielle, une forme de névrose, ceci dépendant, pour lui, essentiellement du sujet névropathe. Il distinguait deux suggestibilités : celle de la vie normale éveillée, et l'autre, la suggestibilité pathologique que l'on rencontrait dans l'hypnose. Certains scientifiques d'alors vont s'intéresser au « fonctionnement » de l'hypnose. Charles Richet physiologiste va travailler sur ce sujet. (Charles Richet obtiendra le prix Nobel de médecine en 1913 pour l'anaphylaxie).

A cette époque Richet travaille chez Vulpian sur les sujets « sains », « normaux », et il ne cite jamais les expériences de Charcot. Au début Charcot ne s'aperçoit pas qu'il n'est jamais cité dans

les articles de Richet, puis il va réagir. Comment faire part de ses propres observations ? Il a la réponse. Il va demander à un de ses Internes, Paul Richer (Une quasi homonymie avec Richet), de prendre comme sujet de thèse ses travaux liés à l'hystérie et l'hypnose. Richer débute son travail en 1878, date à laquelle Charcot vient d'aboutir dans sa conceptualisation de la « Grande Hystérie » avec ce que nous avons cité des 4 phases. En préambule de sa thèse Paul Richer écrit : « Pénétré de l'idée que rien n'est livré au hasard dans la nature, même quand il s'agit de l'hystérie, et que les faits en apparence les plus simples ou les plus irréguliers obéissent à une loi, Monsieur Charcot a découvert l'ordre caché sous le désordre apparent ». Richer c'est la voix de son Maître et il met tout son talent (et Dieu sait qu'il en a), à faire part du travail de Charcot.

Le Maître coopte pour ses services les plus doués, les premiers aux concours, mais fallait-il, de surcroît, qu'ils aient des talents originaux, des spécificités : peinture, dessin, photographie, microscopie.... Regnard est aussi un bon photographe, Vigouroux c'est l'électricité, Joffroy c'est le microscope. S'agissant de Paul Richer, Charcot note qu'il est Interne-lauréat et qu'il possède de grands talents artistiques pour le dessin et la sculpture.

Paul Richer est loyal, il décrit avec perfection et pédagogie le travail de Charcot. Il illustre, avec ses propres dessins les attaques hystéro-épileptiques qui déjà ont été, grâce à Regnard, photographiées en continu selon le procédé de E-J Marey ; *Etude descriptive de la grande attaque hystérique, ou attaque hystéro-épileptique et de ses principales variétés* (119). Arrêtons nous un instant sur Paul Richer afin d'illustrer d'une façon emblématique la stratégie du choix des Internes par Charcot : Le Maître voulait des « bons », des premiers au concours, mais aussi, dans sa politique de création de laboratoires annexes, il voulait que ses Internes soient dotés de dons complémentaires : Richer était de ceux là. Si l'on observe le tableau de Brouillet (page 10), on voit que Richer crayonne sur son papier la scène à laquelle il assiste. Charcot avait fait un bon choix l'avenir de Richer l'atteste.

Richer, doublement bachelier, c'est ce qu'il fallait comme préalable à l'étude clinique de la médecine à l'époque (ès-lettre en 1868, ès-sciences l'année suivante). On lui doit déjà de nombreux dessins au fusain, qui vont décrire la guerre de 1870 et l'épisode de la Commune. Externe, puis classé 3<sup>ème</sup> au concours à l'Internat de Paris en 1874, au fil de ses choix il arrive à la Salpêtrière chez Jean-Martin Charcot. Richer va décorer d'une gigantesque fresque l'Internat. Eaux-fortes, fusains, moulages, sculptures, c'est un grand artiste doublé d'un scientifique de haute volée. Il sera plus tard Membre de l'Académie de Médecine, Membre de l'Académie des



Beaux-Arts, Titulaire de la Chaire d'anatomie artistique à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Il est estimé pour ses œuvres dont certaines seront achetées par l'Etat. Il sera en sculpture un adepte de la beauté fluide, paradoxe avec ce qu'il pouvait observer chez Charcot au regard des pathologies neurologiques ! Mais on lui doit des sculptures destinées à l'enseignement. Ce qui témoigne de l'intérêt qu'il manifestait pour les travaux de Charcot vient s'afficher lorsqu'il est admis à l'Académie de Médecine (1898) ; entre autres contributions :

-Hémianesthésie hystérique et hyperesthésie ovarienne dans l'hystérie -De la contracture hystérique - De l'hystéro-épilepsie - Hystéro traumatisme - Scotome hystérique - Œdème bleu des hystériques. Richer va illustrer les observations de son Maître avec des centaines de dessins de moulages et sculptures qui seront exposés au Musée Charcot de la Salpêtrière.

Claude Bernard est mort le 10 février 1878 à l'âge de 65 ans. C'est Paul Bert qui lui succède à la direction de la Société de Biologie.

Si Charcot continue ses travaux sur l'hystérie et l'hypnose, il poursuit aussi ses études sur les autres pathologies : maladies des reins, reprise des questions de la fonction glycogénique du foie en ajoutant une étude sur le lobule hépatique, les fièvres intermittentes hépatiques, la lithiase biliaire.

Pour Charcot l'hystérie n'est pas la folie, elle n'appartient pas au registre des maladies gérées par les aliénistes, c'est de la neurologie, et d'ailleurs il a élaboré toute une nosographie spécifique à cette spécialité médicale, dont il veut qu'elle bénéficie d'une Chaire.

Dans les salons on presse Charcot afin qu'il parle de toutes ses expériences. Il fascine. Après tout les grands savants ont ouverts leurs laboratoires du Collège de France au grand public, à Sainte Anne... (Aparté : En 1873 il sera mis un holà momentanément, justement à Sainte-Anne, aux exhibitions de malades. C'est Magnan et ses collaborateurs qui donnent des leçons ouvertes le dimanche matin à 9h00 au grand public. Par décision administrative, grâce l'intervention des journalistes, qui s'insurgent, c'est un arrêt porté à ce type de cours ; *Le Figaro* publie le 1er avril 1873 : « Les fous sont donnés en spectacle, c'est une tristesse écœurante »).

Pour Charcot il doit pouvoir présenter ses expérimentations ; cela se fait bien déjà au Muséum d'Histoire naturelle, à la Sorbonne ; il est légitime de permettre aux « gens du monde », à l'élite,

de connaître et de s'instruire. Pourquoi ne pas ouvrir les portes de son laboratoire de la Salpêtrière ? Charcot a fléchi sous le poids de la vanité ! Il va en parler à Paul Bert, qui est le nouveau Président de la Société de Biologie, c'est un ami de Gambetta, c'est un politique avisé, si Charcot veut sa « Chaire de neurologie » il a besoin de Gambetta. Bert fait alors du lobbying et invite les députés et les sénateurs à la Société de Biologie : « *Pasteur montre ses microbes, montrez vos hystériques !* » (120).

C'est une époque où le roman puise ses descriptions aux sources des observations et cas évoqués par les médecins. Flaubert, Zola, les Goncourt, Gautier, Dumas, se documenteront tous en lisant les articles et communications médicales les plus récentes. Charcot reconnaît que Zola et ses « arrangeurs » dans *l'Assommoir* ont une vision réaliste et « la scène est bien décrite ».

Littérature et médecine, les gloires font un chemin de concert ; Zola a de la sagacité nous dit Charcot, car il met en avant l'arbre généalogique des « Rougon-Macquart » (Une page d'amour), il a consulté le traité de Lucas ! Charcot tire son chapeau, l'hérédité c'est la fatalité dans sa forme moderne ! ... Les prédispositions héréditaires, Charcot est depuis longtemps interpellé par ce sujet : la goutte héréditaire, l'épilepsie vraie, l'hystérie héréditaire, les névropathies protéiformes, et la plus grande partie des maladies désignées sous le titre d'aliénation mentale. Charcot est en accord avec la « transmission », la fatalité héréditaire.

Présentant deux patientes débiles, il devient lyrique et cite les Erynies : « *Qu'avons-nous fait, ô Zeus, pour cette destinée. Nos pères ont failli. Mais nous, qu'avons-nous fait ?* » (121). Charcot aime citer les classiques, mais Charcot est aussi un digne ex-carabin, un farceur... intériorisé certes, mais il aime Rabelais.

Nous l'avons dit, Charcot systématise l'Hystérie, en faisant monter aux créneaux son excellent élève Richer. Il généralise en affirmations péremptoires, mais il semble se tromper par tant de réduction illusoire. Il ne peut faire entrer dans le moule de son modèle tant de diversités singulières, il semblerait bien qu'en fait l'hystérie soit une maladie protéiforme. Mais Charcot est solide, dogmatique, il reste convaincu et dans la préface du traité de Richer il écrit : « On peut systématiser l'hystérie ». Le traité de Richer n'est qu'une prise de position de Charcot.

**En 1881**, sort la première édition du traité de Richer chez Adrien Delahaye et Emile Lecrosnier ; Charcot en écrit la préface : « *Etudes cliniques sur l'hystéro-épilepsie ou grande hystérie avec cent cinq figures intercalées dans le texte et neuf gravures à l'eau forte* ».

**1881** est une bonne année pour Charcot :

En août Pasteur est à Londres, il y est invité au Congrès international médical, où il est ovationné. Deux jours plus tard c'est au tour de Charcot de monter à la tribune ; il y est reçu par Sir James Paget, il est honoré et applaudi pour un remarquable exposé sur « les lésions des os et des articulations dans l'ataxie locomotrice » puis, ultime récompense de cette haute assemblée, le Congrès va désigner l'arthropathie tabétique sous le nom de « Charcot's disease ». On le voit, en 1881, Charcot n'est pas encore enfermé par les scientifiques dans la seule camisole du modèle de l'hystérie.

A la même époque il travaille sur l'aphasie et tient à pondérer les travaux de Wernicke et de Broca ; il pense dangereux de désigner des localisations trop précises. Il veut être simple, et depuis des mois élabore un dessin très pédagogique que nous connaissons sous le nom de « La cloche ».

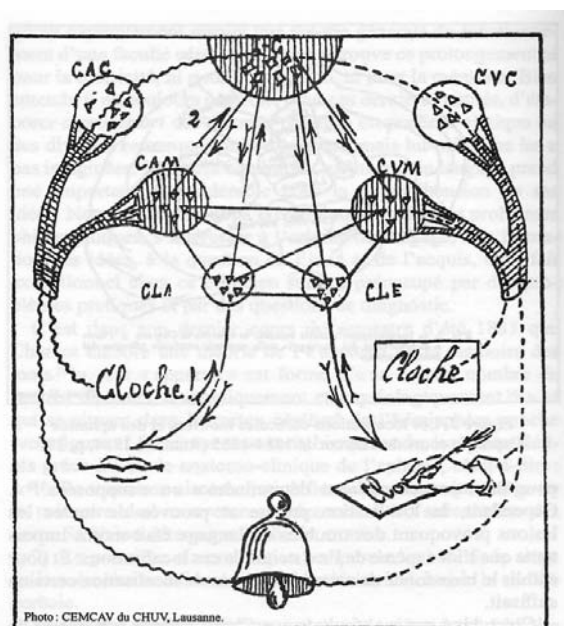


Photo : CEMCAV du CHUV, Lausanne.  
Figure 6. Le « schéma de la cloche » de Charcot, 1884 (Ballet, 1886, p. 7)

### Dessin de La cloche (Charcot)

## La Chaire de clinique des maladies du système nerveux et les Académies.

Charcot ne désarme pas il veut une Chaire des « maladies nerveuses » et prépare un dossier complet à cet effet. Il considère que si il y a une Chaire de « Clinique des maladies mentales », « il est temps de rétablir l'ordre logique des choses », car la psychiatrie « ne constitue qu'une

faible fraction (de la neuropathologie) » (lire l'article de Toby Gelfand sur le sujet). Les politiques vont étudier l'intérêt d'un tel projet. Paul Bert soutient Charcot, les laboratoires du Maître, son service, ses compétences ; Gambetta préside à la Chambre des députés lors du vote du projet ; l'ambiance est favorable. Charcot fait l'unanimité et la Chaire est acquise ! 200.000 francs pour doter la Chaire de « clinique des maladies nerveuses ». Ce sera un hommage unanime pour Charcot qui reçoit du monde entier des félicitations : le Bey de Tunis, les Russes, les Américains, les Autrichiens, le grand-duc Nicolas de Russie en personne, Paget... Tout le monde s'associe à cet hommage. Paul Bert (Ministre de l'Instruction publique de l'union républicaine de Gambetta), annonce officiellement la décision le 14 novembre 1881. La Faculté aura un rôle consultatif, peu de Professeurs sont contre Charcot, mais il y en a, car on considère que la Chaire a été dédiée à un homme plus qu'à une spécialité ! Vulpian est Doyen et facilite l'approbation pour son ami.

Pasteur lui envoie aussi ses félicitations et Charcot peut renvoyer les siennes : Pasteur est élu à l'Académie Française le 9 décembre au siège vacant d'Emile Littré, médecin ancien Interne de Paris, même s'il n'est pas thésé faute d'avoir déposé et soutenu.

Charcot envie Pasteur, vous rendez-vous compte, l'homme de toutes les Académies ! Il a peut-être sa chance ? Il va soigner alors sa rhétorique lors de ses interventions à l'Académie de médecine. En Janvier 1882 s'ouvre une nouvelle ère pour Charcot (mais il n'a plus alors que 11 ans à vivre).

Un service de « Neurologie » s'ouvre à la Salpêtrière le premier au monde ! C'est la gloire ? ou une gloire annoncée ? Charcot remercie la Chambre, Paul Bert, ses collègues qui ont donné un avis consultatif favorable. Pour Charcot la neurologie, comme la spécialisation en général, est fatale mais nécessaire. Curieusement, et paradoxalement, c'est le côté « psychiatre » de Charcot qui semble faire sa notoriété auprès du grand public. Nous mettons des parenthèses à « psychiatre » car ce terme est à peine usité à l'époque. Encore une fois souvenons nous que Charcot méprise les aliénistes.

La thèse et le Traité de Richer n'étaient qu'une annonce, pourtant les scientifiques boudent le sujet. Pourtant il ne faudrait pas assimiler le travail de l'un d'entre eux avec les charlatans qui se servent de l'hypnose, alors Charcot en parle devant l'Académie, celle des sciences. C'est pourtant cette Académie qui a déjà condamnée, et à trois reprises, le « magnétisme animal » ; il a le culot,

devant ces scientifiques, de décrire des phénomènes analogues, et ce avec son dogmatisme péremptoire en annonçant les 3 stades de l'hypnose. Il dit comment il est capable de faire apparaître, ou disparaître, les séquences cataleptique-léthargique et celle du somnambulisme. Mais ici, entre savants, pas question de parler de fluide, de magnétisme, Charcot n'est pas Messmer. Il s'agit, dans l'hystérie, et dans l'hypnose, d'un état « névropathique », il est latent ou spontané dans l'hystérie, il est provoqué dans l'hypnose ; ce qui signifie qu'elle-même ne peut se réaliser que chez les hystériques.

Charcot n'a plus qu'à localiser, dans le système nerveux, ces neuropathies hystériques et hypnotiques ; en outre il doit travailler sur les étiologies. Ces gardiens du temple de la science, ces Brutons, vont au terme de la communication de Charcot l'accepter !

A la même époque (1882), un autre personnage médecin universitaire s'intéresse à l'hypnose : c'est Bernheim, Professeur de clinique médicale à Nancy. Il cohabite, dans sa sphère régionale, avec un médecin que l'on peut qualifier de « médecin de ville » ; Liébeault est un adepte de l'hypnose et il traite ses malades avec le « sommeil provoqué ».

Liébeault a écrit un livre sur l'hypnose, chez Masson éditeur en 1866 ; il n'en a vendu que 5 exemplaires ! Abstenons nous d'en sourire, car pour prendre un exemple de personnage qui fut un dévot social de Charcot, ambitieux et à bien des égards adepte du dogmatisme, citons : Sigmund Freud, avec son « *Etudes sur l'hystérie* », sachons que cet ouvrage ne fut vendu qu'à 634 exemplaires sur 13 ans ! A peine une cinquantaine par an (122). A cette époque Bernheim va user du même stratagème de communication que Charcot en mettant en première ligne un de ses élèves : Drumont, à qui il demande de rédiger un article : « *Expériences d'hypnotisme* » (123.). Là, l'affaire se corse, car Bernheim prétend que nous sommes tous hypnotisables ! Hystériques ou pas, malades... ou pas ! Que ce qui compte c'est la suggestion et rien que la suggestion. Inutile de le souligner, (pour faire générique), il y a opposition entre la Salpêtrière et l'Ecole de Nancy. Une petite guerre pour des idées très affirmées ? Non, une guerre sans merci !

Charcot reviendra sous la coupole plusieurs fois, notamment pour y écouter Pasteur lors de son intronisation au fauteuil laissé par Littré, et y garde la tête haute, faignant d'ignorer les « dires » de Bernheim.

C'est maintenant l'épisode « Gambetta », nous sommes à la fin de l'année 1882. Depuis la chute de son grand Ministère au début de l'année, Léon Gambetta s'est retiré dans sa maison « Les

Jardies », à Sèvres ; il s'y installe avec sa maîtresse : Léonie Léon, la fille d'un officier créole, qu'il a rencontrée en 1872. Gambetta, fin novembre, le 27, se blesse à la main et au bras en tirant au pistolet de son bureau sur une cible fixée dans son jardin. C'est du moins ce qui se dit. Il s'exerce effectivement au tir car le duel à l'époque est un mode de règlement de compte fréquent et il ne tient pas, au cas où, à être ridiculisé ou pis encore. C'est du moins ce qui s'est dit, car d'autres « bruits » se font entendre : Complot des maçons ? Rochefort et Daudet avancent eux une crise de jalousie de Léonie qui aurait mal tournée. D'autres spéculent sur une tentative d'autolyse de Léonie démasquée comme espionne à la solde de Bismarck ! Gambetta en voulant la désarmer aurait provoqué le feu du revolver contre lui. Gambetta à 44 ans, mais c'est en réalité un vieillard rongé par le diabète et épuisé par l'asthme. Le docteur Lannelongue, un proche ami de Gambetta, examine la blessure et panse son blessé. La blessure n'est pas catastrophique, mais il prescrit pourtant l'alitement ; on se demande bien pourquoi (?). Léon Gambetta de longue date présente des épisodes de « paresse du transit intestinal », c'est un constipé chronique ! Il se plaint, on le purge, on lui prescrit moult lavements, mais il persiste à geindre et sollicite alors son ami Charcot. Léon Daudet en fera part dans : *Le drame des Jardies* (123bis). Gambetta : « Charcot dites moi, qu'est-ce que j'ai ? Dites-moi la vérité ! ». Charcot : « Voulez-vous me laisser vous examiner mon cher ami ? ». Il palpe, il percute, il enfonce sa main dans la fosse iliaque du malade : « Ça vous fait mal ? ». Gambetta, qui se contracte sous l'effet de la douleur : « Très mal ! ».

Le Maître sait maintenant de quoi il s'agit : Un « pérityphlite » (inflammation du péritoine caecal). « Lannelongue vous a bien soigné... du moins en ce qui concerne votre blessure. Maintenant il s'agit de soigner votre ventre ... ». Mais Charcot qui a du nez flaire la proche présence de la Camarde et son pronostic infaillible est établi.

L'état de Gambetta va très vite périlcliter. Un conseil de 7 médecins se tient au lit du malade le 28 décembre. Charcot, Lannelongue, Verneuil, Trelat père (le chirurgien), Siredey...Lannelongue préconise une approche de la poche du pus collectée dans l'abdomen par la voie des lombes. Il faut l'ouvrir, la vider, la drainer. Rien que cela. Charcot et Lannelongue sont pour l'intervention, les autres sont pour l'abstention !

« *Exitus letalis* »...Gambetta meurt le 31 décembre ; c'est Verneuil qui fera la nécropsie.

Tel un Saint, tel un Roi, on classe les reliques et le cœur de Léon Gambetta ira au Panthéon, le Saint-Denis des nouveaux propriétaires du pouvoir.

« La gloire d'un avocat consiste à gagner de mauvais procès » (Balzac). L'appétit de gloire c'est celui du diable, et le plus sage des savants verse dans ce désir. Charcot aime les compliments et les honneurs, il en demande et en redemande. Il se présente à l'Académie des Sciences. Mais pourquoi ouvrir les portes de l'Académie des Sciences aux médecins (?), la médecine étant plus un Art qu'une science ? Laplace de répondre : « C'est pour que les médecins se trouvent avec des savants ». Charcot veut être un de ces savants consacré. Certains journaux le critiquent, *Le Figaro* est de ceux là ; Ignotus (le Baron Platel), un chroniqueur, s'en donne à cœur joie !

Charcot envisage d'être nommé à l'Académie des Sciences, mais aussi de déménager pour le 217 Boulevard Saint-Germain, car l'hôtel de Varangeville, situé à cet emplacement, est à vendre et il veut l'acquérir. Cause déclenchante : sa résidence d'alors, sur le quai Malaquais, l'Hôtel de Chimay, est en passe d'être vendu par son propriétaire Joseph de Riquet de Catamaran ; cet Hôtel fait partie de son patrimoine depuis 1852 et sera racheté par l'Etat pour y abriter l'Ecole Nationale des Beaux-Arts. Charcot, locataire, doit nécessairement déménager. Il achète donc l'Hôtel de Varangeville et le fait aménager en 1884. En ce qui concerne l'Académie des Sciences ? Il y est élu le 12 Novembre 1883.

Pasteur à la même époque travaille sur la rage dans son laboratoire de la rue d'Ulm. Il a déjà réussi à protéger des chiens de cette maladie foudroyante et voudrait que l'on puisse contrôler ses expériences ? Charcot lui conseille de solliciter le Ministère de l'Instruction publique. Un groupe d'étude composé de Paul Bert, Béclart (à l'époque Doyen de la faculté de médecine), de Bouley, de Villemin, de Tisserard (représentant du Ministère de l'Agriculture), et Vulpian qui remplace Charcot qui a un emploi du temps saturé.

Charcot a aussi acheté un pavillon d'été à Neuilly, rue Saint-James, celui qu'il louait depuis 1867. Léon Daudet décrira les réceptions de Charcot à Varangeville, mais il écrira aussi en termes peu élogieux pour le Maître : Alors qu'un de ses invités n'étant pas de son avis lors d'un repas, il dit : « Monsieur, posez votre serviette et allez vous en !... » (124).

Les travaux et les transports sur les voies ferroviaires occasionnent beaucoup d'accidents traumatiques. Si, chez l'accidenté, il y a rupture d'un nerf ou une lésion organique aucun problème. Lorsque le patient présente une paralysie sans une lésion décelable cela est différent, car les compagnies d'assurances sont parfois impliquées par le pronostic. Les Anglais sont

connaisseurs en la matière, ils ont plus que nous, et depuis plus de temps, un réseau ferroviaire très développé. Page, un chirurgien Anglais, qualifie ces paralysies sans lésion organique : d'« hystérie traumatique » ; celle-ci s'installe après un choc psychologique. Il reçoit le soutien de médecins Américains comme Walton, James Jackson Putnam. En Allemagne Oppenheim et Thomsen, qualifient cette même entité de « névrose traumatique » ; ils tenaient à ce que l'on sépara le « syndrome du rail » de façon nette (névrose renvoyant à l'absence de lésion organique décelable ou démontrable). Les avis divergent, mais cela s'explique car Page est consultant pour les compagnies d'assurance et, versus, Thomsen et Oppenheim sont des défenseurs des patients. C'est important, et l'enjeu n'est pas anodin, car reconnaître le diagnostic d'hystérie c'est implicitement reconnaître le caractère labile des troubles. Peut-on dédommager quelqu'un qui, un jour ou l'autre, à l'occasion d'un voyage à Lourdes ou d'un autre événement fortuit, retrouve toute sa fonctionnalité !? Pour un assureur non !

Charcot arrive en expert, il a expliqué la différence entre les paralysies organiques et les paralysies des crises hystériques. Il n'est pas d'accord avec Oppenheim et Thomsen car il a pu reproduire sous hypnose des hémianesthésie et d'autres symptômes hystériques par la suggestion hypnotique. Les Allemands avaient avancé ce point litigieux de l'hémianesthésie.

Maintenant le Maître va nous expliquer les « paralysies post-traumatiques ».

Il reprend ses démonstrations sur 3 nouveaux malades qui présentent une monoplégie du bras suite à un choc. Il fait un diagnostic différentiel en opposant les manifestations et signes observés à ceux qui font la règle lors des lésions organiques.

Il fait venir ses belles hystériques et reproduit chez elles, sous hypnose, les mêmes lésions que celles observées chez les 3 traumatisés. Il lui faut alors expliquer le phénomène, l'effet du traumatisme, car il ne s'agit pas que de le constater en l'observant. Il induit sous hypnose, à d'autres sujets, des suggestions spécifiques : au réveil ils seront, dès que l'on frappera leur épaule, paralysés du bras. Au réveil ils présenteront aussi une amnésie post-hypnotique classique et dès apposée la tape sur leur épaule ils présenteront une monoplégie brachiale identique en tous points à celle observée chez les 3 malades admis à la Salpêtrière. Pour Charcot il existe des êtres qui vivent en état permanent de somnambulisme, et chez ces gens là la suggestion verbale n'est pas nécessaire, le « choc nerveux » lors du traumatisme crée un état hypnoïde spontané, analogue à celui de l'hypnose, rendant le sujet sensible à toutes suggestions. Il va classer les « hystéries



post-traumatiques » en les faisant appartenir aux « hystéries dynamiques » ; il les différencie des traumatismes lésionnels du système nerveux : les « paralysies organiques ».

« La paralysie hystérique c'est d'une certaine façon un oubli de marcher, de voir [...] Dans le symptôme hystérique, à l'idée du mouvement se substitue l'impuissance motrice par autosuggestion. L'idée du mouvement est remplacée par l'idée de l'absence de mouvement, c'est déjà, si elle est forte, la paralysie réalisée » (125). L'hystérique oublie le mouvement ou la sensation tout comme l'hypnotisé n'agit, ne pense ou ne perçoit qu'à travers la suggestion de l'hypnotiseur.

Charcot voyage beaucoup en Europe et intervient à de nombreux Congrès. Les stagiaires sont de plus en plus nombreux à postuler, à ce que l'on pourrait appeler aujourd'hui un « post-doc » dans son service. Pasteur est lui aussi de ces Congrès qui donnent de la France une image restaurée après la ruine de 1870. Pasteur reçoit de la brasserie Carlsberg un buste de bronze en hommage à ses « Etudes sur la bière ». On retrouve ce buste dans les brasseries Carlsberg de Copenhague, de Berlin, d'Edimbourg et d'ailleurs. « Un buste comme une image protectrice » (126).

**Le 26 Juin 1884**, âgé de 80 ans, Moreau de Tours décède et Charcot lui rend hommage. Moreau de Tours n'était pas soumis à la limite d'âge et chaque jour il rendait visite à son ex service maintenant dirigé par Jules Falret. Au passage il ne manquait pas de saluer son voisin Charcot.

Charcot n'est pas exclusivement accaparé par son étude sur l'hystérie, il est neurologue, et avec un très grand sérieux il continue à travailler sur toutes les pathologies, la rage par exemple l'interroge et il est à l'écoute de Pasteur.

Charles Richet, que nous avons déjà cité (prix Nobel de médecine pour ses travaux sur l'anaphylaxie en 1913), et Théodule Ribot, créent la « Société de Psychologie physiologique », c'est Charcot qui en sera le Président.

Que sait-on des idées politiques de Charcot ? Bien peu de chose si ce n'est rien. Intelligent, sachant combien il faut être « Jésuite » tout en ménageant le pouvoir, il est très discret et son apparence protéiforme ne devait en n'être qu'une. Il était à ce niveau de tous les bords et d'aucun, seul son travail et sa réussite lui importaient. On suppose qu'il ne devait pas avoir grande sympathie pour les hommes politiques. Il prête attention et soutient ses élèves et amis, Bourneville en est un. Bourneville est un actif ; élève de Charcot il est élu jeune député en 1883,

c'est un propagandiste sur la question de la laïcité. Il est contre l'enseignement religieux, pour la laïcisation des hôpitaux, pour la scolarité obligatoire ; il a un journal : *Le progrès médical* qui lui permet une tribune. Il est pour que l'on chasse les religieuses des hôpitaux... mais cette dernière position est-elle bien raisonnable ? Il fallut bien du temps pour les remplacer et que l'on comprenne enfin combien les Infirmières laïques instruites allaient jouer un rôle de premier plan dans le partenariat actif des enjeux liés à la Santé ; leurs revendications portant sur la qualité des enseignement, les diplômes, leur statut et la reconnaissance de leurs cursus prêtent encore de nos jours le flanc au scandale.

Charcot contre signe les revendications de Bourneville, mais il ne commente aucun fait politique ; il est distend à cet égard, même pas un souffle sur le livre de Zola « *Germinal* ».

Le 22 mai 1885, c'est la mort de Victor Hugo ; une vie et une forme de roman qui débute tout près de Chateaubriant, ville située entre Nantes et Rennes, avec la rencontre de ses parents : Sophie Trébuchet, « la blanche » et du jeune Officier rouge-révolutionnaire Hugo (127) ; comment ne pas devenir un écrivain avec une telle empreinte romanesque. C'est une époque ; le Général Dumas de la Pailletterie, lui aussi a une vie plus romanesque que le plus fantasque des livres de sa descendance.

Hugo est veillé sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Le cortège ira ensuite jusqu'au Panthéon ; aux alentours 800.000 parisiens attendent et saluent l'arrivée du corbillard du héro. Le peuple aime les manifestations, le pouvoir le sait et en joue ; Edmond de Goncourt trouve que trop c'est trop ! Charcot lui ne commente pas. Priape est de l'enterrement, de Goncourt décrit ces femmes des bordels pour lesquelles cette journée n'est pas chaumée et qui coïtent gratuitement avec les passants sur les pelouses des Champs Elysées ; de Goncourt ajoute, sur les indications de la police, que d'autres auront quelques jours « le con en deuil ! ».

Si Charcot ne semble pas particulièrement idolâtrer la gente humaine, il manifeste à l'égard des animaux une affectuosité débordante. Il a un Ara, qu'il nome « Hara-kiri », des chats, des chiens, un âne et surtout une guenon : Zibidie à laquelle il cède tout.

Charcot exècre la tauromachie, mais aussi les chasseurs ! Il ira jusqu'à reprocher à deux de ses élèves : Joffroy et Gombault, leurs tendances à se servir de cobayes empoisonnés afin d'étudier le saturnisme ! Ainsi avait-il beaucoup de sympathie pour l'épouse de Claude Bernard, qui, comme

nous l'avons dit, fit beaucoup contre la vivisection, et du même coup contre son mari ! Si Charcot est extrêmement sensible à l'égard des animaux, il ne l'est en rien au contact et à l'égard des hommes du peuple. Il reste courtois, mais sans plus, à l'égard des Princes et des Rois qui le consultent, des Ministres et autres personnages de la coterie parisienne ; il devient grivois et froidement cynique au fur et à mesure que l'échelle sociale décroît, de la moyenne, de la petite, puis la basse bourgeoisie. Les commentateurs disent que lorsqu'il arrivait dans son service, s'il serrait en priorité la main de « Bobosse », (Mademoiselle Margueritte Bottard, la surveillante infirmière, pour qui il avait une sympathie très marquée), il ne tendait que deux doigts à son Assistant, et un doigt à l'Interne !

Pierre II, Empereur du Brésil, est reçu par Charcot à Neuilly en l'été 1885. Pierre II le questionne : « Peut-on faire des vivisections chez les humains ? Des condamnés à mort j'entends ». « Pourquoi une telle question ? ». « Parce que vous êtes médecin » ... L'Empereur tend une lettre à Charcot, c'est une réponse de Pasteur à l'intérêt que porte Pedro aux recherches sur la rage. Au fond, il propose un protocole à l'Empereur permettant la grâce d'un condamné à mort en contre partie de son engagement à une expérimentation sur la prophylaxie de la rage ! Plus encore, il place aussi en avant Strauss, Roux et Koch, afin d'expérimenter aussi chez l'homme les cultures de bacilles du choléra. Il termine en salutations d'usages et en se plaçant comme humble serviteur de sa Majesté.

Dans la plupart des pays la justice fait exécuter ou gracier. Mais lui, Don Pedro, a plus de liberté. Vesale avait bien disséqué un homme vivant et fut pour cela condamné à mort par l'Inquisition de Madrid ; par justesse Philippe II avait commué la peine en un pèlerinage à Jérusalem. Mais Don Pedro n'aura pas besoin de la réponse de Charcot, car c'est durant cet été 1885 que Pasteur prend de lui-même l'initiative et vaccine contre la rage le jeune Alsacien de 9 ans Joseph Meister. Quatorze morsures ! Un traitement à 12 heures des morsures à l'acide phénique pur, prescrit et mis en œuvre par le médecin local, le docteur Weber. Celui-ci conseille à la famille d'emmener le garçon à Paris, chez Pasteur, et de toute urgence. Pasteur n'hésitera pas, c'est là son devoir.

Le lundi 6 Juillet, Vulpian et Granger viennent voir l'enfant installé dans une chambre isolée aménagée dans le vieux collège Rollin.

Il est décidé que la première inoculation aurait lieu au plus tôt avec une moelle de lapin de 14 jours, car peu virulente. Chaque jour une autre injection, et le 16 Juillet ce sera une moelle d'un jour, celle qui donne la rage au lapin. Le 27 juillet l'enfant est guéri et repart avec sa mère en Alsace (128).

Les de Goncourt et les Daudet ont pris leur quartier d'été à Champrosay. Edmond de Goncourt est pris en charge par Charcot et il avoue que sans les drogues qui lui sont prescrites, sa vie serait un enfer. Laudanum pour l'estomac, chloral pour dormir la nuit, opium pour calmer les névralgies des membres inférieurs. Opium, morphine, héroïne, cocaïne sont en vente libre à l'époque et lors de déplacements on peut s'en procurer partout.

L'hiver 1885-1886, Sigmund Freud fait un stage chez Charcot. Sans doute cet épisode est-il arbitrairement exagéré à des fins « publicitaires » par les fils de la psychanalyse.

Sigmund Freud va demander une bourse d'étude et opter pour un séjour chez Jean Martin Charcot. Rien de plus normal, Freud s'oriente vers la neurologie et Charcot est le Maître qui, à l'époque, a le vent au plus près serré dans ce domaine. Freud est depuis des années, et le restera encore quelques temps, un réductionniste pur et dur, c'est-à-dire qu'il appartient à une famille de pensée très définie, celle d'Herbart. Herbart a élaboré une théorie dynamique des processus mentaux. Freud adopte aussi les théories de Fechner et d'Helmholtz ; ce dernier bien que perdant de l'influence voyait ses concepts largement influencer la médecine. Helmholtz formait un groupe avec Du Bois-Reymond, Brücke et Ludwig ; ils sont à l'origine du programme fixant la prévalence biophysique et mathématique en matière de physiologie. Du Bois-Reymond et Helmholtz ont élaboré une théorie sophistiquée sur les phénomènes mentaux, théorie m'impliquant pas totalement jusqu'au cerveau le « réductionnisme » qu'ils prônaient par ailleurs pour l'ensemble du fonctionnement du reste du corps. Pourtant Freud, à cette époque allait plus loin, il considérait que la pensée était le fait de processus complexes biologiques purement réductionnistes et s'organisait sous son primat. Il était plus réductionniste que ses maîtres qui eux, encore une fois, considéraient la production des processus mentaux comme « située » bien à part du reste du fonctionnement exclusivement organique. Donc, si pour ses maîtres les productions de l'esprit étaient indépendantes ou partiellement liées au « biologique », pour

Sigmund Freud c'était une production résultant prioritairement et totalement de la strate « biologique ».

Freud vient chez Charcot après avoir essentiellement, et pendant des années, étudié très sérieusement la neuroanatomie et son intérêt se porte essentiellement sur la neurologie. C'est un chercheur en neurobiologie, un habitué des laboratoires, des microtomes, des microscopes. Il a inventé une méthode de coloration des tissus nerveux. Freud a beaucoup d'intuition et curieusement, sur ses croquis et au niveau de ses idées théoriques on a l'impression qu'il anticipe, avec une forme de prescience, la « théorie du neurone » qui ne fut pourtant décrite que beaucoup plus tard (1891) par Wilhelm Waldeyer.

Freud est fasciné par Charcot et par ses travaux novateurs. Si pour Freud le séjour fut important et révélateur de certains aspects (n'oublions pas que Freud était superstitieux et percevait son destin dans l'interprétation d'oracles qui lui étaient toujours très favorables), dont celui de la puissance sociale qui n'était pas des moindres. L'exemple de Charcot, ce fils d'artisan parvenu en haut de l'édifice social le rassurait sur le possible envisagé de son propre devenir. Etant reçu chez le Maître il devient un inconditionnel adepte, ce qui à son retour à Vienne lui vaudra quelques déboires et acrimonies. Commenter le séjour de Freud n'apparaît pas ici essentiel, sinon pour dire que Charcot accordera à Freud la possibilité de traduire ses « Leçons », ce qui fut pour Freud un ultime honneur (Freud excellait dans l'écriture et fit là un beau travail, très apprécié par Charcot). Retenons enfin que le Freud qui est en stage chez Charcot ne doit pas se confondre à l'image que l'on a des psychanalystes des années 1950 et plus. C'est un homme de sciences très instruit et de surcroît biologiste réductionniste, un spécialiste rationaliste du cerveau, un homme de laboratoire et un clinicien de la neurologie ; Freud va essayer par la suite avec sa *Tentative de description d'une psychologie scientifique* d'expliquer rationnellement et au regard des sciences de son temps le fonctionnement psychologique de l'homme, ce n'est qu'après avoir buté sur le fond d'une impasse liée à l'absence de moyens techniques scientifiques d'investigations, qu'il baisse la garde et que, diront certains, les choses se gâtent dès 1900. Si Freud vivait en ce 21<sup>ème</sup> siècle il serait assurément neuropsychologue et son Charcot serait sans doute le Professeur Stanislas Dehaene. On ne peut pas reprocher à Freud son manque d'honnêteté scientifique, car il a toujours affirmé que ses théories n'étaient que spéculatives, inscrites dans « l'air du temps » pourrait-on dire, et que plus tard, avec d'autres moyens, on en viendrait à d'autres constats que les siens. Ajoutons que l'on a trop tendance à river la théorie psychanalytique à la seule construction Freudienne,

alors que dès la fin de la première guerre mondiale, sous l'influence du statut de vaincu, les idées de Freud se poursuivront sous le contrôle et l'influence de la psychanalyse anglo-américaine et à partir de traductions qui ont vu, dès l'arrivée du « Hogarth Press » (créée par Virginia Woolf, Strachey et les membres du « Bloomsbury Group » alliés aux éditions américaines), des glissements sémantiques, interprétatifs et conceptuels spécifiques et que la variété des mouvements fait, dès lors, de la psychanalyse une « Tour de Babel ». Si aujourd'hui la psychanalyse n'est plus qu'une curiosité historique, car dépassée par l'évolution des sciences, elle reste intéressante sur le plan de son histoire, car elle fait part, dès sa naissance, de nombreuses interactions avec les connaissances du 19<sup>ème</sup> siècle que Freud ne manquait pas d'intégrer, sans tabou, à ses études ou à ses spéculations.

Est-ce que la rencontre Freud-Charcot fut décisive dans l'orientation de la carrière de Freud ? Incontestablement puisqu'à son retour à Vienne on lui reprochera son incondicionalité à l'égard de Charcot, mais à long terme les biographes de Charcot resteront silencieux sur ce sujet, car cela intéresse plus Freud que le Maître pour qui Freud ne fut qu'un stagiaire parmi d'autres. Par la suite Freud n'a jamais vraiment exprimé ce qu'il devait à Charcot ou à Bernheim. Fermons l'épisode en citant E. Trillat, car si l'hystérie est mise au monde au Moyen Age par le diable, elle a accouché de la psychanalyse avec Freud. Constat de Trillat : « la mère est morte après l'accouchement ! ... » (129)... en attendant que le ridicule tue la fille !

A la mort de Charcot Freud écrira : « ... Le plus grand chercheur de la jeune science de la neurologie, le Maître des neurologues de tous les pays, et l'un des plus grands hommes de France a disparu prématurément... » (130). Ces deux hommes avaient des points communs et spécifiques, d'un côté le dogmatisme et l'orgueil, mais aussi, pour Charcot, le génie d'une clinique du « regard », pour Freud une certaine clinique de l'« écoute ».

Charcot ne cède en rien au caractère neurologique de ses recherches. Il publie en 1886, (en dernier auteur), avec son élève Marie (en premier auteur) : « *Sur une forme d'atrophie musculaire progressive, souvent familiale, débutant par les pieds et les jambes, et atteignant plus tard les mains* ». (131). Tous les spécialistes s'accordent sur le caractère incomparable des descriptions de Charcot et sur la netteté de ses classifications.

Charcot, chez lui, à l'Hôtel de Varangeville, 217 boulevard Saint Germain, donne régulièrement des réceptions. Le préfet Lépine, le Cardinal Lavignerie, Théodore de Banville, Sully Prudhomme, Garnier, Gambetta, le grand Duc de Russie, Pasteur, le Bey de Tunis, l'Empereur du Brésil, les Daudet et les de Goncourt, les Pailleron... Mais Charcot voyage aussi beaucoup dans le monde géographique. Daudet à l'époque considère Charcot : « il est génial ! »... Goncourt, lui, est fielleux en disant au jeune Léon Daudet : « tu sais en dehors de ses macchabées ton Professeur Charcot n'est pas fort ». Léon Daudet fait sa médecine avec le fils de Charcot, Martin. Charcot ne fait pas l'unanimité et le « milieu » est rude !

Charcot donne aussi des soupers et il fréquente les théâtres. Il a aimé *Sapho*, pièce adaptée du Roman d'Alphonse Daudet ; l'héroïne, la petite Doré l'a ému. Madame Charcot, elle, n'a pas apprécié le sentiment de son mari : « je ne comprends pas votre attendrissement pour cette traînée » (132). Il a détesté *Germinie* pièce de de Goncourt d'après un de ses romans. Le peu d'enthousiasme manifesté par Charcot va déclencher une série de tensions. La pièce se joue à l'Odéon, à la première le Tout-Paris se bouscule, les Charcot sont invités. Dès le début de la pièce des sifflets se font entendre, puis ça s'arrange ; mais à la fin, au moment des « saluts », de Goncourt est hué ! Le spectacle sera sauvé au fil des représentations et deviendra, en définitive, un succès. On fait part à de Goncourt que Charcot a sifflé sa pièce ! Dans son journal, page 200, on en trouve encore des traces : « Au fond c'est un être de basse extraction, qui restera toujours un étudiant et qui ne pourra jamais s'élever au grade de Monsieur ». L'amour-propre éclaboussé devient parfois bien sale et là de Goncourt se montre mesquin. Ensuite c'est le froid, les de Goncourt s'associent aux Daudet et le fiel se déverse sur Charcot en toutes circonstances lors des soirées parisiennes : Charcot manque de charité dit-on, il est orgueilleux ; il annonce froidement la date de la mort de ses malades... et, hélas ! sans jamais se tromper... c'est odieux ! Sont ajoutés des ragots : « les hystériques de la Salpêtrière sont payées pour faire un numéro ». Madame Daudet devient elle aussi odieuse. Mais les calomnies des de Goncourt nous apprennent plus sur eux que sur Charcot, c'est un monde perfide fait de mensonges et de trahisures que celui de ces gens.

Du côté de Bernheim, à Nancy, on attaque aussi Charcot en publiant *De la suggestion et de ses applications à la thérapeutique* et le manuel de Bernheim fait des tirages conséquents. Charcot n'en n'a cure, il a autre chose à faire et notamment de participer à la défense de Pasteur qui

rencontre des déboires avec ses thérapies de la rage. 5 morts Russes, sur 19 rapatriés de Smolensk mordus par un loup enragé. Les malades hospitalisés à l'Hôtel-Dieu seront pris en charge par Pasteur qui en sauve 14. Les 5 autres désespérés déchirent de leurs cris le silence de l'hôpital et se font entendre sur l'île toute entière. L'horreur d'insupportables souffrances les rongent jusqu'à l'os. Pasteur, en accord avec le Pharmacien Chef Tillaux, préconise de « mettre fin à leur supplice » ; ce qui est fait au plus vite dans la plus grande discrétion.

Léon Daudet, témoin de ce drame, écrit : « Le pharmacien prépara 5 pilules qui furent administrées aux 5 Russes avec toutes la discrétion d'usage comme il se doit » (133). Il y aura aussi la mort de Louise Pelletier, vaccinée trop tard (37 jours après la morsure). Les ennemis de Pasteur alors se déchaînent en la personne du Professeur Peter. On demande des rapports. Vulpian défend avec ardeur et conviction Pasteur. Vulpian demande l'aide de Charcot mais celui-ci, comme toujours, veut en savoir encore plus, jusqu'à tout savoir pour juger ; il consulte l'ensemble des documents.

C'est alors la mort de Vulpian, qui fut ressentie très douloureusement par Charcot. Aux obsèques l'émotion de Charcot étonnera toute l'assemblée. Il respecta l'aide demandée par Vulpian pour défendre Pasteur et le 12 Juillet 1887 il monte à la tribune de l'Académie de médecine pour défendre le génie de Pasteur.

**En 1887**, ce fut l'année du tableau de Brouillet.

Charcot est glorifié et on vient de partout pour le voir, l'entendre et le consulter.

Le Tableau de Brouillet au Salon de 1887 attire 562.000 visiteurs (134).

Les perceptions et appréciations sont diverses ; pour certains Charcot est un thaumaturge, mais ceux là ne sont pas informés sur les travaux neurologiques du Maître, d'autres sont persuadés que Charcot détient un pouvoir surnaturel diabolique et en le croisant ils se signent !

**1887** s'achève sur la démission du Président Grévy.

En janvier 1888 paraît « *Pierre et Jean* » de de Maupassant. Depuis *Fou* et *Le Horla*, Charcot n'apprécie pas l'auteur qui parle de Charcot et de ses malades ; il va lui interdire l'accès à ses Leçons publiques. Charcot se range derrière le fait que de Maupassant souffre de troubles du comportement.



En 1888, toujours au début de l'année, l'Ecole de Nancy, donc Bernheim, admet la possibilité des crimes réalisés sous hypnose ; Charcot et la Salpêtrière s'opposent totalement à cette idée. D'autres polémiques surgissent : Brown-Séquard remplace Claude Bernard au Collège de France et il pratique des injections d'extraits de testicules prélevés chez l'animal, elles viennent soit disant corriger les carences sexuelles de certains. Gros succès ! Brown-Séquard forme des médecins et infirmiers afin d'injecter les solutions pour assurer l'importante demande. Daudet use de ce procédé. Charcot est contre, mais il n'ira pas jusqu'à s'opposer au traitement lors de la réunion d'une commission à l'Académie des Sciences. Charcot a en effet, dans le domaine de la neurologie, des concordances de vues avec Brown-Séquard, ou devrait-on dire Brown-Séquard met en avant et recoupe favorablement certains travaux de Charcot sur l'hémisection de la moelle épinière avec un déficit moteur du côté de la lésion et un déficit sensitif de l'autre côté. Ce syndrome dit de « Brown-Séquard » est approuvé par Charcot qui le retrouve dans certaines formes de sclérose en plaques qu'il a décrites avec Vulpian.

**A Paris cette année 1888** est aussi marquée par les pétitions « d'intellectuels » et « d'artistes » parisiens qui s'insurgent contre l'érection de la tour Eiffel.

Ignotus (Platel), journaliste au journal *Le Figaro* attaque Charcot sur le spectacle ridicule et dangereux de l'hypnose, sans fondement scientifique, indigne de ce grand neurologue. Des bruits se font entendre laissant entendre que les hystériques de Charcot sont des « hystériques de culture ». *Le Figaro*, mais cette fois avec moins de virulence, reprend les attaques qu'il avait déjà formulées quelques années auparavant à l'égard des présentations publiques de malades réalisées par les aliénistes de Sainte Anne.

**Cette même année 1888**, le 14 novembre, Charcot assiste à l'inauguration de l'Institut Pasteur à Paris sous l'égide du Président de la République Sadi-Carnot. Ce centre est dédié aux recherches sur la rage et sur les maladies infectieuses.

Charcot va apporter à son service un peu plus de structures scientifiques en recevant Pierre Janet de la Société de psychologie physiologique crée autour de Théodule Ribot et du futur prix Nobel Charles Richet ; Charcot a été nommé Président du Congrès de la Société de psychologie physiologique de 1889 (Lire pour plus amples informations: Henri Piéron, *La revue Psychologique*, 1954, n° 54).

**1889**, c'est l'année de l'exposition Internationale placée sous le signe du fer. « Paris sent le Musée et c'est insupportable ! », écrira de Goncourt.

Du 6 au 10 août c'est le « Congrès International de Psychologie physiologie ». La Présidence du Congrès est confiée à Charcot mais on ne le verra pas). Il y a là Richet, Ribot, Janet, William James, Galton et Myers... On y parle de sensibilité musculaire, de d'hérédité psychologique. Il y a plusieurs sections dont une consacrée à l'hypnotisme. Bernheim est partout et défend les idées de l'Ecole de Nancy (donc les siennes), sur l'hypnose. Est-ce pour cela que Charcot boude le colloque ? C'est Janet qui est chargé de contrer Bernheim. Freud y assiste aussi comme congressiste et non comme intervenant, il est mi-figue mi-raisin, ne voulant différencier l'organicité du psychologique dans le phénomène hypnotique ; il semble ménager Bernheim autant que Charcot, pourtant il a des idées sur la question car il utilise l'hypnose dans ses pratiques.

Freud côtoie Bernheim et Liébault, on les voit arriver ensemble le 4 août au Congrès (135). Freud vient de passer quelques semaines à Nancy où il a pu observer Liébault et Bernheim travailler.

Il y a là plus de 31 journaux internationaux représentés au Congrès, dont *Le Sphinx* et *The Sun* de New-York (136). Si Charcot n'est pas là il ne sera pas plus présent aux séances-débats spécifiques à l'hypnose. Comme on le remarque il envoie au front ses dévoués élèves. Visiblement il ne veut pas être confronté à Bernheim. Leurs idées divergent totalement. Pierre Janet, qui est un inconditionnel des idées de Charcot, son Maître, et de celles de son oncle Paul Janet, est radical lorsqu'il répond à Bernheim lors du Congrès : « Les opinions de Monsieur Bernheim sont non seulement anti-scientifiques et anti-physiologiques, comme on vient de le dire, mais aussi anti-psychologiques ! » (137). Pourtant, et au final, c'est bien Bernheim le grand gagnant de cette confrontation d'idées, mais il faut dire qu'en dehors de Gilles de la Tourette et de Janet aucun membre de la Salpêtrière ne participa aux discussions. Bernheim a le terrain libre et pratique même des démonstrations devant un parterre de médecins tout autant que de curieux ; on y voit Alexandre Dumas qui semble fasciné par les séances hypnotiques ! Les congressistes vont visiter, les 11 et 12 août, les services de Bicêtre et de la Salpêtrière. Chose curieuse, le service de Charcot ne sera pas inscrit au parcours ! C'est le service de Voisin, un aliéniste, qui recevra les congressistes. Auguste Voisin pratique l'hypnose sur ses aliénés et obtient, selon lui, des améliorations.

Bernheim profite du succès qu'il a obtenu lors du Congrès parisien pour publier un livre complétant le précédent sur : *Le sommeil provoqué et les états analogues*, publié toujours chez Douin. Il se vendra à 300 exemplaires et pour les chroniqueurs cela semble une belle vente ! Les travaux sont de plus en plus nombreux. Les Viennois, avec Meynert, se rangent du côté de Charcot, Anton aussi. Freud, lui, devient un partisan, mais Charcot va maintenant l'ignorer et ne le citera pratiquement plus jamais sinon en des allusions péjoratives.

Est-ce à dire que le déclin de la Salpêtrière s'annonce lors du Congrès de 1889 ?

La Salpêtrière c'est avant tout maintenant Charcot, et il est et reste en pleine gloire.

**En 1890** Charcot est l'homme influent de la Faculté. Il est mondialement respecté pour ses travaux neurologiques. Ce qui est amusant c'est qu'il ait tiré une question qu'il ne put traiter lors d'un concours : « l'expectation », il y avait (beau lapsus) substitué dans son esprit et pour pouvoir répondre : « l'expectoration », car il était beaucoup plus familier de la pneumologie et l'expectation le laisse coi. Aujourd'hui Charcot prône en expert « l'expectation thérapeutique » et l'on se réfère à son avis (d'un autre côté il faut bien avouer que si les neurologues sont des « savants » dans leur spécialité ils n'ont guère, hélas, que leurs prouesses diagnostiques à se mettre sur l'auréole car, à l'époque, il n'y a pas de réponse thérapeutique efficace). Mais rien ne s'écrit en France ou à l'étranger sans que l'on ne cite Charcot, ou que l'on ne demande son avis. Ribot a encouragé Janet à faire sa médecine, Charcot lui a confié le « laboratoire de psychologie » à la Salpêtrière ; Janet sera thésé en médecine en 1893, sous la direction de son Maître Charcot, juste avant l'été. Le fait d'être E.N.S. agrégé de Philosophie (1882), puis docteur en philosophie en 1889, lui permet d'accéder directement en seconde année de médecine. A cet égard la Faculté est souveraine.

De son côté, le fils de Charcot, le futur navigateur et explorateur polaire, a du suivre la voie fixée par son père : la médecine. Il est maintenant externe et son père lui demande de préparer l'Internat. Jean Charcot, lui, à d'autres projets immédiats, il veut se marier avec la fille du peintre Gérôme. Refus catégorique du père : « on ne se marie pas à 23 ans, on termine ses études ! » et Jean va, dès ce jour, éviter son père autant qu'il le pourra. Le père a imposé la médecine à son fils, alors qu'il voulait préparer le concours d'entrée à l'« l'Ecole Navale » espérant embarquer sur le *Borda*, navire Ecole de la Marine de Guerre. Au même moment, Jeanne, la fille de

Charcot, avoue qu'elle est amoureuse de Léon Daudet, lui même étudiant en médecine au côté de Jean Charcot. Mais Daudet ne veut pas se marier, il est pour le concubinage. Charcot est furieux ! Cet anticonformisme le met en rage contre sa fille et elle s'isole le plus souvent possible.

Le Professeur Jean-Martin Charcot accepte un dîner à l'invitation des Internes de la Salpêtrière (138). Jean, le fils, y était sans doute aussi invité comme « parasite » car il était externe ; du moins Jean Thuillier aime à le penser, car il écrit que c'est lors de cette soirée bruyante et arrosée que le père et le fils se réconcilièrent. Charcot père fit un « contrat » : en contre partie de la réussite de son fils à l'Internat, il accepterait de laisser Jean vivre sa passion : la mer. Et ce fut le cas ! Jean, intégré à l'Internat en 1891, commencera à régater sur un sloop. Il eut des petites embarcations au début de son initiation, puis fit construire son premier « *Pourquoi pas ?* » à la mort de son père, en 1893, sur un chantier proche de Bordeaux (lire aussi : Claude Harel & Patricia Leroux, « *Du père à la mer* », dans le journal : *Santé Médecine et Chirurgie* n° 0, janvier 2011, Paris)

**En 1890** on parle beaucoup de crimes commis sous hypnose. Il y a des procès retentissants : Celui lié à l'affaire Bompard divisa un peu plus l'Ecole de Nancy et celle de la Salpêtrière.

Pitres, un ancien Interne de Charcot a été nommé Doyen à la faculté de médecine de Bordeaux. Il est l'auteur le plus influent en Province sur les questions neurologiques. Il défend les idées de Charcot contre celles de Bernheim et écrit deux gros volumes où notamment il expose une réponse critique aux concepts de l'Ecole de Nancy.

On resserre les rangs autour de Charcot, Gilles de la Tourette vient aussi de publier un Traité, Janet prépare sa Thèse, autant de tribunes pour défendre leur Maître et la justesse de ses travaux.

Chez les Charcot on mange et on boit beaucoup lors des réceptions ; Léon Daudet commente la vie à l'hôtel de Varangeville : on ne compte pas moins de sept services par repas et de nombreux vins. Charcot présente alors un « gros cœur » avec une insuffisance ventriculaire gauche. Le 31 décembre il manifeste une première alarme ; c'est encore Léon Daudet qui nous apportera sa description. (139).

**1892** : Charcot reçoit des lettres anonymes, mais aussi d'autres personnes de son entourage. Visiblement et, à en juger par le style et les détails, l'auteur est médecin et semble bien connaître

les cours de Charcot (140). Le Maître est très affecté par ces courriers. Rivalités, jalousies, ce procédé est odieux.

Charcot a peu d'amis mais beaucoup de relations. Sa personnalité prête le flanc à l'esprit de vengeance. Il faut le reconnaître qu'il est hautain, autoritaire, qu'il affiche sans dissimulation son mépris à l'égard du plus grand nombre de gens et le reste n'a le droit qu'à une forme d'allure distante. A la faculté il est despote et cela lui vaudra aussi des haines définitives. Même si un moment Bouchard lui vient à l'esprit comme auteur possible de ces lettres, il ne sut jamais vraiment qui lui adressait ; elles annonçaient sa mort prochaine. Bouchard et Charcot sont des ennemis de longue date ; il y a aussi des ressemblances dans ces deux là : travailleurs, doués, ambitieux, orgueilleux, il n'en fallait pas plus pour en faire des adversaires inconciliables. Ils ont chacun un clan, chacun une écurie d'élèves qui enveniment en coulisse des rapports sans mesure. Bouchard est nommé en 1892 Président du concours de l'Agrégation. Charcot brigait cette année là la nomination de son élève Babinski à l'Agrégation. Bouchard tient Charcot et fera échec à Babinski, c'est notoire, et ce pour faire nommer son propre candidat. On peut se demander si, chez Babinski, cela n'a pas joué un rôle dans son « détricotage » systématique du modèle de Charcot sur l'hystérie ; « détricotage » qu'il opéra par la suite au profit des idées de Bernheim. Babinski ne repassera plus l'Agrégation et pratiquera à la Salpêtrière comme chef de service de neurologie. N'en a-t-il pas voulu à Charcot pour son inconditionnalité à l'égard de l'engagement de ses élèves ? Charcot, on le voit, est maintenant très attaqué et sur tous les fronts. Nous avons parlé, dans la partie du « rappel politique », du fait que de nombreux députés avaient reçus des pots-de-vin afin de faciliter les « affaires » liées aux travaux du canal de Panama. Un des protagonistes du « montage » prend la fuite pour l'Angleterre, c'est Cornélius Herz, Paul Déroulède découvre que le protecteur d'Herz est Georges Clemenceau ! (Le médecin, homme politique et journaliste Georges Clemenceau). Herz aurait commandité, pour certains, le journal de Clemenceau.

Si Herz revient en France ce sera un déballage qui fera trop de mal à l'ensemble du monde politique et journalistique (Car comme nous l'avons vu les politiques et les journalistes sont bien souvent les mêmes !). Herz est maintenant malade à Londres, et intransportable dit-on. Une commission est nommée et doit expertiser le bien fondé médical de son immobilisation, car on veut le faire citer en France : le légiste Brouardel et Charcot examinent le patient, ils se prononcent et déclarent officiellement le malade « intransportable » du fait d'une insuffisance

aortique et d'un diabète grave ! Charcot et son collègue Brouardel sont traînés dans la boue par la presse, ils sont accusés de « couvrir » les véreux politiques ! (Ce qui est un comble lorsque l'on connaît les connivences de la Presse et que l'on sait que l'ensemble des journalistes ont été corrompus dans cette affaire!).

**Le 27 décembre 1892**, c'est le jubilé de Pasteur à la Sorbonne. A dix heures trente Pasteur, qui a eu 70 ans la veille, entre sous le dôme du grand amphithéâtre de la Sorbonne en tenant le bras du Président Sadi-Carnot. .. Un spectacle unique...

Le fils d'Alphonse Daudet, Léon, l'ami de Jean Charcot avec qui il fait ses études de médecine, n'a pas été reçu à son concours d'Internat, Alphonse accuse Charcot d'avoir manigancé un coup tordu par dépit, le jeune Léon ayant refusé d'épouser la fille de Charcot. Selon Madame Daudet c'est Augustine, la femme de Charcot, qui aurait imposé cet échec comme revanche ! Léon Daudet était marié depuis peu avec Jeanne Hugo (141), ce qui révélait à tous qu'il n'était pas si hostile que cela au mariage en tant que tel ! Jeanne Hugo épouse Léon Daudet en 1891, mais elle quittera le domicile conjugal fin 94 divorce et épousera Jean Baptiste Charcot en 1896. Une histoire encore rocambolesque... (Lire le livre de Kate Cambor, chez Flammarion, Paris, 2009 : « *La belle époque, Jeanne Hugo, Léon Daudet, Jean Baptiste Charcot...* »

**Le 5 Juin 1893 Delasiauve meurt**, à l'âge de 89 ans. Charcot se fait excuser et n'assiste pas aux obsèques de son vieux collègue, Charcot est fatigué. Il doit aussi corriger la thèse de Janet. Charcot en a écrit la préface et ce sera pour Janet un sauf-conduit.

**Le 6 juillet à 9h00** du matin, Maupassant, 43 ans, meurt à la clinique du docteur Blanche à Passy. Il y était interné, miné par les céphalées et les hallucinations. Augustine apprend à son mari la mort de Maupassant. Charcot n'est pas surpris, il connaissait Maupassant ; il avait diagnostiqué chez lui, depuis pas mal de temps, une démence syphilitique, et comme toujours il avait aussi donné la date approximative de son décès avec, là encore, une précision certaine.

**Au début de l'été 1893**, la thèse de Janet a été magnifiquement soutenue. Charcot est toujours fatigué, il veut se reposer. Le brave et dévoué Debove, un de ses élèves protégés, lui propose un voyage d'agrément dans le Morvan ; Charcot pense que c'est là une bonne idée, le Morvan est une belle région et la Basilique de Vézelay , à elle seule, mérite une visite. Strauss, un autre de

ses élèves, tout autant dévoué, sera du voyage et René Vallery-Radot les accompagnera jusqu'aux alentours d'Avallon où il doit rejoindre sa famille.

**Le 11 août 1893**, un vendredi, c'est le départ...

**Charcot meurt le mercredi 16 août dans une auberge de Montsauche-les-Settons.**

Au petit matin le cocher vient chercher le groupe pour la randonnée de la journée. On lui annonce la mort de Charcot :

« Quand même ! Il n'a pas malade longtemps ! » et d'ajouter : « C'était un brave homme... »

« Ce fut le plus bref de tous les innombrables éloges de Charcot prononcés en 100 ans ! » (142).

## **5/ La mort de Charcot et ce qui reste de sa vie et de son œuvre à la lecture de certains des titres de la grande Presse parisienne du 19 août à la fin août 1893**

**(Le Figaro, Gil Blas, Le Monde Illustré)**  
Le samedi 19 et le dimanche 20 août 1893

### ***A/ Le Figaro :***

Ce journal, dont nous avons déjà évoqué dans la première partie la création et la montée en puissance depuis 1826, était régulièrement lu par Jean-Martin Charcot ; ceci ne peut en aucun cas, comme on pourrait le supposer aujourd'hui, le situer au niveau de ses orientations politiques. En effet, *Le Figaro*, n'est pas « écrit » par des plumes encadrées ou sélectionnées idéologiquement et son lectorat est tout autant éclectique que ses chroniqueurs.

Les journalistes de l'époque, qu'ils soient appointés au journal *Le Figaro* ou à d'autres « titres », ne s'intéressaient pas vraiment à traduire et à faire comprendre les problèmes fondamentaux des sciences de la médecine ; ils font simplement échos à certains des aspects qui peuvent éveiller les fantasmes ou la curiosité élémentaire de leurs lecteurs ; ce qui tient aux recherches pures n'attire pas la grande masse pour laquelle les journalistes travaillent. Les travaux et les recherches pointus sont publiés dans des ouvrages, des revues et journaux spécialisés qui ne sont diffusés qu'auprès d'une tranche très spécifique de la population et appartenant à la classe

socioprofessionnelle à laquelle cette information est destinée ; par exemple les journaux médicaux qui sont destinés au corps médical.

Si on évalue bien les contenus du journal *Le Figaro*, il ne déroge en rien à la règle générale qui implique d'argumenter en « visant » une actualité en fonction du potentiel « émotif » qu'elle peut susciter.

Charcot lisait régulièrement *Le Figaro* (ses contemporains en font état), mais c'était essentiellement pour être informé sur l'ensemble des nouvelles du jour, ni plus ni moins. Lorsqu'il va progresser dans sa carrière, et donc conscient de l'intérêt que lui portent les journaux, on perçoit que ce n'est pas pour des raisons liées à ses « découvertes » fondamentales ou cliniques, pas plus que pour sa science purement médicale qu'il est sollicité.

Sa notoriété professionnelle de médecin sera, quant à elle, obtenue grâce à ses relations hautement placées (Rayer, Fould, Napoléon III...) ; sa notoriété de savant (aux yeux de ses collègues), sera le fait de ses travaux publiés dans la presse médicale et scientifique et de sa progression dans la hiérarchie hospitalo-universitaire ; son succès (aux yeux de la masse), sera toujours lié à la part péjorative de ses travaux qui le relie à l'hypnose et à l'hystérie. Il y a incontestablement du magique qui « perfuse » favorablement les esprits et prend part à forger l'auréole du Maître dans un registre « surnaturel » bien loin de la réalité globale de son œuvre.

On le constate, ce sera à partir de ses « Leçons », puis surtout de ses intérêts pour les hystériques et de l'hypnose, que Charcot prendra un essor médiatique considérable. Nous ne sommes plus du tout là dans le cénacle exclusif des avertis de la médecine, médecins ou étudiants. Les « auditeurs » des démonstrations cliniques sont des gens du Tout-Paris, dont de nombreux journalistes et « littéraires » friands de sensationnalisme.

*Le Figaro*, déjà cité à cet égard, avait en d'autres temps semoncé les cliniciens de Sainte-Anne ; là où bien avant Charcot (à l'époque du début de Magnan) avait été institué un enseignement libre de clinique des maladies mentales, donnant en « spectacle » les examens des malades. Chaque dimanche matin, à 9h00, le Tout-Paris venait assister aux présentations de pauvres bougres dégradés au rang de curiosité ! Dans ses colonnes, *Le Figaro* avait fustigé les séances dégradantes pour des patients qui étaient humiliés d'une façon peu imaginable devant des voyeurs de toutes sortes ; c'était bien là « inhumain » et la Direction de l'Hôpital Sainte-Anne, sous le poids des critiques journalistiques, devait remédier à ces abus en interdisant ces



présentations. Charcot devait reprendre ces « présentations » sans être, au début, vraiment inquiété par la grande presse ; cela ne durera pas.

Charcot va intéresser *Le Figaro* à différents titres : social, mais aussi « professionnel ». D'autres journaux font part, eux aussi, du train de vie de Charcot. *L'Echo de Paris* par exemple :

Le journal met en avant son cadre de vie avec la description de son hôtel particulier du 217 Boulevard Saint-Germain. Un journaliste de *l'Echo de Paris* écrit : « Appartement meublé avec un goût parfait, quatorzième siècle émaillé de Renaissance, tapis de Smyrne, triptyque en bois sculpté et colorié, lustre en dinanderie, émaux de Limoges ; sur les murs, des tapisseries de haute lisse; vitraux, bouddhas, japonaiseries, larges divans brodés, somptueux décor dans lequel le Maître me reçoit plein d'affabilité, comme toujours, au moment où je fais connaissance avec son grand dogue danois Sigurd ».

Cet article à été réalisé en 1892, peu de temps après un événement dramatique : l'anarchiste Ravachol commandite un attentat et la pose d'une bombe qui explose dans l'appartement du juge Benoit situé boulevard Saint Germain ; l'immeuble est détruit. Charcot attire à cette occasion le regard de la Presse, car il habite aussi boulevard Saint-Germain. On le voit : frivolité en réponse au sérieux d'une situation préoccupante ; mais Charcot, en 1892, se prélassait dans les intérêts qu'on lui porte.

Une Presse qui traite bien Charcot ? C'est ce que l'on dit. Mais non ! On ne peut pas dire cela. La Presse a ses propres intérêts et joue au « corbeau et au renard » avec ceux dont elle a besoin.

A l'époque le baron Platel signe sous le pseudonyme d'« Ignotus » ! Journaliste au journal *Le Figaro*, il a fait de Charcot son « souffre douleur ». Charcot est-il aussi imperméable aux jugements des journalistes ? Derrière le fasciné impavide de Charcot, et sous l'apparence de son détachement, il y avait chez cet homme un « affectif » peu contenu. Nous avons déjà vu les effets délétères de cette hyperémotivité lors des « épreuves » et des concours auxquels il a du se présenter; ces effets tranchaient radicalement (pour ceux qui avaient pu connaître l'exposition de ses failles), avec son autoritarisme, son despotisme et son mépris affiché pour les médiocres. On le sait aussi par ses élèves, il était très réactif aux critiques et aux attaques des journalistes. Ignotus (le baron Platel), protégé derrière son « pseudo » ne se lassait pas de lui infliger les pires brocards (mais bientôt il sera démasqué) : Il dénonce chez Charcot ses « démonstrations publiques sur l'hypnotisme comme un spectacle dangereux, ridicule et inutile, sans aucune valeur scientifique, totalement indigne du grand maître de la Salpêtrière ! »

Hormis sur une certaine période, et sous la plume d'Ignotus, *Le Figaro* ne fut pas totalement hostile à Charcot, toutefois on ne peut pas dire que ses travaux purement scientifiques intéressaient le journal. C'était logique, son lectorat, même s'il appartenait principalement à une catégorie sociale supposée pourvue sur le plan « cognitif », ne pouvait, faute de « bases », comprendre les travaux neurologiques et fondamentaux de Charcot ; plutôt que de laisser les lecteurs, était-il plus judicieux de ne pas en parler. Par contre, le caractère sulfureux des spéculations à venir devenait, d'un jour à l'autre, plus en phase avec les intérêts du journal, et si le silence se faisait sur les travaux fondamentaux de Charcot, donc pendant toute la première partie de sa vie hospitalo-universitaire, il n'en fut plus de même dès lorsque le Maître entra dans l'arène des polémiques du « spectacle » de l'hypnose et de l'hystérie ! Ceci ne pouvait faire que le bonheur des opportunistes alliés aux faiseurs de pots. La « mise en scène de foire » et les « démonstrations thaumaturgiques » de Charcot vont faire les choux gras du journal *Le Figaro*, mais aussi des autres publications.

Dimanche 29 Avril 1889  
Le Numéro : 10 cent. à Paris; 20 cent. dans les Départements.  
57 Année - 3<sup>e</sup> Série - N° 508

FRANCIS HAGHARD  
Rédacteur en chef

PÉRIYER  
Secrétaire de la Rédaction

H. DE VILLEMEYER  
"Fidèle"

FERNAND DE ROYADS  
"Abolitionniste"

Le Directeur : M. DE VILLEMEYER  
A l'Administration de *Le Figaro*  
10, rue de Valenciennes

Abonnements : 10 fr. par an  
Six mois : 6 fr.  
Trois mois : 3 fr.  
Un mois : 1 fr.

# LE FIGARO

LE CANDIDAT

Avant tout ce qu'on appelle le candidat, c'est d'être un homme. C'est d'être un homme qui a de la tête, de la cervelle, de la cervelle qui ne se laisse pas emporter par les passions, qui ne se laisse pas emporter par les passions, qui ne se laisse pas emporter par les passions...

CHARCOT ET LES HYPNOTISSEURS

Au Jour le Jour

ÉCHOS

LA POLITIQUE

NOUVELLES A LA MAIN

LE CHOIX DE LA MAIN

LE CHOIX DE LA MAIN

LE CHOIX DE LA MAIN

Si *Le Figaro* ne s'attaque pas à Charcot et à ses « présentations » d'une façon aussi radicale qu'il avait pu le faire à Sainte-Anne à l'égard des démonstrations publiques dégradantes des aliénistes concernant les « fous », c'est que là, et en l'occurrence, avec les « hystériques » et l'hypnose nous sommes dans le registre d'un « lascif », donc d'un tableau inspirant plus à « fermer les yeux » sous les paupières du fantasme qu'à raisonner en des termes d'humanisme (régression oblige !). La volupté est un moteur que de la Presse met à toutes les sauces et plus que jamais le public va en payer le prix !

Donc, au journal *Le Figaro*, on ne publie pas vraiment sur le Charcot scientifique ou sur le génial observateur des troubles neurologiques, on écrit sur les « scandales » de l'hystérie et de l'hypnose, dont les lecteurs se délectent.

Le Baron Platel, (Ignotus) rédacteur de longue date au journal *Le Figaro*, est-il ignorant des travaux plus scientifiques de Charcot pour les occulter à ce point? C'est impossible, car c'est loin d'être un demeuré, mais il sait ce qui se vend et ce qui ne se vend pas, et il y va... « en veux-tu en voilà ! » ....

Qu'en est-il à la mort de Charcot ? Achoppe-t-on sur la question de l'hypnose et de l'hystérie ou retrouve-t-on l'ensemble de ce qui a fait la grandeur de cet homme dans un large bilan scientifique objectif ?

Pas du tout ! D'abord l'actualité de la semaine du 14 au 20 est chargée pour la Presse. Les élections législatives du 20 août et surtout l'affaire du massacre de 8 Italiens à Aigues-Mortes font la priorité. En effet, des ouvriers Italiens du battage du sel ont été, les 16 et 17 août, chassés, noyés, lynchés à coups de bâtons, tués à coups de fusils par les autochtones. La Presse a du sel à moulin.

Dès la mort de Charcot *Le Figaro* annonce à sa rubrique nécrologique le décès survenu dans une auberge de Settons. L'annonce est courte, sobre, et ne fait l'objet d'aucune attention particulière; elle prend sa place dans la colonne nécrologique sans priorité.

**Le 19 août 1893**, c'est un samedi et le jour des obsèques de Charcot ; le journal titre en page 3, à la 5<sup>ème</sup> colonne, sous le chapeau : « Informations » ... : « Les obsèques du Docteur Charcot auront lieu ce matin ».... S'en suivra 13 lignes d'un « faire part » conventionnel auquel succéderont quelques lignes sur les obsèques du Docteur Emile Blanche, fils du Docteur Esprit Blanche, aliéniste, fondateur d'une clinique spécialisée. Le docteur Emile Blanche avait repris la

succession de son père à la Clinique (c'est dans son établissement qu'est décédé le 6 Juillet Guy de Maupassant). Là encore, pour Blanche, quelques lignes d'un rapport laconique sur les funérailles qui ont eu lieu à l'Eglise d'Auteuil.

**Le 20 août 1893**, en première page (sur les 4 que comporte le journal), à la troisième colonne on peut lire sous le chapeau : « Au jour le jour » ... « *Charcot et les hypnotiseurs* » (nous sommes au lendemain de ses obsèques). L'article débute ainsi : « La mort du plus illustre des hypnotiseurs attire l'attention sur tous les autres et ils bénéficient en masse de l'autorité incontestable de leur maître. Ce n'est pas dire que le Professeur Charcot ait tout inventé. Il a eu dans les temps écoulés des prédécesseurs remarquables bien que discutés.... ». L'article se prolonge sur des dizaines de lignes et se termine par : « ...Avec Charcot l'hypnotisme n'est pas mort ». Il est signé de Jules Blois. (En fait c'est un article qui fait part de l'historique de l'hypnose, et non de Charcot !).

Cet article placé à une première page du tirage du dimanche 20 août, ne fait que commenter l'hypnose en faisant silence sur les mérites de Charcot dans les domaines de la médecine, de la neurologie et de la science. On le voit « tristes » hommages au lendemain des obsèques d'un Grand Patron, pourtant venant d'un journal qui n'a manqué, à l'occasion, d'exploiter le rayonnement de Charcot.

En page 3 du même numéro du 20 août, à la seconde colonne, entre une réclame déguisée sur le « Grand Hôtel », le « feuilleton du jour » et « La bourse », un article fait part de la cérémonie d'inhumation. Descriptif qui est détaillé en une quarantaine de lignes. L'article se termine par la précision que c'est le Clergé de Saint Marcel qui s'est occupé de la cérémonie, car la Salpêtrière est liée à son domaine paroissial.

*Le Figaro* titrait déjà le jeudi 17 août, en première page, en bas de la 5<sup>ème</sup> colonne, « Deux morts » : « La science française a été doublement frappée, hier par la mort du Docteur Charcot et du Docteur Blanche [...] Charcot est mort, c'est une irréparable perte pour la science française, dont il avait, presque autant que Pasteur, singulièrement élargi le prestige et l'autorité... ». Cet article, d'une soixantaine de lignes, est plus conforme à un hommage de fond. Même si le journaliste se fourvoie en se demandant : « Qui se souviendra, dans un siècle, des descriptions et travaux de Charcot : sclérose en plaque, ataxie locomotrice... etc. ». (!). (Comme quoi la doxa n'a pas d'époque !). Pire encore, le chroniqueur ne peut se retenir d'exploiter au passage le dernier scandale que nous avons déjà évoqué : Celui qui avait provoqué la demande d'expertise

de Charcot sur l'état de santé de Cornélius Herz, impliqué dans l'affaire de Panama, et qui s'était réfugié en Angleterre. Installé à Londres, Herz avait prétexté de son incapacité à se déplacer afin de ne pas répondre à la convocation du juge qui enquêtait sur l'« affaire ». Charcot, diligenté comme expert, avait affirmé le fait qu'Herz était intransportable car atteint d'une maladie grave au sombre pronostic ! Le journaliste se lèche les vibrisses, « bon chat bon rat », il ironise sur le fait qu'Herz, en ce mois d'août 1893, lui, vit encore ! ( Herz était médecin de formation ; alors expertise de protection et collégialité oblige ? Diplômé en Allemagne, il s'était ensuite installé en France pour se « lancer » dans les « affaires »). A la lecture de ses entrefilets on peut légitimement se poser la question : *Le Figaro*, parasite ou saprophyte ? Sans doute les deux à la fois, n'oublions pas non plus que Charcot est allé chercher l'intérêt de la Presse en ouvrant largement ses « Leçons » et études de cas au grand public, et que, se faisant, il a largement bénéficié d'un éclairage médiatique comme faire valoir. Mais sans doute devait-il penser naïvement que l'on ne retiendrait pas que l'hypnose et l'hystérie parmi ses innombrables travaux.

### ***B/ Le : « Gil-Blas » :***



Fondé par Auguste Dumont en 1879, ce journal est un périodique qui compte dans ses rangs rédactionnels des signatures comme : Daudet, Richepin, Maurice Leblanc, Prevost et Guy de Maupassant. Ce qui nous intéresse dans ce petit clan rédactionnel c'est évidemment Maupassant, décédé peu de temps avant Charcot le 6 Juillet 1893.

Maupassant écrit dans *Gil-Blas*, il y édite aussi certaines de ses créations littéraires. Guy de Maupassant avait tenté de s'ouvrir quatre fois la gorge, au terme du quatrième échec il fut hospitalisé chez le Docteur Blanche dans sa clinique d'aliénés. Maupassant s'inspirait dans ses écrits des « Leçons » de Charcot auxquelles il assistait régulièrement, jusqu'au jour où Charcot devait lui interdire son service. La syphilis rongait Maupassant et ce du tabès jusqu'aux crises épisodiques de démence ; il était devenu éthéromane pour calmer ses douleurs. Maupassant est mort en juillet et Charcot en août. *Le Gil-Blas* gardera-t-il une touche de l'intérêt que Maupassant manifestait à l'égard de Charcot en commentant le décès du Professeur ? Le jour des obsèques, le samedi 19, à la seconde colonne de la page 9, entre une réclame pour le « *Gil-Blas illustré* » à 5 centimes et une rubrique sur les « Couloisses de la Finance », un titre pour Charcot : « Charcot et les démoniaques » (!) ... 3 colonnes pour rester dans un bain dont on ne sortira pas ! Il faut être dans la continuité des derniers articles. Là encore, pas d'évocation de ce que fut vraiment la carrière de Charcot, on reste chez les « démons » et chez les « exorcisées ! ».

### ***C/ « Le Monde Illustré » du 26 août 1893.***

*Le Monde Illustré* réagit le 26 août et, avec un certain recul, évoque Charcot en première de couverture puis, une nouvelle fois, à l'intérieur avec un dessin qui représente le cercueil de Charcot reposant en la Chapelle de la Salpêtrière. Le texte est sobre et sérieux, même si là encore l'hommage est positionné entre un article sur les « buvettes » et un autre sur la bicyclette ! Il est mentionné combien Charcot avait eu tort d'ouvrir ses « présentations » de malades au grand public, tout comme le journaliste, dans la même veine critiquera les séances publiques du Parlement. Cela reste pourtant un beau témoignage qui ne sombre pas outre mesure dans le registre exclusif de l'hypnose et de l'hystérie mais fait état de l'ensemble des travaux et des découvertes réalisés par Charcot.



Le cercueil de Charcot dans la Chapelle de la Salpêtrière

# LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ONNEMENT POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS  
1 fr. — Six mois, 12 fr. — Trois ans, 7 fr. — Un numéro 20 c.  
dans semestriel, 12 fr. broché. — 19 fr. relié et chargé sur timbre.  
Il est publié : le 21, 27 fr. — le 28, 24 fr. — le 30, 2 fr. 50.

37<sup>e</sup> Année — N° 1900 — 26 Août 1893

Directeur : M. ÉDOUARD DESFOSSÉS

DIRECTION ET ADMINISTRATION,  
Tous les jours et abonnez-vous sans accompagnement  
paris, toute demande de numéro à l'adresse  
de l'éditeur par la poste, seront considérées valables  
par des mandats et des lettres envoyées.



Charcot fait la page de couverture sur Le Monde Illustré du 26 août 93.



## Conclusion

Les progrès incessants de la physique et de la biologie au XIX<sup>ème</sup> siècle sont intimement liés à ceux de la médecine moderne.

Les procédures opératoires en matière de chirurgie, le raisonnement, l'observation et le début des grandes découvertes médicales sont de ce siècle ... C'est le siècle de Bichat, Laënnec, Cruveilhier, Trousseau, Piorry, Andral, Pasteur, Claude Bernard, Jean-Martin Charcot... pour ne citer qu'eux, car on ne compte plus, à cette époque, les grands médecins, les grands scientifiques et les grands chirurgiens.

Le XIX<sup>ème</sup> siècle est à la base de l'essor de notre médecine moderne.

A cet égard la vie de Jean-Martin Charcot s'inscrit dans cette dynamique. Faire part de son œuvre (même ici, en l'évoquant d'une façon très laconique), nous renvoie vers une source qui nous interroge sur son sens. Réfléchir sur les arcanes de la vie de Charcot c'est penser nos pratiques avec plus de pertinence. En ce qui concerne la lecture des biographies, des rares thèses, ou des articles concernant la vie de Jean-Martin Charcot (nous nous référons à certains de ces documents), on est parfois amené à percevoir des contradictions ou des approximations mettant en lumière les aléas de méthodologies très « molles » (en tout cas dans la non-conformité au regard des approches en Histoire) ; le non apport de « pièces originales », ou de justificatifs, qui viennent corroborer ces écrits les relèquent bien souvent au rang d'allégories. On est moins

sévère à l'égard de la Presse, car chez elle pas de surprise, elle reste sur ce sujet ce qu'elle a toujours été. Le jour même, et les jours qui suivent les obsèques de Charcot, les articles journalistiques de la grande Presse (entrefilets devrait on dire), ne renvoient en rien à la grandeur de Charcot, ni à l'essentiel de son œuvre. Moins qu'un hommage, ce n'est bien souvent que feuillets polémistes concernant la part de sa vie la plus contestée. On apprend donc beaucoup, ces jours là, sur la Presse, sur ses méthodes et ses stratégies, mais bien peu sur le Professeur Jean Martin Charcot.

Au total, et afin de lever toutes les contradictions dont font part les divers biographies, thèses et articles, serait-il donc intéressant d'entreprendre une mise à jour et de publier un travail exhaustif en revenant non pas d'une façon répétitive et systématique sur ce qui a déjà été écrit, mais en réalisant un travail de fond, une enquête minutieuse et détaillée, à partir des documents originaux, car depuis peu ils sont collectés et regroupés par les différentes administrations, bibliothèques spécialisées et archives officielles. Il est aussi nécessaire de présenter l'ensemble de ses travaux cliniques et fondamentaux et de les confronter à nos savoirs actuels. Ce travail, qui ne peut s'inscrire que sur quelques années d'une rédaction faite de recherches et de compilations, semble aujourd'hui intéressant à envisager et permettrait de proposer un bilan de vie au plus proche de la vérité concernant l'œuvre et la vie du Professeur Jean Martin Charcot.

## Bibliographie

1 : Charles Baudelaire, « Au lecteur », dans : *Les Fleurs du mal*, recueil poétique, seconde édition, Paris 1861, Poulet-Malassis et de Broise éditeurs, p. : 18-21.

2 : Henri Carton, dans : *Histoire de la critique littéraire en France*, Paris, Dupret éditeur, 1886, cite la parole d'Addison, p. : 3.

3 : Philippe Galanopoulos, « La science contre l'histoire : pensée réflexive et technologie médicale », dans le journal : *Santé, Médecine et Chirurgie*, n° 0, Opus 2, juillet 2011. p. : 2-3. (BIUM).

4 : « Le siècle de Charcot », dans *L'Événement*, 29 mai 1885, in *Les Chroniques du Diable* (Octave Mirbeau), Annales littéraires de l'Université de Besançon, n° 555, Les Belles lettres, 1995, p. : 121.

5 : Philippe Galanopoulos, « Le cerveau, l'âme et la République », dans le journal : *Santé, Médecine et Chirurgie*, n° 0, Opus 1, p : 1. Juillet 2011. (BIUM).

6 : Bertrand de Saint Vincent, *Le roman du Figaro : 1826-2006*, Plon-Le Figaro éditeurs, Paris, 2006, p. : 48-49.

7 : Jean Tulard, J-F Fayard, A. Fierro, *Histoire et Dictionnaire de la Révolution*, Robert Laffont éditeur, Collection Bouquins, Paris, 1987, p. : 259.

8 : Ibid, p. : 264.

9 : Alfred Fierro, *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont éditeur, Collection Bouquins, Paris, 1996, p. : 143.

10 : Arlette Farge, dans l'émission radiophonique de Jean-Noël Jeanneney sur France Culture, *Concordance des temps*, du 11/01/2014. (podcast disponible).

11 : Alfred Fierro, *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont éditeur, Paris, 1996, Collection Bouquins.

12 : Cité par E. d'Hauterive, *La police secrète du premier Empire*, d'après des documents originaux inédits, Librairie Académique Perrin et Cie, libraire- éditeur, Paris 1908, tome I, p. : 195.

13 : Jean Tulard, *Nouvelle Histoire de Paris, Le Consulat et l'Empire*, Hachette éditeur, 1970, Paris, p : 349.

14 : Branda Pierre, Cité dans : *Napoléonica, La Revue* , Fondation Napoléon éditeur, Paris le 17 mai 2014 : « 1812, l'année de tous les défis » p : 1.

15 : Robert Luft, *Eléments, atomes et molécules*, Association Cultures et Techniques éditions, Paris, 1975, p. : 175.

16 : Thierry Lentz, *Nouvelle Histoire du premier Empire : l'effondrement du système napoléonien 1810-1814*, Tome II, Fayard éditeur, Paris, 2004.

17 : Alain Pigeard, *Dictionnaire de la Grande Armée*, Tallandier éditeur, Paris, 2002.

18 : Jacques Prévert, poèmes, dans : *Paroles*, Le point du jour éditeur, Paris, 1946, p : 2.

19 : François René de Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, M. Levaillant éditeur, I, livre 23, chapitre 20, p : 984, Cité par A. Fierro, dans : *Histoire et Dictionnaire de PARIS*, Collection Bouquins, Laffont éditeur, Paris 1996, p : 138.

20 : François René de Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, M. Levaillant éditeur, Paris I, livre 23, chapitre 20, p : 286, cité par A. Fierro, dans *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Collection Bouquins, Laffont éditeur, Paris 1996, p : 138.

21 : J.Tulard, J-F Fayard, A. Fierro, *Histoire et dictionnaire de la Révolution*, Robert Laffont, Collection Bouquins, Paris 1987, Col. Bouquins, p : 296.

22 : G. de Bertier de Sauvigny, *Nouvelle Histoire de Paris, La Restauration (1815-1830)*, Hachette éditeur, Paris 1977, p : 425.

23 : *Mémoires du Prince de Talleyrand*, Librairie Nouvelle, réédition chez Calmann-Levy éditeur, Librairie Nouvelle, Paris 1891.

24 : François René de Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, Penaud frères éditeurs, Paris 1849-1850, textes intégralement repris dans la Collection *La Pléiade*, numéro 67, Paris 1948.

25 : Jean Richepin, « poèmes », *les philistins*, dans recueil de poèmes choix de poésies, Chez Eugène Fasquelle éditeur, Paris 1926.

26 : Alfred Fierro, dans *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont éditeur, Collection Bouquins, Paris 1996, p : 158.

27 : Cité par G. de Bertier de Sauvigny, *La Restauration*, éditions Flammarion, collection Champs, numéro 237, Paris 1993, p : 411.

27 bis : Le journal *Le Constitutionnel* est un quotidien fondé sous le titre *L'indépendant* par Fouché pendant les Cents-Jours, il deviendra *Le Constitutionnel* sous la seconde Restauration. Ce journal fut racheté par le Docteur Louis Veron, Adolphe Tiers y gardant son poste de Rédacteur en Chef. Ce journal a joué un rôle très important dans l'élection de Louis-Napoléon-Bonaparte.

28 : G de Bertier de Sauvigny, *La Restauration*, éditions Flammarion, collection Champs, numéro 237, Paris 1993 : p : 452.

29 : Ibid, p : 454.

30 : Ibid, p : 456.

31 : Thureau-Dangin, *Histoire de la Monarchie de Juillet*, chez Plon Nourrit éditeurs, Paris 1888, I, p : 41.

32 : Cité par P. Vigier, *Nouvelle Histoire de Paris*, Paris pendant la Monarchie de Juillet, Hachette éditeur, Paris 1991, p : 28.

33 : P. Vigier, Paris pendant la Monarchie de Juillet (1830-1848), Hachette éditeur, Paris 1991, p : 45.

34 : Thureau-Dangin, *Histoire de la Monarchie de Juillet*, Chez Plon Nourrit éditeurs, Paris 1888, I, p : 415-416.

35 : Cité par Alfred Fierro, dans *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont éditeur, collection Bouquins, Paris 1996, p : 168.

36 : Docteur Véron, dans *Mémoire d'un bourgeois de Paris*, librairie nouvelle éditeur, Paris 1856-1857.

37 : Alfred Fierro, *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont éditeur, collection Bouquins, Paris 1996, p : 291.

38 : Mémoire d'Alain Faure, Conflits politiques et sociaux au début de la Monarchie de Juillet. (IDHES Nanterre, Université Paris Ouest, Fond documents).

39 : Cité par Jean Thuillier, *Monsieur Charcot de la Salpêtrière*, Robert Laffont éditeur, Paris 1993.

40 : Rapport sur la marche et les effets du choléra-morbus dans Paris et les communes rurales de la Seine, année 1832. Imprimerie Royale 1834.

41 : Cité par Vigier, *Paris pendant la Monarchie de Juillet* (1830-1848), Hachette éditeur, Paris 1991. P : 97-98.

42 : Dans *Le journal des débats* du 8 Juin 1833.

43 : Journal de la *Société statistique de Paris*. « Du prix du pain à Paris depuis le début du siècle », Tome 30. (1889), p : 272.

44 : Cité par Alfred Fierro, dans *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont éditeur, collection Bouquins, Paris 1996, p : 177.

45 : Alexandre Dumas, *Histoire de la vie privée et politique de Louis Philippe*, édition Dufour et Mulat, Paris 1852.

- 46 : Cité par Louis Girard, *Nouvelle Histoire de Paris*, Hachette éditeur, Paris 1981, p : 16.
- 47 : Ibid, p : 19.
- 48 : Cité par Alfred Fierro, dans *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont éditeur, collection Bouquins, Paris 1996, p : 179-180.
- 49 : Cité par Adrien Dansette, *Histoire du second Empire*, Hachette éditeur, Paris 1961, p : 223-224.
- 50 : C. Simond, *Paris de 1800 à 1900*, Librairie Plon éditeur, II, Paris 1901, page : 247.
- 51 : Pascal Diard, *Le Monde* du 6 mai 2007, « Histoire du droit du vote ».
- 52 : « *Concordance des temps* », émission historique de Jean-Noël Jeanneney, France Culture, diffusée de 10h à 11h le samedi (disponible en postcard).
- 53 : Cité par A. Dansette, *Histoire du second Empire*, Hachette éditeur, Paris 1961, I, p : 292.
- 54 : Ibid. p : 332.
- 55 : Ibid. p : 332.
- 56 : Ibid. p : 340.
- 57 : Ibid. p : 341.
- 58 : Ibid. p : 365.
- 59 : Ibid. p : 370.
- 60 : R. Rullière, *Histoire de la Médecine*, Masson éditeur, Paris 1981, p : 12.
- 61 : Cité par A. Fierro, *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont éditeur, collection Bouquins, Paris 1996, p : 190.
- 62 : Christophe Charle, *Histoire sociale de la France au XIXème siècle*, le Seuil éditeur, Paris 1991.
- 63 : Lettre de Bismarck à son fils le 19 septembre 1970, citée par Alfred Fierro, dans : *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont éditeur, Collection Bouquins, Paris 1996, p : 195.
- 64 : Paroles attribuées à Victor Hugo, revenu d'exil, citées par Alfred Fierro, *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont éditeur, collection Bouquins, Paris 1996, p : 195.
- 65 : J. Simon, *Le gouvernement de Monsieur Thiers*, Calmann-Lévy éditeur, Paris 1880, I, p : 181.

66 : Ibid, page : 182.

67 : H. Taine, *Sa vie et sa correspondance, III, Hachette et Cie*, Paris 1905, p : 77.

68 : E. Rodriguez, *Le carnaval rouge*, E. Dentu libraire éditeur, Paris 1872, p : 158.

69 : G. Bourgin, *La guerre de 1870-1871 et la Commune*, Editions nationales, Paris 1938, p : 312.

70 : Cité par S. Rials, *Nouvelle Histoire de Paris, de Trochu à Thiers*, Hachette éditeur, Paris 1985, p : 283.

71 : J. Rougerie, *Paris libre*, le Seuil éditeur, Paris 1971, p : 248.

72 : P.O Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, collection découverte poche, Sciences humaines et sociales, n° 12, Paris 2005, p : 381.

73 : J. Rougerie, *Paris libre*, le Seuil éditeur, Paris 1971, p : 269.

74 : Cité par S Rials, nouvelle Histoire de Paris, de Trochu à Tiers (1870-1873), Hachette éditeur, Paris 1985, p : 522.

75 : Discours tenu devant l'Assemblée Nationale le 23 mai 1873.

76 : Bertrand Meyer-Stabley, *Ces dames de l'Elysée*, Académie Perrin, Paris 1999.

77 : Carl Marx, *La guerre civile en France*, texte écrit et diffusé en Europe à partir de Londres en 1871.

78 : Jacques Chastenet, dans *Cent ans de République*, II, pp : 229, cité par Alfred Fierro, Histoire et Dictionnaire de Paris, Collection Bouquins, édition Robert Laffont, Paris 1996. p : 210.

79 : Georges Clémenceau, dans le journal : *La Justice*, du 11 Juillet, 1887.

80 : Jacques Chastenet, *Cent ans de République*, II, pp : 268-270, cité par Alfred Fierro, dans Histoire et Dictionnaire de Paris, Collection Bouquins, Robert Laffont éditeur, Paris 1996, p : 210.

81 : Ibid. p : 210.

82 : Ibid. p : 210.

83 : Ibid. p : 210.

84: Cité par J.P Pelissier, étude de Maggiolo, INRA unité MONA, CNRS, Histoire et mesure de l'illettrisme en France.

- 85 : J-B Noe, *Revue contre point*, 2011. Cité dans *Ecole et éducation de 2012*.
- 86 : Cité par Alfred Fierro dans *Histoire et Dictionnaire de Paris*, éditions Robert Laffont, collection Bouquins, Paris 1996, p : 413.
- 87 : Sainte-Beuve, *De la littérature industrielle*, 1<sup>er</sup> Septembre 1839, dans « La Revue des deux Mondes ».
- 88 : Le comte de Lautréamont, dans *Œuvres complètes de Lautréamont*, éditions Levy-Mano, 1938 Paris.
- 89 : Sainte-Beuve, *De la littérature industrielle*, 1<sup>er</sup> Septembre 1839, dans « La Revue des deux Mondes ».
- 90 : P. Van Den Dugen, *Organisation des rédactions, Presse et culture de masse en France 1880-1914*, *Revue Historique*, I, 1998, pp : 93-121.
- 91 : J. Jamati, *Devenir journaliste*, édition J. Victorion, Paris 1906, pp : 22-23.
- 92 : Delporte, Palmer, Ruellan, *Presse à scandale, scandale de Presse*, éditions l'Harmattan, Paris 2001, pp : 113-122.
- 93 : Jean Thuillier, *Monsieur Charcot de la Salpêtrière*, éditions Robert Laffont, Paris 1993, p : 282.
- 94 : Guillain G : *J-M Charcot, sa vie son œuvre*, Masson, Paris , 1935.
- 95 : Debove cité par Guillain : Ibid.
- 96 : Gislaine Bouchet : *Le cheval à Paris de 1850 à 1914* : Thèse doctorale.
- 97 : Alfred Fierro, *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont, collection Bouquins, Paris 1996, p : 768.
- 98 : Alfred Fierro, Ibid, p : 978.
- 99 : Michel Bonduelle, *Charcot, dates, légendes et réalités*, *Histoire des sciences Médicales*, tome XXVIII, n°4, 1994. p : 289.
- 100 : Guillain G : *J-M Charcot, sa vie son œuvre*, Masson, 1935.
- 101 : Léon Daudet, *Souvenirs et polémiques*, réédition, Robert Laffont, collection Bouquins, Paris 1992. p : 1062.
- 102 : Patrick Berche, : « *Le savoir vagabond, Histoire de l'enseignement de la médecine* », chez Docis, Paris 2013.



103 : Michel Bonduelle cite dans *Charcot, dates légendes et réalités*, (SFHM), Théodule de Banville : *Paris vécu* de Th. De Banville, Paris 1883, pp : 162-163.

104 : Claude Harel, journal *Santé Médecine et Chirurgie et Histoire*, n°1, 2014, pp : 36-37.

105 : Michel Bonduelle, cite cette phrase de Charcot (*toujours dans : dates, légendes et réalités p : 290*) phrase retrouvée chez Janet et Freud. p : 290.

106 : Léon Daudet, *Souvenirs et polémiques*, Robert Laffont, collection Bouquins, Paris 1992, p : 148.

107 : A. Souques, *Charcot intime*, Presse médicale, Paris le 27 mai 1925, n°42.

108 : Alfred Fierro, *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont, collection Bouquins, Paris 1996, p : 279.

109 : Léon Daudet, *Souvenirs et polémiques*, Robert Laffont, collection Bouquins, Paris 1992, p 182.

110 : Discours de Charcot à l'inauguration de sa Chaire de Neurologie.

111 : Jean Thuillier, *Monsieur Charcot de la Salpêtrière*, Robert Laffont, Paris 1993, p : 95.

112 : Louis Gallet, collection Calmann-Lévy, 1888, *Guerre et Commune, impressions d'un hospitalier*. Louis Gallet est économe à la Salpêtrière pendant la guerre de 1870.

113 : J-M Charcot, dans *Œuvres complètes*, tome III, Delahaye et Lecrosnier, Paris, 1885-1890. p : 15.

114 : Claude Bernard, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Poche-Club, Paris 1967, p : 167-168.

115 : cours de présentation de cas par Charcot sténographié par le Docteur Guidon, cité par J.Thuillier, *Monsieur Charcot de la Salpêtrière*, Robert Laffont éditeur, Paris 1993, p : 122.

116 : E. Trillat, *Histoire de l'Hystérie*, Seghers, Paris 1986, pp : 138-140.

117 : Ibid.

118 : J-M Charcot, *Œuvres complètes*, tome IX, p : 278. Delahaye et Lecrosnier, Paris 1885-1890. p : 278.

- 119 : Thèse de doctorat de médecine de Paul Richer du 9 avril 1879.
- 120 : Cité par Jean Thuillier, *Monsieur Charcot de la Salpêtrière*, Robert Laffont, Paris 1993, p : 145.
- 121 : J-M Charcot, *Leçons du mardi à la Salpêtrière*, tome I, Paris 1887-1888, Bureaux du progrès médical Paris 1897, p : 410.
- 122 : F-J Sulloway, *Freud Biologiste de l'esprit*, Fayard, Paris 1981, p : 334.
- 123 : Dans : Revue médicale de l'Est, 1882,14, pp : 438-442.
- 123 bis : Léon Daudet : *Le drame de Jardies*, éditions Fayard, Paris 1924,pp : 303-305.
- 124 : Léon Daudet, *Souvenirs et polémiques*, collection Bouquins, Robert Laffont, Paris 1992, p : 150.
- 125 : Daniel Widlocher, revue neurologique 138, 1982, pp : 1053-1060).
- 126 : René Vallery-Radot, *La vie de Pasteur*, Flammarion, Paris 1900, p : 523.
- 127 : Geneviève Dormann, *Le roman de Sophie Trébuchet*, éditions Albin Michel, Paris 1882.
- 128 : René Vallery-Radot, *La vie de Pasteur*, Flammarion, 1900, pp : 448-450.
- 129 : E. Trillat, *Histoire de l'hystérie*, Seghers éditeur, Paris 1986, p : 213, cité par Jean Thuillier, *Monsieur Charcot de la Salpêtrière*, R. Laffont, Paris 1993.
- 130 : Ibid, p : 213.
- 131 : J-M Charcot, Pierre Marie, *Revue de Médecine*, Paris février 1886.
- 132 : E. de Goncourt, *Journal*, collection Bouquins, Robert Laffont, Paris 1990, p : 1209.
- 133 : Léon Daudet, *Souvenir et polémique*, Robert Laffont éditeur, collection Bouquins, Paris 1992, p : 171.
- 134 : Nadine Simon Dhouailly, *La Leçon de Charcot*, Musée de l'A-P, Paris.
- 135 : D. Barrucan, Société d'Histoire des sciences médicales, n° 1986, pp : 160-167.
- 136 : H. Ellenberger, *A la découverte de l'Inconscient*, Simep éditions, Villeubanne, 1970, pp : 624-627
- 137 : D. Barrucand, *L'hypnose en France*, PUF, Paris 1983, p : 172.
- 138 : G. Guillain, *Charcot, sa vie son œuvre*, Masson et Cie, Paris 1935, p : 57.
- 139 : Léon Daudet, *Souvenirs et polémiques*, Robert Laffont éditeur, collection Bouquins, Paris 1992, p : 186.

140 : H. Souques qui nous en fait part dans *Charcot intime*, *Presse médicale* du 27 mai 1925, n°42, p : 695.

141 : E. et J de Goncourt, *Journal*, Collection Bouquins, Laffont éditeur, tome III, Paris, 1989, p : 526.

142 : Jean Thuillier, *Monsieur Charcot de la Salpêtrière*, Robert Laffont, Paris 1993, p : 290.



## ANNEXES DU MEMOIRE

1/ Le tableau de Brouillet : ce montage localise certains des protagonistes qui assistent aux présentations de malades de Jean Martin Charcot ; (Il s'agit ici d'une composition que l'on doit à la « compagnie d'Hauteville »). Références : un article, dans *Santé Médecine et chirurgie*, n° O de Juillet 2011, page 56, Titre : *Jean Baptiste Charcot*, Claude Harel & Patricia Le Roux. & *Du père à la mer*. Mêmes auteurs, même publication.

2/ Le Cimetière de Montmartre : Est le dernier lieu de résidence de Jean Martin Charcot ; il y « repose » dans le caveau-chapelle de la famille Laurent-Richard (son beau-père). Le cimetière du Montmartre est peu connu semble-t-il, mais il est très intéressant de le visiter. Il reflète un « luxe » qui s'affiche au niveau de ses sépultures ; sur les 20.000 tombes, ou petites chapelles (chiffres de 2015), on ne compte plus celles qui rivalisent, avec un faste original, la place sociale de ceux qui y sont inhumés. Son environnement bucolique le rend pour le moins reposant. Beaucoup de noms célèbres ici : d'Ampère pour les scientifiques à Bizet pour les compositeurs, de Charcot Jean Baptiste (fils de Jean Martin, qui repose dans la même chapelle près de son père) pour les explorateurs, à la Dame aux Camélias, Alphonsine Plessis, pour les courtisanes... Ce cimetière, initialement situé en dehors des limites de Paris, au Nord de la capitale, est édifié sur les carrières de gypse du Montmartre. Il sera inclus dans le Paris intra muros lors de l'annexion des communes limitrophes en 1860. On passe alors de 12 à 20 arrondissements. Nous avons expliqué, sur ce point, l'intérêt stratégique du pouvoir de l'époque à des fins politiques (lire rappel historique). (Photo : Cl. Harel).

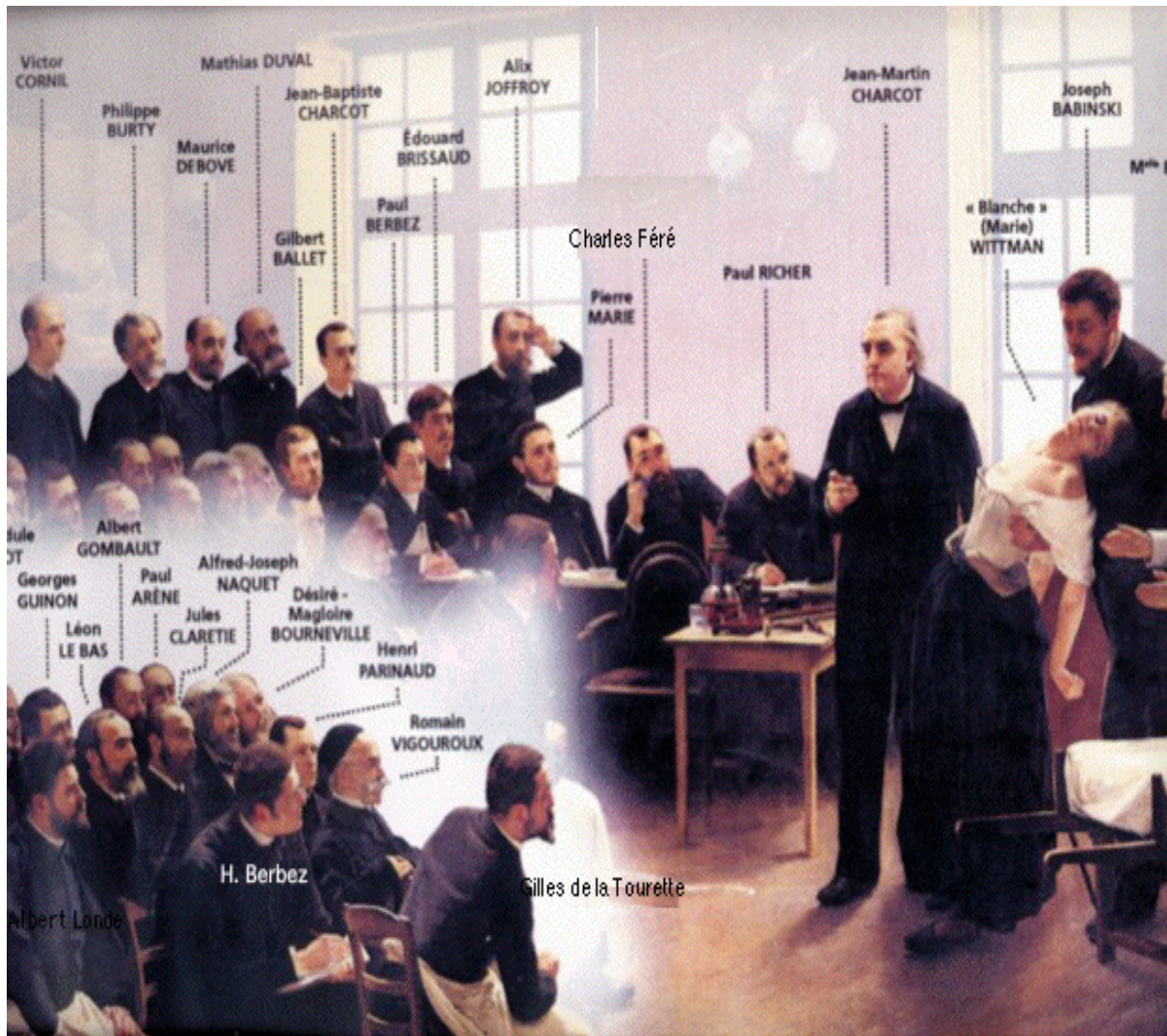
3/ L'Hôtel de Chimay, construit en 1635, et nommé alors Hôtel de la Bazinière, est situé à Paris le long de la Seine au n° 17 du quai Malaquais (non loin de l'Institut) ; il connaîtra de nombreux propriétaires. Il se nommait, en 1852, Hôtel de la Pagerie et devient l'Hôtel de Chimay dès son acquisition (1852) par le Prince Joseph de Riquet de Caraman, Prince de Chimay (1808-1886); ce dernier le revendra à l'Etat français en 1883, ce sera dès lors le siège de l'Ecole nationale des Beaux Arts (qui réside encore aujourd'hui dans ce lieu magnifique). Jean Martin Charcot s'y installe, comme locataire, après la guerre de 1870-1871 (en 1875 selon certains auteurs), il habitait avec sa famille, depuis son mariage, Rue du Coq, tout près de la Gare Saint Lazare. Charcot y transfère aussi son cabinet privé, jusqu'alors installé rue Laffitte. Il sera contraint de quitter l'Hôtel de Chimay dès l'annonce de sa vente à l'Etat français par le Prince de Chimay (1883). (Photo 3, Cl. Harel).

4/ Charcot quitte le quai Malaquais et est devenu propriétaire de l'Hôtel de Varengeville en 1884. Sept ans après la mort de Charcot ses héritiers vendront cet Hôtel à la Banque d'Algérie (en 1900) ; il est actuellement occupé par La Maison de l'Amérique Latine. La façade du n° 217, (photo 4), ne reflète pas vraiment la splendeur intérieure du lieu. En effet, lors du percement du Boulevard Saint Germain, qui débute dès l'année 1855, de nombreux édifices et d'Hôtels et immeubles sont détruits de façon à se conformer au projet d'alignement et la façade de l'Hôtel de Varengeville s'en trouvera mutilée, déjà dénaturée par un rehaussement peu esthétique. Par contre la face « jardin » garde toute la magnificence de son aspect initial. (Photo Cl. Harel).

5/ Ce certificat de naissance de Jean Martin Charcot est ici reproduit à partir d'une reconstitution déposée aux Archives de Paris (Cote bobine 5 Mil 285). Nous l'avons signalé au niveau du rappel historique, les archives de Paris, situées à l'Hôtel de Ville de Paris, vont disparaître dans un incendie provoqué par les Communards en déroute le 24 mai 1871. Ils incendieront aussi : le ministère des Finances, le palais de la Légion d'Honneur, les Tuileries, les entrepôts de la Villette et 200 maisons et immeubles. La reconstitution des documents de l'époque a demandé un travail considérable et aujourd'hui les pièces administratives sont regroupées aux « Archives de Paris », porte des Lilas à Paris.



# Le Tableau de Brouillet









## **Hôtel de Chimay, quai Malaquais à Paris (6ème)**

Charcot, qui s'est installé dans une aile de cet Hôtel, y réside et y reçoit ses malades. Il devra quitter ce lieu majestueux car le propriétaire, le Prince de Chimay, décide de le vendre à l'Etat français en 1883. Charcot va alors acheter l'Hôtel de Varengeville situé au n° 217 du Boulevard Saint Germain à Paris (6ème), dans lequel il s'installera en 1884 ;.



## Résumé du Mémoire

Nous souhaitons, en envisageant ce mémoire, présenter un résumé de la vie et de l'œuvre du Professeur Jean-Martin Charcot premier titulaire d'une Chaire de « Clinique des maladies du Système Nerveux » (Neurologie), en relisant quelques biographies, articles et thèses, dont il a fait l'objet.

Au-delà des références liées à l'Histoire de la médecine notre souhait était aussi de commenter, sous une forme interrogative, les articles de la Presse parisienne au jour et aux lendemains des obsèques du « Maître » pour tenter de considérer la continuité de l'intérêt, ou non, qu'elle portait au personnage de son vivant. Cette Presse du 19<sup>ème</sup> siècle qui orchestrait les « bruits » de son époque et qui faisait aussi rapidement les gloires qu'elle les défaisait.

Qu'en est-il de la représentation de la vie et de l'œuvre du Professeur Jean-Martin Charcot ? Entre l'hagiographie, le regard « orienté » de ses contemporains et la pitance quotidienne d'une Presse opportuniste, nous avons essayé, très modestement et partiellement, de résumer ce que nous apportent certains éléments archivés à ce jour sur la vie d'un homme et sur un destin édifié au fil d'événements parfois fortuits, souvent bien construits, toujours volontaires, destin tout autant fait d'une pugnacité et d'une perspicacité scientifique aiguisée et exemplaire.

**Mots clés:** Histoire, médecine, Jean-Martin Charcot, Presse, dix neuvième siècle, neurologie, hypnose, hystérie.

## Abstract

In this thesis we wanted to present a summary of the life and works of Professor Jean-Martin Charcot first holder of the "Clinic of Nervous System Diseases" (Neurology) Chair, by rereading the few biographies published of him.

Beyond the references related to the History of Medicine, we also wanted to comment and examine the articles of the Parisian Press on the day of the funeral of the "Master" so that we can try to consider the continuity of interest that the Press showed in this person in his lifetime. The 19<sup>th</sup> century Press orchestrated the "noise" of its time as well as imparted and denied glory with equal quickness.

What about the representation of the life and works of Professor Jean-Martin Charcot? In the light of hagiography, the formal look of his contemporaries and the daily pittance of an opportunistic Press, we tried to summarize in a very modest and partial way what kind of information the records bring to us nowadays on the fate of a man and on his destiny built on fortuitous events, pugnacity as well as sharp and exemplary scientific acumen.

**Keywords:** History, Medicine, Jean-Martin Charcot, Press, 19<sup>th</sup> century, Hypnoses, Hysteria, Neurology.



### **Hôtel de Varengeville à Paris dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement**

217, Bd Saint Germain à Paris (6<sup>ème</sup>). Actuellement occupé par la Maison de l'Amérique Latine. Jean Martin Charcot achète cet Hôtel de Varengeville en 1884, y installe son cabinet et en fait son lieu de résidence (Photo. Cl Harel)



**UNIVERSITE PARIS DESCARTES  
FACULTE DE MEDECINE**

Faculté de Droit de Paris Descartes  
Institut des Sciences Politiques

**Diplôme d'Histoire de la Médecine  
2014-2015**

*Présenté par*  
Claude HAREL

***Le Professeur Jean-Martin CHARCOT***  
*Sur sa vie et son œuvre au regard des biographies  
et des titres de la grande Presse française à la suite de son décès en  
août 1893.*

**Directeurs du Mémoire**

**Monsieur le Professeur Patrick BERCHE**  
**Doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Paris**  
**Descartes.**

**Monsieur le Professeur Jean-Noël FABIANI, Chirurgien,**  
**Directeur du département de chirurgie Cardio-vasculaire de**  
**l'Hôpital Européen Georges Pompidou, Paris.**

**« Faites attention à l'Histoire que  
l'imposture se charge d'écrire ».**

**François-René de Chateaubriand**  
*Mémoires d'Outre-tombe.*

## Remerciements

Qu'il nous soit permis de remercier, à cette occasion, Monsieur le Professeur Patrick Berche, Doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Paris Descartes, Membre de l'Académie nationale de médecine et Monsieur le Professeur Jean-Noël Fabiani, Chirurgien, Chef du département Cardio-vasculaire de l'Hôpital Européen Georges Pompidou à Paris, pour l'attention qu'ils nous ont portée tout au long de cette année universitaire 2014-2015.

Remerciements à Monsieur Jean-Baptiste Busaall, Maître de Conférences à l'Institut d'Histoire du Droit de l'Université Paris Descartes, pour les conseils qu'il nous a accordés à la lecture de la rétrospective historique et sociopolitique du mémoire.

Remerciements et gratitude à l'ensemble de nos enseignants.

## Plan du Mémoire

Préambule.....	4
1/ Rappel sur l'évolution politique de 1800 à 1894.....	11
2/ La grande Presse et les corollaires de son essor au XIXème siècle.....	72
2-1 : ~Emergence d'une langue nationale.....	72
2-2 : ~Evolution de l'intérêt pour la lecture au XIXème .....	74
2-2-1 : La volonté de l'Etat.....	75
2-2-2 : Les lieux de lecture.....	77
2-2-3 : Une Presse accessible au plus grand nombre.....	78
3/ La Presse au XIXème siècle.....	79
3-1 : ~Progrès techniques permettant l'essor de la Presse.....	79
3-1-1 : L'amélioration de l'imprimerie, de l'encrage, du papier.....	80
3-1-2 : La diffusion rapide des journaux grâce au chemin de fer.....	84
3-2 : ~Du publiciste au journaliste, d'un art élitaire à la littérature industrielle.....	85
3-3 : ~La bête noire de l'édition au XIXème siècle : La censure.....	88
4/ Rappels sur la vie et la carrière de Jean-Martin Charcot .....	92
5/ La mort de Charcot et ce qui reste de sa vie et de son œuvre à la lecture de certains des titres de la Grande Presse parisienne du 19 août à la fin août 1893 .....	148
Conclusion.....	158
Bibliographie.....	160
Annexes.....	169

# Jean-Martin Charcot

(1825 - 1893)

Sur sa vie et sur son œuvre au regard de biographies, d'articles et thèses, puis des titres de la grande Presse française au lendemain de son décès en août 1893.

## PREAMBULE

Il y a deux genres majeurs que l'on retrouve fréquemment au fil des éditoriaux et qui viennent cibler les célébrités :

-Le Pamphlet qui procède à une critique acerbe, exécutive, violente, sans nuance et souvent de mauvaise foi. En versus :

-L'Eloge dithyrambique, récompense méritée (ou non), qui est, lui, généralement plus facile à métaboliser pour « l'égo ».

Le docteur Théophraste Renaudot (1586-1653), médecin ordinaire du Roi Louis XIII, ami de Richelieu, considéré comme le créateur de la presse en France (Janvier 1631 : *Nouvelles ordinaires de divers endroits*, puis le 31 mai 1631 : *La Gazette*, avec privilège Royal), consacré premier journaliste officiel, mais aussi, son ennemi juré, le docteur Guy Patin, auteur de mazarinades, augurent de cette « presse » qui use et abuse de l'éloge, ou du pamphlet, et le plus souvent jusqu'à l'indécence. Mais qui faut-il blâmer ? L'échotier ou le public qui en redemande jusqu'au ravissement?

Quiconque à la prétention de prendre une place au soleil s'expose à cette « taxe » du public dont, au final, le bénéfice ira à cette presse que savourent les lecteurs, ou parfois les scandalise, mais jamais ne les laisse dans l'indifférence. Cette collusion scandée au rythme des offres et des demandes, cette entente tacite entre les lecteurs et ces nouveaux publicistes que l'on nomme déjà journalistes au XIX<sup>ème</sup> siècle, nous évoque spontanément le très fameux vers de Charles Baudelaire :

« Hypocrite lecteur -- mon semblable -- mon frère ! » (1).



Henri Carton, observant le rapport entre les journalistes et les célébrités, cite Addison : « C'est un impôt que tout candidat à la célébrité doit payer au public ; vouloir s'y soustraire, quelque mérite éminent que l'on ait, c'est une folie ; ne pouvoir le supporter est une faiblesse » (2).

Ainsi semble-t-il intéressant, à partir de rubriques journalistiques publiées dès le lendemain de la mort de Jean-Martin Charcot, en confrontant ces articles à la réalité de sa vie, de vérifier le poids de cette nouvelle gabelle (car elle ne manque pas de sel), observée à l'égard d'une célébrité de la médecine triomphante du XIX<sup>ème</sup> siècle et d'illustrer ainsi l'octroi cité par Addison.

Ce décryptage, même restreint à un survol limité, doit mettre en exergue les diverses appréciations émises à l'endroit d'un membre éminent de la médecine. Nous essaierons, à la faveur du recul des décennies qui nous séparent de cette époque, comme garantie d'une mise à l'écart de jugements ambiants, de faire la lumière et de vérifier, dans les textes proposés, ce qui tient du vrai, du vraisemblable, du plausible, ou du toxique.

Au préalable, et pour approcher un tel sujet qui tient à confronter la presse aux images qu'elle crée, il fallait définir le cadre d'une époque qui pouvait se prêter à une telle investigation en considérant une diffusion suffisamment abondante de journaux pour permettre de collecter les données nécessaires à l'étude ; donc un choix judicieux limité et représentatif de « titres ». Il convenait enfin trouver le personnage adéquat : un homme représentatif, singulièrement et régulièrement sollicité par les « journalistes d'idées », en l'occurrence un médecin dont la personnalité, le mode de vie, les engagements sociopolitiques et les travaux scientifiques ne pouvaient laisser la presse indifférente.

### **-Le choix du personnage :**

Lorsque l'on parcourt la seconde partie du XIX<sup>ème</sup> siècle on constate que la presse semble se prêter favorablement à un traitement des critères envisagés, tant par les propositions faites d'une richesse de progrès que par sa participation à l'émergence de personnages emblématiques dans le monde médicochirurgical. Un médecin à lui seul peut incarner par sa progression sociale, sa pugnacité exemplaire, son ambition et ses talents scientifiques, la représentation « d'une élite médicale qui se sent désormais mandatée pour faire embrayer les savoirs sur les pouvoirs » (3). Le personnage incarnant internationalement le triomphe médiatisé de la médecine française est

sans conteste Jean-Martin Charcot. Si à la même époque Claude Bernard peut être considéré comme le chef de file des médecins « modernes », Jean-Martin Charcot est, pour le chroniqueur et le grand public, l'homme du siècle. Le Maître personnifie cette médecine universitaire et hospitalière à l'origine du modèle de « Grand Patron » et ses travaux interpellent tout autant le monde des sciences qu'ils activent celui des fantasmes.

Octave Mirbeau écrit dans *l'Événement* : « Ce siècle sera le siècle des maladies nerveuses, à un double point de vue : d'abord parce qu'elles auront été maîtresses et causes de tous ses actes ; ensuite parce qu'il aura étudié à fond et connu les secrets de son mal. C'est pourquoi il ne sera peut-être ni le siècle de Victor Hugo, ni le siècle de Napoléon, mais le siècle de Charcot » (4).

### **-Le choix de la Période : Le XIX<sup>ème</sup> siècle :**

Ce choix est consubstantiel à notre option initiale qui vient désigner prioritairement le personnage idéal au regard d'une presse abondante en son temps.

La seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, période de pleine expansion, cristallise des éléments positifs à notre examen du fait des bénéfices de l'éducation, de l'intérêt croissant des masses pour la lecture, de la qualité du papier et de l'encre, mais aussi des progrès techniques qui vont améliorer la cadence des tirages, d'où la diminution du coût des impressions ; nous ajouterons le développement considérable d'un réseau ferroviaire national facilitant la rapidité des livraisons et des échanges, avec sa conséquence, l'amélioration de la collecte et de la diffusion des « nouvelles fraîches ». L'écrit devient une véritable industrie placée sous la houlette de propriétaires : les « Directeurs de journaux ». Ceux-ci sont parfois des « Gens de Lettres » animés par l'ambition du pouvoir politique, souvent des magnats (ou les deux à la fois), mais toujours des passionnés qui vont, pour ce qui nous intéresse, orchestrer à grands crissemments de plumes d'auteurs la création d'icônes représentatives du monde des « savants » et ce grâce à l'offrande propice d'une actualité scientifique permanente et considérablement commentée.

Si à cette époque on constate une importante poussée du média écrit, elle doit pourtant souvent se réaliser contre les vents et les marées d'une censure qui, au gré des circonstances, protège les pouvoirs politiques successifs. L'intérêt des rédactions pour les sciences, et pour ceux qui en créent la substance, est national. Au-delà même de ce sujet, le demi-siècle : de 1850 à 1900, voit naître une véritable compétition entre les Etats européens. L'enjeu, qui tient à la valorisation des

sciences, est lié à la montée des nationalismes et des impérialismes en Europe. Le docteur Philippe Galanopoulos, historien, archiviste-paléographe, nous fait part de cette compétition entre la France et ses voisins, notamment dans le cadre de la médecine et plus spécifiquement dans celui de la neurologie :

« ... Dès 1850, une partie des jeunes carabins français comprend que le centre de gravité de la science médicale s'est déplacé de Paris vers Berlin. Ceci explique que des neurologues aussi influents que Paul Broca, Alfred Vulpian ou Jean-Martin Charcot soient toujours restés attentifs aux innovations venues d'outre-Rhin, aussi bien que d'outre-Manche et d'outre-Atlantique, et cela malgré le rayonnement international de leurs travaux... » (5).

Cette montée en puissance des enjeux nationalistes, qui prend assise sur l'originalité des travaux cliniques, des Recherches et des découvertes, va exacerber l'égo des Nations mais aussi celui de quelques personnalités françaises parmi lesquelles certains médecins pourvoyeurs d'idées ou d'innovations remarquables.

L'information concerne autant l'élite que le grand public, c'est un phénomène sans précédent qui va nous permettre de focaliser notre attention sur deux émergences identifiées de l'époque : d'une part celle du pouvoir des « Journalistes », ces nouveaux publicistes des temps modernes, comme régulateurs et créateurs de « nouvelles », et d'autre part, celle des « Grands Patrons », mandarins universitaires, comme image magnifiée d'une élite nationale médicale méritante. Considérant l'opinion publique, si elle pointe le bout de son nez dans les « affaires » dès Louis XVI, elle s'installe pleinement sous la révolution française pour devenir toute puissante au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Les données, qui permettront notre examen, seront puisées à la source des biographies et des colonnes de plusieurs périodiques représentatifs de cette époque.

### **-Le choix des Titres :**

Outre ce que nous avons déjà défini comme préférables afin de mener l'étude, nous devons nous intéresser à des signatures aussi diverses dans les styles que dans les orientations idéologiques.

Par exemple, un «Titre » emblématique qui nous apparaît comme incontournable est :

*Le Figaro*, qui est né au début de 1826, trois mois après la venue au monde de Jean-Martin Charcot ; c'est un des plus anciens périodiques au monde encore édité. Les rubriques du journal *Le Figaro* étaient confiées, au XIX<sup>ème</sup> siècle, à des personnalités et des sensibilités très diverses : Balzac, Sandreau, Sand, Baudelaire, Mirbeau, Dumas, Zola, Proust, Karr, le docteur Véron,

Vallès, Nerval, Maupassant, Daudet (Alphonse et Léon), Sardou, Dumas fils, Platel, Goncourt, Capus, Barrès... pour ne citer que quelques unes des « plumes » connues et liées à la période en question. Dans l'ensemble, les propriétaires successifs de ce journal ont su s'entourer de fabuleux chroniqueurs ; des expressions autant plurielles dans les sensibilités politiques que singulières dans la forme de l'écriture. *Le Figaro* devient un journal quotidien qui est autorisé, dès 1867, à aborder les débats politiques de la Chambre, devenant donc, et de surcroît, un journal politique grâce à l'impulsion de son propriétaire de l'époque : Hippolyte de Villemessant. Hippolyte de Villemessant, le pionnier, le maître d'œuvre de la réussite de ce journal, s'empresse alors de rassurer les diverses composantes de son lectorat. *Le Figaro* restera: « Une arène ouverte et libre» [...] « N'y cherchez pas d'opinion dominante » (6).

Soulignons aussi que Charcot lisait régulièrement et attentivement *Le Figaro*.

A cette époque de nombreux médecins exerçaient le journalisme, comme Emile Littré ou Georges Clemenceau, qui furent journalistes bien avant que d'être des médecins, et pour le dernier, médecin avant que d'être l'homme d'une certaine politique. Citons aussi l'élève de Charcot : Bourneville, qui s'engage sur la voie politique et crée son propre journal en y affichant ses convictions sur la laïcité et sur l'intérêt d'écarter de l'exercice hospitalier les « sœurs officières ».

**-Le But recherché de l'étude :** Faire un bref résumé sur ce que nous apporte certaines des diverses biographies, articles et thèses qui ont été rédigés sur un personnage clef de l'Histoire de la médecine ; mais aussi de faire émerger quelques articles ciblés de la Grande Presse à l'égard d'une célébrité médicale à la fin de sa vie et sur ce qui semble donc rester de son œuvre. Nous reproduirons quelques parties d'articles et les examinerons contradictoirement à la lumière des données ou savoirs historiques récents. Nous ferons part chronologiquement, mais succinctement, la vie de Charcot en prenant pour repères les quelques biographies, thèses et articles publiés sur la vie du Maître. Nous ferons état de la part du réel en l'opposant aux rumeurs péjoratives élaborées dans les coulisses de la scène du « théâtre hystérique » du service Pariset à la Salpêtrière. En effet, le cercle professionnel (mais surtout extra professionnel) de Charcot, tel une boîte de Pétri (et bientôt de Pandore),ensemencée de cultures diverses et variées, nous offre de sulfureuses poussées en prêtant le flanc aux dires des uns et aux véhémences des autres. Autant de « bruits » qui pouvaient prendre parfois le chemin d'une translation heureuse pour les journaux et ce sous la

forme d'agréables sonorités métalliques de petits sous. *Le Figaro* était vendu 40 centimes au numéro en 1854 ; ce n'était pas rien ! Si nous voulons avoir un repère de « pouvoir d'achat », une infirmière de cette époque, en 1840 à la Salpêtrière, percevait 8 francs par mois, environ 27 centimes par jour – vêtue, nourrie, logée – pour 16 heures de travail par jour, nous informe le Professeur Baudouin dans *Paris médical* du 23 mai 1925.

*Le Figaro* était alors vendu à des dizaines de milliers d'exemplaires et voyait ses recettes sonnantes et trébuchantes composer dans les tiroirs du Chef caissier de la rue Vivienne une véritable partition symphonique !

Point de Presse sans finance, car la censure à un coût si l'on veut être audacieux, et de surcroît le fonctionnement des Rédactions demande d'importants moyens. Certains journaux de la Capitale sont très rentables, mais c'est aussi une des parties primordiales des objectifs. Des fortunes considérables vont s'édifier à partir de créations de journaux et d'autres grâce aux journaux. Cette presse est dors et déjà en prise avec les vertiges d'une industrialisation massive, elle est animée par des appétits mercantiles mais tout autant porteuse des ambitions politiques de certains de ses propriétaires.

Afin de permettre une meilleure lisibilité contextuelle de la période au profit du sujet, nous ferons quelques rappels indispensables :

#### **-Sur l'Epoque :**

- Rappel sur l'évolution politique du XIX<sup>ème</sup> siècle.
- Les bases de l'essor de la Presse au XIX<sup>ème</sup> siècle.
  - ~ L'émergence d'une langue nationale.
  - ~ L'évolution de l'intérêt pour la lecture au XIX<sup>ème</sup> siècle en France.
    - La volonté de l'Etat.
    - Les lieux de lecture.
    - La Presse comme catalyseur de l'engouement pour la lecture.

#### **-Sur les Journaux :**

- La Presse au XIX<sup>ème</sup> siècle.
  - ~ Les progrès techniques permettant l'évolution de la Presse au XIX<sup>ème</sup> siècle.
    - L'amélioration de l'imprimerie, de l'encrage, du papier.
    - La diffusion rapide des journaux grâce au chemin de fer.
  - ~ Du « publiciste » ou « journaliste », de l'art élitaire à la « littérature industrielle ».

~ La bête noire de l'édition au XIX<sup>ème</sup> siècle : la censure.

### **-Sur Le Personnage :**

Rappel sur les points forts de la vie de Jean-Martin Charcot : -Ses origines familiales, sa jeunesse, ses études médicales, l'Internat, ses protections, le Clinicat, Charcot médecin des Hôpitaux, l'agrégation de médecine, son mariage, son ascension sociale, sa nomination à une Chaire, l'Académie, ses travaux cliniques neurologiques et autres, le « Grand Patron », son exercice privé, sa vie privée, ses convictions, ses relations et ses inimitiés, l'homme influent, Charcot sentinelle du pré carré de l'Institution universitaire médicale, ses amis les animaux, Charcot misanthrope (?), son intérêt pour l'hystérie, les coulisses mondaines des leçons de la Salpêtrière, la famille Charcot, sa notoriété, sa mort. Le Bilan d'une vie de médecin.



Le Tableau de Brouillet (1887) : « *Une leçon de Charcot à la Salpêtrière* ». Sur la toile on peut reconnaître les élèves de Charcot, sa surveillante, une patiente. Brouillet, ingénieur de formation, entre aux Beaux-arts où il aura pour Maître Jean-Léon Gérôme, un ami de Charcot. Ce tableau est exposé actuellement au niveau de l'inter-étage du Musée de la Médecine, au 12 rue de l'Ecole de Médecine à Paris. C'est une toile monumentale de 3 X 4,25 mètres ; elle a été retrouvée dans une

cave humide où elle a été entreposée durant des décennies sans la moindre protection. Elle fut restaurée grâce à des fonds Britanniques. (Annexe en fin de mémoire).

## **1/ Rappel sur l'évolution politique du XIXème siècle.**

Ce rappel historique, concernant l'évolution politique au XIXème siècle, a pour objet de restituer chronologiquement les éléments contextuels qui facilitèrent l'installation des régimes successifs en amont et lors de la vie de Jean-Martin Charcot. Nous partons du principe que comprendre la vie et la carrière d'un grand médecin du XIXème siècle c'est, a minima, de préalablement décrire les différentes couches du décor sociopolitique du pays sur la scène duquel va se jouer le destin du personnage, en l'occurrence Jean-Martin Charcot ; enfance, puis vie d'adulte, ces deux périodes seront toutes les deux « pondérées » par l'implicite pression ancestrale des différentes « atmosphères » historiques de notre Nation.

~

Le XIXème siècle nous fait part de quasiment tous les régimes politiques. Nous comptons sur cette période, relativement limitée au regard de l'Histoire de la Nation, la succession de nombreuses formes de représentations :

Le Consulat avec Bonaparte comme Premier Consul, de 1799 à 1804.

Les Français aspiraient plus que tout au rétablissement de l'ordre mais surtout à un ordre pérenne. Bonaparte rentrant d'Egypte pouvait incarner à lui seul celui par qui ce vœu allait-être exhaussé. La conjoncture lui était très largement favorable, ainsi que le note Jean Tulard :

« ... Le pays était las : quelques Vendéens et Chouans mis à part, on aspirait à la fin des luttes civiles comme de la guerre extérieure ; ceux qui n'avaient rien gagné redoutaient un surcroît de misère ; les profiteurs avaient peur maintenant de perdre ce qu'ils avaient obtenu. La Révolution, pour la nouvelle bourgeoisie, était faite ; restait à la consolider ... » (7).

Bonaparte consolide la Révolution bourgeoise commencée en 1789, mais Bonaparte, lui, rassure ; ne dit-il-pas ? : « Le Conseil des Anciens m'a appelé : j'ai répondu à son appel. Un plan de restauration générale avait été concerté par des hommes en qui la Nation est accoutumée à voir des défenseurs de la liberté, de l'égalité, de la propriété » (8). Singulièrement, ici, on n'observe que le dernier terme : « propriété », prévôt, en la circonstance, sur celui de « fraternité ». Nous savons que certains avaient déjà repéré, quelques années plus tôt, une antinomie préoccupante

entre égalité et propriété, mais le violent et séditionnaire révolutionnaire Babeuf a été guillotiné en 1797, événement augurant ainsi sur la volonté d'un retour affirmé des notables modérés.

Bonaparte devient de plus en plus populaire ; le résultat du plébiscite du 2 août 1802 le confirme en instituant, haut la main, le Consulat à vie, avec 3,5 millions de « oui », contre un peu plus de 8.000 « non ». A Paris sont comptés: 60.395 « oui », contre 80 « non » (9).

En 1802, le Traité de Lunéville permet à la France d'être enfin en paix avec l'Angleterre ; le Concordat avait déjà permis l'amorçage du ralliement des Catholiques.

**Le premier Empire :** Deux ans plus tard, le 18 mai 1804, le même Bonaparte, alors « Consul à vie », organise un nouveau plébiscite qui met fin à la Première République ; à cet égard, il convient de préciser que la disparition formelle du terme « République » ne date pas pour autant de 1804 ; en effet il ne sera gommé dans la publication des lois qu'en 1806, et bien plus tard, en 1808, sur les monnaies. Napoléon 1<sup>er</sup>, Empereur des Français, est plébiscité à la faveur de 3,5 millions de « oui » contre 2.569 « non », prolongeant son goût pour le pouvoir personnel. Notons au passage que la Constitution de 1791 considère la distinction entre citoyen « actif » et citoyen « passif ». Le vote n'est pas un devoir mais une fonction que la Nation attribue à certains de ses membres pour désigner ses représentants : les députés. La contribution de Sieyès à la réflexion de la mise en place du processus de vote a pour résultat de l'attribuer aux seuls « citoyens actifs » masculins de plus de 25 ans. Avec le suffrage censitaire, de la Constitution de 1791, il est donc considéré au final que pour voter il faut avoir 25 ans au moins, appartenir au sexe masculin et être imposable au-delà du Cens. Ce que résume le législateur par le fait d'être « intelligent et posséder un certain niveau économique » ; seuls les actionnaires de la grande société sont donc légitimes et désignés pour voter. Il est indéniable qu'il s'agit là d'un contrat républicain conforme à l'esprit de ceux qui pensent la Nation d'alors ; on peut toutefois se poser des questions sur l'origine de cet esprit et sur ceux qui l'insufflent. Les précurseurs, comme Diderot et Voltaire, ces « beaux esprits », « n'assimilaient pas le pauvre à un être humain ; c'était une entité, certes, mais pas un être humain. » (10). Sans doute, sur ce point, comme le souligne Monsieur Jean Baptiste Bussall (MCU, Faculté de Droit de Paris Descartes), le problème n'est pas celui de la nature humaine du pauvre, que son utilité dans la société. Ces remarques vont prendre une orientation plus générale dès lors que l'on considère qu'elles infiltrent encore aujourd'hui notre « non-conscient ». En 1793, la Constitution de l'an II établit le suffrage universel... qui reste toutefois masculin ; mais



ce mode de scrutin ne sera jamais appliqué. La Constitution de l'an III, en 1795, rétablit le suffrage censitaire dans les textes. Prudence est mère de sûreté ! Le mode de vote sera réexaminé à l'occasion de la Constitution de l'an VIII. Si on regarde l'évolution du mode du vote censitaire, on s'aperçoit, au fil des temps, qu'il est réajusté au niveau des curseurs de l'âge et du seuil exigé de « l'impôt direct » pouvant ouvrir à participation, et cela dans la perspective d'une stratégie permettant de conforter le pouvoir en place (l'augmentation du Cens requit, favorisant la noblesse ou la grande bourgeoisie), ou, versus, pour répondre à la détermination d'une classe sociale moyenne souhaitant elle aussi d'être représentée en participant aux votes (diminution du Cens). Le suffrage censitaire ne sera remplacé par le suffrage universel (mais ce toujours exclusivement masculin jusqu'à l'après seconde guerre mondiale), qu'en 1848, date de l'instauration de la Seconde République. (Décret du 5 Mars 1846). Sur cet aspect, la question du vote, jusqu'en 1848, est celle du vote capacitaire. La possibilité de voter est attribuée à ceux qui en ont la capacité, c'est-à-dire ceux dotés d'une « liberté personnelle » qui découle d'une indépendance financière, d'une formation intellectuelle etc.... A partir de 1848, voter deviendra un « droit », un attribut du citoyen. Actuellement il subsiste toujours une dimension capacitaire : l'âge.

Laconiquement nous qualifierons la Direction de l'Empire par Napoléon 1er en quelques phrases lues dans les chroniques ou les ouvrages de spécialistes du sujet... et de sa Majesté :

Reprenons ce que note Alfred Fierro dans son « Histoire et Dictionnaire de Paris » (11) :

« Les intérêts positifs firent à l'Empire plus de partisans que l'opinion et la réflexion » (12).

Mais pourtant s'installe très vite la crise financière en 1805 ; elle sera jugulée par l'optimisme que va susciter la victoire de la Grande Armée à Austerlitz. Cette satisfaction sera de courte durée car vite remplacée par les faillites et le marasme de l'économie.

**-1806** : se caractérise par la langueur et la diminution de la consommation, le ralentissement de toutes les activités et le chômage. L'Empereur rassure et déjoue les mouvements sociaux en enrôlant les ouvriers sur de vastes chantiers (le canal de l'Ourcq d'une longueur de 108 Km, le pont d'Austerlitz, le pont d'Iéna). Les victoires de nos Armées sur la Prusse, et la paix signée avec la Russie, vont contribuer à résorber la crise.

-**1807** : En août 1807, le Ministre de l'Intérieur écrit : « Il y a vingt mois nos manufactures étaient menacées d'une inaction entière... Ateliers découragés, des milliers d'ouvriers sans emploi.... Un grand nombre d'ateliers se réanimant ont offert le spectacle du travail succédant à celui de la misère » (13).

-**1810** : La Grande Armée est malmenée en Espagne et y perd beaucoup d'hommes. C'est le début de l'agonie de l'Empire. Les Banques chutent, car leurs dirigeants sont par nature plus spéculateurs que prudents. Neuf grandes banques parisiennes sont entraînées par la banqueroute de la Maison Roode de Lübeck. L'effet « domino » est considérable, on ne compte plus les faillites des entreprises ou les dépôts de bilan. Le moral est au plus bas. En fait l'état d'esprit favorable des populations ne peut passer que par le dynamisme de la prospérité ; sans prospérité c'est le tumulte assuré. La guerre et les incertitudes servent les doutes et les mécontentements.

-**1811** : les mauvaises récoltes de 1811 vont amener, entre autres carences, la rareté de la farine donc de la cherté du pain. Dans la traînée de ce climat s'ajoute la spéculation des boulangers. Le peuple de France gronde !

-**1812** : Ce sont, cette année là, les émeutes de Caen au printemps 1812. La main de Napoléon se ferme sur la ville bientôt occupée par 4.000 soldats de la Garde Impériale. Les commissions militaires vont condamner à mort, de façon expéditive, 19 des émeutiers ayant participé au pillage du moulin à blé et de la halle aux grains : de très jeunes gens, des dentellières, un maître d'école, des marins, des artisans... seront exécutés.

En Juin l'Empereur a maintenant d'autres préoccupations : il déclare la Guerre au Tsar Alexandre 1er de Russie.

La France est pourtant très malade et son état inspire plus que jamais la montée en puissance de l'esprit de vengeance de ses ennemis. Paradoxalement, au moment de la campagne de Russie, Napoléon était au sommet de sa domination. Il règne sur les Nations de l'Europe continentale, sauf l'Espagne dont Alicante et Cadix restent hors de la portée des troupes impériales, et ce jusqu'à l'été 1812, de plus tout le pays occupé est sujet aux guérillas. La paix, grâce au Traité de Tilsit, est signée avec la Russie, mais la défiance de cette dernière à l'égard des Français reste

grande. Napoléon n'aurait-t-il pas dû épouser la Princesse Catherine, sœur d'Alexandre 1er ? Le destin de l'Europe n'en aurait-il pas été changé ? « Les prédictions sont difficiles surtout lorsqu'elles concernent l'avenir » (Pierre Dac). On ne refait pas l'Histoire, elle se refait d'elle-même. Napoléon envoie à Saint-Pétersbourg une offre de paix, mais elle reste lettre morte.

La Grande Armée entre en Russie le 22 Juin 1812 ; c'est la plus grande Armée du monde qui franchit le Niémen pour marcher vers Moscou. Les finances de l'Etat ne peuvent absorber le coût d'un tel projet militaire et ce malgré les taxes douanières et les impôts nouveaux infligés aux Français; l'argent manque. L'état prévisionnel du budget lié aux dépenses militaires de 1812 est estimé à 722 millions ! Napoléon avait pourtant bien trouvé une parade afin de diminuer le coût de l'entretien de ses Armées : il les faisait stationner sur des territoires hors de nos frontières, à charge du pays « accueillant » de contribuer, très substantiellement, à l'entretien des troupes et au paiement des soldes. Les chiffres, cités par Branda Pierre, faisant état de la composition de la Grande Armée marchant vers la Russie en 1812 sont impressionnants : 664.000 hommes, 1.393 canons, 600 chariots, 160.000 chevaux et mulets 3.000.000 de bouteilles de vin, 500.000 pintes d'eau de vie, sans comptabiliser le fonctionnement propre au Carré de l'Empereur. (14).

Les Russes vont pourtant tenter de résister. Du côté de l'Empereur Napoléon 1er on note des noms prestigieux : Mac Donald, Mortier, Bessières, Lefebvre, Davout, Ney, Murat, Gouvion-Saint-Cyr, de Grouchy, Poniatowski, Latour-Maubourg, Reynier, Schwarzenberg, Victor ; les Français et Alliés de Napoléon : Italiens, Autrichiens, Polonais, Allemands (Bavarois, Saxons, Prussiens), Suisses et Espagnols, Croates et Portugais. Néerlandais et Belges.

**Le 24 Juin** les choses se gâtent : pluies et canicule pendant une semaine ; les poux et le typhus, les dysenteries et la faim atteignent les rangs de l'Armée. Les chevaux meurent. Les Français avancent mais les Russes détruisent tout en se retirant. Les seuls ennemis vraiment actifs sont les carences logistiques et les maladies. L'avancée est fulgurante et les Russes ne trouveront jamais le temps nécessaire à l'organisation d'une ligne de combat pertinente pour s'opposer à la déferlante de la Grande Armée ; ils sont pris de court et reculent. Pourtant quelques accrocs et échecs stratégiques des Français sont à compter près de Saint-Pétersbourg, ils seront lourds de conséquences dans un proche avenir.

**Le 17 août** c'est la bataille de Smolensk. Les Russes abandonnent la ville. L'Armée prépare la grande bataille du 7 septembre 1812 : la bataille de la Moskova (Borodino). A l'aube les Français

attaquent. Le Général Lariboisière commande une stratégie d'artillerie, 70.000 boulets sont tirés et immédiatement remplacés ! Au crépuscule les Russes se replient avec 45.000 hommes mis hors de combat. Les Français comptent 28.000 morts ou blessés. Les blessés, qu'ils soient de notre côté ou du côté des Russes, sont conduits dans nos hôpitaux de campagne. La route vers Moscou est ouverte, Koutousov, au haut commandement de l'Armée Russe, fait évacuer la ville ! Le 14 septembre Napoléon entre dans la ville de Moscou désertée et s'installe au Kremlin. Il croyait que le fait de prendre Moscou allait lui amener ipso facto la reddition d'Alexandre 1er, mais l'Empereur Russe reste dans sa Capitale à Saint-Pétersbourg. Les réponses des Russes resteront évasives car Alexandre 1er pense que le froid du prochain hiver obligera la Grande Armée à évacuer Moscou ; il le pense avec autant de certitude qu'il sait que les vivres manquent déjà. L'armistice accordé aux Russes se prolonge encore.

**Entre les 18 et le 20 septembre** Moscou brûle. Les Russes ont déclenché des incendies dans différents endroits de la ville. Moscou est réduit en cendres et 20.000 victimes sont décomptées. Un mois après la prise de Moscou la capitulation Russe n'est toujours pas parvenue aux Français ; Napoléon décide de lever le camp avec son Armée le 19 octobre. Le 23 octobre les troupes restées en arrière dynamitent le Kremlin.

Le retour prend une allure de retraite. En octobre 1812, débute la catastrophe : l'Armée est relâchée, l'indiscipline, le froid, le manque de denrées, vont conduire les effectifs à leur perte. Les hommes meurent de maladies, de froid et de faim. Pourtant à la suite d'une reprise en main des soldats par l'Empereur ils vont transcender les difficultés et l'Armée se remet en marche.

Les chariots militaires seront vite abandonnés, car les chevaux meurent faute de pâturages et de foin. Les Cosaques harcèlent les troupes isolées. Le 7 novembre, il fait moins 22 °Ré (Il faut souligner qu'à l'époque les thermomètres sont à l'alcool, donc moins fiables que nos sondes actuelles, et l'échelle française est liée au degré Réaumur (°r ou °Ré), du nom de son concepteur). Alfred Fierro nous fait part d'un fait qui peut paraître anecdotique, mais qui sera pourtant lourd de conséquences : il est lié à la résistance au froid des métaux. Au dessous de 13 degrés Celsius (-10,40 °Ré), l'étain blanc se transforme en étain gris, et cette transformation associe le changement de sa densité en jouant négativement sur sa résistance mécanique. A moins 50 degrés Celsius (-40 °Ré), l'étain tombe en poussière (il est pulvérulent), on nomme cela la peste de

l'étain. Les boutons des uniformes, du fait du grand froid, n'assurent plus la fermeture des vêtements, d'où une atteinte considérable au confort de la troupe (15).

**A la fin novembre 1812**, le 25, Napoléon arrive sur la rive orientale de la Berezina. La rivière n'est pas totalement gelée, il faut donc traverser au moyen d'un pont. Il n'y a qu'un seul pont dans ce secteur mais il est fortement tenu par les Russes. L'Empereur ordonne une manœuvre de diversion qui détourne l'attention des Russes vers l'aval, pendant ce temps deux ponts de 100 mètres de long sont construits, plus en amont ; l'ouvrage est réalisé en un temps record par les pontiers Français et Néerlandais sous les ordres du Général Elbé ; un troisième pont sera construit sous les ordres du Général Chasseloup-Laubat. Ces ponts seront dynamités après le passage des troupes. Il y aura malheureusement des retardataires, on les estime à 10.000 ; ces soldats sont pris au piège du fait de l'impossibilité du passage de la Bérézina. Ils vont mourir de froid, de faim, de la fièvre des tranchées et du typhus, mais ils seront aussi canonnés par les Russes.

L'Armée poursuit son retour. Le 5 décembre l'Empereur donne ses ordres et confie le commandement de l'Armée à Murat avant de rentrer précipitamment à Paris. Le 14 décembre l'Armée quitte la Russie. La campagne de Russie aura causé 200.000 morts, dont 100.000 de froid, de faim et de maladies ; on décompte 190.000 prisonniers (D'un côté comme de l'autre les prisonniers furent très mal traités note l'historien Thierry Lentz (16).

Certains Français resteront vivre à Moscou ; on en comptait encore 3.200 en 1837.

Murat cèdera rapidement le Commandement de l'Armée à Eugène de Beauharnais, car il doit lui aussi rentrer à Paris afin de participer à la reconstitution d'une Armée fraîche en hommes et en matériels. C'est une nécessité que de renouveler les troupes car les Français sont aussi repoussés en Espagne et la pression des Russes sur le mouvement de retraite perdurera bien au-delà du passage du Niémen. Sur le retour les Français abandonnent la Prusse et la Pologne.

**-1813** : L'Armée Française est réarmée grâce à un effort considérable ; elle sera regroupée sur l'Elbe en procédant à un afflux massif de jeunes conscrits : les « Marie-Louise » (voir annexe : plan page : ). Au total 400.000 hommes rejoignent le reste de la Grande Armée au début 1813. Napoléon y programme une nouvelle offensive. En mai 1813 il combat en Allemagne et obtient deux victoires consécutives sur les Coalisés. 18.000 de nos jeunes soldats, vaillants mais

inexpérimentés, sont tués. Napoléon manque cruellement de cavalerie, mais il obtient malgré tout des résultats ; ceci confirme ses talents de stratège.

Ce sont les trahisons successives de nos alliés qui vont aussi contribuer à perdre la France et à changer irréversiblement le cours des événements. Les coulisses diplomatiques œuvrent pour rallier la totalité des forces de l'Europe contre la France. La Prusse s'est retirée de l'alliance et passe du côté Russe ; autre trahison notoire : celle de l'ancien maréchal Bernadotte qui permet à la Suède de se rallier à la nouvelle Coalition contre les Français. Il est proposé à l'Empereur un armistice qui sera signé par les protagonistes à Pleiswitz, le 4 Juin 1813, avec toutefois une exigence de l'Empereur : que cet armistice soit suivi d'un Congrès.

Dans un premier temps les hostilités sont suspendues jusqu'au 20 Juillet 1813. Par la suite la date butoir fut prorogée jusqu'au 10 août. A Dresde Napoléon accepte la médiation de l'Autriche restée neutre jusque là. Erreur sans doute fatale. A Prague, le 29 Juillet, le Congrès à lieu. Le but ? : Faire la Paix. Mais c'est une ruse « diplomatique », car nos ennemis ne font que gagner du temps de façon à préparer favorablement de nouvelles forces contre la France. Dans les coulisses de cette pantomime les jeux se font et l'Autriche allie ses forces à la Russie. Schwarzenberg, notre allié d'hier, ce grand militaire, sera maintenant notre ennemi. Certains historiens s'accordent sur le fait que c'était donc là une erreur considérable de Napoléon que de signer l'armistice ; mais l'Empereur, malgré ses deux victoires, avait été très affecté par les pertes de ses jeunes soldats et par la mort de deux de ses Généraux : Duroc et Bessières. Peut-être cherchait-il aussi, par cet armistice, à gagner du temps, dans le but de reconstituer une cavalerie sans laquelle il lui était difficile de reprendre durablement l'avantage ?... A cela on peut encore ajouter sa crainte première de voir l'Autriche grossir les rangs des Coalisés ; juste et indubitable crainte, car l'Autriche en août 1813 déclare la guerre à la France. Les Coalisés attaquent massivement l'Armée Française. Napoléon gagne une grande bataille à Dresde. Ce sera sa dernière grande victoire. Des deux côtés les effectifs sont identiques : 120-130.000 hommes. On décomptera, au terme des combats, 8.000 tués et blessés du côté des Français et 27.000 tués et blessés du côté des Coalisés (17).

**En octobre 1813**, c'est la bataille de Leipzig, avec des effectifs de 190.000 hommes pour la Grande Armée contre 330.000 hommes pour la Coalition ennemie. On perd cet engagement le 19 octobre 1813. Les Saxons trahissent la France lors de l'ultime fin de la bataille en retournant leurs

canons contre nos troupes ! Au total, 60.000 soldats Français et 90.000 Coalisés tués ! L'Empereur sauvera l'Armée grâce à un judicieux mouvement de retraite. Consécutivement à la défaite de Leipzig l'industrie française perd ses marchés vers l'Allemagne. Le 7 novembre 1813 Napoléon franchit le Rhin à Mayence et gagne Saint-Cloud le 9 novembre. L'Empereur fait augmenter le prix du sel, celui des taxes sur les fenêtres et des portes pour grossir les caisses de l'Etat. On recrute de nouveaux soldats. Les Coalisés souhaitent pourtant une paix négociée ; ils le font savoir à Napoléon, mais celui-ci aurait gardé la proposition secrète, car il tenait surtout à ne rien négocier. Les Coalisés déclarent, haut et fort, que la France veut la guerre. L'empereur a le Sénat avec lui, mais le Corps législatif, lui, rechigne. Les Sénateurs se rangent à la décision de Napoléon le 31 décembre, pourtant les ennemis de la France vont bientôt franchir le Rhin.

**-1814** : Cette année est marquée par la campagne de France. 360.000 hommes sous les bannières de notre Pays, pour 1.000.000 d'hommes chez les Coalisés ! Toute l'Europe est contre nous. Lentement, mais sûrement, les ennemis avancent. Un poème de Prévert nous semble métaphoriser à merveille la situation : « Découpé dans le rideau de fer de la pharmacie, une étoile de lumière brille, et comme des rois mages en mal d'enfant Jésus, les garçons bouchers, les marchands d'édredons, et tous les hommes de cœur, contemplant l'étoile qui leur dit que l'homme est à l'intérieur, qu'il n'est pas tout à fait mort, qu'on est en train peut-être de le soigner, et tous attendent afin de l'achever » (18).

Fin janvier les « Marie-Louise » battent Blücher à Saint-Dizier, puis à Brienne. Parallèlement aux combats sont menées des négociations à Châtillon. Les Coalisés proposent une paix avec un retour des Français aux frontières de 1791. L'Empereur refuse ! C'est l'arrêt des négociations. Les 10, 11, 14, 17, 18, janvier datent des victoires françaises de : Champaubert, Montmirail, Vauchamps, Mormant, Nangis et Montereau. Napoléon, fort de ces succès n'écoute pas les propositions de paix des Coalisés, mais il fait toutefois une contre-proposition ; s'en suit de nouvelles défaites des Coalisés qui proposent alors à l'Empereur une suspension des armes. Pourtant, après de courts pourparlers rien n'est conclu, sinon que les Coalisés signent un traité (d'une durée d'application de 20 ans) stipulant une unification contre nous. Tous les Français sont alors appelés sous les armes ; c'est alors la victoire de Craonne, mais ce ne sera ensuite, et très vite, que des défaites.

**Fin mars 1814**, le Tsar Alexandre 1er regarde Paris du haut d'une colline. La capitale est assiégée le 30 mars 1814 et la bataille commence à 6H00 ; un « cessez le feu » est proposé à 16H00. Marmont, guidé par Talleyrand, demande un armistice, qui est accepté et signé ; les troupes françaises quittent la Capitale vers le Sud. Le 31 mars, à 11 heures, les Coalisés entrent dans Paris. Napoléon doit se résigner et attendre à Fontainebleau que l'on décide de son sort. Le Sénat nomme un Gouvernement provisoire le 1er avril, il sera présidé par Talleyrand ; ce même Sénat, et le Corps législatif, votent la déchéance de l'Empereur. Le 6 avril Napoléon ratifie son abdication, mais pas sans condition, car il souhaite y apporter la demande de la préservation des droits de son fils et de ceux de l'Impératrice. Lui sont alors accordés : la souveraineté de l'île d'Elbe, une rente de 2 millions par an (qu'il ne percevra pas), et le duché de Parme pour son épouse Marie-Louise. Le 12 avril, Napoléon fera une tentative d'autolyse en ingérant un poison. Le 20 avril il quitte Fontainebleau, avec 600 hommes vers l'île d'Elbe. Fin mai, la France est réduite dans ses frontières à ce qu'elle possédait avant 1792. 12.000 Officiers fidèles napoléoniens sont placés sous le statut de « demi-solde ». Les affaires ont été menées « tambour battant ». Début juin les Coalisés quittent Paris et la France. En octobre 1814 Talleyrand propose aux Coalisés, qui restent scrutateurs de la politique française, de déporter Napoléon aux Antilles ou à Sainte-Hélène. De nouveaux Généraux sont nommés, ils sont Chouans ou Vendéens.

**La première et la seconde Restauration** : 1814, c'est donc la première Restauration. Entraîné par Talleyrand le Sénat a voté la déchéance de l'Empereur le 2 avril 1814. Les notables, à l'Hôtel de Ville, forment le vœu ardent de voir incarner la Monarchie en la personne de **Louis XVIII**. Le choix de Louis XVIII est surtout dicté par les Coalisés qui occupent Paris (L'installation de Louis XVIII par les Coalisés tient peut-être à une méprise : les parisiens portent un brassard blanc en gage de soumission et de bonne volonté ; les Coalisés y ont vu peut-être un attachement aux Bourbons ?). Le 3 mai 1814, le Roi entre dans Paris. Ce même jour Napoléon aborde l'île d'Elbe.

Napoléon ne va pas résider longtemps sur son île et débarquera à Golf Juan fin février 1815 pour venir, au final, s'installer aux Tuileries le 20 Mars 1815. Les Parisiens sont indifférents, seuls les ouvriers lui témoignent un vif soutien.

Au désastre consécutif à la retraite de Russie viendra s'ajouter, lors d'un ultime baroud, celui de la défaite de Waterloo : le 18 Juin 1815. Le 22 Juin 1815 ce sera la seconde abdication de



l'Empereur. Paris est occupée par 300.000 soldats étrangers, alors qu'elle ne comptait que 700.000 âmes !

**La Seconde Restauration ramène Louis XVIII**, sur le trône de 1815 à 1824 :

« Tout à coup une porte s'ouvre : entre silencieusement le vice appuyé sur le bras du crime, Mr. de Talleyrand marchand soutenu par Fouché ; la vision infernale passe lentement devant moi, pénètre dans le cabinet du Roi et disparaît. Fouché venait jurer foi et hommage à son seigneur ; le féal régicide, à genoux, mit les mains qui firent tomber la tête de Louis XVI entre les mains du frère du Roi martyr ; l'évêque apostat fut caution du serment.» (19). Alfred Fierro, ajoute que Châteaubriand, reçu par Louis XVIII, avoue son indignation et, au final, confie au Roi : « ...Je crois que la Monarchie est finie ». Louis XVIII, de lui répondre : « Eh bien, Monsieur de Chateaubriand, je suis de votre avis. » (20). A cet égard Alfred Fierro cite une nouvelle fois Jean Tulard : « Un nouveau règne commence : celui de ces notables à regard froid et ample bedaine que symbolise Bertin l'Aîné, tel que l'a immortalisé Ingres. C'est pour assurer, involontairement, le triomphe de la bourgeoisie que sont morts volontaires en sabots de l'an II et Vendéens au Sacré-Cœur brodé sur la poitrine, aristocrates tendant avec panache leur tête au couperet de la guillotine et Conventionnels montant à l'échafaud au terme d'âpres et violents débats où ils ont joué leur vie, tous héros d'une épopée sanglante dont le dénouement ne fut pas à la hauteur des espérances qu'elle avait fait naître. » (21).

Guillaume de Bertier de Sauvigny, historien de la Restauration, note : « Louis XVIII rentré aux Tuileries, pourra voir du côté jardin la foule de ses partisans qui manifestent leur joie par des chants et des danses, et, du côté Carrousel, les troupes prussiennes, bivouaquant, des canons braqués sur le château, une boucherie établie sous l'Arc de Triomphe » (22).

Les troupes d'occupation campent partout : aux Invalides, au Champ-de-Mars, dans les jardins du Luxembourg, sur les Champs Elysées, au Bois de Boulogne.

### **Ce qui caractérise le règne de Louis XVIII :**

Louis XVIII est mis en place par les Coalisés qui vont hésiter entre Bernadotte, Eugène de Beaumarchais, l'Aiglon et même une République. Ce sera Louis XVIII, le Comte de Provence, frère de Louis XVI, qui deviendra Roi de France et de Navarre sous le nom de Louis XVIII. Au début de son règne il gouverne appuyé par les « Ultras », des députés plus royalistes que le Roi, alors que ce dernier souscrit à la Charte constitutionnelle qui concilie l'héritage de la révolution à

celui l'Ancien Régime. Paradoxalement il restaure aussi la loi du « sacrilège » qui punit de mort toute personne qui profane un objet sacré ; la puissance législative s'exerce collectivement par le Roi, par la Chambre des Pairs, par la Chambre des députés des départements. L'unité du pouvoir de l'Etat est détenue par le Roi. Le Roi exerce seul le pouvoir législatif, mais il va s'appuyer sur les 2 Chambres pour faire les lois. Louis XVIII, dans sa pratique, laisse aux Chambres la possibilité de jouer un plus grand rôle que celui que prévoyait la Charte. Les députés, qui vont former la Chambre des députés (430 au total... à titre comparatif ils sont 577 en 2012), sont élus au suffrage censitaire pour 5 ans (Sur plus de 30 millions de Français, moins de cent mille peuvent voter) ; la Chambre des Pairs compte des représentants en nombre illimité, nommés par le Roi pour un mandat à vie, ou héréditaire. Louis XVIII pondère les « Ultras », cela dit le régime n'échappe pas à la « Terreur blanche », mais elle n'aura pourtant aucun degré de comparaison à ce que fut la Terreur révolutionnaire. On constate tout de même l'exécution du général de la Bédoyère et du maréchal Ney ; à l'Institut on épure et l'on chasse : Carnot, Lakanal, Sieyès, Monge, Grégoire, David. L'Ecole Polytechnique manifeste ses sentiments bonapartistes : ses élèves sont renvoyés ! On en revient aussi à l'exposition des condamnés au pilori en place publique, au « poing coupé », qui est un premier châtiment avant que d'être conduit à la guillotine. Les Coalisés veillent sur ce qui se passe en France et, craignant une nouvelle révolution, pèse sur Louis XVIII afin qu'il ne cède pas à la tentation de mettre en place un régime divisant encore plus le Pays. Le Roi va dissoudre la Chambre des députés à la recherche d'une voie intermédiaire conciliante, ne voulant pas laisser les Ultras lui imposer une politique réactionnaire. En fait l'effort de Louis XVIII tend à nationaliser la Monarchie.

**-1818** : A la faveur de nouvelles élections les « Ultras » sont mis en minorité. Encore une fois, le 29 Juillet 1818, les élèves Polytechniciens sont consignés lors des obsèques de l'opposant Monge.

**-1819** : Les Français sont plus enclins à s'occuper de leurs intérêts personnels que de ceux des affaires publiques. Les étudiants manifestent au quartier Latin pour le libéralisme et l'effigie de l'Empereur circule dans les rues.

**-1820** : Le mécontentement est général. En février, le neveu du Roi, le Duc de Berry, l'espoir de la dynastie, est assassiné en sortant de l'Opéra (de la rue Richelieu) par Louvel ; il voulait par ce geste mettre fin à la race. Le Duc de Berry était le seul qui pouvait permettre un descendant à la lignée des Bourbons ; les espoirs de Louis XVIII et de Charles X reposaient donc sur lui. Les Ultras mettent en cause le ministère de Decazes qui, depuis sa nomination, entreprend une politique libérale en cela plus conforme aux idées de Louis XVIII. Les suites furent immédiates : le ministère Decazes chute et Richelieu émerge à la tête du nouveau ministère. Ce dernier impose une idéologie répressive qui sera à l'origine de sa perte. Ironie du sort l'épouse du duc de Berry, la duchesse, était enceinte de deux mois lorsque son époux fut assassiné. Le geste de Louvel ne mettra pas fin « à la race » des Bourbons. Henri-Dieudonné, duc de Bordeaux, comte de Chambord, naît le 29 septembre 1820 à Paris au Palais des Tuileries.

Avec Richelieu le vote censitaire est alors aménagé dans sa composante fiscale de façon à permettre un certain confort du régime en place : c'est le « double vote ». Ceci consiste à permettre au quart de la population, qui paie le plus d'impôt, de voter deux fois ! Le résultat de cette stratégie amène les élections escomptées par le pouvoir. Les étudiants, et la moyenne bourgeoisie, créent des émeutes aux cris de « A bas le Roi ! Vive la Charte ! ». Les libéraux se font entendre dans la rue. Des chants séditionnels amènent le Préfet de police à réprimer les chansonniers, les sociétés de chant et les chanteurs ambulants.

**-1823** : Sans doute à la faveur de « l'expédition d'Espagne », et après une dissolution de la Chambre, les élections marquent un profond déclin des libéraux qui passent de 110 sièges à 19 ! Benjamin Constant, Casimir Perrier et le Général Foy sont toutefois réélus à Paris.

**-1824** : L'année est marquée par la mort du Roi le 16 septembre 1824. Le Roi Louis XVIII, obèse et aboulique, sans doute diabétique, couvert d'ulcères variqueux, meurt des suites d'une gangrène des membres inférieurs. Son frère, le Comte d'Artois, devient Charles X Roi de France et monte sur le trône (car Louis XVIII n'a pas d'héritier), il règnera de 1824 à 1830.

**-Bilan du règne de Louis XVIII :** Lorsqu'on lui a annoncé qu'il était Roi de France, en 1814, il aurait rétorqué : « N'ai-je jamais cessé de l'être ? ». Il mènera une politique en faveur de la modération, et pour cela manifestera sa pondération en restant à distance des « Ultras » ; il en fit ainsi non vraiment par goût, mais parce qu'il pensait que c'était là le seul moyen de permettre la stabilité de la France.

Talleyrand écrit sur Louis XVIII : « Louis XVIII était le plus fieffé menteur que la terre ait jamais porté. Je pus juger du caractère de l'homme. Egoïste, insensible, épicurien, ingrat. Tel ai-je toujours trouvé Louis XVIII » (23). Pourtant cet homme avait aussi des qualités énoncées par d'autres de ses contemporains : « Il était favorable à la littérature » (Mme de Staël) ; homme d'humour : « Qui pouvait résister à l'esprit déflorateur de Louis XVIII ? » (Balzac) ; beaucoup aussi de s'accorder sur le fait qu'il soulignait « la majesté de sa race » : « Il était Roi partout, comme Dieu est Dieu partout » (de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*) ; « Il passait pacifique et sévère au milieu des sabres nus. Sa berline massive, toute dorée, avec des grosses branches de lys peintes sur les panneaux, roulait bruyamment » (Victor Hugo : *Les Misérables*).

Louis XVIII a eu la réelle volonté de concilier les acquis de la Révolution et de l'Empire avec ceux de la Monarchie. Il était aussi très lucide sur l'avenir de son clan en considérant avec pessimisme la succession et le rétablissement durable de la maison de Bourbon : « Bien rétablie ?...Cela dépend. Je l'accepte et elle nous restera si je survis à mon frère. Mais si c'est lui qui me survit, je ne réponds de rien » (24). En cela Louis XVIII voyait juste.

Paris sous Louis XVIII est devenue une ville manufacturière de premier ordre et l'entrepôt de toutes les manufactures de France. Ce ne fut pas une mince affaire que d'en arriver là car l'héritage de la France post-napoléonienne était lourd d'un passif économique difficile à reconstruire. Louis XVIII a largement contribué, sans faire de réclame, à restaurer une France riche et une Armée pleinement fonctionnelle. Louis XVIII, partait de loin : acharnement de Napoléon à retrouver son pouvoir, caisses vides de l'Etat, rébellion d'un grand nombre, conspirations des « Ultras », complots des libéraux, émeutes des étudiants...

Positif sur le plan économique le bilan est contrasté au regard d'autres éléments. Les condamnations à mort des 4 Sergents de La Rochelle, l'exécution de Ney, les expulsions, le règne des prêtres. On le voit, l'aspect majeur c'est qu'il n'y a aucune réconciliation nationale. Le retour de la noblesse n'a rien arrangé. Le poids des traditions qu'incarnent les Bourbons freine le

progrès social et politique. Les partisans de l'Empire, les libéraux, empêchent le pays d'évoluer. Pour une certaine catégorie de bourgeois la Restauration est propice à faire de l'argent et les ambitieux, sans le moindre scrupule, thésaurisent avec gloutonnerie. A cet égard citons un poème de Jean Richepin, Breton, fils de médecin militaire, Richepin écrira, quelques décennies plus tard, un poème qui traduit bien le goût d'une certaine classe pour le lucre et les affaires : « Philistins, épiciers, tandis que vous caressiez vos femmes, en songeant aux petits que vos grossiers appétits engendrent. Vous pensez ils seront, menton rasé ventre rond, notaires. Mais pour bien vous punir, un jour vous voyez venir sur terre, des enfants non voulus qui deviendront chevelus, poètes » (25).

**Nous sommes en 1824**, la France est un lieu installé par une bourgeoisie confortable et une aristocratie qui se confine dans ses hôtels et châteaux en province ; la Monarchie, et la grande bourgeoisie, détiennent à titre quasi héréditaire les acquits construits pour eux lors de la révolution et, de surcroît, jouissent des bons offices de la finance.

**Charles X, 1824-1830** : « Esprit obtus, ex-libertin reconverti dans la dévotion ». « Roi de l'intrigue et de la conspiration » (26). Cet homme, jusque là était à la tête des « Ultras » ; c'est un opposant à la Charte Constitutionnelle. Charles X est un conservateur qui rêve du retour à la Monarchie absolue.

**-1825** : La première année du règne de Charles X est assez calme, mais à son terme l'opposition va se manifester à l'occasion des obsèques du Général Foy, bonapartiste notoire. Nous sommes le 30 novembre 1825 (Jean Martin Charcot a 1 jour). La manifestation est de grande ampleur, elle se déroule dans un cadre légal, mais c'est un premier indice d'insatisfaction. Le pouvoir tentera de faire condamner, en décembre, deux journaux ; ils sont inculpés pour attaquer systématiquement le clergé et la religion d'Etat. Les tribunaux prononceront l'acquittement.

**-1826** : une loi présentée par le Gouvernement sur les successions est repoussée par la Chambre des Pairs. On soupçonne cette loi de vouloir rétablir le droit d'aînesse. En octobre l'acteur Talma meurt ; Talma, qui fut l'acteur favori de Napoléon, est conduit au Père-Lachaise sans passer par l'Eglise. Cela permet à l'opposition d'y trouver matière à injustice, à intolérance, et de manifester, avec beaucoup d'efficacité, contre le pouvoir politique et religieux.

**-1827** : La Presse est dans le collimateur du Gouvernement qui veut limiter ses libertés en faisant passer une loi répressive permettant de contrôler efficacement tous les journaux. Le projet est qualifié de « juste, utile, favorable et doux » par le Gouvernement. C'est un retour sévère afin que de procéder aux attaques de la Presse : le « faire part » de deuil du 24 août 1826, à l'occasion du 254ème anniversaire de la Saint-Barthélemy et aux diverses diatribes contre les Jésuites. Lorsque le Roi passe en revue la Garde Nationale, le 29 avril au Champ de Mars, les militaires crient à son passage : « Vive la Charte ! A bas les Ministres ! A bas les Jésuites ! Vive la liberté de la Presse ! ». Charles X dissout la Garde, ce qui le rend encore plus impopulaire. Par ailleurs Récamier est nommé au Collège de France, préférence désignée pour ses convictions royalistes. Cette nomination, voulue par le Ministre de l'Instruction publique, va à l'encontre des soutiens de l'Académie des Sciences et des Professeurs du Collège de France qui ont opté pour Magendie ; ceci entraîne des heurts au quartier Latin. En novembre Villèle, le chef du Gouvernement, obtient du Roi la dissolution de la Chambre des députés pensant surprendre l'opposition et faire le ménage au profit d'un nouveau vote. Cela l'amène à une déroute !

**-1828** : Pour repère, Charcot aura 3 ans en novembre. Conséquence d'un vote, dès le début de l'année : Villèle démissionne de son poste de Chef du Gouvernement et est remplacé par un modéré, Martignac. La Sorbonne rouvre alors les cours des libéraux Cousin et Guizot. Charles X croit toujours en Villèle avec lequel il entretient une relation épistolaire quotidienne. Le journal *Le Constitutionnel* publie ces lignes : « Le personnage principal n'a quitté la scène que pour se réfugier dans le trou du souffleur ! » (27) ; (27 bis). Martignac a conscience d'être un pion à la merci du bon vouloir du Roi.

**-1829** : En août, le renvoi de Martignac est prononcé et de Polignac prend sa place ; c'est un ami intime du Roi. Cet individu est honni par l'opinion. La Presse se déchaîne à son encontre. Les procès contre les publications aboutissent, pour le plus grand nombre, à aucune condamnation ; les Magistrats refusent de sanctionner les journalistes.

**-1830** : Polignac est un être passif, il laisse faire ; la Chambre refuse de collaborer avec son Cabinet. Le Roi dissout la Chambre des députés en mai. Les élections seront favorables à l'opposition. Le Roi prend alors des décisions absurdes. En juillet, le 26 : Il dissout la nouvelle

Chambre sans même qu'elle n'ait siégé une fois ! Il muselle la Presse qui est suspendue. Aucun journal ne peut paraître sans autorisation. Le mode de vote est réajusté de façon à favoriser les fortunés conservateurs. De nouvelles élections sont prévues pour septembre. Le 27 Juillet 1830, c'est le début des « Trois glorieuses » (27-28-29 Juillet 1830) : Des insurgés affrontent les forces royales près du Palais Royal. A la nuit tombée 1.000 soldats manquent à l'appel, ils ont déserté, changé de camp, ou ils sont morts. Le 29, des barricades sont édifiées dans les rues de Paris. Les élèves de l'Ecole Polytechnique, et d'anciens Officiers de l'Empire, encadrent les insurgés qui prennent le Palais Bourbon. Les troupes régulières vont se retirer. Alfred Fierro cite Talleyrand (toujours là où il faut !) : « D'une fenêtre de son hôtel, rue Saint-Florentin, Talleyrand assiste à la reculade des troupes régulières. Tirant sa montre il dit : « A midi cinq minutes la branche aînée des Bourbons a cessé de régner ! » (28). La Capitale est aux mains des insurgés ; ils ont de leur côté 700 tués, ce sont des artisans, des employés, des boutiquiers. Charles X est à Saint-Cloud. L'opposition parlementaire prend les directives ; elle désapprouve l'idée d'un retour de la République car elle sait que cela réactiverait indubitablement les réprimandes des autres Etats Européens, mais elle y est tout autant hostile du fait que cela remémore, en ses rangs, l'association criminelle de la République à la Terreur jacobine. Le Marquis de La Fayette est nommé Commandant de la Garde Nationale.

**Le 31 Juillet :** Les députés vont offrir le Royaume au Duc d'Orléans qui accepte la Charte. « C'est du peuple français qu'il tiendra sa couronne [...] Le Duc d'Orléans a toujours été dévoué à la cause de la République, et il a porté au feu les couleurs tricolores » (29). La Fayette rend visite au Duc d'Orléans au Palais Bourbon et lui dit : « Ce qu'il faut aujourd'hui au peuple c'est un trône populaire entouré d'institutions républicaines » (30). La Fayette, qui jouit d'un crédit favorable près du peuple a permis au Duc d'Orléans d'être adopté par la population ; ceci n'était pas gagné d'avance, car le Duc avait été très mal reçu sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Ce ne sera qu'après l'accolade de La Fayette, au balcon de l'Hôtel de Ville, que la foule acclamera le Duc d'Orléans.

**Charles X abdique le 2 août 1830**, simultanément son fils renonce à la couronne (ce qu'il n'acceptera pas avec enchantement). Cela dit, pendant le laps de temps qui sépare le moment de la signature de l'abdication de Charles X et la signature du renoncement à la couronne du fils de Charles X (Louis Antoine d'Artois), il s'est passé une vingtaine de minutes pendant lesquelles il fut officiellement Roi de France en tant que Louis XIX.

Charles X quitte Saint-Cloud pour la Normandie et rejoint Cherbourg d'où il embarque le 16 août 1830 pour l'Angleterre. Après un séjour outre-Manche il gagne Prague ; c'est là qu'il finira ses jours. Il meurt le 6 novembre 1836, lors d'une épidémie de choléra.

**-Bilan du règne de Charles X :** Ce Roi fut toujours opposé à la Charte ; cette Charte, octroyée aux Français impliquait un compromis entre le régime de la monarchie et les principes révolutionnaires ; elle garantissait l'égalité civile, le libre accès aux emplois de la fonction publique, la liberté du culte et, avec certaines limites, ou des limites certaines, la liberté de la Presse. Charles X, contrairement à son frère Louis XVIII, ne joua pas le jeu de la Charte et voulu activement restreindre les libertés. Il connut très peu de temps la bienveillance des Français. Sa piété laissait croire qu'il était l'instrument du Clergé mais, en fait, depuis la mort de la dernière de ses maîtresses, en 1805, il s'était réfugié dans la dévotion. Ce souverain ne put jamais endosser l'habit d'un Roi constitutionnel. Sur le plan de la politique extérieure : elle fut marquée en faveur de l'intervention pour la Grèce et par l'expédition d'Alger.

### **-Le règne de Louis-Philippe 1er, de 1830 à 1848 :**

La Maison d'Orléans évince les Bourbons lors des suites données aux journées des « Trois glorieuses ». Le Duc d'Orléans fut membre des amis de la République, ce qui est une qualité et une garantie pour certains. Chez les républicains, en dehors de leur espoir de voir un jour édifier une république en France (perspective pour le moment peu envisageable), il est logique d'accepter ce Duc bon gré mal gré, d'autant qu'il est adoubé par le très populaire La Fayette. Pour autant, la frange la plus radicalement révolutionnaire et belliqueuse du peuple ne jettera pas son bonnet phrygien par-dessus les moulins et poursuivra son combat contre la monarchie constitutionnelle. Louis-Philippe d'Orléans est surtout plébiscité par les Parisiens ; il sera utile pour lui de ne jamais l'oublier, car c'est grâce à eux, et à la caution activement manifestée par La Fayette, qu'il va monter sur le trône ; ne plus considérer cet aspect majeur dans le processus qui l'a amené là où il est maintenant serait prendre le risque de le regretter amèrement... et ce jour arrivera indubitablement. Les partisans républicains extrémistes sont encore assez forts et suffisamment représentés pour se permettre de régulièrement créer des troubles dans la capitale ; ils vont se structurer en un groupement actif et diffuser leurs idées, notamment par l'entremise de nombreux journaux « ouvriers » qui naissent un peu partout. Bien que n'étant pas écrits par des



prolétaires, mais par des intellectuels à l'esprit aiguisé aux stratégies politiques, ces publications sans ressource ne connaissent que des tirages éphémères.

Tout est désordre, bien que proclamé Roi des Français, Louis-Philippe 1er ne quitte que tardivement son domicile du Palais-Royal, le 1er octobre, pour sa résidence Royale aux Tuileries. En attendant, sa sécurité est assurée par une curieuse garde : « ... des volontaires aux bras nus ; leurs camarades assis ou vautrés dans les salles ou les escaliers, y recevant leurs amis, jouant et buvant, ils ressemblent moins à une garde qu'aux gens contre lesquels on se fait garder... » (31).

Thureau-Dangin, historien spécialiste de cette époque, décrit les débuts du règne de Louis-Philippe : « Ce fut en 1830 la désorganisation de l'économie [...] La révolution de 1830 a provoqué la panique des milieux aisés [...] La crise financière de 1830 se trouvait plus encore désastreuse pour le commerce et l'industrie que ne l'avait été celle de 1814, et que ne le sera celle de 1848... [...] Les riches ont fui Paris : on n'évalue pas à moins de 150.000 le nombre des départs. De là le chômage et les souffrances qui en sont l'accompagnement ordinaire » (32).

En octobre 1830, Polignac, anciennement impliqué sous Charles X comme chef de son dernier gouvernement, est mis en accusation avec d'autres Ministres de l'époque ; mais au-delà de ces accusations il est demandé par certains extrémistes que ces Ministres soient condamnés à mort. Devant cette vindicte extrême les Députés vont trouver une solution afin de ne pas voir resurgir les excès populaires révolutionnaires, ils vont présenter une loi à l'appréciation du Roi. Il s'agit d'abolir la peine de mort pour les crimes politiques ; Louis-Philippe y répondra positivement : « Témoin dans mes jeunes années de l'épouvantable abus qui a été fait de la peine de mort en matière politique, j'en ai constamment et bien vivement désiré l'abolition » (33). Le petit peuple, voyant dans cette proposition de la Chambre des Députés une mesure de protection, marche sur Vincennes, lieu d'incarcération de Polignac et des trois autres anciens Ministres. Le gouverneur refuse de livrer ses prisonniers à la populace. Un procès est organisé en décembre devant la Chambre des Pairs (au Palais du Luxembourg). Les accusés sont condamnés à la prison à vie. Nouveaux mécontentements ! Le Pays est en fait agité par de multiples oppositions : entre les Orléanistes et les partisans des Bourbons, entre les libéraux bourgeois et les Républicains modérés ou non, ou encore entre l'opposition formée par les prolétaires et les extrémistes. On ouvre un autre procès, mais cette fois à l'encontre des présumés provocateurs qui auraient organisé l'agitation lors du procès des Ministres de l'ancien Gouvernement de Charles X !

La Fayette, un peu girouette, mais bien plus encore arriviste, vient se montrer lors des débats et prouver ainsi son soutien aux accusés. Ils seront acquittés !

**-1831** : De mars à septembre les troubles naissent à Paris : « L'agitation et le tumulte furent à peu près permanents dans les rues de Paris : rassemblements et promenades accompagnés de chants factieux, plantations d'arbres de la liberté, bris de réverbères, pillages des boutiques, attaques à mains armées contre les agents de la force publique, assaut de la foule contre l'hôtel d'un Ministre ou contre le palais du Roi... » (34).

**-1832** : Cette année là sera marquée par une effroyable hécatombe. En février : c'est le premier mort d'une épidémie de choléra qui éclate en France. Les morts officiels ne sont décomptés qu'à partir du 22 Mars. Cette épidémie est venue d'Asie, du Bengale en traversant la Russie, la Pologne, l'Autriche, la Prusse (Pour repère J.M. Charcot avait alors 6 ans 1/2). Les autorités ne vont pas prendre la juste mesure de la propagation. Dans les colonnes du *Journal des débats*, du 28 Mars 1832, on peut lire que cette maladie ne touche que les pauvres, ceux qui vivent dans la saleté, mais qu'elle n'est en rien contagieuse ! A la lecture de l'écrivain Henri Heine, cité par Alfred Fierro (35), on peut résumer sa description avec nos propres termes : C'était la mi-carême (29 mars), il faisait beau, les boulevards étaient très animés, plus que jamais les bals sont fréquentés. On boit, on chante, on danse, on se prélassse, on mange des glaces. Heine nous décrit la mort brutale d'un homme en insistant sur le fait que, devant lui, et d'une façon fulgurante, un arlequin fut pris d'une sensation de froid intense au niveau des membres inférieurs ; il ôta son masque et là, à la stupeur de l'auteur et des autres badauds festifs, ils découvrirent son visage, d'un bleu violet intense, se décomposer ; l'homme s'écroula terrassé par la Camarde ! Dans la capitale les gens vont alors s'affoler, les plus aisés vont quitter Paris par milliers. Dans les mémoires du célèbre docteur Véron, qui outre la médecine s'exerça à de nombreuses et excellentes « occupations », notamment celle de journaliste ou encore de Directeur de l'Opéra de Paris, on peut lire : « Le 7 avril 1832, comme par un changement à vue, la désolation remplaça l'ivresse de la prospérité. Etait à l'affiche, pour ce soir-là, une représentation de *Robert le Diable* ; dès la veille, 6.000 francs de location annonçaient la foule pour le lendemain. Le 7 avril au matin la foule se pressait à nouveau, mais cette fois pour redemander son argent : le choléra venait d'éclater à Paris [...] C'était un sauve-qui-peut, pour le public, comme pour les artistes.

M.M Nourrit, Levasseur, Mme Damoreau et Mlle Taglioni prirent alors leurs congés de 3 mois ; ils furent engagés au grand théâtre de Londres [...] Le choléra avait cessé à Londres, ils y vivaient donc plus en sûreté qu'à Paris » (36).

En avril on compte 12.733 parisiens décédés ! (37). En mai et juin il y a une légère inflexion de la courbe des victimes, mais un nouveau pic paroxystique est noté en juillet, puis un retour durable à la normale s'installe début octobre.

**Au total** : plus de 16.500 parisiens sont morts en 6 mois ! Casimir Perrier, le Chef du Gouvernement, meurt lui aussi du choléra. Le Général napoléonien Lamarque est inhumé le 5 Juin, terrassé lui aussi par l'épidémie ; les étudiants républicains vont profiter de ce rassemblement pour créer de l'agitation. Une rumeur affirme que les bourgeois utilisent l'épidémie pour assassiner le peuple ! Les insurgés tiennent rapidement la Capitale des Halles à la Bastille. La révolte est matée le 6 Juin par l'Armée et la Garde nationale. Les 4.000 insurgés sont écrasés. Victor Hugo, dans *Les Misérables*, décrit les derniers combats ; d'autres en feront l'analyse : « L'émeute fut faite par une majorité d'ouvriers, d'un niveau professionnel élevé, de branches diverses, où le premier rôle revint aux métiers du bâtiment, auxquels se joignirent des manœuvres [...] Le type de l'ouvrier insurgé en 1832 est celui d'un travailleur né en province, ayant des charges de famille et qui avait à se plaindre de la conjoncture économique du moment : soit d'une baisse de salaire, soit d'un emploi en dessous de sa qualification, soit d'une totale inoccupation » (38). Jean-Martin Charcot avait 6 ans et cinq mois au début de l'épidémie et le docteur Jean Thuillier nous indique qu'il fut donné au jeune garçon, à titre préventif, et ce quotidiennement, deux morceaux de sucre trempés dans de l'éther ; cette médication trouvait son origine dans une autre rumeur qui indiquait qu'Alexandre Dumas avait été lui-même protégé du choléra en absorbant, par erreur, une fiole d'éther (39).

Un constat établit que les décès les plus fréquents étaient comptés dans les mauvais quartiers : l'Hôtel de Ville, la Cité, dans les rues réputées insalubres, dans les immeubles où étaient entassés les habitants dans une grande promiscuité. Un rapport scientifique exceptionnel datant de l'époque expose statistiquement, et de façon exhaustive, les données liées à l'épidémie de choléra à Paris ; ce rapport a été réalisé en mettant en exergue les conditions de la diffusion, de l'évolution, ainsi que les éléments qui facilitèrent la propagation de l'épidémie. Cette étude contribue à contredire les idées reçues sur la propagation (40).

**Toujours en 1832** : Le Roi va réorganiser son pouvoir en un triumvirat qui sera composé : du Duc de Broglie aux Affaires étrangères, de Thiers à l'Intérieur, de Guizot à l'Instruction publique. L'épidémie a eu des effets dévastateurs, qui s'invitent pourtant opportunément dans la résolution de la crise sociale. Le prolétariat parisien, en grande partie décimé par le choléra, voit ses offres de travail considérablement affluer. Cette reprise favorise les ouvriers restants qui vont faire profit de l'aubaine pour faire monter les enchères (A quelque chose malheur est bon !). Le 18 novembre, dans *La Tribune*, un ouvrier nommé Bercy rend compte des volontés des prolétaires : « Aujourd'hui que le choléra, la misère, les combats de Juin et les sergents de ville ont considérablement diminué le nombre d'ouvriers, et que l'ouvrage presse, nous avons jugé à propos d'user de représailles » (41). On assiste là à une vraie organisation de la classe ouvrière qui, par les grèves, va obtenir l'acceptation de leurs revendications. A la tête du mouvement républicain on observe progressivement l'apparition toujours plus dominante de la mouvance de la « Société des droits de l'Homme » ; cette dernière vient supplanter maintenant l'association des « Amis du peuple » qui, elle, avait pourtant convaincu certains bourgeois. « La Société des droits de l'Homme » est composée de trois-quarts d'ouvriers et d'un quart de bourgeois ; il y a maintenant un afflux massif de la gauche dans cette organisation. Ce mouvement est très opposé à Louis-Philippe et résiste grâce à sa stratégie ; en effet, la « Société des Droits de l'Homme » est constituée à partir de multiples groupuscules, chacun de moins de 20 membres, ceci lui permet d'échapper à la réglementation de « déclaration administrative » dont le seuil est fixé à une vingtaine d'individus et lui assure une clandestinité relative. Ces groupuscules totalisent un nombre de gens très motivés et engagés, environ 4.000 membres. Ce sont des clubs révolutionnaires actifs et efficaces dans l'art de conspirer.

**-1833** : « Jamais le commerce n'a été plus florissant ; le travail abonde, la misère, entretenue pendant près de deux années par les entreprises des factions, a disparu » (42). La « Société des droits de l'Homme » n'arrive plus à persuader et soulever les Parisiens. Des grèves sporadiques sont pourtant savamment organisées, mais le Préfet de police les contre tout en libérant, par souci d'apaisement, les grévistes emprisonnés ; les accords se succèdent toujours favorablement et la tension sociale retombe. Le calme ne fait pas les affaires de la « Société des droits de l'Homme » qui joue sur le désordre pour forger ses desseins insurrectionnels ; ses meneurs vont tout faire pour occasionner des troubles qui sont favorables à un climat subversif. Différentes émeutes sont

encore déjouées, ou contrées, par les forces de l'ordre. Le pouvoir va dès lors chercher un moyen de supprimer cette organisation d'opposition trop tonitruante en faisant passer des mesures efficaces et en réprimant avec sévérité les troubles à l'ordre. Ces mesures dissuasives vont surtout viser à responsabiliser collectivement les adhérents des associations.

**-1834** : Du 12 au 14 avril 1834, les républicains prennent pour prétexte cette loi afin de motiver une insurrection à Lyon, puis à Paris. L'Armée réprime rapidement la révolte des canuts de Lyon. A Paris, des arrestations préventives sont pratiquées ; une totale désorganisation amène à l'échec de cette tentative. Ainsi, et ce durablement, le mouvement républicain est discrédité. Le 20 avril 1834 le pouvoir crée à Paris un corps électoral composé de gens instruits ayant pour tâche d'élire un Conseil municipal. C'est une représentation élue et non désignée par le pouvoir exécutif. Cette année reste toujours marquée par les grèves et la « Société des Droits de l'Homme » qui devient de plus en plus la bête noire du Gouvernement.

**-1835** : C'est une année marquée par le procès, devant la Chambre des Pairs, d'insurgés républicains. De célèbres représentants du parti sont inculpés. Le procès durera jusqu'au début 1836. On y assiste surtout au déballage des contradictions internes au parti. C'est un procès qui tourne carrément au ridicule. 28 accusés, dont le chef républicain, s'évadent de la prison. L'opinion est hilare ! Mais parallèlement les républicains seront aussi totalement discrédités par l'affaire de « la machine infernale » ; un attentat qui visait le Roi mais qui fait 18 victimes collatérales. La Presse républicaine ne cache pas son regret que Louis-Philippe ait pu s'en tirer. L'opinion publique, elle, et dans sa plus grande part, reste en accord avec le pouvoir qui en profite pour faire passer trois lois répressives sur la Presse de l'opposition afin de la contraindre.

**-1836** : Les républicains sombrent dans les attentats car ils veulent tuer Louis-Philippe.

**-1840** : La Chambre des députés prépare un projet d'expansion du droit de vote. Les républicains demandent, par la voix de François Arago, le vote universel, mais Thiers, chef du Gouvernement et ministre des Affaires étrangères, enterre la tentative de réforme électorale. Louis-Philippe congédie Thiers et rappelle Soult et Guizot, revenant ainsi au conservatisme. Le différent tenait surtout au fait que Thiers voulait gouverner seul et ainsi réduire le rôle du Roi. Son slogan était :

« le Roi règne mais ne gouverne pas ! », Louis-Philippe ne l'entend pas de cette oreille et tient à participer pleinement aux affaires. C'est justement l'affaire égyptienne qui va justifier le renvoi de Thiers. Ce dernier soutien en Egypte Mehmet Ali qui s'engage dans une rupture avec l'empire Ottoman. Les nations européennes, soutiennent les Turcs et le Roi Louis-Philippe se range du côté de la Grande Bretagne, des Russes, de la Prusse et de l'Autriche ; ce désaccord signe le renvoi de Thiers.

**-1842** : On le voit, l'ambiance du Pays baigne dans un climat délétère fait d'une agitation qui n'est contrée, dans l'urgence, que par des manœuvres opportunistes et politiciennes. Les conservateurs sont encore majoritaires et fort heureusement pour eux l'extrême gauche n'arrive pas, au-delà des désordres qu'elle crée, à s'entendre vraiment avec le centre gauche dans le but de constituer une représentation électorale en un groupe homogène et cohérent ; de plus, depuis 1835 le mouvement républicain est décapité. Il est devenu illégal de se réclamer de la République ! Pourtant il est à noter que l'opposition progresse lentement et qu'elle rencontre chez les petits bourgeois, autant que chez les électeurs aisés, un certain intérêt de sympathie.

**-1844** : Charcot termine ses études secondaires au Collège Royal Bourbon (qui s'appelait le Lycée de la Chaussée d'Antin en 1803, et deviendra, en 1870, le Lycée Condorcet) ; il débute en 1844 ses études médicales.

**-1846** : Année marquée par les élections qui sont en faveur du Gouvernement en lui assurant une confortable majorité. Ce regain de conformisme électoral est sans doute à attribuer au bénéfice d'une vaste corruption électorale et aussi à une période plus prospère, qui elle-même engendre une certaine paix sociale. A Paris on constate que l'opposition est gagnante et qu'elle se démarque ainsi de la province. C'est un signe particulièrement annonciateur, car nous vivons dans une France qui est et restera très centralisée en dépit des apparences et des pseudos mesures. Le Pays vit sous l'égide d'un Paris dirigiste et d'un fonctionnement profondément ancré dans la tradition jacobine.

En fin d'année il y a des problèmes d'approvisionnement avec la maladie de la pomme de terre et la mauvaise moisson. Le prix du pain augmente mais on le distribue gracieusement aux nécessiteux ; à défaut d'une planification durable et de réformes effectives, on a de la mémoire :

« ventre affamé n'a point d'oreilles ! ». Il faut garder à l'esprit que c'est le pain qui est le premier poste des dépenses mensuelles des Parisiens : 70 centimes le kilogramme de pain pour un ouvrier qui gagne 1,50 sous par jour. Un ouvrier en mange 500gr par jour en moyenne. (43). L'économie fléchit, le pouvoir politique est remis en cause. A cela les historiens ponctuent le peu de morale de certains anciens Ministres : Détournements de fonds publics effectués par Teste et Cubières, mais aussi une affaire qui jette le discrédit sur un des plus grands noms de France : le Duc de Choiseul-Praslin qui tue sauvagement sa femme et se suicide avant que de reconnaître son crime. Il avait pour maîtresse l'institutrice de ses enfants. L'affaire embrase l'opinion et va gravement ébranler le Trône (44). Tout cela met à mal la classe dirigeante jugée comme bien peu encline à la moralité.

**-1847** : Les républicains veulent se réunir autour d'un banquet dans le 12ème arrondissement (qui est actuellement, en 2015, le 5ème arrondissement. Il est à noter à ce sujet que jusqu'en 1859 nous comptons 12 arrondissements à Paris, puis 20 arrondissements dès le 1er Janvier 1860). Cette réunion doit clôturer une campagne nationale dont l'objet principal est la réforme du régime électoral. Le député du 12ème arrondissement est Pierre Boissel, un pharmacien, décrit comme un personnage grossier violent et doté d'un esprit rude. Le gouvernement interdit la réunion craignant des désordres, pourtant plusieurs autres banquets sont ainsi organisés et mobilisent l'opinion en faveur du suffrage universel.

**-1848** : Les banquets se succèdent et suite à l'interdiction d'un d'entre eux, le 21 février, deux journaux : *La Réforme* et le *National*, invitent les Gardes nationaux, qui sont hostiles au Gouvernement, à venir se joindre à un cortège d'ouvriers convives et d'étudiants de l'opposition qui vont manifester Place de la Madeleine. Les 3.000 manifestants étudiants et ouvriers sont dispersés par la Garde municipale. Le chef du Gouvernement, Guizot, redoute que ces heurts se renouvellent ; il demande aux Gardes nationaux de renforcer les contingents de la garde municipale. Refus catégorique et manifestation des Gardes nationaux en faveur de la Réforme. Le Roi renvoie illico Guizot et fait appel à Molé. Le peuple est satisfait et manifeste pacifiquement, devant le Ministère des Affaires étrangères, boulevard des Capucines, croyant que Guizot y était encore, mais la troupe affolée tire sur les manifestants désarmés : 100 morts ! Le 24 au matin, 1.500 barricades sont édifiées dans Paris. C'est l'insurrection des Républicains. La Chambre des

députés est envahie. Les Gardes nationaux soutiennent la révolte et le Maréchal Bugeaud, qui commande l'Armée régulière, refuse de tirer sur des Français. Le Roi se doit d'abdiquer, et il le fait. Un gouvernement provisoire est formé. Symboliquement le trône Royal est brûlé aux Tuileries. C'est la seconde République qui commence. Jean-Martin Charcot a 22 ans, il est alors externe des hôpitaux et soigne les blessés.

**Bilan du règne de Louis Philippe** : On a observé, au fil de cette description très laconique du règne de Louis Philippe 1er, que la Monarchie sombre du seul fait de son immobilisme et de son manque de volonté ; et c'est bien là le drame du règne de Louis Philippe.

Le Roi a pourtant évité l'arrogance, la pompe et les dépenses excessives. C'est surtout la petite bourgeoisie qui l'aura adulé. Malheureusement, au fil des Gouvernements successifs, le conservatisme s'installa et facilita sa chute.

Après son abdication le Roi s'enfuit déguisé comme le fit en son temps Louis XVI, prenant un carrosse pour le Havre ; il s'embarque alors le 2 mars pour l'Angleterre sous un faux nom : Monsieur Smith. Arrivé outre-Manche, il se met à la disposition de la Reine Victoria (45). Il meurt le 26 août 1860. Son corps sera rapatrié à Dreux, où il repose dans la Chapelle Royale.

**La seconde République, 1848-1851** : Le 24 Février 1848, c'est la pression de la rue qui amène la Seconde République, et ce à la grande surprise des députés qui sont majoritairement favorables à un régime de Monarchie parlementaire. Les revendications ouvrières font peur à la petite et à la moyenne bourgeoisie.

Pendant une certaine période c'est la liesse chez les ouvriers, les ateliers et boutiques vont rester fermés. L'extrême gauche ridiculise et rudoie les bourgeois dans la rue. Barbès, Blanqui et Raspail règnent sur ce monde. Les soldats insultés, molestés, sont chassés de la ville. La police est dissoute. La préfecture de police est occupée par les militants qui se distinguent par une ceinture rouge. Sainte-Beuve décrit la situation au début mars : « La fortune de la France s'abîma toute entière en moins de quinze jours, mais c'était sous l'invocation de l'égalité et de la fraternité. Quant à la liberté elle n'existait que pour les fous et les gens sages se seraient gardés d'en user... Les gros ont tellement peur, disait ma portière (concierge), mais les petits triomphaient et c'était leur règne » (46). « Vous ne pouvez vous figurer la tristesse de cette ville qui était si vivante il y a six semaines » (47).



Le travail manque mais les ouvriers refusent celui qui leur est offert car ils revendiquent le doublement des salaires. Les socialistes veulent que soit créé un atelier par profession pour gérer et éventuellement employer les chômeurs ; ce sera les « Ateliers nationaux ». Très vite, et rien qu'à Paris, on compte 80.000 hommes inscrits qui sont payés 2 francs par jour ; c'est là une armée d'oisifs qui veulent imposer un « paradis » communiste (48). C'est aussi une aubaine pour les extrémistes car cette population est placée sous la coupe d'agitateurs professionnels en la maintenant dans un climat spéculatif et d'effervescence. Ce n'est qu'à la fin mars 1848 que l'exaspération des modérés, celle des petits commerçants et de la Garde nationale, se manifeste ; « les redingotes », c'est sous ce vocable que l'on désigne la manifestation pour un retour à l'ordre. Le 5 mars 1848, le suffrage universel est instauré. La stratégie des républicains radicaux est de contrecarrer les prochaines élections ; ils craignent que le manque d'éducation politique de la population ne conduise, en définitive, à la captation des votes pour les élites traditionnelles ; ils vont donc tout faire pour retarder les élections afin d'avoir le temps de convaincre et politiser les électeurs.

Les élections sont organisées : encore une fois les divisions entre les ouvriers et les Clubs socialistes font qu'ils perdent les élections. Les gagnants sont les républicains modérés. A Paris Alphonse de Lamartine est confortablement élu ; le socialiste Louis Blanc passe de justesse, il est au 27ème rang sur 34 élus. Le 4 mai se réunit l'Assemblée nationale avec ses 900 Membres. Elle est dans son immense majorité décidée à faire cesser les troubles causés par l'anarchie révolutionnaire ; du côté des « clubistes », c'est le coup de force, ils envahissent le Palais Bourbon. Parallèlement, ils improvisent à l'Hôtel de Ville un Gouvernement provisoire dont les Membres seront très rapidement arrêtés lorsque l'Hôtel de Ville est libéré par la Garde nationale. Les socialistes poursuivent leur dessein et veulent imposer les « Ateliers nationaux » de façon permanente. Il y a 100.000 ouvriers de la Seine inscrits dans ces ateliers, ils ne travaillent pas, mais leurs cadres bien payés passent leur temps à les guider vers des stratégies de troubles en tous genres. En juin, à l'occasion d'élections complémentaires, les socialistes obtiennent 15% des suffrages à Paris, mais l'abstention est dominante. A la 8ème et avant dernière place, un nom : le citoyen Louis-Napoléon Bonaparte. Dans le journal *Le Peuple* Proudhon écrit : « Il y a huit jours, le citoyen Bonaparte n'était qu'un point noir dans un ciel de feu ; avant-hier ce n'était

qu'un ballon gonflé de fumée ; aujourd'hui c'est un nuage qui porte dans ses flancs la foudre et la tempête » (49).

Pour contraindre le déblocage des Ateliers nationaux, le Gouvernement décide d'envoyer certains ouvriers sur des chantiers en province. Les socialistes voient un plan qui vient contrarier les leurs ! Ils fomentent alors un coup d'Etat. Il est aussitôt donné au Général Louis Eugène Cavaignac les pleins pouvoirs afin de « mettre à la raison cette vile populace assez criminelle pour croire aux discours de Godefroy Cavaignac, son frère » (50). Godefroy en effet le frère du Général est un activiste.

**Le 28 Juin 1848**, les barricades s'édifient dans la partie Est de Paris. Les insurgés se révoltent contre l'injustice, mais leurs chefs sont en prison : les Barbès, les Blanqui, les Albert. Les pleins pouvoirs sont donnés par l'Assemblée au Général Louis Eugène Cavaignac ; il abandonne la partie Est de la ville aux insurgés et, à partir de la zone Ouest, la plus sûre, il avance avec 30.000 soldats ; le chemin de fer lui apportera des renforts. Au plein des effectifs ils seront 100.000 soldats en ordre de bataille.

Les insurgés ne sont que 15.000, ils seront totalement écrasés. Le mouvement révolutionnaire est décapité. En septembre 1848, à l'occasion d'une élection partielle, Louis-Napoléon Bonaparte est à nouveau candidat ; il est élu et acclamé par les Parisiens. Une nouvelle Constitution est proclamée le 4 novembre 1848. Elle définit entre autres aspects la procédure électorale. La République est retenue comme régime. Le suffrage universel lui aussi est retenu, mais il restera exclusivement masculin. C'est Tocqueville qui travaille alors sur les modalités électorales ; il est fortement influencé par le modèle américain, ce qui est à l'origine du choix de la durée de 4 ans pour un mandat présidentiel. Si le suffrage est universel, il reste réservé aux hommes, il exclut donc les femmes, mais aussi les militaires, les Membres du Clergé et les Algériens ; on passe malgré tout de 240.000 électeurs à 9.000.000 (51). En décembre les élections présidentielles donnent pour vainqueur Louis-Napoléon Bonaparte avec une écrasante majorité. Sans doute cet homme, encore inconnu un an auparavant, a-t-il bénéficié de la légende impériale et du renom de son oncle.

## **La Seconde République et Louis-Napoléon Bonaparte : 1848-1851.**

Cette période, et la suivante (1851-1870), amènent Louis-Napoléon Bonaparte au pouvoir ; ces deux décennies, seront très importantes dans la vie de Charcot, tant sur le plan social que professionnel. Le pouvoir politique ne sera pas étranger à sa progression, Charcot le recherchera, l'obtiendra et en jouera.

Le Président de la République Française doit maintenant rétablir la confiance et relancer l'économie, car pour donner un exemple de la situation laissée par son prédécesseur, la moitié de la population parisienne est à considérer comme indigente et le Pays est en très mauvais état.

Ce Président sera aussi le premier à résider à l'Élysée. Il n'est pas marié, mais il vit avec une compagne Anglaise : Miss Howard. Le fait de ce célibat ne permet pas à sa maîtresse d'endosser le rôle de première Dame et d'hôtesse de l'Élysée. Cette tâche sera confiée à la cousine du Président : la Princesse Mathilde. Il faut ajouter, en un clin d'œil à l'émission de Jean-Noël Jeanneney (France Culture), *Concordance des temps* (52) que la Princesse Mathilde fut, un temps précédent, la « fiancée » du Duc Louis-Napoléon Bonaparte. On peut le comprendre, la Princesse et Miss Howard ne sont pas de bonnes amies, plus encore elles ne s'entendent en rien, d'où l'initiative du Président d'installer sa maîtresse... rue du Cirque, une rue parallèle à l'Élysée, maintenant très connue !

La vie conjugale et familiale du Prince-Président (et quelques années plus tard de l'Empereur Napoléon III), fut mouvementée et pléthorique en nombre de maîtresses, un vrai roman; on ne compte plus ses dulcinées, pas plus que ses paternités officieuses. Un an après son installation à l'Élysée le Président reçoit son demi-frère (adultérin), le Comte de Morny, qu'il voit pour la première fois. De Morny deviendra par la suite le conseiller prépondérant du Président.

**-1849** : Une nouvelle épidémie de choléra se déclare, elle durera de mars à septembre et fera 16.000 victimes à Paris.

**-1850** : Sous la Seconde République le Président ne mène pas la politique du Pays, celle-ci est déterminée par une Assemblée unique sous la dépendance de laquelle sont placées les autres institutions : ministre, président... La loi du 13/04/1850, s'inscrit dans la suite des réflexions de

la Monarchie de Juillet sur la question sociale et une loi va permettre de construire des cités ouvrières dans Paris. Elle contribue à lutter contre l'insalubrité qui règne dans une grande partie de la Capitale et permet d'abriter les travailleurs dans des lieux décents. En ce qui concerne les loyers, il est décidé de les modérer, ils seront donc fixés en fonction des moyens des ouvriers. Il y a aussi un projet qui vise à reconsidérer l'urbanisation de Paris dans son ensemble, mais l'économie ne reprend que lentement et un tel investissement doit attendre de meilleurs auspices. Dans les rues on observe quelques manifestations et échauffourées, toujours à l'initiative des extrémistes, toutefois rien de semblable aux troubles de la période précédente. Le Président a l'intelligence de gouverner en montrant une certaine neutralité. Il laisse voter une mesure de la droite tout en se prononçant contre. Les critères qui permettent aux Français de voter sont alors revus mais encore de façon à limiter les droits des moins nantis. Il convient d'avoir résidé 3 ans, au lieu de 6 mois, pour pouvoir voter dans sa circonscription. Ce changement des règles initiales pénalise l'électorat de gauche. Etonnant que ce Président laisse faire cela, lui le partisan du scrutin universel ? En fait c'est une tactique politicienne qu'il avoue à Hortense Cornu et que nous cite Alfred Fierro : « Vous, lui dit-elle, l'enfant du suffrage universel, vous allez soutenir le suffrage restreint ! ---- Vous n'y entendez rien, je perds l'Assemblée. ---- Mais vous vous perdez avec elle. ---- Pas du tout ! Lorsque l'Assemblée sera au-dessus du précipice, je couperai la corde ! » (53).

Il laisse l'Assemblée se discréditer aux yeux de la gauche afin d'envisager son maintien le moment venu comme seul sauveur désigné tout en se rapprochant de l'Armée dans la perspective d'un coup d'Etat réussi ! (magnifique stratège). Il offre des dîners aux Officiers et aux sous-Officiers, il y prend part avec beaucoup de convivialité ; il séduit. Le Prince-Président arrive au terme de son mandat fin 1851, mandat qui n'est pas renouvelable ; on avait déjà statué sur le « non cumul » du mandat présidentiel. Il doit faire vite pour se maintenir au pouvoir au-delà de cette date butoir. La propagande joue son jeu et le suffrage mutilé au profit des « aisés » va créer une réprobation virulente de plus en plus affirmée.

Les bourgeois ont peur du futur. Outre les favorables à sa personne, le Prince-Président rallie à lui de nombreux inquiets parmi les tendances les plus diverses, mais il n'arrive pas toutefois à faire changer la Constitution pour permettre un second mandat républicain en sa faveur. Les futurs envisageables sont limités et à l'Assemblée l'ombre d'un retour de la Monarchie se dessine avec son corollaire : l'insurrection de la gauche et de coûteux désordres. Le coup d'Etat provoqué

par le Prince-Président est maintenant inéluctable et est perçu comme « écologique »... Il se fera !

L'Armée est dans les rues de Paris le 2 décembre 1851. L'Assemblée nationale est dissoute, le suffrage universel non restrictif est rétabli (hormis qu'il reste strictement masculin en excluant toujours les catégories déjà citées). La gauche exulte et applaudit le Président ! Les gens de droite ont peur et seul le Président semble, paradoxalement, être l'homme providentiel afin de sauvegarder la paix civile. Magnifique stratège, il donne ainsi l'image d'un quasi socialiste (au-delà de l'image il se considère, et le confie en privé, comme un « socialiste utopiste » ; mais le terme « socialiste » ne recouvre pas du tout notre signification d'aujourd'hui).

A la tête des Armées sont nommés des hommes sûrs ; les choses s'annoncent favorablement. « Un très grand nombre d'ouvriers se mirent à dire et à répéter sur tous les tons que le Président valait mieux pour eux que les Changarnier, les Montalembert et les Falloux » (54). Les Royalistes, eux, pensent comme Falloux : « Il faut en finir avec le Président qui habitue le Pays à la révolution ! » (55). Les Orléanistes, préparent un coup d'Etat avec un retour en cachette et fomenté depuis Londres (56). La gauche pressent la tentative des Orléanistes. Karl Marx écrit : « La dictature de l'Assemblée nationale était imminente » (57).

C'est dans cette ambiance que le Prince-Président a donc prit l'initiative après avoir projeté son plan depuis bien des mois. Les Ministères sont occupés et les journaux d'opposition bloqués. Les députés républicains vont appeler le peuple à l'insurrection, les royalistes vont se résigner.

Au petit matin les barricades et le soulèvement de certains quartiers parisiens donnent le départ à l'insurrection ; en fin d'après midi, à 17 heures, l'Armée l'a écrasée. Bilan : 26 militaires et 215 civils tués. Le Ministre de l'Intérieur, qui a à sa tête de Morny, va demander un coup d'Etat à titre préventif pour éviter la guerre sociale ! Le plan magnifiquement monté évolue selon les prévisions projetées. Tout le monde approuve le coup d'Etat et le plébiscite du 21-22 décembre 1851 le confirme en donnant : 7.145.000 « oui » contre 592.000 « non ».

Même le socialiste Proudhon, alors emprisonné à Sainte-Pélagie, souscrit le 19 décembre 1851 favorablement à la thèse du Prince-Président sur l'utilité du coup d'Etat : « Quand je me représente ce qu'eût été la domination de nos meneurs, je n'ai plus la force de condamner, au point de vue élevé de la marche humanitaire, les événements du 2 décembre » (58).

Le 31 décembre le Président déclare : « je ne suis sorti de la légalité que pour rentrer dans le droit. Plus de sept millions de suffrages viennent de m'absoudre en justifiant un acte qui n'avait pour but que d'épargner à la France peut-être des années de troubles et de malheurs » (59).

**Le 1er janvier 1852**, le Prince-Président quitte l'Élysée pour gagner les Tuileries, haut lieu de villégiature des Rois. Etape par étape le processus qui l'amène à l'Empire est maintenant bien amorcé.

Les Membres du Sénat et du Conseil d'Etat sont désignés par le Prince-Président, mais les 265 députés sont élus. Le plébiscite des 21-22 novembre 1852 va rétablir l'Empire.

Louis-Napoléon Bonaparte ne va pas attendre cette date pour agir selon un mode plus dirigiste. Il prend dès la fin février 1852 de grandes initiatives qui vont se prolonger tout au long de l'année : Un budget important est débloqué pour envisager la lutte contre l'insalubrité par la transformation urbanistique de Paris ; le Mont-de-piété doit répondre aux demandes de prêts sur gage à faible taux pour les gens en difficulté. Nous noterons que l'initiative d'un Mont-de-piété, date de 1637 et que ce procédé d'aide est à ajouter à la liste des initiatives du Docteur Théophraste Renaudot, comme prolongement des offres de son « Bureau d'adresse » qui lui date de 1629..

Le Président présente une écoute certaine à l'égard du monde des ouvriers et innove en matières sociales. Au niveau de l'urbanisme : Il fait débiter les percements de certaines grandes artères à Paris, entre autres la rue des Ecoles. Il fait aussi promulguer un décret permettant l'expropriation de certains quartiers. Il est vrai qu'il faudra attendre la nomination du Préfet Haussmann, le 22 juin 1853, pour permettre un développement considérable de la politique initialement conçue et faire de Paris un vaste chantier visant à une transformation exceptionnelle.

### **Bilan de la Présidence de Louis-Napoléon Bonaparte : 1848-1852.**

Les quatre années offertes à ce premier Président de notre seconde République furent trop vite passées d'autant qu'amputées d'une année par le fait d'un coup d'Etat fomenté qui, malgré la continuité républicaine assurée, fit flotter les effluves contrastées de la perspective du second

Empire. Dès le début de la seconde République on enregistre certains progrès ; les deux principaux sont :

**1/** L'abolition de l'esclavage, qui vient dénoncer la servilité de l'être humain. (Rappel, 1790 : La révolution accepte et considère comme légale la traite négrière et l'esclavage sur le fondement du respect des droits sur la propriété ; 1794 : on assiste à une abolition conjoncturelle qui vise à résorber une révolte négrière dans nos colonies, mais cette décision d'abolition est aussi inscrite dans la philosophie des Conventionnels de la Gironde et de la Montagne ; cela aura un effet sur le retour au calme. 1802 : rétablissement de la légalité de l'esclavage ; 1815 : on condamne la « traite négrière », mais pas l'esclavage ; 1848 : abolition de l'esclavage). **2/** Le suffrage universel qui est très amélioré dans ses propositions et son effectivité. Le Prince-Président ajoute à la République une forme d'autorité et une garantie de stabilité ; il sait équilibrer l'influence des partis, mais en pensant souvent à son profit. Il ouvre l'ère des grandes réformes urbanistiques et sociales. Pourtant il a des inconditionnels et irréductibles détracteurs, même si bien souvent ils perdent en crédibilité par l'excès passionnel de leurs propos ou écrits.

### **Le second Empire 1852-1870 : Louis Napoléon Bonaparte devient **Napoléon III**.**

Pendant 18 ans Louis-Napoléon Bonaparte, Empereur des Français, va régner. Cette période faite de conjonctures exceptionnelles est caractérisée par la pleine expansion de notre Pays, elle est aussi en phase positive avec la vie professionnelle et sociale de Jean-Martin Charcot.

Si le règne de l'Empereur Napoléon III caractérise la montée flatteuse de la France en termes économiques, c'est aussi, pour la médecine et la chirurgie, une période de gloire. Le terrain a été génialement préparé : « De 1800 à 1830 : c'est la prédominance de la médecine française avec Corvisart (percussion), Laennec (stéthoscope), Récamier (spéculum), Bretonneau (trachéotomie) ; Magendie et Flourens préparent la physiologie de Claude Bernard, Braille est un bienfaiteur des aveugles, Dupuytren un immense chirurgien, Pelletier découvre l'émétine et, avec Caventou, la strychnine, la colchicine, la quinine, la caféine, tandis que Lugol prépare sa solution à base d'iode » (60). Si on trouve ces lignes dans *l'Histoire de la Médecine* de Rullière, éditée chez Masson en 1981, p : 12, il faut toutefois y apporter un bémol, car ce n'est pas à Corvisart que l'on doit la « percussion » mais bien à l'Autrichien Léopold Auenbrugger (1722-1809), Corvisart ne fit que la traduction des travaux de Léopold Auenbrugger.

Charcot va rencontrer, lors du mandat républicain du Prince-Président, un homme providentiel, un homme aussi important pour lui que le seront ses futures découvertes pour la neurologie... C'est Pierre François Olive Rayer, médecin de Louis-Napoléon Bonaparte, qui deviendra sous l'Empire médecin ordinaire de l'Empereur ; il sera autant révélateur qu'inspirateur du destin de Charcot. A bien des égards on constate des aspects similaires contextuels dans la jeunesse de ces deux hommes qui viennent les faire se retrouver sur un chemin commun ; ces différents aspects sont faits, en premier lieu, d'une jeunesse offrant à leurs yeux l'exemplarité de pères « besogneux ». Sans un courage opiniâtre, volontaire, irréductible, point de destin possible dans la filière d'une médecine hospitalière où l'accumulation préalable des connaissances fondamentales et cliniques prend la majeure partie des heures de la journée et de la nuit. Rayer, résidant dans la campagne de Caen avait eu un père Paysan ; là encore, nul besoin de souligner le courage, l'abnégation, la part irréductible du tempérament paysan. Charcot avait aussi un père exigeant au travail, il était « charron », c'est-à-dire un homme qui réparait les voitures hippomobiles, les roues, les essieux, les suspensions, plus tard, et de surcroît, il conceptualisera « sur mesures » certaines calèches, cabriolets ou limousines. Des métiers prenants, des hommes durs à la tâche, chez lesquels le travail régnait en maître.

La croissance économique vient consolider la confiance qui est accordée à l'Empereur ; les Français veulent profiter de cette prospérité et en jouir sans s'opposer au pouvoir. Les monarchistes se cantonnent dans leurs cercles respectifs ; les républicains et socialistes vont constituer, pour certains, des « sociétés secrètes » et conspirer contre l'Empereur Napoléon III. Il est pourtant difficile, pour les tenants de la République, de trouver un sujet de mécontentement car le Pays dans sa grande majorité est satisfait. Ceci va persister pendant quelques années. L'ouvrier est bien payé et les bourgeois, petits ou grands, font des profits substantiels. Victor Hugo devient littéralement, et littérairement, enragé au regard de ce constat. Hugo, exilé volontaire anime ses idées, tel un balancier oscillant au rythme des heures politiques de son temps, passant du soutien inconditionnel à Louis-Napoléon Bonaparte au statut de critique le plus véhément.

**-1857** : Les élections vont restituer un cliché très réaliste de l'état des mentalités. En province les inconditionnels satisfaits sont largement dominants, à Paris l'opposition monte et la Capitale est en voie de devenir le bastion de la contestation. Cela gêne le pouvoir. Paris est alors divisé



politiquement en deux parts : les beaux quartiers favorables à l'Empire, les quartiers ouvriers favorables à la République. Haussmann trouve une solution urbanistique de façon à remédier à la poussée de la gauche : il ne faut plus construire de nouvelles usines dans l'enceinte de Paris.

**-1858** : Les élections partielles de 1858 vont toutefois montrer l'impuissance de l'opposition à contrer l'immense popularité de l'Empereur. Napoléon III en profite pour agrandir les limites de la Capitale en élargissant son enceinte jusqu'aux fortifications édifiées en 1840. Cela fait plus que doubler la surface de Paris ! (grosso modo nous sommes d'ors et déjà dans les limites actuelles, voir plan 1 annexes).

**-1859** : Amnistie pour les exilés politique. Victor Hugo, en exil, a quitté l'île de Jersey ; il en a été chassé du fait d'un manquement de respect à l'égard de la Reine Victoria. Il s'installe alors sur l'île de Guernesey ; à la réception de la mesure d'amnistie promulguée par Napoléon III, il refuse le retour en France, comme il le refusera encore en 1869, après la seconde amnistie concédée par l'Empereur. « Et s'il n'en reste qu'un je serai celui là ». (*Les châtiments* : « *Ultima Verba* » ; Victor Hugo).

**-1860** : Dans les nouvelles limites territoriales du nouveau Paris l'opposition s'installe et devient encore plus virulente à l'égard du pouvoir. Il est à noter que 60% de la population de Paris est ouvrière, donc sous l'influence de « dominants » idéologiquement hostiles au pouvoir. 60% c'est un pourcentage considérable ; pour en donner une idée à titre de comparaison, la population ouvrière était de 11 % à Paris en 2001. (Alain Schifres, *L'Express*, 6 avril 2001).

**-1863** : A la fin de l'année, à l'occasion des élections, l'opposition triomphe à Paris. Cela donne lieu à des manifestations qui sont qualifiées comme les plus dures depuis le coup d'Etat. Les très grandes villes de la province sont elles aussi en nette avancée au profit de l'opposition. Seule la France profonde reste fidèle à Napoléon III. Cette solide fidélité, plus le système des candidatures officielles qui vont faire pression, lui assurent 63% des sièges favorables (61).

**-1864** : Parallèlement à la progression des votes républicains le parti ouvrier renaît. Cela évolue vers la création de la première Internationale ouvrière le 28 Septembre.

**-1866** : C'est le début du déclin du second Empire. A « l'extérieur » nous nous sommes engagés au Mexique afin de contrebalancer la possible hégémonie Américaine (et donc du protestantisme). La période de notre intervention était favorable dans la mesure où les Américains étaient en pleine guerre de sécession. En Europe la victoire des Prussiens sur les Autrichiens oblige la France à resserrer les rangs ; nous abandonnons nos visées Mexicaines. Cette année est calamiteuse : épidémie de choléra (1865-1866), mauvaises récoltes, inondations. C'est aussi l'année de franches manifestations cliniques des maux de l'Empereur dont l'état de santé périclité à grande vitesse. Il négocie avec une frange non hostile des républicains dans une perspective de poussée du libéralisme.

**-1867** : L'Empereur est très affaibli, quasi fini pour certains. Il est vieillissant et malade, sa politique lui échappe. A Paris le climat est délétère, même les affaires immobilières sont au plus mal. Thiers, monte en puissance ; cet avocat, journaliste, historien, orléaniste, avait soutenu le Prince-Président, mais il s'y était opposé lors du coup d'Etat (tout comme Victor Hugo). Il s'était exilé en Suisse jusqu'en 1852. A la faveur d'un assouplissement politique, et surtout de l'amnistie, il revient et est élu député en 1863.

**-1868** : Haussmann liquide les affaires et prépare son départ. Le nouveau régime de la Presse permet la création de nouveaux journaux opposants. *La Lanterne*, titre en première page: « La France, dit *l'almanach Impérial*, comprend trente-six millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement ». La même année la Presse diffuse une souscription afin d'élever une statue à la mémoire du député Baudin, opposant tué lors des manifestations contre le coup d'Etat du Prince-Président. Les journaux qui ont relayé cette appel à souscription sont condamnés, mais un jeune avocat de la défense vient démontrer ses talents au procès : Léon Gambetta.

**-1869** : Les élections font part d'une différence d'un million de voix en faveur du régime ; elle était de trois millions en 1863. L'opposition progresse encore et à Paris c'est une véritable déferlante. Les républicains modérés sont dépassés par les républicains radicaux. Léon Gambetta,

radical, est élu. Cela n'empêche pas le pouvoir de disposer d'une majorité, même si elle n'est pas unitaire, mais l'affaiblissement de la majorité est pourtant singulièrement significatif. Apportons au crédit de l'Empereur son souci d'arbitrage en faveur d'un débat démocratique ; il le prouve avec panache à l'égard d'un opposant notoire : Rochefort, qu'il fait libérer afin qu'il puisse être présent à la représentation électorale. Rochefort avait été recruté au journal *Le Figaro* par son Directeur Villemessant, ce qui lui offrait incontestablement une tribune pour exposer ses idées.

**-1870** : Au début de l'année l'Empereur, qui opte pour l'effectivité d'un régime parlementaire, confie à Ollivier, un républicain modéré, la constitution d'un Ministère. Cela évite une possible insurrection ; par le fait, une certaine satisfaction s'installe, sauf bien entendu chez les radicaux. Le 8 mai, le peuple est amené à voter. Surprise : les suffrages rendent compte d'une totale adhésion à l'Empereur, sauf à Paris, où se renforce plus que jamais le bastion de l'opposition. L'Empereur semble débiter une nouvelle ère, puis, tout s'effondre ! Bismarck, après avoir unifié les Etats du Nord de l'Allemagne, décide de rallier les Etats du Sud afin de permettre la constitution d'un Empire capable d'équilibrer les forces Européennes du moment. Le Sud est francophile et catholique : la Bavière, le Wurtemberg et Bade. Dans un contexte multifactoriel complexe, qui attise les tensions entre la France et l'Allemagne, Bismarck profite d'une erreur de diplomatie de notre Pays pour provoquer un conflit (qui en fait est bien programmé par une stratégie mesurée et préétablie ; ce sera l'affaire de la dépêche d'Ems). Les Français sont pour la guerre et veulent en découdre avec les Prussiens. Thiers met en garde les députés en essayant de démontrer que le Pays n'est pas prêt à mener une offensive ; malgré sa mise en garde sont votés, dès le 13 Juillet, la mobilisation et les crédits de guerre. La guerre débute le 19 Juillet 1870, elle sera suspendue par un armistice le 28 Janvier 1871. Le sort de la France était scellé dès le début du conflit car les Armées de Bismarck étaient supérieures en effectifs et les victoires Allemandes franches et sans appel. Le 2 Septembre l'Empereur Napoléon III et l'Armée capitulent à Sedan. La nouvelle arrive à Paris le 4 septembre. Dans la Capitale le peuple envahit le Palais-Bourbon, les forces de l'ordre n'osent tirer, les élus ne peuvent siéger ; les députés républicains se rendent alors à l'Hôtel de Ville et constituent un Gouvernement provisoire avec les élus de la Seine. Jules Favre et Léon Gambetta déclarent la République et vont habilement désangoisser les républicains modérés en nommant Trochu à la présidence du Gouvernement de la Défense nationale. A ce moment entre en scène Thiers, qui est sollicité pour devenir Ministre des Affaires étrangères,

mais il décline cette offre ; c'est Jules Favre qui est nommé. Thiers, lui, va sillonner l'Europe avec opiniâtreté à la recherche d'alliés. La République est proclamée à cette date. Etienne Arago est nommé Maire de Paris contre Rochefort.

La capitulation de Napoléon III c'est aussi sa déportation en Allemagne comme prisonnier. Triste fin pour un homme qui était plus que sceptique sur le bien-fondé et la nécessité de cette guerre. En outre, on va lui reprocher d'avoir écourté les combats et surtout de n'avoir pas tout tenté pour la victoire, alors qu'il n'avait opté pour la reddition que par souci d'épargner la vie de ses soldats devant l'inéluctable défaite. Lui, si faible, malade, rongé par le « mal de la pierre » (un enclavement rénal et vésical), par des hémorragies hémorroïdaires, par des crises paroxystiques de céphalées, lui qui envisageait d'abdiquer et de passer la main à son fils, termine son règne dans un véritable drame. L'Armée avait pourtant été réorganisée par Niel, mais l'Empereur n'hurlait pas avec les bellicistes soucieux d'en démordre avec les Prussiens. L'Impératrice quitte la France et rejoint l'Angleterre en compagnie de son fils ; ce dernier sera tué en 1879 à l'âge de 23 ans en Afrique du Sud dans les rangs de l'Armée Anglaise lors d'une escarmouche menée contre les Zoulous.

### **-Bilan du règne de Napoléon III.**

De 1852 à 1870 : ces 18 années sont grandement marquées par une croissance unique, par une expansion durable, par une modernisation sans précédent et par d'importants progrès sociaux. « Il fut le Roi du peuple tandis que les autres furent les rois des nobles et des privilégiés » (Alphonse de Lamartine : *Mémoires*). C'est durant son règne que s'affiche l'apogée de la classe paysanne en France (62); cet électorat est important pour le pouvoir car il marquera une fidélité indéfectible à l'Empereur.

En quoi ce Monarque se situe-t-il dans le dynamisme de son temps ? A bien des égards : par exemple en introduisant le libre échange commercial et l'abolition des droits de douane avec la Grande-Bretagne, ce qui ne fut pas apprécié par certains industriels Français, mais qui créa une émulation positive. Son dirigiste économique permettra d'éviter les dépenses inutiles ; il est pour les profits qui améliorent la vie des hommes. Si la Grande-Bretagne était ultra dominante en 1848, la France la dépassera sous le règne de Napoléon III. Tout fut mis en forme dans le but d'améliorer le dynamisme économique : sont alors élaborées les bases juridiques des SARL et des SA, le port de Marseille fait part d'une activité considérable par le fait de sa modernisation,

les salaires sont revus à la hausse et le niveau de vie est en nette progression au niveau de toutes les couches sociales ; la Bourse bat son plein, la sidérurgie et le charbon sont des domaines dont l'exploitation est en plein essor. Les voies ferroviaires affichent en 1870 un réseau de 22.000 km lignes qui convergent vers un centre national : Paris (jacobinisme oblige)... Le droit de grève est institué en 1864 par Ollivier, Chef du Gouvernement, et la liberté de la Presse fait l'objet d'une législation plus favorable en 1868. Alors magnifique Pays, dirigé par un non moins magnifique pouvoir ? Si tel est le cas pourquoi aujourd'hui encore le Second Empire laisse-t-il si peu de place à une mémoire positive ? Une certaine « légende noire » va faire son chemin pour perdurer bien au-delà de la Troisième République ; on peut d'ailleurs constater que cette légende a encore la vie dure de nos jours. Si elle est largement reprise sans analyse, sans la moindre « antipathie du discours », c'est sans doute involontairement et du fait de la carence des enseignements de l'Histoire dans notre Pays.

Certains spécialistes modernes ont expliqué la mise à l'index durable de Napoléon III : Pierre Milza et Eric Anceau font une analyse en profondeur de cette « légende noire » et récemment un homme politique, certes atypique, Philippe Seguin, a tenté une approche plus rationnelle, historique et objective, avec un bilan plutôt réhabilitant pour les deux mandats de Louis Napoléon Bonaparte.

Cette période est importante pour Jean-Martin Charcot dans la mesure où c'est lors du premier mandat républicain du Prince-Président, puis plus encore lors du second Empire, qu'il met le pied à l'étrier d'une carrière exceptionnelle, favorablement dynamisée par des contacts privilégiés placés aux sommets des Etats.

Si l'Empereur est la cible de reproches durables, bien que souvent peu objectifs, c'est qu'ils ont été parfois concoctés et diffusés par de grands spécialistes de la « médiatisation », des écrivains, des journalistes, toujours impliqués dans une opposition politique virulente : Eugène Sue, Victor Hugo, Chamfort, et une multitude d'autres de leurs contemporains... L'usure du pouvoir est aussi certainement un facteur ajouté qui a facilité les revendications. La défaite de Sedan fut fatale à l'Empire, car elle a impliqué la résurgence de souvenirs humiliants liés au séjour des troupes étrangères autour de Paris puis dans notre Capitale, triste remémoration de 1815.

## **-Le début de la troisième République et la période transitoire de la Commune :**

Nous en avons fait part, le Général Trochu préside le Gouvernement de défense nationale. Il va s'installer à l'Hôtel de Ville au lendemain du 4 septembre 1870 ; c'est ce jour là que sera proclamée la République.

Il est aussi décidé de continuer la guerre.

On redoute l'anarchie interne à Paris et les gares sont envahies par tous ceux qui veulent fuir rapidement la Capitale ; c'est l'exode pour de nombreux Parisiens nantis. Par la suite, après l'encerclement de Paris par l'ennemi, le 19 septembre 1870, on quitte Paris par ballon ; c'est ainsi que 66 ballons vont décoller de la Capitale et franchir les lignes allemandes jusqu'à l'armistice du 28 février 1871. Le plus célèbre des passagers de ces aérostats est sans doute Léon Gambetta, qui quitte la Capitale grâce à un ballon le 7 octobre 1870. Mais parallèlement un reflux s'amplifie, il est constitué de charrettes et de fiacres apportant une population limitrophe cherchant une protection du côté interne de l'enceinte fortifiée de Paris. S'entassent aussi dans Paris 500.000 hommes de troupes. Les fortifications de la Capitale ne servent plus à grand-chose car les canons ont alors une portée de 8 kilomètres et il est facile pour les Prussiens, dotés d'une artillerie moderne, de toucher le cœur de Paris. Le 19 septembre, les Prussiens ont encerclé Paris et vont miser sur un siège et écarter un assaut.

« Nous avons le temps d'attendre qu'ils aient mangé leurs chiens et leurs beaux chats à longs poils », écrivait Bismarck à son fils (63). Mais les parisiens restent confiants, car il y a quatre fois plus de soldats dans Paris que d'ennemis qui l'assiègent. Victor Hugo, dont nous avons déjà cité l'agressivité et l'irréalisme, harangue les parisiens : « Ils sont trois cent mille, vous êtes trois millions, levez-vous et soufflez dessus ! » (64).

En fait, les troupes qui défendent Paris sont d'une grande médiocrité ; l'élite de notre Armée a été capturée à Sedan.

Une sortie vers le sud est programmée le 19 septembre afin de forcer le blocus, mais les Zouaves, qui font le gros de la troupe attaquante lors de cette mission, sont mis en déroute par le seul fait d'une lâcheté avérée ; Trochu est totalement découragé et cet échec lui révèle l'impuissance de notre défense. Les autres tentatives de sorties ne seront pas plus probantes.

Le siège avait pour premier but d'affamer la population. Charcot était resté à Paris, mais il avait demandé à sa famille de quitter la capitale pour Londres par souci de protection. Charcot a donc

connu les sévères répercussions de ces sombres mois de siège : le froid, la famine, les maladies, les troubles politiques séditieux et les morts. Au début (octobre), il y avait encore quelques denrées, mais au fil du temps tout manque. En décembre les prix décuplent ! On trouve des marchés aux corbeaux, aux moineaux, aux chats, aux chiens, aux rats. Les chevaux ont été abattus, les ânes, les animaux exotiques du zoo du Jardin des Plantes aussi : zèbres, chameaux, antilopes, loups, éléphants. Les rats sont accommodés en sauce, on les trouve au menu des grandes maisons : « Salmis de Rats sauce Robert ». Alexandre Choron, Grand Chef Parisien originaire de Caen, propose un « Cuissot de loup à la sauce chevreuil », « Civet de Kangourou », « Chameau rôti à l'anglaise », « Terrine d'antilopes aux truffes ». Les prix, sont prohibitifs ! La ressemblance des grands singes avec l'homme les protège de la boucherie ; les tigres, les lions et les ours, sont d'un prix trop exorbitant pour être accessibles aux bouchers.

Au bas de cette funeste toile de fond le froid signe le tableau cataclysmique de l'hiver 70-71 (39°C durant l'été 1870 à Paris, puis -20°C durant l'hiver ! On constatait 1,10 m de neige dans le Roussillon. Données météorologiques de 1870 ; archives météo France). De concert, durant l'hiver, la malnutrition contribue à la mortalité des vieillards. Les pathologies et les épidémies s'installent : bronchite, pneumonie, variole, typhoïde. Du 18 septembre 1870 au 24 février 1871 on comptera 3.000 morts chez les soldats, mais surtout plus de 74.000 victimes chez les civils (trois fois plus que la mortalité normale). Alfred Fierro souligne que la « fièvre obsidionale » (une forme de dysfonctionnement mental décrit spécifiquement chez les assiégés), amène à une effervescence délétère très en prise avec les rumeurs changeantes du moment. Pendant le siège il y a un pouvoir officiel intra-muros, mais il s'est créé au fil du temps, et parallèlement, un contre-pouvoir à partir de factions constituées d'ouvriers républicains radicaux et d'extrémistes en tous genres. Arago, Maire de Paris (auquel succéda, dès novembre 1870, Jules Ferry), avait dès sa nomination placé un maire à la tête de chaque arrondissement, mais ils viendront très rapidement, eux aussi, à constituer une autre forme de contre-pouvoir. Le climat est donc vraiment confus. Un exemple d'électron libre (penseur), Pierre Flourens (Pr. au Collège de France, médecin physiologiste, précurseur des neurosciences) avait deux fils dont un : Gustave, qui occupa pendant une année un poste d'assistant d'enseignement dans la même Maison que son père, au Collège de France, mais dans un tout autre domaine : celui de l'« Histoire des races humaines ». Il sera vite interdit d'enseignement puis éconduit du fait de ses idées et de ses emportements extrémistes antireligieux et anti-bonapartistes. Après un duel il sera condamné par contumace à

six ans d'emprisonnement ; afin d'échapper à cette peine il s'exile en Angleterre. Gustave Flourens est un républicain extrémiste, un « rouge », qui dès la République proclamée, le 4 septembre 1870, décide de réintégrer ses pénates en France. Animé par une hargne irréductible, et qualifié d'« agité », à la faveur d'une opportunité il décide d'envahir l'Hôtel de Ville à la tête d'un escadron de la Garde nationale ; son motif ? : demander l'épuration des « suspects ». Opposant invétéré, meneur d'un coup de main à l'autre, c'est un exemple non isolé de cet esprit insurrectionnel permanent ; Flourens sera régulièrement emprisonné, mais aussi vite relâché, comme de nombreux activistes intra-muros de cette époque. On perçoit bien toute la précarité du destin de cette jeune République avec d'un coté une guerre à mener contre les Prussiens qui campent aux portes de Paris, et de l'autre le besoin de circonscrire les agitations et les troubles internes. L'affaire est donc complexe. Conscient de ses excès, le mouvement ouvrier craint que le Gouvernement en place souhaite négocier une reddition favorable à l'Allemagne de façon à contrecarrer et réduire les poussées socialistes à Paris. Il y avait, à priori, plus à craindre des extrémistes parisiens que de nos ennemis érigés alors comme gendarmes affectés à la veille de l'ordre Européen.

**En décembre 1870**, Bismarck décide de démoraliser les Parisiens en bombardant intensivement la Capitale. Le 27 décembre les tirs débutent et écrasent les forts du Sud de Paris ; ils vont ensuite s'intensifier sur différents arrondissements; ils dureront 23 jours avec une cadence de 250 tirs par jour ! Au total des milliers de maisons détruites, une centaine de morts, et quatre fois plus de blessés.

Les Prussiens ont, le 18 janvier 1871, solennellement proclamé l'Empire Allemand ; ils organisent cette cérémonie dans la grande « galerie des glaces » du château de Versailles, lieu ô combien symbolique. Ils mettent ainsi en scène leur incontestable victoire.

Sous la pression des civils parisiens, qui exigent une « sortie torrentielle », Trochu décide, après ses différents échecs à l'Est et au Sud Est, de mener une opération en direction de Versailles les 7 et 19 janvier 1871. C'est l'ultime erreur. Le 19 janvier, 80.000 hommes se font étriller à Buzenval, avec 4.000 morts ! Alors que Trochu avait été poussé à cette opération par l'aile gauche des républicains, ces mêmes gens lui reprochent d'avoir fomenté machiavéliquement cet échec dans le seul but de provoquer une terreur facilitant ainsi une capitulation unanimement



consentie ! Les radicaux demandent la destitution de Trochu et celui-ci démissionne le 22 Janvier 1871. Victor Hugo, qui aime railler avec autant de sarcasme que d'humour, commente :

« Trochu, participe passé du verbe trop choir ! ». La veille, le 21, un coup de main libère les prisonniers de Mazas, dont Flourens (Gustave). Blanqui, le 22, tente d'investir l'Hôtel de Ville, total : 25 morts chez les radicaux et les arrestations des meneurs.

**Le 26 janvier** un cessez-le-feu est déclaré et évolue, le 28, vers un armistice d'une durée de 21 jours ; armistice qui est signé à Versailles. C'est Favre qui signe, car depuis le 4 septembre 1870 il n'y a plus d'Assemblée en France. L'armistice prévoit qu'une Assemblée doit être élue sous trois semaines et que des préliminaires de paix soient signés. La population parisienne reste toutefois persuadée de notre supériorité et la publication d'une convention officielle d'armistice, le 29 janvier 1871, suscite une totale indignation. Les révolutionnaires, jusque là incarcérés, sont libérés et les élections qui sont organisées le 8 février ont pour effet de ramener le calme. C'est l'Armée Allemande qui surveille la bonne tenue des élections au niveau des territoires occupés. Au final, les suffrages exprimés ne seront pas favorables à l'extrême gauche. Les « Eléphants » politiques de l'époque sont élus : Gambetta, Hugo, Louis Blanc, Rochefort, Thiers, Clemenceau et bien d'autres... Blanqui et Flourens sont battus. La Province a élu la majorité des députés Royalistes. Cette Assemblée, avec les voix de 400 Royalistes, permet une perspective favorable à la paix, car ils y souscrivent sans coup férir, mais les députés parisiens manifestent massivement pour la continuité de la guerre. La paix se profile pourtant à l'horizon, elle annonce aussi ses conséquences : perte de « l'Alsace-Moselle » et 5 milliards d'indemnisation ! Cette paix, cette capitulation devrait-on dire, est considérée comme humiliante pour les Parisiens, mais elle devient pourtant incontournable.

**Le 17 février 1871**, l'Assemblée, qui se réunit à Bordeaux, amène Adolphe Thiers à la tête du Gouvernement et de l'Etat. Il est élu car il est pour la paix et la négociation. Il a derrière lui les monarchistes qui pensent, le moment venu, pouvoir le révoquer. Le titre de Chef du Gouvernement ne plait pas à Thiers, il préfère celui de « Président de la République », la loi Rivet du 31 août 1871 lui accordera. A l'Assemblée cohabitent deux tendances monarchistes : Les Légitimistes (issus du droit divin, qui détestent la révolution) et les Orléanistes (qui concilient Royauté et Révolution). Un autre bloc : celui des Républicains.

**Le 1er mars 1871** les Allemands défilent sur les Champs Elysées.

Les Parisiens sont défaits. Il s'installe une défiance considérable entre la Province et la Capitale, car ce sont les députés de la Province qui ont voté massivement pour la paix. Les Parisiens ont résisté pendant 4 mois à un siège pendant lequel ils n'ont jamais désespéré d'en sortir comme vainqueurs ; maintenant on vient mettre en cause leur engagement patriotique ? On impose une paix dont ils ne voulaient pas.

La Capitale compte alors 1.880.000 habitants (selon le dernier recensement de 1866). Sous les toits de Paris le savetier ne côtoie plus le financier, comme c'était le cas au Moyen-âge ; la Capitale est socialement stratifiée. Nous avons les « beaux quartiers », où vivent les grands fortunés (7-8-16-17<sup>ème</sup> arrondissements) ; au centre réside la moyenne et petite bourgeoisie ; à l'Est de Paris ce sont les petits artisans, la classe ouvrière, le prolétariat ; au Nord ce sont les éléments les plus virulents de la classe prolétarienne. Cet ordonnancement va avoir une importance dans la mise en place du mouvement insurrectionnel de « la Commune ».

Les causes avancées de l'insurrection : Tentative de réappropriation de l'espace urbain confisqué par la révolution urbanistique haussmannienne. Jacques Rougerie : « La Commune était l'expression, chez les meneurs, d'un républicanisme ultra-rouge, antireligieux, jacobin, prolétarien, fouettée par la haine pour une Assemblée Monarchiste ».

Qui sont ces insurgés ? Des travailleurs, des ouvriers, des cordonniers-savetiers, des marchands de vin, des ouvriers du livre, des petits patrons, mais aussi les femmes de ces foyers professionnels. Ce qui a facilité l'insurrection : La Presse de l'opposition, car de nombreux irréductibles sont impliqués au niveau des rédactions des journaux fermement contestataires et cette Presse relaie, avec vigueur, les revendications des mouvements ouvriers, tel le droit de grève qui fait part de l'activisme de « *l'Internationale ouvrière* », car elle joue de ce droit et milite à Paris. Ces extrémistes, adeptes de Blanqui, vont inquiéter la population modérée. Dans cette population contestataire il n'y a pas que des socialistes « rouges », il y a aussi un certain ralliement de la bourgeoisie commerçante ; des commerçants qui, bien que n'étant ni socialistes ni partisans de la Commune, sont dépités et ne peuvent faire face à la situation économique dans laquelle ils sont immergés.

Adolphe Thiers est à la tête du Pays, c'est un homme qui à l'habitude du pouvoir décisionnel, il a présidé de nombreux ministères. Plus favorable au parlementarisme il personnifie aujourd'hui la nouvelle classe dirigeante. Il s'est opposé au Coup d'Etat de Napoléon III et à l'Empire. Les

irréductibles républicains rouges lui posent de graves problèmes car ils sont massivement armés de fusils (On évalue une réserve à 500.000 fusils), mais les armes les plus dangereuses sont les canons qui ont été subtilisés et entreposés par la Garde nationale à Montmartre. Cette Garde se dit la seule garante de la République et s'oppose clairement maintenant au Gouvernement ; elle considère pouvoir nommer qui elle veut, où elle veut, quant elle veut, à partir du moment où une représentation ne serait plus conforme aux vœux du Peuple. Mais, ici, qui est le Peuple ? Le Peuple de Paris ? ou le Peuple de France ? Les députés sont méfiants à l'égard de Paris qui reste le chaudron des idées révolutionnaires. Ils vont quitter Bordeaux, non pour venir siéger dans la Capitale, mais à Versailles. L'Assemblée va prendre alors deux décisions catastrophiques : 1/ en décidant que les effets de commerce échus seront exigibles en mars, car c'est tout simplement impossible et entraîne plus encore le désespoir des bourgeois commerçants (65). 2/ L'Assemblée décide aussi malencontreusement la suppression de l'indemnité de « Garde national » : « Presque tout le monde se trouvait menacé dans Paris : les ouvriers de perdre la solde de « Garde national » sans trouver de travail, les locataires d'être expulsés et de voir leurs meubles saisis ; les commerçants d'être mis en faillite » (66). Cette ville est excédée, en proie à tous les possibles. La mèche brûlait dans la lumière du canon, maintenant le feu pénètre dans la chambre et la poudre explose ! C'est le 18 mars 1871, à 4 heures du matin, l'Armée se positionne afin d'accomplir une mission qui consiste à reprendre les 227 canons camouflés sur la Butte Montmartre, mais aussi à désarmer Paris. Les « Gardes nationaux » qui campent sur la butte sont surpris et très facilement mis hors de combat par des militaires professionnels. Le cortège redescend de la butte dès sa mission accomplie, mais il fait déjà jour et la population réveillée se retrouve dans les rues de Montmartre autour des colonnes affairées au convoyage des armes lourdes. Les soldats sont au début interloqués par les craintes de la population. Va-t-on s'en prendre à eux ? Les soldats vont en peu de temps fraterniser avec ces Parisiens et, comble de retournement, finissent par arrêter leurs Officiers ! C'est le début de l'insurrection. Le pouvoir légal semble perdre la face. Toute la journée la « Garde nationale », appuyée par les militaires qui se sont défaussés et rangés à son côté, emportera un à un les bâtiments Officiels de Paris. Le sang coule : les insurgés tuent deux Généraux loyalistes, Lecomte et Thomas, c'est là véritablement le point marquant d'un non retour. Le soir, très tard vers minuit, le drapeau rouge flotte sur l'Hôtel de Ville ; le Gouvernement provisoire réussit à quitter le bâtiment pour se réfugier, avec les soldats restés fidèles, hors de Paris, à Versailles. L'Assemblée nationale et le Gouvernement

provisoire peuvent-ils vraiment compter sur cette Armée loyaliste qui les côtoie ? Taine écrit que ces troupes n'étaient pas si sûres que cela : « Conduites à l'attaque, elles annoncent qu'elles mettraient la crosse en l'air » (67). Les forts de la périphérie de Paris sont pris par les insurgés, mais en fait souvent les capitulations sont le fruit d'une mutinerie ; le Mont Valérien, cette position clé, sera fortement et durablement tenue par les « Versaillais ». Les insurgés Communards vont bien essayer de reprendre ce point stratégique, mais ils ne feront que mettre en scène leur incapacité tactique et leur nullité au combat. Nous sommes en avril 1871, Thiers et les « Versaillais » ont eu tout leur temps pour mettre de l'ordre dans l'Armée loyaliste, et « faire le tri des hommes qui tiendraient bon » (68).

**Le 3 avril 1871**, Cluseret, un ancien Général de l'armée Nordiste des Etats-Unis, qui a été nommé chef des Armées de la Commune, marche avec ses troupes sur Versailles. Il a à ses cotés des Officiers improvisés : Flourens, cet exalté dont nous avons déjà cité les exploits, Bergeret, Eudes et Duval.

« Ce plan aurait été excellent si le Mont Valérien n'eut pas été aux mains des Versaillais » (69). Sous le feu intense des canons du Mont Valérien les Communards fuient et se replient en catastrophe sur Paris. Gustave Flourens est sans doute un des seuls de cette funeste équipée à se désorienter de sa route au nord-ouest, vers Chatou (il sera tué dans cette ville, et non pas à Rueil comme il est souvent écrit). Il s'installe à la table d'une auberge, comme il l'aurait fait à l'estrade d'un amphithéâtre du Collège de France pour y poursuivre ses diatribes, mais c'était bien là sans compter sur la détermination des « Versaillais » qui ont déjà lâché leurs « argousins » aux trousses des fuyards et des égarés. C'est un Officier, Capitaine de Gendarmerie, qui mettra fin aux rêves subversifs de Gustave Flourens en l'abattant sans lui laisser le temps de se défendre. Les militaires « Versaillais » iront poursuivre les fuyards jusqu'au pont de Neuilly.

A partir de cette défaite stratégique il sera élaborée une proclamation tout autant imprégnée de fausseté que de mythologies révolutionnaires par les Communards : « ... Malgré la modération de notre attitude, ils ont attaqué. Ne pouvant plus compter sur l'Armée Française, ils ont attaqué avec des Zouaves pontificaux et la police Impériale [...] Ce matin les Chouans de Charrette, les Vendéens de Cathelineau, les Bretons de Trochu, flanqués des Gendarmes de Valentin, ont couvert de mitraille et d'obus le village inoffensif de Neuilly et engagés la guerre civile avec nos nationaux » (70).

### **A cette date quelles sont les forces opposées ?**

D'un côté les forces de la Commune cantonnées à Paris ; à cet égard Alfred Fierro cite l'hagiographe communiste de la Commune Jacques Rougerie : « Trop de liberté nuit. Les bataillons destituaient et réélisaient toutes les quinzaines à peu près (à tort ou à raison) leurs délégués, cadres et commandants. [...] Les légions changeaient régulièrement de chefs, et ceux-ci étaient en querelles incessantes avec les autorités civiles des arrondissements » (71). Pour Rougerie, il y aurait eu au plus 20.000 soldats dans les rangs des révolutionnaires.

On le voit c'est déjà une Armée en déroute et bien qu'elle soit habillée d'uniformes chamarrés et couverts de gallons, elle n'est qu'une clique désordonnée marchant et claironnant de fausses notes en fausses notes.

A ce stade on peut se poser une question : mais les Allemands dans tout cela ? Ils regardent les choses se faire, ou sont-ils absents, eux les tenants de l'ordre ?

En fait les Allemands campent autour de Paris. Si Jules Fabre et Thiers ont su négocier l'armistice avec les Allemands, on sait aussi que Bismarck n'est pas hostile à une collaboration avec les Versaillais et qu'il apporte son appui au Gouvernement légal de Thiers. On peut penser que les Communards considéraient pouvoir compter sur un effectif de 200.000 hommes, mais c'est là un nombre totalement irréaliste comme le souligne Rougerie, ils ne sont en fait que 20.000, au plus. Du côté des Versaillais on comptabilise 22.000 hommes, mais Bismarck va apporter à Thiers une aide considérable et précieuse en libérant les prisonniers de guerre Français. Ainsi Thiers le Gouvernement et le Général des Armées Mac-Mahon vont-ils bénéficier d'une Armée professionnelle de 130.000 combattants dès le 16 avril 1871. Mac-Mahon procède alors à un mouvement en étau sur Paris et, dans un ordre méthodique, sans aucune précipitation, il enlève un à un les forts de la périphérie de Paris. Conjointement les Allemands, en concertation avec Thiers, bloquent la ligne du chemin de fer au Nord de la Capitale. Les issues à l'est de Paris sont interdites aux insurgés par la concentration de troupes allemandes. Les Communards sont pris dans une nasse n'offrant aucune échappatoire au plan qu'ils vont subir. Les Allemands laissent passer les Versaillais permettant ainsi leur stratégie d'encercllement. Le 21 mai, porte de Versailles, les troupes légalistes entrent dans Paris. Du 21 mai, c'est un dimanche, jusqu'au dimanche suivant, le 28 mai, ce sera la « semaine sanglante ». Barricade après barricade, méthodiquement les Versaillais progressent victorieusement de l'Ouest vers l'Est de Paris. Versus : chez les Communards on ne constate que des mouvements incendiaires et des replis

incontrôlés. Dans toute cette pagaille sanguinaire les soldats provinciaux rencontrent parfois de fortes résistances, ils y répondent par de violents massacres où la pitié semble totalement absente.

**Le dimanche 28 mai 1871**, vers midi, l'insurrection est écrasée.

Selon Rougerie, 100.000 personnes auraient été tuées, arrêtées ou contraintes à la fuite, mais toujours cité par Alfred Fierro, Lissagaray, l'Historien le moins contestable de la Commune écrit : « Le Conseil Municipal de Paris inscrit l'inhumation de 17.000 cadavres, mais un grand nombre de personnes furent tuées ou incinérées hors de Paris ; il n'est alors pas exagéré de dire 20.000 » (72). Sur 38.000 arrestations on compte 10.000 condamnations et 23 exécutions à mort sur les 93 peines capitales prononcées.

**Pour conclure** sur cet épisode terrible de l'Histoire de Paris, on peut encore citer un représentant concerné par le socialisme : Karl Marx. Il écrit en privé à Neuwenthuis, en 1881 : « Outre que la Commune fut simplement la rébellion d'une ville dans des circonstances exceptionnelles, la majorité de la Commune n'était nullement socialiste et ne pouvait l'être. Avec un tout petit peu de bon sens, elle eût put facilement obtenir de Versailles un compromis favorable à toute la masse du peuple, ce qui était la seule chose possible d'ailleurs » (73).

### **La Troisième République (description de la période 1871-1894).**

**Thiers** : 1871-1873 ; **Mac-Mahon** : 1873-1879 ; **Grévy** : 1879-1887 ; **Carnot** : 1887-1894.

#### **Le Mandat d'Alphonse Thiers**

L'écrasement de la Commune met fin à un siècle d'insurrections parisiennes ; insurrections qui tenaient régulièrement en otage la politique de la France. Cela ne se reproduira plus dans notre Histoire.

**En juin 1871**, l'ambiance à Paris est ainsi décrite par Gustave Flaubert : « Une partie de la population à envie d'étrangler l'autre, qui lui porte le même intérêt. Cela se lit clairement dans les yeux des passants » (74). Cette atmosphère va se dissiper assez vite ; début juillet les élections législatives vont faire part, pour Paris, d'une poussée de la majorité républicaine modérée.

Victor Hugo, Floquet et Ranc sont battus. Georges Clemenceau, homme politique à tendance révolutionnaire, ancien maire du XVIIIème arrondissement pendant le siège de Paris, et qui

faisait la navette entre la Commune et l'Assemblée à Versailles, sera lui aussi rejeté par les uns autant que par les autres.

Au final la France dans son ensemble va devenir la République conservatrice voulue par Thiers ; mais, à Paris, quinze jours plus tard, cette fois dans le cadre des élections municipales, les suffrages font part d'un virage à gauche ! Paris reste une spécificité de la représentation nationale, sans doute du fait du profil de sa population. Thiers affirme fermement son ralliement à la République dans son discours du 13 novembre 1872.

A l'Assemblée les Royalistes, qui sont majoritaires, perçoivent bien qu'ils n'ont pas grand-chose à attendre de Thiers comme Président de la République et, sans doute pour s'en garder, ils font voter la « loi Chinoise » le 13 mars 1873 ; elle porte sur le fonctionnement des pouvoirs publics. Cette loi complète la loi Rivet et vient surtout contrer l'influence possible et effective du Président de la République, car les interventions de Thiers commençaient à gêner une certaine frange de l'Assemblée qui était pour un retour de la Monarchie. Ainsi le Président, avec cette nouvelle loi, peut encore faire un discours devant l'Assemblée, mais ce n'est que sous la forme d'un monologue n'appelant aucun débat ; ceci limite donc l'intervention d'un Président qui par le fait se voit éloigner des parlementaires ; c'est pensé dans cet objectif.

Si le 26 février 1871 il a été signé le traité préliminaire de paix, il ne sera ratifié par l'Assemblée que le 1<sup>er</sup> mars 1871 et entériné, à Francfort, le 10 mars 1871 ; il faudra attendre encore plus longtemps pour considérer les suites :

**Le 15 mars 1873**, est signée la convention du départ des troupes allemandes.

**Le 23 mai 1873**, Thiers fait un discours de 2 heures devant l'Assemblée, affirmant à la majorité monarchiste et à « l'union des droites », que seule la République est un régime viable. « J'ai pris mon parti sur la question de la République, oui, je l'ai pris. Ce qui m'y a décidé, c'est aujourd'hui pour vous, pour nous, que la Monarchie est impossible. On n'occupe pas un trône à trois ! » (75), (Le Comte de Paris, le Comte de Chambord, et le prétendant bonapartiste, alors Prince Impérial). Il considère donc la Monarchie comme impossible. Il est mis en minorité, mais c'était là plus que prévisible et il démissionne le 24 mai 1873 ; le même jour, Patrice de Mac-Mahon, légitimiste, conservateur, vainqueur de la Commune, est élu Président de la République.

Les hommes de la Commune, les radicaux comme Clemenceau, vont essayer maintenant de trouver de nouvelles luttes : ce sera l'anticléricalisme, thème très attractif chez les Parisiens, qui occupera avec passion les opposants. Il sera décidé, le 24 juillet 1873, de construire une basilique

sur la butte Montmartre en expiation à la Commune : le « Sacré-Cœur ». Clemenceau mène, à cette occasion une charge anticléricale.

**Le 16 septembre 1873** les troupes allemandes quittent le territoire Français.

### **-Bilan du mandat d'Adolphe Thiers :**

Adolphe Thiers, étudiant à Marseille, fait son Droit puis devient avocat. Journaliste et Historien, c'est un libéral qui écrit aussi dans les colonnes de journaux tels : *Le Constitutionnel* et *Le National*. Il est l'auteur d'une « *Histoire de la révolution* » en 10 volumes, et de 20 volumes sur « *Le Consulat et l'Empire* ». Il sera élu à l'Académie Française en 1833 du fait de cette œuvre. Au départ rien ne le destine à un parcours politique et social au plus haut niveau. Certes il est ambitieux, mais il n'a pas de fortune. A Paris il est amené à rencontrer André Dosne, un très riche agent de change de la Capitale ; ce dernier le conseillera. Si André Dosne s'intéresse à Thiers, ce dernier s'intéresse à la femme d'André Dosne ; il devient son amant puis, plus tard, et peut-on dire « conjointement », il devient aussi l'amant de la fille aînée de Madame Dosne (en cela Thiers avait de qui tenir, car son père était un séducteur impénitent). Il épouse la fille Dosne, tout en poursuivant ses relations avec la mère de son épouse. Ce mariage fait de lui un homme fortuné : Hôtel particulier place Saint-Georges et représentation mondaine très favorable dans le cadre de la poursuite de sa carrière politique. Plus tard, sans doute adepte de la vie en famille, il aura une autre maîtresse, Félicie, la seconde fille de Madame Dosne, donc la sœur de sa femme. Un Ménage à quatre, lui, Madame Dosne et ses deux filles qui fera « titrer » la Presse, lors de sa démission de son mandat de la Présidence de la République : « Les trois moitiés de Monsieur Thiers ! » (76), ironie sans doute aussi liée à son discours de rupture devant l'Assemblée, mettant en avant l'impossible existence de siéger à trois dans la perspective d'une restauration de la Monarchie : « On n'occupe pas un trône à trois ! »... mais, pour lui, dans le privé, trois femmes, c'était la plus stable des situations, surtout avec un nom comme Thiers ! Là encore, on constate une concordance des temps, qui vient mettre en lumière l'intérêt de l'éclairage du passé sur l'actuel ou le prévisionnel, mais ceci ne doit pas, et pour si peu, masquer les autres qualités de l'homme qui sont aussi énoncées : Il permet de réinstaurer la République tout en la préservant des extrêmes. Si, encore récemment, un Président a supprimé le « service national militaire », Thiers, lui, le réinstaure ; mais il fait en sorte que les militaires ne puissent avoir le droit de vote, d'où l'expression : « La grande muette » ; l'Armée est et reste le fer de lance de la République. Il se



montre un excellent négociateur, c'est un homme sage à qui notre Pays doit notre sortie, certes « aux forceps », mais sans crâniotomie, d'une période difficile, celle qui succéda à la défaite de Sedan, avec la période délétère de la Commune. Il contribue au total à fixer durablement les bases de la Troisième République.

**Thiers décède en 1877.** Gambetta lui rendra hommage en faisant édifier un mausolée dans lequel il repose au Père-Lachaise. Ce mausolée a pour épitaphe : « Patriam dilexit-Veritatem coluit » (Il a vraiment servi le pays qu'il aimait).

Si ses contemporains lui rendent hommage, la « doxa » de 1968 lui attribue les pires des vices, et vient se ranger (curieusement...), au côté de l'avis de Karl Marx, qui ne voyait en Thiers qu'« un cireur des bottes de Napoléon 1<sup>er</sup> [...] avide des richesses des hommes, mais animé par la haine de ceux qui la produisent » (77). Afin de ne pas terminer sur une note tendancieuse, car plus partisane que réaliste et qui n'est en fait qu'une mise à « l'index » par Marx, ajoutons que d'autres de ses contemporains ont un tout autre regard sur Thiers : « Personne n'a résumé comme lui la France » (Flaubert), et, après tout, Thiers reflète de lui-même ses convictions au niveau de ses propres discours, c'est ainsi que le souligne Georges Valande dans sa biographie de Thiers : *Thiers bourgeois et révolutionnaire*, en citant le Président mettant en exergue quelques phrases situant le personnage comme lucide sur son devoir politique : « Il ne suffit pas en effet d'avoir gagné les élections, faut-il être capable d'exploiter sa victoire, c'est-à-dire de proposer un programme et une équipe de gouvernement ». Mais encore, le 13 février 1850 (extrait du discours devant l'Assemblée) : « La République est le gouvernement qui nous divise le moins ». Autres citations : « La France doit redouter également, les gens qui sont capables de rien, et les gens qui sont capables de tout ! », enfin : « Le travail est le vrai fondement de la propriété ».

### **Le Mandat de Patrice de Mac-Mahon.**

**1873-1879.**

Patrice de Mac-Mahon, dont le patronyme s'inscrit dans un creuset territorial et culturel Irlandais, est un homme du sérail militaire ; il est pensionnaire, dès l'âge de 12 ans, au Collège d'Autun (comme l'ont été avant lui Napoléon Bonaparte et son frère Joseph, ou encore Jean Carnot), il y reçoit une éducation stricte et élitaine ; reçu à la Grande Ecole de Saint-Cyr, il devient un brillant Officier qui démontre son courage et sa sagacité à la manœuvre tout au long de sa carrière.

Mac-Mahon est profondément monarchiste, c'est un garant de l'ordre moral et clérical. En cela il va, par réaction, faciliter la poussée de son contraire, Georges Clemenceau qui entre au Conseil municipal de Paris comme Secrétaire. Aux élections Sénatoriales de 1876, Victor Hugo obtient un siège. En 1877, à l'occasion des obsèques de Thiers, la ferveur républicaine est encore plus ravivée et le défunt, qui fut pourtant le « boucher » de la Commune, est honoré par l'ensemble des Républicains modérés, comme radicaux. Ceci veut dire aussi que la France du territoire opte pour une représentation républicaine, mais surtout dans son expression modérée, restant hostile aux radicaux, même s'ils arrivent à s'imposer ici où là et principalement à Paris.

Au total : la majorité républicaine s'impose partout, surtout à Paris, excepté dans le VIIIème arrondissement. A Paris des noms apparaissent et resteront inscrits dans l'Histoire, tels : Floquet, Gambetta, Clemenceau, de Girardin, Denfert-Rochereau, Louis Blanc, Grévy.

En 1878, l'exposition universelle de Paris permet de calmer légèrement l'opposition et le Gouvernement, tout en facilitant le maintien au pouvoir de Mac Mahon jusqu'en 1879. La majorité opposante élue au Sénat début janvier 1879 est de gauche, cela va décider Mac-Mahon à démissionner le 5 janvier 1879 ; il n'a plus de soutien parlementaire, il est réduit au silence et huit heures plus tard Grévy est élu 4<sup>ème</sup> Président de la République Française.

#### **-Bilan du mandat de Patrice de Mac-Mahon :**

Militaire dans l'âme, ses services et commandements sont irréprochables : Il s'illustre à la prise de Sébastopol par sa victoire et le fameux : « j'y suis j'y reste ! » (1855). Nommé en Algérie, il guerroye contre la résistance Kabyle et assure la paix. Il est victorieux à Magenta (1859). Il sera nommé Gouverneur général d'Algérie. Blessé à la bataille de Sedan, il est fait prisonnier en 1870 avec l'ensemble de l'Armée. En 1871, il est nommé à la tête de l'Armée Versaillaise et combat la Commune. Il est Monarchiste, c'est surtout un fervent « clérical ». De 1887 à 1893, il sera le Président de la « Société des Secours aux Blessés militaires », qui deviendra, en 1940, la « Croix rouge Française ». C'est à Mac-Mahon que l'on doit la durée de 7 ans du mandat Présidentiel ; pendant 129 ans ce septennat fut la règle dans notre Pays.

Mac-Mahon a démissionné, car il n'a pu s'opposer au décret de mise à la retraite d'Officiers liés à la Monarchie, la majorité au Sénat étant de gauche, l'affaire était donc mal engagée pour le Président. Mac-Mahon démissionne car il lui est impossible de s'opposer au régime Parlementaire, il se range à la volonté nationale.

## Les deux mandats de Jules Grévy

**1879 à 1887.**

Le nouveau Président est déjà un élu de Paris. Il s'installe le soir même à l'Élysée. Sous sa houlette est constitué un Gouvernement de gauche modérée, mais la municipalité de Paris est nettement plus à gauche, elle tient à ses prérogatives et l'affirme ; elle demande la suppression des budgets affectés au Culte et aussi l'arrêt des subventions de la construction de Sacré-Cœur. A cette époque le Préfet Poubelle dirige le département avec une grande fermeté et tient à conserver la police sous sa totale juridiction, alors que la municipalité voulait ordonner et diriger sa propre police municipale. La République s'oppose à l'Église catholique, la laïcisation de l'enseignement est organisée et les Jésuites sont expulsés. Une amnistie est votée en faveur des Communards. L'Assemblée nationale et le Sénat, qui siégeaient à Versailles depuis le retour des Parlementaires de Bordeaux, vont, sous le premier mandat de Grévy, quitter Versailles en novembre 1879 et s'installer à Paris, au Palais-Bourbon pour les députés, et au Palais du Luxembourg pour les sénateurs.

Si les socialistes et les extrémistes n'inquiètent pas le Gouvernement, alors que Louise Michèle provoque quelques petites émeutes ici et là, c'est surtout l'esprit généralisé de revanche sur l'Allemagne qui inquiète les dirigeants ; cet esprit s'installe avec force et voit s'affronter les factions nationalistes de la « Ligue des Patriotes » de Déroulède contre les groupes socialistes dès le début de 1885. Les obsèques de Vallès et d'Hugo donnent lieu à de nombreuses échauffourées. C'est à la même époque que le Clergé catholique cède l'église Sainte-Geneviève à l'État. Dans ce lieu est recréé le Panthéon avec pour première sépulture celle de Victor Hugo en 1886 ; cette même année 1886, Boulanger est nommé au Ministère de la Guerre et ce grâce à un fidèle ami et condisciple du Lycée de Nantes : Georges Clemenceau. Les gauches forment alors la majorité, mais ces gauches sont divisées en strates qui vont s'étager des modérés jusqu'à l'extrême gauche, en passant par l'incontournable radical Georges Clemenceau.

Freycinet, Président du Conseil, dans le but d'équilibrer la distribution des postes aux uns ou aux autres, va céder, à la demande de Clemenceau, le Ministère de la Guerre au Général Boulanger.

**-L'épisode du Général Boulanger en prise avec le pouvoir:** C'est donc une amitié qui date du lycée qui vaut au Général cette nomination prestigieuse, mais c'est aussi ses convictions anticléricales et son peu d'intérêt pour les Officiers de la Monarchie. Le Général, dès sa sortie de Saint-Cyr, « monta » en grade à une vitesse telle qu'il fut à un moment rétrogradé par

l'Etat Major ! Il est très populaire, et notamment près de la gauche, mais pas simplement du fait de son adoubement par Georges Clemenceau. Il a pourtant assuré sans le moindre état d'âme la répression de la Commune, ce qui ne fut pas vraiment une action favorable à la gauche. Mais Clemenceau à la conviction que Boulanger va épurer l'Armée des Royalistes, qu'il est loyal et qu'il va servir au mieux les intérêts républicains. Boulanger à un autre atout, c'est son physique : «... sa mâle prestance, son teint halé, qui par contraste, fait paraître plus clairs ses yeux bleus voilés de douceur, sa barbe blonde aux reflets roux [...] Les femmes le jugent irrésistible » (78).

Dès son arrivée au Ministère, rue Saint Dominique, il obtient la confiance de l'Armée avec des mesures symboliques : autorisation de porter la barbe pour les sous-Officiers, et d'autres encore plus populaires concernant la durée du service militaire national obligatoire : réduction de 5 ans à 3 ans ; à cet égard, il généralise le service à tous les citoyens et supprime les privilèges des exemptés : bourgeois aisés ou séminaristes. Les anticléricaux et le peuple de gauche exultent. Il fait adopter le fusil Lebel, le meilleur de l'époque. A l'occasion du 14 Juillet 1886 il remporte un triomphe lors de la revue à Longchamp et son programme, qui s'inscrit dans le cadre d'une revanche sur l'Allemagne, connaît un vif succès. Les radicaux avec Clemenceau, le principal soutien de Boulanger, mais aussi Rochefort avec son journal *l'Intransigeant*, et Paul Déroulède avec la « Ligue des Patriotes », lui amènent une franche et large adhésion. Plus encore, il va garder son poste de Ministre après un remaniement gouvernemental en décembre 1886 qui voit destituer Freycinet de la Présidence du Conseil au profit de René Goblet ; cette chute du Gouvernement est liée à un projet malencontreux de suppression des postes des sous-préfets.

Les radicaux sont donc écartés du gouvernement et une légère droitisation s'opère ; mais c'est dire combien Boulanger garde un large crédit dans les sphères du pouvoir, car c'est le seul à garder son portefeuille ministériel. Il profite de son pouvoir pour toujours plus provoquer l'Allemagne et s'affiche comme un revanchard outrancier. Pire, il mène des plans à l'insu du Président du Conseil. Le succès de Boulanger inquiète Bismarck et ce sera une affaire grave qui amènera la France au bord du conflit avec l'Allemagne en 1887 : Boulanger a installé un réseau d'espions sur les territoires allemands, ou annexés par le Reich en 1871. C'est l'affaire dite « Schnaebelé », du nom d'un commissaire de police, dénoncé par un agent double et suspecté d'espionnage au profit de Boulanger. Schnaebelé fait l'objet d'un piège organisé par les Allemands ; il est arrêté à l'occasion d'un faux rendez-vous projeté à la limite de la frontière,

coté Français semble-t-il. Boulanger veut alors déclencher la mobilisation nationale et en découdre sur le champ, mais cette exaltation n'inspire guère le Président Grévy, pas plus que le Ministre des affaires étrangères Flourens (frère du Communard, fils du Professeur Flourens du Collège de France) ; ils se concertent afin de désamorcer cette bombe en trouvant une solution diplomatique auprès de Bismarck. Au final, Schnaebelé sera relâché et l'affaire classée. Georges Clemenceau, lui-même, semble prendre ses distances avec Boulanger, nous en voyons un indice lorsqu'il lance le 20 avril 87 son fameux : « La guerre est une chose trop importante pour la confier aux militaires ! ». Cette affaire aura deux conséquences : elle démontre la dangerosité de Boulanger pour le Gouvernement et pour la France par le fait d'initiatives personnelles ; elle a aussi pour autre conséquence la chute du Gouvernement de René Goblet le 17 mai 1887. Le 31 mai, Maurice Rouvier prend la place de Goblet. Rouvier est en désaccord très net avec Boulanger et c'est le Général Ferron qui hérite du Ministère de la Guerre. Cela prête le flanc à des manifestations. Les pacifistes ont éliminé le Général Boulanger, mais ni les radicaux, ni les nationalistes, n'acceptent cette éviction et cela amène la création du mouvement « Boulangiste ». Boulanger suscite d'extraordinaires manifestations de sympathie, mais Clemenceau, pourtant radical comme Boulanger, semble plus encore prendre ses distances : « ... quels que soient les services qu'un homme ait rendus, quels que soient ceux qu'il puisse rendre, les républicains ont pour premier devoir de ne jamais exalter à ce point un individu. C'est à l'idée, à l'idée seule, qu'ils doivent leurs hommages ». (79). Boulanger semble sinon rejeté, du moins abandonné par les Radicaux.

A la fin de l'année 1887 le Président Grévy est amené à démissionner. Le gendre de Grévy, Daniel Wilson, appartenant à une famille dont la fortune est colossale, a en effet mis en place un trafic de décorations et plus encore est intervenu directement au sein de l'Élysée en facilitant l'obtention illicite de marchés publics. Wilson a aussi un journal dont il se sert pour étayer sa carrière politique ; c'est un radical de gauche qui siège au coté de Léon Gambetta. Daniel Wilson sera condamné à 2 ans de prison pour ses malversations. Cette affaire discrédite le Président de la République et les Chambres demandent sa démission ; dans un premier temps Grévy refuse, mais il doit en définitive s'y résoudre et démissionne le 2 décembre 1887. Le 3 décembre 1887 est élu Sadi Carnot. C'est un polytechnicien (X 1857), spécialisé ensuite aux Ponts et Chaussées, il entre ainsi dans une carrière politique par la voie élective. Jules Grévy, lui, se retire ; il décédera le 9 septembre 1891 d'un œdème aigu du poumon.

### **-Bilan des mandats de Jules Grévy : de 1879 à 1885 puis de 1885 à 1887.**

Il s'est totalement opposé à Boulanger qui présentait les aléas d'un esprit revanchard et belliciste animé par le souhait d'en découdre avec l'Allemagne. Jules Grévy était un homme de paix, au même titre il n'appréciait pas non plus la politique coloniale telle qu'elle était réalisée, tant au Tonkin qu'en Algérie. Il s'est opposé à la gauche radicale et à ses membres représentatifs : Léon Gambetta et Jules Ferry. Grévy est pour une république modérée, que l'on désigne aussi sous le nom de « république opportuniste » ; c'est un mouvement initialement à gauche qui sera à l'origine de la naissance de la droite républicaine libérale. Schématiquement il y avait à gauche le mouvement des républicains modérés (ou opportunistes), constitué par la moyenne bourgeoisie, mais pas que, et le mouvement des républicains radicaux, constitué par la petite bourgeoisie, mais là encore bien entendu, pas exclusivement. L'aversion de Grévy à l'égard de Léon Gambetta aura une conséquence non négligeable par le fait qu'il l'écartera de la Présidence de l'Assemblée au profit de personnalités plus en rapport avec ses idées. Un tel choix de manœuvrier crée une instabilité au sein de la majorité et, de fait, présente le caractère préjudiciable d'une désunion qu'elle instaure. Au-delà de ce fâcheux aspect Jules Grévy aura indéniablement conforté l'esprit des idées de la République tout en définissant avec talent l'exercice du Président de la République.

### **Le Mandat de Sadi Carnot**

**3 décembre 1887 au 25 juin 1894 (date de son décès à la suite d'un attentat à Lyon).**

Le Président Carnot a une expérience du pouvoir et des affaires politiques, il a déjà été Ministre des Finances. Son mandat s'est joué dans un climat particulier en ce sens ou le boulangisme, qui bat son plein, vient passablement inférer sur l'ambiance politique gouvernementale ; mais c'est aussi l'affaire de Panama avec ses prolongements et plus encore la montée des anarchistes avec son cortège d'attentats meurtriers, dont le Président sera une des victimes.

### **L'Intermezzo du Général Boulanger sur la partition du Président Carnot :**

Nous l'avons constaté, Boulanger était adulé par les représentations politiques allant de la gauche

radicale jusqu'aux monarchistes, il revient maintenant sur la scène. Il se présente aux élections en Dordogne pour y briguer le siège de député et il l'obtient le 8 avril 1888. Les monarchistes vont espérer pouvoir revenir aux affaires grâce à Boulanger en envisageant une refonte de la Constitution : « dissolution, révision, constituante ». Clemenceau, qui voit très bien que les monarchistes se cachent derrière le général Boulanger, change son « Lebel » d'épaule et va dorénavant contrer systématiquement son grand ami et condisciple d'hier. Boulanger demande, le 12 juillet 1888, devant l'Assemblée, la dissolution du Parlement, et à cette occasion insulte Charles Floquet qui est Président du Conseil (radical) ; s'en suivra un duel au terme duquel Boulanger est blessé au cou. Début 1889 il prendra sa revanche ; en effet, en janvier Boulanger se présente à la députation de Paris, c'est là qu'il veut être consacré. La victoire semble lui être acquise : « Paris est en liesse. Une foule à la fois joyeuse et frénétique envahit les grandes artères, braillant : « Vive Boulanger ! Vive Boulanger ! » (80). Boulanger est largement élu et la foule crie alors : « A l'Elysée ! A l'Elysée ! ». Ses proches veulent qu'il tente un coup d'Etat, et tous le supplient d'écouter la voix du peuple ! : « Mais le vainqueur plébiscité cependant reste impassible, le regard voilé, il se borne à dire : « Pourquoi voulez vous que j'aie illégalement conquérir le pouvoir, quand je suis sûr d'y être porté dans six mois par l'unanimité de la France ». (81).

Boulanger, militaire discipliné, ne peut concevoir l'idée de déroger aux principes fondamentaux de la légalité républicaine et préfère l'attente de l'élection. C'était sans doute mal vu, car par le fait il déçoit l'ensemble de ses supporters, des bonapartistes aux gens de l'extrême gauche. En effet le panel est large et les aficionados boulangistes sont largement représentés sur l'échiquier politique national ; pour exemples : Rochefort, qui a fait ses études à Saint Louis (qui s'est initialement engagé dans des études de médecine pour se réorienter très tôt dans l'exercice du journalisme et fonder avec Jules Vallès *La chronique parisienne* et qui travailla notamment au journal *Le Figaro*), est et restera un soutien inébranlable pour Boulanger. Rochefort appartient à l'extrême gauche boulangiste. Déroulède, lui, fréquentait le lycée Louis Le Grand, il devient poète et auteur. C'est un nationaliste de droite qui se caractérise par son goût des duels ; il se bat contre Léon Gambetta et Jean Jaurès. C'est aussi un boulangiste. Henri Michelin, du mouvement ouvrier, est très à gauche et proche de Georges Clemenceau, il est antisémite et lui aussi un inconditionnel boulangiste. Thiébaud, journaliste bonapartiste, lance une véritable campagne à l'américaine en faveur du Général Boulanger. De la droite à l'extrême gauche Boulanger est

adulé et soutenu ; le 27 janvier 1889 voit son triomphe électoral à Paris. Thiébaud y assiste et tard dans la nuit tire la montre de son gousset : « Il est minuit cinq, Messieurs. Depuis cinq minutes le boulangisme est en baisse » (82). Comme le formule si bien Alfred Fierro : « Le militaire discipliné a prévalu chez Boulanger sur le joueur ambitieux » (78). La foule est déçue. Mais la Province fustige sévèrement la versatilité parisienne mettant en accusation son esprit de vagabondage, errances hasardeuses du républicanisme au césarisme sans vergogne, y voyant le seul fait de l'influence puérile des boulevardiers et des « rastaquouères ». Mais à l'Elysée, Carnot respire !!

Comment venir à bout de ce Général devenu un héros pour le moins gênant ? Le Gouvernement confie la tâche de son éviction au Ministre de l'Intérieur qui a la principale qualité de sa fonction : dénué de scrupule. Ernest Constant, puisqu'il s'agit de lui, échafaude un plan machiavélique : il fait courir la rumeur que le Général va être arrêté et traduit devant la Haute Cour. En effet le Ministre poursuit parallèlement « La ligue des Patriotes » comme société secrète et Boulanger peut y être impliqué. C'est d'autant cocasse que Constant est franc-maçon et sait donc à quoi s'en tenir en matière de « société occulte » ! C'est le Ministre le plus indiqué pour mener à bien les basses besognes, il est, et le sera jusqu'à la fin de sa carrière, guidé par l'appât du gain et doté d'un profil qui se prête à toutes les adhésions vicieuses.

Nous l'avons dit, le général Boulanger plaît aux femmes, mais il est aimé et aime passionnément Margueritte de Bonnemains avec laquelle il entretient une relation amoureuse depuis des années. La Vicomtesse Margueritte de Bonnemains et le Général font, depuis le début de leur relation, l'objet d'un « espionnage » permanent mené par la Sûreté Générale. La rumeur diffusée de sa possible arrestation fait son chemin jusqu'au principal intéressé. L'idée même de cette arrestation, qui le séparerait et le priverait de Madame de Bonnemains, lui est totalement insupportable et le couple s'enfuit de France le 1<sup>er</sup> avril 1889. Sans aucun doute son départ a été aidé par le Ministère qui ainsi referme son piège en permettant de définitivement discrédité Boulanger, « ce lâche fuyard », et de demander aussitôt la levée de son immunité parlementaire. En effet ce sera le cas et au terme des accusations retenues, Boulanger, Rochefort, le Comte Dillon, sont condamnés à la déportation ; condamnations par contumace. Rochefort suit Boulanger dans sa fuite. Ce sera le glas sonnante la fin du boulangisme.

Nous sommes là en avril 1889, le Général et Madame de Bonnemains vivront le prolongement de leur idylle jusqu'au 15 juillet 1891, date à laquelle Madame de Bonnemains meurt de la



tuberculose ; le Général profondément affecté et ce jusqu'au désespoir, ne peut supporter l'absence de Margueritte. Emporté par son Amour, par sa passion, par un élan de romantisme, il se suicide sur la tombe de sa maîtresse deux mois plus tard, le 30 septembre 1891. Ils reposent tous les deux dans le même caveau, en Belgique, au cimetière d'Ixelles. Le Ministère de l'Intérieur pouvait dès lors clore son sinistre dossier.

Dans les années qui vont suivre nul n'est besoin de fomenteur de rumeurs alimentées par des élucubrations visant à mettre en péril le régime, il se condamne de lui-même, et pour cela la corruption lui suffit : ce sera l'affaire de la « Compagnie du Canal du Panama » et ses suites ; un scandale non construit, mais objectivement bien réel celui là.

Le 4 février 1889, le Tribunal de Commerce de Paris dissout la « Compagnie du Canal du Panama ». Cette affaire va durer 10 ans et compromettre la classe politique dans son ensemble.

Ferdinand de Lesseps, qui s'est couvert de gloire et d'argent par la percée du canal de Suez, est maintenant un vieillard plus toujours lucide lorsqu'il évalue les coûts financiers des gigantesques chantiers, surtout en ce qui concerne ceux du percement de l'isthme de Panama ; considérables travaux permettant de relier les deux océans de l'Atlantique au Pacifique.

De Lesseps est parti sur une fausse idée en ne prenant aucunement en compte que le sable du désert égyptien n'avait rien à voir avec la roche compacte du sol de Panama ; mais plus encore, qu'extraire les millions de mètres cubes permettant la percée a un coût d'autant plus impressionnant qu'au final le cubage a lui aussi été mal évalué et 4 fois plus important que celui estimé ! Les travaux devaient se terminer en 1888, l'ouverture du canal n'eut lieu qu'en 1913. Très tôt les souscriptions vont pourtant bon train ; les « petits sous » attisent encore une fois les appétits des spéculateurs qui, au nombre de quelques centaines de milliers, achètent les actions de la « Compagnie universelle du Canal du Panama ». Le seul problème c'est que la loi votée le 8 Juin 1888, loi permettant la levée d'obligations à lots, est issue d'un fruit juteux et obtenue grâce à des « pots-de-vin » versés à pleines amphores à de nombreux Parlementaires, Ministres, journalistes et tutti quanti ! Des banquiers et hommes d'affaires : Herz, Kohn, de Reinach, organisaient le dévoiement des Parlementaires, des journalistes et autres protagonistes utiles. Signalons au passage que le journal *La Justice*, dirigé par le Parlementaire de gauche Georges Clemenceau, fut financé lui aussi par les générosités de de Reinach et d'Herz. Cette affaire de corruption va aboutir à la ruine d'épargnants et à la mise en cause de sommités politiques et industrielles du Pays ; pour autant son caractère scabreux ne fera pas école auprès des aventuriers

de la finance ou d'« épiciers » en tous genres, car une autre affaire se dessine et sera plus tardivement révélée : celle de l'emprunt Russe. En 1888, la Russie emprunte en France pour entreprendre la construction de son réseau ferroviaire, et notamment pour réaliser la partie transsibérienne. Les journaux, donc les journalistes, en feront là encore la publicité en cheville avec le Crédit Lyonnais. 1/3 de l'épargne Française part en Russie ; les journaux titrent : « Prêter à la Russie, c'est prêter à la France ! ». La Russie n'était pas fiable et ce fut malheureusement constaté quelques décennies plus tard, en 1917, avec l'annonce de la répudiation des emprunts par le régime bolchevique.

Mais concernant l'affaire de Panama, de Reinach, gravement impliqué dans la corruption, fait l'objet d'articles dans une Presse qui se déchaîne. Maurice Barrès, avec son journal *La Cocarde*, s'en donne à cœur joie contre le banquier : « Le fameux et influent banquier juif, le baron Jacques de Reinach, est un produit de la République parlementaire ». Il est suivi en cela par Edouard Drumont avec *La libre Parole*, et par une Presse unanimement hostile bien qu'ayant largement profité du vice qu'elle dénonce. De Reinach est convoqué devant les juges et il doit y faire impérativement état de ses cahiers comptables, mais il préfère se suicider avant son audience et les fameux documents ne seront jamais retrouvés car détruits par son gendre.

Deux grands mouvements vont dès lors agiter et occuper la vie publique en France durant la dernière décennie du XIXème siècle : celui des revanchards anti-allemands et le courant antisémite. Les anarchistes vont aussi se manifester : ce sont alors les attentats de Ravachol et la bombe de Vaillant jetée dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale. Le point crucial atteindra son comble avec l'assassinat du Président de la République Française Sadi Carnot à Lyon le 24 Juin 1894 ; le Président décède, peu après minuit, le 25 janvier, des suites de sa blessure. (Lorsque le Président Carnot est assassiné, le Professeur Jean-Martin Charcot n'est plus de ce monde depuis une dizaine de mois).

C'est dans ce climat déterminant, du fait de ces mouvements sociopolitiques, économiques, culturels et idéologiques, mais aussi dans le bain mortifère des grandes épidémies de ce siècle, de ces guerres, de ces insurrections meurtrières, que le jeune Charcot va projeter sa vie et la réaliser. Plus tard, devenu adulte, ce sera au contact de personnalités parmi les plus représentatives de cette époque qu'il agira avec talent et autorité dans le registre de la médecine de son temps ; mais nul ne peut faire part de cette vie sans avoir brièvement à rappeler les contextes historiques dans

lesquels elle s'est édifiée. Nous avons tenté succinctement et très schématiquement cette approche.

On ne peut pas penser la progression économique, sociologique et sanitaire du XIX<sup>ème</sup> siècle au regard de ce que nous vivons aujourd'hui, même si on peut souligner des similitudes. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, nous sommes dans la violence effective des intérêts et des idées ; la passion et la brutalité des rapports sociopolitiques, édifiés sur la base de convictions singulières, tranchent avec les mœurs de notre époque, ou du moins s'expriment-elles d'une toute autre façon. La notion de démocratie se situe ici dans des nuances plus que relatives. Nous ne sommes pas encore dans le registre d'une démocratie « molle ». L'autorité des pouvoirs met à distance la notion d'intention, elle passe directement à l'acte ; parfois, ou souvent, le pouvoir rencontre une opposition décidée jusqu'au sacrifice du sang, il ose alors une issue dans des répressions sans merci, réduisant brutalement les soulèvements insurrectionnels qui sont tout autant destructeurs et meurtriers.

Sur le plan des déterminations administratives jugées comme nécessaires : Si elles sont imposées sous la férule, on peut y percevoir pourtant certains avantages. Concernant la seconde partie du XIX<sup>ème</sup> siècle, et plus spécifiquement de 1848 à 1868, au regard des mesures prises avec autorité, il n'est pas certain qu'aujourd'hui au XXI<sup>ème</sup> siècle, du fait des contestations chroniques, tel un genre incontournable, que nous puissions en si peu de temps permettre les travaux urbanistiques et sanitaires réalisés à Paris à cette époque. La capitale, qui comptait au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle 1.800.000 habitants, fut métamorphosée en moins de 20 ans ! Cette restructuration de Paris va désenclaver certains arrondissements ; nous sortons de la vétusté et de son insalubrité. On doit ce changement radical, qui contribue encore aujourd'hui au « bonheur » des Parisiens, à la détermination sans faille, pour ne pas dire autoritaire, de Louis-Napoléon Bonaparte, avant et après le Coup d'Etat de 1851, proclamé Empereur des Français en 1852. Nous noterons toutefois que ce dernier bénéficia d'un pouvoir sans opposition efficace, ce qui facilita l'exécution de ses projets et réformes.



## 2/ La Grande Presse et les corollaires de son essor au XIX<sup>ème</sup> siècle.

### **2-1 : ~L'émergence d'une langue nationale :**

Le français, en tant que langue officielle nationale, s'est imposé par force d'ordonnance Royale en date du 15 août 1539, signée par François 1er, Roi de France ; cette ordonnance est dite de Villers-Cotterêts (naissance de l'Etat civil et des écrits notariés en français), fait que tous les actes, et pas seulement les actes administratifs, sont rédigés, sur le Royaume en français. Cela avait pour visée première d'imposer la langue du Roi dans les Provinces ; le français devient ipso facto langue d'Etat et, dès lors, il a vocation à prendre le pas sur le latin et les dialectes. Il serait trop simple de penser que du jour au lendemain le français s'imposa partout. Si les « Administrations » rédigent les actes en français, les gens, eux, continuent à parler les patois.

Le français est une langue en constante évolution qui prend racine à partir du bas latin, c'est-à-dire d'un latin usité aux III<sup>ème</sup> et IV<sup>ème</sup> siècles. Cette langue était destinée à communiquer au quotidien et en cela elle est qualifiée de langage véhiculaire. Ce langage progresse vers un gallo-romain qui est parlé en Gaule romanisée. Le français se développera essentiellement à partir d'un noyau parisien. Lorsque l'on parle du français on pourrait aussi parler de la langue d'« Oïl », car ce terme peut aussi désigner le français au sens large. Cette langue d'Oïl s'est développée à partir du latin vulgaire, encore une fois ce latin qui désigne le « parlé » au jour le jour ; elle s'est implantée surtout dans le Nord : en Belgique, sur les îles Anglo-Normandes où on y note des influences mixées, autant Celtiques que Germaniques. Ces influences l'ont largement caractérisée par rapport à la langue « d'Oc », implantée au Sud de la France. Le latin va, lui, et au fil du temps, disparaître de notre paysage parlé, mais pour autant il restera la langue universitaire, et pour faire part de la persistance de cet attachement, soulignons que Bergson, en 1889, présente sa thèse en latin afin d'obtenir le grade de Docteur ès-lettres (thèse sur Aristote). Le latin a été une langue permettant de véhiculer les données et les idées scientifiques de Thomas d'Aquin à Kant, jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Chez nous, en France, mais comme ailleurs en Occident, le monolinguisme va s'installer progressivement sur le déclin du Latin. Pourtant la linguistique s'est construite grâce au latin qui était la langue d'une civilisation.

Les prémices de l'émergence du français s'affichent dès le XI<sup>ème</sup> siècle, dans le « Francien » qui est un dialecte de l'Île de France. Ce point de départ de diffusion est important car Paris est le centre des communications, le passage des religieux et des commerciaux, un lieu de rencontres.

Hugues Capet, Roi de France (la partie Nord du Pays actuel, centrée sur l'Ile de France), abandonne le germanique au profit de francien dès son élection en 987.

Au XII<sup>ème</sup> siècle, le français va devenir une langue de prestige, c'est celle des détenteurs du pouvoir. C'est une langue littéraire qui sert à la rédaction des poèmes et à la traduction des vers bibliques en prose. « Pour ce que le François est la langue la plus délectable à ouïr et la plus commune à toutes gens » (Brunetto Latino, poète florentin). Notons encore que les récits des voyages de Marco Polo sont dictés en François alors que nous sommes là en 1298. Au XIV<sup>ème</sup> siècle le français parlé en Angleterre recule devenant une langue étrangère ; Crécy, en 1346, sépare linguistiquement les deux Pays.

Si le latin est la langue des « savants » de la Sorbonne (1252), au Collège de France (créé par François 1<sup>er</sup> (mars, 1530), on commence à enseigner en français. La communauté universitaire écrit en latin, car la grammaire et les règles de cette langue sont précises contrairement à celles du français qui restera encore une langue approximative jusqu'au XVI<sup>ème</sup> siècle. Soulignons que Descartes écrivait en latin à l'exception du *Discours de la méthode*.

La traduction des textes bibliques en Français (textes dont l'Eglise condamnait la lecture), la poussée des sciences et la volonté des Rois à imposer la langue de la cour, sont les trois facteurs qui vont contribuer à la diminution de la primauté du latin. Si Montaigne a appris le français à l'âge de 6 ans, il n'en reste pas moins que les religieux, notamment les Jésuites, ont pratiqué le latin jusqu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. En 1635, la création de L'Académie Française par Richelieu permet un dictionnaire et une grammaire, cela vient « fixer » la précision de la langue. C'est la « révolution » qui ira plus loin dans l'imposition du français, et ce bien au-delà des volontés de l'Ancien régime, car si les Rois permettaient un certain bilinguisme (le patois pouvant côtoyer le Français), la politique révolutionnaire veut éradiquer les dialectes. La Patrie unique doit se doter d'une langue unique. A l'époque de Talleyrand et de l'Abbé Grégoire (qui sont alors, en 1790, chargés de la politique de la langue), on dénombre 28 millions de Français sur le territoire, mais seulement 3 millions d'entre eux le parlent, 6 millions le comprennent sans le parler, le reste parle les dialectes. La Révolution et sa tyrannie unificatrice est annoncée par Barère (Conventionnel) : « Le Français deviendra la langue universelle, étant la langue de tous les peuples. En attendant, elle deviendra la langue de tous les Français » (Discours du 27 janvier 1794). Il faudra attendre Jules Ferry, à la fin du siècle, pour que les dialectes soient totalement interdits à l'Ecole et que l'on mette en place un enseignement scolaire obligatoire en Français

dans toutes les localités du Pays. La généralisation accrue des possibilités de se déplacer sur le territoire va aussi faciliter les échanges et donc l'essor de la langue unique, mais il faut aussi citer l'importance du service militaire, de l'industrialisation et du rôle de la Presse. Les guerres vont aussi contribuer à l'unité linguistique du Pays jusqu'à une époque tardive.

Si le langage unitaire est un aspect important pour une Nation, l'identification du langage par des symboles visuels ou par le tact (Braille), est aussi considérable, c'est la lecture. La lecture a été longtemps réservée à l'élite. Lecture et écriture ont une histoire commune.

## **2-2 : ~Evolution de l'intérêt pour la lecture au XIXème siècle :**

Au XIXème siècle la société va évoluer considérablement. Pour en faire état, et d'une façon très laconique, nous nous référerons à une étude incontournable, celle de Maggiolo, qui concerne l'évolution de la lecture (84) ; nous renvoyons à ce travail considérable pour l'approfondissement des données apportées. Cette étude met en évidence le fait d'une progression sans précédent de la lecture au XIXème siècle : On passe de plus de 63% d'illettrisme, sous la révolution, en 1789, à moins de 30% d'illettrisme sous Jules Ferry. Comment juger de ce fait ? : Il s'agit d'une étude qui a été réalisée en prenant comme donnée essentielle l'apposition des signatures des citoyens au bas des registres des mariages. Le postulat est donc basé sur la corrélation préétablie entre la lecture et l'écriture au regard de la seule capacité à signer ; ceci est un bien faible indice significatif mais plus certainement « politique ». Signer est donc, pour l'auteur, un indicateur d'alphabétisation autant que de capacité à lire.

Au regard de cette étude on constate combien le XIXème siècle est marqué par la massification de l'accès à la lecture.

A cette époque, il y a-t-il des variabilités affichées entre les régions, les sexes ou autres considérations ? : Plus d'hommes que de femmes présentent cette capacité de lire ; l'écart est très marqué de 1800 à 1850, il va se réduire au fil des décennies jusqu'à la fin du siècle. Chose marquante, au niveau des couples qui se forment, on constate que le fait de « signer » est un des éléments qui détermine et fixe le choix des partenaires entre eux. Il existe des disparités sur le territoire : au Nord d'une ligne tracée de Saint Malo à Genève, l'auteur note une forte alphabétisation et, inversement, le Sud de la France, la région Occitane, mais aussi à l'Ouest, la Bretagne, sont des zones territoriales qui vont présenter un fort taux d'illettrisme. Faut-il y supposer une volonté d'opposition de ses régions, et pour certaines le désir irréductible de

conserver et revendiquer des identités culturelles spécifiques ? Pour la Bretagne, faut-il y voire, de surcroît, l'effet de l'isolement de contrées situées au bout du Continent et peu desservies par des voies carrossables, contribuant ainsi à un repliement vers la quasi autarcie ?

Nous voudrions aussi citer, à l'occasion de ce rappel, deux études réalisées récemment sur l'état actuel de l'illettrisme en France ; elles font part de chiffres paradoxalement très différents : une étude de l'INSEE, publiée dans le journal *Le Monde* du 18 décembre 2011, qui fait part d'un taux de 7% d'illettrisme en France. Une autre étude, Universitaire celle-là, répondant à une méthodologie détaillée, nous indique un taux d'illettrisme bien différent : de 30% en France en 2012 ! (89) (Jean Batiste NOE, Historien en économie, étude publiée dans *Ecole et Education*, du 5 août 2012). Ce dernier pourcentage nous ramènerait 230 ans en arrière ! Ce pourcentage tient encore une fois aux critères d'évaluation et peut-être guidés par des intérêts peu scientifiques.

**Quelles sont les causes de l'intérêt, sans précédent, des Français pour la lecture au XIXème siècle ?** Il faut citer plusieurs facteurs prépondérants : 1/ une mentalité nationale ouverte vers l'évolution des savoirs avec en prolongement la scolarisation et, en fin de siècle, l'Ecole obligatoire pour tous. 2/ Les cercles de lectures publiques. 3/ Le rôle considérable de la Presse. La sensibilisation des populations à la lecture, dont nous font part les statistiques de l'alphabétisation, ne se met pas exclusivement en place en France métropolitaine ; par exemple, en Algérie, dès l'arrivée des Français, les autorités militaires organisent les juridictions et trouvent chez les Kabyles des alliés objectifs afin de planifier l'éducation et l'instruction des populations. Les Kabyles sont choisis du fait de leur statut d'Aristocrates intellectuels du Pays et donc préférés aux Arabes.

**# 2-2-1 : La volonté de L'Etat :** Au XIXème siècle les services de l'Etat vont apporter une contribution décisive à l'alphabétisation des Français : Les Ecoles et pensions existaient et avaient déjà leur compte d'élèves, mais l'enseignement n'était pas obligatoire. Une particularité est apportée aux classiques enseignements primaires et secondaires au début du XIXème siècle par le Préfet Chabrol qui emprunte sa méthode à l'Anglais Lancaster : il mutualise l'enseignement en demandant aux enfants les plus avancés de prendre en charge (une forme de tutorat) un, ou une, plus jeune en l'étayant dans les acquisitions du calcul, de la lecture et de l'écriture. Il est à noter que dans certains lycées et collèges militaires ce principe d'entraide fut parfois maintenu jusqu'au XXème siècle. Au début des années 1960, on constate que certaines

Ecoles militaires ou de la Marine nationale visent à permettre une homogénéité supérieure du niveau d'une classe par une mutualisation des capacités ; en fait, c'était prioritairement l'ensemble du groupe qui était évalué au travers de ce stratagème, et ce avant l'individu. Nous voyons ici la priorité d'une culture toute militaire, induisant le sens profond d'une efficacité d'un ensemble cohérent.

C'est l'ordonnance du 5 novembre 1833, qui prolonge la loi de Guizot de juin ; elle confie à la municipalité la responsabilité d'une politique scolaire. A l'époque les classes publiques sont fréquentées surtout par les enfants de pauvres, les enfants des classes privilégiées vont fréquenter les établissements privés. (Charcot sera inscrit à l'Ecole communale, au Collège puis au Lycée ; ce qui est conforme à ses origines sociales liées à la classe moyenne des artisans). On enregistre toutefois en France une fréquentation scolaire globale de 76% d'enfants (dès 1860), et de 90% à Paris (86).

« Le peuple, qui a les meilleures écoles est le meilleur ; si il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain ». Ce sont là les mots de Jules Simon au lendemain de la défaite de 1870. On ouvre alors des Ecoles d'Instituteurs à Auteuil en 1872. En 1873 l'Ecole Normale d'Institutrices ouvre ses portes à Paris. En 1882, c'est la loi sur la scolarité obligatoire pour tous, mais à cette époque, à Paris, on compte déjà 96% d'enfants scolarisés. Si les écoles primaires sont ouvertes en nombre important au XIXème siècle, on peut se demander ce qu'il en est au niveau des lycées, car c'est au terme du cycle lycéen que l'on rentre à l'Université. (Comme le fera Jean-Martin Charcot). L'idée de l'ouverture des lycées est conçue en 1802, elle sera effective, pour la plupart, en 1803 : il existe 1 lycée par département et 5 à Paris. Contrairement aux collèges les lycées sont sous la responsabilité de l'Etat, alors que les collèges sont sous la responsabilité des municipalités. Peu d'élèves fréquentent les lycées, car l'enseignement dispensé est plus classique que celui que proposent les pensions privées. En 1838 on introduit l'allemand et l'anglais au collège et au lycée. L'enseignement des sciences ne sera vraiment introduit que tardivement ; ce sera au Ministre Fortoul que l'on devra cette avancée. Victor Duruy, Ministre de l'Education, introduira un enseignement spécial préparant aux fonctions des Cadres de l'Industrie et du Commerce.

Comme on le voit le XIXème siècle met en place des structures permettant l'instruction des jeunes Français en apportant beaucoup d'innovations, mais pour autant elles ne peuvent pas expliquer, à elles seules, la poussée de l'intérêt pour la lecture, car tout le monde n'est pas en âge



de scolarisation ; qu'en est-il pour les autres, les adultes ? De plus il n'y a pas que l'apprentissage de la lecture, faut-il encore la pratiquer régulièrement pour entretenir ce savoir.

**# 2-2-2 : La participation des lieux de lecture :** Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle il y a bien des bibliothèques mais elles sont essentiellement privées ; c'est là une forme de confiscation des livres par une classe limitée à la haute bourgeoisie triomphante, celle qui a évincé la noblesse, cette bourgeoisie « révolutionnaire » composée de rentiers-propriétaires, spéculateurs et acquéreurs des biens nationaux ; ils sont évalués à 10% de la population à Paris. Pour pallier à ce manque d'accès aux ouvrages il fut créé par les libraires des cabinets de lecture ; de 1815 à 1830 on compte l'existence de 463 cabinets de lecture à Paris. Pour peu d'argent on peut consulter sur place, ou emprunter des ouvrages. Ces cabinets de lecture sont situés principalement à l'Ouest de Paris et au centre, ce qui est un indicateur social de ceux qui fréquentent ces établissements et sur le type de population qui manifeste le goût pour la lecture. Les journaux, avec deux Titres à forts tirages : *La Presse* et *Le Siècle*, participent, dès 1836, à la désaffection des cabinets de lecture ; ils sont vendus 5 sous, c'est là une vraie révolution sur le marché de la « lecture » et de l'information. Mais quel rapport entre la lecture d'un journal et celle d'ouvrages proposés dans les cabinets de lecture ? Le journal, nous le verrons, à l'avantage, pour un prix étonnamment faible (mais pas faible pour tous), d'offrir une information actualisée, mais aussi permet de lire des « romans-feuilletons » qui fidélisent les lecteurs. Ces « romans-feuilletons » sont écrits par les « ténors » de l'époque, citons : Zola, Sand, Dumas, Barbey d'Aurevilly, Balzac, Maupassant, Sue, Zévaco, Leroux, Ponson du Terrail, ce dernier avec son très populaire *Rocamboles*. Si cette forme littéraire attire et recrute les lecteurs parmi les nouveaux alphabétisés, elle suscite la désapprobation totale de certains puristes élitaires, comme Sainte-Beuve; le concernant on constate qu'il ajoute à son opposition un zest de misogynie dans le cocktail de son dégoût : « ... Juste bonne pour les concierges, les femmes, les enfants et les vieillards... » (Sur la critique de la Presse de son temps un article signé de Sainte-Beuve et résumant sa pensée) (87).

Si le prix d'un journal est ramené à 5 sous, puis par la suite à bien moins encore, c'est que l'amortissement des coûts rédactionnels est possible grâce à une innovation : La réclame. C'est grâce à cette réclame que les lecteurs pourront acquérir, pour un prix abordable, un de ces deux Titres. A la même époque, pour un accès limité à une séance de lecture, dans un cabinet du même nom, il fallait compter 6 sous, mais c'était à la fois limité dans le temps et l'espace et le lecteur n'était pas « propriétaire » de ses feuillets. Le Préfet de Police Delessert, la même année, en

1836, propose la création de bibliothèques municipales pour chaque arrondissement de Paris, mais il ne fut pas écouté. Il faudra attendre 1861, et une initiative privée d'anciens élèves de l'Ecole Polytechnique, pour voir apparaître les premières bibliothèques dans les IIIème et XVIIIème arrondissements de Paris. La municipalité reprendra la formule en 1879, grâce au poète José Maria de Heredia et à Ferdinand Herold, qui vont mettre en place un réseau de 20 Bibliothèques municipales à Paris. Cette création est extraordinairement efficace et vient répondre à une vraie demande car, en 1894, il est enregistré un total d'un million sept cent mille prêts de livres à Paris !

### **# 2-2-3 : Une Presse accessible au plus grand nombre:**

Nous l'avons déjà évoqué : officiellement c'est Théophraste Renaudot, médecin ordinaire du Roi Louis XIII, qui est à l'origine du lancement de la Presse en France en Janvier 1631, avec *Nouvelles ordinaires de divers endroits* (nous parlons bien là de la Presse générale et non de la Presse médicale qui ne naîtra que beaucoup plus tard). Avant l'initiative de Renaudot paraissait déjà annuellement (de 1611 à 1648), le *Mercure Français*, mais il est aujourd'hui simplement considéré comme un ancêtre de la Presse. Renaudot obtient l'autorisation de la publication de *La Gazette* avec le privilège Royal en mai 1631 ; ce journal absorbera très rapidement le *Mercure Français*, puis on constate une progression : la *Gazette de France* (hebdomadaire), le *Journal officiel* du Ministère des Affaires Etrangères, rejoint en 1665 par le *Journal des savants*, en 1672 par *Le Mercure galant* qui se prolongera par *Le Mercure de France* en 1724.

La Presse française, en elle-même, distille au fil des temps une Histoire qui fait état de toutes les composantes de l'évolution de notre Pays.

Pour parvenir rapidement à l'époque qui nous intéresse citons encore *Le Journal de Paris*, qui est publié dès 1777. Entre 1789 et 1792 les Titres explosent en nombre, Mirabeau édite un journal qui porte son nom : *Le Mirabeau*. C'est d'autant facile d'éditer son journal que l'autorisation préalable du Roi n'est plus nécessaire. En 1791 la Constituante crée une taxe sur les journaux, mais rien ne décourage les éditeurs et nous assistons à une déferlante de « feuillets » de tous bords. La violence est du lot, car les idées sont défendues avec une telle hargne que l'on peut difficilement en imaginer la teneur. Marat, avec *l'Ami du Peuple*, échappe de justesse à la condamnation et à l'interdiction. En 1792 les journaux sont poursuivis, et avec eux leurs auteurs ; dans un premier temps ce sont les « papiers » Royalistes qui font les frais des mesures prises,

mais bien vite c'est quasiment toute la Presse qui est concernée et on arrête ces « empoisonneurs de l'opinion publique ». En Mars 1793 il est proposé, devant la Convention, d'expulser tous les journalistes sans distinction d'opinion. Si cette proposition resta sans suite une autre fut dictée et approuvée : les publicistes (journalistes) devenaient responsables de leurs écrits devant la Convention. Il y avait bien là de quoi perdre la tête ! Les choses vont se calmer après que Robespierre ait quitté la scène de la vie et ce faisant celle de la politique. Le nombre des journaux croît à nouveau. Les mesures répressives vont alors apparaître et les publicistes sont poursuivis avec un certain acharnement pour les calomnies qu'ils publient. Les journaux de l'époque sont généralement des « feuilles de choux » ne dépassant rarement plus de 2 ou 4 feuillets (cette dernière expression date du XIX<sup>ème</sup> siècle et vient qualifier les écrits médiocres, sans intérêts ; on la retrouve dans « bête comme choux », expression née du fait que le chou, bien qu'appartenant à de nombreux plats français, n'était pas cher, de fait pas valorisé, rustique, donc médiocre). Le Directoire va légiférer et fait arrêter 32 rédacteurs en chef de différents Titres; ils sont écroués à la Force ; 54 autres sont déportés. Le motif ? Conspiration contre la sûreté intérieure. La Presse restera dès lors sous le regard attentif de la Police. Le droit de « timbre » imposé en fonction du nombre de feuillets publiés, fut mis en place en 1797. En cette fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle la cause de la Presse était entendue, pourtant elle n'était limitée qu'aux seuls « lettrés » et accessoirement à ceux qui pouvaient écouter les « liseurs publics ».

### **3/ La Presse au XIX<sup>ème</sup> siècle :**

#### **3-1 : ~Les progrès techniques permettent l'essor de la Presse :**

Avant même les techniques apportées par le XIX<sup>ème</sup> siècle, de nombreuses découvertes, ou améliorations, ont déjà facilité la lecture : la naissance de la séparation des mots et des phrases et la ponctuation. Jusqu'au VII<sup>ème</sup> siècle les lettres ont le même calibre et sont serrées, les mots ne sont pas séparés : c'est la scriptura continua ; cela demandait de la part du lecteur, qui lisait à haute voix, une compétence toute particulière. Les moines Irlandais vont y apporter des changements notables en séparant les mots les uns des autres, en introduisant des signes et en séquencant le texte avec des espaces en fonction de l'écrit. Cette façon de présenter les textes permet une lecture plus facile, elle est toutefois spécifique au monde celtique et anglo-saxon, le Continent reste sur son vieux mode. Certains se demanderont si un tel choix ne venait pas

marquer les grandes différences dans le fonctionnement de nos sociétés, car d'un côté on a l'Angleterre avec un désir de faciliter l'accès aux textes, de l'autre celui du Continent avec le désir de réserver la lecture à l'élite. Ce ne sera que sous Charlemagne qu'il y aura sur le Continent un apport substantiel avec une rénovation de l'écriture dans le but de faciliter la lecture : c'est la nouvelle écriture « Caroline ». La ponctuation est aussi introduite sur le Continent. La séparation des mots reste toutefois très aléatoire. Au XII<sup>ème</sup> siècle, les copistes qui traduisent en latin les textes arabes doivent se conformer à la science de l'écriture des Arabes, c'est ainsi qu'ils vont séparer les mots quelque soit la nature grammaticale. Cette bonne individualisation des mots amène le trait d'union pour marquer la continuité d'un mot qui est coupé d'une ligne à l'autre ; des barres obliques préfigurent aussi les virgules et ainsi de suite, on améliore le repérage des textes d'un élément à l'autre. Faciliter le repérage des mots est une chose, mais permettre l'accès rapide à différentes parties du texte en est une autre. Ainsi, le « volumen » est l'ancêtre du livre. Il s'agit d'un rouleau qui peut se dérouler sur des mètres d'écritures pour une largeur moyenne de 40 cm. Le support de l'écrit est fait de papyrus et réalisé à partir du roseau du Nil. Les feuillets de papyrus sont collés et forment une longue bande déroulante. L'écriture est généralement inscrite sur une face, mais on trouve aussi des textes inscrits sur les deux faces du volumen. Parallèlement à ce mode on trouve des tablettes qui répondent au besoin d'économiser le matériau qui constitue le support (ces tablettes sont recouvertes de cire et reliées par 10). Cela semble plus pratique, plus fonctionnel, et va donc évoluer vers le « Codex ». Si les Juifs continuent à utiliser le volumen (Torah), les Chrétiens apportent le codex dès le II<sup>ème</sup> siècle à Rome, en publiant les « Quatre Evangiles ». On perçoit tout de suite les avantages de ce mode de publication : une systématisation de l'écriture sur les deux faces du parchemin et, plus encore, on a un accès direct au feuilletage. L'évolution vers le codex fut long ; au Moyen Age on trouve aussi des « rotules », c'est une évolution du volumen, avec cette fois une copie perpendiculaire au déroulement. Pourtant c'est le codex qui est l'avenir et qui donnera naissance au livre et l'imprimerie va opter pour ce système d'encodage des écrits.

### **# 3-1-1 : L'amélioration des techniques de l'imprimerie, encrage, papier :**

Longtemps, en Occident, les savoirs se diffusent par les manuscrits. Du XII<sup>ème</sup> siècle jusqu'au XIV<sup>ème</sup> siècle, les ateliers des copistes sont installés dans les monastères, mais la demande est telle que des ateliers civils se créent rapidement. Les copistes écrivaient en latin au moyen de

plumes d'oies taillées qu'ils plongeaient dans l'encre. Les écrits sont à 75% liturgiques et les autres 25% font référence aux mathématiques, à la médecine et à l'astronomie. Dès cette époque il y a une recherche d'optimisation des processus de l'impression : encrage et support, mais tout autant des organisations professionnelles participantes : copistes, correcteurs, enlumineurs...etc. Au XIIème et XIIIème siècles, même si le monde des « lettrés » est minoritaire les besoins sont importants car le monde laïc évolue vers la lecture. Avant tout, l'activité de la diffusion des livres connaîtra une révolution grâce à la presse à bras. Avec Gutenberg, qui améliore les procédés d'impression, nous semblons loin des scribes Egyptiens antiques qui gravaient sur de la pierre ou écrivaient sur des papyrus.

C'est l'Occident qui invente la presse à imprimer à bras. Avant cela, en Chine, on utilisait des matrices gravées, elles étaient enduites d'encre, puis on les appliquait manuellement sur des supports. Au XIème siècle, les Chinois sont les premiers à utiliser les caractères mobiles. C'est Bi Sheng qui, en 1040, utilise des caractères en terre cuite. Les caractères métalliques sont d'invention Coréenne et datent de 1291. En 1207, le Mongol Gengis Khan ramène vers l'Ouest, au fur et à mesure de ses conquêtes, son matériel d'impression, mais aussi les techniques de fabrication du papier. En 1291, Marco Polo, rentrant de Chine, nous ramène aussi les dernières techniques Chinoises. Ajoutons les conquêtes des Arabes, qui vont contribuer aux apports et nous voyons qu'il y a, à cette époque nombreux éléments extérieurs qui viennent contribuer à l'aboutissement de l'invention de la presse à bras.

Concernant Gutenberg, il met au point un procédé technique de lettrines mobiles en plomb ; il a aussi l'idée d'associer le texte à la gravure. Chaque lettrine est appelée « type » ; ce sont des poinçons qui représentent unitairement une lettre spécifique. Ces « types » sont déposés selon un mode fonctionnel dans des boîtes en bois : des « casses ». En haut de la « casse » sont ordonnées les majuscules, en bas les minuscules. « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » (Lavoisier, chimiste Français, 1743-1794), c'est ainsi que notre modernité du moment emprunte à cette époque l'@ de nos indicatifs Internet, l'arobase : a, rond minuscule et bas de casse : a minuscule, donc rond, situé en bas de casse... à la base : a-ro-base.

Gutenberg a conjugué multiples techniques déjà utilisées avant lui pour concrétiser sa « machine » à imprimer. Une controverse existe pourtant concernant la paternité de l'invention de la presse à bras ; elle tient au fait que le frère aîné de Gutenberg travaillait chez un Néerlandais, Laurent Coster, un homme du métier ; ce dernier a imprimé des textes dès 1430 et ce grâce à une

presse similaire. Le frère de Gutenberg, à la mort de Coster, aurait déménagé le matériel de son patron jusqu'à Mayence, ce qui a alimenté les soupçons et la polémique ; il n'en resterait pas moins, si c'était le cas, qu'il a très certainement amélioré la presse, puis il l'a amplement diffusée. Le premier ouvrage publié par Gutenberg est le « B.42 », la Bible, qui fut tirée en 180 exemplaires ; il reste encore aujourd'hui 48 exemplaires conservés. A partir de Gutenberg l'imprimerie est implantée en Europe dans toutes les grandes villes de l'Occident ; les ateliers s'ouvrent surtout dans les quartiers à proximité des Universités. A Paris, à la Sorbonne en 1470, puis à Lyon, de nombreux ateliers font part du développement de cette technique ; les ouvriers du livre sont surtout des Allemands, car ils dominent ce savoir faire. Le livre est le premier objet produit en série qui annonce l'ère industrielle.

Les grandes voies maritimes seront bientôt ouvertes, l'or et l'argent vont affluer en Occident ; les échanges, tant culturels que commerciaux, sont alors en pleine expansion et vont permettre la création d'une nouvelle classe sociale : La bourgeoisie. Elle est cultivée, fortunée, et a besoin de livres.

En ce milieu du XV<sup>ème</sup> siècle, il n'y a pas que la presse à bras qui apporte des progrès à la qualité de l'impression des livres, par exemple l'encre de Chine est remplacée par une formule qui lui donne plus d'épaisseur, donc plus adaptée à la presse typographique. La qualité du papier sera aussi en constante progression.

Si l'usage de la typographie s'implante très vite dans tout l'Occident, dans l'Empire Ottoman elle est totalement interdite dès 1485 et son utilisation est punie de mort dès 1515. Si l'imagerie des caractères arabes est prohibée chez les Musulmans, elle est pourtant largement publiée en Europe dès le XVI<sup>ème</sup> siècle.

En France il apparaît des dynasties d'Imprimeurs, comme la famille Estienne qui génère depuis 1470 des lignées d'Imprimeurs qui se forment une solide réputation. L'Ecole Nationale des Arts et Industries graphiques de Paris, porte le nom de cette famille : « Ecole Estienne ».

Si nous sommes encore très loin d'une diffusion de masse, l'imprimerie peut mettre à mal le monde « politique » et ce en ce sens ou elle peut grandement participer à la diffusion de la contestation, d'où la surveillance des imprimeurs. En 1537, François 1er, avec l'ordonnance de Montpellier, crée le « Dépôt légal » qui ordonne que chaque imprimeur doit déposer un exemplaire d'un travail édité à la Bibliothèque Royale. En 1566, un édit impose l'autorisation du

Roi pour publier. L'Eglise exerce aussi son propre contrôle en publiant une liste de livres interdits.

L'invention de la presse à bras (typographie), va connaître au fil des années quelques améliorations qui vont permettre d'accroître les rendements, mais on reste dans le domaine artisanal et ce rendement n'est pas significatif au regard des besoins. Entre 1730 et 1760 il y a une inflation des produits imprimés (livres journaux et papiers administratifs). Les ateliers (de très petites entreprises), ont de la difficulté à répondre à la demande, d'une part du fait de la limite des tirages des presses à bras, et d'autre part du fait de la fabrication archaïque du papier. Pourtant, sous la Révolution, de 1789 à 1892, on note la création de 500 titres ! Ces journaux sont généralement constitués de 2 à 8 feuillets.

Dès le XVIIIème siècle on perçoit le fossé qui se creuse entre les moyens d'impression et l'émergence du marché de l'édition. Au fil des apports de mécanismes plus sophistiqués on obtient des améliorations : on passe de la presse à un coup de Didot, à la presse métallique de Lord Stanhope, en 1801, puis à la presse à vapeur (Koenig et Bauer, 1813) qui cadence à 1.100 exemplaires à l'heure, alors que nous étions à 150 exemplaires par heure avec la presse à bras de Gutenberg. Cela dit, pendant 400 ans la reproduction des textes et des illustrations est tributaire des techniques initialement projetées par Gutenberg, même si quelques apports ingénieux viennent parfois améliorer les systèmes. A la fin du XIXème siècle, en 1884, apparaît la linotype d'Otto Mergenthaler ; il s'agit d'un clavier mécanique qui compose les textes à imprimer tout en permettant un assemblage concomitant des matrices, d'où un gain de temps considérable tenant au fait qu'il n'y a plus d'ordonnancement manuel des lettrines. C'est là un progrès immense. Cette technique persistera jusqu'en 1970.

A côté de l'évolution des presses il y a aussi l'amélioration de l'encre et du papier :

**L'encre** : là encore on retrouve Gutenberg qui dès le début travaille ses encres afin de les adapter à ses presses à bras. Les encres sont aussi améliorées au fil des temps. Il n'y a pas moins de 20 constituants dans une encre à imprimer. Les constituants principaux sont au nombre de 3 : 25% de colorants (pigments) ; 75% d'une phase fluide ; 10% d'additifs (agents dispersants, anti-mousses...). Les encres peuvent être pâteuses ou plus ou moins fluides, toujours adaptées aux besoins et au type de la presse.

**Le papier** est une invention Chinoise du IIIème siècle avant Jésus-Christ. En France notre principale source d'importation du papier est la Hollande, car nos producteurs sont en perte de

vitesse. Les moulins à papier de Bretagne et de Basse Normandie sont supplantés faute d'une adaptation à la demande.

### **# 3-1-2 : La diffusion rapide des journaux en France grâce au chemin de fer :**

Nous avons au XIX<sup>ème</sup> siècle une Presse importante au regard du nombre des Titres, mais aussi en terme de tirages.

Pour créer l'information il faut collecter les nouvelles ou les faits. Pour permettre la diffusion des journaux il faut des moyens rapides de transport. Au XIX<sup>ème</sup> siècle la collecte des nouvelles hors de Paris vient essentiellement par routage de pigeons. Les faits de l'actualité des Provinces pouvaient être centralisés vers Paris par le télégraphe optique des frères Chappe; dès 1794, ce système qui fait remonter les messages par des relais installés en un réseau arborisé à partir de la Capitale n'a qu'un usage politico-militaire. La Presse est donc écartée de la jouissance de cet instrument qui reste un monopole d'Etat solidement verrouillé. En 1842 un message met 20 minutes pour aller de Paris à Toulon, et 2 minutes de Lille à Paris.

Le télégraphe électrique est utilisé dès 1837 par les Anglais. Les « privés » français vont bien essayer d'utiliser ces moyens modernes de communication en utilisant frauduleusement les systèmes de l'Etat en soudoyant les fonctionnaires des transmissions, mais l'Etat réagit en 1837 et institue un monopole officiel sous l'égide des PTT. Le pouvoir reste soucieux d'être le premier informé en toutes choses.

Concernant l'acheminement des journaux aux quatre coins de France. Le chemin de fer va apporter une vraie révolution en permettant un acheminement rapide des journaux de Paris vers la Province. Le réseau français est envisagé tardivement par rapport à l'engagement de nos voisins Européens, notamment les Anglais qui ont une très large avance dans ce domaine car leur politique est avant-gardiste. La vitesse moyenne des trains en 1813 est de 8-10 km/h ; en Angleterre la « Blücher » peut tracter 70 tonnes de wagons de minerais. Les observateurs attribuent le retard de la France à notre culture nationale des canaux. Nous en trouvons une preuve flagrante dans l'énoncé du Ministère des Ponts et Chaussées qui va considérer, en 1840, les chemins de fer comme des « Canaux secs » en compléments aux « Canaux d'eau ». La politique est de permettre d'apporter par le train le charbon des mines jusqu'aux réseaux fluviaux,



mais aussi d'acheminer les denrées périssables au plus vite vers Paris. Le réseau va pourtant se développer : 550 km en 1840 (2.000 km en Angleterre pour la même année) ; 1850 : 3.100km (10.620 km en Angleterre). Les Anglais sont en avance sur nous, ils mettent en circulation leur première locomotive électrique en 1842 ! En France le réseau va progresser significativement grâce à l'autorisation de création des lignes privées. Un réseau national (voulu par l'Etat) et un réseau secondaire dans les Provinces avec des voies plus étroites ; ce réseau secondaire est à la charge des départements. Pour comparaison : En 1780 les diligences se déplaçaient à une vitesse moyenne de 10 km/heure, une malle-poste à 18 km/heure.

En 1870 il n'y a plus une grande ville française à moins de 24 heures de Paris par le train. En 1883, luxe et prestige, CIWL inaugure une nouvelle ligne : l' « Orient Express », un train sur lequel tout est raffinement et qui parcourt 3.100 km en 3 jours, reliant Paris à Istanbul (avec un tronçon maritime sur la mer Noire : Varna-Istanbul).

On le voit les journaux parisiens peuvent être rapidement acheminés et les informations circuler avec plus d'aisance ; il aura fallu un demi siècle environ pour arriver à ce résultat.

### **3-2 : ~Du publiciste au journaliste, de l'Art de l'écrit à une littérature industrielle :**

Le XIX<sup>ème</sup> siècle, sur toute sa période, va définir l'évolution du métier d'écrire dans *la Presse* et au-delà procéder à la construction identitaire de la profession de journaliste.

Avant 1830 les « journalistes » sont des littérateurs qui participent avec *la Tribune des Chambres* et *la Tribune du Barreau* aux « lieux de la parole » ; ces journalistes ont pour mission de rendre compte des débats de la Cité. Avant 1830 on oppose l'Art de la plume, qui s'adresse à une élite, à la littérature dite mercantile, qui cible le besoin de lire des masses ; cette tâche est prise en charge surtout par les « écrivassiers » qui font de la politique, et parmi eux « le journaliste » ; selon le comte de Lautréamont, (né Isidore Ducasse), la poésie est morte et la littérature ne vaut plus rien ; à qui le doit-on ? : « Aux grandes-têtes-molles de notre époque » (88). Les journalistes sont considérés, par les conservateurs, comme les tueurs des « écrivains ». La Presse, dans la décennie 1860, a anéanti toute forme de publicité (ce terme renvoie au substantif « publiciste », désignant les « gens de lettres » qui portaient un regard sur le monde qui les entourait. Emile

Girardin, avec *La Presse*, dès 1836, donne a contrario un titre noble au métier de journaliste. Cet homme de l'écrit, par la réflexion et les commentaires qu'il apporte, fait réfléchir sur le présent mais tout autant sur l'avenir. Il y a en effet un style « journalistique » radicalement nouveau, un style qui en fonction des intérêts qu'il sert va chercher à séduire une tranche spécifique du lectorat. Ainsi, au centre-gauche, *Le Siècle*, de Dutacq, s'adresse-t-il aux « petits bourgeois » anticléricaux qui sont alors exclus du suffrage censitaire. Il faut plaire ! et les Directeurs des journaux répondent et orchestrent sur cette portée d'écriture. Nous sommes là en pleine éclosion de la « littérature industrielle », comme le souligne Sainte-Beuve dans *La Revue des deux Mondes* du 1er septembre 1839 (89). On peut pourtant se demander si la frontière entre les styles est si franche ? Sainte-Beuve, mais aussi Balzac, s'affichent au rang des contempteurs du journalisme, pourtant ils donnent tous deux dans cet exercice à titre professionnel, tout comme l'ensemble des écrivains de cette époque ! Par ailleurs, le romanesque et la fiction infiltrent souvent les nouvelles d'une actualité dont on soupçonne qu'elle reste donc toute relative. Si à la réalité décrite dans les colonnes des journaux se mêlent fictions construites et approximations, à l'inverse, les « romans-feuilletons » s'inspirent de la réalité des faits ; il est donc bien difficile de déceler là dedans des styles spécifiques. Jusqu'en 1880 le journaliste est considéré avec grand mépris. Il est perçu comme étant à la solde d'une Rédaction, comme un fonctionnaire qui s'oppose à l'image du créateur solitaire, l'homme de lettres, ce romantique.

A Paris les Rédactions empruntent leur mode de fonctionnement à celui de l'Armée. Les rapports sont autoritaires. Si les journalistes sont aux ordres du Rédacteur, ce dernier est aux ordres du pouvoir jusqu'en 1881. La contrainte d'existence est totalement dépendante de l'autocensure (n'en est-il pas de même de nos jours ?). Ce ne sera qu'en 1860 que le *Dictionnaire des Professions* accepte celle de journaliste !

Le journaliste, en 1860, a une rétribution moyenne équivalente à celle d'un Instituteur : 300 francs (c'était une époque où l'Instituteur n'était pas méprisé et avait un statut enviable), mais il y a des disparités, Zola perçoit 1.000 francs par mois au journal *Le Figaro*. Un journaliste privilégié, qui reçoit un salaire de 800 francs par mois, se situe au niveau de l'élite des professeurs agrégés de l'enseignement secondaire. Cela dit, ceux qui en outre participent à l'écriture des « romans-feuilletons » négocient leur talent : 100.000 francs pour Eugène Sue !...

**Les années 1880** : Le régime change pour le journalisme, nous sommes de plein pied dans la diffusion de l'information, c'est la rapidité qui prime. On note la flambée des tirages ; il faut se doter de linotypes pour rester dans la course. Le journal devient un produit de consommation courante car il est proposé à un prix modique ; en effet la plupart des journaux en 1880 sont alors vendus à 1 sou (ou 5 centimes de l'époque), (90). Il faut plaire aux masses : le sport devient une rubrique qui attire le lecteur et le sensationnalisme est de rigueur avec tout le cynisme que cela suppose. C'est une nouveauté dans le mode d'exploitation, avant cela les journaux titraient surtout sur l'actualité littéraire ou artistique afin de ne pas prêter le flanc aux foudres du pouvoir ; la sagesse (pour ne pas dire la lâcheté) réclamait donc de rester hors du champ de la politique.

**En 1880**, les journalistes se posent en « reporters », le travail se fait sur le terrain, on arpente l'espace même par effraction jusque dans les alcôves ; on investigate ! Ce mode d'exercice est calqué sur celui des Anglais et surtout des Américains qui mènent des enquêtes poussées sur des sujets sensibles. Derrière la critique adressée aux pratiques américaines se cache un dénigrement élitaire à l'égard de la Presse en général. Il faut voir aussi, à partir de la volonté de diffuser une information de masse, un contre courant basé sur la peur de la dictature des foules. Le journalisme français est perçu par les étrangers comme « une information incomplète et défectueuse », mais le style reste pourtant salué comme « art littéraire », inexistant chez les Américains (91). Les critiques de cette période font aussi état d'un intérêt plus marqué pour une rentabilité et commercialisation des contenus, ce au détriment de l'intérêt général, cherchant à enrichir les actionnaires (92). On ne reviendra pas sur « l'Affaire de Panama » qui a aussi déclenché des accusations d'affairismes à l'égard des journalistes par le fait des collusions patentes entre eux et les hommes d'affaires. Si cette presse « d'avant » est perçue comme plus chère, elle avait, pour certains au moins, le mérite d'émaner largement d'hommes de plumes et non d'industriels vénaux. La vénalité touche surtout les Titres déficitaires, pourtant *Le Petit Journal*, journal à forts tirages, fut un des plus « arrosé » pendant les scandales !

Le péché le plus grand de l'écriture massifiée est de faciliter et de rechercher le « suivisme » en matière d'opinion. Le sensationnalisme et les faits-divers font les grands titres enfin de mieux vendre ; désormais les faits divers sont illustrés en pleine page.

Voici donc le maître mot de cette Presse de masse : Plaire. C'est bien pour cela qu'il nous paraît intéressant de scruter les colonnes des journaux afin de lire comment les journalistes pouvaient rendre compte des travaux de Charcot ; nous le constaterons, le sensationnalisme l'emporte sur la rigueur.

### **3-3 :~La bête noire de l'édition au XIXème siècle : La censure.**

La censure, en France, n'est pas une mesure qui date du XIXème siècle, elle existe depuis des lustres. A des époques reculées elle intéresse avant tout le théâtre, mais aussi les écrits, même si ceux-ci tiennent d'un phénomène limité à public restreint.

Pendant l'Antiquité : L'Aréopage fait brûler les écrits de Protagoras, ce dernier faisant part de son doute sur l'existence des dieux. C'est là une mesure répressive et non préventive.

On trouve trace de la Censure en France dès Philippe Le Hardi (1275). Les Libraires sont surveillés par l'Université. Cela dit, le mal potentiel devient flagrant avec l'invention de l'imprimerie et concomitamment à la poussée de la Réforme, donc de la possible diffusion à plus grande échelle des écrits subversifs ou des idées hérétiques. Les autorités ecclésiastiques et le pouvoir Royal vont réagir en mettant en place une série de mesures préventives et des stratégies spécifiques dans le but de contrôler les écrits. C'est ainsi qu'en 1480 il est décidé que tous les livres seront dorénavant examinés par des délégués ecclésiastiques dûment désignés, que les livres seront approuvés ou exclus en y apposant une signature approuvant, ou non, une édition.

Il y a deux pouvoirs de la Censure : l'Eglise et la Cour ; les deux vont souvent agir de concert. L'Eglise, avec le Pape Alexandre VI, impose la Bulle de 1504 ; cette dernière contraint officiellement les éditeurs, ou éditeurs-libraires, à présenter les ouvrages à l'examen des autorités ecclésiastiques sous peine d'excommunication. C'est donc bien l'Eglise catholique qui prend en main les rênes de l'organisation de la Censure. Pour autant, on remarquera que de son côté la Réforme ne changera rien contre les mesures de la Censure et fera de même sur les territoires qu'elle dominera. Plus tard, en Angleterre, on note que les censeurs religieux seront remplacés par des censeurs laïcs.

En France, en 1521, François 1er affirme comme compétentes les autorités de l'Université et de celle de la Faculté de théologie afin de décider de l'autorisation d'imprimer un ouvrage. Plus encore, toute publication clandestine verra son, ou ses auteurs, menés au gibet (François 1er 1536).

**En 1543**, l'Université dresse une liste (l'Index) de livres défendus. L'expression usitée aujourd'hui « mettre à l'index » pérennise cette notion d'exclure, de rejeter.

L'Edit d'Henri II, en 1547, impose aux libraires de signaler nom, surnom et marque sur chaque ouvrage publié. Il est prévu que ceux qui enfreindront cette règle seront pendus ou étranglés.

Le Concile de Trente, en 1563, réaffirme proroge et complète l'Index pour les livres de sorcellerie, les livres hérétiques et obscènes.

Nous ne pourrions tenir ici la liste exhaustive des mesures liées aux interdictions mises en place à l'égard des écrits, mais ajoutons encore que les livres imprimés à l'étranger n'étaient pas autorisés sur notre sol à cette époque.

Nous avons entendu avec intérêt, lors de nos cours d'Histoire de la Médecine concernant la découverte et la description complète de la circulation sanguine, réalisée en 1628 par Harvey (1578-1657), circulation ainsi que l'évaluation des débits volumétriques sanguins ; conceptions qui ont révolutionné l'état des connaissances (découvertes descriptives argumentées et reproductibles, donc engagées dans une modernité surprenante), mais ces découvertes furent rejetées chez nous par de nombreux opposants, et notamment ceux du cercle universitaire des Médecins parisiens. Sans doute ne faut-il pas s'en étonner, car cette négation s'affiche dans un certain « climat » qui ne tient pas qu'au débat des connaissances, mais aussi à celui de sa propre survie : Dès 1624 le Parlement proclame, par arrêt, « l'infailibilité d'Aristote », et au-delà donc de la totale légitimité des Anciens. Il est totalement interdit de tenir des maximes sur les Anciens sous peine de mort.

L'imprimerie propage la connaissance, mais pas seulement celle des aspects liés à la morale ou aux questions que pose la liberté de conscience ; les docteurs en théologie, les censeurs, ont-ils vraiment les compétences pour juger des expériences scientifiques ? C'est une question à laquelle va répondre l'organisation de la censure.

**A partir de 1664**, la censure s'organise à partir de 4 censeurs choisis au niveau de la Sorbonne et de 2 autres liés à la Maison de Navarre. Le nombre des censeurs devait croître au fil des ans jusqu'à la Révolution.

Montesquieu, Voltaire, Rousseau, feront imprimer leurs œuvres en Suisse, en Hollande ou en Angleterre. Ces livres étaient introduits en France par contrebande ; mais la même censure existe pareillement à l'étranger, ce n'est pas une exclusivité française.

Sous la Révolution les écrits ne devaient plus être soumis à la censure avant publication, mais on assiste très rapidement à son retour sous l'égide de la police.

La Révolution est censée libérer la Presse de l'arbitraire politique et administratif. Cela faisait l'objet des doléances. La liberté de communication étant élevée au rang des droits de l'Homme, ce principe avait été adopté ; mais pour autant on ne perçoit aucune rupture entre ce qui se passait avant et ce que l'on constate après ! En 1793, le « Comité de salut public » a eu raison de la liberté de la Presse et les journaux sont placés sous l'inspection de la police.

Sous l'Empire, Napoléon fait nommer un censeur (mais aussi un directeur régent) pour chaque publication. La Presse rentre dans le rang et est menée autoritairement.

La Restauration avec la Charte, en 1814, libère la Presse, mais pour une courte durée. L'autorisation préalable revient en scène. C'est un pas de deux continu ; en 1819 elle est une nouvelle fois abolie.

**Guizot** va présenter un projet de censure pour la Presse qui finalement ne sera pas adopté. L'abbé de Montesquiou, en 1844, représente une nouvelle fois ce projet qui est adopté malgré la farouche opposition de Benjamin Constant.

« La Presse est un élément jadis ignoré, une force autrefois inconnue, introduite maintenant dans le monde, c'est la parole à l'état de foudre, c'est l'électricité sociale, pouvez vous faire qu'elle n'existe pas, plus vous prétendez la comprimer, plus l'explosion sera violente, il faut donc vous résoudre à vivre avec elle, comme vous vivez avec la machine à vapeur ». C'est ainsi que s'exprime François René de Chateaubriand, en 1841, dans *Mémoires d'Outre-tombe* (Gallimard, livre XXXII, chapitre 8).

**Napoléon III**, lui, pense que le théâtre est responsable de la révolution de 1848 et il est réticent à l'égard de ses représentations. Mais ce qui va vraiment caractériser cette époque c'est que l'on passe de la censure imposée à celle consentie. En fait tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle on alterne entre censure et liberté. Le pouvoir va trouver une solution qui lui sera favorable en imposant aux journaux des mesures préventives : autorisation préalable, cautionnement, timbre, avertissement, suspension administrative, juridiction correctionnelle... Mais le mot censure n'est pas prononcé !

**Ce système sombrera avec l'Empire.** Si la loi du 29 juillet 1881 met fin à une certaine censure, pour autant elle ne va pas rétablir une complète liberté de la Presse, tant s'en faut. Habilement le pouvoir substitue l'autorisation préalable à « une déclaration préalable » examinée par la Préfecture de police puis à un enregistrement au Parquet. La presse et les journalistes resteront dans le viseur du pouvoir sous tous les régimes et pendant toutes les périodes des 3èmes, 4èmes et 5èmes républiques. Aujourd'hui, en 2015, la déclaration d'intention de paraître ne figure plus aux registres des procédures, mais c'est là une disposition toute récente et sans doute liée au regard d'une Presse souvent mûre pour communiquer au profit du Prince en place.

~

#### **4/ Jean-Martin CHARCOT, sur sa vie, sur son œuvre.**

Nos références reprennent les biographies de G. Guillaïn (Médecin français qui a édité un ouvrage de référence), celle aussi de Jean Thuillier, des articles, des mémoires ou écrits de : Léon Daudet, E. et J. de Goncourt, Debove, Souques, Trillat, Michel de Bonduelle, René Valléry-Radot, Ellenberger, Sulloway, Barrucand, Widlocher, Janet...etc, mais nous avons aussi investigué certaines archives officielles et des thèses (Olivier Courniou, thèse de médecine, 2002, P12), sur la vie de Jean-Martin Charcot.

Dans la littérature on constate parfois des avis contradictoires, ou approximatifs, souvent sans l'apport d'un document venant étayer les affirmations et parfois reprenant, sans vergogne, tel ou tel article comme parole d'Évangile ; nous faisons là le constat, qu'au final, une telle chaîne répétitive ne fait que consacrer l'erreur initiale au rang d'une vérité familière. Ce mémoire ne saurait apporter un éclaircissement sur certains des points évoqués comme litigieux, il ne les énumère que dans de rares cas, car manifestes, les investigations de vérification que cela demanderait ne pourraient se concevoir que dans le cadre d'une nouvelle Biographie, ou d'un travail doctoral de « thèse de recherche ».

-----

A la croisée de la nef et du transept de la Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière repose Jean-Martin Charcot. Sur le cercueil sont posés le bicorné d'Académicien du Maître et sa cravate de commandeur de la Légion d'Honneur. Nous sommes le samedi 19 août 1893.

Charcot, qui souffrait d'une insuffisance cardiaque est mort d'un œdème aigu du poumon le mercredi 16 août 1893 dans une auberge de Montsauche-les-Settons, petite ville du Morvan. C'est lors d'un voyage d'agrément réalisé en compagnie de deux de ses élèves préférés, Debove et Strauss, que le Maître décède.

Ce périple avait pour but principal la visite de la cathédrale de Vézelay ; ces courtes vacances s'annonçaient comme conviviales et placées sous les meilleurs hospices, mais très vite les compagnons de voyage de Charcot s'aperçoivent qu'il présente une fatigue anormale : il s'essouffle à la marche et son visage se fige, cependant il feint habilement qu'il n'en est rien en utilisant comme stratagème de récupération des haltes contemplatives devant des paysages qu'il commente pourtant avec peine. Les remarques et précautions de ses amis n'y feront rien, le Maître n'est pas d'une nature à accepter la charité des autres, pas plus que de l'aide et moins encore des conseils.



René Vallery-Radot avait accompagné le petit groupe depuis Paris pendant les premiers jours ; il prendra congé à Marrault, là où il passe traditionnellement deux semaines en famille (René Vallery-Radot, le gendre de Pasteur est écrivain et journaliste, il connaît bien Charcot, leurs familles se fréquentent). Durant le début de la randonnée Vallery-Radot est allé jusqu'à proposer à Charcot l'aide de son bras : « Je ne suis pas aussi malade que cela ! » réplique Charcot (93). Après avoir quitté Vallery-Radot, à Marrault, et profité d'une courte halte, le petit groupe reprend son voyage vers Quarré-les-Tombes, Dun-les-Places, puis Montsauche-les-Settons.

A l'auberge de Settons, Debove, Strauss et Charcot soupent agréablement et c'est assez tôt que le Patron monte dans sa chambre. Voici ce qu'en dira Debove : « Il remonta dans sa chambre après avoir causé avec l'hôtesse, puis il écrivit une longue lettre à sa femme, que nous trouvâmes le lendemain et dans laquelle il déclarait ne pas s'être aussi bien porté depuis longtemps, puis il se coucha » ; ainsi l'ultime soirée de Charcot est-elle rapportée en ces termes dans la biographie de Guillaïn (94). Strauss et Debove se rendront près du Maître alertés par des gémissements et ils vont diagnostiquer un œdème aigu du poumon : « L'asphyxie augmentant produisit une insensibilité qui diminua la douleur et l'angoisse. Sur mes pressantes questions mon pauvre maître me dit qu'il allait un peu mieux ; ce furent ces dernières paroles, la respiration devint plus lente, s'arrêta.... Charcot était mort » (95). (Debove, cité dans la biographie de Guillaïn).

Dans les allées latérales de la Chapelle Saint-Louis se tassent les infirmières, les surveillantes, dont la fidèle Mlle Bottard, responsable infirmière de la division Pariset, il y a aussi certaines des pensionnaires triées sur le volet. Sont bien placés Les Internes, anciens élèves et collaborateurs parmi lesquels Janet ; ce dernier a soutenu sa thèse de médecine 21 jours plus tôt sous la direction de Charcot. Au centre : les personnalités diplomatiques du Brésil, de Tunisie, de Russie... les « politiques » : le Président du Conseil, des Ministres en nombre, les ecclésiastiques, enfin la famille avec près d'eux Waldeck-Rousseau, ancien Ministre de l'Intérieur et mari de la belle-fille de Charcot, Marie ; on le voit, autant d'amis, autant d'admis.

La cérémonie est brève. Une bénédiction, puis c'est l'ébranlement d'un défilé fait de sympathisants qui, à la suite d'une gémissement, vont asperger le cercueil d'eau bénite.

Le cortège funèbre traverse Paris jusqu'au cimetière de Montmartre. Le Préfet, Louis Lépine, nouvellement nommé, a pris ses précautions, il a fait bloquer la circulation sur le trajet afin

d'éviter les embouteillages. Couronnes, gerbes et apparat ; sur le parcours on salue le convoi du défunt et au cimetière les croquemorts et les fossoyeurs attendent devant le caveau de la famille de l'épouse de Charcot, les Laurent-Richard, car c'est là, dans ce « carré » familial, que le Professeur Jean-Martin Charcot sera inhumé. Devant les grilles du cimetière il y a foule, surtout des « politiques », ceux dont les convictions antireligieuses ne pouvaient permettre d'être vus à la Chapelle Saint-Louis ; ils viennent ici rendre leur dernier hommage.

Cette cérémonie solennelle, ce faste, toute cette pompe, marquent la fin de la vie d'un homme né dans l'humble famille d'un père charron. Cette vie débute à Paris le 29 novembre 1825 à 19h00. Charcot naît dans l'appartement situé au dessus de l'entreprise familiale, au n° 1 de la rue du Faubourg Poissonnière (indication corroborée par les actes ; voir Annexes en fin de mémoire). Cet immeuble a depuis été détruit puis reconstruit selon un autre style architectural. .

Cette existence, qui l'aura menée jusqu'à l'étroite allée Troyon du cimetière Montmartre, ne devient-elle pas ici, par le fait même du lieu, s'enrichir d'un symbole où la réussite peut se lire et s'évaluer aux frontons des mausolées ?...(Voir photographie du mausolée en Annexe : fin du mémoire).

Mais cette grandiose réussite, que reflète-t-elle vraiment, et sur quoi repose-t-elle ? Au-delà des commentaires, de cette foule de proches, de familiers, d'anonymes, au delà des innombrables articles des journaux qui feront leurs entrefilets au lendemain des obsèques, qu'en restera-t-il ?

L'œuvre de Charcot est considérable et éminemment scientifique, faisant état en matière de neurologie et de médecine de descriptions et découvertes remarquables ; pourtant une part de ses concepts vont souffrir d'un malentendu niché dans l'ornière de la « maladie mentale » ; cet aspect qui desservira le Maître repose sur la description de la grande crise de l'hystérie et sur le spectacle expérimental des hystériques, mais surtout sur l'utilisation de l'hypnose.

Nous avons questionné 60 personnes parmi la population estudiantine (en excluant toutefois systématiquement le « monde » médical), afin de savoir ce qu'évoquait chez eux le nom de Jean-Martin Charcot : 24 l'ont spontanément associé «... aux traitements des fous » et à l'hypnose, 16 à l'hystérie, 5 à la psychologie et à Freud, 4 à la Salpêtrière, 4 ont cité son fils et les expéditions polaires, 3 à une maladie des muscles (mais sans plus en détails), 2 à un film récent lié à une de ses patientes (là encore sans plus de détails), 2 ne le connaissaient pas. Au total rien de

significatif sur ce qui est à l'origine de la gloire scientifique de Charcot, rien sur ses travaux anatomo-cliniques, rien sur ses formidables découvertes en médecine ; au contraire, ce qui est relayé par la Presse, c'est un résumé fait d'ombres équivoques, comme un voile tissé de sensationnalisme et de voyeurisme pour une médecine quasi magique. L'œuvre de Charcot ce n'est pas cela, ou, du moins c'est très loin de n'être que cela.

### **Origines Familiales :**

Jean-Martin Charcot est né le 29 novembre 1825 à 19h00 à Paris au n° 1 rue du Faubourg Poissonnière ; parfois est évoqué le n° 27 de la rue Bleue, ou à la Cité Trévisse (le 27 rue Bleue se situe dans le même quartier, il s'agit d'un immeuble où résidait le grand oncle maternel Martin Cathrein, parrain de Jean Martin Charcot). Mais nous l'avons dit, car contrôlé à la lecture de l'extrait de naissance classé aux archives de Paris, ainsi que sur le registre de l'enregistrement de son baptême au presbytère de Notre Dame de Bonne Nouvelle à Paris, et aux archives de Paris (côte D6 J 32002) ; ces documents mentionnent bien le n°1 de la rue du Faubourg Poissonnière, comme lieu de naissance. (Dépôt de l'acte du baptême aux archives diocésaines catholiques de Paris). Le n° 27 fut sans doute, comme le prétendent certains auteurs (sans apporter de justificatifs) un lieu où il a pu habiter plus tardivement, ou temporairement (peut-être jamais), mais à ce sujet on peut affirmer que la famille Charcot n'y habitait pas en 1826, puisque nous avons contrôlé qu'à la naissance d'Eugène Martin Charcot, le 25 décembre 1826, l'acte mentionne là encore le n°1 de la rue du Faubourg Poissonnière.

Simon-Pierre Charcot, son père, est alors âgé de 27 ans ; il travaille et habite chez ses beaux-parents : les Saussier. Nous n'avons pas observé, sur les documents consultés, d'éléments sur la lignée ancestrale de la famille de Simon-Pierre Charcot. Charcot, est un employé charron chez les Saussier (il est mentionné « Carrossier » sur les actes), mais il est aussi spécialisé dans le travail du cuir, car sellier comme beaucoup de charrons. Il côtoie, et va épouser, la très jeune fille du patron : Jeanne-Georgette Saussier, qui est née le 16 décembre 1808. Le mariage a lieu le 10 Juillet 1824. Nous sommes dans une famille d'artisans. Le métier de Charron est lié aux transports hippomobiles. 50.000 familles vivent, de près ou de loin, du métier du cheval dans la Capitale à cette époque (96). Le charron travaille le bois et le métal, il répare les charrettes, les brouettes, les chars à quatre roues, les fiacres et landaus ; parfois il les confectionne, ce sont alors

les carrossiers et constructeurs de voitures. Le charron intervient essentiellement sur l'entretien des voitures hippomobiles, sur leurs structures intérieures et extérieures, sur les harnachements, ce qui inclus le travail de sellerie. Pour juger de la demande dans le secteur du charronnage citons quelques chiffres : Il y avait près de 20.000 loueurs de fiacres et cochers à Paris à cette époque. 78.908 chevaux y sont recensés (97). L'Atelier, au numéro n°1 rue du Faubourg Poissonnière est situé à l'angle de cette rue et du Grand Boulevard ; c'est un lieu stratégique pour un charron, il bénéficie des passages réguliers des voitures amenant « la marée » de la Mer du Nord et de la Manche aux Halles (anciennement chemin de la marée, puis chemin des poissonniers), et on suppose qu'après tant de kilomètres des réparations sont à envisager sur les voitures. Cet immeuble a été rasé, puis reconstruit dans une autre configuration

Les Saussier, à cette époque, bénéficient aussi de l'activité locale d'un quartier en pleine expansion et qui vient de connaître une rénovation importante dès 1821 avec l'apport d'une nouvelle population, plus huppée, liée au monde des affaires et de la Banque. Cela pour dire que si on ne trouve pas de trace dans les biographies de Charcot sur le niveau de vie réel du père Saussier son beau-père, on suppose bien au regard du potentiel de son activité qu'il devait être très à l'abri de la misère. La femme de Simon-Pierre Charcot, Jeanne-Georgette, a 16 ans et onze mois, à la naissance de leur fils Jean-Martin. L'enfant est baptisé le premier décembre 1825 à l'Eglise Notre Dame de Bonne Nouvelle à Paris. Les témoins sont : Monsieur Martin Cathrein (Grand oncle maternel de Jean- Martin Charcot), et Madame Jeanne-Françoise Cathrein, son épouse ; ils sont répertoriés comme « propriétaires » sur l'acte de baptême n° 742 et ils habitent au n° 27 de la rue Bleu, d'où peut-être les indications sur le lieu de vie de la famille Charcot ; mais peut-être aussi que l'oncle Cathrein a pu récupérer la famille après la mort de Georgette le 18 Mars 1839, mais nous n'avons pu le vérifier. Le prénom de Martin semble être privilégié chez les Charcot et les Saussier ; c'est original car, en fait, une enquête récente, datant de 1985, montre que c'est Jean le premier prénom en vogue à cette époque, mais on n'enregistre quasiment aucun Martin. Chez les Saussier on vit en famille et on travaille tout autant en famille (charron est un travail très dur, physique, mais les Charcot-Saussier sont besogneux).

Après Jean-Martin va naître Eugène Martin (le 25 décembre 1826---acte consulté aux archives de Paris, côte 5Mil 300---), puis Pierre Martin (30 avril 1828), enfin Emile Martin (25 août 1830). Ce n'est pas ce qu'écrivent certains biographes, Jean Thuillier nous indique que Jean-Martin avait eu un frère avant lui et que celui-ci assistait à son baptême. Selon Jean Thuillier, Jean

Martin serait le second fils. En plus ce qui complique la compréhension de la fratrie c'est qu'il est parfois indiqué chez d'autres auteurs comme premier prénom : Martin. C'est d'autant curieux que ses frères associent tous le prénom de Martin mais en seconde position. L'état civil aux archives de Paris nous l'a confirmé.

La mère de Jean-Martin Charcot, Jeanne-Georgette, décède le 18 Mars 1839, elle est âgée de 31 ans et laisse ses quatre enfants orphelins ; Jean-Martin n'avait que 13 ans. Jean-Martin Charcot semble passer sa jeunesse au n° 27 de la rue Bleu, rue proche de la rue du n° 1 de la rue du faubourg Poissonnière (c'est du moins ce qu'indique le Dr. Bonduelle déjà cité, et le Dr. Olivier Courniou dans sa thèse sur Charcot soutenue en 2002 à Paris XII, mais toutefois sans mentionner l'origine de cette information). Jean Thuillier lui ne fait toujours part que du n°1 de la rue du Faubourg Poissonnière. Georges Guillain ne semble rien évoquer sur ce point.

A quoi peut-on attribuer le décès de la mère de Charcot ? Pas comme semble l'écrire Jean Thuillier, qui attribue son décès à un épuisement « après tant grossesses » ; cela semble douteux, le dernier accouchement date de 9 ans. Nous n'avons trouvé aucun document qui fasse état du diagnostic du décès. Il était sans doute légitime, ou tentant, pour Jean Thuillier, de penser à un décès après un accouchement, car cela permettait d'évoquer les tourments causés par les infections du post-partum, cause mortalité fréquente à l'époque, mais eut-il fallu pour autant qu'une naissance en soit la cause, car le dernier enfant du couple Charcot c'est bien Emile Martin, né en 1830 ! Cette origine doit donc être écartée. Pour ajouter un mot sur les décès infectieux du post-partum : quelques décennies après celle que nous évoquons, Jean Dubois, lors d'un discours prononcé à l'Académie de Médecine, affirmait devant un parterre d'éminents Académiciens, du reste très « septiques », qu'il était moins dangereux d'accoucher dans la rue qu'à la Maternité ! (98). Les statistiques de 1861 lui donneront raison : une femme sur dix neuf décédait à la maternité.

L'organisation familiale des Saussier va permettre, après le décès maternel d'assurer une présence maternelle aux 4 garçons avec la présence de Madame Saussier, la grand-mère ; sans doute y avait-il aussi une aide de maison, mais devenu adulte Jean-Martin Charcot restera extrêmement discret, pour ne pas dire muet sur la période de son enfance ; il n'en soufflera mot. Ses élèves et proches collaborateurs le percevaient comme taciturne, introverti, timide. Georges Guillain, un de ses biographes, mais aussi quatrième titulaire de la Chaire de Neurologie dont Charcot fût le premier, souligne qu'en interrogeant les élèves du Maître encore présents, ne put

recueillir aucun renseignement significatif, hormis concernant la « froideur » de Charcot, qui peut-être très jeune avait du se réfugier dans la solitude et dont la persistance de ce trait de caractère en révélait l'importance.

A son décès le père Saussier lègue à Simon-Pierre Charcot, son beau-fils, l'atelier de carrosserie. Simon-Pierre restera très attentif à l'éducation de ses enfants et les élèvera dans le souci du travail et des études. Michel Bonduelle envisage que Jean-Martin Charcot fut le seul « à réaliser des études » (99); pourtant il semble bien, a contrario, et lui-même le signale plus loin dans le même article, que d'autres de ses frères aient eu une scolarité jusqu'au baccalauréat. Si aujourd'hui le « bac » ne nous semble pas significatif comme degré d'étude, replaçons-nous dans le contexte de l'époque où ce « niveau » était très « estimable », et d'ailleurs, dans l'esprit de la loi, il était institué, dès 1808, au rang d'un « grade d'Etat ».

Simon-Pierre Charcot fait prospérer l'entreprise et comptera au nombre de ses clients des notables, parmi eux : les frères Perères (d'après Jean Thuillier, dans *Monsieur Charcot de la Salpêtrière*).

Concernant les trois frères de Jean-Martin, les biographes sont laconiques.

A la mort de Simon-Pierre Charcot l'atelier revient à Pierre Martin (qui n'était pas le puîné comme le disent certains mais le troisième enfant de la fratrie). Ce dernier sut visiblement faire prospérer l'entreprise car il l'installera plus tard avenue d'Eylau, un quartier privilégié ; cela dit les biographes ne mentionnent pas l'année du déménagement de l'entreprise, mais on présume qu'il s'agit de l'ancienne avenue d'Eylau, actuellement avenue Victor Hugo, car l'avenue d'Eylau que nous connaissons aujourd'hui et qui débouche sur la place du Trocadéro, date de 1885 (Ce déménagement est-il à mettre au compte du projet de démolition de l'immeuble du n°1 du Faubourg Poissonnière, nous ne l'avons pas contrôlé, mais à cette époque des projets «d'alignements » avaient été votés dès 1856 ---Documents Mairie de Paris---).

Emile Charcot deviendra Chef de Bataillon ; le second enfant, Eugène Charcot, choisira de s'engager dans la Marine, puis changera d'Arme pour rejoindre le Corps des Spahis ; il sera tué, à l'âge de 43 ans, au combat, lors d'une escarmouche sur le territoire sénégalais en 1869.

L'enfance de Jean-Martin Charcot fut protégée, mais sans doute aussi un tantinet austère, la gaudriole ne devait pas être convoquée au quotidien dans la famille. Jean-Martin puisera-t-il une force considérable dans une intériorisation précoce, mais cet isolement apparent ne semble pas

avoir affecté par la suite son sens relationnel, même s'il s'exprimait rudement, même s'il était dit taciturne et « froid ».

Ses études furent très bonnes, il termine en 1843 son cycle secondaire au Collège Royal de Bourbon (actuellement Lycée Condorcet), avec le grade de bachelier ès Lettres. . A cet égard Michel Bonduelle, à la SFHM (conférence transcrite du 27 novembre, 1993), semble en douter, il pense que le Charcot inscrit au Collège Royal de Bourbon est un autre de ses frères (ce qui vient, comme nous l'avons souligné plus haut, contredire que Jean-Martin fut le seul à faire des études comme pourtant il l'écrit dans le même article ; à moins que pour lui le terme « d'étude » fait part d'un niveau supérieur extrêmement limité à l'époque). Jean-Martin Charcot est pourtant bachelier ès Lettres en août 1843. Pour Jean Thuillier : Jean-Martin Charcot obtient son baccalauréat ès Lettres au lycée Impérial Bonaparte (ce qui est, après contrôle, sur ce point impossible, du moins en ce qui concerne le nom du Lycée ; c'était bien à l'époque le Collège Royal de Bourbon). Olivier Courniou, lui, dans sa thèse, indique une scolarité au Lycée Saint Louis.

Doué d'une excellente mémoire, ayant réalisé des études secondaires axées sur la culture latine et grecque, il parle l'Anglais et l'Allemand ; plus tard il étudiera l'Italien et l'Espagnol. Il est bon dessinateur dit-on, mais incontestablement loin des talents que lui accordent certains dévots ! Il a bien fait de devenir médecin plutôt que peintre ou dessinateur, l'humanité y a gagné. Cela dit, il avait un tempérament d'artiste et était sensible aux arts ; plus tard, il a privilégié dans son service ce moyen pour médiatiser son enseignement et ses recherches. Charcot s'entourera toujours de médecins-artistes et pas des moindres.

## **Les études de médecine de Charcot**

Charcot s'inscrit au cycle de médecine de la faculté de Paris en 1843-1844 (100). Pugnace, infatigable, il se consacre totalement à ses études. En juin 1844, à la fin de sa première année de médecine, il devient Bachelier ès Sciences.

Les études de médecine d'hier, ou d'aujourd'hui, sont liées à une formation exigeante et difficile ; Léon Daudet dans *Souvenirs*, écrira : « Celui qui a besoin de plus de cinq heures de sommeil doit renoncer à étudier la médecine ». Charcot ajoutera : « contrairement aux étudiants en droit, qui discutent dans les clubs ou les cafés à la mode, en buvant du vin, et vont goûter la

douceur d'une matinée de printemps, ou d'un beau crépuscule d'été aux jardins du Luxembourg » (101).

Pour débiter l'étude de la médecine il fallait être bachelier, puis entreprendre une année que l'on peut qualifier aujourd'hui d'études en sciences fondamentales, avant 1968 PCCB, puis PCEM1...A cette époque ce la consistait aussi à obtenir le baccalauréat ès Sciences. Nous renvoyons pour une étude exhaustive de l'histoire de l'enseignement médical, au livre du Professeur Patrick Berche, ex-doyen de la Faculté de médecine de Paris Descartes (102). Après cette première année, Charcot entame des stages hospitaliers et assiste, l'après midi, comme les 2.500 étudiants inscrits cette année là en médecine, aux cours théoriques au numéro 12 de la rue de l'Ecole de médecine, puis, l'après midi, en face, aux Cordeliers, au numéro 15 de la même rue, à l'Ecole Pratique, pour les dissections, la chimie et la physique. Il y avait beaucoup d'étudiants étrangers alors inscrits à la Faculté de médecine de Paris. Les études duraient, à l'époque, 4 ans ; la formation clinique était réduite à la portion congrue et seuls les externes pouvaient vraiment prétendre à une formation sérieuse. Un très faible pourcentage se dirige alors vers le concours de l'Internat. Pour certains, en parallèle, des enseignements privés et payants étaient proposés pour pallier à l'insuffisance de la formation officielle. C'est donc une formation qui a un coût et la population que l'on rencontre à la faculté de médecine est socialement issue de la moyenne et de la haute bourgeoisie. Au terme des 4 années d'enseignements pendant lesquels les étudiants seront évalués chaque année, remarquons que les stages, eux, ne sont pas soumis à une quelconque notation, et le postulant au titre de docteur en médecine soutiendra en fin de cycle une thèse dite « inaugurale » qui donnera le droit d'exercice. Ceux qui vont consacrer leur temps à la préparation de l'externat, puis, au-delà, de l'Internat, ne sont tenus de soutenir leur thèse inaugurale qu'au terme de leur Internat. L'internat, qui dure 4 ans, consacre l'élite faite d'un très petit nombre de médecins et de chirurgiens. Charcot veut au plus vite se présenter au concours de l'externat, il est positivement ambitieux. A cette époque il fallait avoir été reçu au concours de l'externat des Hôpitaux, puis avoir effectué les stages d'externe, pour prétendre se présenter au concours de l'Internat des Hôpitaux. L'externe n'était pas résident, mais il avait l'avantage d'une formation au lit du malade sous la direction de la hiérarchie hospitalière Interne-Chef de Clinique-Assistant-Chef de Service. L'externe examine le malade et rédige l'observation selon un protocole très codifié. L'Interne prend le relais de l'externe et vient contrôler son travail, il apprécie l'examen clinique qui lui est présenté, le complète et fait part de l'examen clinique au



chef de Clinique puis à l'Assistant ou au Chef de Service ; c'est ensuite l'appréciation et la considération du diagnostic, puis la décision des conduites thérapeutiques, ces dernières seront envisagées, et parfois prises, par l'Interne, mais toujours sous le contrôle de l'Assistant ou du Patron. Le grade de chef de Clinique se situe comme intermédiaire après l'Internat et permet de briguer un poste d'Assistant. Les traitements sont appliqués par l'Interne et surveillés par l'externe. Le Chef de Service est responsable et chapeaute le service. Nous le voyons, ce premier grade, celui d'externe était très important à obtenir, car il permettait une solide formation de base en matière de connaissances cliniques au lit du malade avec des responsabilités effectives ; ce statut d'externe était extrêmement formateur car sous le contrôle permanent et « fouillé » de l'équipe médicale et surtout il était exigé afin de préparer et se présenter au concours de l'Internat. D'ailleurs pour se rendre compte combien ce concours était apprécié et distinguait leurs titulaires de ceux qui ne l'avaient pas eu, notons qu'il n'était pas rare de voir encore après la seconde guerre mondiale, sur les plaques des médecins de ville et sur l'entête de leurs ordonnances : « Anciens externe des hôpitaux de ... », même s'ils n'étaient pas par la suite devenus Internes, cette formation était donc valorisante.

Charcot se présentera au concours de l'Externat de Paris et l'obtiendra en 1846 dès sa première présentation. C'est un étudiant volontaire et très organisé. (Stage chez Régnier).

Charcot ne réside plus dans sa famille, car son père soucieux de lui faciliter ses études lui a loué une chambrette non loin de la faculté, rue Hautefeuille; il travaille beaucoup et ne dort que quelques heures par nuit. Une fois par mois il passe un week-end en famille ; là, il se repose, mange, on lui lave son linge, et le lundi il repart pour un nouveau mois sur les chemins de la Faculté et de l'hôpital.

### **Charcot Interne, Chef de Clinique, médecin des hôpitaux.**

**1846**, il est externe chez Régnier. Il a décidé maintenant de préparer le concours de l'Internat. Il tient absolument à concourir à la fin de sa première année d'externat, cela n'est pas dans les mœurs, car il est d'usage que les externes les plus précoces (et c'est rarissime) présentent le concours au terme de deux années d'externat. Il formule tout de même sa demande à Reigner, le Chef du Service. Dans un premier temps le patron le dissuade, mais finalement il se laisse convaincre car Charcot est un externe hors du commun... et de surcroît très persuasif !

Cette question semble très importante pour Charcot, en effet une réussite au concours lui permettrait d'être logé et nourri à l'hôpital, donc de soulager son père d'une charge financière liée à son entretien ; c'est du moins ce qu'il évoque devant Reignier en présentant implicitement son père comme un petit artisan nécessiteux peu fortuné. On peut toutefois rester plus que dubitatif devant cet argument que l'on retrouve dans la littérature, car le père de Charcot a de nombreux clients, c'est maintenant une très ancienne entreprise devenue très prospère, il a pour chalandes de riches habitués comme les frères Pereire. Ses affaires se portent donc très bien et à ce sujet il serait intéressant de faire quelques recherches sur le montant d'imposition de Charcot père dans ces années là. Michel Bonduelle, toujours dans son intervention devant la SFHM du 27 novembre 1893, semble souscrire à ce doute et apporte un autre indice encore plus tangible en faisant état que le charron Charcot ne « tirait pas le diable par la queue » : Jean-Martin Charcot a été le condisciple de Théodule de Banville à la Pension Sabatier pendant toute la scolarité du cycle « primaire » (103), il note aussi que tous les enfants de cette institution appartenaient à une classe aisée (aspect corroboré par l'inspecteur d'Académie). On le voit il devait y avoir une autre cause que celle que cache ce pieux mensonge ; soit un certain amour propre qui le poussait à une autonomie, une indépendance vis-à-vis de son père, ce qui serait conforme aux traits du caractère de Charcot et que l'on retrouve tout au long de sa carrière, mais aussi, et sans doute, Charcot était-il déjà à la recherche du Graal et que son intérêt tenait à une volonté pugnace de gravir au plus vite les échelons d'une hiérarchie hospitalière très convoitée.

Le programme du concours de l'Internat est bien défini, mais les théories physiopathologiques et surtout les usages thérapeutiques sont spécifiques à chaque examinateur. Méfiance, car cela impose à l'oral de connaître les concepts formulés, acceptés ou rejetés par les uns ou les autres et ce afin de ne pas se fourvoyer et ainsi s'opposer à l'amour-propre rigide d'un des Membres du jury. Pour un jeune externe c'était bien là prendre des risques téméraires que de hâter une telle présentation ; ce n'était pas vraiment judicieux.

Reignier recommande pourtant Charcot au Concours auprès de Blache, un des ses amis Membre éminent de l'Académie nationale de médecine ; heureuse coïncidence il siège au jury de l'Internat cette année là. **Décembre 1847** : Charcot ne sera pas pour autant reçu au premier concours. Dès les résultats connus, après un laps de temps fait d'une réflexion teintée d'une morosité certaine et d'un zeste d'amertume, inébranlable il se remet au travail avec encore plus d'acharnement. Lot de consolation, il est nommé Interne provisoire chez Lugol à Saint Louis.

**En février 1848**, dès le 24, règne à Paris une ambiance sociopolitique qui n'est pas au beau fixe. Les étudiants et les ouvriers se rassemblent pour manifester leur désapprobation au sujet de l'interdiction faite aux « banquets ». Le Roi demande à son Ministre Guizot de lui remettre sa démission, Molé est aussitôt nommé, mais cela ne changera rien (nous renvoyons là encore à ce sujet exposé à la partie politico-historique du mémoire). Les agitateurs saisissent l'occasion ; l'insurrection, les barricades et les tueries font le spectacle du quotidien dans les rues de Paris. Charcot ne participe en rien aux manifestations, ou à la révolte, ce n'est pas son genre que de s'engager dans de telles aventures, il a trop à faire avec la médecine ; il soigne les blessés, il assure son service dans sa salle et continue à travailler d'arrache-pied son concours. La République est proclamée par la pression de la rue le 26 février et ce à la stupéfaction des députés qui s'accommodaient parfaitement jusque là de la monarchie parlementaire ; il s'installe alors un apaisement relatif. Comme nous l'avons déjà évoqué, en Juin les émeutes reprennent à Paris, mais la révolte ouvrière est cette fois rapidement écrasée sous la férule des armes avec énergie et sans aucune pitié.

**En octobre 1848** l'Assistance publique ouvre les candidatures au concours de l'Internat, Charcot se présente. En novembre il est déclaré admissible à l'écrit et attend sa convocation pour l'oral. Le 10 décembre 1848 Louis-Napoléon Bonaparte est élu Président de la République Française. **Le 16 décembre** Charcot est nommé Interne à la 5<sup>ème</sup> place sur les 19 candidats reçus de la promotion de 1848. Il y côtoie Vulpian qui sera son ami toute sa vie

**En 1849**, il est nommé chez Béhier à l'hôpital du Bon-Secours. **En 1850** : On le retrouve chez Piorry, (Piorry dont la thèse était intitulée : « Du danger de la lecture des livres de médecine par les gens du monde » (!)...depuis Internet ajouterait plus encore à sa perplexité). Le passage chez Piorry est flou, car selon certains auteurs (dont Olivier Corniou), indiqué comme réalisé à la vieille « Pitié » (Jean Thuillier) en 1850, ce qui semblerait impossible, car la vieille « Pitié » était située à cette époque à l'emplacement de la clinique Saint-Hilaire, face au Jardin des Plantes, c'était une annexe moderne de l'Hôtel-Dieu avec 700 lits, cet hôpital fut détruit en 1912 (104), et rien n'indique que Piorry y ait eu un service; assimilent-ils déjà Pitié et Salpêtrière ? D'autres auteurs citent d'autres lieux, comme la Salpêtrière. En fait il semble que Piorry, à cette époque, était en poste comme Chef de service, Professeur de Médecine Interne à la Charité, et ce depuis

1848, puis il succédera à Trousseau à l'Hôtel-Dieu en 1864. Ce qui sous entend que Charcot fut interne chez Piorry mais à la Charité en **1950**. C'est aussi en **1850**, selon Jean Thuillier, mais en 1852 selon Michel Bonduelle, que Charcot fait son choix chez Pierre François Olivier Rayet à la Charité. Pour Olivier Corniou c'est en **1951**. Mais il est cité aussi un choix écourté à la Salpêtrière : à « l'Hospice des vieilles femmes » chez Cazalis. Quand est-il sur ce point pas toujours évoqué clairement dans la littérature. Janet fait part de ce court passage à la Salpêtrière, et aussi Freud : « Il faudra y retourner », aurait dit Charcot (105).

### **Le passage de Charcot chez Rayet :**

Rayet est un personnage extrêmement important dans l'amorçage de la carrière de Charcot. Il va reproduire pour le jeune Charcot ce dont il a lui-même bénéficié au début de son exercice ; ces deux là sont de la même trempe.

**Qui est Rayet?** : Nous avons déjà évoqué ses origines au niveau du préambule politique; fils de propriétaire-paysan cannaï, il fit ses études de médecine à l'Université de Caen ; il les termine à l'Hôtel-Dieu de Paris après une réussite au concours de l'Internat de Paris en 1813. Thésé en 1818 (Histoire abrégée d'anatomie pathologie), il participe ensuite à de nombreuses recherches et sera l'auteur d'importants travaux originaux (entre autres sur l'épidémie de suette). Sous la Restauration il envisage de se présenter au Concours de l'Agrégation, mais ses attaches l'écartent du concours ! (Sa femme est protestante). Ajoutons à cela qu'il était surtout « fiché » comme proche de Louis-Napoléon Bonaparte et l'affaire était définitivement entendue. En 1822 il devient médecin personnel d'un riche Banquier : Alexandre Aguado. C'est sa chance, le premier étage d'une propulsion fulgurante. Effectivement, Alexandre Aguado prend le jeune médecin sous son aile et lui amène en consultation une clientèle aisée, laquelle fait rapidement de Rayet un homme très riche et un familier des hautes sphères du pouvoir politique, autant que de celles du Tout-Paris.

Aguado est d'origine espagnole. Il est nommé colonel dans les rangs de l'Armée Française sous Napoléon 1er. Exilé en France en 1815 il devient un très grand Banquier tout en restant proche de la cour d'Espagne et des pouvoirs français. Il est d'ailleurs naturalisé Français en 1828. Sa fortune est considérable. Pour en donner une idée à la mesure, Aguado compte parmi ses actifs le vignoble de « Château Margaux ». Il a toujours eu une grande sympathie pour les médecins ; par

exemple il fut commanditaire associé à l'Opéra de Paris lorsque le docteur Louis Véron en était son Directeur et ce fut la naissance d'une belle entente amicale. A sa mort, en 1842, on estime la fortune d'Aguaro à 60 millions de francs (or) !

Voici donc comment, et avec quel appui, Rayer débute une carrière prometteuse, mais elle n'est pas usurpée ; cet homme est estimé pour ce qu'il est : un grand médecin qui participe autant au développement de la recherche scientifique fondamentale, qu'un bon praticien doué de grandes qualités cliniques. On voit au regard du Concours de l'Agrégation, combien il était difficile, à l'époque, et ce même avec de grands talents, de progresser dans les étages de la carrière médicale. Les carrières étaient faites sous l'influence d'un mandarinat dominant et despotique, où l'organisation centralisée devait tout autant compter sur les influences politiques. Léon Daudet (étudiant en médecine), commente cet état de fait en des termes assez durs (mais ne serait-ce pas là une rancœur liée à une expérience toute personnelle ?) : « ...élèves soumis et craintifs que le succès ou l'insuccès au concours fera tantôt monter au mandarinat, tantôt rejettera dans la foule anonyme et misérable des court-la-visite et des coupe-le-ventre » (106). Ceci nous ramène, sous un autre angle, au « temps ancestraux » qui persistent et déjà évoqués dans le préambule.

Rayer poursuit ses travaux sur la peau et sur les reins. En 1848, Louis-Napoléon Bonaparte est élu Président de la République Française et Rayer devient son médecin personnel. Rayer va dès cette date bénéficier de la protection du Prince-Président. Il fonde la Société de Biologie dont il est le Président. Cette institution produira des publications d'une très grande qualité.

En fin de mandat républicain, le Prince-Président, après son coup d'Etat, devient Empereur des Français. Rayer est alors nommé médecin ordinaire de l'Empereur ; plus encore, Napoléon III, par décret Impérial, lui offrira en 1862 une Chaire, celle de « Médecine comparée », elle a été spécialement créée pour lui. On s'en doute, ce ne fut pas unanimement accepté ! L'empereur, afin de calmer autoritairement les réticences des détracteurs nomme cette fois Rayer Doyen de la Faculté de Médecine de Paris. C'est dire combien Charcot se trouvait là tout près de Saint Pierre ! Mais début 1864 les étudiants, sans doute manœuvrés, chahutent les cours de Rayer et celui-ci se résigne à démissionner.

**1853** : Charcot est ambitieux, c'est aussi une autre de ses qualités. Il est en fin d'Internat et connaît de mieux en mieux les rouages et les mentalités du système. Il sait déjà ce que représente Rayer et va se faire apprécier par lui. Il accepte les petites besognes administratives,

parallèlement à son Internat et il devient secrétaire de Rayer au niveau de la Société de Biologie. Il fait la navette entre Rayer et le Collège de France afin d'y déposer des « papiers » ou des courriers. Il rencontre ainsi Claude Bernard devenu Secrétaire de la Société de Biologie ; Claude Bernard publie ses travaux au sein de la Société de Biologie, puisque sa candidature a été rejetée de l'Académie de Médecine en 1849, puis en 1850 de l'Académie des Sciences ! Une mésentente avec Magendie en serait la cause. La Société de Biologie lui permet de publier ses travaux sur la fonction glycogénique du foie, sur les sucs gastriques et pancréatiques, mais aussi sur le curare. Là encore Rayer se montre protecteur et attentif aux travaux de Claude Bernard ; il l'aide logistiquement avec une grande efficacité.

Rayer apprécie et est touché par l'engagement de Charcot, surtout du fait qu'il s'agit là de tâches subalternes, avec un poste de secrétaire bénévole, mais ce travail est surtout pour lui révélateur de son engagement. Si Charcot côtoie Claude Bernard nous verrons qu'entre les deux hommes il va se créer, au fil du temps, des oppositions et de singuliers « d'affects ». Claude Bernard considère que l'animal, prioritairement à l'humain, peut permettre une expérimentation utile pour ne pas dire salutaire, en ce sens où il permet des recherches fondamentales in vivo qui peuvent contribuer à sauver des millions d'humains. Par quels stratagèmes affectifs Charcot en arrive-t-il à être réticent à de telles approches ? Réponse bien difficile à cerner. On remarquera toutefois que de nombreux enfants (ou adultes), se retournent souvent vers l'animal comme vers une ultime bouée à la suite d'une déception. Quoi de plus normal ? Le fantasme donne ici raison à toutes les attentes faute d'un langage de retour, sinon celui supposé du maître!

Dans la personnalité de Charcot c'est bien là le bât qui blesse et qui dénote dans la lignée de ses inspirations humanistes, il est plus enclin à être sympathique envers les animaux qu'à l'égard des humains. Peut-être a-t-il eu à rendre compte ainsi de ce que lui a apporté un animal dans son enfance affective ? (Nul n'en saura plus).

En fin d'Internat Charcot est comme nous l'avons signalé en poste à la Salpêtrière, à « l'Hospice des vieilles femmes ». Il y reste très peu de temps affirment certains biographes, mais suffisamment pour y pratiquer des nécropsies en nombre, cherchant à différencier, pour étayer le sujet de sa thèse sur la « goutte », la forme classique de celle accompagnée de nodosités articulaires. La réponse sur le choix de la Salpêtrière (poste obscur et inintéressant pour une fin d'Internat), peut s'expliquer par le fait que cela lui laisse du temps lui permettant de se consacrer

pleinement à sa thèse, mais aussi aux possibilités d'exploiter le « lieu » à des fins anatomopathologiques sans vergogne, à l'abri de tout et de tous ?

**Thèse inaugurale** : Il soutient sa thèse inaugurale le 16 mars 1853 : « *Etudes pour servir à l'Histoire de l'affection décrite sous le nom de goutte asthénique primitive, nodosité des jointures, rhumatismes articulaires chroniques* ». Il décrit ainsi le rhumatisme chronique, assurant un diagnostic différentiel de la « goutte » en séparant des entités confondues jusqu'à ce jour.

Charcot fait preuve de toutes les qualités, il observe et son regard coupe, tel un scalpel, les pièces anatomiques prélevées ; l'analyse qu'il en fait lui vaut le Prix du jury. Il obtient dans la foulée de sa thèse une place de Chef de Clinique chez Piorry.

C'est la fin de la vie d'Interne ! Mais tout autant de ses prérogatives. Il faut se loger et faire face à la vie telle qu'elle se présente au quotidien. Il donne alors des cours à la préparation de l'Externat et de l'Internat ; il est toujours secrétaire de Rayer, ou du moins à la Société de Biologie. Rayer l'appuie et l'introduit chez Requin. Il travaille sur le traité de pathologie médicale, il participe au rédactionnel d'articles sur la peste, le typhus, la typhoïde.

A l'époque sa famille l'aide encore financièrement. Il pratique des gardes en remplaçant des médecins que lui indique Rayer. Il assure un poste d'Assistant rémunéré près de son maître. Il ne baisse en rien la garde, pas de bal au Bullier, pas de soirée à la Closerie des Lilas, tant affectonnée par les universitaires ! Pas plus de Mabilles aux Champs Elysées (comme le souligne Jean Thuillier), là où Charcot aurait fêté sa Thèse. Il obtient aussi des vacations comme médecin dans les théâtres parisiens, cela lui donnera le goût de la scène. Toutes ces « aides » viennent de Rayer, et Charcot y répond avec reconnaissance, il accepte tout.

Son poste de Chef de Clinique, plus toutes les besognes complémentaires citées, lui permettent de louer un trois pièces rue Laffitte. Il y aménage une salle d'attente, un bureau de consultation et une alcôve lui offrant un étroit lieu de repos. Bref, il est là dans la recherche d'une clientèle. Il prend ses repas à l'hôpital, le soir il mange un en-cas. Il parle à son maître de son installation ; Rayer, habitué aux convenances esthétiques, lui conseille quelques retouches à son « allure ». La consultation de ville n'est pas celle de l'hôpital, Charcot doit raser ses moustaches ! « Un baiser sans moustache, c'est comme une soupe sans sel », disaient les jeunes femmes Allemandes, mais ce n'est pas du goût de Rayer, ni de la clientèle qu'il peut apporter à Charcot. Charcot obtempère

comme un brigadier, les trois coups sont frappés, les moustaches rasées, il entre en scène, ou devrait-on dire dans l'arène de l'exercice privé de la médecine ; ici la mise à son importance. (107). Rayer est satisfait et récompense Charcot en lui présentant Achille Fould, riche Banquier et Ministre d'Etat de Napoléon III (Olivier Courniou site le nom de B. Fould, mais sans doute est-ce bien Achille Fould dont il s'agit); ce dernier avait précédé Fould aux élections partielles de septembre 1848. Fould est un Juif émancipé. La discrimination à l'égard des Juifs s'est estompée au fil des décennies du XIXème siècle. Les Ashkénazes dominent en nombre la très petite communauté séfarade. La liberté de culte est prononcée et les Rabbins, comme les prêtres Catholiques et les Protestants, reçoivent les subsides de l'Etat. En Mars 1846 il est à noter la disparition des discriminations juridiques à l'égard des Juifs. L'intégration se poursuit favorablement. On compte 3 Ministres Juifs sous la seconde République : Crémieux, Fould, Goudchaux. La défaite de 1870, avec la perte de l'Alsace-Lorraine, amène un flux important d'Ashkénazes à Paris. La communauté Juive de Paris représente les 2/3 des Juifs de France. Il y a, selon le recensement de 1876, 40.000 Juifs à Paris pour une population globale de 1.988.806 parisiens (108), mais il n'y a pas plus de 1.000 séfarades à Paris à la même époque.

Achille Fould est un Ministre très actif de Napoléon III. Il gère les finances de l'Etat et ce n'est pas de tout repos. C'est lui qui a déjà créé la Compagnie générale des eaux, le Crédit mobilier et il doit faire face maintenant aux dépenses des « grands travaux ». Achille Fould travaille beaucoup, mais contre coup, il présente un épisode dépressif. Rayer est délégué près du Ministre afin de juger de son état. La prescription ? Du repos. Un voyage d'agrément vers le sud, l'Italie. Rayer demande au jeune Charcot d'accompagner Fould et de veiller sur lui. A plus d'un titre ce patient, cette responsabilité, ce voyage, seront pour le jeune Chef de Clinique un tremplin et une expérience d'un monde qui jusque là lui était très lointain ; les manières, le luxe, l'éclectisme culturel. Durant le voyage Fould sympathise avec Charcot et le dépressif revient de ce périple en pleine forme. Charcot, lui, grâce à Rayer, vient de comprendre auprès de Fould la légitime ambition de viser le pouvoir ; pouvoir du sommet d'une hiérarchie, mais tout autant pouvoir de la fortune.

Fould aide encore Charcot en lui adressant des patients. Le petit cabinet de la rue Laffitte ne désemplit pas. Fould a récompensé, au delà de toutes les espérances, ce Chef de Clinique pour ses attentions pendant le voyage en Italie ; de plus il va faire de Charcot son médecin attitré en lui versant 1.200 francs par an, qu'il ait ou non besoin de ses services.



Le matin Charcot est présent à son poste de Chef de Clinique, l'après midi ce sont ses consultations privées à son cabinet rue Laffitte, en soirée les visites à domicile et une bonne partie de la nuit est consacrée à la préparation du Concours de médecin des Hôpitaux, car c'est maintenant là sa volonté. Charcot mène une vie faite exclusivement de travail, sans le moindre dérivatif, sinon celui de parcourir chaque jour le journal *Le Figaro*. Le travail paie ! Charcot est nommé Médecin du Bureau central des Hôpitaux le 21 avril 1856. Il attend un poste définitif et remplace, ici et là, en attendant une affectation officielle. Il reste aussi attaché à la Société de Biologie de Rayet, poursuivant ses fonctions de Secrétaire.

Rayet soutient aussi Claude Bernard qui vient de passer un second doctorat (de sciences naturelles cette fois) ; il est enfin élu au Collège de France, puis à l'Académie des Sciences en 1854, ce certainement grâce à ses travaux sur le curare, mais aussi du fait de l'attention que lui porte Rayet.

Si Charcot rencontre Claude Bernard à la Société de Biologie, il va aussi y trouver un ami, du moins un homme qui deviendra son ami : Duchenne de Boulogne. Ce dernier étudie les effets du courant électrique sur les muscles. Il a remarqué que lorsque l'on induit un courant à proximité d'un muscle celui ci se contracte isolément, que ce soit en intra cutané, ou à partir de la surface de la peau.

Charcot travaille alors sur les tremblements que l'on constate dans le « goitre exophtalmique » ; il demande à Duchenne comment il peut étudier les différents tremblements observés ; rien de plus facile pour Duchenne, il a un procédé adapté permettant de faire le tri des diverses caractéristiques : Les grandes plumes des chapeaux des « élégantes », tenues dans les mains des malades, ou fixées sur la tête des consultants, amplifient les oscillations, et ces tremblements deviennent ainsi plus évocateurs.

## **Charcot et l'Agrégation de Médecine.**

Charcot est devenu Médecin des Hôpitaux, maintenant il vise le titre de Professeur Agrégé de médecine. Il se présente au Concours en 1857. Le stress, ou autre chemin de réticences psychologiques ? Il tire une question... : « L'expectation en médecine »... A-t-il lu « l'expectoration » ? Il fonce, car il connaît très bien la pneumologie. On l'arrête. « L'EXPECTATION EN MEDECINE ! Monsieur Charcot ! »... Il est troublé, muet, il se dérobe ! C'est l'échec ! L'expectation était bien un choix paradoxalement actif, permettant de

laisser évoluer les signes selon les cas cliniques, permettant au cas où d'envisager une guérison spontanée, ou de mieux considérer l'évolution afin de peaufiner son observation. Charcot devait rester quelques temps dans l'expectative du prochain Concours ! Il accumule les articles et les publications : La Société de Biologie lui est ouverte. « Les maladies de l'aorte », « La claudication intermittente », « Le tremblement sénile », « De l'usage du thermomètre » (qui peut-être inspira Jules Romains pour son « Docteur Knock »), « Du pronostic et de l'évolution des maladies par la prise de la température », « de la recherche du sucre avec la liqueur de Fehling et de celle de l'albumine avec la méthode de Heller »...

**En 1858**, il est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur. C'est là une très grande distinction qui présage de son avenir.

**En 1860** : Charcot se représente au Concours de l'Agrégation en 1860, il tire à l'oral « Les hémorragies intestinales ». Il est tellement stressé, puis dérouté, qu'il met un terme à son exposé avant la fin du temps qui lui est accordé. Rayer, qui est présent dans le jury, le retient et Charcot va au bout de la question. La poursuite de la réponse n'est pas brillante, mais il se rattrape avec la seconde question : de la pneumologie ! : « Les pneumologies chroniques ». Charcot obtient l'Agrégation. Pour certains ce sera là encore : « les abominables et incessants passe-droits auxquels donnent lieu les concours, cérémonies fallacieuses, réglées d'avance » (109). Plus tard Charcot favorisera sans aucun état d'âme ses élèves les plus dévoués.

Charcot se délecte de son succès, il est reçu auprès de son grand ami Vulpian, camarade de promotion.

Avec ses travaux relayés par la Société de Biologie et sa réussite à l'Agrégation il peut considérer un poste comme Chef de Service.

**En novembre 1861** Achille Fould est nommé Ministre des Finances. Illico Vulpian et Charcot se voient attribuer chacun un service à la Salpêtrière ; ils en auront la pleine responsabilité.

Lorsque Charcot et Vulpian arrivent à la Salpêtrière, il y résident 5.035 patients dont : 2.600 indigentes malades et 1.513 aliénés ; une centaine de « reposantes » (les retraitées filles de salle) séjournent aussi en ce lieu.

**1862** souvenons nous, c'est aussi l'année de nomination de Rayer comme Doyen de la faculté de médecine de Paris. Aspect important, car Rayer veut créer de nouvelles Chaires : une de

« Pathologie médicale » pour lui, une autre de d'« Histologie » pour Robin, et enfin une Chaire d'« Histoire de la Médecine » ; cela engendre des jalousies.

Charcot prend en charge le service Pariset ; la Surveillante infirmière, Margueritte Bottard est âgée de 42 ans, elle est entrée la Salpêtrière au début 1841, chez Trélat père, puis chez Falret, chez Lasègue, maintenant elle a pour patron Charcot.

Le Patron organise son service. Moreau de Tours est aussi à la Salpêtrière, il y dirige un service d'aliénés. Charcot lui rend visite, non pas parce qu'il s'intéresse aux pathologies mentales, mais pour chercher chez Moreau des cadavres. Il n'a pas abandonné le goût pour l'anapath. Chez Charcot les malades sont porteurs d'anomalies physiques de toutes sortes, de la paralysie jusqu'à la goutte. Dans le crâne des malades de Moreau Charcot n'y perçoit rien qui ne soit pas conforme aux autres cerveaux et ce même au microscope. Les aliénistes le savent et depuis ne font plus beaucoup de nécropsies. Charcot aime pratiquer l'anatomo-clinique et il compare les cerveaux des « fous » de Moreau, qui sont à priori normaux, à ceux de ses malades décédés chez lui de maladies qui affectent le système nerveux. Comme au temps de son séjour d'interne à la Salpêtrière, il est à l'abri, il peut expérimenter sur un nombre considérable de malades : « Nous sommes, en d'autres termes, en possession d'une sorte de musée pathologique vivant dont les ressources sont considérables... » (110).

Lorsqu'il arrive à la Salpêtrière Charcot à 37 ans ; Il connaît bien les grandes pathologies du corps humain, mais pas celles que l'on appelle les « maladies des nerfs ». Il ne connaît pas non plus les maladies mentales, et n'aime guère les aliénistes.

Il va fonder la Neurologie à la Salpêtrière. Il a déjà étudié les paralysies, les épilepsies, les hémiplésies, les raideurs des membres ou les pertes de motricité... Mais il y a d'autres aspects qu'il veut aborder afin de mieux classer ces pathologies : les tics, les tremblements, les paralysies agitées... On confond beaucoup de choses, il y a beaucoup de flou et il veut apporter un peu d'ordre dans ce domaine qui va devenir la « neurologie ». Sa manière de procéder est simple : il va tout lire sur le sujet qu'il explore. Il veut tout savoir de ce qui a été publié. Il note, pour avoir retenu son mode original de différenciation des tremblements (avec des longues plumes), que Duchenne de Boulogne peut lui en dire encore plus. Il s'intéresse aussi à Duchenne car il maîtrise la photographie (que Charcot considère comme un sujet d'avenir), il est bon clinicien, il pratique l'électricité médicale... que demander de plus ? Il fait venir Duchenne dans son service. On dit

Duchenne de Boulogne (car il est né à Boulogne-sur-Mer) pour le différentier des autres Duchenne. On fait de même avec Moreau (Moreau de Tours).

Duchenne a fait ses études de médecine à Paris à l'époque où naissait Charcot ; ensuite il est retourné exercer à Boulogne dans son pays natal. Marié, il perd sa femme à la suite d'une fièvre puerpérale, ce qui à l'époque était hélas courant. Il se remaria. Duchenne travaille beaucoup sur l'électrothérapie en reprenant ce qu'avait fait Marat (le médecin et politicien révolutionnaire). Il établit la topographie des muscles en stimulant les nerfs et les muscles à travers la peau. Il invente ainsi l'électrodiagnostic.

Il revient à Paris et tous ceux qui vont le rencontrer vont s'accorder sur l'originalité du personnage, mais aussi sur ses connaissances hors du commun. Il parcourt les services et continue ses travaux sur « l'électrisation localisée », sur ses applications en pathologie ou en physiologie à des fins thérapeutiques. Il travaille encore sur l'« atrophie musculaire progressive » (1849), sur l'« ataxie locomotrice » (1858), la « paralysie labio-glosso pharyngée » (1860). Lorsqu'il retrouve Charcot à la Salpêtrière, en 1862, il vient d'écrire sur « la myopathie pseudo-hypertrophique », et surtout il rencontre un succès en publiant « Le mécanisme de la physionomie humaine et l'analyse électro-physiologique de l'expression des passions ». Il essaie de comprendre l'action participative de chaque muscle dans la globalité de l'expression. Charcot donne toutes les facilités à Duchenne au sein de son service. Si Duchenne est un génie instinctif, Charcot rationalise et structure, ils sont complémentaires. Charcot organise son service en créant des laboratoires spécifiques : la Photographie, la microscopie (car le microscope est primordial pour Charcot).

Ce qui est extraordinaire c'est que Charcot va travailler sur toutes les maladies et publier des traités en anatomo-pathologie d'une valeur considérable.... Peau, kyste hydatique, sur les pathologies de la rate... son œuvre la plus forte étant consacrée à la pathologie nerveuse qu'il à édifiée en 8 ans de 1862 à 1870 ! Avant Charcot tout était confus, après Charcot tout est classé. Charcot, en 1862, continue à travailler avec Vulpian et ensemble ils précisent ce que sera la « maladie de parkinson », la paralysie agitante. En 1863, avec son élève Bouchard, ils publient sur « l'anévrisme miliaire et l'hémorragie cérébrale » et ils corrént les deux pathologies. En 1865, c'est la « paralysie douloureuse » chez les cancéreux, c'est ensuite « la sclérose latérale amyotrophique des cordons de la moelle (Maladie de Charcot). 1866, toujours avec Vulpian, c'est la description de la « sclérose en plaques », ici Duchenne est crucial, car ce sera grâce à ses

approches des tremblements que Charcot et Vulpian vont préciser leur étude. 1867, Charcot individualise les maladies propres aux vieillards avec ses leçons cliniques. C'est aussi des leçons sur le « ramollissement du cerveau ». En 1868, il reprend ses travaux et ses cours sur les hémorragies cérébrales en dirigeant la thèse de Bouchard. En 1869, c'est le Charcot's disease (que les Anglais saluent en 1881), avec la description des « arthropathies tabétiques » d'une extrême précision. De 1870 à 1880 Charcot travaille sur l'aphasie et les localisations cérébrales. Charcot à pour base la méthode anatomo-clinique. Parmi d'autres études, ce sera encore : le tabès dorsal, l'amyotrophie distale progressive de Charcot-Marie, la poliomyélite. C'est donc une œuvre considérable.

### **Le mariage de Charcot en mars 1864, sa famille, son ascension sociale et professionnelle.**

Pour Jean Thuillier Charcot a du rencontrer sa future épouse chez son tailleur : Laurent-Richard, un artisan très fortuné de Paris. Sa fille Augustine à 27 ans, elle est veuve d'Ermée Victor Durvis, décédé en 1861 ; elle a une fille : Marie. Charcot épouse Augustine en mars 1864 et ce faisant il entre dans le petit cercle des fortunes parisiennes. Cette femme a des « occupations » comme le dessin, la peinture, la poterie d'art ; son père lui fait construire un atelier dans une maison d'été à Neuilly. Charcot épouse la riche veuve. Le couple aménage avenue du Coq, près de la gare Saint Lazare. Les Charcot ont maintenant une fille qui est née en 1865, elle sera prénommée Jeanne. En 1887 c'est la naissance d'un garçon : Jean.

Les Charcot sortent et reçoivent ; les concerts, le théâtre, une vie qui est conforme à une représentation sociale classique mais, pour autant, le Patron continue à travailler ses leçons la nuit et prépare ses enseignements, car Charcot aime enseigner. Il ouvre un cours libre de 12 leçons par an : « les maladies des vieillards », « les maladies chroniques » et « les affections du système nerveux ». Les « leçons », jusqu'en 1872, n'attireront pas grand monde, mais les stagiaires étrangers y viennent. Duchenne à rencontrer un vif succès en Allemagne et en Angleterre avec ses descriptions et photographies, Charcot y est associé, alors, lorsque les stagiaires venus de l'étranger sont à Paris ils viennent écouter Charcot et cela ajoute à sa notoriété ; on le cite au-delà de nos frontières pour ses présentations d'autant qu'il parle en Anglais et en Allemand à ses étudiants, facilitant une meilleure compréhension de ses cours en lui assurant une franche sympathie. Charcot organise ses cours avec Vulpian et Duchenne. Dans une modernité certaine

pour l'époque, les cours vont se succéder aux rythmes de présentations de malades, des démonstrations alliant la clinique, la physiologie et l'expression pathologique. Ils vont ainsi préciser la clinique de la « paralysie agitante » et décrire la « sclérose en plaques ».

Charcot a obtenu, il y maintenant 6 ans, l'Agrégation de médecine. Il est Chef d'un service hospitalier, mais toujours sur la liste d'attente en devenir d'une nomination comme Professeur Titulaire. Il brigue la Chaire de « pathologie médicale », mais pour arriver à ses fins il convient d'obtenir l'appui de Rayer... Lui est-il assuré ? C'est un peu tard car Rayer est malade et malgré son engagement à aider Charcot il ne le pourra, faute de vivre ce qu'il fallait de temps pour mettre en place une stratégie. Rayer meurt le 10 septembre 1867.

Rayer n'est plus et il y a un remaniement des procédures des nominations qui feront dès lors l'objet d'une autre « approche », les protégés ne le sont plus, du moins ce ne sont plus les mêmes ! Charcot est relégué, car être un ancien élève de Rayer lui porte préjudice ; ce n'est pas le cas pour Vulpian, pourtant lui aussi est un ancien élève de Rayer. Vulpian obtient une titularisation avec une Chaire de « Médecine clinique ». Charcot « métabolise » ! Il est très réactif après les échecs et encore une fois il se reprend avec beaucoup d'énergie.

Dans son service Charcot a organisé la structure d'un « laboratoire annexe » avec un matériel moderne, dont 2 microscopes ; c'est un Interne très efficient et méthodique qui s'en occupe : Joffroy. Charcot met aussi à la disposition de Vulpian son laboratoire, ce qui est un beau cadeau pour Vulpian et qui est en fait un fondamentaliste, un physiologiste, plus qu'un « clinicien ». Vulpian s'intéresse à l'expérimentation, il ne convoitait pas la Chaire qu'on lui a confiée et qu'il considère comme une Chaire d'attente car c'est une Chaire de « pathologie expérimentale » qu'il veut diriger.

Charcot fonctionnalise Pariset, mais ce service reste tout de même très vétuste, la grande promiscuité des malades entraîne un taux de mortalité élevé ; Charcot tente de le rendre plus « viable », mais les travaux sont aussi un handicap.

**En 1867** on a déjà construit dans Paris de nouveaux hôpitaux, modernes, fonctionnels et qui viennent répondre aux besoins du moment. Charcot se rend à l'Hôpital Sainte-Anne qui vient d'être inauguré le 1er janvier 1867 afin d'accueillir dès le 1er mai son premier patient. Ce projet

était porté par l'Empereur Napoléon III et pris en charge par Haussmann. On remarque au passage que son architecture est semblable à celle de la prison de la Santé toute proche, son architecte est le même : Vaudremer. La construction du pénitencier de la Santé et du nouvel Asile de Sainte-Anne se réalise de 1861 à 1867. A Sainte-Anne ce n'est qu'espaces bien agencés et salles bien ordonnées, avec des services connexes dans diverses spécialités. Plus tard, dès 1882, toutes les grandes spécialités sont représentées afin de garder sur place les malades... : Chirurgie, ophtalmologie, dermatologie, dentisterie, biologie, radiologie obstétrique .... Tout vise à ce que les aliénistes n'aient pas besoin de « transeater » leurs malades vers des consultations à l'extérieur du centre. Une innovation précoce que l'on trouve à Sainte-Anne : le compartimentage et l'imperméabilité des zones « septiques » et « aseptiques ». Charcot est surpris par tant de modernité, mais il n'y a pas ici de Clinique Universitaire. Charcot, et c'est largement repris par la littérature, méprise les « aliénistes », mais il quitte Sainte-Anne avec des idées.

L'hiver 1868-1869 est glacial, il fait -9°C à Paris en Janvier (Archives météo de France), la Seine est gelée, on la traverse « à pied ». Le froid sec persiste jusqu'en Mars. Pour Charcot le froid est un allié, en ce sens où il permet la conservation des cadavres. Il y a de nombreux décès et Charcot les reçoit dans son « arrière boutique » orientée plein Nord. On laisse les fenêtres entrouvertes de façon à garder la réfrigération du lieu. Charcot pratique à tout-va les nécropsies. Si on se réfère à Jean Thuillier, Charcot était aidé dans sa tâche par Baudin (111), un ancien coutelier-affûteur qui travaillait autrefois pour Dupuytren à l'Hôtel-Dieu. Il était alors aide spécialisé dans les amputations. Charcot a récupéré Baudin lorsqu'il a pris sa retraite dans une chambre au quartier des « Reposantes » (le personnel retraité de la Salpêtrière) ; Baudin est employé moyennant un salaire mensuel de 10 francs. Baudin est rapide, agile, précis et possède un savoir faire incontestable : il allonge face première, sur la dalle en ardoise, le cadavre nu du mort et, d'une longue incision au couteau, découvre la colonne vertébrale des cervicales au sacrum. Il peaufine en moins de temps encore son découpage et épluche avec art les parties considérées comme importantes par le Maître. Charcot se penche alors sur son « matériel » pour l'étudier. Baudin s'occupe maintenant des cerveaux : là encore, en un tour de main, il décalotte, tel un œuf à la coque, la voûte crânienne du cadavre qui vient livrer ses hémisphères. Charcot poursuit maintenant son travail sur la boîte crânienne, il dégage selon une technique qui lui est propre le cerveau, à la manière d'un pâtissier qui retire du moule une brioche juste cuite. Il examine,

considère, étiquette, et fait ranger la pièce dans un bocal. Ensuite Baudin va recoudre et rendre présentable les cadavres réclamés par les familles. Il bourre les crânes de charpie, de paille, de feuilles mortes. Il replace la calotte crânienne sous le scalp qu'il surjette habilement cachant les traits des incisions. Ni vu ni connu. Le travail est magistral ! La famille lui apportera de surcroît les quelques sous d'un pourboire lorsqu'elle saura que c'est lui a préparé et toiletté le défunt.

Vulpian, lui, a du travail dans son service et il n'a pas le temps, ou le goût, d'assister aux nécropsies. Charcot, habilement, et prudent, le fait constater par ses Internes.

« Voyez, messieurs, sur ces fragments que j'ai prélevés sur ces cadavres, vous pouvez remarquer ces petites taches d'un gris rosé, irrégulièrement disséminées sur toute la hauteur de l'axe cérébrospinal, mais aussi dans le thalamus et le noyau lenticulaire. Si je coupe ces plaques avec un fin scalpel, vous remarquerez que les lésions s'étendent jusqu'à la substance grise... quand je les mettrai sous l'objectif du microscope on verra !... ». C'est ainsi que 30 cas sont observés. Charcot publie, car il veut séparer et distinguer la communication réalisée en 1865 sur la « sclérose latérale amyotrophique » (Maladie de Charcot, seul à l'avoir à son actif) et la « sclérose en plaques », publication réalisée avec Vulpian et décrite en 1866. Ainsi Charcot, et cette fois seul, fait-il état de la « signature » histologique de la sclérose en plaques en 1868 dans *La Gazette des Hôpitaux*.

Dans un service non loin de Pariset, un aliéniste a pris en charge une salle d'épileptiques et d'idiotes adultes, c'est Louis Delasiauve ; ce médecin est venu de Bicêtre en 1865. Actuellement il est aidé dans ses tâches par un Interne brillant, mais il semble guère intéressé par les « fous » ou les « convulsifs », c'est Bourneville, par contre c'est un passionné par la neurologie. Charcot va récupérer un excellent élève en la personne de Désiré Magloire Bourneville.

**En septembre 1867** Rayer meurt et la Présidence de la Société de Biologie revient à Claude Bernard. En octobre c'est Achille Fould qui décède ; Charcot perd ses précieux protecteurs.

Claude Bernard souffre de neurasthénie chronique, en un mot c'est un dépressif ; sa vie de couple est en plein marasme. Il a quitté le domicile conjugal et fréquente les « salons » parisiens pour se changer les idées. Conflits d'êtres humains où le rationnel disparaît des interactions, sa femme lui reproche de torturer des animaux, d'être constamment souillé de déjections organiques et en viendra jusqu'à l'accuser d'être à l'origine de la mort de leur fille du fait des expositions



constantes aux microbes que Claude Bernard colporte ! De salon en salon, Claude Bernard renoue maintenant avec les soirées mondaines ; lui ont-elles apportées quelques appuis nécessaires à son élection à l'Académie Française ? Il est reçu sous la coupole par Henri Patin, un latiniste, un helléniste, Professeur d'éloquence à la Faculté de Lettres. Est-il apparenté au Doyen de la faculté de médecine de Paris, qui a occupé ce poste de 1650 à 1652, et dont le Professeur Capron nous a évoqué la vie lors des cours du diplôme d'Histoire de la Médecine ?

**1870** : Nous l'avons noté en préambule socio-historique, c'est l'année de la guerre avec la Prusse et le siège de Paris, la famine et les tueries. Charcot a confié ses enfants et sa femme aux Duchenne qui se sont retranchés à Londres. Charcot va connaître toutes les difficultés des parisiens, il ne recevra plus ses consultations rue Laffitte et se cantonnera dans son service à la Salpêtrière, rentrant chaque soir avenue du Coq avec tous les aléas que l'on suppose.

L'armistice du 28 Janvier 71 permet de ravitailler Paris car les gens y meurent de faim. Nous l'avons décrit, les problèmes viendront maintenant des factions, des oppositions entre la Commune et les Versaillais. Charcot ne parle pas de politique, il assure ses fonctions à l'hôpital. On possède un document qui nous fait part d'un épisode de la vie de Charcot durant cette période de **1870-1871** : « Monsieur Charcot arrive en voiture découverte, très calme, très froid suivant sa coutume, avec sa face maigre et rasée, ses longs cheveux noirs, sa physionomie de Bonaparte. Il raconte qu'il a été arrêté par les fédérés en train d'élever une barricade et qu'il a pu passer outre malgré les protestations de ceux qui voulaient l'obliger à descendre et à étayer quelques pavés, droit de péage traditionnel en cours d'émeute » (112). Nous ne reviendrons pas sur les événements du siège et sur ceux de la Commune décrits en préambule historique.

**L'été 1871**, c'est un calme relatif qui revient, les Charcot se retrouvent et passent l'été à Neuilly. Charcot va déménager avec sa famille et de l'avenue du Coq s'installe quai Malaquais dans une aile de l'hôtel de Chimay (rive gauche, actuellement dépendance de l'Ecole des Beaux Arts). C'est immense et très fonctionnel pour tout le monde : Madame Charcot y organise un atelier de peinture et de poterie ; le Professeur Charcot laisse son cabinet de la rue Laffitte et ouvre ses consultations privées dans cette nouvelle résidence. Sa clientèle est alors considérable et il jouit d'une grande réputation à l'étranger. Le matin Charcot est à l'hôpital, l'après midi ce sont ses consultations privées, mais aussi, dès 1873, il dirigera ses cours à la Faculté de médecine de Paris

rue de l'Ecole de médecine, car il a été enfin nommé Professeur titulaire à la Chaire « d'anatomie pathologie » le 28 novembre 1872, cette chaire que vient de quitter son ami Vulpian qui, lui, est nommé à la Chaire de « pathologie expérimentale », celle là même qu'il convoitait.

Charcot est à son aise dans cette Chaire, la macroscopie et la microscopie c'est son domaine ; dans son service ce sont Joffroy et Gombault qui vont travailler sur les coupes histologiques, ils vont les colorer et les examiner au microscope. Charcot se montre être un fin organisateur et si nous avons déjà dit combien il excellait en pneumologie, souvenons nous que, là encore, il fit des descriptions qui vont rester : la description du « lobule pulmonaire », les « lésions des broncho-pneumonies aiguës », des « pneumonies chroniques », des « pneumo-konioses »... de la structure du « nodule tuberculeux » à l'époque où le bacille de Koch n'était pas visualisé.

Ses descriptions, ses découvertes et son travail acharné vont faire de Charcot un médecin hors du commun, mais pour autant on a le droit de se demander si c'est ce travail de médecin et uniquement ses découvertes scientifiques qui vont le rendre encore plus célèbre ?

**Voilà un homme qui détient en 1873, à 48 ans,** tous les grands titres et, de plus, qui est élu Membre de l'Académie nationale de médecine. Il ne lui reste plus qu'à découvrir « l'amyotrophie de Charcot-Marie » pour compléter son Œuvre neurologique.

### **Aventures et mésaventures de Charcot à « l'Hospice de la vieillesse-Femmes**

Nous avons parlé de Delasiauve dont l'Interne Bourneville quitte son service pour celui de Charcot attiré par l'exercice de la neurologie. Maintenant c'est le service entier de Delasiauve qui est fermé pour rénovation ; les malades sont regroupées dans une annexe de Pariset.

Delasiauve fait une rapide visite de la salle avec Charcot, car c'est lui qui va à l'avenir prendre en charge cette population de malades. Delasiauve explique à Charcot qu'il a déjà réalisé un tri en séparant les épileptiques des hystériques, mais aussi des hystéro-épileptiques. Il a prescrit du bromure de potassium à ses patientes ; il a remarqué, après cela, que les épileptiques faisaient moins de crises, qu'elles étaient plus espacées et surtout qu'entre les crises le comportement des malades restait normal. Souvenons-nous aussi que la crise type de l'épilepsie est brutale, subite, même si il y a un bref indice annonciateur « l'aura », et que de l'on constate une amnésie focale intéressant tout ce qui s'est passé pendant l'épisode convulsif. Pour les autres la crise est ambiguë, les signes sont moins caractéristiques, parfois absents ; la crise est moins forte, elle est souvent déclenchée par une contrariété, et entre les crises, dont on ne note pas la diminution de la

fréquence, le comportement reste le même : « difficile ». Généralement ces dernières patientes ont été amenées par une famille excédée par un comportement fantasque. Delasiauve considère celles-ci comme appartenant à la classe des « hystéro-épileptiques ». Delasiauve a déjà séparé les deux catégories de malades, mais la promiscuité du réfectoire, de l'allée de la promenade, fait que le mimétisme des hystériques reste encore possible et se propage comme une épidémie !

Charcot se serait bien passé d'un tel héritage... Il scrute les malades et repère les traits de certaines femmes qu'il catégorise comme « chroniques » au regard des stigmates de fasciés marqués ; les autres, avec des comportements maniérés, plus jeunes, restant plus juvéniles malgré parfois des handicaps, il les considère comme « hystériques ». Il sépare totalement les deux groupes de malades.

Il a dès lors l'impression de pouvoir aussi permettre d'isoler, sur le plan anatomo-clinique, dans une entité spécifique aux « maladies nerveuses », ces comportements de malades bien étranges. Charcot, allait mettre de l'ordre dans tout cela et parler de ces « deux névroses », que sont l'épilepsie et l'hystérie, avec du sens et de la logique en apportant de la clarté nosologique là où les aliénistes sont restés dans le vague absolu.

Charcot va alors lire toute la littérature sur l'hystérie. Il aborde son étude en considérant qu'il sait tout ce qui a été dit jusque là sur l'hystérie. Il considère aussi que les théories de l'époque sont souvent construites par des aliénistes dans un cadre « fumeux et philosophique ». Le seul qui trouve grâce près de lui sur le sujet c'est Briquet, un interniste de la Charité. Toutefois Charcot trouve que Briquet n'est pas assez pragmatique, un peu romantique, accordant trop aux passions et aux émotions. D'emblé il considère que c'est une maladie pouvant affecter la femme, l'homme et l'enfant ; reprenant ainsi l'étude d'Olivier sur 90 cas d'hystérie masculine. Charcot a déjà observé, tant dans sa clientèle privée qu'hospitalière, des cas d'hystérie. Il a une méthode éprouvée, il s'appuie sur l'étude anatomo-clinique, il n'est pas dans le flou des aliénistes, c'est un médecin et de surcroît un neurologue, il classe, il catégorise et va couler son modèle dans un moule bien cohérent quitte à forcer les surfaces de son bébé au passage ! Ce sera « l'Hysteria Major ».

Les chroniqueurs se demandent pourquoi Charcot passe ainsi du coq à l'âne et vient s'intéresser à cette « névrose » jusque là liée au champ des aliénistes qu'il méprise tant ?

Challenge, volonté d'ordre dans le chaos, fuite au regard du caractère insipide des malades en neurologie, tableau lamentable de la symptomatologie neurologique sans le moindre moyen

d'améliorer les états, mais aussi fuite vers la séduction des jeunes et distrayantes hystériques, ou encore goût « prononcé » pour classer, ordonner, et pourquoi pas défi de traiter un jour les hystériques ? On trouve tous les questionnements. On traite bien les épileptiques au bromure de potassium, avec des résultats, il doit pouvoir trouver un mode de traitement pour les hystériques.

Le modèle de Charcot c'est « la grande attaque » : En observant les malades de Delasiauve il avait remarqué que rien de ce qu'il observait n'était commenté dans les livres avec précision, mais, lui, observait un ordre immuable et répété des manifestations chez les hystérico-épileptiques, c'était toujours la même chose :

-Prodromes : palpitations, boule dans la gorge ;

-ensuite c'est la première période dite épileptoïde : perte de connaissance subite avec raideur, extension du tronc et des membres, nystagmus et oscillations des membres raidis ;

-la seconde période avec des contorsions est caractérisée par : des grands mouvements désordonnés, ou clownisme, des attitudes illogiques et imprévisibles, une position en arc de cercle avec cris intenses ;

-la troisième période est caractérisée par des attitudes passionnelles : poses gaies, ou tristes, selon les hallucinations.

-la quatrième période, dite terminale, ou post-hytérico-épileptique : avec des crampes, délires de paroles, hallucinations ou actions imprévisibles.

La durée globale de la crise est de 15 minutes, et peut revêtir des formes et intensités variables : épileptoïdes, démoniaques, délirantes ou extatiques...

Charcot: « Voilà la vérité, je n'ai pas l'habitude d'annoncer des choses qui ne soient pas expérimentalement démontrables [...] j'inscris ce que je vois et il m'est trop facile de montrer que ce n'est pas à la Salpêtrière seulement que ces choses là se passent. D'abord les récits des démoniaques du Moyen Age en sont plein » (113).

Charcot fait photographier ses malades pendant les crises par un Interne dévoué : Regnard, qui crée ainsi une précieuse iconographie. C'est Duchenne qui a souligné près de Charcot, dès la décennie 50, l'importance de la photographie par rapport aux dessins. Bourneville et Montmeja seront chargés de superviser le service photographique de Charcot ; ce travail de collecte va donner : l'Iconographie photographique de la Salpêtrière. Cette publication sera prolongée par Albert Londe, Paul Richer et Gilles de la Tourette ; les premiers clichés sont alors au collodion. A l'Assistance Publique on enregistre le caractère novateur et les succès de Charcot ; le Directeur

de l'époque, Michel Möhring, lui accorde alors des fonds pour créer ce qui va devenir le « Laboratoire d'expérimentations de la Salpêtrière ».

Charcot côtoie Pasteur et Claude Bernard, des expérimentateurs, de vrais « savants ». Mais peut-on expérimenter sur l'humain ? : « Ces sortes d'expérimentations sont très permises quand elles n'entraînent aucune souffrance, ni inconvénient chez le sujet expérimental » (114). Charcot pense donc pouvoir, avec les hystériques de son service, démontrer expérimentalement, devant ses auditeurs et élèves, la pertinence de sa modélisation : l'hystérie major et ses 4 stades.

Il sélectionne des femmes qui ont des « qualités » affirmées et requises ; il prend aussi celles qui présentent des zones hystérogènes qui, à la pression, permettront de déclencher les crises et ce immuablement selon sa description, selon son modèle en 4 phases. Une compression peut tout autant permettre de stopper la crise ou de la suspendre. « Faites cela à une épileptique il ne se passera rien, elle ne convulsera pas, pas plus que vous arrêterez une crise d'épilepsie en usant d'une pression ovarienne ou autres points [...] Enfin j'ajouterai que tandis que le bromure de potassium à une action tout au moins palliative sur les accès d'épilepsie, pour les attaques d'hystérie, au contraire, il est absolument inutile ; vous pouvez en donner des tonnes sans rien changer à l'état des malades. La grande hystérie ce n'est pas l'épilepsie » (115).

Charcot met en scène ses « leçons ». Plus tard, et c'est là un point capital, il utilisera le somnambulisme et l'hypnose dans le cadre de ses démonstrations, de ses expérimentations cliniques.

Tout comme Claude Bernard, tout comme Pasteur, Charcot maintenant « expérimente », c'était sans doute, malgré ses succès scientifiques reconnus et estimés, un désir secret que de faire connaître ses expériences comme ses collègues dont on parle tant. Si les vrais savants sont les expérimentateurs dont la presse et les revues parlent et en font des célébrités, qu'en sera-t-il pour lui ? Parlera-t-on de lui comme on parle de Claude Bernard et de Louis Pasteur ?

L'entremetteur de l'intérêt de Charcot pour la suggestion pour l'hypnose c'est Burq, et il tombe tête baissée dans ce guet-apens ! Burq médecin contesté qui d'un service à l'autre tente ses pratiques et parfois les applique, bien que souvent se fait expulsé, est persuadé de détenir une vérité thérapeutique en appliquant des anneaux de fer sur la peau des malades. Ce faisant il obtient certains résultats, surtout sur des pathologies comme l'hystérie, les crampes, les nausées... et toutes les manifestations d'origine psychogène, mais au-delà, où est l'explication rationnelle de son principe, le sait-il lui même ? L'explication ne se réduirait-elle pas au simple

fait du constat de la concomitance du geste de l'opérateur et de la levée du symptôme ? (comme ce sera plus tard le cas dans l'abréaction en psychanalyse). Les psychanalystes rejoindront cette explication de concomitance « abréaction-levée du symptôme », lorsqu'on les pressera d'expliquer le phénomène réel de leur « thérapeutique ».

Burq sollicite les instances afin que l'on puisse évaluer sa méthode (il a soit un certain courage, soit un certain manque de conscience). Claude Bernard qui est le Président de la Société de Biologie réunit une commission composée de Luys, de Dumont Pallier et de Charcot (116). Charcot autorise Burq à venir pratiquer dans son service. En cela il avouera :

« J'étais incrédule » (117). Le mode d'action était-il associé à une émission électrique du métal sur la peau ? La commission évalue l'intensité du courant avec un galvanomètre et il est avéré que les métaux produisent de l'électricité. De l'électricité on passe au magnétisme (l'ombre de Messmer rôde et croise celle de Marat). Vigouroux, un élève de Charcot, va démontrer que l'aimant a la même propriété que l'électricité (Faria n'est pas loin non plus, et nous sommes maintenant dans un retour en force à l'hypnose !).

« Malgré son point de contact avec le domaine extrascientifique, l'étude de l'hypnotisme constitue un grand côté de l'histoire de l'hystérie, et nous ne devons pas oublier que nous sommes médecins, et que rien de ce qui touche à la médecine ne doit nous laisser indifférents » (118). C'est ainsi que l'hypnose va devenir dans l'hystérie, et pour son étude, ce que la pièce anatomique est dans le constat des troubles neurologiques lésionnels.

Charcot reproduit les phénomènes morbides de l'hystérie avec l'hypnose en agissant sur le psychisme des patients, il les détermine en « jouant » sur « l'imagination ».

Charcot va maintenant qualifier et décrire le « Grand Hypnotisme », c'est-à-dire un état qui diffère de l'hypnotisme en général et qui se caractérise par une spécificité des patients à présenter les phénomènes selon une description en 3 périodes : la léthargie, la catalepsie, le somnambulisme. Pour Charcot, le « Grand Hypnotisme » c'est l'hypnotisme des hystériques. Ce sont les paralysies hypnotiques qu'il tente de reproduire.

Charcot passe d'un cas à l'autre, d'une patiente à l'autre ; il se montre presque naïvement ingénu lorsqu'il qu'il dit ; « Quand on a l'habitude de ses sujets là, on sait s'en servir ! ». On travaille beaucoup, on expérimente, on manipule, on photographie.

Les patientes deviennent des habituées de la pose, et ces femmes jeunes, parfois belles, aux membres souples, sont agréables à voir. Un piège ? Qu'en penser ?

Les progrès de la médecine sont considérables en ce XIX<sup>ème</sup> siècle, Claude Bernard en a construit un autel, Louis Pasteur officie dans une cathédrale, Charcot et Vulpian veulent leur église.

Ces démonstrations peuvent être une excellente « réclame », cela attire l'attention.

Les démonstrations de Charcot sur l'hystérie c'est la muleta sous laquelle l'épée de ses découvertes scientifiques brille de tous ses éclats ; il attire toute l'attention, mais ce sont ses grands travaux scientifiques qui sont derrière ce voile de lumières.

En Mars 1873 Louis Pasteur sera élu à l'Académie de médecine grâce à l'appui de Charcot, appui que lui a soutiré Claude Bernard ; « En matière d'élection académique, il ne faut pas chercher ce que le candidat gagne à être élu, mais ce que l'Académie gagne à l'élire », disait Charcot. Il n'était pas, au début tout du moins, favorable à l'élection d'un non-médecin, mais il changera vite d'avis. Pasteur ne fait pas l'unanimité dans les rangs de l'Académie de médecine, c'est bien pour cela que Claude Bernard lui cherchait des soutiens ; il est perçu comme un présomptueux, un orgueilleux venant donner des conseils aux médecins, aux chirurgiens. En effet il préconise devant l'illustre assemblée que l'on passe les instruments dans l'eau bouillante ou au four avant que de s'en servir ; il est aussi pour la pulvérisation d'acide phénique dans les salles des interventions. Lucas-Championnière a de son côté fabriqué un pulvérisateur qui permet de vaporiser de l'acide phénique sur les escarres des malades, Charcot utilise ce matériel. Mais tout le monde n'est pas convaincu : « Il faut mieux faire venir l'asticot dans la plaie, l'asticot a du bon, il bouffe le vibrion ». Celui qui dit cela c'est Després, chirurgien à l'hôpital Cochin.

Duchenne convainc Charcot de créer un laboratoire d'électrothérapie et d'abandonner la métallothérapie « le principe actif dans tout cela c'est l'électricité ». Charcot abandonne Burq et ses idées pour créer le « service central d'électrodiagnostic et d'électrothérapie de la Salpêtrière ». Duchenne a été écouté, il meurt le 15 septembre 1875 dans son appartement parisien.

A la même époque, et depuis 1867, l'hospice Sainte-Anne est devenu le temple des aliénistes. Bicêtre et la Salpêtrière n'existent pas à côté de cet établissement moderne. Le jeune Magnan, Interne à Lyon, puis à Paris, a obtenu ici le service des « admissions ». Magnan a travaillé sur les paralysies générales, sur l'alcoolisme, sur les délires. En 1873 il débute un enseignement libre dans son service ; comme une nouvelle Chaire d'enseignement sur les maladies mentales et de

l'encéphale est envisagée à Sainte-Anne, c'est logique que Magnan en hérite ; c'est le plus apte du moins à l'obtenir. Mais Magnan est Médecin des Asiles et il ne faut pas confondre, il n'est pas Médecin des Hôpitaux !

**En 1875 Charcot**, Lasègue, Moreau de Tours vont ourdir un complot contre Magnan afin de faire nommer à cette Chaire un « Médecin des Hôpitaux », un « Agrégé » de leur clan. Ils ont décidé que ce serait Ball, le protégé de Lasègue. Il suffit pour cela d'organiser à la Faculté de médecine un enseignement sur les maladies mentales et de le confier à Ball ; ainsi le moment venu Ball pourra se présenter contre Magnan, avec deux profils majeurs, celui de Professeur Agrégé, et surtout celui de Médecin des Hôpitaux. Bien joué ! Ball est nommé. C'est le pouvoir politique qui est souverain en dernier ressort, le Docteur Georges Clémenceau en l'occurrence, celui ci demande l'avis du Doyen de la faculté de Médecine qui est Vulpian à l'époque. Il y a une élection avec pour candidats : Foville, Voisin, Ball et Magnan. Ball reçoit les suffrages majoritaires et le « politique » entérine la décision.

Ball a un service à Laennec, il lui faut aller à Sainte-Anne pour y donner ses cours ; Magnan s'arrange pour qu'aucune pièce ne lui soit disponible et il devra attendre des mois et des mois pour avoir un bâtiment doté d'une salle de cours. Plus tard ce sera Joffroy qui récupérera la « Chaire ».

La guerre s'enlise dans les retranchements, c'est ainsi que durant des années, des décennies, quasiment un siècle, jusqu'en 1970, la Chaire de Psychiatrie de Sainte-Anne a été la propriété des Médecins des Hôpitaux, en lieu et place de ceux des Asiles !

Charcot poursuit ses expérimentations sur l'hystérie et l'hypnose ; il induit par la suggestion des symptômes neurologiques et tout autant peut les lever par le même procédé. Il pratique de plus en plus l'hypnose pour créer un état morbide de façon artificielle, une forme de névrose, ceci dépendant, pour lui, essentiellement du sujet névropathe. Il distinguait deux suggestibilités : celle de la vie normale éveillée, et l'autre, la suggestibilité pathologique que l'on rencontrait dans l'hypnose. Certains scientifiques d'alors vont s'intéresser au « fonctionnement » de l'hypnose. Charles Richet physiologiste va travailler sur ce sujet. (Charles Richet obtiendra le prix Nobel de médecine en 1913 pour l'anaphylaxie).

A cette époque Richet travaille chez Vulpian sur les sujets « sains », « normaux », et il ne cite jamais les expériences de Charcot. Au début Charcot ne s'aperçoit pas qu'il n'est jamais cité dans



les articles de Richet, puis il va réagir. Comment faire part de ses propres observations ? Il a la réponse. Il va demander à un de ses Internes, Paul Richer (Une quasi homonymie avec Richet), de prendre comme sujet de thèse ses travaux liés à l'hystérie et l'hypnose. Richer débute son travail en 1878, date à laquelle Charcot vient d'aboutir dans sa conceptualisation de la « Grande Hystérie » avec ce que nous avons cité des 4 phases. En préambule de sa thèse Paul Richer écrit : « Pénétré de l'idée que rien n'est livré au hasard dans la nature, même quand il s'agit de l'hystérie, et que les faits en apparence les plus simples ou les plus irréguliers obéissent à une loi, Monsieur Charcot a découvert l'ordre caché sous le désordre apparent ». Richer c'est la voix de son Maître et il met tout son talent (et Dieu sait qu'il en a), à faire part du travail de Charcot.

Le Maître coopte pour ses services les plus doués, les premiers aux concours, mais fallait-il, de surcroît, qu'ils aient des talents originaux, des spécificités : peinture, dessin, photographie, microscopie.... Regnard est aussi un bon photographe, Vigouroux c'est l'électricité, Joffroy c'est le microscope. S'agissant de Paul Richer, Charcot note qu'il est Interne-lauréat et qu'il possède de grands talents artistiques pour le dessin et la sculpture.

Paul Richer est loyal, il décrit avec perfection et pédagogie le travail de Charcot. Il illustre, avec ses propres dessins les attaques hystéro-épileptiques qui déjà ont été, grâce à Regnard, photographiées en continu selon le procédé de E-J Marey ; *Etude descriptive de la grande attaque hystérique, ou attaque hystéro-épileptique et de ses principales variétés* (119). Arrêtons nous un instant sur Paul Richer afin d'illustrer d'une façon emblématique la stratégie du choix des Internes par Charcot : Le Maître voulait des « bons », des premiers au concours, mais aussi, dans sa politique de création de laboratoires annexes, il voulait que ses Internes soient dotés de dons complémentaires : Richer était de ceux là. Si l'on observe le tableau de Brouillet (page 10), on voit que Richer crayonne sur son papier la scène à laquelle il assiste. Charcot avait fait un bon choix l'avenir de Richer l'atteste.

Richer, doublement bachelier, c'est ce qu'il fallait comme préalable à l'étude clinique de la médecine à l'époque (ès-lettre en 1868, ès-sciences l'année suivante). On lui doit déjà de nombreux dessins au fusain, qui vont décrire la guerre de 1870 et l'épisode de la Commune. Externe, puis classé 3<sup>ème</sup> au concours à l'Internat de Paris en 1874, au fil de ses choix il arrive à la Salpêtrière chez Jean-Martin Charcot. Richer va décorer d'une gigantesque fresque l'Internat. Eaux-fortes, fusains, moulages, sculptures, c'est un grand artiste doublé d'un scientifique de haute volée. Il sera plus tard Membre de l'Académie de Médecine, Membre de l'Académie des

Beaux-Arts, Titulaire de la Chaire d'anatomie artistique à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Il est estimé pour ses œuvres dont certaines seront achetées par l'Etat. Il sera en sculpture un adepte de la beauté fluide, paradoxe avec ce qu'il pouvait observer chez Charcot au regard des pathologies neurologiques ! Mais on lui doit des sculptures destinées à l'enseignement. Ce qui témoigne de l'intérêt qu'il manifestait pour les travaux de Charcot vient s'afficher lorsqu'il est admis à l'Académie de Médecine (1898) ; entre autres contributions :

-Hémianesthésie hystérique et hyperesthésie ovarienne dans l'hystérie -De la contracture hystérique - De l'hystéro-épilepsie - Hystéro traumatisme - Scotome hystérique - Œdème bleu des hystériques. Richer va illustrer les observations de son Maître avec des centaines de dessins de moulages et sculptures qui seront exposés au Musée Charcot de la Salpêtrière.

Claude Bernard est mort le 10 février 1878 à l'âge de 65 ans. C'est Paul Bert qui lui succède à la direction de la Société de Biologie.

Si Charcot continue ses travaux sur l'hystérie et l'hypnose, il poursuit aussi ses études sur les autres pathologies : maladies des reins, reprise des questions de la fonction glycogénique du foie en ajoutant une étude sur le lobule hépatique, les fièvres intermittentes hépatiques, la lithiase biliaire.

Pour Charcot l'hystérie n'est pas la folie, elle n'appartient pas au registre des maladies gérées par les aliénistes, c'est de la neurologie, et d'ailleurs il a élaboré toute une nosographie spécifique à cette spécialité médicale, dont il veut qu'elle bénéficie d'une Chaire.

Dans les salons on presse Charcot afin qu'il parle de toutes ses expériences. Il fascine. Après tout les grands savants ont ouverts leurs laboratoires du Collège de France au grand public, à Sainte Anne... (Aparté : En 1873 il sera mis un holà momentanément, justement à Sainte-Anne, aux exhibitions de malades. C'est Magnan et ses collaborateurs qui donnent des leçons ouvertes le dimanche matin à 9h00 au grand public. Par décision administrative, grâce l'intervention des journalistes, qui s'insurgent, c'est un arrêt porté à ce type de cours ; *Le Figaro* publie le 1er avril 1873 : « Les fous sont donnés en spectacle, c'est une tristesse écœurante »).

Pour Charcot il doit pouvoir présenter ses expérimentations ; cela se fait bien déjà au Muséum d'Histoire naturelle, à la Sorbonne ; il est légitime de permettre aux « gens du monde », à l'élite,

de connaître et de s'instruire. Pourquoi ne pas ouvrir les portes de son laboratoire de la Salpêtrière ? Charcot a fléchi sous le poids de la vanité ! Il va en parler à Paul Bert, qui est le nouveau Président de la Société de Biologie, c'est un ami de Gambetta, c'est un politique avisé, si Charcot veut sa « Chaire de neurologie » il a besoin de Gambetta. Bert fait alors du lobbying et invite les députés et les sénateurs à la Société de Biologie : « *Pasteur montre ses microbes, montrez vos hystériques !* » (120).

C'est une époque où le roman puise ses descriptions aux sources des observations et cas évoqués par les médecins. Flaubert, Zola, les Goncourt, Gautier, Dumas, se documenteront tous en lisant les articles et communications médicales les plus récentes. Charcot reconnaît que Zola et ses « arrangeurs » dans *l'Assommoir* ont une vision réaliste et « la scène est bien décrite ».

Littérature et médecine, les gloires font un chemin de concert ; Zola a de la sagacité nous dit Charcot, car il met en avant l'arbre généalogique des « Rougon-Macquart » (Une page d'amour), il a consulté le traité de Lucas ! Charcot tire son chapeau, l'hérédité c'est la fatalité dans sa forme moderne ! ... Les prédispositions héréditaires, Charcot est depuis longtemps interpellé par ce sujet : la goutte héréditaire, l'épilepsie vraie, l'hystérie héréditaire, les névropathies protéiformes, et la plus grande partie des maladies désignées sous le titre d'aliénation mentale. Charcot est en accord avec la « transmission », la fatalité héréditaire.

Présentant deux patientes débiles, il devient lyrique et cite les Erynies : « *Qu'avons-nous fait, ô Zeus, pour cette destinée. Nos pères ont failli. Mais nous, qu'avons-nous fait ?* » (121). Charcot aime citer les classiques, mais Charcot est aussi un digne ex-carabin, un farceur... intériorisé certes, mais il aime Rabelais.

Nous l'avons dit, Charcot systématise l'Hystérie, en faisant monter aux créneaux son excellent élève Richer. Il généralise en affirmations péremptoires, mais il semble se tromper par tant de réduction illusoire. Il ne peut faire entrer dans le moule de son modèle tant de diversités singulières, il semblerait bien qu'en fait l'hystérie soit une maladie protéiforme. Mais Charcot est solide, dogmatique, il reste convaincu et dans la préface du traité de Richer il écrit : « On peut systématiser l'hystérie ». Le traité de Richer n'est qu'une prise de position de Charcot.

**En 1881**, sort la première édition du traité de Richer chez Adrien Delahaye et Emile Lecrosnier ; Charcot en écrit la préface : « *Etudes cliniques sur l'hystéro-épilepsie ou grande hystérie avec cent cinq figures intercalées dans le texte et neuf gravures à l'eau forte* ».

**1881** est une bonne année pour Charcot :

En août Pasteur est à Londres, il y est invité au Congrès international médical, où il est ovationné. Deux jours plus tard c'est au tour de Charcot de monter à la tribune ; il y est reçu par Sir James Paget, il est honoré et applaudi pour un remarquable exposé sur « les lésions des os et des articulations dans l'ataxie locomotrice » puis, ultime récompense de cette haute assemblée, le Congrès va désigner l'arthropathie tabétique sous le nom de « Charcot's disease ». On le voit, en 1881, Charcot n'est pas encore enfermé par les scientifiques dans la seule camisole du modèle de l'hystérie.

A la même époque il travaille sur l'aphasie et tient à pondérer les travaux de Wernicke et de Broca ; il pense dangereux de désigner des localisations trop précises. Il veut être simple, et depuis des mois élabore un dessin très pédagogique que nous connaissons sous le nom de « La cloche ».

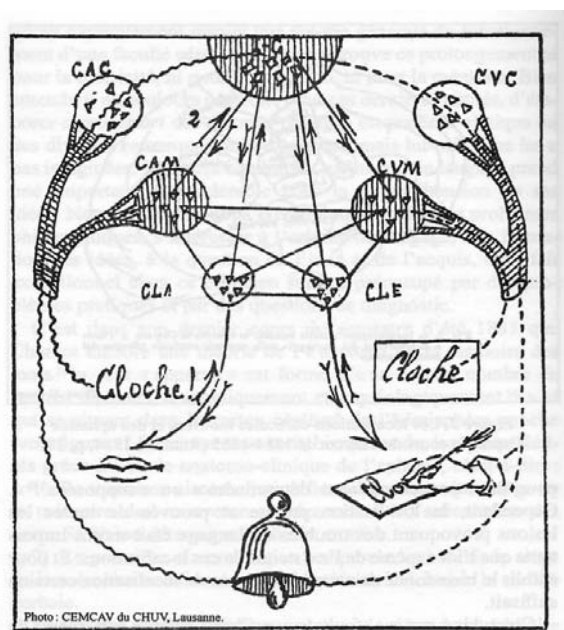


Photo : CEMCAV du CHUV, Lausanne.  
Figure 6. Le « schéma de la cloche » de Charcot, 1884 (Ballet, 1886, p. 7)

### Dessin de La cloche (Charcot)

## La Chaire de clinique des maladies du système nerveux et les Académies.

Charcot ne désarme pas il veut une Chaire des « maladies nerveuses » et prépare un dossier complet à cet effet. Il considère que si il y a une Chaire de « Clinique des maladies mentales », « il est temps de rétablir l'ordre logique des choses », car la psychiatrie « ne constitue qu'une

faible fraction (de la neuropathologie) » (lire l'article de Toby Gelfand sur le sujet). Les politiques vont étudier l'intérêt d'un tel projet. Paul Bert soutient Charcot, les laboratoires du Maître, son service, ses compétences ; Gambetta préside à la Chambre des députés lors du vote du projet ; l'ambiance est favorable. Charcot fait l'unanimité et la Chaire est acquise ! 200.000 francs pour doter la Chaire de « clinique des maladies nerveuses ». Ce sera un hommage unanime pour Charcot qui reçoit du monde entier des félicitations : le Bey de Tunis, les Russes, les Américains, les Autrichiens, le grand-duc Nicolas de Russie en personne, Paget... Tout le monde s'associe à cet hommage. Paul Bert (Ministre de l'Instruction publique de l'union républicaine de Gambetta), annonce officiellement la décision le 14 novembre 1881. La Faculté aura un rôle consultatif, peu de Professeurs sont contre Charcot, mais il y en a, car on considère que la Chaire a été dédiée à un homme plus qu'à une spécialité ! Vulpian est Doyen et facilite l'approbation pour son ami.

Pasteur lui envoie aussi ses félicitations et Charcot peut renvoyer les siennes : Pasteur est élu à l'Académie Française le 9 décembre au siège vacant d'Emile Littré, médecin ancien Interne de Paris, même s'il n'est pas thésé faute d'avoir déposé et soutenu.

Charcot envie Pasteur, vous rendez-vous compte, l'homme de toutes les Académies ! Il a peut-être sa chance ? Il va soigner alors sa rhétorique lors de ses interventions à l'Académie de médecine. En Janvier 1882 s'ouvre une nouvelle ère pour Charcot (mais il n'a plus alors que 11 ans à vivre).

Un service de « Neurologie » s'ouvre à la Salpêtrière le premier au monde ! C'est la gloire ? ou une gloire annoncée ? Charcot remercie la Chambre, Paul Bert, ses collègues qui ont donné un avis consultatif favorable. Pour Charcot la neurologie, comme la spécialisation en général, est fatale mais nécessaire. Curieusement, et paradoxalement, c'est le côté « psychiatre » de Charcot qui semble faire sa notoriété auprès du grand public. Nous mettons des parenthèses à « psychiatre » car ce terme est à peine usité à l'époque. Encore une fois souvenons nous que Charcot méprise les aliénistes.

La thèse et le Traité de Richer n'étaient qu'une annonce, pourtant les scientifiques boudent le sujet. Pourtant il ne faudrait pas assimiler le travail de l'un d'entre eux avec les charlatans qui se servent de l'hypnose, alors Charcot en parle devant l'Académie, celle des sciences. C'est pourtant cette Académie qui a déjà condamnée, et à trois reprises, le « magnétisme animal » ; il a le culot,

devant ces scientifiques, de décrire des phénomènes analogues, et ce avec son dogmatisme péremptoire en annonçant les 3 stades de l'hypnose. Il dit comment il est capable de faire apparaître, ou disparaître, les séquences cataleptique-léthargique et celle du somnambulisme. Mais ici, entre savants, pas question de parler de fluide, de magnétisme, Charcot n'est pas Messmer. Il s'agit, dans l'hystérie, et dans l'hypnose, d'un état « névropathique », il est latent ou spontané dans l'hystérie, il est provoqué dans l'hypnose ; ce qui signifie qu'elle-même ne peut se réaliser que chez les hystériques.

Charcot n'a plus qu'à localiser, dans le système nerveux, ces neuropathies hystériques et hypnotiques ; en outre il doit travailler sur les étiologies. Ces gardiens du temple de la science, ces Brutions, vont au terme de la communication de Charcot l'accepter !

A la même époque (1882), un autre personnage médecin universitaire s'intéresse à l'hypnose : c'est Bernheim, Professeur de clinique médicale à Nancy. Il cohabite, dans sa sphère régionale, avec un médecin que l'on peut qualifier de « médecin de ville » ; Liébeault est un adepte de l'hypnose et il traite ses malades avec le « sommeil provoqué ».

Liébeault a écrit un livre sur l'hypnose, chez Masson éditeur en 1866 ; il n'en a vendu que 5 exemplaires ! Abstenons nous d'en sourire, car pour prendre un exemple de personnage qui fut un dévot social de Charcot, ambitieux et à bien des égards adepte du dogmatisme, citons : Sigmund Freud, avec son « *Etudes sur l'hystérie* », sachons que cet ouvrage ne fut vendu qu'à 634 exemplaires sur 13 ans ! A peine une cinquantaine par an (122). A cette époque Bernheim va user du même stratagème de communication que Charcot en mettant en première ligne un de ses élèves : Drumont, à qui il demande de rédiger un article : « *Expériences d'hypnotisme* » (123.). Là, l'affaire se corse, car Bernheim prétend que nous sommes tous hypnotisables ! Hystériques ou pas, malades... ou pas ! Que ce qui compte c'est la suggestion et rien que la suggestion. Inutile de le souligner, (pour faire générique), il y a opposition entre la Salpêtrière et l'Ecole de Nancy. Une petite guerre pour des idées très affirmées ? Non, une guerre sans merci !

Charcot reviendra sous la coupole plusieurs fois, notamment pour y écouter Pasteur lors de son intronisation au fauteuil laissé par Littré, et y garde la tête haute, faignant d'ignorer les « dires » de Bernheim.

C'est maintenant l'épisode « Gambetta », nous sommes à la fin de l'année 1882. Depuis la chute de son grand Ministère au début de l'année, Léon Gambetta s'est retiré dans sa maison « Les

Jardies », à Sèvres ; il s'y installe avec sa maîtresse : Léonie Léon, la fille d'un officier créole, qu'il a rencontrée en 1872. Gambetta, fin novembre, le 27, se blesse à la main et au bras en tirant au pistolet de son bureau sur une cible fixée dans son jardin. C'est du moins ce qui se dit. Il s'exerce effectivement au tir car le duel à l'époque est un mode de règlement de compte fréquent et il ne tient pas, au cas où, à être ridiculisé ou pis encore. C'est du moins ce qui s'est dit, car d'autres « bruits » se font entendre : Complot des maçons ? Rochefort et Daudet avancent eux une crise de jalousie de Léonie qui aurait mal tournée. D'autres spéculent sur une tentative d'autolyse de Léonie démasquée comme espionne à la solde de Bismarck ! Gambetta en voulant la désarmer aurait provoqué le feu du revolver contre lui. Gambetta à 44 ans, mais c'est en réalité un vieillard rongé par le diabète et épuisé par l'asthme. Le docteur Lannelongue, un proche ami de Gambetta, examine la blessure et panse son blessé. La blessure n'est pas catastrophique, mais il prescrit pourtant l'alitement ; on se demande bien pourquoi (?). Léon Gambetta de longue date présente des épisodes de « paresse du transit intestinal », c'est un constipé chronique ! Il se plaint, on le purge, on lui prescrit moult lavements, mais il persiste à geindre et sollicite alors son ami Charcot. Léon Daudet en fera part dans : *Le drame des Jardies* (123bis). Gambetta : « Charcot dites moi, qu'est-ce que j'ai ? Dites-moi la vérité ! ». Charcot : « Voulez-vous me laisser vous examiner mon cher ami ? ». Il palpe, il percute, il enfonce sa main dans la fosse iliaque du malade : « Ça vous fait mal ? ». Gambetta, qui se contracte sous l'effet de la douleur : « Très mal ! ».

Le Maître sait maintenant de quoi il s'agit : Un « pérityphlite » (inflammation du péritoine caecal). « Lannelongue vous a bien soigné... du moins en ce qui concerne votre blessure. Maintenant il s'agit de soigner votre ventre ... ». Mais Charcot qui a du nez flaire la proche présence de la Camarde et son pronostic infaillible est établi.

L'état de Gambetta va très vite périlcliter. Un conseil de 7 médecins se tient au lit du malade le 28 décembre. Charcot, Lannelongue, Verneuil, Trelat père (le chirurgien), Siredey...Lannelongue préconise une approche de la poche du pus collectée dans l'abdomen par la voie des lombes. Il faut l'ouvrir, la vider, la drainer. Rien que cela. Charcot et Lannelongue sont pour l'intervention, les autres sont pour l'abstention !

« *Exitus letalis* »...Gambetta meurt le 31 décembre ; c'est Verneuil qui fera la nécropsie.

Tel un Saint, tel un Roi, on classe les reliques et le cœur de Léon Gambetta ira au Panthéon, le Saint-Denis des nouveaux propriétaires du pouvoir.

« La gloire d'un avocat consiste à gagner de mauvais procès » (Balzac). L'appétit de gloire c'est celui du diable, et le plus sage des savants verse dans ce désir. Charcot aime les compliments et les honneurs, il en demande et en redemande. Il se présente à l'Académie des Sciences. Mais pourquoi ouvrir les portes de l'Académie des Sciences aux médecins (?), la médecine étant plus un Art qu'une science ? Laplace de répondre : « C'est pour que les médecins se trouvent avec des savants ». Charcot veut être un de ces savants consacré. Certains journaux le critiquent, *Le Figaro* est de ceux là ; Ignotus (le Baron Platel), un chroniqueur, s'en donne à cœur joie !

Charcot envisage d'être nommé à l'Académie des Sciences, mais aussi de déménager pour le 217 Boulevard Saint-Germain, car l'hôtel de Varangeville, situé à cet emplacement, est à vendre et il veut l'acquérir. Cause déclenchante : sa résidence d'alors, sur le quai Malaquais, l'Hôtel de Chimay, est en passe d'être vendu par son propriétaire Joseph de Riquet de Catamaran ; cet Hôtel fait partie de son patrimoine depuis 1852 et sera racheté par l'Etat pour y abriter l'Ecole Nationale des Beaux-Arts. Charcot, locataire, doit nécessairement déménager. Il achète donc l'Hôtel de Varangeville et le fait aménager en 1884. En ce qui concerne l'Académie des Sciences ? Il y est élu le 12 Novembre 1883.

Pasteur à la même époque travaille sur la rage dans son laboratoire de la rue d'Ulm. Il a déjà réussi à protéger des chiens de cette maladie foudroyante et voudrait que l'on puisse contrôler ses expériences ? Charcot lui conseille de solliciter le Ministère de l'Instruction publique. Un groupe d'étude composé de Paul Bert, Béclart (à l'époque Doyen de la faculté de médecine), de Bouley, de Villemin, de Tisserard (représentant du Ministère de l'Agriculture), et Vulpian qui remplace Charcot qui a un emploi du temps saturé.

Charcot a aussi acheté un pavillon d'été à Neuilly, rue Saint-James, celui qu'il louait depuis 1867. Léon Daudet décrira les réceptions de Charcot à Varangeville, mais il écrira aussi en termes peu élogieux pour le Maître : Alors qu'un de ses invités n'étant pas de son avis lors d'un repas, il dit : « Monsieur, posez votre serviette et allez vous en !... » (124).

Les travaux et les transports sur les voies ferroviaires occasionnent beaucoup d'accidents traumatiques. Si, chez l'accidenté, il y a rupture d'un nerf ou une lésion organique aucun problème. Lorsque le patient présente une paralysie sans une lésion décelable cela est différent, car les compagnies d'assurances sont parfois impliquées par le pronostic. Les Anglais sont



connaisseurs en la matière, ils ont plus que nous, et depuis plus de temps, un réseau ferroviaire très développé. Page, un chirurgien Anglais, qualifie ces paralysies sans lésion organique : d'« hystérie traumatique » ; celle-ci s'installe après un choc psychologique. Il reçoit le soutien de médecins Américains comme Walton, James Jackson Putnam. En Allemagne Oppenheim et Thomsen, qualifient cette même entité de « névrose traumatique » ; ils tenaient à ce que l'on sépara le « syndrome du rail » de façon nette (névrose renvoyant à l'absence de lésion organique décelable ou démontrable). Les avis divergent, mais cela s'explique car Page est consultant pour les compagnies d'assurance et, versus, Thomsen et Oppenheim sont des défenseurs des patients. C'est important, et l'enjeu n'est pas anodin, car reconnaître le diagnostic d'hystérie c'est implicitement reconnaître le caractère labile des troubles. Peut-on dédommager quelqu'un qui, un jour ou l'autre, à l'occasion d'un voyage à Lourdes ou d'un autre événement fortuit, retrouve toute sa fonctionnalité !? Pour un assureur non !

Charcot arrive en expert, il a expliqué la différence entre les paralysies organiques et les paralysies des crises hystériques. Il n'est pas d'accord avec Oppenheim et Thomsen car il a pu reproduire sous hypnose des hémianesthésie et d'autres symptômes hystériques par la suggestion hypnotique. Les Allemands avaient avancé ce point litigieux de l'hémianesthésie.

Maintenant le Maître va nous expliquer les « paralysies post-traumatiques ».

Il reprend ses démonstrations sur 3 nouveaux malades qui présentent une monoplégie du bras suite à un choc. Il fait un diagnostic différentiel en opposant les manifestations et signes observés à ceux qui font la règle lors des lésions organiques.

Il fait venir ses belles hystériques et reproduit chez elles, sous hypnose, les mêmes lésions que celles observées chez les 3 traumatisés. Il lui faut alors expliquer le phénomène, l'effet du traumatisme, car il ne s'agit pas que de le constater en l'observant. Il induit sous hypnose, à d'autres sujets, des suggestions spécifiques : au réveil ils seront, dès que l'on frappera leur épaule, paralysés du bras. Au réveil ils présenteront aussi une amnésie post-hypnotique classique et dès apposée la tape sur leur épaule ils présenteront une monoplégie brachiale identique en tous points à celle observée chez les 3 malades admis à la Salpêtrière. Pour Charcot il existe des êtres qui vivent en état permanent de somnambulisme, et chez ces gens là la suggestion verbale n'est pas nécessaire, le « choc nerveux » lors du traumatisme crée un état hypnoïde spontané, analogue à celui de l'hypnose, rendant le sujet sensible à toutes suggestions. Il va classer les « hystéries

post-traumatiques » en les faisant appartenir aux « hystéries dynamiques » ; il les différencie des traumatismes lésionnels du système nerveux : les « paralysies organiques ».

« La paralysie hystérique c'est d'une certaine façon un oubli de marcher, de voir [...] Dans le symptôme hystérique, à l'idée du mouvement se substitue l'impuissance motrice par autosuggestion. L'idée du mouvement est remplacée par l'idée de l'absence de mouvement, c'est déjà, si elle est forte, la paralysie réalisée » (125). L'hystérique oublie le mouvement ou la sensation tout comme l'hypnotisé n'agit, ne pense ou ne perçoit qu'à travers la suggestion de l'hypnotiseur.

Charcot voyage beaucoup en Europe et intervient à de nombreux Congrès. Les stagiaires sont de plus en plus nombreux à postuler, à ce que l'on pourrait appeler aujourd'hui un « post-doc » dans son service. Pasteur est lui aussi de ces Congrès qui donnent de la France une image restaurée après la ruine de 1870. Pasteur reçoit de la brasserie Carlsberg un buste de bronze en hommage à ses « Etudes sur la bière ». On retrouve ce buste dans les brasseries Carlsberg de Copenhague, de Berlin, d'Edimbourg et d'ailleurs. « Un buste comme une image protectrice » (126).

**Le 26 Juin 1884**, âgé de 80 ans, Moreau de Tours décède et Charcot lui rend hommage. Moreau de Tours n'était pas soumis à la limite d'âge et chaque jour il rendait visite à son ex service maintenant dirigé par Jules Falret. Au passage il ne manquait pas de saluer son voisin Charcot.

Charcot n'est pas exclusivement accaparé par son étude sur l'hystérie, il est neurologue, et avec un très grand sérieux il continue à travailler sur toutes les pathologies, la rage par exemple l'interroge et il est à l'écoute de Pasteur.

Charles Richet, que nous avons déjà cité (prix Nobel de médecine pour ses travaux sur l'anaphylaxie en 1913), et Théodule Ribot, créent la « Société de Psychologie physiologique », c'est Charcot qui en sera le Président.

Que sait-on des idées politiques de Charcot ? Bien peu de chose si ce n'est rien. Intelligent, sachant combien il faut être « Jésuite » tout en ménageant le pouvoir, il est très discret et son apparence protéiforme ne devait en n'être qu'une. Il était à ce niveau de tous les bords et d'aucun, seul son travail et sa réussite lui importaient. On suppose qu'il ne devait pas avoir grande sympathie pour les hommes politiques. Il prête attention et soutient ses élèves et amis, Bourneville en est un. Bourneville est un actif ; élève de Charcot il est élu jeune député en 1883,

c'est un propagandiste sur la question de la laïcité. Il est contre l'enseignement religieux, pour la laïcisation des hôpitaux, pour la scolarité obligatoire ; il a un journal : *Le progrès médical* qui lui permet une tribune. Il est pour que l'on chasse les religieuses des hôpitaux... mais cette dernière position est-elle bien raisonnable ? Il fallut bien du temps pour les remplacer et que l'on comprenne enfin combien les Infirmières laïques instruites allaient jouer un rôle de premier plan dans le partenariat actif des enjeux liés à la Santé ; leurs revendications portant sur la qualité des enseignement, les diplômes, leur statut et la reconnaissance de leurs cursus prêtent encore de nos jours le flanc au scandale.

Charcot contre signe les revendications de Bourneville, mais il ne commente aucun fait politique ; il est distend à cet égard, même pas un souffle sur le livre de Zola « *Germinal* ».

Le 22 mai 1885, c'est la mort de Victor Hugo ; une vie et une forme de roman qui débute tout près de Chateaubriant, ville située entre Nantes et Rennes, avec la rencontre de ses parents : Sophie Trébuchet, « la blanche » et du jeune Officier rouge-révolutionnaire Hugo (127) ; comment ne pas devenir un écrivain avec une telle empreinte romanesque. C'est une époque ; le Général Dumas de la Pailletterie, lui aussi a une vie plus romanesque que le plus fantasque des livres de sa descendance.

Hugo est veillé sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Le cortège ira ensuite jusqu'au Panthéon ; aux alentours 800.000 parisiens attendent et saluent l'arrivée du corbillard du héro. Le peuple aime les manifestations, le pouvoir le sait et en joue ; Edmond de Goncourt trouve que trop c'est trop ! Charcot lui ne commente pas. Priape est de l'enterrement, de Goncourt décrit ces femmes des bordels pour lesquelles cette journée n'est pas chaumée et qui coïtent gratuitement avec les passants sur les pelouses des Champs Elysées ; de Goncourt ajoute, sur les indications de la police, que d'autres auront quelques jours « le con en deuil ! ».

Si Charcot ne semble pas particulièrement idolâtrer la gente humaine, il manifeste à l'égard des animaux une affectuosité débordante. Il a un Ara, qu'il nome « Hara-kiri », des chats, des chiens, un âne et surtout une guenon : Zibidie à laquelle il cède tout.

Charcot exècre la tauromachie, mais aussi les chasseurs ! Il ira jusqu'à reprocher à deux de ses élèves : Joffroy et Gombault, leurs tendances à se servir de cobayes empoisonnés afin d'étudier le saturnisme ! Ainsi avait-il beaucoup de sympathie pour l'épouse de Claude Bernard, qui, comme

nous l'avons dit, fit beaucoup contre la vivisection, et du même coup contre son mari ! Si Charcot est extrêmement sensible à l'égard des animaux, il ne l'est en rien au contact et à l'égard des hommes du peuple. Il reste courtois, mais sans plus, à l'égard des Princes et des Rois qui le consultent, des Ministres et autres personnages de la coterie parisienne ; il devient grivois et froidement cynique au fur et à mesure que l'échelle sociale décroît, de la moyenne, de la petite, puis la basse bourgeoisie. Les commentateurs disent que lorsqu'il arrivait dans son service, s'il serrait en priorité la main de « Bobosse », (Mademoiselle Margueritte Bottard, la surveillante infirmière, pour qui il avait une sympathie très marquée), il ne tendait que deux doigts à son Assistant, et un doigt à l'Interne !

Pierre II, Empereur du Brésil, est reçu par Charcot à Neuilly en l'été 1885. Pierre II le questionne : « Peut-on faire des vivisections chez les humains ? Des condamnés à mort j'entends ». « Pourquoi une telle question ? ». « Parce que vous êtes médecin » ... L'Empereur tend une lettre à Charcot, c'est une réponse de Pasteur à l'intérêt que porte Pedro aux recherches sur la rage. Au fond, il propose un protocole à l'Empereur permettant la grâce d'un condamné à mort en contre partie de son engagement à une expérimentation sur la prophylaxie de la rage ! Plus encore, il place aussi en avant Strauss, Roux et Koch, afin d'expérimenter aussi chez l'homme les cultures de bacilles du choléra. Il termine en salutations d'usages et en se plaçant comme humble serviteur de sa Majesté.

Dans la plupart des pays la justice fait exécuter ou gracier. Mais lui, Don Pedro, a plus de liberté. Vesale avait bien disséqué un homme vivant et fut pour cela condamné à mort par l'Inquisition de Madrid ; par justesse Philippe II avait commué la peine en un pèlerinage à Jérusalem. Mais Don Pedro n'aura pas besoin de la réponse de Charcot, car c'est durant cet été 1885 que Pasteur prend de lui-même l'initiative et vaccine contre la rage le jeune Alsacien de 9 ans Joseph Meister. Quatorze morsures ! Un traitement à 12 heures des morsures à l'acide phénique pur, prescrit et mis en œuvre par le médecin local, le docteur Weber. Celui-ci conseille à la famille d'emmener le garçon à Paris, chez Pasteur, et de toute urgence. Pasteur n'hésitera pas, c'est là son devoir.

Le lundi 6 Juillet, Vulpian et Granger viennent voir l'enfant installé dans une chambre isolée aménagée dans le vieux collège Rollin.

Il est décidé que la première inoculation aurait lieu au plus tôt avec une moelle de lapin de 14 jours, car peu virulente. Chaque jour une autre injection, et le 16 Juillet ce sera une moelle d'un jour, celle qui donne la rage au lapin. Le 27 juillet l'enfant est guéri et repart avec sa mère en Alsace (128).

Les de Goncourt et les Daudet ont pris leur quartier d'été à Champrosay. Edmond de Goncourt est pris en charge par Charcot et il avoue que sans les drogues qui lui sont prescrites, sa vie serait un enfer. Laudanum pour l'estomac, chloral pour dormir la nuit, opium pour calmer les névralgies des membres inférieurs. Opium, morphine, héroïne, cocaïne sont en vente libre à l'époque et lors de déplacements on peut s'en procurer partout.

L'hiver 1885-1886, Sigmund Freud fait un stage chez Charcot. Sans doute cet épisode est-il arbitrairement exagéré à des fins « publicitaires » par les fils de la psychanalyse.

Sigmund Freud va demander une bourse d'étude et opter pour un séjour chez Jean Martin Charcot. Rien de plus normal, Freud s'oriente vers la neurologie et Charcot est le Maître qui, à l'époque, a le vent au plus près serré dans ce domaine. Freud est depuis des années, et le restera encore quelques temps, un réductionniste pur et dur, c'est-à-dire qu'il appartient à une famille de pensée très définie, celle d'Herbart. Herbart a élaboré une théorie dynamique des processus mentaux. Freud adopte aussi les théories de Fechner et d'Helmholtz ; ce dernier bien que perdant de l'influence voyait ses concepts largement influencer la médecine. Helmholtz formait un groupe avec Du Bois-Reymond, Brücke et Ludwig ; ils sont à l'origine du programme fixant la prévalence biophysique et mathématique en matière de physiologie. Du Bois-Reymond et Helmholtz ont élaboré une théorie sophistiquée sur les phénomènes mentaux, théorie m'impliquant pas totalement jusqu'au cerveau le « réductionnisme » qu'ils prônaient par ailleurs pour l'ensemble du fonctionnement du reste du corps. Pourtant Freud, à cette époque allait plus loin, il considérait que la pensée était le fait de processus complexes biologiques purement réductionnistes et s'organisait sous son primat. Il était plus réductionniste que ses maîtres qui eux, encore une fois, considéraient la production des processus mentaux comme « située » bien à part du reste du fonctionnement exclusivement organique. Donc, si pour ses maîtres les productions de l'esprit étaient indépendantes ou partiellement liées au « biologique », pour

Sigmund Freud c'était une production résultant prioritairement et totalement de la strate « biologique ».

Freud vient chez Charcot après avoir essentiellement, et pendant des années, étudié très sérieusement la neuroanatomie et son intérêt se porte essentiellement sur la neurologie. C'est un chercheur en neurobiologie, un habitué des laboratoires, des microtomes, des microscopes. Il a inventé une méthode de coloration des tissus nerveux. Freud a beaucoup d'intuition et curieusement, sur ses croquis et au niveau de ses idées théoriques on a l'impression qu'il anticipe, avec une forme de prescience, la « théorie du neurone » qui ne fut pourtant décrite que beaucoup plus tard (1891) par Wilhelm Waldeyer.

Freud est fasciné par Charcot et par ses travaux novateurs. Si pour Freud le séjour fut important et révélateur de certains aspects (n'oublions pas que Freud était superstitieux et percevait son destin dans l'interprétation d'oracles qui lui étaient toujours très favorables), dont celui de la puissance sociale qui n'était pas des moindres. L'exemple de Charcot, ce fils d'artisan parvenu en haut de l'édifice social le rassurait sur le possible envisagé de son propre devenir. Etant reçu chez le Maître il devient un inconditionnel adepte, ce qui à son retour à Vienne lui vaudra quelques déboires et acrimonies. Commenter le séjour de Freud n'apparaît pas ici essentiel, sinon pour dire que Charcot accordera à Freud la possibilité de traduire ses « Leçons », ce qui fut pour Freud un ultime honneur (Freud excellait dans l'écriture et fit là un beau travail, très apprécié par Charcot). Retenons enfin que le Freud qui est en stage chez Charcot ne doit pas se confondre à l'image que l'on a des psychanalystes des années 1950 et plus. C'est un homme de sciences très instruit et de surcroît biologiste réductionniste, un spécialiste rationaliste du cerveau, un homme de laboratoire et un clinicien de la neurologie ; Freud va essayer par la suite avec sa *Tentative de description d'une psychologie scientifique* d'expliquer rationnellement et au regard des sciences de son temps le fonctionnement psychologique de l'homme, ce n'est qu'après avoir buté sur le fond d'une impasse liée à l'absence de moyens techniques scientifiques d'investigations, qu'il baisse la garde et que, diront certains, les choses se gâtent dès 1900. Si Freud vivait en ce 21<sup>ème</sup> siècle il serait assurément neuropsychologue et son Charcot serait sans doute le Professeur Stanislas Dehaene. On ne peut pas reprocher à Freud son manque d'honnêteté scientifique, car il a toujours affirmé que ses théories n'étaient que spéculatives, inscrites dans « l'air du temps » pourrait-on dire, et que plus tard, avec d'autres moyens, on en viendrait à d'autres constats que les siens. Ajoutons que l'on a trop tendance à river la théorie psychanalytique à la seule construction Freudienne,

alors que dès la fin de la première guerre mondiale, sous l'influence du statut de vaincu, les idées de Freud se poursuivront sous le contrôle et l'influence de la psychanalyse anglo-américaine et à partir de traductions qui ont vu, dès l'arrivée du « Hogarth Press » (créée par Virginia Woolf, Strachey et les membres du « Bloomsbury Group » alliés aux éditions américaines), des glissements sémantiques, interprétatifs et conceptuels spécifiques et que la variété des mouvements fait, dès lors, de la psychanalyse une « Tour de Babel ». Si aujourd'hui la psychanalyse n'est plus qu'une curiosité historique, car dépassée par l'évolution des sciences, elle reste intéressante sur le plan de son histoire, car elle fait part, dès sa naissance, de nombreuses interactions avec les connaissances du 19<sup>ème</sup> siècle que Freud ne manquait pas d'intégrer, sans tabou, à ses études ou à ses spéculations.

Est-ce que la rencontre Freud-Charcot fut décisive dans l'orientation de la carrière de Freud ? Incontestablement puisqu'à son retour à Vienne on lui reprochera son incondicionalité à l'égard de Charcot, mais à long terme les biographes de Charcot resteront silencieux sur ce sujet, car cela intéresse plus Freud que le Maître pour qui Freud ne fut qu'un stagiaire parmi d'autres. Par la suite Freud n'a jamais vraiment exprimé ce qu'il devait à Charcot ou à Bernheim. Fermons l'épisode en citant E. Trillat, car si l'hystérie est mise au monde au Moyen Age par le diable, elle a accouché de la psychanalyse avec Freud. Constat de Trillat : « la mère est morte après l'accouchement ! ... » (129)... en attendant que le ridicule tue la fille !

A la mort de Charcot Freud écrira : « ... Le plus grand chercheur de la jeune science de la neurologie, le Maître des neurologues de tous les pays, et l'un des plus grands hommes de France a disparu prématurément... » (130). Ces deux hommes avaient des points communs et spécifiques, d'un côté le dogmatisme et l'orgueil, mais aussi, pour Charcot, le génie d'une clinique du « regard », pour Freud une certaine clinique de l'« écoute ».

Charcot ne cède en rien au caractère neurologique de ses recherches. Il publie en 1886, (en dernier auteur), avec son élève Marie (en premier auteur) : « *Sur une forme d'atrophie musculaire progressive, souvent familiale, débutant par les pieds et les jambes, et atteignant plus tard les mains* ». (131). Tous les spécialistes s'accordent sur le caractère incomparable des descriptions de Charcot et sur la netteté de ses classifications.

Charcot, chez lui, à l'Hôtel de Varangeville, 217 boulevard Saint Germain, donne régulièrement des réceptions. Le préfet Lépine, le Cardinal Lavignerie, Théodore de Banville, Sully Prudhomme, Garnier, Gambetta, le grand Duc de Russie, Pasteur, le Bey de Tunis, l'Empereur du Brésil, les Daudet et les de Goncourt, les Pailleron... Mais Charcot voyage aussi beaucoup dans le monde géographique. Daudet à l'époque considère Charcot : « il est génial ! »... Goncourt, lui, est fielleux en disant au jeune Léon Daudet : « tu sais en dehors de ses macchabées ton Professeur Charcot n'est pas fort ». Léon Daudet fait sa médecine avec le fils de Charcot, Martin. Charcot ne fait pas l'unanimité et le « milieu » est rude !

Charcot donne aussi des soupers et il fréquente les théâtres. Il a aimé *Sapho*, pièce adaptée du Roman d'Alphonse Daudet ; l'héroïne, la petite Doré l'a ému. Madame Charcot, elle, n'a pas apprécié le sentiment de son mari : « je ne comprends pas votre attendrissement pour cette traînée » (132). Il a détesté *Germinie* pièce de de Goncourt d'après un de ses romans. Le peu d'enthousiasme manifesté par Charcot va déclencher une série de tensions. La pièce se joue à l'Odéon, à la première le Tout-Paris se bouscule, les Charcot sont invités. Dès le début de la pièce des sifflets se font entendre, puis ça s'arrange ; mais à la fin, au moment des « saluts », de Goncourt est hué ! Le spectacle sera sauvé au fil des représentations et deviendra, en définitive, un succès. On fait part à de Goncourt que Charcot a sifflé sa pièce ! Dans son journal, page 200, on en trouve encore des traces : « Au fond c'est un être de basse extraction, qui restera toujours un étudiant et qui ne pourra jamais s'élever au grade de Monsieur ». L'amour-propre éclaboussé devient parfois bien sale et là de Goncourt se montre mesquin. Ensuite c'est le froid, les de Goncourt s'associent aux Daudet et le fiel se déverse sur Charcot en toutes circonstances lors des soirées parisiennes : Charcot manque de charité dit-on, il est orgueilleux ; il annonce froidement la date de la mort de ses malades... et, hélas ! sans jamais se tromper... c'est odieux ! Sont ajoutés des ragots : « les hystériques de la Salpêtrière sont payées pour faire un numéro ». Madame Daudet devient elle aussi odieuse. Mais les calomnies des de Goncourt nous apprennent plus sur eux que sur Charcot, c'est un monde perfide fait de mensonges et de trahisons que celui de ces gens.

Du côté de Bernheim, à Nancy, on attaque aussi Charcot en publiant *De la suggestion et de ses applications à la thérapeutique* et le manuel de Bernheim fait des tirages conséquents. Charcot n'en n'a cure, il a autre chose à faire et notamment de participer à la défense de Pasteur qui



rencontre des déboires avec ses thérapies de la rage. 5 morts Russes, sur 19 rapatriés de Smolensk mordus par un loup enragé. Les malades hospitalisés à l'Hôtel-Dieu seront pris en charge par Pasteur qui en sauve 14. Les 5 autres désespérés déchirent de leurs cris le silence de l'hôpital et se font entendre sur l'île toute entière. L'horreur d'insupportables souffrances les rongent jusqu'à l'os. Pasteur, en accord avec le Pharmacien Chef Tillaux, préconise de « mettre fin à leur supplice » ; ce qui est fait au plus vite dans la plus grande discrétion.

Léon Daudet, témoin de ce drame, écrit : « Le pharmacien prépara 5 pilules qui furent administrées aux 5 Russes avec toutes la discrétion d'usage comme il se doit » (133). Il y aura aussi la mort de Louise Pelletier, vaccinée trop tard (37 jours après la morsure). Les ennemis de Pasteur alors se déchaînent en la personne du Professeur Peter. On demande des rapports. Vulpian défend avec ardeur et conviction Pasteur. Vulpian demande l'aide de Charcot mais celui-ci, comme toujours, veut en savoir encore plus, jusqu'à tout savoir pour juger ; il consulte l'ensemble des documents.

C'est alors la mort de Vulpian, qui fut ressentie très douloureusement par Charcot. Aux obsèques l'émotion de Charcot étonnera toute l'assemblée. Il respecta l'aide demandée par Vulpian pour défendre Pasteur et le 12 Juillet 1887 il monte à la tribune de l'Académie de médecine pour défendre le génie de Pasteur.

**En 1887**, ce fut l'année du tableau de Brouillet.

Charcot est glorifié et on vient de partout pour le voir, l'entendre et le consulter.

Le Tableau de Brouillet au Salon de 1887 attire 562.000 visiteurs (134).

Les perceptions et appréciations sont diverses ; pour certains Charcot est un thaumaturge, mais ceux là ne sont pas informés sur les travaux neurologiques du Maître, d'autres sont persuadés que Charcot détient un pouvoir surnaturel diabolique et en le croisant ils se signent !

**1887** s'achève sur la démission du Président Grévy.

En janvier 1888 paraît « *Pierre et Jean* » de de Maupassant. Depuis *Fou* et *Le Horla*, Charcot n'apprécie pas l'auteur qui parle de Charcot et de ses malades ; il va lui interdire l'accès à ses Leçons publiques. Charcot se range derrière le fait que de Maupassant souffre de troubles du comportement.

En 1888, toujours au début de l'année, l'Ecole de Nancy, donc Bernheim, admet la possibilité des crimes réalisés sous hypnose ; Charcot et la Salpêtrière s'opposent totalement à cette idée. D'autres polémiques surgissent : Brown-Séquard remplace Claude Bernard au Collège de France et il pratique des injections d'extraits de testicules prélevés chez l'animal, elles viennent soit disant corriger les carences sexuelles de certains. Gros succès ! Brown-Séquard forme des médecins et infirmiers afin d'injecter les solutions pour assurer l'importante demande. Daudet use de ce procédé. Charcot est contre, mais il n'ira pas jusqu'à s'opposer au traitement lors de la réunion d'une commission à l'Académie des Sciences. Charcot a en effet, dans le domaine de la neurologie, des concordances de vues avec Brown-Séquard, ou devrait-on dire Brown-Séquard met en avant et recoupe favorablement certains travaux de Charcot sur l'hémisection de la moelle épinière avec un déficit moteur du côté de la lésion et un déficit sensitif de l'autre côté. Ce syndrome dit de « Brown-Séquard » est approuvé par Charcot qui le retrouve dans certaines formes de sclérose en plaques qu'il a décrites avec Vulpian.

**A Paris cette année 1888** est aussi marquée par les pétitions « d'intellectuels » et « d'artistes » parisiens qui s'insurgent contre l'érection de la tour Eiffel.

Ignotus (Platel), journaliste au journal *Le Figaro* attaque Charcot sur le spectacle ridicule et dangereux de l'hypnose, sans fondement scientifique, indigne de ce grand neurologue. Des bruits se font entendre laissant entendre que les hystériques de Charcot sont des « hystériques de culture ». *Le Figaro*, mais cette fois avec moins de virulence, reprend les attaques qu'il avait déjà formulées quelques années auparavant à l'égard des présentations publiques de malades réalisées par les aliénistes de Sainte Anne.

**Cette même année 1888**, le 14 novembre, Charcot assiste à l'inauguration de l'Institut Pasteur à Paris sous l'égide du Président de la République Sadi-Carnot. Ce centre est dédié aux recherches sur la rage et sur les maladies infectieuses.

Charcot va apporter à son service un peu plus de structures scientifiques en recevant Pierre Janet de la Société de psychologie physiologique crée autour de Théodule Ribot et du futur prix Nobel Charles Richet ; Charcot a été nommé Président du Congrès de la Société de psychologie physiologique de 1889 (Lire pour plus amples informations: Henri Piéron, *La revue Psychologique*, 1954, n° 54).

**1889**, c'est l'année de l'exposition Internationale placée sous le signe du fer. « Paris sent le Musée et c'est insupportable ! », écrira de Goncourt.

Du 6 au 10 août c'est le « Congrès International de Psychologie physiologie ». La Présidence du Congrès est confiée à Charcot mais on ne le verra pas). Il y a là Richet, Ribot, Janet, William James, Galton et Myers... On y parle de sensibilité musculaire, de d'hérédité psychologique. Il y a plusieurs sections dont une consacrée à l'hypnotisme. Bernheim est partout et défend les idées de l'Ecole de Nancy (donc les siennes), sur l'hypnose. Est-ce pour cela que Charcot boude le colloque ? C'est Janet qui est chargé de contrer Bernheim. Freud y assiste aussi comme congressiste et non comme intervenant, il est mi-figue mi-raisin, ne voulant différencier l'organicité du psychologique dans le phénomène hypnotique ; il semble ménager Bernheim autant que Charcot, pourtant il a des idées sur la question car il utilise l'hypnose dans ses pratiques.

Freud côtoie Bernheim et Liébault, on les voit arriver ensemble le 4 août au Congrès (135). Freud vient de passer quelques semaines à Nancy où il a pu observer Liébault et Bernheim travailler.

Il y a là plus de 31 journaux internationaux représentés au Congrès, dont *Le Sphinx* et *The Sun* de New-York (136). Si Charcot n'est pas là il ne sera pas plus présent au séances-débats spécifiques à l'hypnose. Comme on le remarque il envoie au front ses dévoués élèves. Visiblement il ne veut pas être confronté à Bernheim. Leurs idées divergent totalement. Pierre Janet, qui est un inconditionnel des idées de Charcot, son Maître, et de celles de son oncle Paul Janet, est radical lorsqu'il répond à Bernheim lors du Congrès : « Les opinion de Monsieur Bernheim sont non seulement anti-scientifiques et anti-physiologiques, comme on vient de le dire, mais aussi anti-psychologiques ! » (137). Pourtant, et au final, c'est bien Bernheim le grand gagnant de cette confrontation d'idées, mais il faut dire qu'en dehors de Gilles de la Tourette et de Janet aucun membre de la Salpêtrière ne participa aux discussions. Bernheim a le terrain libre et pratique même des démonstrations devant un parterre de médecins tout autant que de curieux ; on y voit Alexandre Dumas qui semble fasciné par les séances hypnotiques ! Les congressistes vont visiter, les 11 et 12 août, les services de Bicêtre et de la Salpêtrière. Chose curieuse, le service de Charcot ne sera pas inscrit au parcours ! C'est le service de Voisin, un aliéniste, qui recevra les congressistes. Auguste Voisin pratique l'hypnose sur ses aliénés et obtient, selon lui, des améliorations.

Bernheim profite du succès qu'il a obtenu lors du Congrès parisien pour publier un livre complétant le précédent sur : *Le sommeil provoqué et les états analogues*, publié toujours chez Douin. Il se vendra à 300 exemplaires et pour les chroniqueurs cela semble une belle vente ! Les travaux sont de plus en plus nombreux. Les Viennois, avec Meynert, se rangent du côté de Charcot, Anton aussi. Freud, lui, devient un partisan, mais Charcot va maintenant l'ignorer et ne le citera pratiquement plus jamais sinon en des allusions péjoratives.

Est-ce à dire que le déclin de la Salpêtrière s'annonce lors du Congrès de 1889 ?

La Salpêtrière c'est avant tout maintenant Charcot, et il est et reste en pleine gloire.

**En 1890** Charcot est l'homme influent de la Faculté. Il est mondialement respecté pour ses travaux neurologiques. Ce qui est amusant c'est qu'il ait tiré une question qu'il ne put traiter lors d'un concours : « l'expectation », il y avait (beau lapsus) substitué dans son esprit et pour pouvoir répondre : « l'expectoration », car il était beaucoup plus familier de la pneumologie et l'expectation le laisse coi. Aujourd'hui Charcot prône en expert « l'expectation thérapeutique » et l'on se réfère à son avis (d'un autre côté il faut bien avouer que si les neurologues sont des « savants » dans leur spécialité ils n'ont guère, hélas, que leurs prouesses diagnostiques à se mettre sur l'auréole car, à l'époque, il n'y a pas de réponse thérapeutique efficace). Mais rien ne s'écrit en France ou à l'étranger sans que l'on ne cite Charcot, ou que l'on ne demande son avis. Ribot a encouragé Janet à faire sa médecine, Charcot lui a confié le « laboratoire de psychologie » à la Salpêtrière ; Janet sera thésé en médecine en 1893, sous la direction de son Maître Charcot, juste avant l'été. Le fait d'être E.N.S. agrégé de Philosophie (1882), puis docteur en philosophie en 1889, lui permet d'accéder directement en seconde année de médecine. A cet égard la Faculté est souveraine.

De son côté, le fils de Charcot, le futur navigateur et explorateur polaire, a du suivre la voie fixée par son père : la médecine. Il est maintenant externe et son père lui demande de préparer l'Internat. Jean Charcot, lui, à d'autres projets immédiats, il veut se marier avec la fille du peintre Gérôme. Refus catégorique du père : « on ne se marie pas à 23 ans, on termine ses études ! » et Jean va, dès ce jour, éviter son père autant qu'il le pourra. Le père a imposé la médecine à son fils, alors qu'il voulait préparer le concours d'entrée à l'« l'Ecole Navale » espérant embarquer sur le *Borda*, navire Ecole de la Marine de Guerre. Au même moment, Jeanne, la fille de

Charcot, avoue qu'elle est amoureuse de Léon Daudet, lui même étudiant en médecine au côté de Jean Charcot. Mais Daudet ne veut pas se marier, il est pour le concubinage. Charcot est furieux ! Cet anticonformisme le met en rage contre sa fille et elle s'isole le plus souvent possible.

Le Professeur Jean-Martin Charcot accepte un dîner à l'invitation des Internes de la Salpêtrière (138). Jean, le fils, y était sans doute aussi invité comme « parasite » car il était externe ; du moins Jean Thuillier aime à le penser, car il écrit que c'est lors de cette soirée bruyante et arrosée que le père et le fils se réconcilièrent. Charcot père fit un « contrat » : en contre partie de la réussite de son fils à l'Internat, il accepterait de laisser Jean vivre sa passion : la mer. Et ce fut le cas ! Jean, intégré à l'Internat en 1891, commencera à régater sur un sloop. Il eut des petites embarcations au début de son initiation, puis fit construire son premier « *Pourquoi pas ?* » à la mort de son père, en 1893, sur un chantier proche de Bordeaux (lire aussi : Claude Harel & Patricia Leroux, « *Du père à la mer* », dans le journal : *Santé Médecine et Chirurgie* n° 0, janvier 2011, Paris)

**En 1890** on parle beaucoup de crimes commis sous hypnose. Il y a des procès retentissants : Celui lié à l'affaire Bompard divisa un peu plus l'Ecole de Nancy et celle de la Salpêtrière.

Pitres, un ancien Interne de Charcot a été nommé Doyen à la faculté de médecine de Bordeaux. Il est l'auteur le plus influent en Province sur les questions neurologiques. Il défend les idées de Charcot contre celles de Bernheim et écrit deux gros volumes où notamment il expose une réponse critique aux concepts de l'Ecole de Nancy.

On resserre les rangs autour de Charcot, Gilles de la Tourette vient aussi de publier un Traité, Janet prépare sa Thèse, autant de tribunes pour défendre leur Maître et la justesse de ses travaux.

Chez les Charcot on mange et on boit beaucoup lors des réceptions ; Léon Daudet commente la vie à l'hôtel de Varangeville : on ne compte pas moins de sept services par repas et de nombreux vins. Charcot présente alors un « gros cœur » avec une insuffisance ventriculaire gauche. Le 31 décembre il manifeste une première alarme ; c'est encore Léon Daudet qui nous apportera sa description. (139).

**1892** : Charcot reçoit des lettres anonymes, mais aussi d'autres personnes de son entourage. Visiblement et, à en juger par le style et les détails, l'auteur est médecin et semble bien connaître

les cours de Charcot (140). Le Maître est très affecté par ces courriers. Rivalités, jalousies, ce procédé est odieux.

Charcot a peu d'amis mais beaucoup de relations. Sa personnalité prête le flanc à l'esprit de vengeance. Il faut le reconnaître qu'il est hautain, autoritaire, qu'il affiche sans dissimulation son mépris à l'égard du plus grand nombre de gens et le reste n'a le droit qu'à une forme d'allure distante. A la faculté il est despote et cela lui vaudra aussi des haines définitives. Même si un moment Bouchard lui vient à l'esprit comme auteur possible de ces lettres, il ne sut jamais vraiment qui lui adressait ; elles annonçaient sa mort prochaine. Bouchard et Charcot sont des ennemis de longue date ; il y a aussi des ressemblances dans ces deux là : travailleurs, doués, ambitieux, orgueilleux, il n'en fallait pas plus pour en faire des adversaires inconciliables. Ils ont chacun un clan, chacun une écurie d'élèves qui enveniment en coulisse des rapports sans mesure. Bouchard est nommé en 1892 Président du concours de l'Agrégation. Charcot brigait cette année là la nomination de son élève Babinski à l'Agrégation. Bouchard tient Charcot et fera échec à Babinski, c'est notoire, et ce pour faire nommer son propre candidat. On peut se demander si, chez Babinski, cela n'a pas joué un rôle dans son « détricotage » systématique du modèle de Charcot sur l'hystérie ; « détricotage » qu'il opéra par la suite au profit des idées de Bernheim. Babinski ne repassera plus l'Agrégation et pratiquera à la Salpêtrière comme chef de service de neurologie. N'en a-t-il pas voulu à Charcot pour son inconditionnalité à l'égard de l'engagement de ses élèves ? Charcot, on le voit, est maintenant très attaqué et sur tous les fronts. Nous avons parlé, dans la partie du « rappel politique », du fait que de nombreux députés avaient reçus des pots-de-vin afin de faciliter les « affaires » liées aux travaux du canal de Panama. Un des protagonistes du « montage » prend la fuite pour l'Angleterre, c'est Cornélius Herz, Paul Déroulède découvre que le protecteur d'Herz est Georges Clemenceau ! (Le médecin, homme politique et journaliste Georges Clemenceau). Herz aurait commandité, pour certains, le journal de Clemenceau.

Si Herz revient en France ce sera un déballage qui fera trop de mal à l'ensemble du monde politique et journalistique (Car comme nous l'avons vu les politiques et les journalistes sont bien souvent les mêmes !). Herz est maintenant malade à Londres, et intransportable dit-on. Une commission est nommée et doit expertiser le bien fondé médical de son immobilisation, car on veut le faire citer en France : le légiste Brouardel et Charcot examinent le patient, ils se prononcent et déclarent officiellement le malade « intransportable » du fait d'une insuffisance

aortique et d'un diabète grave ! Charcot et son collègue Brouardel sont traînés dans la boue par la presse, ils sont accusés de « couvrir » les véreux politiques ! (Ce qui est un comble lorsque l'on connaît les connivences de la Presse et que l'on sait que l'ensemble des journalistes ont été corrompus dans cette affaire!).

**Le 27 décembre 1892**, c'est le jubilé de Pasteur à la Sorbonne. A dix heures trente Pasteur, qui a eu 70 ans la veille, entre sous le dôme du grand amphithéâtre de la Sorbonne en tenant le bras du Président Sadi-Carnot. .. Un spectacle unique...

Le fils d'Alphonse Daudet, Léon, l'ami de Jean Charcot avec qui il fait ses études de médecine, n'a pas été reçu à son concours d'Internat, Alphonse accuse Charcot d'avoir manigancé un coup tordu par dépit, le jeune Léon ayant refusé d'épouser la fille de Charcot. Selon Madame Daudet c'est Augustine, la femme de Charcot, qui aurait imposé cet échec comme revanche ! Léon Daudet était marié depuis peu avec Jeanne Hugo (141), ce qui révélait à tous qu'il n'était pas si hostile que cela au mariage en tant que tel ! Jeanne Hugo épouse Léon Daudet en 1891, mais elle quittera le domicile conjugal fin 94 divorce et épousera Jean Baptiste Charcot en 1896. Une histoire encore rocambolesque... (Lire le livre de Kate Cambor, chez Flammarion, Paris, 2009 : « *La belle époque, Jeanne Hugo, Léon Daudet, Jean Baptiste Charcot...* »

**Le 5 Juin 1893 Delasiauve meurt**, à l'âge de 89 ans. Charcot se fait excuser et n'assiste pas aux obsèques de son vieux collègue, Charcot est fatigué. Il doit aussi corriger la thèse de Janet. Charcot en a écrit la préface et ce sera pour Janet un sauf-conduit.

**Le 6 juillet à 9h00** du matin, Maupassant, 43 ans, meurt à la clinique du docteur Blanche à Passy. Il y était interné, miné par les céphalées et les hallucinations. Augustine apprend à son mari la mort de Maupassant. Charcot n'est pas surpris, il connaissait Maupassant ; il avait diagnostiqué chez lui, depuis pas mal de temps, une démence syphilitique, et comme toujours il avait aussi donné la date approximative de son décès avec, là encore, une précision certaine.

**Au début de l'été 1893**, la thèse de Janet a été magnifiquement soutenue. Charcot est toujours fatigué, il veut se reposer. Le brave et dévoué Debove, un de ses élèves protégés, lui propose un voyage d'agrément dans le Morvan ; Charcot pense que c'est là une bonne idée, le Morvan est une belle région et la Basilique de Vézelay , à elle seule, mérite une visite. Strauss, un autre de

ses élèves, tout autant dévoué, sera du voyage et René Vallery-Radot les accompagnera jusqu'aux alentours d'Avallon où il doit rejoindre sa famille.

**Le 11 août 1893**, un vendredi, c'est le départ...

**Charcot meurt le mercredi 16 août dans une auberge de Montsauche-les-Settons.**

Au petit matin le cocher vient chercher le groupe pour la randonnée de la journée. On lui annonce la mort de Charcot :

« Quand même ! Il n'a pas malade longtemps ! » et d'ajouter : « C'était un brave homme... »

« Ce fut le plus bref de tous les innombrables éloges de Charcot prononcés en 100 ans ! » (142).

## **5/ La mort de Charcot et ce qui reste de sa vie et de son œuvre à la lecture de certains des titres de la grande Presse parisienne du 19 août à la fin août 1893**

**(Le Figaro, Gil Blas, Le Monde Illustré)**  
Le samedi 19 et le dimanche 20 août 1893

### ***A/ Le Figaro :***

Ce journal, dont nous avons déjà évoqué dans la première partie la création et la montée en puissance depuis 1826, était régulièrement lu par Jean-Martin Charcot ; ceci ne peut en aucun cas, comme on pourrait le supposer aujourd'hui, le situer au niveau de ses orientations politiques. En effet, *Le Figaro*, n'est pas « écrit » par des plumes encadrées ou sélectionnées idéologiquement et son lectorat est tout autant éclectique que ses chroniqueurs.

Les journalistes de l'époque, qu'ils soient appointés au journal *Le Figaro* ou à d'autres « titres », ne s'intéressaient pas vraiment à traduire et à faire comprendre les problèmes fondamentaux des sciences de la médecine ; ils font simplement échos à certains des aspects qui peuvent éveiller les fantasmes ou la curiosité élémentaire de leurs lecteurs ; ce qui tient aux recherches pures n'attire pas la grande masse pour laquelle les journalistes travaillent. Les travaux et les recherches pointus sont publiés dans des ouvrages, des revues et journaux spécialisés qui ne sont diffusés qu'auprès d'une tranche très spécifique de la population et appartenant à la classe



socioprofessionnelle à laquelle cette information est destinée ; par exemple les journaux médicaux qui sont destinés au corps médical.

Si on évalue bien les contenus du journal *Le Figaro*, il ne déroge en rien à la règle générale qui implique d'argumenter en « visant » une actualité en fonction du potentiel « émotif » qu'elle peut susciter.

Charcot lisait régulièrement *Le Figaro* (ses contemporains en font état), mais c'était essentiellement pour être informé sur l'ensemble des nouvelles du jour, ni plus ni moins. Lorsqu'il va progresser dans sa carrière, et donc conscient de l'intérêt que lui portent les journaux, on perçoit que ce n'est pas pour des raisons liées à ses « découvertes » fondamentales ou cliniques, pas plus que pour sa science purement médicale qu'il est sollicité.

Sa notoriété professionnelle de médecin sera, quant à elle, obtenue grâce à ses relations hautement placées (Rayer, Fould, Napoléon III...) ; sa notoriété de savant (aux yeux de ses collègues), sera le fait de ses travaux publiés dans la presse médicale et scientifique et de sa progression dans la hiérarchie hospitalo-universitaire ; son succès (aux yeux de la masse), sera toujours lié à la part péjorative de ses travaux qui le relie à l'hypnose et à l'hystérie. Il y a incontestablement du magique qui « perfuse » favorablement les esprits et prend part à forger l'auréole du Maître dans un registre « surnaturel » bien loin de la réalité globale de son œuvre.

On le constate, ce sera à partir de ses « Leçons », puis surtout de ses intérêts pour les hystériques et de l'hypnose, que Charcot prendra un essor médiatique considérable. Nous ne sommes plus du tout là dans le cénacle exclusif des avertis de la médecine, médecins ou étudiants. Les « auditeurs » des démonstrations cliniques sont des gens du Tout-Paris, dont de nombreux journalistes et « littéraires » friands de sensationnalisme.

*Le Figaro*, déjà cité à cet égard, avait en d'autres temps semoncé les cliniciens de Sainte-Anne ; là où bien avant Charcot (à l'époque du début de Magnan) avait été institué un enseignement libre de clinique des maladies mentales, donnant en « spectacle » les examens des malades. Chaque dimanche matin, à 9h00, le Tout-Paris venait assister aux présentations de pauvres bougres dégradés au rang de curiosité ! Dans ses colonnes, *Le Figaro* avait fustigé les séances dégradantes pour des patients qui étaient humiliés d'une façon peu imaginable devant des voyeurs de toutes sortes ; c'était bien là « inhumain » et la Direction de l'Hôpital Sainte-Anne, sous le poids des critiques journalistiques, devait remédier à ces abus en interdisant ces

présentations. Charcot devait reprendre ces « présentations » sans être, au début, vraiment inquiété par la grande presse ; cela ne durera pas.

Charcot va intéresser *Le Figaro* à différents titres : social, mais aussi « professionnel ». D'autres journaux font part, eux aussi, du train de vie de Charcot. *L'Echo de Paris* par exemple :

Le journal met en avant son cadre de vie avec la description de son hôtel particulier du 217 Boulevard Saint-Germain. Un journaliste de *l'Echo de Paris* écrit : « Appartement meublé avec un goût parfait, quatorzième siècle émaillé de Renaissance, tapis de Smyrne, triptyque en bois sculpté et colorié, lustre en dinanderie, émaux de Limoges ; sur les murs, des tapisseries de haute lisse; vitraux, bouddhas, japonaiseries, larges divans brodés, somptueux décor dans lequel le Maître me reçoit plein d'affabilité, comme toujours, au moment où je fais connaissance avec son grand dogue danois Sigurd ».

Cet article à été réalisé en 1892, peu de temps après un événement dramatique : l'anarchiste Ravachol commandite un attentat et la pose d'une bombe qui explose dans l'appartement du juge Benoit situé boulevard Saint Germain ; l'immeuble est détruit. Charcot attire à cette occasion le regard de la Presse, car il habite aussi boulevard Saint-Germain. On le voit : frivolité en réponse au sérieux d'une situation préoccupante ; mais Charcot, en 1892, se prélassait dans les intérêts qu'on lui porte.

Une Presse qui traite bien Charcot ? C'est ce que l'on dit. Mais non ! On ne peut pas dire cela. La Presse a ses propres intérêts et joue au « corbeau et au renard » avec ceux dont elle a besoin.

A l'époque le baron Platel signe sous le pseudonyme d'« Ignotus » ! Journaliste au journal *Le Figaro*, il a fait de Charcot son « souffre douleur ». Charcot est-il aussi imperméable aux jugements des journalistes ? Derrière le fasciné impavide de Charcot, et sous l'apparence de son détachement, il y avait chez cet homme un « affectif » peu contenu. Nous avons déjà vu les effets délétères de cette hyperémotivité lors des « épreuves » et des concours auxquels il a du se présenter; ces effets tranchaient radicalement (pour ceux qui avaient pu connaître l'exposition de ses failles), avec son autoritarisme, son despotisme et son mépris affiché pour les médiocres. On le sait aussi par ses élèves, il était très réactif aux critiques et aux attaques des journalistes. Ignotus (le baron Platel), protégé derrière son « pseudo » ne se lassait pas de lui infliger les pires brocards (mais bientôt il sera démasqué) : Il dénonce chez Charcot ses « démonstrations publiques sur l'hypnotisme comme un spectacle dangereux, ridicule et inutile, sans aucune valeur scientifique, totalement indigne du grand maître de la Salpêtrière ! »

Hormis sur une certaine période, et sous la plume d'Ignotus, *Le Figaro* ne fut pas totalement hostile à Charcot, toutefois on ne peut pas dire que ses travaux purement scientifiques intéressaient le journal. C'était logique, son lectorat, même s'il appartenait principalement à une catégorie sociale supposée pourvue sur le plan « cognitif », ne pouvait, faute de « bases », comprendre les travaux neurologiques et fondamentaux de Charcot ; plutôt que de laisser les lecteurs, était-il plus judicieux de ne pas en parler. Par contre, le caractère sulfureux des spéculations à venir devenait, d'un jour à l'autre, plus en phase avec les intérêts du journal, et si le silence se faisait sur les travaux fondamentaux de Charcot, donc pendant toute la première partie de sa vie hospitalo-universitaire, il n'en fut plus de même dès lorsque le Maître entra dans l'arène des polémiques du « spectacle » de l'hypnose et de l'hystérie ! Ceci ne pouvait faire que le bonheur des opportunistes alliés aux faiseurs de pots. La « mise en scène de foire » et les « démonstrations thaumaturgiques » de Charcot vont faire les choux gras du journal *Le Figaro*, mais aussi des autres publications.

Dimanche 29 Avril 1889  
Le Numéro : 10 cent. à Paris; 20 cent. dans les Départements.  
57 Année - 3<sup>e</sup> Série - N° 508

FRANCIS HAGHARD  
Rédacteur en chef

PÉRIYER  
Secrétaire de la Rédaction

H. DE VILLEMEYER  
"Fidèle"

FERNAND DE ROYDAS  
"Abolitionniste"

Le Directeur : M. DE VILLEMEYER  
A l'Administration de *Le Figaro*  
10, rue de Valenciennes  
Paris

# LE FIGARO

LE CANDIDAT

Avant tout ce qui se passe dans le monde, il y a un candidat. C'est un homme qui se présente à la candidature, et qui se fait élire. C'est un homme qui se présente à la candidature, et qui se fait élire. C'est un homme qui se présente à la candidature, et qui se fait élire.

CHARCOT ET LES HYPNOTISSEURS

Au jour le jour

ÉCHOS

LA POLITIQUE

NOUVELLES A LA MAIN

LE CHOIX DE LA MAIN

LE CHOIX DE LA MAIN

LE CHOIX DE LA MAIN

Si *Le Figaro* ne s'attaque pas à Charcot et à ses « présentations » d'une façon aussi radicale qu'il avait pu le faire à Sainte-Anne à l'égard des démonstrations publiques dégradantes des aliénistes concernant les « fous », c'est que là, et en l'occurrence, avec les « hystériques » et l'hypnose nous sommes dans le registre d'un « lascif », donc d'un tableau inspirant plus à « fermer les yeux » sous les paupières du fantasme qu'à raisonner en des termes d'humanisme (régression oblige !). La volupté est un moteur que de la Presse met à toutes les sauces et plus que jamais le public va en payer le prix !

Donc, au journal *Le Figaro*, on ne publie pas vraiment sur le Charcot scientifique ou sur le génial observateur des troubles neurologiques, on écrit sur les « scandales » de l'hystérie et de l'hypnose, dont les lecteurs se délectent.

Le Baron Platel, (Ignotus) rédacteur de longue date au journal *Le Figaro*, est-il ignorant des travaux plus scientifiques de Charcot pour les occulter à ce point? C'est impossible, car c'est loin d'être un demeuré, mais il sait ce qui se vend et ce qui ne se vend pas, et il y va... « en veux-tu en voilà ! » ....

Qu'en est-il à la mort de Charcot ? Achoppe-t-on sur la question de l'hypnose et de l'hystérie ou retrouve-t-on l'ensemble de ce qui a fait la grandeur de cet homme dans un large bilan scientifique objectif ?

Pas du tout ! D'abord l'actualité de la semaine du 14 au 20 est chargée pour la Presse. Les élections législatives du 20 août et surtout l'affaire du massacre de 8 Italiens à Aigues-Mortes font la priorité. En effet, des ouvriers Italiens du battage du sel ont été, les 16 et 17 août, chassés, noyés, lynchés à coups de bâtons, tués à coups de fusils par les autochtones. La Presse a du sel à moulin.

Dès la mort de Charcot *Le Figaro* annonce à sa rubrique nécrologique le décès survenu dans une auberge de Settons. L'annonce est courte, sobre, et ne fait l'objet d'aucune attention particulière; elle prend sa place dans la colonne nécrologique sans priorité.

**Le 19 août 1893**, c'est un samedi et le jour des obsèques de Charcot ; le journal titre en page 3, à la 5<sup>ème</sup> colonne, sous le chapeau : « Informations » ... : « Les obsèques du Docteur Charcot auront lieu ce matin ».... S'en suivra 13 lignes d'un « faire part » conventionnel auquel succéderont quelques lignes sur les obsèques du Docteur Emile Blanche, fils du Docteur Esprit Blanche, aliéniste, fondateur d'une clinique spécialisée. Le docteur Emile Blanche avait repris la

succession de son père à la Clinique (c'est dans son établissement qu'est décédé le 6 Juillet Guy de Maupassant). Là encore, pour Blanche, quelques lignes d'un rapport laconique sur les funérailles qui ont eu lieu à l'Eglise d'Auteuil.

**Le 20 août 1893**, en première page (sur les 4 que comporte le journal), à la troisième colonne on peut lire sous le chapeau : « Au jour le jour » ... « *Charcot et les hypnotiseurs* » (nous sommes au lendemain de ses obsèques). L'article débute ainsi : « La mort du plus illustre des hypnotiseurs attire l'attention sur tous les autres et ils bénéficient en masse de l'autorité incontestable de leur maître. Ce n'est pas dire que le Professeur Charcot ait tout inventé. Il a eu dans les temps écoulés des prédécesseurs remarquables bien que discutés.... ». L'article se prolonge sur des dizaines de lignes et se termine par : « ...Avec Charcot l'hypnotisme n'est pas mort ». Il est signé de Jules Blois. (En fait c'est un article qui fait part de l'historique de l'hypnose, et non de Charcot !).

Cet article placé à une première page du tirage du dimanche 20 août, ne fait que commenter l'hypnose en faisant silence sur les mérites de Charcot dans les domaines de la médecine, de la neurologie et de la science. On le voit « tristes » hommages au lendemain des obsèques d'un Grand Patron, pourtant venant d'un journal qui n'a manqué, à l'occasion, d'exploiter le rayonnement de Charcot.

En page 3 du même numéro du 20 août, à la seconde colonne, entre une réclame déguisée sur le « Grand Hôtel », le « feuilleton du jour » et « La bourse », un article fait part de la cérémonie d'inhumation. Descriptif qui est détaillé en une quarantaine de lignes. L'article se termine par la précision que c'est le Clergé de Saint Marcel qui s'est occupé de la cérémonie, car la Salpêtrière est liée à son domaine paroissial.

*Le Figaro* titrait déjà le jeudi 17 août, en première page, en bas de la 5<sup>ème</sup> colonne, « Deux morts » : « La science française a été doublement frappée, hier par la mort du Docteur Charcot et du Docteur Blanche [...] Charcot est mort, c'est une irréparable perte pour la science française, dont il avait, presque autant que Pasteur, singulièrement élargi le prestige et l'autorité... ». Cet article, d'une soixantaine de lignes, est plus conforme à un hommage de fond. Même si le journaliste se fourvoie en se demandant : « Qui se souviendra, dans un siècle, des descriptions et travaux de Charcot : sclérose en plaque, ataxie locomotrice... etc. ». (!). (Comme quoi la doxa n'a pas d'époque !). Pire encore, le chroniqueur ne peut se retenir d'exploiter au passage le dernier scandale que nous avons déjà évoqué : Celui qui avait provoqué la demande d'expertise

de Charcot sur l'état de santé de Cornélius Herz, impliqué dans l'affaire de Panama, et qui s'était réfugié en Angleterre. Installé à Londres, Herz avait prétexté de son incapacité à se déplacer afin de ne pas répondre à la convocation du juge qui enquêtait sur l'« affaire ». Charcot, diligenté comme expert, avait affirmé le fait qu'Herz était intransportable car atteint d'une maladie grave au sombre pronostic ! Le journaliste se lèche les vibrisses, « bon chat bon rat », il ironise sur le fait qu'Herz, en ce mois d'août 1893, lui, vit encore ! ( Herz était médecin de formation ; alors expertise de protection et collégialité oblige ? Diplômé en Allemagne, il s'était ensuite installé en France pour se « lancer » dans les « affaires »). A la lecture de ses entrefilets on peut légitimement se poser la question : *Le Figaro*, parasite ou saprophyte ? Sans doute les deux à la fois, n'oublions pas non plus que Charcot est allé chercher l'intérêt de la Presse en ouvrant largement ses « Leçons » et études de cas au grand public, et que, se faisant, il a largement bénéficié d'un éclairage médiatique comme faire valoir. Mais sans doute devait-il penser naïvement que l'on ne retiendrait pas que l'hypnose et l'hystérie parmi ses innombrables travaux.

### ***B/ Le : « Gil-Blas » :***



Fondé par Auguste Dumont en 1879, ce journal est un périodique qui compte dans ses rangs rédactionnels des signatures comme : Daudet, Richepin, Maurice Leblanc, Prevost et Guy de Maupassant. Ce qui nous intéresse dans ce petit clan rédactionnel c'est évidemment Maupassant, décédé peu de temps avant Charcot le 6 Juillet 1893.

Maupassant écrit dans *Gil-Blas*, il y édite aussi certaines de ses créations littéraires. Guy de Maupassant avait tenté de s'ouvrir quatre fois la gorge, au terme du quatrième échec il fut hospitalisé chez le Docteur Blanche dans sa clinique d'aliénés. Maupassant s'inspirait dans ses écrits des « Leçons » de Charcot auxquelles il assistait régulièrement, jusqu'au jour où Charcot devait lui interdire son service. La syphilis rongait Maupassant et ce du tabès jusqu'aux crises épisodiques de démence ; il était devenu éthéromane pour calmer ses douleurs. Maupassant est mort en juillet et Charcot en août. *Le Gil-Blas* gardera-t-il une touche de l'intérêt que Maupassant manifestait à l'égard de Charcot en commentant le décès du Professeur ? Le jour des obsèques, le samedi 19, à la seconde colonne de la page 9, entre une réclame pour le « *Gil-Blas illustré* » à 5 centimes et une rubrique sur les « Couloisses de la Finance », un titre pour Charcot : « Charcot et les démoniaques » (!) ... 3 colonnes pour rester dans un bain dont on ne sortira pas ! Il faut être dans la continuité des derniers articles. Là encore, pas d'évocation de ce que fut vraiment la carrière de Charcot, on reste chez les « démons » et chez les « exorcisées ! ».

### ***C/ « Le Monde Illustré » du 26 août 1893.***

*Le Monde Illustré* réagit le 26 août et, avec un certain recul, évoque Charcot en première de couverture puis, une nouvelle fois, à l'intérieur avec un dessin qui représente le cercueil de Charcot reposant en la Chapelle de la Salpêtrière. Le texte est sobre et sérieux, même si là encore l'hommage est positionné entre un article sur les « buvettes » et un autre sur la bicyclette ! Il est mentionné combien Charcot avait eu tort d'ouvrir ses « présentations » de malades au grand public, tout comme le journaliste, dans la même veine critiquera les séances publiques du Parlement. Cela reste pourtant un beau témoignage qui ne sombre pas outre mesure dans le registre exclusif de l'hypnose et de l'hystérie mais fait état de l'ensemble des travaux et des découvertes réalisés par Charcot.



Le cercueil de Charcot dans la Chapelle de la Salpêtrière



# LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ONNEMENT POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS  
1 fr. — Six mois, 5 fr. — Trois ans, 12 fr. — Un numéro 20 c.  
dans semestriel, 12 fr. broché. — 19 fr. relié et chargé sur traverse.  
Il est publié : le 21, 27 fr. — le 28, 24 fr. — le 30, 2 fr. 50.

37<sup>e</sup> Année — N° 1900 — 26 Août 1893

Directeur : M. ÉDOUARD DESFOSSÉS

DIRECTION ET ADMINISTRATION,  
Tous les jours et abonnez-vous sans accompagnement  
paris, toute demande de numéro à l'adresse  
de l'éditeur par la poste, seront considérées valables  
par les mandats et des derniers envois.



Charcot fait la page de couverture sur Le Monde Illustré du 26 août 93.

## Conclusion

Les progrès incessants de la physique et de la biologie au XIX<sup>ème</sup> siècle sont intimement liés à ceux de la médecine moderne.

Les procédures opératoires en matière de chirurgie, le raisonnement, l'observation et le début des grandes découvertes médicales sont de ce siècle ... C'est le siècle de Bichat, Laënnec, Cruveilhier, Trousseau, Piorry, Andral, Pasteur, Claude Bernard, Jean-Martin Charcot... pour ne citer qu'eux, car on ne compte plus, à cette époque, les grands médecins, les grands scientifiques et les grands chirurgiens.

Le XIX<sup>ème</sup> siècle est à la base de l'essor de notre médecine moderne.

A cet égard la vie de Jean-Martin Charcot s'inscrit dans cette dynamique. Faire part de son œuvre (même ici, en l'évoquant d'une façon très laconique), nous renvoie vers une source qui nous interroge sur son sens. Réfléchir sur les arcanes de la vie de Charcot c'est penser nos pratiques avec plus de pertinence. En ce qui concerne la lecture des biographies, des rares thèses, ou des articles concernant la vie de Jean-Martin Charcot (nous nous référons à certains de ces documents), on est parfois amené à percevoir des contradictions ou des approximations mettant en lumière les aléas de méthodologies très « molles » (en tout cas dans la non-conformité au regard des approches en Histoire) ; le non apport de « pièces originales », ou de justificatifs, qui viennent corroborer ces écrits les relèquent bien souvent au rang d'allégories. On est moins

sévère à l'égard de la Presse, car chez elle pas de surprise, elle reste sur ce sujet ce qu'elle a toujours été. Le jour même, et les jours qui suivent les obsèques de Charcot, les articles journalistiques de la grande Presse (entrefilets devrait on dire), ne renvoient en rien à la grandeur de Charcot, ni à l'essentiel de son œuvre. Moins qu'un hommage, ce n'est bien souvent que feuillets polémistes concernant la part de sa vie la plus contestée. On apprend donc beaucoup, ces jours là, sur la Presse, sur ses méthodes et ses stratégies, mais bien peu sur le Professeur Jean Martin Charcot.

Au total, et afin de lever toutes les contradictions dont font part les divers biographies, thèses et articles, serait-il donc intéressant d'entreprendre une mise à jour et de publier un travail exhaustif en revenant non pas d'une façon répétitive et systématique sur ce qui a déjà été écrit, mais en réalisant un travail de fond, une enquête minutieuse et détaillée, à partir des documents originaux, car depuis peu ils sont collectés et regroupés par les différentes administrations, bibliothèques spécialisées et archives officielles. Il est aussi nécessaire de présenter l'ensemble de ses travaux cliniques et fondamentaux et de les confronter à nos savoirs actuels. Ce travail, qui ne peut s'inscrire que sur quelques années d'une rédaction faite de recherches et de compilations, semble aujourd'hui intéressant à envisager et permettrait de proposer un bilan de vie au plus proche de la vérité concernant l'œuvre et la vie du Professeur Jean Martin Charcot.

## Bibliographie

1 : Charles Baudelaire, « Au lecteur », dans : *Les Fleurs du mal*, recueil poétique, seconde édition, Paris 1861, Poulet-Malassis et de Broise éditeurs, p. : 18-21.

2 : Henri Carton, dans : *Histoire de la critique littéraire en France*, Paris, Dupret éditeur, 1886, cite la parole d'Addison, p. : 3.

3 : Philippe Galanopoulos, « La science contre l'histoire : pensée réflexive et technologie médicale », dans le journal : *Santé, Médecine et Chirurgie*, n° 0, Opus 2, juillet 2011. p. : 2-3. (BIUM).

4 : « Le siècle de Charcot », dans *L'Événement*, 29 mai 1885, in *Les Chroniques du Diable* (Octave Mirbeau), Annales littéraires de l'Université de Besançon, n° 555, Les Belles lettres, 1995, p. : 121.

5 : Philippe Galanopoulos, « Le cerveau, l'âme et la République », dans le journal : *Santé, Médecine et Chirurgie*, n° 0, Opus 1, p : 1. Juillet 2011. (BIUM).

6 : Bertrand de Saint Vincent, *Le roman du Figaro : 1826-2006*, Plon-Le Figaro éditeurs, Paris, 2006, p. : 48-49.

7 : Jean Tulard, J-F Fayard, A. Fierro, *Histoire et Dictionnaire de la Révolution*, Robert Laffont éditeur, Collection Bouquins, Paris, 1987, p. : 259.

8 : Ibid, p. : 264.

9 : Alfred Fierro, *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont éditeur, Collection Bouquins, Paris, 1996, p. : 143.

10 : Arlette Farge, dans l'émission radiophonique de Jean-Noël Jeanneney sur France Culture, *Concordance des temps*, du 11/01/2014. (podcast disponible).

11 : Alfred Fierro, *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont éditeur, Paris, 1996, Collection Bouquins.

12 : Cité par E. d'Hauterive, *La police secrète du premier Empire*, d'après des documents originaux inédits, Librairie Académique Perrin et Cie, libraire- éditeur, Paris 1908, tome I, p. : 195.

13 : Jean Tulard, *Nouvelle Histoire de Paris, Le Consulat et l'Empire*, Hachette éditeur, 1970, Paris, p : 349.

14 : Branda Pierre, Cité dans : *Napoléonica, La Revue* , Fondation Napoléon éditeur, Paris le 17 mai 2014 : « 1812, l'année de tous les défis » p : 1.

15 : Robert Luft, *Eléments, atomes et molécules*, Association Cultures et Techniques éditions, Paris, 1975, p. : 175.

16 : Thierry Lentz, *Nouvelle Histoire du premier Empire : l'effondrement du système napoléonien 1810-1814*, Tome II, Fayard éditeur, Paris, 2004.

17 : Alain Pigeard, *Dictionnaire de la Grande Armée*, Tallandier éditeur, Paris, 2002.

18 : Jacques Prévert, poèmes, dans : *Paroles*, Le point du jour éditeur, Paris, 1946, p : 2.

19 : François René de Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, M. Levaillant éditeur, I, livre 23, chapitre 20, p : 984, Cité par A. Fierro, dans : *Histoire et Dictionnaire de PARIS*, Collection Bouquins, Laffont éditeur, Paris 1996, p : 138.

20 : François René de Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, M. Levaillant éditeur, Paris I, livre 23, chapitre 20, p : 286, cité par A. Fierro, dans *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Collection Bouquins, Laffont éditeur, Paris 1996, p : 138.

21 : J.Tulard, J-F Fayard, A. Fierro, *Histoire et dictionnaire de la Révolution*, Robert Laffont, Collection Bouquins, Paris 1987, Col. Bouquins, p : 296.

22 : G. de Bertier de Sauvigny, *Nouvelle Histoire de Paris, La Restauration (1815-1830)*, Hachette éditeur, Paris 1977, p : 425.

23 : *Mémoires du Prince de Talleyrand*, Librairie Nouvelle, réédition chez Calmann-Levy éditeur, Librairie Nouvelle, Paris 1891.

24 : François René de Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, Penaud frères éditeurs, Paris 1849-1850, textes intégralement repris dans la Collection *La Pléiade*, numéro 67, Paris 1948.

25 : Jean Richepin, « poèmes », *les philistins*, dans recueil de poèmes choix de poésies, Chez Eugène Fasquelle éditeur, Paris 1926.

26 : Alfred Fierro, dans *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont éditeur, Collection Bouquins, Paris 1996, p : 158.

27 : Cité par G. de Bertier de Sauvigny, *La Restauration*, éditions Flammarion, collection Champs, numéro 237, Paris 1993, p : 411.

27 bis : Le journal *Le Constitutionnel* est un quotidien fondé sous le titre *L'indépendant* par Fouché pendant les Cents-Jours, il deviendra *Le Constitutionnel* sous la seconde Restauration. Ce journal fut racheté par le Docteur Louis Veron, Adolphe Tiers y gardant son poste de Rédacteur en Chef. Ce journal a joué un rôle très important dans l'élection de Louis-Napoléon-Bonaparte.

28 : G de Bertier de Sauvigny, *La Restauration*, éditions Flammarion, collection Champs, numéro 237, Paris 1993 : p : 452.

29 : Ibid, p : 454.

30 : Ibid, p : 456.

31 : Thureau-Dangin, *Histoire de la Monarchie de Juillet*, chez Plon Nourrit éditeurs, Paris 1888, I, p : 41.

32 : Cité par P. Vigier, *Nouvelle Histoire de Paris*, Paris pendant la Monarchie de Juillet, Hachette éditeur, Paris 1991, p : 28.

33 : P. Vigier, Paris pendant la Monarchie de Juillet (1830-1848), Hachette éditeur, Paris 1991, p : 45.

34 : Thureau-Dangin, *Histoire de la Monarchie de Juillet*, Chez Plon Nourrit éditeurs, Paris 1888, I, p : 415-416.

35 : Cité par Alfred Fierro, dans *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont éditeur, collection Bouquins, Paris 1996, p : 168.

36 : Docteur Véron, dans *Mémoire d'un bourgeois de Paris*, librairie nouvelle éditeur, Paris 1856-1857.

37 : Alfred Fierro, *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont éditeur, collection Bouquins, Paris 1996, p : 291.

38 : Mémoire d'Alain Faure, Conflits politiques et sociaux au début de la Monarchie de Juillet. (IDHES Nanterre, Université Paris Ouest, Fond documents).

39 : Cité par Jean Thuillier, *Monsieur Charcot de la Salpêtrière*, Robert Laffont éditeur, Paris 1993.

40 : Rapport sur la marche et les effets du choléra-morbus dans Paris et les communes rurales de la Seine, année 1832. Imprimerie Royale 1834.

41 : Cité par Vigier, *Paris pendant la Monarchie de Juillet* (1830-1848), Hachette éditeur, Paris 1991. P : 97-98.

42 : Dans *Le journal des débats* du 8 Juin 1833.

43 : Journal de la *Société statistique de Paris*. « Du prix du pain à Paris depuis le début du siècle », Tome 30. (1889), p : 272.

44 : Cité par Alfred Fierro, dans *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont éditeur, collection Bouquins, Paris 1996, p : 177.

45 : Alexandre Dumas, *Histoire de la vie privée et politique de Louis Philippe*, édition Dufour et Mulat, Paris 1852.

- 46 : Cité par Louis Girard, *Nouvelle Histoire de Paris*, Hachette éditeur, Paris 1981, p : 16.
- 47 : Ibid, p : 19.
- 48 : Cité par Alfred Fierro, dans *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont éditeur, collection Bouquins, Paris 1996, p : 179-180.
- 49 : Cité par Adrien Dansette, *Histoire du second Empire*, Hachette éditeur, Paris 1961, p : 223-224.
- 50 : C. Simond, *Paris de 1800 à 1900*, Librairie Plon éditeur, II, Paris 1901, page : 247.
- 51 : Pascal Diard, *Le Monde* du 6 mai 2007, « Histoire du droit du vote ».
- 52 : « *Concordance des temps* », émission historique de Jean-Noël Jeanneney, France Culture, diffusée de 10h à 11h le samedi (disponible en postcard).
- 53 : Cité par A. Dansette, *Histoire du second Empire*, Hachette éditeur, Paris 1961, I, p : 292.
- 54 : Ibid. p : 332.
- 55 : Ibid. p : 332.
- 56 : Ibid. p : 340.
- 57 : Ibid. p : 341.
- 58 : Ibid. p : 365.
- 59 : Ibid. p : 370.
- 60 : R. Rullière, *Histoire de la Médecine*, Masson éditeur, Paris 1981, p : 12.
- 61 : Cité par A. Fierro, *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont éditeur, collection Bouquins, Paris 1996, p : 190.
- 62 : Christophe Charle, *Histoire sociale de la France au XIXème siècle*, le Seuil éditeur, Paris 1991.
- 63 : Lettre de Bismarck à son fils le 19 septembre 1970, citée par Alfred Fierro, dans : *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont éditeur, Collection Bouquins, Paris 1996, p : 195.
- 64 : Paroles attribuées à Victor Hugo, revenu d'exil, citées par Alfred Fierro, *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont éditeur, collection Bouquins, Paris 1996, p : 195.
- 65 : J. Simon, *Le gouvernement de Monsieur Thiers*, Calmann-Lévy éditeur, Paris 1880, I, p : 181.

66 : Ibid, page : 182.

67 : H. Taine, *Sa vie et sa correspondance, III, Hachette et Cie*, Paris 1905, p : 77.

68 : E. Rodriguez, *Le carnaval rouge*, E. Dentu libraire éditeur, Paris 1872, p : 158.

69 : G. Bourgin, *La guerre de 1870-1871 et la Commune*, Editions nationales, Paris 1938, p : 312.

70 : Cité par S. Rials, *Nouvelle Histoire de Paris, de Trochu à Thiers*, Hachette éditeur, Paris 1985, p : 283.

71 : J. Rougerie, *Paris libre*, le Seuil éditeur, Paris 1971, p : 248.

72 : P.O Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, collection découverte poche, Sciences humaines et sociales, n° 12, Paris 2005, p : 381.

73 : J. Rougerie, *Paris libre*, le Seuil éditeur, Paris 1971, p : 269.

74 : Cité par S Rials, nouvelle Histoire de Paris, de Trochu à Tiers (1870-1873), Hachette éditeur, Paris 1985, p : 522.

75 : Discours tenu devant l'Assemblée Nationale le 23 mai 1873.

76 : Bertrand Meyer-Stabley, *Ces dames de l'Elysée*, Académie Perrin, Paris 1999.

77 : Carl Marx, *La guerre civile en France*, texte écrit et diffusé en Europe à partir de Londres en 1871.

78 : Jacques Chastenet, dans *Cent ans de République*, II, pp : 229, cité par Alfred Fierro, Histoire et Dictionnaire de Paris, Collection Bouquins, édition Robert Laffont, Paris 1996. p : 210.

79 : Georges Clémenceau, dans le journal : *La Justice*, du 11 Juillet, 1887.

80 : Jacques Chastenet, *Cent ans de République*, II, pp : 268-270, cité par Alfred Fierro, dans Histoire et Dictionnaire de Paris, Collection Bouquins, Robert Laffont éditeur, Paris 1996, p : 210.

81 : Ibid. p : 210.

82 : Ibid. p : 210.

83 : Ibid. p : 210.

84: Cité par J.P Pelissier, étude de Maggiolo, INRA unité MONA, CNRS, Histoire et mesure de l'illettrisme en France.



- 85 : J-B Noe, *Revue contre point*, 2011. Cité dans *Ecole et éducation de 2012*.
- 86 : Cité par Alfred Fierro dans *Histoire et Dictionnaire de Paris*, éditions Robert Laffont, collection Bouquins, Paris 1996, p : 413.
- 87 : Sainte-Beuve, *De la littérature industrielle*, 1<sup>er</sup> Septembre 1839, dans « La Revue des deux Mondes ».
- 88 : Le comte de Lautréamont, dans *Œuvres complètes de Lautréamont*, éditions Levy-Mano, 1938 Paris.
- 89 : Sainte-Beuve, *De la littérature industrielle*, 1<sup>er</sup> Septembre 1839, dans « La Revue des deux Mondes ».
- 90 : P. Van Den Dugen, *Organisation des rédactions, Presse et culture de masse en France 1880-1914*, *Revue Historique*, I, 1998, pp : 93-121.
- 91 : J. Jamati, *Devenir journaliste*, édition J. Victorion, Paris 1906, pp : 22-23.
- 92 : Delporte, Palmer, Ruellan, *Presse à scandale, scandale de Presse*, éditions l'Harmattan, Paris 2001, pp : 113-122.
- 93 : Jean Thuillier, *Monsieur Charcot de la Salpêtrière*, éditions Robert Laffont, Paris 1993, p : 282.
- 94 : Guillain G : *J-M Charcot, sa vie son œuvre*, Masson, Paris , 1935.
- 95 : Debove cité par Guillain : Ibid.
- 96 : Gislaine Bouchet : *Le cheval à Paris de 1850 à 1914* : Thèse doctorale.
- 97 : Alfred Fierro, *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont, collection Bouquins, Paris 1996, p : 768.
- 98 : Alfred Fierro, Ibid, p : 978.
- 99 : Michel Bonduelle, *Charcot, dates, légendes et réalités*, *Histoire des sciences Médicales*, tome XXVIII, n°4, 1994. p : 289.
- 100 : Guillain G : *J-M Charcot, sa vie son œuvre*, Masson, 1935.
- 101 : Léon Daudet, *Souvenirs et polémiques*, réédition, Robert Laffont, collection Bouquins, Paris 1992. p : 1062.
- 102 : Patrick Berche, : « *Le savoir vagabond, Histoire de l'enseignement de la médecine* », chez Docis, Paris 2013.

103 : Michel Bonduelle cite dans *Charcot, dates légendes et réalités*, (SFHM), Théodule de Banville : *Paris vécu* de Th. De Banville, Paris 1883, pp : 162-163.

104 : Claude Harel, journal *Santé Médecine et Chirurgie et Histoire*, n°1, 2014, pp : 36-37.

105 : Michel Bonduelle, cite cette phrase de Charcot (*toujours dans : dates, légendes et réalités p : 290*) phrase retrouvée chez Janet et Freud. p : 290.

106 : Léon Daudet, *Souvenirs et polémiques*, Robert Laffont, collection Bouquins, Paris 1992, p : 148.

107 : A. Souques, *Charcot intime*, Presse médicale, Paris le 27 mai 1925, n°42.

108 : Alfred Fierro, *Histoire et Dictionnaire de Paris*, Robert Laffont, collection Bouquins, Paris 1996, p : 279.

109 : Léon Daudet, *Souvenirs et polémiques*, Robert Laffont, collection Bouquins, Paris 1992, p 182.

110 : Discours de Charcot à l'inauguration de sa Chaire de Neurologie.

111 : Jean Thuillier, *Monsieur Charcot de la Salpêtrière*, Robert Laffont, Paris 1993, p : 95.

112 : Louis Gallet, collection Calmann-Lévy, 1888, *Guerre et Commune, impressions d'un hospitalier*. Louis Gallet est économe à la Salpêtrière pendant la guerre de 1870.

113 : J-M Charcot, dans *Œuvres complètes*, tome III, Delahaye et Lecrosnier, Paris, 1885-1890. p : 15.

114 : Claude Bernard, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Poche-Club, Paris 1967, p : 167-168.

115 : cours de présentation de cas par Charcot sténographié par le Docteur Guidon, cité par J.Thuillier, *Monsieur Charcot de la Salpêtrière*, Robert Laffont éditeur, Paris 1993, p : 122.

116 : E. Trillat, *Histoire de l'Hystérie*, Seghers, Paris 1986, pp : 138-140.

117 : Ibid.

118 : J-M Charcot, *Œuvres complètes*, tome IX, p : 278. Delahaye et Lecrosnier, Paris 1885-1890. p : 278.

- 119 : Thèse de doctorat de médecine de Paul Richer du 9 avril 1879.
- 120 : Cité par Jean Thuillier, *Monsieur Charcot de la Salpêtrière*, Robert Laffont, Paris 1993, p : 145.
- 121 : J-M Charcot, *Leçons du mardi à la Salpêtrière*, tome I, Paris 1887-1888, Bureaux du progrès médical Paris 1897, p : 410.
- 122 : F-J Sulloway, *Freud Biologiste de l'esprit*, Fayard, Paris 1981, p : 334.
- 123 : Dans : Revue médicale de l'Est, 1882,14, pp : 438-442.
- 123 bis : Léon Daudet : *Le drame de Jardies*, éditions Fayard, Paris 1924,pp : 303-305.
- 124 : Léon Daudet, *Souvenirs et polémiques*, collection Bouquins, Robert Laffont, Paris 1992, p : 150.
- 125 : Daniel Widlocher, revue neurologique 138, 1982, pp : 1053-1060).
- 126 : René Vallery-Radot, *La vie de Pasteur*, Flammarion, Paris 1900, p : 523.
- 127 : Geneviève Dormann, *Le roman de Sophie Trébuchet*, éditions Albin Michel, Paris 1882.
- 128 : René Vallery-Radot, *La vie de Pasteur*, Flammarion, 1900, pp : 448-450.
- 129 : E. Trillat, *Histoire de l'hystérie*, Seghers éditeur, Paris 1986, p : 213, cité par Jean Thuillier, *Monsieur Charcot de la Salpêtrière*, R. Laffont, Paris 1993.
- 130 : Ibid, p : 213.
- 131 : J-M Charcot, Pierre Marie, *Revue de Médecine*, Paris février 1886.
- 132 : E. de Goncourt, *Journal*, collection Bouquins, Robert Laffont, Paris 1990, p : 1209.
- 133 : Léon Daudet, *Souvenir et polémique*, Robert Laffont éditeur, collection Bouquins, Paris 1992, p : 171.
- 134 : Nadine Simon Dhouailly, *La Leçon de Charcot*, Musée de l'A-P, Paris.
- 135 : D. Barrucan, Société d'Histoire des sciences médicales, n° 1986, pp : 160-167.
- 136 : H. Ellenberger, *A la découverte de l'Inconscient*, Simep éditions, Villeubanne, 1970, pp : 624-627
- 137 : D. Barrucand, *L'hypnose en France*, PUF, Paris 1983, p : 172.
- 138 : G. Guillain, *Charcot, sa vie son œuvre*, Masson et Cie, Paris 1935, p : 57.
- 139 : Léon Daudet, *Souvenirs et polémiques*, Robert Laffont éditeur, collection Bouquins, Paris 1992, p : 186.

140 : H. Souques qui nous en fait part dans *Charcot intime*, *Presse médicale* du 27 mai 1925, n°42, p : 695.

141 : E. et J de Goncourt, *Journal*, Collection Bouquins, Laffont éditeur, tome III, Paris, 1989, p : 526.

142 : Jean Thuillier, *Monsieur Charcot de la Salpêtrière*, Robert Laffont, Paris 1993, p : 290.



## ANNEXES DU MEMOIRE

1/ Le tableau de Brouillet : ce montage localise certains des protagonistes qui assistent aux présentations de malades de Jean Martin Charcot ; (Il s'agit ici d'une composition que l'on doit à la « compagnie d'Hauteville »). Références : un article, dans *Santé Médecine et chirurgie*, n° O de Juillet 2011, page 56, Titre : *Jean Baptiste Charcot*, Claude Harel & Patricia Le Roux. & *Du père à la mer*. Mêmes auteurs, même publication.

2/ Le Cimetière de Montmartre : Est le dernier lieu de résidence de Jean Martin Charcot ; il y « repose » dans le caveau-chapelle de la famille Laurent-Richard (son beau-père). Le cimetière du Montmartre est peu connu semble-t-il, mais il est très intéressant de le visiter. Il reflète un « luxe » qui s'affiche au niveau de ses sépultures ; sur les 20.000 tombes, ou petites chapelles (chiffres de 2015), on ne compte plus celles qui rivalisent, avec un faste original, la place sociale de ceux qui y sont inhumés. Son environnement bucolique le rend pour le moins reposant. Beaucoup de noms célèbres ici : d'Ampère pour les scientifiques à Bizet pour les compositeurs, de Charcot Jean Baptiste (fils de Jean Martin, qui repose dans la même chapelle près de son père) pour les explorateurs, à la Dame aux Camélias, Alphonsine Plessis, pour les courtisanes... Ce cimetière, initialement situé en dehors des limites de Paris, au Nord de la capitale, est édifié sur les carrières de gypse du Montmartre. Il sera inclus dans le Paris intra muros lors de l'annexion des communes limitrophes en 1860. On passe alors de 12 à 20 arrondissements. Nous avons expliqué, sur ce point, l'intérêt stratégique du pouvoir de l'époque à des fins politiques (lire rappel historique). (Photo : Cl. Harel).

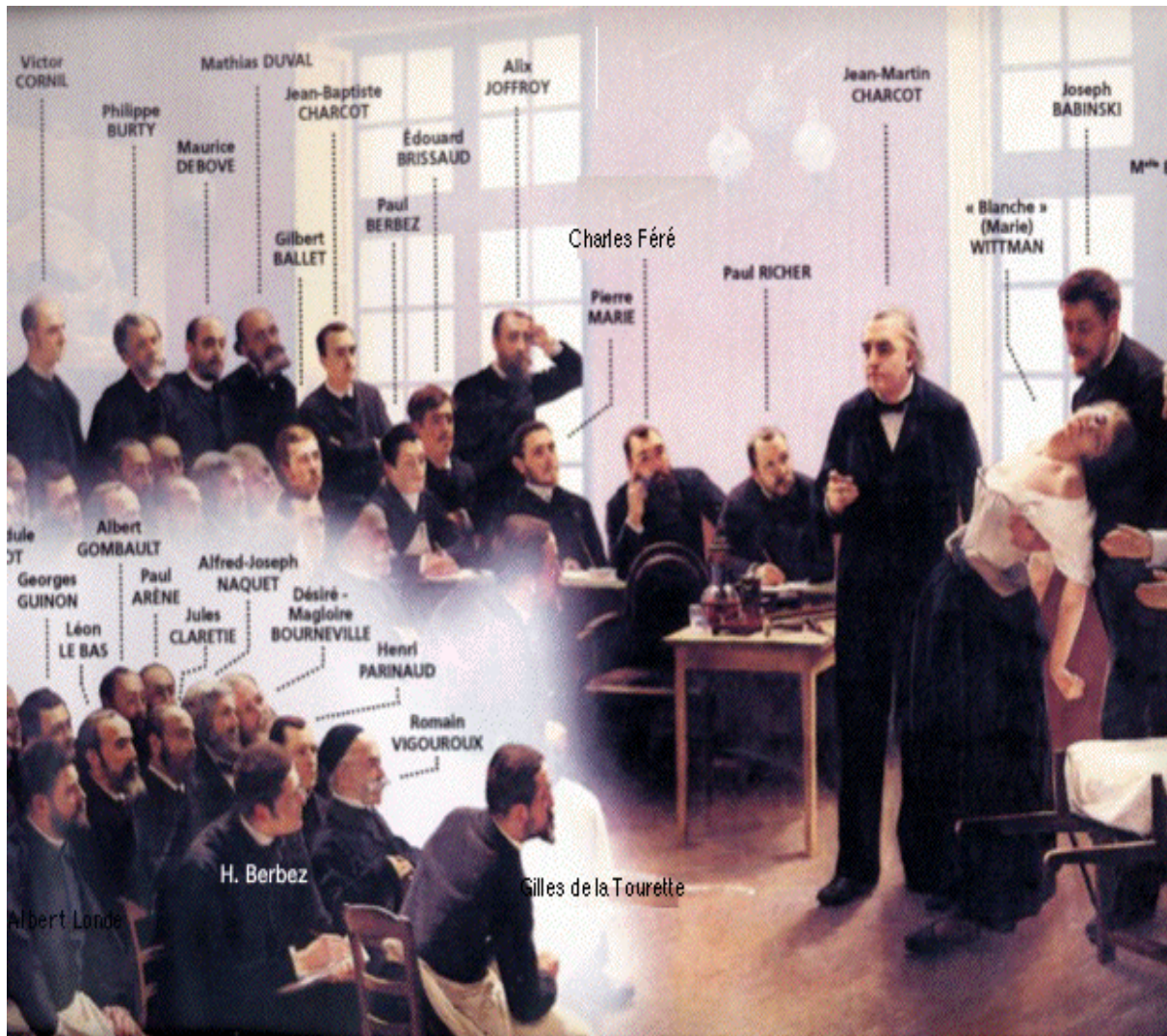
3/ L'Hôtel de Chimay, construit en 1635, et nommé alors Hôtel de la Bazinière, est situé à Paris le long de la Seine au n° 17 du quai Malaquais (non loin de l'Institut) ; il connaîtra de nombreux propriétaires. Il se nommait, en 1852, Hôtel de la Pagerie et devient l'Hôtel de Chimay dès son acquisition (1852) par le Prince Joseph de Riquet de Caraman, Prince de Chimay (1808-1886); ce dernier le revendra à l'Etat français en 1883, ce sera dès lors le siège de l'Ecole nationale des Beaux Arts (qui réside encore aujourd'hui dans ce lieu magnifique). Jean Martin Charcot s'y installe, comme locataire, après la guerre de 1870-1871 (en 1875 selon certains auteurs), il habitait avec sa famille, depuis son mariage, Rue du Coq, tout près de la Gare Saint Lazare. Charcot y transfère aussi son cabinet privé, jusqu'alors installé rue Laffitte. Il sera contraint de quitter l'Hôtel de Chimay dès l'annonce de sa vente à l'Etat français par le Prince de Chimay (1883). (Photo 3, Cl. Harel).

4/ Charcot quitte le quai Malaquais et est devenu propriétaire de l'Hôtel de Varengeville en 1884. Sept ans après la mort de Charcot ses héritiers vendront cet Hôtel à la Banque d'Algérie (en 1900) ; il est actuellement occupé par La Maison de l'Amérique Latine. La façade du n° 217, (photo 4), ne reflète pas vraiment la splendeur intérieure du lieu. En effet, lors du percement du Boulevard Saint Germain, qui débute dès l'année 1855, de nombreux édifices et d'Hôtels et immeubles sont détruits de façon à se conformer au projet d'alignement et la façade de l'Hôtel de Varengeville s'en trouvera mutilée, déjà dénaturée par un rehaussement peu esthétique. Par contre la face « jardin » garde toute la magnificence de son aspect initial. (Photo Cl. Harel).

5/ Ce certificat de naissance de Jean Martin Charcot est ici reproduit à partir d'une reconstitution déposée aux Archives de Paris (Cote bobine 5 Mil 285). Nous l'avons signalé au niveau du rappel historique, les archives de Paris, situées à l'Hôtel de Ville de Paris, vont disparaître dans un incendie provoqué par les Communards en déroute le 24 mai 1871. Ils incendieront aussi : le ministère des Finances, le palais de la Légion d'Honneur, les Tuileries, les entrepôts de la Villette et 200 maisons et immeubles. La reconstitution des documents de l'époque a demandé un travail considérable et aujourd'hui les pièces administratives sont regroupées aux « Archives de Paris », porte des Lilas à Paris.



# Le Tableau de Brouillet











## **Hôtel de Chimay, quai Malaquais à Paris (6ème)**

Charcot, qui s'est installé dans une aile de cet Hôtel, y réside et y reçoit ses malades. Il devra quitter ce lieu majestueux car le propriétaire, le Prince de Chimay, décide de le vendre à l'Etat français en 1883. Charcot va alors acheter l'Hôtel de Varengeville situé au n° 217 du Boulevard Saint Germain à Paris (6ème), dans lequel il s'installera en 1884 ;.

## Résumé du Mémoire

Nous souhaitons, en envisageant ce mémoire, présenter un résumé de la vie et de l'œuvre du Professeur Jean-Martin Charcot premier titulaire d'une Chaire de « Clinique des maladies du Système Nerveux » (Neurologie), en relisant quelques biographies, articles et thèses, dont il a fait l'objet.

Au-delà des références liées à l'Histoire de la médecine notre souhait était aussi de commenter, sous une forme interrogative, les articles de la Presse parisienne au jour et aux lendemains des obsèques du « Maître » pour tenter de considérer la continuité de l'intérêt, ou non, qu'elle portait au personnage de son vivant. Cette Presse du 19<sup>ème</sup> siècle qui orchestrait les « bruits » de son époque et qui faisait aussi rapidement les gloires qu'elle les défaisait.

Qu'en est-il de la représentation de la vie et de l'œuvre du Professeur Jean-Martin Charcot ? Entre l'hagiographie, le regard « orienté » de ses contemporains et la pitance quotidienne d'une Presse opportuniste, nous avons essayé, très modestement et partiellement, de résumer ce que nous apportent certains éléments archivés à ce jour sur la vie d'un homme et sur un destin édifié au fil d'événements parfois fortuits, souvent bien construits, toujours volontaires, destin tout autant fait d'une pugnacité et d'une perspicacité scientifique aiguisée et exemplaire.

**Mots clés:** Histoire, médecine, Jean-Martin Charcot, Presse, dix neuvième siècle, neurologie, hypnose, hystérie.

## Abstract

In this thesis we wanted to present a summary of the life and works of Professor Jean-Martin Charcot first holder of the "Clinic of Nervous System Diseases" (Neurology) Chair, by rereading the few biographies published of him.

Beyond the references related to the History of Medicine, we also wanted to comment and examine the articles of the Parisian Press on the day of the funeral of the "Master" so that we can try to consider the continuity of interest that the Press showed in this person in his lifetime. The 19<sup>th</sup> century Press orchestrated the "noise" of its time as well as imparted and denied glory with equal quickness.

What about the representation of the life and works of Professor Jean-Martin Charcot? In the light of hagiography, the formal look of his contemporaries and the daily pittance of an opportunistic Press, we tried to summarize in a very modest and partial way what kind of information the records bring to us nowadays on the fate of a man and on his destiny built on fortuitous events, pugnacity as well as sharp and exemplary scientific acumen.

**Keywords:** History, Medicine, Jean-Martin Charcot, Press, 19<sup>th</sup> century, Hypnoses, Hysteria, Neurology.



### **Hôtel de Varengeville à Paris dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement**

217, Bd Saint Germain à Paris (6<sup>ème</sup>). Actuellement occupé par la Maison de l'Amérique Latine. Jean Martin Charcot achète cet Hôtel de Varengeville en 1884, y installe son cabinet et en fait son lieu de résidence (Photo. Cl Harel)

